


THE TRUSTEES OF THE
PUBLIC LIBRARY
OMNIVM
LVX
CIVIVM
OF THE CITY OF
BOSTON

ARMORIAL

SPÉCIAL

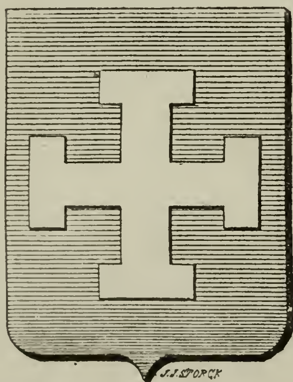
DE FRANCE

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

LITTÉRATURE : Midi de la France. — Vendée. — Bretagne, 1868; 1 vol. in-8°.

NOTICE SUR L'ÉGLISE DU CAILAR (GARD), ornée des armoiries du marquis de Baschi d'Aubais, seigneur de l'endroit, édition Elzévirienne. Paris 1868.

NOTICE SUR L'ÉGLISE DE LANGOGNE (LOZÈRE), ornée de quinze dessins gravés avec le blason des seigneurs du Gévaudan, ouvrage approuvé par monseignenr Saivet évêque de Mende; en souscription chez l'auteur à Neuilly-sur-Seine.



ARMORIAL SPÉCIAL

DE

FRANCE

PAR

Aimé B. d'AGNIÈRES.

Généalogiste Héraldiste

Membre de l'Académie Héraldique
&
Généalogique Royale d'Italie.

1876

1876-1877

ARMORIAL
SPÉCIAL
DE FRANCE

RECUEIL AUTHENTIQUE

DES

GÉNÉALOGIES HISTORIQUES

DE FAMILLES NOBLES ET TITRÉES

COMPRENANT LA POSSESSION ACTUELLE ET LÉGALE

DES NOMS DE FIEFS, TERRES NOBLES, DOMAINES SEIGNEURIAUX
CHATELLENIES
SEIGNEURIES DE L'ANCIENNE FRANCE

PRÉCÉDÉS DU NOM PATRONYMIQUE AVEC OU SANS PARTICULE

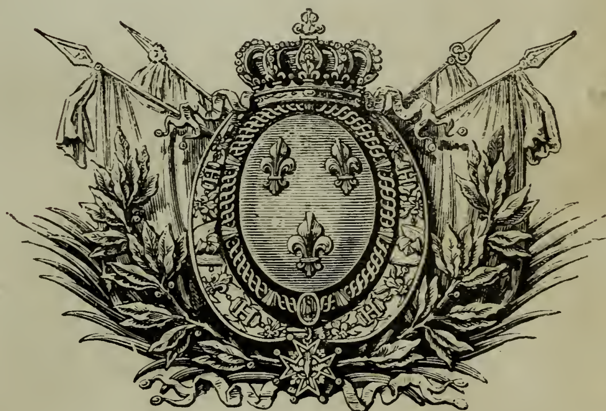
VÉRITABLE PREUVE DE VIEILLE NOBLESSE

Ouvrage contenant un grand nombre de Blasons gravés et l'état présent
des Maisons souveraines

PAR

AIMÉ B. D'AGNIÈRES

Généalogiste-Héraldiste de l'Académie royale d'Italie



PARIS

IMPRIMERIE JULES CLAYE

A. QUANTIN, SUCCESSEUR

RUE SAINT-BENOIT

1877

PRÉFACE

En publiant l'Armorial spécial de France, nous nous sommes proposé de réagir contre les anciens errements, contre le système des notices arides où les faits sont admis sans un profond examen et sans contrôle historique.

S'il est facile de puiser dans les nobiliaires anciens ou modernes des documents sur l'origine, les armoiries des gentilshommes, sur leurs titres et leurs alliances, il est impossible sans le concours des intéressés d'indiquer l'état actuel des familles nobles, c'est-à-dire la date des naissances, mariages, décès, les prénoms des descendants et des représentants actuels.

Un assez grand nombre de nobles ont répondu à notre appel et nous ont prêté un précieux concours; nous sommes heureux de leur en témoigner toute notre gratitude. Malheureusement, beaucoup d'intéressés, soit par une indifférence regrettable, soit par une sorte de défiance que rien ne saurait justifier, n'ont pas répondu à notre demande de renseignements.

Nous aurions voulu élever un monument à nos ancêtres et l'œuvre était digne du sujet. Nous nous sommes adressé à tous ceux pour qui l'histoire du foyer est une espérance ou un souvenir; nous voulions raviver le culte saint de la famille. Nous nous sommes adressé à la France, à cette terre loyale, à ce fidèle asile de la foi et des traditions chevaleresques; nous vou-

lions, tout en éloignant l'objet de spéculation, rendre un nouvel hommage à la noblesse française et à ses anciens rois.

Aujourd'hui que notre travail est terminé, des personnes qui ont refusé de donner signe de vie se sont montrées blessées de ne pas figurer dans notre Armorial alors que d'autres moins connues y ont trouvé bon accueil.

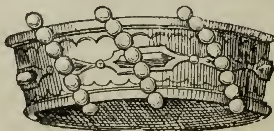
Ce n'est pas seulement de nos jours qu'on affiche de l'indifférence pour tout ce qui se rapporte aux questions héraldiques. Déjà au XVIIIe *siècle, les gentilshommes dédaignaient de répondre à d'Hozier. Aussi, bon nombre de nobles qui avaient tous les droits de figurer dans son Armorial général en ont été évincés.*

Quoiqu'il en soit, le sentiment nobiliaire est en France un sentiment national que les Révolutions n'ont pu détruire.

Notre livre est donc un recueil de notices généalogiques, historiques de Maisons nobles et titrées comprenant la possession actuelle et légale des noms des fiefs, terres nobles, domaines seigneuriaux, châtellenies, seigneuries de l'ancienne France, précédés du nom patronymique avec ou sans particule véritable preuve de vieille noblesse.

Nous avons cru devoir ajouter un appendice pour quelques familles nobles étrangères et la description des armoiries des villes et des communes du Dauphiné, du Velay, etc.

Paris, janvier 1877.

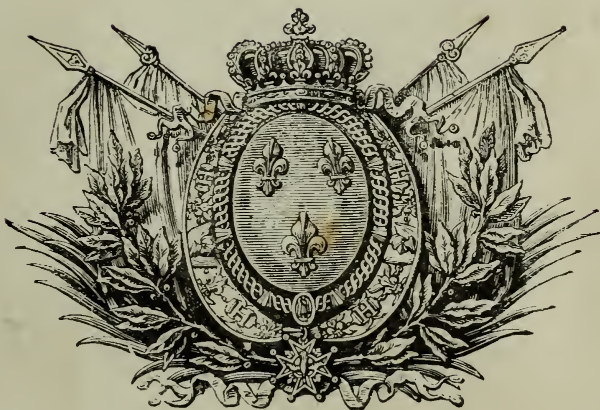


ANCIENNE

MAISON ROYALE DE FRANCE

BOURBONS

(BRANCHE AÎNÉE)



Armes : D'azur, à trois fleurs de lis d'or.
Supports : Deux anges.
Décorations : Ordres du Saint-Esprit et de Saint-Louis.

Maison capétienne, ducale de France en 861 (Robert le Fort); royale en 888 (Eudes), en 922 (Robert) et en 987 (Hugues Capet).

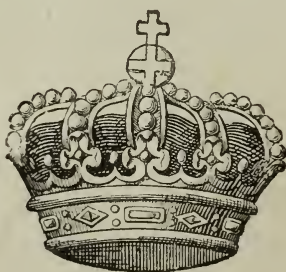
Branche de Bourbon, régnante en 1589, Henri IV;

en 1610, Louis XIII; en 1643, Louis XIV; en 1715, Louis XV; de 1774 à 1793, Louis XVI; de 1814 à 1824, Louis XVIII; de 1824 à 1830, Charles X.

Henri-Charles-Ferdinand-Marie Dieudonné d'Artois, fils du duc de Berry, né le 29 septembre 1820, duc de Bordeaux, héritier des droits de Charles X, son aïeul et du dauphin, son oncle, par les actes d'abdication et de renonciation du 2 août 1830, aujourd'hui comte de Chambord, a épousé, le 16 novembre 1846, Marie-Thérèse-Béatrice-Gaëtane, archiduchesse d'Autriche-Este, fille aînée de François IV, duc de Modène, née le 14 juillet 1817.

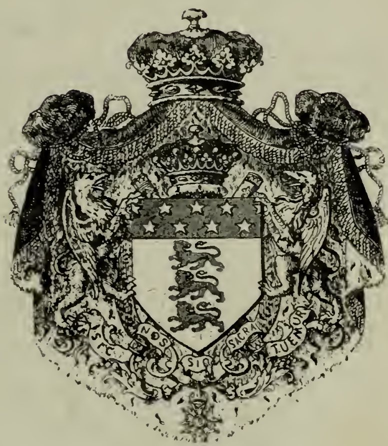
Mère : MADAME Marie-Caroline-Ferdinande-Louise, fille de François Ier, roi des Deux-Siciles, née le 5 novembre 1798, mariée, le 17 juin 1816, à Charles-Ferdinand, duc de Berry, veuve le 14 février 1820.

Sœur : Louise-Marie-Thérèse d'Artois, duchesse douairière de Parme, née le 21 septembre 1819.



MAC-MAHON (DE)

DUC DE MAGENTA.



Armes : D'argent, à trois lions passants l'un sur l'autre, les têtes contournées de gueules, armés et lampassés d'azur, au chef de duc de l'Empire qui est de gueules semé d'étoiles d'argent.
Supports : Deux griffons d'or.
Devise : Sic nos, sic sacra tuemur ;
L'écu timbré d'une couronne de pair d'Irlande, accolé de deux bâtons de maréchal de France et entouré du grand cordon de la Légion d'honneur ; le tout posé sur un manteau ducal sommé de la couronne de duc.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Originaire d'Irlande, la maison de Mac-Mahon est une branche de l'illustre maison O Brien, princes de Thomond qui donnèrent plusieurs rois à l'Irlande.

La filiation commence à Brien Boro, roi de la Mommonie, mort en 1033. Il eut pour petit-fils Thadée, père de Terlogh O Brien, roi d'Irlande, décédé en 1074, laissant

entre autres enfants : Diarmuid et Mortough O Brien qui fut proclamé roi d'Irlande.

Les descendants de Diarmuid conservèrent le nom de Brien et formèrent les O Brien, princes et rois de Thomond.

Ceux de Mortough prirent d'abord le nom de Mahon et ensuite celui de Mac-Mahon.

Devenue nombreuse, la maison de Mac-Mahon forma plusieurs branches. Jean-Baptiste de Mac-Mahon, marquis d'Eguilly, admis en 1757 aux États de Bourgogne, laissa deux fils qui formèrent deux rameaux.

Le premier eut pour auteur Charles-Laure, marquis de Mac-Mahon, né le 8 mai 1752, maréchal de camp, pair de France.

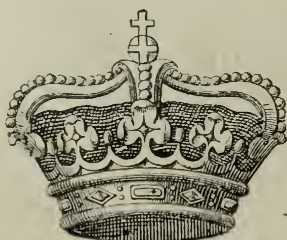
Le second a pour représentant actuel le duc de Magenta, Marie-Edme-Patrice-Maurice de Mac-Mahon, maréchal de France, grand-croix de la Légion d'honneur, ancien gouverneur de l'Algérie, président de la République française, né à Sully (Saône-et-Loire) le 28 novembre 1808, marié le 14 mars 1854 à Élisabeth-Charlotte-Sophie de la Croix de Castries, dont quatre enfants :

a. Patrice de Mac-Mahon, né en 1855, officier de chasseurs à pied.

b. Eugène de Mac-Mahon, né en 1857.

c. Emmanuel de Mac-Mahon, né en 1859.

d. N. de Mac-Mahon, né en 1864.



MAISONS ROYALES

AUTRICHE.



Armes : D'or, à l'aigle éployée de sable, couronnée d'or, tenant de la dextre une épée nue et un sceptre d'or, de la sénestre un globe impérial du même.

La maison de Lorraine a chargé la poitrine de l'aigle d'un écu : tiercé en pal; au 1 d'or, au lion de gueules, couronné d'azur, qui est d'Habsbourg; au 2 de gueules, à la face d'argent, qui est d'Autriche; au 3 d'or, à la bande de gueules, chargée de trois alérions d'argent, qui est de Lorraine.

Pavillon : Le pavillon impérial est jaune, aux armes d'Autriche et dentelé de vert, de rouge et de blanc.

Décorations : Ordre de la Toison d'Or, fondé par Philippe III le Bon, duc de Bourgogne, le 10 janvier 1429.

Ordre militaire de Marie-Thérèse, fondé par Marie-Thérèse, le 18 juin 1757.

Ordre de Saint-Étienne de Hongrie, fondé par Marie-Thérèse, le 5 mai 1764.

Ordre de Léopold, fondé par François Ier, le 8 janvier 1808.

Ordre de la Couronne de fer, fondé le 5 juin 1805, restauré par François Ier, le 12 février 1816.

Ordre de François-Joseph, fondé par François-Joseph Ier, le 2 décembre 1849.

Ordre militaire d'Élisabeth-Thérèse, fondé en 1750, par Élisabeth-Christine, veuve de Charles VI, renouvelé en 1771 par Marie-Thérèse. Nombre des membres : 21.

Ordre de la Croix étoilée, fondé pour les dames, le 18 septembre 1668, par Éléonore Gonzague, épouse de Léopold Ier.

Ordre Teutonique, fondé en 1190, par Frédéric de Souabe, réorganisé en 1840 et 1865.

Médaille du Tyrol, fondée par François-Joseph, le 17 septembre 1866.

Famille régnante : François-Joseph Ier, Charles, né le 18 août 1830, empereur d'Autriche, roi de Hongrie et de Bohême, de Dalmatie, de Croatie, d'Esclavonie, de Gallicie et d'Illyrie par l'abdication de son oncle et la renonciation de son père du 2 décembre 1848, marié le 24 avril 1854 à Élisabeth-Amélie-Eugénie, fille de Maximilien, duc en Bavière, née le 24 décembre 1837, dont :

a. Archiduchesse Gisèle-Louise-Marie, née le 12 juillet 1856.

b. Archiduc Rodolphe-François-Charles-Joseph, prince héréditaire, prince impérial d'Autriche, prince royal de Hongrie et de Bohême, né le 21 août 1858.

c. Archiduchesse Marie-Mathilde-Amélie-Valérie, née le 22 avril 1868.

(Voir dans cet ouvrage, page 151, la notice comte de Crenneville, général, grand chambellan de S. M. l'empereur d'Autriche).



BELGIQUE



Armes : De sable, au lion couronné d'or.
Pavillon : Tricolore vertical, noir, jaune et rouge.
Décorations : Ordre civil et militaire de Léopold, fondé par Léopold Ier, le 11 juillet 1832.
Ordre pour le mérite civil, fondé par Léopold II, le 21 juillet 1867.

Famille régnante : Léopold II, Louis-Philippe-Marie-Victor, roi des Belges, né le 9 avril 1835, fils de Léopold Ier et de Louise d'Orléans, fille de Louis-Philippe, roi des Français, a épousé, le 22 août 1853, Marie-Henriette-Anne, archiduchesse d'Autriche, née le 23 août 1836, dont :

a. Louise-Marie-Amélie, née le 18 février 1858.

b. Léopold-Ferdinand-Élie-Victor-Albert-Marie, duc de Brabant, comte de Hainaut, né le 12 juin 1859.

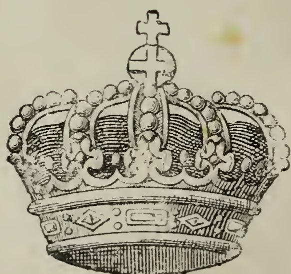
c. Stéphanie-Clotilde-Louise-Herminie-Marie-Charlotte, née le 21 mai 1864.

d. Clémentine-Albertine-Marie-Léopoldine, née le 30 juillet 1872.

Frère et sœur du roi : I. Philippe-Eugène-Ferdinand-Marie-Clément-Beaudoin-Léopold-Georges, comte de Flandre, né le 24 mars 1837, a épousé le 25 avril 1867, Marie-Louise-Alexandrine-Caroline, princesse de Hohenzollern.

II. Marie-Charlotte-Amélie-Auguste-Victoire-Clémentine-Léopoldine, née le 7 juin 1840, mariée le 27 juillet 1857 à Ferdinand-Maximilien-Joseph, empereur du Mexique, veuve le 19 juin 1867.

(Voir dans cet ouvrage, à l'appendice pour quelques familles nobles étrangères, la notice Marchot de Tombeckem.)



BRÉSIL



Armes : De sinople, à la croix potencée de gueules, bordée d'or, chargée d'une sphère armillaire d'or et environnée d'un cercle d'azur bordé d'argent et chargé de dix-huit étoiles du même.

Pavillon : Vert avec les armes de l'empire au milieu sur un fond d'or.

Décorations : Ordre impérial du Cruzeiro, fondé par Don Pedro I[er], le 1[er] décembre 1822.

Ordre de don Pedro I[er], fondé le 16 avril 1826, par le même empereur.

Ordre de la Rose, fondé le 17 octobre 1829, par don Pedro I[er].

Ordre du Christ, importé du Portugal par don Pedro I[er] et reformé par don Pedro, le 9 septembre 1843.

Ordre de Saint-Bento d'Aviz, fondé par don Pedro II, le 9 septembre 1843.

Ordre de Saint-Jacques, fondé par don Pedro II, le 9 septembre 1843.

Famille régnante : Don Pedro II de Alcantara, empereur du Brésil, né le 2 décembre 1825, successeur sous tutelle de son père don Pedro I[er], le 7 avril 1831, majeur

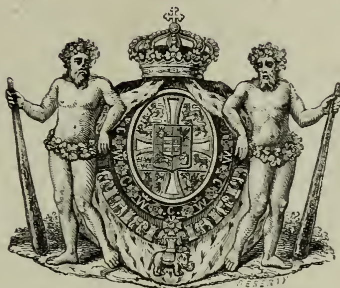
le 23 juillet 1840, marié le 4 septembre 1843 à Thérèse-Christine-Marie, née le 14 mars 1822, fille de François I[er], roi des Deux-Siciles, dont :

a. Isabelle-Christine-Léopoldine-Auguste-Michelle-Gabrielle-Raphaëlle-Gonzague, née le 29 juillet 1846, princesse impériale, mariée le 15 octobre 1864 au prince Louis d'Orléans, comte d'Eu, fils du duc de Nemours.

b. Léopoldine-Thérèse-Françoise-Caroline-Michelle-Gabrielle-Raphaëlle-Gonzague, née le 13 juillet 1847, mariée le 15 décembre 1864 au duc Louis-Auguste de Saxe-Cobourg-Gotha.



DANEMARK



Armes : D'or, semé de cœurs de gueules, à trois lions léopardés, couronnés d'azur et posés l'un sur l'autre.

Pavillon : Rouge traversé d'une croix blanche ; le pavillon de guerre se sépare en deux flammes ; le pavillon royal porte les armes du roi.

Décorations : Ordre de l'Éléphant, grand ordre civil et militaire, fondé en 1452, par Christian Ier.

Ordre de Dannebrog, civil et militaire, fondé en 1219, par Waldemar III.

Famille régnante : Christian IX, né le 8 avril 1818, a succédé au roi Frédéric VII le 15 novembre 1863 ; il a épousé, le 26 mai 1842, Louise-Wilhelmine-Frédérique-Caroline-Auguste-Julie, princesse de Danemark, née le 7 septembre 1817, fille du landgrave Guillaume de Hesse-Cassel, dont :

a. Christian-Frédéric-Guillaume-Charles, prince royal, né le 3 juin 1843, marié à la princesse Louise, fille du roi de Suède et de Norwége.

b. Alexandra-Caroline-Marie-Charlotte-Louise-Julie, née le 1er décembre 1844, mariée le 10 mars 1863 au prince Albert-Édouard de Galles.

c. Christian-Guillaume-Ferdinand-Adolphe-George, né le 24 décembre 1845, roi des Hellènes.

d. Dagmar-Sophie-Frédérique-Marie, née le 26 novembre 1847, mariée au grand-duc héritier de Russie.

e. Thyra-Amélie-Caroline-Charlotte-Anne, née le 29 septembre 1853.

f. Waldemar, né le 27 octobre 1858.



ÉGYPTE



Armes: De gueules, au croissant d'argent accosté d'une étoile d'or.

Famille régnante: Vice-roi : Ismaïl pacha, fils d'Ibrahim pacha, né le 17 redjeb 1244 (26 novembre 1816), a succédé le 18 janvier 1863 à son oncle, Saïd pacha, comme cinquième vice-roi d'Égypte.

Fils aîné du vice-roi : Mohammed Tewfik pacha, élevé à la dignité de vizir (août 1868).

Frère consanguin du vice-roi : Le prince Moustapha pacha.

Le prince Halim pacha, dernier fils de Mohammed Ali.

ESPAGNE

BOURBONS : BRANCHE CADETTE FORMÉE PAR PHILIPPE V

PETIT-FILS DE LOUIS XIV.



Armes : Écartelé, aux 1 et 4 de gueules, au château sommé de trois tours d'or, qui est de Castille; aux 2 et 3 d'argent, au lion couronné de gueules, qui est de Léon; enté en pointe d'argent, à la grenade de gueules, feuillée de sinople qui est de Grenade; et sur le tout, d'azur, à trois fleurs de lis d'or, qui est de France.

Décorations : Ordre militaire de Calatrava, fondé en 1158, par Sancho III, roi de Castille.

Ordre militaire de Saint-Jacques de l'Épée, fondé en 1170, par treize chevaliers réunis contre les Maures, approuvé par Alexandre III, le 5 juillet 1175.

Ordre militaire d'Alcantara, connu d'abord sous le nom de Saint-Jean du Poirier, fondé en 1158 par l'abbé de Fitero et un moine de Cîteaux, qui défendirent le fort de Calatrava, approuvé par Alexandre III, le 2 décembre 1177.

Ordre militaire de Notre-Dame de Montesa, fondé en 1316, par Jacques II, roi d'Aragon.

Ordre de la Toison d'Or, fondé le 10 janvier 1429, par Philippe III, duc de Bourgogne.

Ordre de Charles III, fondé par Charles III, le 19 septembre 1771.

Ordre de Marie-Louise, fondé par Charles IV, le 19 mars 1792.

Ordre militaire de Saint-Ferdinand, fondé par les Cortès du royaume, le 31 août 1811.

Ordre militaire de Sainte-Hermengilde, fondé par Ferdinand VII, le 28 novembre 1814.

Ordre américain et royal d'Isabelle la Catholique, fondé par Ferdinand VII, le 24 mars 1815.

Ordre du Mérite militaire, fondé par Isabelle II, le 3 août 1864.

Famille régnante : Roi : Don Alphonse XII, né le 28 novembre 1857.

Reine mère : Dona Isabelle II, Marie-Louise, née le 10 octobre 1830, proclamée reine d'Espagne et des Indes le 29 septembre 1833.

Voir dans cet ouvrage, à l'appendice pour quelques familles nobles étrangères, la notice de Prat y de Abadal.)



GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE

(ROYAUME-UNI DE)



Armes : Écartelé, aux 1 et 4 de gueules, à trois léopards d'or, qui est d'Angleterre; au 2 d'or, au lion de gueules enfermé dans un double trécheur fleurdelisé du même, qui est d'Écosse; au 3 d'azur, à la harpe d'or, qui est d'Irlande.

Pavillon : Le pavillon royal est la reproduction en grand des armes des trois royaumes, dont il porte l'écusson au milieu.

Décorations : Ordre de la Jarretière, établi par Édouard III, le 19 janvier 1350.

Ordre du Bain, créé par Richard II, selon d'autres par Henri IV, en 1399, modifié en 1725, 1815 et 1847.

Ordre du Chardon ou de Saint-André fondé en 1399 par Henri IV, restauré par George Ier, le 18 mai 1725.

Ordre de Saint-Patrice (Irlande), fondé par George III, le 5 février 1783.

Ordre de Saint-Michel et Saint-George, créé par George III, le 27 avril 1807, publié le 12 août 1818.

Ordre militaire de Victoria Ire, créé le 1er mai 1837 pour les Indiens indigènes;

Ordre de l'Étoile de l'Inde, créé par la reine Victoria, le 25 juin 1861.

La médaille Albert, créé par la reine Victoria, le 12 mars 1866.

Famille régnante : Alexandrine-Victoria Ire reine du royaume-uni de la Grande Bretagne et d'Irlande, impératrice des Indes, née le 24 mai 1819, fille du prince Édouard, duc de Kent, succède le 20 juin 1837 à son oncle Guillaume IV, est couronnée le 28 juin 1838; mariée le 10 février 1840 à Albert-François-Auguste-Charles-Emmanuel, prince de Saxe-Cobourg-Gotha, né le 26 août 1819, veuve le 14 décembre 1861, dont :

I. Victoria-Adélaïde-Marie-Louise, princesse royale, née le 21 novembre 1840, mariée le 25 janvier 1858 au prince royal Frédéric-Guillaume de Prusse.

II. Albert-Édouard, prince de Galles, duc de Cornouailles, de Saxe et de Rothsay, comte de Chester, lord des Iles, né le 9 novembre 1841, marié le 10 mars 1863, à Alexandra-Caroline-Marie-Charlotte-Louise-Julie, née le 1er décembre 1844, fille du roi Chrétien IX de Danemark.

III. Alice-Maud-Mary, née le 25 avril 1843, mariée le 1er juillet 1862 au prince Frédéric-Guillaume-Louis de Hesse-Darmstadt.

IV. Alfred-Ernest-Albert, comte de d'Ulster, comte de Kent, duc d'Édimbourg, né le 6 août 1844.

V. Hélène-Auguste-Victoria, née le 25 mai 1846, mariée le 5 juillet 1866, au prince Frédéric-Christian-Charles-Auguste de Schleswig-Holstein-Sonderbourg-Augustenbourg.

VI. Louise-Caroline-Alberte, née le 18 mars 1848.

VII. Arthur-Guillaume-Patrick-Albert, née le 1er mai 1850.
VIII. Léopold-George-Duncan-Albert, né le 7 avril 1853.
IX. Béatrice-May-Victoria-Féodore, née le 14 avril 1857.



GRÈCE



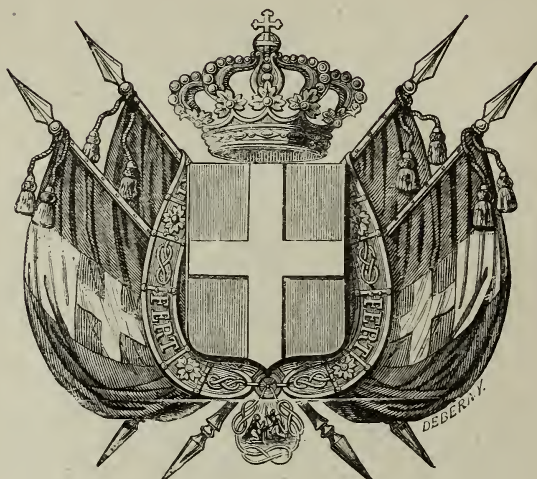
Armes : D'azur, à la croix alaisée d'argent.
Pavillon : Le pavillon royal est bleu azuré, à la croix blanche, chargée au centre des armes du Roi.
Décoration : Ordre du Sauveur, fondé en 1829.

Famille régnante : George Ier, Chrétien-Guillaume-Ferdinand-Adolphe, roi des Hellènes, de la maison de Schleswig-Holstein-Sonderbourg-Glücksbourg, né le 24 décembre 1845, a épousé, le 27 octobre 1867, Olga Constantinovna, née le 22 août (3 septembre) 1851, fille du grand-duc Constantin de Russie.

Fils : Constantin, prince héréditaire, né le 2 août 1868.



ITALIE



Armes : D'argent, à la croix de gueules, cantonnée de quatre têtes de Maures, qui est de Sardaigne ; chargée en cœur d'un écu, de gueules, à la croix d'argent, qui est de Savoie.

Pavillon : Tricolore, vert, blanc et rouge verticalement.

Décorations : Ordre de l'Annonciade, fondé en 1360, par le duc Amédée.

Ordre de Saint-Maurice et Saint-Lazare, établi en 1434 par le duc Amédée VIII, et le 27 décembre 1816 par le roi Victor-Emmanuel.

Ordre militaire de Savoie, fondé par Victor-Emmanuel, le 14 août 1815.

Ordre civil de Savoie, fondé par Charles-Albert, le 29 octobre 1831.

Ordre de la couronne d'Italie, fondé par Victor-Emmanuel II, le 20 février 1868.

Famille régnante : Victor-Emmanuel II, Marie-Albert-Eugène-Ferdinand-Thomas, né le 14 mars 1820, roi de Sardaigne le 23 mars 1849 et d'Italie le 17 mars 1861, marié le 12 avril 1842 à Adélaïde, fille de Reinier, archiduc d'Autriche, dont :

a. Clotilde-Marie-Thérèse-Louise, née le 2 mars 1843, mariée le 30 janvier 1859 au prince Napoléon, Joseph-Paul.

b. Humbert-Reinier-Charles-Emmanuel-Jean-Marie-Ferdinand-Eugène, prince royal, né le 14 mars 1844, marié le 22 avril 1868 à Marguerite-Marie-Thérèse-Jeanne de Savoie, née le 20 novembre 1851, fille du duc de Gênes.

c. Amédée-Ferdinand-Marie, duc d'Aoste, roi d'Espagne en 1873-74, né le 30 mai 1845, marié le 30 mai 1867 à Maria del Pozzo della Cisterna, née le 9 août 1847, fille du prince Charles-Emmanuel della Cisterna.

d. Marie-Pie, née le 16 octobre 1847, mariée le 6 octobre 1862 au roi Louis de Portugal.



LASCARIS COMNÈNE PALÉOLOGUE



Cette Maison est actuellement représentée par S. A. R. et I. Lascaris Ange Flave Comnène Paléologue Marie Philomène, fille adoptive du prince Jean-Antoine Lascaris Paléologue, décédé près de Turin, le 1er septembre 1874.

Ce prince était le dernier descendant mâle en ligne masculine directe de Théodore, fils d'Emmanuel II, empereur d'Orient et père de Constantin XV, dernier empereur de Constantinople.

Vers le milieu du XIIIe siècle, les Maisons Comnène, Ange et Lascaris se sont fondues dans celle des Paléologue par la personne de Michel Paléologue, empereur de Nicée. En 1262, il reprit Constantinople aux Latins et il devint la tige de dix empereurs qui occupèrent le trône de Constantin le Grand de 1262 à 1453, époque de la prise de Constantinople par Mahomet II.

De 1057 à 1185, la Maison de Comnène a donné six empereurs.

Isaac II, Ange, descendant des Comnène par les femmes, prit en 1185 la couronne de Constantinople. Sa famille la conserva jusqu'en 1204 et elle en fut dépouillée par les Croisés qui la donnèrent à Baudoin, comte de Flandre.

Théodore Lascaris, époux d'Anne Comnène Ange, fille

de l'empereur Alexis III, Ange, fut proclamé en 1206, empereur de Nicée et il fut la souche de la Maison Lascaris qui régna à Nicée de 1206 à 1262.

Le prénom de Flave toujours joint à ceux des membres de cette illustre Maison semble se rattacher à l'ancienne Gente Flavia qui a donné à l'empire Romain un grand nombre d'empereurs entre autres Constantin le Grand dont cette famille a été reconnue héritière par les empereurs d'Allemagne Frédéric III, Maximilien II, Ferdinand II, Léopold Ier et par les papes Calliste III, Pie II, Sixte IV, Innocent VIII, Léon X, Paul III, Marcel II, Pie V, Sixte V, et Pie IX.

La grande maîtrise de l'Ordre angélique Constantinien de Saint-George appartient par droit du sang à cette famille. En considération de la perte de l'Empire, les Souverains pontifes et les empereurs d'Allemagne lui ont aussi reconnu le droit d'accorder les titres de prince, de comte et de baron comme le constatent de nombreux documents qui se trouvent à Rome dans les archives secrètes du Capitole[1].

1. Le 17 mars 1876, S. A. R. Madame la princesse Marie Lascaris a daigné nommer *di suo moto proprio*, chevalier de l'Ordre angélique Constantinien de Saint-George, l'auteur de cet ouvrage. S. A. R. Madame la princesse Marie Lascaris Paléologue, *dernière descendante* et *souveraine* de la grande maîtrise de l'Ordre de Saint-George est décédée en son palais de Rome le septembre 1876.



MONACO

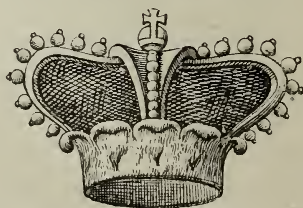


Armes : Fuselé d'argent et de gueules.
Supports : Deux moines armés.
Devise : Deo juvente.
Pavillon : Blanc aux armes de la principauté.
Décoration : Ordre de Saint-Charles, créé par le prince Charles III, le 15 mars 1858.

Famille régnante : Charles III Honoré Grimaldi, prince de Monaco, né le 8 décembre 1818, marié le 28 septembre 1846 à Antoinette-Ghislaine, comtesse de Mérode, née le 28 septembre 1828, dont :

Albert-Honoré-Charles, né le 13 novembre 1848, prince héréditaire, duc de Valentinois, grand d'Espagne de première classe.

Le prince Charles III a succédé, le 20 juin 1856, à son père Florestan Ier, né le 10 octobre 1785.



PAYS-BAS



Armes : D'azur, semé de billettes d'or, au lion couronné du même, tenant de la dextre une épée nue, de la sénestre un faisceau de flèches d'or.
Pavillon : Rouge, blanc et bleu, disposé par bandes horizontales.
Décorations : Ordre militaire de Guillaume, fondé par Guillaume Ier, le 30 avril 1815.
Ordre du Lion néerlandais, fondé par le même souverain, le 19 septembre 1815.
Ordre de la Couronne de Chêne, fondé par Guillaume II, le 29 décembre 1841.
Ordre du Lion d'or de la maison de Nassau, fondé par Guillaume III, le 29 janvier 1858.

Famille régnante : Guillaume III Alexandre-Paul-Frédéric-Louis, roi des Pays-Bas, prince de Nassau-Orange, grand-duc de Luxembourg, duc de Limbourg, né le 19 février 1817, roi le 17 mars 1849, marié le 18 juin 1839 à Sophie-Frédérique-Mathilde, née le 17 juin 1818, fille de Guillaume Ier, roi de Wurtemberg, dont :

a. Guillaume-Nicolas-Alexandre-Frédéric-Charles-Henri, prince d'Orange, né le 4 septembre 1840.

b. Guillaume-Alexandre-Charles-Henri-Frédéric, né le 25 août 1851.



PERSE



Pavillon : Le pavillon est fond blanc bordé de vert, au lion d'or et au soleil d'argent.

Décorations : Ordre du lion et du soleil. Date et fondateur : Fêt, ali Shah, 1807.

Ordre du portrait impérial qui n'est donné que de l'initiative souveraine.

Famille régnante : Shah : Nasser-ed-Din, né en 1829, a succédé en 1848 à son père Mohammed-Shah.

Fils : I. Jemin-ed-Daulé, né en 1848, lieutenant du shah dans la province de Farz (Chiraz).

II. Djilal-ed-Daulé, né en 1853, lieutenant du shah dans la province de Khorassan (Méched).

Frères et sœurs : I. Abbas-Mirza, né en 1834.

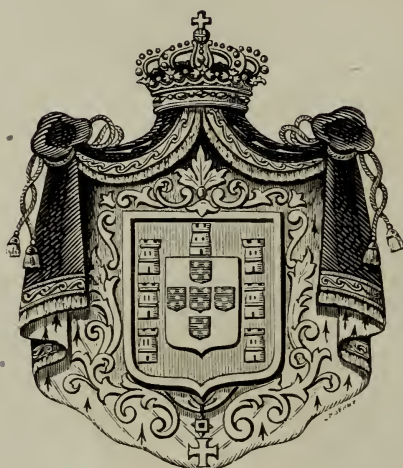
II. Izzet-ed-Daulé, née en 1837, mariée à l'intendant Eïn-ul-Mulk.

III. Abdul-Samad-Mirza, né en 1839.

IV. Azizud-Daulé, née en 1840, mariée à son cousin Amidud-Daulé.

V. Mehmed-Taghi-Mirza, né en 1842.

PORTUGAL



Armes : D'argent, à cinq écus d'azur posés en croix et chargés de cinq besants d'argent rangés en sautoir, à la bordure de gueules, chargée de sept châteaux d'or.

Pavillon : Le pavillon royal est rouge aux armes des rois; celui de guerre et de commerce, bleu et blanc aux mêmes armes.

Décorations : Ordre du Christ, fondé en 1317, par don Denis.

Ordre d'Aviz, fondé par don Alphonse Ier, le 13 août 1162.

Saint-Jacques du Mérite scientifique, littéraire et artistique. (Ordre religieux séculier jusqu'en 1789), fondé en 1177, par don Alphonse Ier. Les statuts ont été refondus par décret du 31 octobre 1862.

Ordre de la Tour et de l'Épée, fondé en 1459, par don Alphonse V, refondu le 28 juillet 1828.

Ordre de Notre-Dame de la Conception de Villa-Viçosa, fondé par Jean VI, le 6 février 1818.

Ordre de Sainte-Élisabeth, fondé pour les dames, par Jean, prince régent, le 4 novembre 1801.

Famille régnante : Louis-Philippe de Bragance et Bourbon, de Saxe-Cobourg-Gotha, né le 31 octobre 1838, roi de Portugal, le 11 novembre 1861, marié le 6 octobre 1862

à Marie Pie, fille de Victor-Emmanuel II, roi d'Italie, dont :

a. Charles-Ferdinand, prince royal, né le 28 septembre 1863.

b. Alphonse-Henri-Napoléon, duc d'Oporto, né le 31 janvier 1865.



RUSSIE



Armes : D'or, à l'aigle éployée de sable, couronnée d'or, tenant de la dextre un sceptre, de la sénestre un globe impérial du même, chargée sur la poitrine d'un écusson de gueules, au saint Michel d'argent combattant un dragon de sable.

Pavillon : Le pavillon impérial est jaune et il porte l'aigle noire à deux têtes; le pavillon de guerre est blanc à croix diagonale bleue.

Décorations : Ordre de Saint-André, fondé par Pierre Ier, le 11 décembre 1698.

Ordre de Sainte-Catherine, fondé par Pierre Ier, en 1714.

Ordre de Saint-Alexandre-Newski, fondé par Pierre Ier, en 1722.

Ordre de Saint-Georges, fondé par Catherine II, le 7 décembre 1769.

Ordre de Saint-Wladimir, fondé par Catherine II, le 4 octobre 1782.

Ordre de Sainte-Anne, fondé le 14 février 1735, par le duc Charles-Frédéric de Schleswig-Holstein.

Ordre de l'Aigle blanc, fondé en 1325, par Ladislas IV, roi de Pologne.

Ordre de Stanislas, fondé le 7 mai 1765, par le roi Stanislas de Pologne.

Érection de la Russie en empire, 22 octobre 1721 : Maison de Holstein-Got-

torp, appelée au trône du chef d'Anne Petrowna, fille de Pierre le Grand et mère de Pierre de Holstein (Pierre III), empereur, 5 janvier 1762; Catherine II, 1763; Paul Ier, 1796; Alexandre Ier, 14 mars 1801; Nicolas I, novembre 1825.

Famille régnante : Alexandre II, Nicolajevitch, empereur de Russie, le 2 mars 1855, né le 29 avril 1818, marié le 28 avril 1841 à Marie Alexandrowna, née le 16 août 1824, sœur du grand-duc de Hesse, dont :

a. Nicolas-Alexandrowitsch, grand-duc héritier, né le 20 septembre 1843.

b. Alexandre-Alexandrowitsch, né le 10 mars 1845.

c. Wladimir-Alexandrowitsch, né le 22 avril 1847.

d. Alexis-Alexandrowitsch, né le 14 janvier 1850.

e. Marie-Alexandrowna, née le 17 octobre 1853.

f. Serge-Alexandrowitsch, né le 11 mai 1857.

g. Paul-Alexandrowitsch, né le 3 octobre 1860.



SAINT-SIÉGE



Armes : Écartelé, aux 1 et 4 d'azur, au lion couronné d'or, lampassé de gueules, la patte sénestre de derrière appuyée sur un globe d'or, qui est de Mastaï; aux 2 et 3 d'argent, à deux bandes de gueules, qui est de Ferretti.

Pavillon : Le pavillon de l'Église est blanc et il porte les figures de saint Pierre et de saint Paul aux pieds de Jésus-Christ.

Décorations : Ordre du Christ, fondé en 1319, par Jean XXII.

Ordre de l'Éperon d'or (Saint-Sylvestre), fondé par Pie IV, en 1559, pour la défense du pouvoir temporel des papes.

Ordre de Saint-Grégoire, fondé le 1er septembre 1831, par Grégoire XVI.

Ordre du Saint-Sépulcre de Jérusalem, fondé en 1099, par Godefroi de Bouillon et placé sous la protection du Saint-Siége, réorganisé par Pie IX, le 24 juin 1867.

Ordre de Pie IX, fondé par Pie IX, le 17 juin 1847.

Pape : Pie IX, Jean-Marie, des comtes de Mastaï-Ferretti, né à Sinigaglia, le 13 mai 1792, archevêque d'Imola, puis créé *in petto* cardinal le 23 décembre 1839, élu pape le 16 juin 1846.

Maison de Mastaï, originaire de Crema; titrée comte par le prince de Farnèse; adjonction du nom et des armes de Ferretti par alliance.

Cardinaux : Le nombre des cardinaux composant le Sacré-Collége est fixé par les constitutions pontificales à soixante-dix, dont six cardinaux-évêques, cinquante cardinaux-prêtres et quatorze cardinaux-diacres.

(Voir dans cet ouvrage, à l'appendice pour quelques familles nobles étrangères, la notice baron de Bresciani, chambellan intime de S. S. le pape Pie IX.)



SUÈDE ET NORWÉGE



Armes : Parti, au 1 d'azur, à trois couronnes d'or, qui est de Suède ; au 2 de gueules, au lion couronné d'or, armé et lampassé d'argent, tenant une hache d'armes du même, emmanchée d'or, qui est de Norwége.

Pavillon : Le pavillon de guerre est bleu, séparé en deux flammes, traversé d'une croix jaune, avec un carré rouge à croix bleue et jaune, au coin supérieur près de la hampe.

Le pavillon de Norwége est rouge divisé en quatre carrés par une croix bleue sur fond blanc.

Décorations : Suède. Ordre du Séraphin, fondé en 1260, par Magnus Ier, renouvelé en 1748, par Frédéric Ier.

Ordre du Glaive, institué en 1748, par Frédéric Ier.

Ordre de l'Étoile polaire, fondé par Frédéric Ier, le 28 avril 1748.

Ordre de Wasa, fondé par Gustave III, le 29 mai 1772.

Norwége : Ordre de Saint-Olaf, créé par le roi Oscar, le 21 août 1847.

Famille régnante : Oscar II, né le 21 janvier 1829, roi de Suède et de Norwége, marié le 6 juin 1857 à Sophie-Wilhelmine-Marianne-Henriette, née le 9 juillet 1836, princesse de Nassau, dont :

a. Oscar-Gustave-Adolphe, duc de Vermland, né le 16 juin 1858.

b. Oscar-Charles-Auguste, duc de Gotland, né le 15 novembre 1859.

c. Oscar-Charles-Guillaume, duc de Vestrogothie, né le 27 février 1861.

d. Eugène-Napoléon-Nicolas, duc de Nerike, né le 1er août 1865.



SAN MARINO (SAINT-MARIN)



Armes : D'azur, à trois rochers au naturel, surmontés chacun d'une tour de même et trois panaches de pourpre hissant des tours.

Décorations : Ordre équestre de Saint-Marin, fondé le 13 août 1859, par le Conseil souverain, sous la régence de Julien Belluzi et de Michel Ceccoli.
Médaille du Mérite civil et militaire.

Superficie : 68 kilomètres carrés.

Population : 9,000 habitants.

Capitale : SAINT-MARIN, sur une montagne, à 225 kilomètres N. de Rome; 7,000 habitants.

Armes : D'argent à quatre pièces de canon de sable, 2 et 2.

SERRAVALLE, village visité des touristes.
Armes : D'or, à trois serres de vautour de sable, 1 et 2.

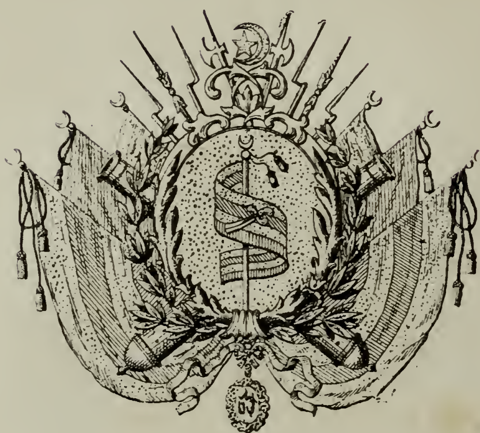
BORGO (LE), sur le mont Titan, sommet de l'Apennin.
Armes : D'argent, à la montagne de sable sommée d'une croix.

Gouvernement : La République de Saint-Marin est gouvernée par un Sénat composé de soixante membres et que président deux gonfalonniers élus pour trois mois.

Historique : Saint-Marin doit son origine à un tailleur de pierres dalmate nommé Marino, qui se retira au VIe siècle dans cet endroit pour se consacrer à la prière. Sa réputation de sainteté attira autour de son ermitage des personnes dont le nombre s'accrut bientôt au point de former une ville.

L'indépendance des habitants fut toujours respectée et elle dut son affermissement à l'obscurité dans laquelle ils se maintinrent. César Borgia leur imposa un gouverneur, et Alberoni envahit leur territoire en 1739 ; mais toujours leur soumission ne fut que passagère. En 1797, Bonaparte, premier Consul, fit proposer à la République de Saint-Marin un agrandissement de territoire qu'elle refusa. Sous l'Empire, elle resta nominalement indépendante et elle fut enclavée dans le département du Métaure du royaume d'Italie.

TUNIS



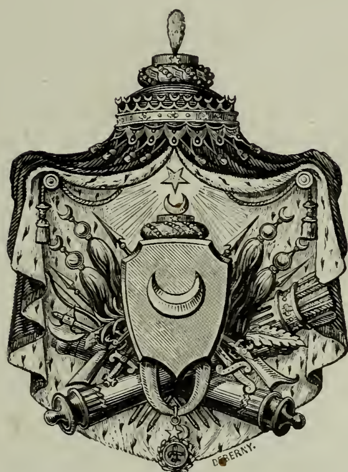
Armes : De gueules, à l'étoile d'argent.
Pavillon : Le pavillon de guerre de Tunis est rouge, avec l'étoile Saturne au milieu.
Décorations : Ordre du Nichan Iphtikar, fondé en 1844, par Ahmed-Bey.
Ordre de El Emen, fondé en 1860.
Médaille militaire, fondée en 1856, après la guerre de Crimée.
Médaille militaire, fondée en 1864, après l'insurrection de la régence.

Famille régnante : (Dynastie Hossein). Bey. Mohammed-el-Sadak, monté sur le trône en 1859.

Bey du camp : Sidi Ali, prince héritier.

Premier ministre et ministre des affaires étrangères : Général Khérédine.

TURQUIE



Armes : De sinople, au croissant d'argent.

Pavillon : Le pavillon du sultan est à bandes horizontales, vertes et rouges. Les autres pavilons sont rouges avec un croissant blanc au milieu.

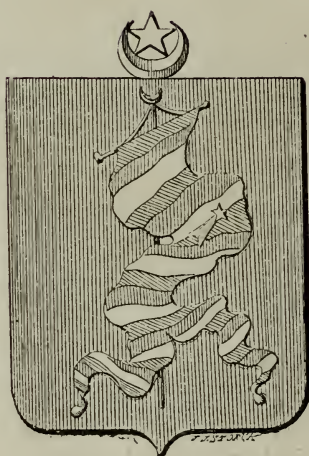
Décorations : Ordre impérial du Medjidié, fondé par le sultan Abdul-Medjid, en août 1852.

Ordre du mérite, fondé par le sultan Mahmoud II.

Ordre d'Osmanié, fondé en 1861 par le sultan Abdul-Aziz-Khan.

Dynastie d'Osman, sultan d'Iconium, 1299. — Conquête de Constantinople 1453.

Famille régnante : Sultan Abdul-Ámid-Khan, empereur, né le 16 chabân 1258 (22 septembre 1842), 34e souverain de la famille d'Osman et 31e depuis la prise de Constantinople, monté sur le trône en 1876.



ARMORIAL SPÉCIAL
DE FRANCE

ABBADIE DE BARRAU (D')

COMTE DE CARRION DE CALATRAVA.



Armes : D'argent, à une bande d'azur, chargée de trois étoiles d'argent et accompagnée en chef et en pointe d'un lion passant :
Couronne : De comte.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

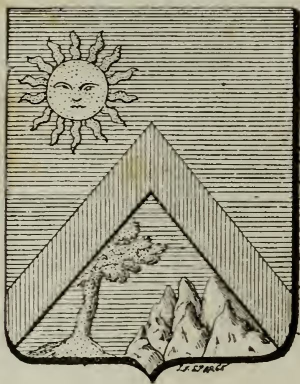
Cette famille est actuellement représentée par : Bernard-Gabriel-Xavier d'Abbadie de Barrau, comte de Carrion de Calatrava, conseiller général, député du Gers ; au château de Castex, près Monguilhem (Gers) ; François-Adrien, frère cadet, demeurant à Imphy (Nièvre) ; François-Charles, frère puîné, demeurant à l'île Maurice.

ABRIC DE FENOUILLET

SEIGNEUR DE L'HOM, BOMPÉRIER, FENOUILLET
ET AUTRES LIEUX.

EN LANGUEDOC.





Armes : D'azur, au chevron cousu de gueules, accompagné en chef à dextre d'un soleil d'or et en pointe d'une montagne à six coupeaux d'argent adextrée d'un arbre d'or.
Couronne : De marquis et de comte.
Supports : Deux lions.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Maurice Abric de Fenouillet rendit hommage au roi, le 23 décembre 1776, pour les seigneuries de Fenouillet et de l'Hom; il reçut en don, par arrêt du conseil du roi en date du 26 janvier 1779, moyennant une redevance annuelle d'un éperon d'or, plusieurs

terres appartenant à Sa Majesté et situées dans la baronnie de Meyrueis en Languedoc.

Membres décédés : Charles Abric, seigneur de Bompérier; Jean Abric, seigneur de l'Hom, Fenouillet, Bompérier et autres lieux; Maurice Abric de Fenouillet, seigneur de l'Hom; Jean-François-Maurice Abric de Fenouillet; Anne-Pierre-Augustin-Maurice Abric de Fenouillet, père, mort le 3 décembre 1862.

Membres actuels : Xavier-Marie-Léonce-Maurice Abric de Fenouillet, chef de la famille, marié, en 1861, à Marie-Eugénie-Louise de Miravail.

De ce mariage : Jeanne-Marie-Marguerite, née le 4 octobre 1862; Victor-Adolphe-Maurice, né le 17 janvier 1866; Léonce-Marie-Camille, né le 10 août 1872.

Mère : Madame veuve Abric de Fenouillet, née Calvairac de Lafage.

Alliances : De Villette, Méjean du Luc, Angliviel de Labaumelle, Dupuy-Montbrun-d'Aubignac, de Picaper de Cantobre, de Carle, Lesage du Pin, de Chamballan de Boylesves, Reilhan de Fontenille, Calvairac de Lafage, de Miravail.

Résidence : Fons, par le Pompidou (Lozère).

AGNIÈRES (Bouton d')

EN ARTOIS.



Armes : D'azur, à la croix potencée d'argent.
Timbre : L'écu sommé d'un tortil, surmonté d'un heaume d'argent, grillé, liséré, couronné d'or, fourré de gueules, assorti de ses lambrequins.
Supports : Deux lévriers au naturel, la tête contournée.
Cri de guerre : Ailleurs et jamais!
Devise : Les souvenirs tuent Bouton.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Ancienne famille d'Artois dont plusieurs membres se distinguèrent aux Croisades, particulièrement à la première. (Voir *la Noblesse de France aux Croisades,* par P. Roger.)

Outre la seigneurie d'Agnières dont elle porte le nom et qui relevait du château de Béthune, elle a possédé les grands fiefs et les hautes seigneuries d'Épernay, du Cigne, de la Sauvagerie, de la Bouvry, de Nœux et de la Bourdonneraye.

Plusieurs historiens et généalogistes héraldistes font remonter

cette maison de chevalerie au duc de Bourgogne, Jean Bouton, dit Jean sans Peur. (V. d'Hozier, pages A, 932, B, I, 1119, C, II, 4, 170, 165; p. IV, 523; p. 61, 70, 206 et 208.)

D'après des traductions autorisées, la famille Bouton d'Agnières serait une branche de celles de Bouton de Chamilly et de Bouton de Chantemerle, originaires de Picardie, de Bourgogne et d'Artois.

L'on donne pour origine de son cri de guerre, cette légende : Bouton, premier du nom, s'écria en Palestine : Allons *ailleurs*, c'est-à-dire là où l'on se bat, et *jamais* je ne reculerai, *jamais* je ne serai lâche.

Quelque temps après, un de ses trois fils ayant été tué glorieusement en repoussant les infidèles, Jean Bouton en mourut de chagrin, de là cette devise : *Les souvenirs tuent Bouton.*

Honneurs : Plusieurs membres au Parlement d'Artois, des échevins, un chevalier (1805) et un officier de la Légion d'honneur.

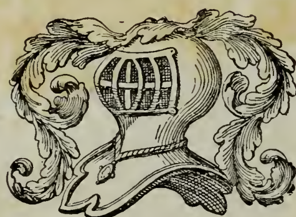
Cette famille a pour représentants : 1° M. le docteur Constant-Éloi Bouton d'Agnières, chef actuel, officier supérieur de santé en retraite, officier de la Légion d'honneur, décoré des médailles de Crimée, d'Italie, croix des ambulances, etc., demeurant à Neuilly-sur-Seine ;

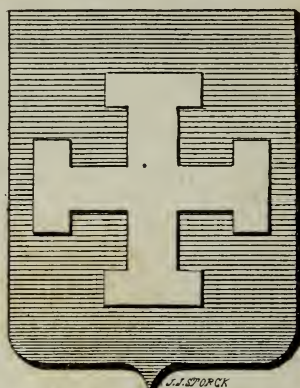
2° Aimé-Éloi-Constant d'Agnières, fils du précédent, membre de plusieurs Académies, Instituts et Sociétés savantes, Président d'honneur des Pupilles de France (1870-1871) et de la société des Sauveteurs d'Elbeuf, lauréat, croix de bronze, des ambulances, Metz 1870, titulaire de la médaille des volontaires, 1870-1871, Chevalier sauveteur de Marseille, d'Italie et de Bretagne, etc., Membre dignitaire major de l'Institut, dit ordre de Saint-Sauveur, M. R. J. R. et Malte, membre de la société d'Archéologie de France, de celle des langues romanes, de l'Association des poëtes de France, officier au 20e régiment de l'armée territoriale de la Seine, etc. ; père de : *a.* Hugues-Adhémar-Éloi d'Agnières ; *b.* Éloise-Edmée-Yolande d'Agnières ;

3° Alfred, propriétaire à Lille, frère, et 4° Rosa, sœur du chef de la famille.

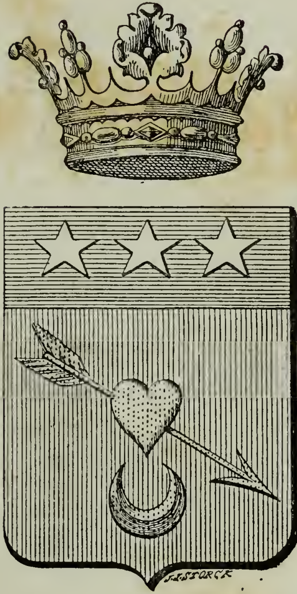
Auteurs à consulter : d'Hozier; La Chesnaye des Bois; P. Anselme et P. Ménestrier; *Histoire des Croisades,* par P. Roger;

Gourdon de Genouillac; Bachelin-Deflorenne; vicomte de Magny; Ch. Poplimont; *Archives de la Légion d'honneur*, par Glaë-ser, 1864; *l'Art héraldique*, à Paris, chez Charles Osmont, 1672; *Histoire des Charitables de Saint-Éloi*, Arras, 1789; etc.





ALLARD (D')



Armes : De gueules, au cœur d'or traversé par une flèche de même posée en bande, soutenu par un croissant de même, au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'argent.
Couronne : De marquis.
Au bas de l'écu : Les croix de Saint-Louis et de la Légion d'honneur.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Le marquis de la Mazelière était le bisaïeul du chef actuel de la famille. — L'aïeul paternel de ce dernier était seigneur et châtelain de Theüs. Il s'était distingué dans ses fonctions administratives et particulièrement dans les armées royales où il avait un commandement supérieur.

Sa famille maternelle était originaire d'Embrun (Dauphiné). Le frère germain de sa mère, M. d'Anthoine de Saint-Joseph, avait

épousé une demoiselle Clary, sœur germaine des reines de Suède et d'Espagne.

Chef actuel de la famille : Louis d'Allard, capitaine en retraite, neveu d'Anthoine.

Ouvrages à consulter : *État présent de la noblesse francaise,* par M. Bachelin-Deflorenne, 4e édition ; *la France héraldique,* par Ch. Poplimont ; *l'Annuaire de la noblesse,* par Borel d'Hauterive, 30e année.

Résidence : Sa villa à Nice (Alpes-Maritimes).

ALMONT (Vicomte d')

Armes : D'azur, à la fasce d'or, chargée d'une molette de gueules et accompagnée de trois roses d'argent.
Couronne : De comte.
Supports : Deux licornes ou deux lions.
Devise : « Honor et fides. »

SOMMAIRE HISTORIQUE.

La famille d'Almont, originaire de Bretagne (1200), s'établit dans l'Orléanais, le Blaisois, le Berry et en Champagne.

Comme le constate un procès-verbal du temps, ses plus anciens titres ont péri dans les guerres qui ont désolé le pays situé entre Pithiviers, Étampes et Paris.

La filiation sur preuves authentiques n'a pu être dressée qu'à partir de Jean d'Almont vivant au XV[e] siècle, quoique ses ancêtres possédassent le fief de Varennes, commune de Barville en Beauce.

I. Jean, chevalier d'Almont, premier du nom, écuyer, seigneur d'Almont, de Doueis, etc., vivait noblement au milieu du XV[e] siècle en son manoir à Erceville.

II. Le 16 octobre 1534, Jean d'Almont, deuxième du nom, partagea avec son beau-frère les biens de la succession paternelle.

III. Léon d'Almont, capitaine de cent arquebusiers à cheval, fut maintenu dans sa noblesse par arrêt du 20 août 1556.

IV. Lancelot d'Almont, vicomte de Saint-Just en Berry, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances de S. M., servit contre les ligueurs comme lieutenant du maréchal de la Châtre, qui lui donna, par lettre du 8 octobre 1615, l'ordre de s'emparer, au nom du roi, du château-fort de l'Ile, près Lignières en Berry.

V. René d'Almont, écuyer, seigneur de Beaudreville, né en 1625, capitaine de cavalerie, mourut le 3 avril 1700. Il fut inhumé dans la chapelle de Saint-Jacques de l'église de Salbris, qui servit jusqu'en 1789 de sépulture à la famille d'Almont dont les armes figurent encore à la voûte.

VI. Charles d'Almont, chevalier, seigneur d'Almont et du Thou,

né le 11 décembre 1669, capitaine au régiment d'Humières, fut maintenu dans sa noblesse de race par arrêt de la cour des aides de Paris du 13 décembre 1718. Il mourut le 27 août 1730.

VII. Charles d'Almont, chevalier, seigneur d'Almont, du Thou, de Méants; etc., né au Thou le 10 novembre 1706, lieutenant au régiment royal de cavalerie, mourut le 17 novembre 1747.

VIII. Charles, vicomte d'Almont, chevalier, seigneur du Thou, de Chezeau et de la Motte-Pierrefitte, né au Thou le 10 janvier 1747, chevalier de Saint-Louis, garde du corps du roi. Jeté dans les prisons de la Terreur, il mourut le 27 décembre 1796.

IX. Louis-Théodore, vicomte d'Almont, né à Romorantin, le 29 décembre 1791, décédé le 6 juin 1868.

Honneurs: Un grand nombre d'officiers de tous grades et des magistrats distingués.

Fiefs, Seigneuries: Almont, Beaudreville, Bierville, Chambon, Épiney, Saint-Just, Thou, etc.

Alliances: Budé, Jaucourt, Desalles, Gesvres, Entragues, Laporte, Letellier, Bruslard-Genlis, Luillier, Ailly, Auteuil, Gordon, Chamblay, Choiseul, Pressac, etc.

Représentants actuels : 1° Frédéric-Théodore, chevalier, vicomte d'Almont, chef actuel du nom et des armes, marié à Élisa Pénigault-Bonneau, dont : Marguerite et René.

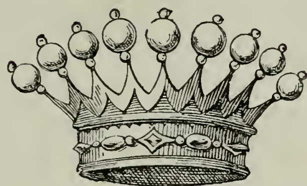
2° Rodolphe, chevalier, baron d'Almont, marié à Marie Chenu de Corgy dont : Joseph et Marie-Jeanne, mariée à Charles de Mauvise, ex-capitaine aux mobiles d'Indre-et-Loire.

Auteurs à consulter : d'Hozier, La Thaumassière, manuscrits d'Hubert, bibliothèque d'Orléans, *l'Ouest aux Croisades*, La Chesnaye des Bois, de Courcelles.

Résidence: Château de la Servanterie, commune de Quincy (Cher).

AMADE (Baron d')

EN NORMANDIE.





Armes : D'argent, au lion de sable armé et lampassé de gueules, au chef cousu d'azur, chargé de trois besants d'argent.
Couronne : De comte.
Supports : Un lion à sénestre, une licorne à dextre.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Cette ancienne famille est originaire de la Normandie. Elle s'établit dans la Guienne au XVe siècle, et elle se divisa en deux branches : l'une alla se fixer à Castillon, près de Saint-Émilion et de Libourne, l'autre à Castel-Sarrazin, Auch, Grenade et le Quercy.

Elle a possédé le fief de Joye, situé près de Montech, et elle possède aujourd'hui la baronnie des Barayroux, à proximité de Négrepelisse (Tarn-et-Garonne).

Représentants actuels : La famille d'Amade, qui a fourni plusieurs hommes marquants, des officiers supérieurs, des prêtres, des magistrats et des intendants militaires, est représentée par : 1° d'Amade, Stéphane, propriétaire, baron des Barayroux, sans enfants.

2° D'Amade, Adolphe, sous-intendant militaire de première classe, marié en premières noces à Mlle Marie de Ricaumont dont : Albert, élève à Saint-Cyr.

En secondes noces à Mlle Augusta de Celléry d'Allens, dont : Bernard et Jeanne.

Alliances : De Faudoas, de Soubiranne, de Boscredon, Delpech de Saint-Guilhem, de Moynier, de Montbrun, de Mories, de Ricaumont, de Celléry d'Allens, etc.,[1].

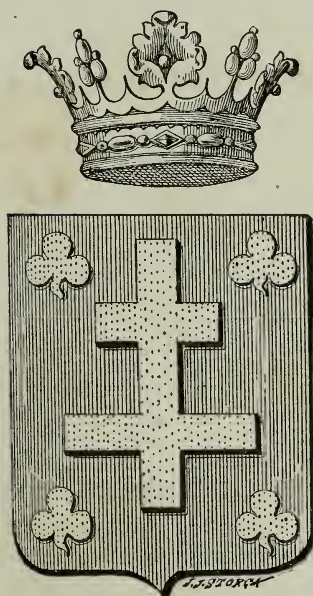
Auteurs à consulter : De Magny, le vicomte de Gennes, La Chesnaye des Bois, Bremond, etc.

1. Le nom de cette famille varie dans les actes et dans les documents qui la concernent. Elle est portée sous les dénominations de Damade, Amade et d'Amade indifféremment.

AMEDOR (D')

MARQUIS DE MOLLANS, BARONS DE CHEMILLY.

BOURGOGNE, FRANCHE-COMTÉ, CHAMPAGNE.



Armes : De gueules, à la croix patriarcale d'or, cantonnée de quatre trèfles de même métal.

Couronne : De marquis pour la branche aînée, de comte pour la branche cadette.

Cimier : Un lion issant, armé et lampassé de gueules.

Supports : Branche aînée, deux lions de même, l'un rampant, l'autre passant ; Branche cadette, un lion de même, rampant, et un sauvage armé de sa massue (emprunté aux armes de Lavaux).

Devise : « Cunctis mens aurea » (Allusion au nom patronymique).

Fiefs et seigneuries : Baudoncourt, Mollans, Chemilly, Poncey, Arroz, Bourguignon, Grattery, Saint-Walbert, Oisilly, Piépape, Tourans, Rougeau, Saint-Gand, etc.

Alliances : Saint-Seignes, Le Terrier, de Salins, de Buade, de Trestondan, de Brissac, Petit de Frettes, de Patornai, de Rozen, Planta de Wildenberg, de Lavaux de Vrécourt, de Guitaut, de Dormy, de Duchaylar, Millet de Chevert, de Ferrier du Châtelet, de Hédouville, etc.

Honneurs : Un Maître du sacré palais, cardinal sous Urbain VIII ; un chevalier par création du roi d'Espagne, Philippe IV, en 1629 ; un capitaine de cinquante hommes d'armes, en 1674 ; une abbesse des bénédictines de Besançon ; un chanoine du chapitre noble de Gigny; des chevaliers de Malte et de Saint-Louis, quatre dames de la croix étoilée, des chanoinesses de Salles, de Neuville, etc.

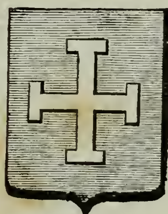
Membres décédés : Joseph-Laurent d'Amedor, marquis de Mollans, baron de Chemilly, etc., chevalier de Saint-Louis, colonel du régiment du roi, décédé à Bâle en 1815, à son retour d'émigration ; Charles-Clément d'Amedor, marquis de Mollans, etc., chevalier de Saint-Louis, ancien page de S. M. le roi Louis XVI, chambellan de l'empereur d'Autriche, chef d'escadron aux cuirassiers de Hohenzollern, etc., décédé en 1836, au château d'Amblans, près Lure (Haute-Saône) ; Charles d'Amedor, marquis de Mollans, décédé en 1855, au château d'Amblans; Edouard d'Amedor, comte de Mollans, décédé en 1855, au château d'Amblans.

Membres actuels : Branche aînée : Charles d'Amedor, marquis de Mollans; Meinrad d'Amedor, comte de Mollans (frères). Domicile : château d'Amblans. — Branche cadette : Gustave d'Amedor, comte de Mollans, officier de la Légion d'honneur, colonel du 70e régiment d'infanterie, marié en 1848 à Coraly de Simony, dont il a : Henry d'Amedor, vicomte de Mollans.

Domicile : Château de Villegusien (Haute-Marne).

Auteurs à consulter : D'Hozier (*Indicateur nobiliaire*), La Chesnaye des Bois (*Dictionnaire généalogique,* tome Ier) ; Chazot de Nantigny (*Tablettes généalogiques,* tome IV); *Recherche de la noblesse de Champagne* (vol. de supplément) ; *Catalogue des gen-*

tilshommes reçus aux états de Bourgogne; Waroquier de Combles (*Armorial de la noblesse*) ; de Courcelles (*Dictionnaire de la noblesse de France*) ; le comte de France d'Hœsecques (*Souvenirs d'un page sous Louis XVI*) ; Pages de la chambre (1786-87, 1788-89). Archives domestiques.

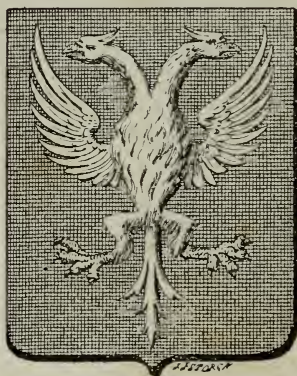


AMPHERNET (D')

ENFERNET, ANFERNET, AMPHERNET (CHEVALIERS, MARQUIS, COMTES ET BARONS D')

NORMANDIE, BRETAGNE, VERSAILLES.





Armes : De sable, à l'aigle éployée d'argent becquée et membrée d'or.
Couronne : De marquis, comte, vicomte, baron.
Supports : Deux licornes.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Maison d'ancienne chevalerie, en Normandie, qui a fourni un compagnon de Guillaume le Bâtard, à la conquête d'Angleterre, en 1066 (Chevillard); un chevalier croisé sous les murs de Saint-Jean-d'Acre (1191) (musée de Versailles); un vicomte de Vire en 1254 (charte originale aux archives de la Manche); un des princi-

paux officiers de Duguesclin, quand le connétable organisait contre les Anglais, dans le château de Vire, le plan de résistance offensive qu'il devait victorieusement inaugurer, peu de temps après, en leur infligeant la défaite de Pontvallain, ce fut le prélude de leur expulsion complète du sol français. — Guillaume d'Amphernet, chevalier, seigneur de la baronnie de Vassy, en 1398, chambellan du roi, seigneur de Saint-Vigor-des-Monts, de Tracy, faisait fortifier son château de Tracy pour protéger Vire et les pays voisins contre les Anglais, lettre de Charles VI, du mois de juillet 1385 (Archives de la rue du Chaume). Plusieurs chevaliers de la même maison défendent le sol national contre l'étranger sous Charles VI et sous Charles VII. Quatre d'entre eux sont prisonniers à Londres. — Un gouverneur du château et de la vicomté de Vire, en 1499, — quatre seigneurs de la même famille suivaient Louis XIII dans ses guerres de La Rochelle, un d'eux y est tué. — Les services militaires ont été, depuis les temps les plus reculés, permanents dans cette famille qui, encore à la veille de la Révolution, de 1748 à 1789, voyait neuf ou dix de ses membres se grouper dans tous les grades de l'armée, autour de cette monarchie séculaire à laquelle la France devait son existence et sa gloire. Sa chute qui était en même temps la ruine de l'ordre social et de la civilisation, suscita de nombreux dévouements qui enfantèrent les armées royales de la Vendée et de la Bretagne dans lesquelles servirent plusieurs d'Amphernet en qualité d'officiers supérieurs; trois d'entre eux y périrent à la suite des désastres de Quiberon et des conférences de la Prévalais.

Honneurs : Anthoine, marquis d'Amphernet, le comte d'Amphernet, le vicomte, la vicomtesse, le chevalier d'Amphernet de Pontbellenger reçurent les honneurs de la Cour (1784-1786-1789, *Mercure de France* et preuves du cabinet du Saint-Esprit).

Fiefs, terres titrées : La famille d'Amphernet possédait de nombreux fiefs dont plusieurs étaient mouvants de la Couronne et à ce titre ils donnaient lieu à des aveux au roi. On trouve un grand nombre d'aveux en 1371 et dans les siècles suivants concernant les fiefs d'Enfernet, Montchauvet, Arclais, Saint-Clos, Avangour, Saint-Regnoult, Genestest, Brécey, Chancé, Boucé, Touchet, Busson la

2

Riolière, Pontbellenger, Montbray, Pont-Farcy, la Tourelle, Cellan, Gadencourt, Viré, et Verdun, Tracy, la Neufville près Vire, Saint-Vigor-des-Monts, Morigny, Paluel, Vautirel, Montfort, Gouerguesson en Vassy, Fontenermont, Saint-Pierre-la-Vieulle, Tourreville-la-Berseresse, Vassy, Bernière, Saint-Arnould, Campagnolles, Bois-Hellen, Chaulieu, Seygrie, la Gallonnière, Guesdonnière, Sainte-Marie-des-Monts, Mesnil-Patrix, Mesoncelle, la Graverie, Aspres, Renneville, Beaumanoir, le Quesnay, Cures, la Barre, Contrebis, Montebis, Bures, Ruilly, Grégo, Laz, La Roche, Curru, Trévarez, Kermadéoua.

La famille a obtenu, pour services militaires, deux érections de fiefs en terres titrées, Montchauvet et Arclais-Brécey. Elle a porté, dans ses deux branches, d'abord les titres de chevalier, messire, monseigneur, haut et puissant seigneur. Dès 1398, elle possédait la baronnie de Vassy, portait les titres de barons d'Amphernet, barons de Pontbellenger, barons de Montbray et de Pont-Farcy, barons de Montchauvet et Arclais, barons de Gontrebis et de Montebris, barons de Brécey; plus tard ceux de marquis d'Amphernet depuis le milieu du XVIIe siècle; de comtes et vicomtes d'Amphernet de Pontbellenger, avant la révolution de 1789.

Alliances : La famille d'Amphernet a eu des liens de parenté par ses alliances avec des familles chevaleresques et historiques de France, notamment avec les d'Argouges, Gaalon, Bacon, Fontenai, Pontbellenger, Vassy, Harcourt, Montgommery, Belloy, veuve d'un de Choiseul, Montécot, Guernon de Ranville, Colbert de Chabanais, de Vrigny, de Malherbe. Elle prenait alliance dans la famille de Canonville de Raffetot à l'époque où cette dernière famille s'alliait elle-même à celle des Grammont par le mariage du marquis de Raffetot avec Henriette de Grammont, sœur du comte de Guiche, fameux à la Cour de Louis XIV.

La famille d'Amphernet s'est alliée dans les temps plus modernes avec les du Gretz de Mont, Saint-Père, Pescow de Cherville, du Bot du Grégo, de Madec, d'Angerville, Quesnel de la Morinière, de Broyes, du Fresne de Virel, du Boisberthelot, Robert de Saint-Vincent, Noël de Lesquernec, de Montifault, de Solminihac.

Représentants actuels : Le marquis d'Amphernet de Pontbel-

lenger, en Normandie, est chef de nom et d'armes de cette famille, qui est aussi représentée en Bretagne et à Versailles.

Ouvrages à consulter : Réforme de Montfaut (1461), où figurent 1019 familles nobles normandes dont 32 seulement sont chevaleresques; c'est un chevalier sur 32 nobles. Messire Michel d'Amphernet, seigneur de la Neufville, y figure comme chevalier; Dom Caffiau, dont l'*Armorial* ne mentionne que les familles connues avant 1400; Dom Villevielle, Dom Morice, de la Roque (*Histoire de la maison d'Harcourt*); Père Anselme (*Grands Officiers de la couronne*); Chamillart; du Tillet; de Merle; Chevillart; La Chesnaye des Bois; d'Hozier; Chérin (*Preuves de Cour*, cinq d'Amphernet ont obtenu ces honneurs); Saint-Allais; Lainé (*Dictionnaire véridique*); Milleville; Guérin de la Grasserie, Courcelles, Waroquier de Combes, Courcy; Boudin; de Lanbrière; Borel d'Hauterive; nombreux manuscrits de famille, Archives de la rue du Chaume et de la rue Richelieu; archives normandes[1].

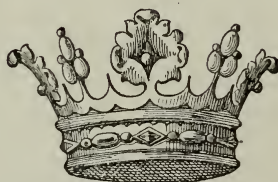
1. Richard d'Amphernet, chambellan de Charles V, en 1366, avait été, en 1346, à la bataille de Crécy, armé chevalier par Philippe VI, aïeul du roy Charles V.

Le même Richard d'Enfernet, chevalier, reçut cinq blessures graves en défendant vaillamment la ville de Vire, en 1363. Il fut conduit en captivité au fort d'Aulnay-sur-Odon par les Anglais, qui exigèrent qu'il payât pour sa rançon 920 royaux d'argent comptant, 18 aulnes de drap, six barriques de vin, un certain nombre de plats de valeur et des fourrures de menu-vair. (Extrait d'un arrêt du parlement de Rouen du 12 janvier 1366. — Archives nat., sect. jud.).

ANCELIN DE SAINT-QUENTIN

ET DE LA GARDE (MARQUIS).

SAINTONGE ET AUNIS.





Armes : De gueules, au lion d'or, armé et lampassé d'azur.
Timbre : Un casque d'argent.
Couronne : De marquis.
Supports : Deux léopards.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Ancienne famille qui a porté le titre de haut et puissant seigneur.

Membre décédé : Louis-Henri-Auguste Ancelin de la Garde, dernier représentant mâle de sa branche.

Représentants actuels: Charles-Louis-Marie, marquis Ancelin de Saint-Quentin de qui sont issus : Eugène-Louis-Marie, comte Ancelin de Saint-Quentin, Albert-Marie, vicomte Ancelin de Saint-Quentin, Angèle-Marie-Henriette Ancelin de Saint-Quentin.

Honneurs : Gentilshommes de la chambre du roi, officiers de sa Maison, chevaliers de Saint-Louis.

Fiefs et seigneuries : Saint-Quentin, Bernessard, Gémozac, la Garde-aux-Valets, la Mauvinière, Cadeuil, Chambon, Angoute, le Passage-Voutron, Savigné, Mazerolles, Tanzac, Givrezac... etc., etc.

Alliances principales : de Montgaillard, de Saint-Mathieu des Touches, de Guist des Landes, de Mariol, de Melun-Maupertuis, de Mazières, d'Aiguières, de Goubert, de Saint-Pierre, de Convidou (ancienne famille régnante du royaume d'Irlande), de Vasselot de la Chesnaye, de Feugré, de Vassal-Montviel, de Pierrebrune.

Résidence : Périssac par Saint-Genis-de-Saintonge (Charente-Inférieure).

AOUST DE ROUVÈZE

VIVARAIS.

Armes : De gueules, au lion d'or tenant dans sa dextre trois épis de même.
Timbre : Heaume montrant cinq grilles.
Supports : Deux lions.
Devise : « Semper Augustus. »

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Famille d'ancienne noblesse, originaire du Vivarais. Le grand-père des membres actuels était garde du corps de Monsieur, frère de Sa Majesté Louis XVI.

Représentants actuels : Gaston Aoust de Rouvèze, capitaine de cavalerie, chef de nom et d'armes.

Alphonse Aoust de Rouvèze.

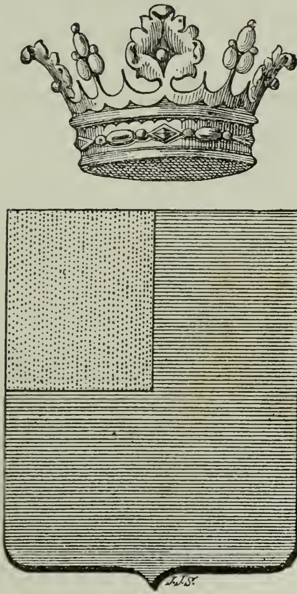
Honneurs : Un receveur des tailles, conseiller du Roi en 1711 en Vivarais, etc., etc.

Seigneuries : Seigneur de Rouvèze et co-seigneur de Saint-Vincent, en 1774, en Vivarais.

Résidence : Pontgouin (Eure-et-Loir).

ARCES (Marquis d')

EN DAUPHINÉ.



Armes : D'azur, au franc-quartier d'or.
Couronne : De marquis.
Devise : Le tronc est vert et les feuilles sont arces.
Cri de guerre : Charité d'Arces.

Membres décédés : Marquis d'Arces, décédé à Moirans, le 12 mai 1872, fils du marquis d'Arces, ancien capitaine de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, et de la marquise d'Arces, née Isabelle van Haeften de Nimègue, dont le père était président des États généraux de Hollande.

Membres actuels : Marquise d'Arces, née de Révol, à Moirans (Isère), à la Guillonnière. Cinq enfants : 1° Louis, marquis d'Arces,

chef de nom et d'armes, marié à Mlle Marie de Monteynard, demeurant au château de Blanchelaine à Mercurol (Drôme); dont quatre enfants; un garçon et trois filles.

2° Guifrède d'Arces;

3° Marquise de Chaumont;

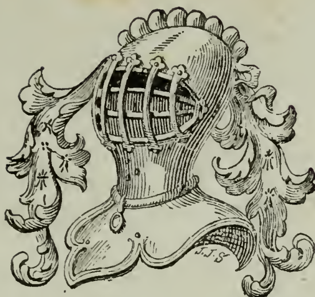
4° Louise d'Arces, religieuse de Saint-Vincent-de-Paul;

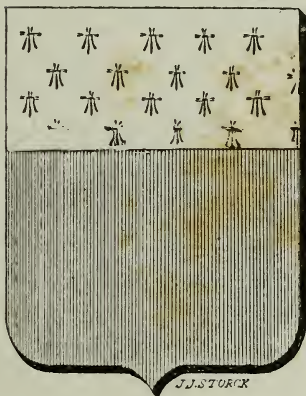
5° Mme Passerat de la Chapelle.

Alliances : Bérenger, Beaumont, du Terrail, Avalon, d'Oraison, Chabrillan, Monteynard.

Auteurs à consulter : Guy Allard, Chorier, d'Hozier, La Chesnaye des Bois, Rochas, la Batie.

ARRAS (D')





Armes : De gueules au chef d'hermine.
Couronne : De comte.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

La famille d'Arras est une branche cadette de l'illustre maison de Béthune, issue des anciens comtes souverains d'Artois. Le duc de Sully et le cardinal de Béthune, régent d'Écosse, étaient de cette famille.

La maison de Béthune a contracté des alliances avec la famille royale de France, les empereurs d'Allemagne, les rois d'Angleterre, de Castille, les archiducs d'Autriche, etc.

Albéric de Béthune, châtelain d'Arras en 1036, frère de

Robert Ier, de Béthune, dit Faisseux, est l'auteur de la branche d'Arras.

Vagon d'Arras est un des chevaliers qui suivirent Godefroy de Bouillon à la première croisade.

Elgot d'Arras était châtelain d'Arras en 1056.

Guillaume d'Arras portait la bannière à la bataille de Bouvines; il accompagna comme chevalier Thibaut, roi de Navarre.

Robert et Gilles d'Arras prirent part, en 1096, au célèbre tournoi d'Auchin.

En 1340, Guillaume d'Arras, chevalier d'Artois, suivi de quatre écuyers, accompagna le duc de Bourgogne à la journée de Saint-Omer.

Névelon d'Arras, maréchal de France en 1202.

Pierre d'Arras, maire d'Amiens, en 1304.

Jacques-Adrien d'Arras, lieutenant de vaisseau des plus distingués, fut tué par les Anglais en 1800, sur la frégate *la Désirée;* son fils Édouard fut blessé mortellement dans le même combat; un autre fils, Jacques d'Arras, fait prisonnier par les Anglais, resta dix ans en captivité en Angleterre.

Jean-Lambert d'Arras, chevalier de la Légion d'honneur, né le 13 octobre 1786, à Saint-Valery-sur-Somme, marié à Fanny-Véronique Bruslé, d'une famille noble de Picardie, fut un des plus célèbres officiers de marine du XIXe siècle; en 1811, il sauva la frégate *la Flore.*

Alliances : Anciens comtes de Vermandois, d'Oisy, des Wasegnies, de Selles, de Sainte-Aldegonde, de Beaufort, de Bournonville, de Solesmes, de Hertaing, de Bienassise, de Chauvelin, etc.

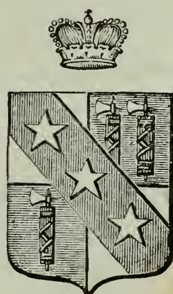
Représentants actuels : 1° Lambert-Louis d'Arras, camérier secret de Sa Sainteté (de cape et d'épée), né le 5 mai 1822, marié en 1858, à Londres, par S. Exc. le cardinal Wiseman, archevêque de Westminster, à Louise-Augusta Lechmere, fille de sir Edmond Lechmere, baronnet d'une des plus anciennes familles d'Angleterre, et de Maria-Clara Murray, demoiselle d'honneur de la reine Charlotte d'Angleterre.

De cette union sont issus : *a.* Henri-Charles-Ferdinand-Marie-

Dieudonné d'Arras, né le 5 juillet 1860, filleul du comte et de la comtesse de Chambord; *b.* Marie; *c.* Marguerite; *d.* Louise d'Arras.

2° Édouard d'Arras, maire de Saint-Valery-sur-Somme, marié à Justine Blanchard, dont : Alice et Thérèse;

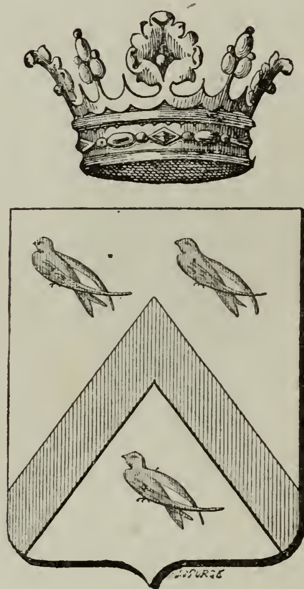
3° Oscar d'Arras, maire de Pendé (Somme).



ARUNDEL DE CONDÉ (Comte d')

(BRANCHE DE MONTGOMMERY).

EN NORMANDIE.



Armes : D'argent, au chevron de gueules avec trois hirondelles de gueules, 2 et 1. (Anciennement trois aiglettes).

Couronne : De marquis.

Supports : Deux lions d'or armés et lampassés de gueules, avec couronnes de marquis.

Devise : « Deo data. »

Cri de guerre : Hirondelle, garde bien Notre-Dame d'Arundel.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Roger, comte de Montgommery et de Bruges, premier comte d'Arundel, souche de la famille d'Arundel de Condé, n'était pas un simple comte, mais bien un comte souverain, issu de race souveraine, tenant lui-même cour souveraine et qualifié prince.

En même temps qu'il était, en Angleterre, comte d'Arundel de Chichester, de Shrewsbury et de Sallop, gouverneur et vice-roi d'Angleterre, il était encore, en France, comte souverain d'Alençon, Bellême, Séez, du Passais et du Saonnois, tandis que son fils aîné Robert était comte souverain du Ponthieu.

Honneurs : Un vice-roi d'Angleterre, — un ambassadeur de France, — des évêques, abbés, abbesses, etc.

Fiefs, seigneuries : Arundel, Bellême, Alençon, Séez, Dompont, Alvis, etc.

Alliances principales et directes : Les comtes de Bellême, de Creil et Senlis, de Melleville, d'Argyle, de Kent, de Sommerset, de Corbeil, de Chartres, etc.

Les marquis de Radepont, de Rebais, du Puiset, d'Osmont.

Les ducs de Rutland, d'Harcourt, de la Rochefoucault, etc.

Les princes de Courtenay, de Conti, de Lusignan, de Tarente, etc.

Les ducs souverains d'Anjou, de Normandie, etc.

Les Maisons royales de Saxe, de Castille, d'Écosse, d'Irlande, d'Angleterre et de France.

Représentants actuels : Louis-Stanislas-Victor, comte d'Arundel de Condé, chef de nom et d'armes, et ses fils, ses cousins Maximilien et Henri, petits-fils du comte de Mercastel.

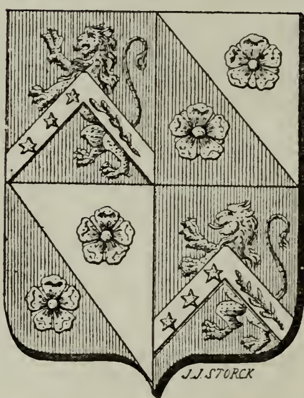
Auteurs à consulter : Dugdale, Edmonson Collins, Imhoff. Les rôles normands, dom Caffiaux, de Magny, Poplimont.

Résidence : Château de Lesmeval, par Rugles (Eure).

AUBIGNY (D'), RICHARD

(JADIS STEWARD).





Écartelé : 1 et 4, de gueules au lion rampant d'or; au chevron d'argent brochant sur le tout chargé en bande d'un rameau de sinople et en barre de trois étoiles d'or; 2 et 3, tranché d'argent et de gueules à deux roses de l'un dans l'autre.
Couronne : De marquis.
Supports : Deux sauvages, ou sauvage et aigle.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Cette famille, rameau de la maison royale des Steward ou Stuarts d'Écosse, s'appelait en Écosse Steward de Darnley, en France, depuis 1422, Stewar d'Aubigny, à cause de la seigneurie d'Aubigny-sur-Nère (Berry).

En 1518, Richard perdit tous ses biens par sa fidélité au connétable de Bourbon et fut proscrit avec lui. Il cessa de porter le nom de ses ancêtres et son nom de baptême de Richard devint le nom patronymique de ses descendants. Peu à peu, des alliances ramenèrent quelque bien et quelque appui à cette branche exilée et réfugiée en Lorraine. Enfin, le roi Louis XV releva sa fortune et lui fit reprendre son nom d'Aubigny avec un fief de ce nom Aubigny-sur-Allier, situé en Bourbonnais. Par lettres patentes de ce roi, les roses des Steward de Lennox et des Steward de Richemond furent remises à côté du lion rampant qui était resté dans le blason.

Honneurs : Un connétable, 1422. Un maréchal, 1514. Ordre de Saint-Louis depuis sa fondation. Ordre du roi, 1759.

Fiefs et seigneuries : Darnley (Écosse), Aubigny-sur-Nère (Berry), Clevant, Rodem, Hautesierck, baronnie des États de Lorraine, de Uberherrn (Lorraine), Aubigny-sur-Allier (Bourbonnais).

Membres décédés : Jean Steward de Darnley, venu d'Écosse en 1420, connétable des Écossais en 1422, seigneur d'Aubigny en 1423, tué à Verneuil en 1429.

Robert, dit le maréchal d'Aubigny, maréchal de France, 1514, mort, 1540.

Richard, proscrit avec le connétable de Bourbon.

Dominique-Richard de Clevant, gouverneur de Pont-à-Mousson, 1630.

François-Marie-Claude, chevalier de l'Ordre du roi, 1759.

Jean-Baptiste, colonel, chevalier de Saint-Louis, 1778, émigré en 1793.

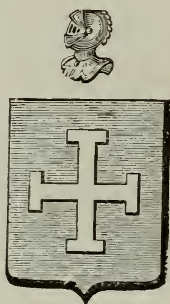
Louis-Thomas, conseiller d'État, contrôleur général des postes, de 1765 à 1789.

Représentants actuels : Léon, né en 1795, mousquetaire du roi Louis XVIII, officier de cavalerie, décoré en 1823, à Moya-Caldès (Espagne), démissionnaire, 1830.

Arthur-Louis-Henri, né en 1829, commandeur de Saint-Grégoire-le-Grand.

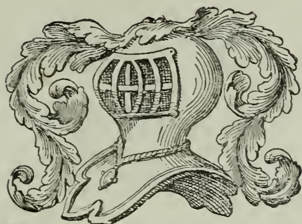
Alliances : de Maumont, d'Alençon, de Mahuet, de Fabert, de Clermont, de Pressigny.

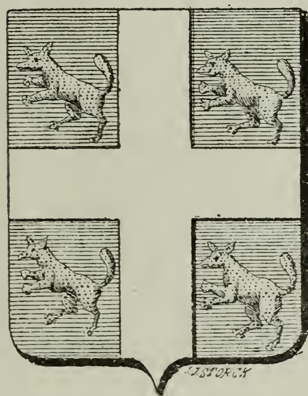
Auteurs à consulter : Grand Armorial de France du père Anselme, La Chesnaye des Bois, etc., anciens almanachs royaux.



AUVERGNE (D')

EN PROVENCE.





Armes : D'azur, à la croix d'argent, cantonnée de quatre loups ravissants d'or.

Cette famille est actuellement représentée par : 1° Alphonse d'Auvergne, chef de nom et d'armes, à Manosque (Basses-Alpes), marié à Louise de Monval, dont : *a.* Joseph-Hippolyte-Anatole d'Auvergne, docteur en médecine, chevalier de la Légion d'honneur, à Marseille ; *b.* Julie d'Auvergne ;

2° Hippolyte d'Auvergne, frère cadet du précédent, officier de cavalerie, chevalier de la Légion d'honneur.

AVRIL DE BUREY (Comte d')

EN ANJOU, BRETAGNE, NORMANDIE.



Armes : D'argent, à l'arbre (pin) arraché de sinople; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

Couronne : De comte.

Supports : Deux lions au naturel, armés et lampassés de gueules, ayant la tête contournée.

Devise : « Semper virens. »

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Famille fort ancienne, originaire d'Anjou et de Bretagne connue comme noble avant le XVI[e] siècle et qui a fourni des personnages distingués en la Cour du Parlement de Bretagne. Elle a été maintenue plusieurs fois dans sa noblesse, entre autres, à l'intendance de Rennes, le 8 janvier 1669, 3 juin 1701, etc.

Elle s'est divisée en plusieurs branches dont l'une fixée en Angoumois, au milieu du XVIe siècle, est encore représentée de nos jours dans ce pays. La branche de Burey s'est transplantée en Normandie vers l'année 1706.

Alliances: Le Rouyer de Ménuchon, de Malvoüe, Le Vélain du Castel, de Louvigny, de Mauroy, de Chabot, de Marenches, de Tulle de Villefranche, etc.

Représentants actuels : Chef actuel de nom et d'armes : Auguste-Léopold, d'Avril comte de Burey, officier de la Légion d'honneur, chevalier de l'ordre pontifical de Saint-Sylvestre (ordre de l'Éperon d'or), etc., né en 1812.

Enfants : 1° Robert-Auguste-Louis, d'Avril vicomte de Burey, né en 1846, marié, en 1875, à Marie-Constance-Claudine-Geneviève *de Marenches*, fille d'Émile-Maurice, comte de Marenches, ancien officier supérieur d'État-Major, officier de la Légion d'honneur, chevalier de l'ordre de Charles III d'Espagne, etc., et de Constance-Marie-Pauline-Joséphine de Tulle de Villefranche.

2° Jeanne-Marguerite de Burey, née en 1852, mariée en 1874 à Jules-Marie-Eugène, vicomte de Chabot.

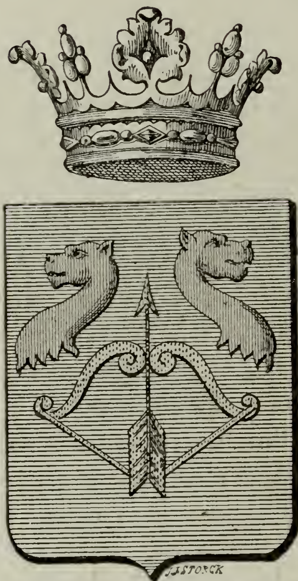
Auteurs à consulter : d'Hozier, Potier de Courcy, Ségoing (*Mercure Armorial*), et tous les armoriaux de l'Anjou et de la Bretagne en général.

Auteurs modernes : Pour la branche de Burey, depuis 1706, voir le *Nobiliaire de Normandie* par E. de Magny, tome II, page 590. *État présent de la noblesse francaise* par M. Bachelin-Deflorenne, de 1866 à 1874; Armorial de la France, par L. de Magny, 1874 et 1875, etc.

Résidences : Évreux (Eure), et le château de Nenon, par Rochefort (Jura).

BALESTRIER (DE)

EN LANGUEDOC.



Armes : D'azur à l'arbalète d'or, posée en pal, armée d'une flèche du même, accostées de deux têtes de dragons cousues de gueules.
Couronne : De marquis.
Supports : Deux lions, l'un debout, l'autre assis.
Devise : « Vis virtute victa. »

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Selon les premiers degrés d'une généalogie dressée au XVIIe siècle et les traditions domestiques, la maison de Balestrier descendait d'une ancienne et illustre maison de Canilhac, en Suisse, et par une coïncidence singulière le surnom de Beaufort de la maison de Canilhac d'Auvergne se trouve également dans la famille de Balestrier. Ce qu'il y a de certain c'est qu'elle est établie depuis le XIVe siècle

dans le bas Languedoc, où elle a constamment joui de toutes les prérogatives attachées à la noblesse de chevalerie.

La famille de Balestrier a été maintenue dans sa noblesse suivant arrêt rendu par les élus d'Artois, le 10 octobre 1665, en faveur d'un de ses membres Jean de Balestrier, chevalier, seigneur de Beaufort, que ses fonctions de major de la ville d'Arras avaient appelé dans cette province.

Deux certificats délivrés, l'un le 5 juillet 1663, par le gouverneur et les principaux nobles de Montpellier, l'autre le 16 mars 1789, par le vicomte de Cambis, lieutenant général, commandant en Languedoc, attestent également l'ancienneté de son origine.

Deux jugements rendus par le Tribunal de première instance de l'arrondissement de Montpellier, l'un à la date du 25 avril 1861, l'autre du 30 août de la même année, ont restitué à la famille de Balestrier la particule nobiliaire que la révolution avait supprimée à quelques-uns de ses membres.

Vouée presque exclusivement à la profession des armes cette famille a fourni un grand nombre d'officiers distingués, plusieurs chevaliers de Saint-Louis. Elle a donné aussi des magistrats éminents et des écrivains, entre autres Louis-Sauveur de Balestrier de Canilhac, auteur de plusieurs ouvrages religieux ou politiques.

La famille de Balestrier a figuré à l'Assemblée de la noblesse en 1789.

Sa filiation sur preuves authentiques s'établit ainsi :

I. Jacques de Balestrier, écuyer, qui occupa des emplois militaires importants sous le règne de Charles IX, mourut avant l'année 1580 laissant de son mariage avec demoiselle Arnaud de Barthélemy :

II. Antoine de Balestrier, écuyer, seigneur de Monnières, capitaine de chevau-légers, épousa le 24 janvier 1580 demoiselle Philippe de Bareyron, fille de Pierre, écuyer, et de Philippe de Bonnare; il en eut :

1° Antoine;

2° Augustin, écuyer, conseiller du roi, juge au siége royal de Gallargues dont une fille Louise qui épousa Louis de Buade;

3° Pierre, écuyer, capitaine de cavalerie.

III. Antoine de Balestrier, chevalier, seigneur de Beaufort, épousa le 19 octobre 1614, Antoinette de Marazel, fille de noble

Gossen de Marazel et de Françoise de Coste dont il eut : 1° Jean, écuyer, seigneur de Beaufort, capitaine de chevau-légers et major de la ville d'Arras ; il épousa, le 3 mai 1662, Marie-Marguerite de Saint-Waast, fille d'Adrien de Saint-Waast et de Lucrèce de Brias, seigneur de la Beuvrière, Bégie et autres lieux. Il fut tué, au service du roi à l'armée de Hollande en 1676, laissant une fille unique, Charlotte-Anne-Marie, mariée, le 2 mai 1679, à Alexandre-Pierre de Zouches, écuyer, seigneur de La Lande, major commandant la ville d'Aire ;

2° Françoise, mariée à Antoine de Leuctres, écuyer, seigneur de Canilhac ;

3° André, écuyer ;

4° Olivier qui suit :

IV. Olivier de Balestrier, écuyer, officier au régiment Royal-Picardie, épousa : 1° Gracil-Reboul ; 2° le 19 novembre 1697, Suzanne de Buade, sa cousine, fille de Louis de Buade, écuyer, et de Louise de Balestrier. Il laissa du premier mariage :

V. Louis-Noël de Balestrier, écuyer, capitaine au régiment royal d'artillerie, épousa le 8 mars 1709, demoiselle Marguerite Caussade dont il eut : 1° Louis qui suit ; 2° Gabriel qui a formé la branche C. ; 3° Jean-Louis, capitaine-major d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, mort sans enfant ; 4° Pierre, capitaine d'artillerie, chevalier de Saint-Louis, qui fut père de : *a*. Auguste-Balthazar de Balestrier, maire de Lansargues sous la Restauration ; il avait été avant 1789 capitaine au régiment de Montpellier, infanterie ci-devant Piémont, et en 1791 commandant de la garde nationale de Lansargues et de deux communes voisines ; *b*. Gabriel, lieutenant-colonel au régiment Royal-Guyenne-Cavalerie, mort en 1793, par suite de blessures reçues au service de la France ; *c*. Louis-Sauveur de Balestrier de Canilhac, prêtre réfractaire et persécuté comme tel pendant la Révolution était remarquable comme homme de lettres, auteur de divers ouvrages politiques et religieux, membre de diverses académies nationales et étrangères, juge au tribunal de Nogent-sur-Seine et professeur de législation : il mourut curé de Saint-Mure, en Champagne.

VI. Louis-Sauveur de Balestrier, écuyer, épousa en 1752, à Lansargues, Élisabeth Chauchon dont il eut : 1° Louis-Toussaint qui suit, né le 1er novembre 1752 ; Gabriel qui a formé la bran-

che B, né le 13 janvier 1756; 3° Louis, prêtre, né le 2 novembre 1760.

VII. Louis-Toussaint de Balestrier, officier d'infanterie, nommé le 14 décembre 1787, capitaine des canonniers gardes-côtes de la division de Lunel, épousa le 3 février 1784, Marguerite de Deydier, dont il eut :

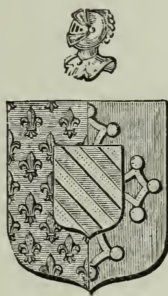
VIII. Auguste-Marcel de Balestrier, né le 27 frimaire an II. Il épousa, le 7 mai 1818, Madeleine Causse, de Restinclières, dont il eut : 1° Pierre qui suit, né le 2 août 1819; 2° Suzanne, née le 16 août 1826; 3° Adélaïde, née le 13 août 1829.

IX. Pierre de Balestrier, épousa, le 7 novembre 1844, Françoise Milhe, de Baillargues, née le 23 novembre 1821, dont il eut : 1° Marie-Marceline, née le 10 août 1845, mariée, le 13 février 1865, à Léonard Castan ; 2° Jules qui suit :

X. Jules-Ulysse de Balestrier, né le 31 août 1852, épousa à Lansargues, le 2 septembre 1874, demoiselle Marie-Léonie Bruguière, dont Pierre-Philippe-Marie-Gaston, né le 20 mai 1875.

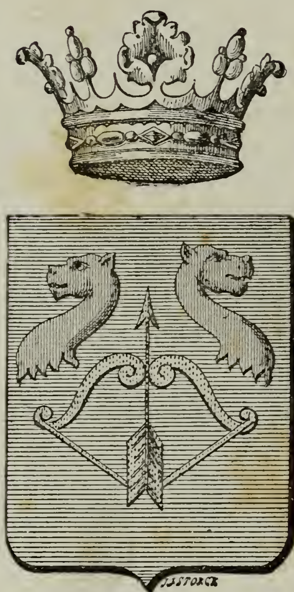
Fiefs et seigneuries : Canilhac, Beaufort, Monnières, etc.

Résidence : Lansargues (Hérault).



BALESTRIER (DE)

(BRANCHE B.)



Armes : D'azur, à l'arbalète d'or, posée en pal, armée d'une flèche du même, accostées de deux têtes de dragons cousues de gueules.
Couronne : De marquis.
Supports : Deux lions, l'un debout, l'autre assis.
Devise : « Vis virtute victa. »

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Cette famille, dont plusieurs représentants ont pris part à l'Assemblée de la noblesse de la sénéchaussée de Montpellier, pour l'élection des députés aux états généraux de 1789, était fixée en Languedoc depuis le commencement du XVI[e] siècle. Gabriel de Balestrier, écuyer, officier au régiment Royal-Picardie, épousa, le

11 octobre 1735, Marie Allemand dont l'oncle, supérieur des Bénédictins, auteur de plusieurs ouvrages scientifiques, découvrit la source de Saint-Clément, qui de près de trois lieues vient alimenter la ville de Montpellier par l'immense aqueduc du Pérou.

De ce mariage : André de Balestrier, écuyer, docteur en médecine, épousa, le 3 février 1771, Jeanne de Guy-Villeneuve, dont il eut : 1° Pierre; 2° Jean-Louis; 3° Jean-Baptiste-Arnaud-Sauveur.

Un des neveux d'Arnaud de Balestrier, Charles-François-Gaston Gaubert, de Saint-Martial, d'abord trésorier-payeur aux casadores au Mexique, ensuite officier d'infanterie, fut blessé grièvement en 1870 à la bataille de Borny, où il reçut la croix de la Légion d'honneur. Évadé de Metz, il fut chargé, comme colonel au titre auxiliaire, du commandement de la légion des gardes mobilisés de l'Indre. Général de brigade provisoire, il attaqua avec cette légion et quelques troupes régulières un corps de l'armée prussienne qui dut se retirer derrière un pont et le faire ensuite sauter. Blessé de nouveau, il fut promu au grade d'officier de la Légion d'honneur. Marié à Victoire-Eugénie-Astelie Delaunay (de la Roche-sur-Yon), dont : Gaston et Léo.

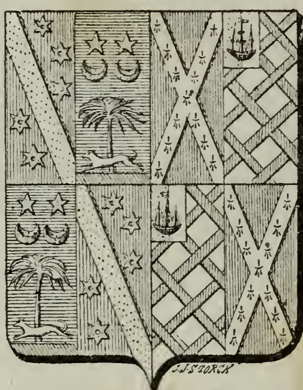
Jean-Baptiste-Arnaud-Sauveur de Balestrier eut de son mariage avec Adrienne-Églé Fravant : 1° Rodolphe-Louis-Léo qui suit; 2° Henriette-Marguerite-Anaïs, née le 2 mars 1816, à Saint-Hippolyte (Gard), mariée, le 7 janvier 1845, à Charles Monnier, résidant à Montpellier, et dont les enfants sont : *a.* Léo, docteur en médecine, à Aigues-Mortes; *b.* Zélie-Berthe, mariée à Montpellier à Fernand Troubat; *c.* Rodolphe-Louis-Léo de Balestrier, né le 16 avril 1813 à Saint-Laurent (Gard), écuyer, ancien élève de Saint-Cyr, inspecteur du travail des enfants dans les manufactures, percepteur des finances de première classe, à Bressuire où il a épousé Euphrasie-Olympe Ménard, de Saint-Mesmin, dont : Marie-Alexide.

Fiefs et seigneuries : de la Beuvrière, de Bégie, de la Lande, etc.

Alliances : de Barthélemy, de Monnières, de Bareyron, de

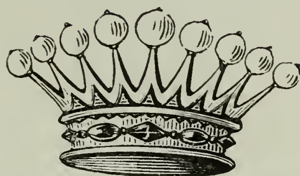
Beaufort, de Saint-Waast, de Marazel, de Buade, de Caussade, de Nesmes, de Porcelet, de Charette, etc.

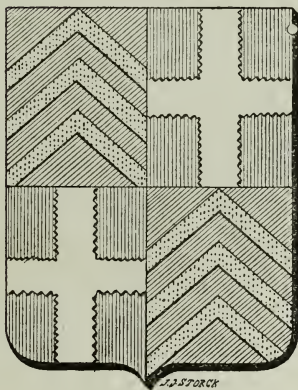
Ouvrages à consulter : Histoire héroïque de Provence ; Archives générales de la noblesse, cabinet de Magny et d'Hozier; *Archives départementales de l'Hérault; Mémorial des illustrations contemporaines. Annales militaires* d'Hennet.



BARAULT-ROULLON

EN BEAUCE.





Écartelé : Aux 1 et 4 de pourpre, à trois chevrons d'or, qui est de Montdoré; aux 2 et 3, de gueules, à la croix cretelée d'argent qui est Creton.
Couronne : De comte.
Devise : Vaillant sur la crête.
Cri de guerre : Creton.

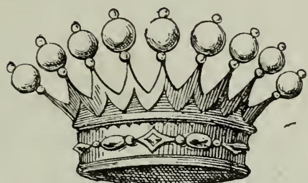
SOMMAIRE HISTORIQUE.

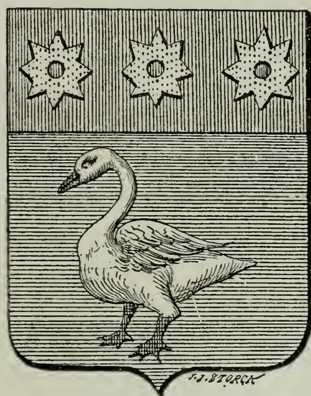
Cette maison qui descend directement des comtes de Barault, de Roullon, de Féron, de Montdoré, de Villereau, etc., et qui s'est alliée aux plus puissantes et aux plus anciennes familles, n'est plus représentée que par Ernest-Hippolyte Barault-Roullon, receveur des finances à La Bassée (Nord). Par les Cretons, Villiamme-

ville-Estourmel; elle a pour auteur, Raimbault-Creton qui s'illustra à la première croisade.

Auteurs à consulter : Le père Anselme, La Morlière, La Chesnaye des Bois, etc.

BARGHON (DE)





Armes : D'azur, au cygne d'argent becqué et membré de sable, au chef de gueules, chargé de trois molettes d'or.
Couronne : A sept perles de Freiher du Saint-Empire.
Cimier : Un cygne essorant.
Supports : Deux lions couronnés.
Devise : « Adhùc sublimis moriens. »

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Famille de chevalerie, originaire de Kenigstein (Misnie) Allemagne, connue depuis le XIVe siècle, et transportée dans le Bourbonnais.

Fiefs et seigneuries : des Grandvaulx, des Chapelles, domaine et ancienne seigneurie de Fort-Rion (Puy-de-Dôme).

Alliances : Sachsen, Schaldorf (pays de Hesse et de Bavière) ; d'Ossandon (d'Auvergne) ; de Berthet (du Bourbonnais) ; Paltrineri, Seva (d'Italie) et Corday du Renouard.

Membre décédé : Marien de Barghon-Monteil, garde du corps de Louis XVI, décédé en 1841, au château de Genat, près Cusset (Allier).

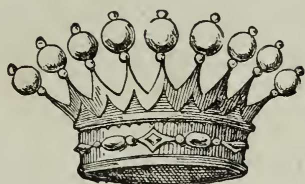
Membres actuels : 1° MM. de Barghon des Chapelles et de Fort-Rion ; 2° M. Jacques-Antoine-François de Barghon Fort-Rion, littérateur et historiographe distingué, membre de l'Institut royal et grand-ducal de Luxembourg, marié à Mlle Charlotte de Corday.

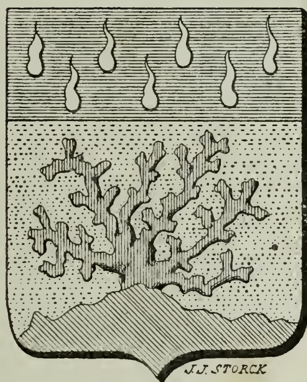
Auteurs à consulter : Tablettes généalogiques de Webel, 1580, généalogie dressée en 1816, par le marquis de Villemont, Paul de Vainy d'Arbouge, Desbrest, *Notice sur Châteldon ;* Gourdon de Genouillac, *Châteldon et ses environs,* par M. S., 1853.

Résidence : Versailles.

BARTRO

ITALIE, CORSE, PROVENCE, LANGUEDOC.





Armes : D'or, à un arbre de corail de gueules sur une terrasse de sinople, au chef cousu d'azur semé de larmes d'argent.
Couronne : De comte sur un heaume de chevalier ancien.
Supports : Deux levriers colletés de gueules.
Devise : Je me souviendrai.
Cri de guerre : Partout et toujours !

Alliances : Bonneau, Laugier, Bartro (branche cadette). Cette famille des anciens patriciens de Gênes était alliée, au siècle dernier, aux Ramollino et parente très-rapprochée de la mère de Napoléon Ier.

Honneurs : Un navigateur qui donna son nom, au XVIIIe siè-

cle, à une baie en Amérique; un importateur de l'industrie du corail (pêche et travail) en Provence; un maire de la ville de Cassis.

Membres décédés : N. Bartro de l'Aigle, maire de Cassis, grand industriel; N. Bartro, épouse de Favier et leurs deux enfants.

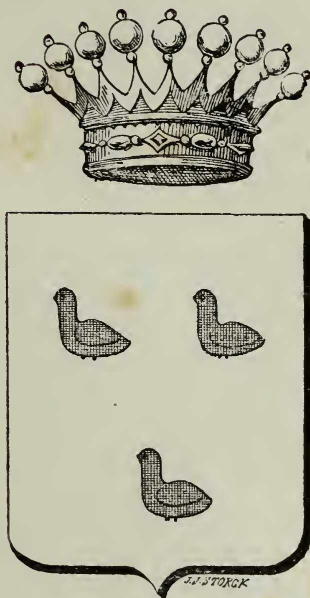
Membres actuels : Mme veuve Bartro de l'Aigle, née Laugier, dont deux enfants; *a.* Lazare; *b.* Marie-Pauline-Eudoxie Bartro, mariée à son cousin Évariste B. attaché supérieur aux forges et chantiers de la Méditerranée, et fils du capitaine Bartro, chevalier de la Légion d'honneur.

Auteurs citant la famille : Alfred Saurel (*Histoire de Cassis;* Archives de Cassis et des Bouches-du-Rhône).



BARRE DE NANTEUIL (COMTE DE LA)

EN NORMANDIE.



Armes : D'argent, à trois merlettes de sable posées deux en chef et une en pointe.
Couronne : De comte.
Supports : Deux lions grimpants.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Cette famille originaire d'Espagne est établie en France depuis quatre cents ans. En 1458, Renaud de la Barre était déjà noble et écuyer.

Les de la Barre ont été presque tous militaires. En 1741, Raoul de la Barre faisait partie de la garde du corps du roi, compagnie écossaise. De son mariage avec noble demoiselle Le Moyne de Boisgantier, est issu en 1743, Joachin-Jean-Pierre-Raoul, chevalier

4

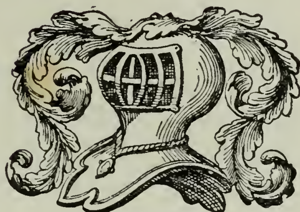
de Saint-Louis, page de la reine, épouse de Louis XV, de 1756 à 1759. Plus tard, il entra dans les gardes du corps du roi, compagnie de Luxembourg. En 1771, il fut nommé lieutenant des maréchaux de France, juges du point d'honneur, charge qu'il exerça pendant vingt ans. Ses fils et ses petits-fils trouvèrent presque tous la mort sur les champs de bataille de Smolensk, de Wagram et d'Inkermann. Dans les *Martyrs de Castelfidardo,* par le comte Anatole de Ségur, une vingtaine de pages sont consacrées à une notice sur Alfred de la Barre de Nanteuil, zouave pontifical tué à Castelfidardo.

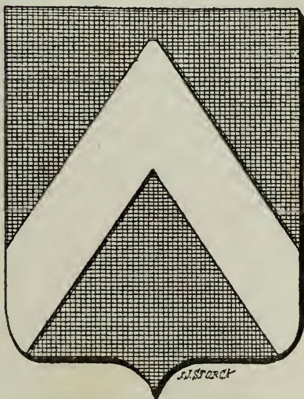
Seigneuries : du Mesnillet, du Mesnil, de Nanteuil, de Radeval, etc.

Alliances : Vers l'an 1580, Renauld de la Barre a épousé noble demoiselle Marie Le Pelletier. Plus tard, les de la Barre se sont alliés à diverses familles nobles telles que : de Caradas, Le Moyne de Boisgantier, de Feucrolle, Jourdain du Coudray, Hallé de Rouville, etc., etc.

BAUME MONT-SAINT-LÉGER (DE LA)

EN BOURGOGNE.





Armes : De sable, au chevron d'argent.
Timbre : Un casque de chevalier taré de profil, orné de son bourrelet de chevalerie et de ses lambrequins.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Cette famille s'est éteinte au XVIIe siècle dans celle de Sacquenay, en la personne de Marie-Françoise de la Baume Mont-Saint-Léger, dernière du nom, mariée, le 24 mars 1664, à Jacques Antoine de Sacquenay, et qui mourut en 1708, à Besançon. A la génération suivante, la famille de Sacquenay elle-même s'éteignit dans celle de la Tour de Saint-Lupicin, en la personne de Catherine

de Sacquenay, seule héritière de Marie-Françoise de la Baume et de Jacques-Antoine de Sacquenay, laquelle épousa, le 19 décembre 1702, Claude-Charles de la Tour de Saint-Lupicin.

Fiefs et seigneuries : Chaumercenne, en partie (arrondissement de Gray, Haute-Saône), Lavoncourt, en partie (même arrondissement et même département), Mont-Saint-Léger, Theuley, Leucourt, etc.

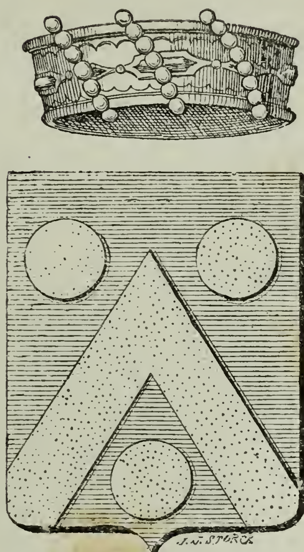
Honneurs de la famille : Maison d'ancienne chevalerie, noble de nom et d'armes. Anthoine de la Baume, chevalier de Malte, fut institué à la commanderie de Salins et de Besançon, par le grand-maître Martin Garcias, lequel grand-maître fut élu en 1595 et mourut en 1601.

Les seize quartiers de noblesse dont fit preuve, pour sa réception, Anthoine de la Baume, sont pour la ligne paternelle : La Baume, Boingne, Lavoncourt, Remilly, Angoulevent, Yvoire, Lantenne et Chaudet ; pour la ligne maternelle : Chavanges, Vaugrenans, N. de Saint-Martin, Troispuits, Vaugrenans (une seconde fois) Larderet, Achey et Citey.

Auteurs anciens ou modernes citant la famille : Dunod de Charnage, *Mémoire pour servir à l'histoire du Comté de Bourgogne;* Besançon, 1740. *Mémoire généalogique de la maison de la Tour de Saint-Lupicin et des maisons de Sacquenay et de la Baume Mont-Saint-Léger, finies dans ladite maison de la Tour, avec les preuves.* Brochure du XVIIIe siècle sans date. *Dictionnaire universel de la noblesse de France,* par M. de Courcelles, Paris, 1820, tome III, page 52. *Armorial de Franche-Comté,* par Adrien Bonvallet, Besançon, 1863. Bulle, libraire-éditeur.

BAYE (Berthelot, baron de)

EN BRETAGNE.



Armes : D'azur au chevron d'or, accompagné de trois besants de même, deux en chef et un en pointe.
Couronne : De baron.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

La filiation de cette famille originaire de Bretagne est établie depuis Simon Berthelot, qui eut comme second fils, François Berthelot, comte de Saint-Laurent, né en 1626, commissaire général d'artillerie. Ce fut en sa faveur que l'île d'Orléans, au Canada, fut érigée en comté sous le titre de Saint-Laurent. Tuebec est au bas de cette île.

De son mariage avec Anne Renault de Duchy, il eut : Étienne

Berthelot, seigneur de Pleneuf, directeur général de l'artillerie de France.

De son mariage avec Agnès Rioult Douilly de Cursay, il eut : François Berthelot, seigneur de Pleneuf, de Baye, de Villevenard et autres terres. Né le 29 août 1703, appelé le baron de Baye, il servit sur les frontières d'Espagne, dans l'armée de haute Alsace ; il contribua particulièrement à la défaite de l'ennemi à Rhinvillers; il servit encore dans l'armée de Flandre et d'Allemagne. Il prit part à plusieurs siéges et combats. Grand-croix et grand cordon de l'ordre militaire de Saint-Louis, commandant des deux compagnies de cadets gentilshommes du roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar, grand bailli d'épée des ville et bailliage de Saint-Dié, il a été créé lieutenant général des armées du roi par pouvoir du 27 juillet 1762.

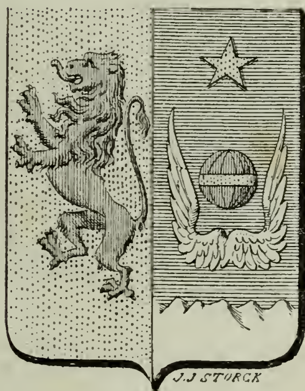
De son mariage avec Cécile-Élisabeth Rioult Douilly de Cursay, sa cousine germaine, il eut : Alexandre-Étienne-Hippolyte Berthelot, chevalier, baron de Baye et seigneur de Baye, Villevenard, Taches, Tallu, Bannay. Exempt des gardes du corps du roi de Pologne, blessé à Minden, lieutenant des gardes du corps de Monsieur, comte de Provence, maréchal de camp en 1788; chevalier de Saint-Louis.

De son mariage avec demoiselle Pinel du Manoir, fille de Philippe Pinel du Manoir, colonel des milices de la Guadeloupe, il eut : Amour-Auguste Berthelot, baron de Baye, comte de Saint-Laurent, né à Paris, le 15 décembre 1782. Entré, en 1800, dans la marine, comme novice. Retraité en 1828 avec le grade honorifique de capitaine de frégate. Chevalier de la Légion d'honneur, du 18 août 1814, puis officier du même ordre, chevalier de Saint-Louis, du 13 septembre 1820. Presque constamment à la mer en guerre, il était second de la frégate l'*Amazone*, lorsqu'elle soutint un premier combat à la Hougue, le 15 novembre 1810, contre les vaisseaux anglais le *Donegal* et la *Revenge*, et les frégates anglaises la *Diana* et le *Niobe*, et lorsqu'il soutint un deuxième combat à Gatteville, le 24 mars 1811, contre sept bâtiments de guerre anglais à l'issue duquel le commandant fit brûler l'*Amazone* qui coulait bas d'eau. Le baron Amour de Baye est décédé le 24 avril 1868, laissant deux fils : l'aîné Christian-Camille-Stanislas, ancien élève de l'École polytechnique, a été capitaine d'artillerie. Puis il est allé rejoindre à Rome le général de La Moricière; il a fortement con-

tribué à la vigoureuse défense de Spolète. Il a été décoré de l'ordre de Pie IX. A cinquante ans, il entra dans les ordres, et il est actuellement aumônier militaire titulaire à Châlons-sur-Marne, chanoine honoraire et fondateur d'un cercle militaire.

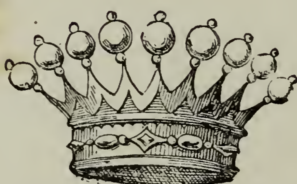
Le frère cadet a deux fils, Joseph et Jean. Joseph à peine âgé de vingt-deux ans est correspondant du ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques, correspondant de la Société des antiquaires de France, membre de la Société française d'archéologie, de l'académie de Reims, etc.

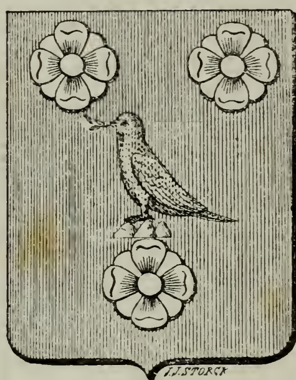
Résidence : Baye (Marne).



BEAUFOND (LE MERLE, COMTE DE)

EN NORMANDIE.





Armes : De gueules, à trois quintefeuilles d'argent et en abîme un merle d'or tenant en son bec une branche de laurier de sinople, posé sur un rocher de trois coupeaux d'argent.
Couronne : De comte.
Supports : Deux lions.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Cette ancienne famille originaire de Normandie et de la Martinique a donné un maréchal de France (en 1302), des gentilshommes de la chambre du roi, des chevaliers de Malte, des officiers supérieurs des armées de terre et de mer.

Elle a contracté des alliances avec les maisons d'Estouville, de l'Hôpital, de Hericy, de Fribois, de Grouchy, de Feydeau, d'Aban-

court, de Malichy, de Nocé, de Dyel, d'Énambuch, des Vergers de Maupertuis, des Vergers de Sanois, de Geffrier, du Parc, d'Auberville, de Montaignac, de la Moricière, etc.

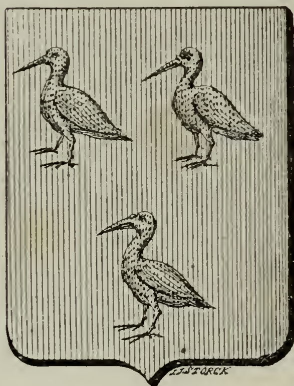
La famille de Beaufond, qui a possédé les seigneuries des Autheux en Picardie, de la Cravillerie en Normandie, de Kerscamp en Bretagne, de Nouis en Touraine, est actuellement représentée par : Marie-Louis-Constantin le Merle, comte de Beaufond ; Louis-Eugène Jean le Merle, vicomte de Beaufond, commissaire général de la marine, commandeur de la Légion d'honneur; Marie-Élisabeth le Merle, baronne Alfred de Beaufond.

Auteurs à consulter : Le père Anselme (des membres du conseil souverain de la Martinique), d'Hozier, La Roque, La Chesnaye des Bois, de Magny *(Nobiliaire universel)*, Amédée Boudin *(Histoire généalogique du musée des croisades)*.

BEC (DE)

EN PROVENCE.





Armes : De gueules, à trois bécasses d'or.
Couronne : De marquis.
Supports : Deux lions.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Ancienne et noble famille originaire de Flandre, distinguée dans cette province d'où elle passa en France vers le milieu du xve siècle à la suite des ducs de Bourgogne, en la personne d'Antoine qui s'établit en Provence en y épousant N. d'Oraison et dont le fils de son arrière petit-fils Mathieu, de Bec, seigneur de Saint-Barthélemy, avocat au Parlement d'Aix et ensuite à celui de Paris, commença la seconde branche qui subsiste encore aujourd'hui et qui

délaissa la carrière des armes héréditaire jusqu'au XVII[e] siècle. La filiation fut continuée par Pierre-Paul de Bec, fils de Mathieu, seigneur du Bourguet et de Bagari, visiteur général des gabelles de Provence. Jusqu'en 1789 les descendants occupèrent successivement les charges de conseiller au Parlement et à la Cour des comptes d'Aix. Depuis cette époque, la famille s'est livrée à l'agriculture : en 1839, la ferme-école de la Montaurone (Bouches-du-Rhône) eut pour directeur Paul de Bec, né le 9 octobre 1797, décédé le 1er septembre 1874. De son mariage avec Marie-Joséphine de Lestang-Parade, fille du marquis de Lestang-Parade, il a laissé :

1° Camille-Léon-Marius-Paul, directeur de la ferme-école de Montaurone;

2° Albert-Augustin-Joseph-Marie;

3° Adélaïde-Marie, sœur de charité;

4° Joséphine-Marie, dame du Sacré-Cœur.

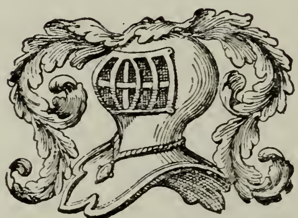
Camille et Albert forment la douzième génération. Le premier a épousé Marie-Thérèse-Louise de Villeneuve-Bargemon, fille du marquis de ce nom; de ce mariage :

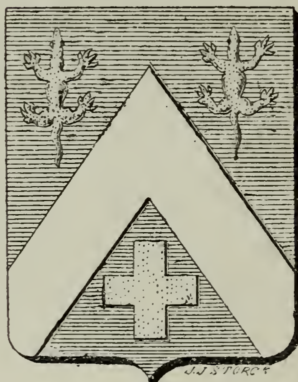
1° Louise-Marie-Roseline;

2° Cécile-Marie-Pauline; Henri-Léon-Marius-Paul. Le second a épousé Marie de Saboulin-Bollena.

BERTRAND (DE)

EN AUVERGNE.





Armes : D'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux lézards d'or, et en pointe d'une croix du même.
Timbre : Un casque taré de profil orné de ses lambrequins.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Famille anoblie par ordonnance de Louis XVIII du 6 décembre 1814 et lettres patentes du 23 décembre de la même année.

Pierre de Bertrand, député du tiers-état en 1789, tour à tour avocat, procureur au bailliage de Saint-Flour, vice-président du tribunal du même lieu, chevalier de la Légion d'honneur, était né à Saint-Flour département du Cantal, le 21 mars 1747.

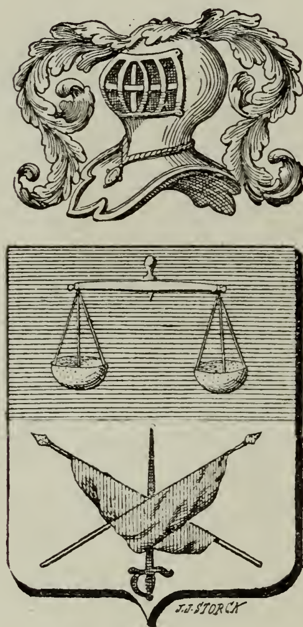
Pierre de Bertrand eut de nombreux enfants parmi lesquels, Antoine-Aimé de Bertrand, décédé, président du tribunal de Saint-Flour, sans postérité et Julien de Bertrand, père du président actuel du tribunal de Saint-Flour.

Divers dictionnaires biographiques de l'époque parlent d'un conventionnel du nom de Bertrand qui fut ensuite sous-préfet de Saint-Flour, mais ils le confondent avec Pierre de Bertrand, député en 1789 et dont il était le frère.

Représentants actuels: M. de Bertrand Félix, président du tribunal de Saint-Flour (Cantal) et M. de Bertrand, André-Antoine-Aimé, avocat au même siége.

BESANCENET (DE)

EN CHAMPAGNE.



Armes : Coupé d'azur, à la balance d'argent, et d'or, à deux drapeaux croisés de gueules, transpercés d'une épée de sable en pal.

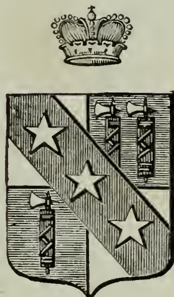
SOMMAIRE HISTORIQUE.

Cette famille, originaire de Champagne, compte parmi ses membres un ancien maréchal-des-logis des gardes du corps de S. M. le roi Charles X. Elle s'est alliée aux de Selle de Beauchamp et elle est actuellement représentée par :

Jean-Richard de Besancenet, écuyer, chevalier de la Légion d'honneur;

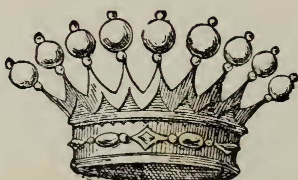
2° Alfred-Sébastien de Besancenet, écuyer, chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand, marié à Louise Desofly de Csernek et Larko.

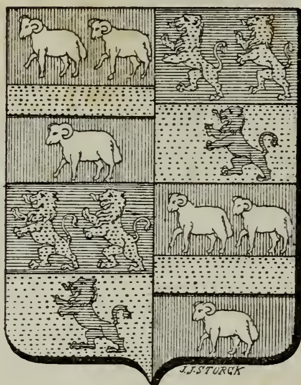
Résidence : château de Corginon par le Fayl-Billot (Haute-Marne).



BESSAS DE LA MÉGIE (Comte de)

AQUITAINE, LIMOUSIN, TOURAINE, ESPAGNE.





Écartelé. Aux 1 et 4, de gueules, à une fasce d'or, accompagnée de trois béliers d'argent, posés 2 et 1 ; aux 2 et 3, coupé d'azur et d'or, à trois lions posés 2 et 1 de l'un en l'autre.
Couronne : De comte.
Cimier : Une tête de lion.
Supports : Deux lions.
Devise : « Semper audax et tenax. »

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Issus d'une des plus anciennes et des plus nobles maisons d'Aquitaine, d'origine chevaleresque, les de Bessas sont une branche cadette des de Larrieu qualifiés chevaliers dès le XIe siècle, seigneurs de Larrieu, d'Ussat, de Bessas, de Mauléon-Barousse, etc., etc.

Les anciennes chartres et maintenues portent indifféremment : de Baissaz, de Baissas, de Bessat, de Bessa, de Bessaz, de Bessas dont l'usage à prévalu.

Parmi les nombreuses seigneuries que possédaient les de Bessas, citons celles de la Roche, de la Geneste, de Troche, de la Vergne, de la Blancherie, de Chaumont, du Bisjardel, de Lafond, de Châteauneuf, de Lescuras, de la Mégie, etc., etc.

La maison de Bessas a formé plusieurs branches dont la dernière subsiste seule aujourd'hui, celle des comtes de Bessas de la Mégie dont voici actuellement l'état :

Chef : le comte Oscar de Bessas de la Mégie, catholique, publiciste distingué, auteur du *Légendaire de la noblesse de France,* etc., etc. Il n'a qu'une sœur qui est la marquise Clotilde de Vernon, veuve du général marquis Paul-Edouard d'Amiguet de Vernon, décédé commandant les subdivisions de la Haute-Marne et de la Haute-Saône, commandeur de la Légion d'honneur, compagnon de l'ordre du Bain, commandeur du Medjidié, grand officier des Saints Maurice et Lazare, etc. De cette union, une fille unique : Anne-Henriette-Charlotte. Tous deux enfants du comte Auguste de Bessas de la Mégie, maire pendant quinze ans de l'ancien X^e^ arrondissement de Paris, secrétaire de la Société d'instruction élémentaire, directeur de chemin de fer, administrateur de la caisse d'épargne, officier de la Légion d'honneur. Né à Paris en 1796, époque où les titres et particules nobiliaires étaient exclus des actes publics, il n'avait été inscrit que sous le nom de Bessas-Lamégie. Par jugement du tribunal de première instance de la Seine en avril 1852, il obtint la rectification de ses actes ; décédé le 26 mars 1858. Il avait épousé Anne-Charlotte Boulay de la Meurthe, fille du comte Boulay de la Meurthe, ministre d'État, membre du Conseil privé sous Napoléon Ier, rédacteur du Code civil, grand officier de la Légion d'honneur ; elle était sœur des comtes Boulay de la Meurthe, sénateurs, et de madame de Courcel, elle est décédée le 3 juillet 1870. Armes des comtes Boulay de la Meurthe : D'azur, à la gerbe liée d'or, soutenue d'une champagne d'argent du tiers de l'écu, chargée de deux branches, l'une de chêne, l'autre d'olivier de sinople, passées en sautoir.

La maison de Bessas de la Mégie se trouve alliée aux : de

Plomby, de Sauvanelle, Blondy de la Croix, de Lissac de la Borie, de Blot de Chauvigny, de la Tour d'Auvergne, Petit de la Fosse, de Vallandé, de Rottier, de Montalot, d'Arsilly, de Pompadour, de Lagrée, du Rouveix, de la Rochefoucauld-Cousage, de Lastic, de Potier, de Neuillac, de Maulmont, de Fleuriant, de la Roche-Aymon du Cluseau, de Sancy, Grant de Vaux, de Thy de Milly, de Fouchécour, de Loménie, etc., etc.

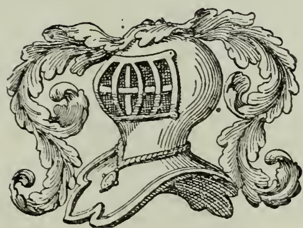
Auteurs à consulter : Villot, Athen, Franck et Wandingue, Moréri, Saint-Allais, d'Hozier, *Nobiliaire universel, Archives générales, Annuaire de la noblesse, Moniteur de la noblesse, Science du blason, État présent de la noblesse, 1868;* la *France héraldique,* par Poplimont; *The Train,* 1856, etc., etc.

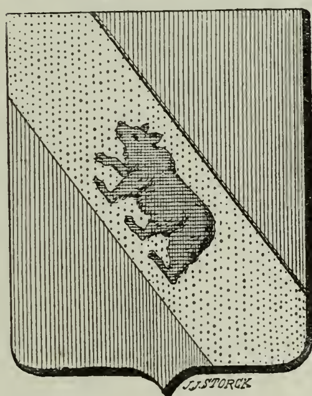
Lors de la mort de Mme la comtesse de Bessas de la Mégie, des articles nécrologiques parurent dans les journaux le *Sport,* la *Liberté,* le *Figaro,* le *Soir,* le *Monde,* l'*Histoire,* la *Gazette de France,* l'*Union, Paris-Journal,* le *Rappel,* la *Cloche,* etc. Nous ne pouvons terminer cet article sans citer le plus court, paru dans le *Temps* du mercredi 6 août 1870 :

« Une femme dont la perte laisse de vifs regrets à tous ceux qui l'ont connue, Mme la comtesse de Bessas de la Mégie, vient de mourir. Elle était fille du comte Boulay de la Meurthe, ministre de Napoléon Ier, et sœur de l'ancien vice-président de la République. Elle laisse un fils et une fille mariée au général marquis de Vernon. Son mari, le comte de Bessas de la Mégie, avait été un des maires de Paris; il était en outre secrétaire de la Société d'instruction élémentaire, un des fondateurs de l'Orphéon de France et membre du comité de lecture de l'Odéon. On a gardé le souvenir d'un beau trait de générosité de M. de Bessas de la Mégie, maire de Paris : il avait abandonné aux orphelins des patriotes morts pendant les journées de Juillet une somme de 336,000 francs que lui avait léguée le baron Chambon, ami de sa famille. Mme la comtesse de Bessas de la Mégie avait compris qu'elle ne pouvait mieux honorer la mémoire de son mari qu'en se vouant aux œuvres de charité : toute sa vie appartenait aux pauvres et aux affligés. »

BON (DE)

LANGUEDOC, TOULOUSE, GASCOGNE.





Armes : De gueules, à une bande d'or, chargée d'un ours de sable.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

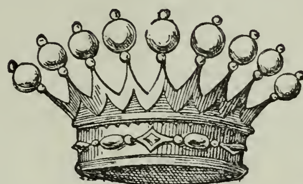
La branche de cette famille, établie en Gascogne avant l'an 1500, est la seule qui ne soit pas éteinte. Un acte passé en 1786 prouve que les derniers descendants de la branche de Languedoc qui existaient alors considéraient comme cousins les ancêtres de ceux qui revendiquent aujourd'hui leur droit d'aînesse. Elle est

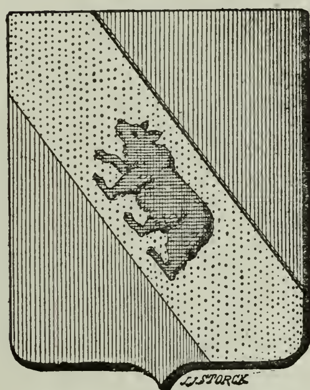
représentée actuellement par trois frères, Jules-Bernard de Bon, Joseph-Hippolyte de Bon, Jean-Baptiste-Félix de Bon et Henri-Hippolyte de Bon, fils du précédent, propriétaires à Toulouse, et seuls membres de cette noble famille.



BON (DE)

LANGUEDOC, BRETAGNE.





Armes : De gueules, à la bande d'or chargée d'un ours de sable.
Couronne : De comte.
Supports : Deux lions.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Ancienne famille originaire de Provence et dont la filiation certaine remonte à Jacques-André de Bon, seigneur de Meulon et de Marignane, vivant en 1260.

Au XVe siècle, Pierre-Philippe de Bon, seigneur des mêmes lieux, vint se fixer en Bretagne et y fit souche;

Au XVIIe siècle, le chef de la branche de Provence était François de Bon, marquis de Saint-Hilaire, baron de Foulques, pré-

sident de la Chambre des comptes et conseiller d'État. Ses descendants ont occupé jusqu'en 1789 les plus hauts emplois dans la magistrature ;

Au XVIIIe siècle, Charles de Bon, issu de la branche de Bretagne, prit une grande part à la colonisation du Canada. Il fonda des établissements considérables à l'île Royale où il acquit une grande fortune. En 1746, ce pays ayant été enlevé à la France, Charles de Bon refusa de prêter le serment d'allégeance par lequel il aurait pu conserver ses biens. Jacques de Bon, son petit-fils, figure très-honorablement parmi les nombreux officiers de marine qui ont illustré Saint-Malo.

Les représentants actuels de la branche de Bretagne sont : 1° le fils de Jacques, M. Ferdinand-François de Bon, commissaire général de la marine, directeur au ministère de la marine, commandeur de la Légion d'honneur, auteur de nombreux et importants travaux sur l'inscription maritime et l'exploitation huîtrière. On lui doit aussi la découverte des méthodes à l'aide desquelles les huîtres se reproduisent dans les parcs;

2° M. Ferdinand-Jacques de Bon;

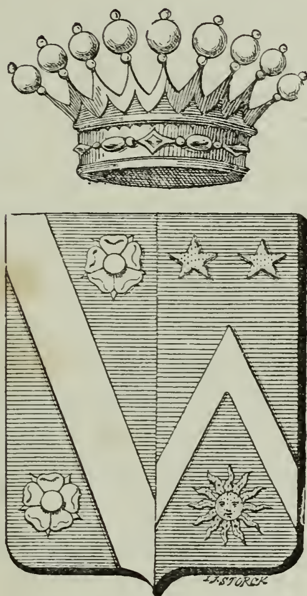
3° Mlle Jeanne-Hortense de Bon, fils et fille de M. Ferdinand-François de Bon.

Auteurs à consulter : La Chesnaye des Bois, d'Hozier, *Armorial de France*, *Annales historiques*, etc.

BONADONA D'AMBRUN (DE)

COMTE D'ALTESSAN.

PIÉMONT, COMTAT VENAISSIN.



Armes primitives : D'azur, à la bande d'argent accompagnée de deux roses du même qui est d'Ambrun.
Armes substituées : Parti : au 1, comme les précédentes; au 2, d'azur, au chevron d'argent, accompagnée en chef de deux étoiles d'or et d'un soleil du même, en pointe.
Devise : « Hæc sunt bona virtutis dona. »

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Cette ancienne et illustre maison est originaire du Piémont. Elle occupe une place importante dans l'histoire de ce pays, dans les guerres des croisades et dans celles sous Charles V, contre François Ier et ce roi contre le duc de Savoie, aux XIe, XIIIe et XVIe siè-

cles. Gioanetto Bonadona fut créé docteur ès lois dans sa ville d'Inspruck, par Frédéric, empereur d'Allemagne; il eut titre et charge de vicaire impérial à Verceil, charge des plus honorables du Piémont et qui donne rang après les princes. En 1453, il obtint la juridiction du fief du Bas-Altessan avec le titre de vassal transmissible de mâle en mâle.

En 1455, Michel de Bonadona, frère du précédent, était coseigneur de la terre du Bas-Altessan. Deux chevaliers du nom de Bonadona suivirent Godefroy de Bouillon en Palestine, l'an 1099, avec plusieurs guerriers tant Piémontais que Savoyards. Ils trouvèrent la mort à la prise de Jérusalem et ils furent ensevelis dans l'église Sainte-Anne, hors la ville. On retrouve les seigneurs de Bonadona comtes d'Alessan présents à l'hommage général rendu à Pierre, comte de Savoie, successeur du comte Boniface, en 1256. Les seigneurs de Bonadona ont été compris dans les révisions générales de la noblesse faites en Piémont par ordre de Charles Ier et Charles-Jean-Amé ducs de Savoie père et fils, le 14 novembre 1485 et 1495.

En 1483, Michel de Bonadona vint se fixer à Malemort où son frère Conrade était prieur. Il érigea dans l'église de Malemort une chapelle dans laquelle il fit construire un caveau où le premier enseveli fut Jeanin de Bonadona, décédé à l'âge de quatre-vingt-seize ans.

En 1536, Antoine de Bonadona était gouverneur du château de Carignan, et en 1559, syndic de la ville de Rivoli. Après la conclusion de la paix, il fut appelé auprès du duc de Savoie pour recevoir ses instructions relativement au départ des troupes françaises. Le chef actuel de nom et d'armes de cette maison est M. Jacques de Bonadona d'Ambrun, comte d'Altessan, né à Malemort en 1801. Il entra, le 28 mai 1822, comme volontaire, dans le 8e régiment d'infanterie légère; en 1823, il passa avec ce corps en Espagne, donna des preuves de courage, de sang-froid et d'intelligence et se distingua surtout le 28 juillet et le 13 septembre aux affaires de la Campillo, de l'Arenas et Jean. M. de Bonadona a quitté le service le 28 mai 1828 avec le grade de sous-officier comptable. Il a épousé, le 6 février 1829, Mlle Élisabeth Gras dont il a eu: 1° Raymond-Jacques, vicomte de Bonadona de Pigranier, tué au siége de Sébastopol; 2° Hyacinthe-Agricole, vicomte de

Bonadona de Pigranier, marié en 1854 à Marie Curnier de Flassan dont : 1° Paul-Jacques ; 2° Louis-Jacques : 3° Adolphe-Mathurin.

M. le comte d'Altessan est auteur de plusieurs brochures et de la biographie du poëte Monard, surnommé le *Troubadour des Alpes*, lequel, pauvre et découragé, a trouvé en M. de Bonadona un protecteur et un bienfaiteur.

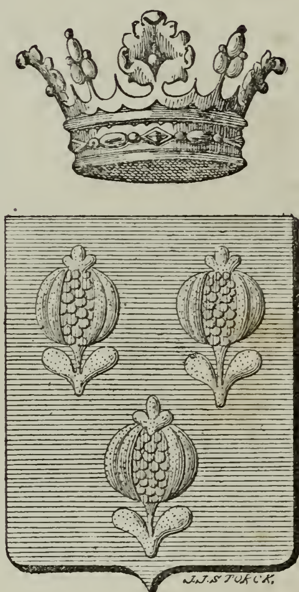
Alliances : De Bruyères de Châteauvieux, d'Ambrun, baron de la Barianne, de Robin de Gravezon, d'Andrée du Breuil, de la Guéronnière, de Sinety, de Grammont-Caderousse, de la Martinière, etc.

Auteurs à consulter : La Chiesa, *Histoire du Piémont ; Histoire du Comtat Venaissin* ; Lainé, Saint-Allais, etc.



BONNEAU DU MARTRAY

FRANCE.



Armes : D'azur, à trois grenades d'or, feuillées et tigées du même, ouvertes de gueules.
Couronne : De marquis.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Famille originaire de Tours où elle occupait héréditairement les fonctions de procureur au siége présidial de cette ville, de 1450 à 1600.

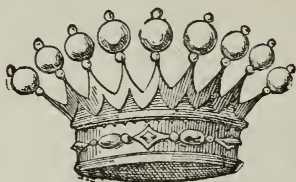
Vers 1500, les membres de cette nombreuse famille, magistrats, receveurs aux aides, conseillers à divers parlements, se trouvent répandus dans le Berry, le Quercy, la Bourgogne et le Morvan nivernais. En 1645, Marie Bonneau, fille de Jacques Bonneau,

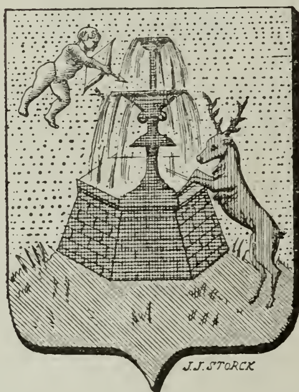
sieur de Rubelle et de Marie Dinry, épousa Jean-Jacques de Beauharnais-Miramion et fonda l'hôpital des Enfants trouvés.

Les représentants du nom de Bonneau proprement dit sont aujourd'hui Bonneau d'Alençon, maire de Marolles, Loir-et-Cher ; Bonneau de la Varanne, docteur en droit; Alfred Bonneau, auteur de la *Vie de madame de Miramion* ; Charles Bonneau du Martray, ancien conseiller général à Marry (Nièvre); Adrien Bonneau du Martray, chef d'escadron d'artillerie, maire de Vandenesse, et le général Edmond Bonneau du Martray, à Versailles.

Les départements du Gers et du Lot-et-Garonne comptent aussi des représentants du même nom.

BONNEFONT DE VARINAY (DE)





Armes : D'or, à une fontaine de sable composée de deux bassins superposés dans chacun desquels retombent deux jets d'eau et posée sur une terrasse de sinople; en 1363, il a été ajouté à dextre un cerf de gueules ramé de sable, blessé par un amour de carnation et venant se désaltérer.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Le nom patronymique de cette ancienne famille, qui est originaire du Languedoc et de l'Auvergne, est écrit de plusieurs manières; généralement il est terminé par un T, comme dérivant de *fons, fontis*, bonne fontaine, fontaine affranchie ou source noble.

Elle a pour premier auteur connu N. de Bonnefont, qui rendit, en 1363, foi et hommage au roi de France comme seigneur de Saint-André, comte de Varinay. Ce comté, situé en Forest près Pouilly-les-Nonnains, était un grand fief ne dépendant que de la couronne et qui, à défaut d'héritier mâle, devait faire retour au roi.

Le château de Varinay, détruit par le baron des Adrets, fut reconstruit par la suite et acheté après la Révolution de 1789 par N., qui jugea à propos d'en prendre le nom, mais un jugement le força à renoncer à cette prétention.

Dans des actes authentiques les seigneurs de Varinay sont qualifiés marquis de Saint-André jusqu'en 1640, époque à laquelle cette terre fut vendue au marquis de Saint-Georges qui y fit bâtir le château actuel.

La famille de Varinay, qui s'est alliée aux illustres maisons de Champagny, de Cador, etc., a compté dans ses rangs plusieurs capitaines et colonels; sous la Restauration, un de ses membres était garde du corps dans la compagnie du duc d'Angoulême.

Elle est actuellement représentée par M. Hippolyte-André de Varinay, chevalier de la Légion d'honneur, père de Joseph-Auguste-Théodore de Varinay, sous-lieutenant au 99e de ligne, et de Paul-Jean-Louis de Varinay, élève à l'École militaire de Saint-Cyr.

Résidence : Tarare (Rhône).

BOREL D'HAUTERIVE



Armes : D'argent, à la croix dentelée d'azur, cantonnée de quatre rencontres de gueules.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

La famille Borel, originaire de la Mure, a été connue successivement sous les surnoms de Ponsonnas, d'Hauterive et de Saint-Germain. Guigues Borel était conseiller et avocat général du conseil du Dauphiné en 1330. Il fut témoin d'une sentence rendue par Humbert II en 1334 et d'une cession de revenus faite par ce Dauphin.

Jean Borel de Ponsonnas, en latin de Ponsonnatis, est ainsi qualifié entre les nobles du bourg de la Mure dans la révision des feux de l'an 1458. Avec lui figure dans cet acte Humbert Borel, qui fit partie de l'arrière-ban conduit en 1465 par le baron de Sassenage à la bataille de Montlhéry.

La filiation commence à Jean Borel, dit Ponsonnas, avocat général à la cour de Dauphiné, qui se rendit à Valence en 1560 et y fit condamner à mort quelques huguenots. Ruiné par l'acquisition de sa charge, poursuivi par les remords des exécutions qu'il avait commandées, il périt en 1560, dans des accès de folie furieuse.

Son fils, Jean II Borel de Ponsonnas, que l'on confond quelquefois avec lui, étant resté sans patrimoine, se jeta dans le parti du cruel baron des Adrets et rendit son nom célèbre dans les annales des guerres de religion du Dauphiné. Il mourut vers l'an 1600, laissant cinq enfants, entre autres Georges Borel, sieur de Ponsonnas, qui fut le père de la bienheureuse Louise Borel de Ponsonnas, fondatrice des Bernardines réformées.

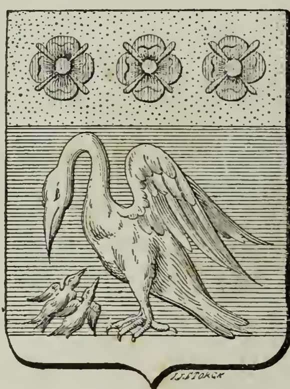
Amieu Borel de Ponsonnas, seigneur d'Hauterive, capitaine de cinquante hommes d'armes et gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, épousa vers 1599 Madeleine d'Hostun de Claveson, fille de Charles d'Hostun et d'Elisabeth de Bauffremont. Il acheta, le 14 octobre 1596, la terre d'Hauterive à Jacques de Miolans, et il en prit le nom pour se distinguer de la branche de Ponsonnas, l'aînée, qui continua encore pendant plusieurs générations. Une de ses filles, Anne de Borel, épousa en 1620 Pierre de Bocsozel, fils de Soffrey de Bocsozel dont la mère était Jeanne du Terrail.

Jean de Borel de Ponsonnas, seigneur de Saint-Germain et d'Hauterive, fils d'Amieu, épousa Louise de Rostaing dont il eut André et Jean-Joachim qui fit enregistrer ses armes à Romans en 1697. André de Borel, seigneur d'Hauterive, fournit hommage et dénombrement de cette terre en 1684. Son fils aîné André fit enregistrer ses armes en 1699.

Pierre Borel, dit le comte d'Hauterive, soutint des procès ruineux contre la commune d'Hauterive; il mourut en émigration. Une de ses sœurs avait épousé le marquis de la Valette Chabriol; une autre le baron Joseph-Blaise de la Blache de Marcols.

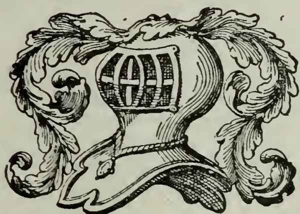
Guy Borel d'Hauterive, frère puîné de Pierre, se retira à Briançon où il épousa, le 25 mai 1745, Françoise de Forrat de Tersanne ; il en eut Aldéran, que des brigands assassinèrent et dont ils plongèrent le corps dans la rivière de la Durance. Il laissait un fils en bas âge, André, qui s'établit à Lyon où il fut jeté dans les prisons de la Terreur. Ce dernier fut père de Petrus et d'André Borel d'Hauterive, directeur de l'annuaire de la noblesse. Petrus,

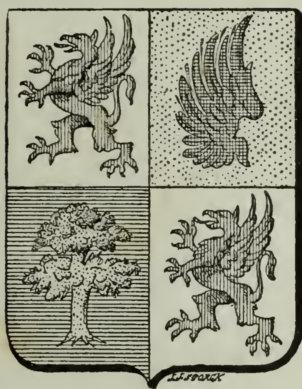
connu dans les lettres sous les noms de Champavert et du Lycanthrope, nommé inspecteur de la colonisation en Algérie, y est décédé le 14 juillet, 1859, laissant un fils, Aldéran Borel d'Hauterive, seul rejeton mâle actuel de la famille avec son oncle.



BOUDET DE BARDON

EN AUVERGNE.





Armes : Écartelé : Aux 1 et 4, d'argent, au griffon de gueules ; au 2, d'or, au demi-vol de sable ; au 3, d'azur, à l'arbre d'or.
Timbre : Un casque de chevalier surmonté du griffon de gueules.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Cette famille est une des plus anciennes de Clermont-Ferrand ; ses branches se sont répandues en Auvergne, en Bourbonnais et en Berry. Les Boudet de Bardon étaient écuyers, seigneurs de Salles en Auvergne, du Mas et Vernoille, en la châtellenie de Montluçon.

Ils ont fourni deux receveurs généraux, des consuls, un religieux, vicaire général du diocèse et secrétaire d'ambassade de France à la cour de Rome.

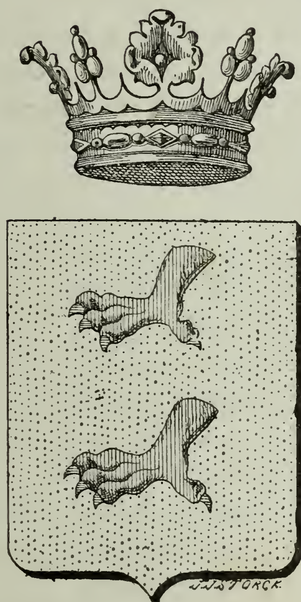
La famille Boudet de Bardon, qui était alliée au président Savaron, est actuellement représentée par M. Charles Boudet de Bardon, maire de Riom, membre du conseil général du Puy-de-Dôme.

Ouvrages à consulter : Origines de Clermont, par Savaron; *Histoire d'Auvergne,* par Audigier; *l'Armorial de l'Allier; les Annales historiques* de Tisseron; *l'Histoire de la ville de Clermont,* par Tardieu; etc.



BOURDEILLE (Marquis de)

PÉRIGORD, GUYENNE.



Armes : D'or, à deux membres de griffon de gueules, onglés d'azur disposés en contrebande.
Couronne : De marquis.
Supports : Deux griffons.
Devise : Nul ne vaincra le vainqueur des griffons.

So voulour mo donnat l'iffer.
Cil gallé emmy Lestour.

Cri de guerre : Faulsé, Faulsé.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Comme le constate un acte royal de 1066, la maison de Bourdeille était déjà considérable au XIe siècle.

Les historiens du XIIe siècle font mention d'un Aymond et

d'un Angelin de Bourdeille sous la protection desquels l'empereur Charlemagne mit l'abbaye de Brantôme.

A Roncevaux, l'oriflamme était portée par un Bourdeille qui mourut en la défendant.

Les seigneurs de Bourdeille, de Matha, de Latourblanche, de Montrésor et d'autres lieux ont toujours occupé une haute position dans la noblesse du Périgord et de la Guyenne.

Le titre et la préséance de premier baron leur ont été confirmés de nouveau en 1576 par la décision des États assemblés à Nontron.

Ils sont aussi qualifiés de bon cousin et affectionné ami sire de Bourdeille par les souverains, soit dans leurs lettres, soit dans les titres les plus authentiques. Parmi ses illustrations, la famille de Bourdeille compte plusieurs archevêques et évêques, un cardinal, des chevaliers des ordres du roi, des conseillers d'État, des sénéchaux, des gouverneurs du Périgord, des capitaines de cinquante et de cent hommes d'armes et un écrivain célèbre, Pierre de Bourdeille, abbé de Brantosme. Il faut aussi citer :

Rozon de Bourdeille, qui, au XIIIe siècle, fut assez puissant pour faire, pendant huit années consécutives, la guerre à Adhémard de Maumont, à l'abbé de Brantosme et à ses frères afin de s'emparer de la ville et du château de Bourdeille.

Hélie de Bourdeille, qualifié de chevalier en 1239. Il testa devant Damiette et légua des sommes importantes à ses frères, à ses parents, à ses écuyers et à dix chevaliers.

Arnauld de Bourdeille, sénéchal et gouverneur de toute la province du Périgord, sous Charles VI et Charles VII, soutint un siége très-long dans le château de Bourdeille, contre les comtes de Cambridge et de Pembrock, généraux du prince de Galles.

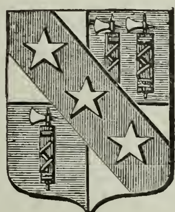
Hélie, troisième fils du précédent, devint archevêque de Tours et fut connu sous le nom de cardinal de Bourdeille. Ses vertus et sa haute piété lui méritèrent la béatification.

François-Sicaire, marquis de Bourdeille, lieutenant-général des armées du roi, fut le premier qui, sous la minorité de Louis XIV, leva en son nom quatre régiments de cavalerie et deux d'infanterie.

Cette famille s'est alliée aux illustres maisons de : Vendôme, d'Albert, de Bretagne, du Maine, de Laval, de Savoie, de Nemours, de Craon, de Flandres, de Vivonne, de Talleyrand, de la Force, de la Marche, de Lévis, de Biron, de Mastas, de Damas, de Beau-

mont, etc. Elle est actuellement représentée par Hélie-Louis-Charles-Gustave, marquis de Bourdeille, né en 1823, dont le grand-père, Henri de Bourdeille, a été victime de la Révolution de 1793. Il a épousé, en 1856, Marie-Léontine-Alix de Galz de Malvirade dont: Jeanne, née en 1858 ; Henri, né en 1859; Claire, née en 1861 ; Roger, né 1863.

Résidence : Château de Bourdeille, ville de Bourdeille (Dordogne).



BOURDEILLE (Comte de)

(BRANCHE DE MONTANCEY.)

SOMMAIRE HISTORIQUE.

I. Arnauld de Bourdeille, sénéchal, marié à Jeanne de Chamberliac, eut neuf enfants, suivant son testament du 25 novembre 1423;

Le 2e forma la branche de Montagrier ;

Le 5e fut le cardinal de Bourdeille ;

II. Le 3e, Archambaud, baron de Montancey, succéda à son père comme sénéchal et épousa Jeanne de Lastour, le 10 janvier 1475.

III. François, leur fils, épousa, le... 1511, Catherine de Biron dont :

IV. François, qui épousa Anne de Talleyrand, le 19 octobre 1542. Six enfants sont nommés dans le testament de leur mère du 1er septembre 1575 : Philibert, sénéchal, chevalier du Saint-Esprit ; François, évêque de Périgueux, et

V. Jean, coseigneur de Montancey, époux de Françoise de Saint-Gilles, dame de la Salle, le 7 décembre 1576, dont Louis, marié à Marie de Chalus, et

VI. François de Bourdeille, seigneur de la Salle, marié à Anne d'Escorailles, le 21 décembre 1608.

VII. Guy, leur fils, épousa Juillette de Baune, le 4 mai 1638. L'acte de maintien de noblesse qui relate la filiation ci-dessus est du 4 décembre 1666, dont :

VIII. Antoine, seigneur de la Salle, épousa Marie Barbier du Repaire, le 4 juillet 1666.

IX. Jean-Jacques de Bourdeille, leur fils, épousa Jeanne de la Grave, le 10 novembre 1704.

X. Pierre, leur fils, comte de Bourdeille, chevalier de Saint-Louis,

épousa, le 15 juillet 1745, Anne de Roux dont Jean, vicomte de Bourdeille, commandant du *Sphinx*, tué après cinq heures de combat, campagne des Indes 1782.

XI. Jean-Jacques, comte de Bourdeille, seigneur de la Salle et Saveille, colonel du régiment Dauphin, chevalier de Saint-Louis, marié à Françoise Guy dont : Félix, lieutenant de vaisseau, mort en 1832 de blessures reçues à bord du *Breslaw*, et

XII. Charles-Maurice, officier de cavalerie, maison du roi, démissionnaire en 1830, marié à Léonie de Neuilly dont : Charlotte-Alix, mariée à Ernest de Salles de Limoges.

De 1500 à 1790, tous les membres de cette famille ont été inhumés sous le maître-autel de l'église de la commune de Saint-Lazare où était située la seigneurie de la Salle, canton de Terrasson (Dordogne). Le caveau est encore religieusement entretenu par les habitants de la paroisse.

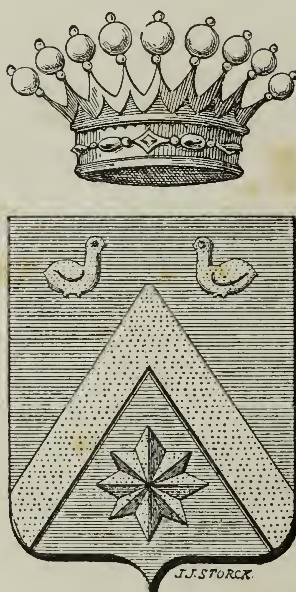
Résidence : Château de Saveille par Villefagnan (Charente).



BOURGEOIS DU MARAIS

(LE BOURG, BOURGEOIS, LE BOURGEOIS.)

PICARDIE, ARTOIS.



Armes : d'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux merlettes en regard du même, et en pointe, d'une étoile à huit rais d'or.

Couronne : de comte, qui est Bourgeois de l'Enclos ancien, et branche aînée.

(Voir tombeau généalogié et armorié il y a 260 ans, pilier et addition de pilier droit, faisant face au chœur, église Saint-Pierre de Cayeux-sur-Mer.)

Alias : de sable au chevron d'argent, accompagné en chef de deux merlettes du même et en pointe d'une étoile à six rais d'or.

Couronne : de comte, qui est le Bourgeois de Béhaguye (brisure de la branche cadette).

(Voir *registre de la généralité d'Amiens*, folio 136, année 1696. — *Registre de la généralité d'Arras*, même année. — Vicomte de Magny, *Nobiliaire universel*, page 30, année 1854. — Borel d'Hauterive, *Armorial général de*

Picardie, page 132, année 1866. — Firmin Didot, *État présent de la noblesse française*, et Poplimont, *Nobiliaire de Flandres*, *Artois et Picardie*, de 1868 à 1873.)

Alias : d'azur au chevron d'argent, fretté de sable et d'or, accompagné en chef de deux papegaux en regard d'or, becquetés et lampassés de sable, et en pointe d'une étoile d'argent.

Couronne : de comte, d'où descendent deux guirlandes, une de chaque côté, brisure occasionnelle, qui est Bourgeois de l'Enclos, moderne, branche aînée, appelée Bourgeois du Marais, subdivisée avant la Révolution de 1789 en trois rameaux du Trouquoy, du Voyeu et du Marais ; ce dernier, seul survivant aujourd'hui, et en possession des cachets, archives et traditions le concernant; qui a repris en 1854 les pièces et les émaux de ses armes primitives, et porte conséquemment : d'azur au chevron d'or, etc., etc..., ainsi qu'il est figuré et décrit en tête de cette notice, en sa qualité de seul descendant en ligne authentiquement légitime, directe, mâle et aînée, de Honoré Bourgeois, premier possesseur de la terre de l'Enclos de son nom, qui, avec celle du Marais, aussi près Cayeux-sur-Mer, devint après lui, et pour partie jusqu'à la génération actuelle, le patrimoine successif de sa descendance, bienfaiteur et donateur de la paroisse de Saint-Pierre de Cayeux, et de la confrérie établie en ladite église, lieutenant-général de la châtellenie du pays et roc de Caïeux sur la mer, sous la suzeraineté du prince Ludovico de Gonzague, prince de Mantoue, duc de Nivernais, comte d'Eu, pair de France, et, par sa femme Henriette de Clèves, seigneur suzerain de Cayeux sur la mer, Saint-Valery sur la Somme, Bouillancourt en Sery, et Béthencourt, en 1560; ledit Honoré Bourgeois, époux de Niolle de Lattaignant, d'une ancienne et noble famille d'épée, depuis longtemps établie dans le pays, dont un membre, Gabriel de Lattaignant, était à cette époque (1550) seigneur de Blengues, entre Cayeux et le Tréport. En l'an 1342, Jean de Lattaignant, un des aïeux de Nicolle et de Gabriel de Lattaignant, servait en qualité d'homme d'armes des ordonnances du Roy.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Avant Honoré Bourgeois, premier auteur connu par filiation régulière de la famille Bourgeois du Marais existant aujourd'hui en Picardie, les auteurs des différents nobiliaires de cette ancienne province ne font aucune mention de cette famille sous le nom de Bourgeois; mais ils rapportent les alliances des le Bourg avec la famille de Lattaignant et avec trois autres familles du pays, alliées depuis et peu après, avec les descendants directs d'Honoré.

Le lieutenant-général de châtellenie Honoré Bourgeois, qui vivait en 1560, avait cependant à cette époque une assez longue généalogie figurée en peinture à la fresque, sur son tombeau, audessus de sa tête et de celle de sa femme, Nicolle de Lattaignant, sur le pilier droit faisant face au chœur de l'église Saint-Pierre de

Cayeux sur la mer, et ses armes, répétées quatre fois sur les tentures des prie-Dieu de ce tableau tumulaire, sont les mêmes que celles qui furent enregistrées en 1696, à la généralité d'Amiens, au nom de Marie-Jeanne le Bourgeois de Béhaguye, épouse de messire Jean-Antoine de la Mothe, écuyer, seigneur de la Martinie, ainsi que celles qui furent enregistrées à la même date, à la généralité d'Arras, au nom le Bourgeois.

Les mêmes alliances dans le même pays, presque tous les mêmes prénoms, et de plus, la communauté des armoiries Bourgeois et le Bourgeois, démontrent qu'au XVIe siècle cette famille a manqué d'uniformité dans la manière d'écrire son nom patronymique; mais que les le Bourg, le Bourgeois, Bourgeois et Bourgeois du Marais, tous habitant depuis plus de trois siècles les bords de la mer depuis Cayeux jusqu'à Montreuil, se confondent dans une même origine dont la filière généalogique est peinte en portraits étagés sur le tombeau d'Honoré Bourgeois, dont le nom primitif a été le Bourg ou le Bourgeois, auquel les descendants ont retranché la particule nobiliaire dont la trace se rencontre pour la dernière fois dans l'enregistrement des armoiries à l'armorial général de 1696 (Amiens et Arras).

Cette famille, dont le passé antérieur au lieutenant-général de chatellenie Honoré Bourgeois paraît lié, sous les noms de Bourgeois, le Bourgeois ou le Bourg, à celui de ses princes suzerains, grands vassaux du royaume, tire son nom patronymique du commandement des bourgs ou forts dont elle fut primitivement investie, et la continuité de la confiance et de l'affection du trône et des ducs et princes apanagés, à son égard, pendant tant de générations, aussi bien que sa sépulture seigneuriale exceptionnelle, dans l'église Saint-Pierre de Cayeux, aux lieu et place toujours réservés aux seigneurs suzerains, appuient la foi traditionnelle de son origine primordiale franque, à laquelle elle doit la couronne comtale dont elle a toujours timbré ses armes et sommé son chiffre.

Quoique naturellement vouée et attachée plus spécialement à la carrière des armes qu'elle n'a jamais abandonnée, elle a aussi occupé pendant ces trois derniers siècles un rang très-distingué dans l'Eglise, l'Université de Paris, le Fisc et le service des Domaines du Roy, et a toujours contracté ses alliances dans les familles les plus considérables de la Picardie et de l'Artois, parmi lesquelles nous citerons celles de Lattaignant, de Ponthieu, de le Prunost de

Seignenesle, de Monchy, de Labye, de le Cat, de Hibon, de Obry, de Turpin, de l'Homme, de Vismes, de le Gorgue, de Mennessier du Plessis, etc., etc.

Elle est représentée de nos jours par :

1° L'abbé Edmond Bourgeois du Marais, prêtre, chef de noms et d'armes de la famille;

2° Le docteur Alfred Bourgeois du Marais, marié à Marthe du Boullet de Bonneuil, dont quatre enfants;

3° Marie-Édouard Bourgeois du Marais, ancien maire de Penthièvre et Néchemieïa, propriétaire en Algérie, marié à Arthémise-Élisa Hannies, descendante par sa mère d'Augustin de Béthune, issu des de Béthune, gouverneurs de Saint-Quentin.

De ce mariage sont nés :

1° Marie-Honoré-Théodore-Louis-Jean-Frédéric-Adhémar Bourgeois du Marais, né à Bourg-Fort, près Penthièvre, Algérie, le 21 octobre 1859;

2° Marie-Honoré-Louis-Jean-Gabriel-Tristan Bourgeois du Marais, né à Saint-Quentin (Aisne), le 9 novembre 1867.

3° Marie-Octave Bourgeois du Marais, marié à Célina Chastelain Baillet, sa cousine, dont cinq enfants.

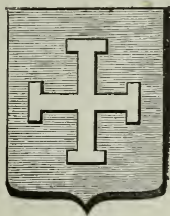
4° Marie-Raoul Bourgeois du Marais, marié à Céline Thébaut, dont est issu :

André Bourgeois du Marais, né le...

5° Marie-Albert Bourgeois du Marais, célibataire.

6° Marie-Émile Bourgeois du Marais, marié à Hélène... dont deux filles.

7° Marie-Camille Bourgeois du Marais, célibataire.



BOUSCHET

AUTREFOIS BESSON DU BOUSCHET.

AUVERGNE, VELAY, FOREZ, LYONNAIS.

Armes : gironné d'or et de sinople de huit pièces.
Timbre : un heaume d'ancien gentilhomme.
Supports : deux loups.
Devise : Labor omnia vincit.
Cri de guerre : Charitas.

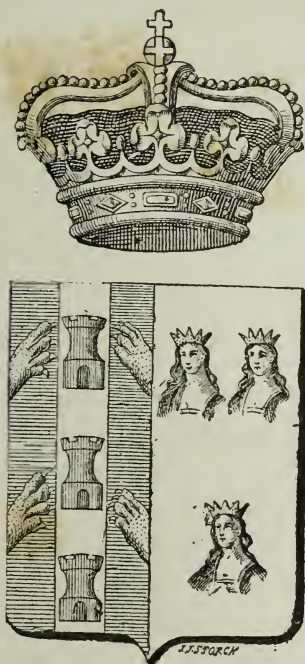
Alliances : de Suquet (Gontard de Gontin); Bonne, de Sauvagnac.

Honneurs : Louis, seigneur de Sallacrup, qui fit enregistrer ses armoiries en 1696, fut un brillant officier de cavalerie; plusieurs fonctionnaires des finances de l'État.

Membres actuels : Victor Bouschet à Vedrines près Saint-Flour; Godefroy Bouschet, inspecteur des contributions directes à Lyon, marié à Julia N. dont trois filles; Alexis Bouschet, licencié en droit, receveur des domaines, marié à Elise Suquet, sans enfants, au Chambon-Feugerolles (Loire).

Auteurs citant la famille : Tablettes du Velay; Armorial de d'Hozier (161, S. r. 20 l,); *Album historique des châteaux du Velay,* article Sallacrup; *Archives du Puy-de-Dôme et du Cantal.*

BRANCAS (DE)



Parti : au 1, d'azur, au pal d'argent, chargé de trois tours de gueules et accosté de quatre jambes de lion d'or, qui est de *Brancas;* au 2, d'argent, à trois bustes de reines de carnation couronnées, qui est de *Hibon.* Couronne princière sur l'écu, couronne ducale, fermée sur le manteau.
Supports : deux anges.
Cimier : un ange
Devise : premier gentilhomme chrétien par la grâce de Dieu.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Le duc de Brancas, duc de Villars, de Lauraguais et de Céreste, premier gentilhomme chrétien, pair de France, grand d'Espagne, maréchal héréditaire de l'Église, prince comte de Forcalquier, prince de Nisare et de Naxier, vicomte de Coutances, etc., seul représen-

tant mâle de sa maison, institua en 1846, pour héritier de ses noms, titres et armes, son gendre, le comte de Hibon de Frohen, par contrat de mariage avec Yolande de Brancas de Villars, et confirma par testament cette disposition contractuelle.

En 1858, un procès s'engagea sur la propriété de la grandesse et du titre du duc de Brancas; il fut gagné par le comte de Hibon de Frohen devant le tribunal de la Seine, qui décida que, *d'après les usages constamment appliqués en Espagne et en France*, le gendre du duc de Brancas était légalement investi de tous les titres et distinctions transmis par les dispositions contractuelles et testamentaires. Ce jugement en appel fut partiellement infirmé sur le fait de la possession de la grandesse d'Espagne et du titre de duc de Brancas, et les Cours de Paris et de Cassation renvoyèrent les parties à se pourvoir devant la juridiction espagnole.

Un arrêt souverain de la Cour suprême d'Espagne confirmant les décisions du tribunal et de la Cour royale de Madrid, rendu le 16 janvier 1866, et les lettres-patentes de la reine d'Espagne, délivrées le 28 août 1866, ont déclaré que la grandesse et le titre de duc de Brancas qui y est attaché avaient été légitimement recueillis par Henri de Hibon de Frohen et restaient la propriété de ses héritiers.

La famille de Brancas, dans les premiers siècles, s'était appelée Brancassius, et plus tard Brancassio; un de ses aïeux, Burrus Brancassius, en 900, gouvernait le sud de l'Italie; un autre, comte de Noya, 1098, conduisit à la croisade les chevaliers et les écuyers, ses vassaux. Les historiens d'Italie et de France ont représenté cette maison comme contemporaine de la fondation du christianisme: elle a donné des saints et des saintes, un grand nombre d'archevêques et évêques dont dix cardinaux, produit un grand amiral de France, un maréchal, une foule de lieutenants-généraux, des gouverneurs de provinces, des grands-croix de Malte, et elle tient par ses alliances à plusieurs Maisons Royales.

Elle est représentée aujourd'hui par :

1° Ferdinand de Hibon, comte de Frohen, duc de Villars, veuf, 1859;

2° Son fils Henri-Ferdinand, duc de Brancas et grand d'Espagne, en vertu des lettres-patentes précitées;

3° Et par deux filles.

BRETOLLIÈRE (Comte de l'Aage de la)

Armes : d'azur à la fasce d'or, accompagnée de trois croissants d'argent posés 2 et 1.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Ancienne famille de noblesse d'épée, établie en Poitou vers l'an 1120.

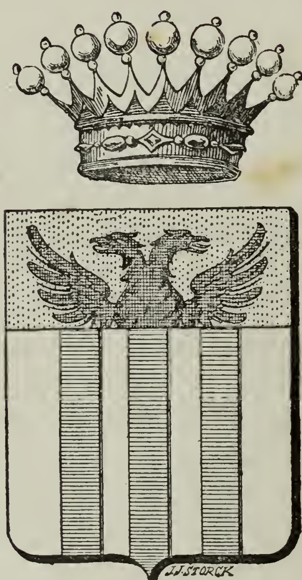
Guillaume de l'Aâge avait épousé en 1695 Françoise-Élisabeth de Beauveau. La famille de Beauveau est alliée à la maison royale des Bourbons de France par le mariage de Jean II de Bourbon avec Isabeau de Beauveau qui eut lieu le 9 novembre 1454.

Cette attestation, qui figure dans les archives de la famille, porte entre autres signatures celles du duc de Harcourt et du maréchal de Broglie.

Guillaume-François, comte de l'Aâge de la Bretollière, maréchal de camp, chevalier de Saint-Louis, petit-fils de Guillaume de l'Aâge, avait épousé Blanche de la Châtre, dont: Henri, comte de l'Aâge, marié en 1854 à demoiselle Marie d'Arsigny.



BRETZ (Comte de)



Armes : d'argent, à trois pals d'azur, au chef d'or chargé d'une aigle à deux têtes de sable issant, au vol éployé.
Couronne : de comte.
Supports : deux lions.
Devise : soy fort.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Famille autrichienne devenue française par suite du traité de Munster de l'année 1648, époque de l'annexion de l'Alsace à la France.

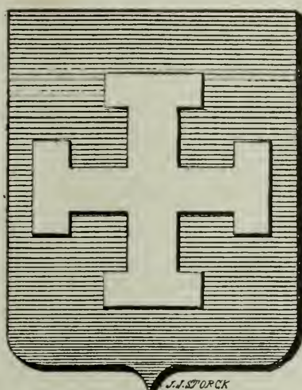
Ses titres ont été confirmés par une charte de l'année 1633 et délivrée par Ferdinand II, empereur d'Autriche.

Rodolphe de Bretz, seigneur de Haslach, se distingua pendant la guerre de trente ans, repoussa victorieusement les Suédois à

Nordlingen (1634). Guillaume de Bretz, fils du précédent, fut bailli d'Emmingen en 1697.

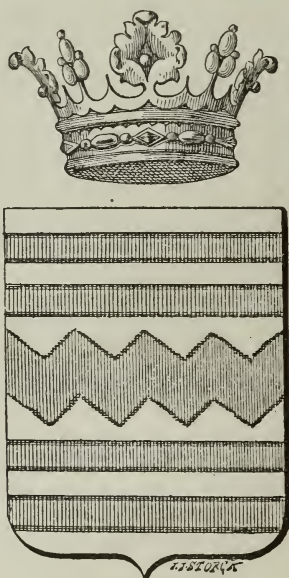
Descendants : Jean de Bretz, juge criminel, 1734; Erard de Bretz, ingénieur des ponts et chaussées, 1766; Sigismond de Bretz, 1805.

Chef actuel : M. de Bretz, né en 1848, célibataire.



BREUIL (DU)

Seigneurs du Breuil, de Baraize, de Fontgouin, de Neuville, de Margoux, de Puigruau, de Ruzay, Chezeau-Gauthier, Le Viviers et Beurré, en Berry: La Donnelière, des Cheneaux, paroisse de la Ferté-Saint-Aubin : Villenoir, Courqueil, La Coufaudière, en Touraine; de Souvolle, La Mothe, Les Châtaigniers, en Marche; La Simalière, en Poitou, etc.



Armes : d'argent, à la fasce vivrée de gueules, bordée de sable et accompagnée de deux jumelles aussi de gueules bordées de sable.
Couronne : de marquis.
Cimier : une aigle issante de gueules.
Supports : deux lions d'or, armés et lampassés de gueules.

Ces armes sont celles qui se trouvent dans l'inventaire de l'Histoire généalogique de la noblesse de Touraine et pays circonvoisins, par le chevalier de l'Hermite Souliers, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi. Édition de 1669.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

La terre du Breuil, dépendant de la châtellenie de Gargilesse, a donné son nom à cette ancienne famille, qui possédait aussi le château du Breuil avec les droits seigneuriaux.

La famille du Breuil est dite noble d'origine dans deux pièces, l'une de 1472, l'autre de 1509.

Elle s'est divisée en plusieurs branches, dont les principales sont celles de Fontgouin, de Villenoir, du Viviers, du Breuil, de Souvolle.

Elle a contracté des alliances avec les maisons des de Maillé, de Villedon, d'Aigurande, du Genest, de la Chastre, de Coigne, d'Aloigny, de la Chapelle, de Bethoulat, de Boislinard, de Forges, du Mont, des Marquets, de Préville, de Maumeschin, de Bertrand, de Baillou, de Vérines, de Lavaudrier, de Valenciennes, de la Celle, de Villiers, de la Marche, de Maillasson, de Fénieux, Brody de la Motte, etc.

Elle a donné, en 1527, un chevalier de Malte; en 1553, un chanoine; en 1572, un abbé de Méobec par bulle du pape Grégoire XIII; un lieutenant-général des gardes du duc de Montpensier; des officiers distingués dont un, garde du corps du roi, fut blessé en 1814, pendant la campagne de Béthune, lors du départ du roi Louis XVIII; des chevaliers de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, etc.

La branche du Breuil de Souvolle a pour auteur Charles du Breuil, né le 29 octobre 1680; il épousa, par acte du 13 mai 1708, Anne de la Celle, fille de Claude de la Celle, écuyer, seigneur de Souvolle, et d'Anne de l'Age. Il eut cinq enfants.

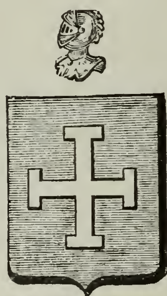
La filiation de cette branche se continue sans interruption jusqu'à : 1° Olivier-François-Henri de Breuil de Souvolle, né le 12 mai 1846, marié le 30 avril 1872 à Marie-Céline-Armande Brody de la Motte, dont :

Henri-Pierre-Marie, né le 22 février 1873.

2° Henri-Charles-Ferdinand, né le 20 août 1851.

La généalogie de la famille du Breuil a été recueillie par le savant archéologue du Limousin, M. l'abbé A. Lecler, qui en a puisé les éléments dans des titres originaux, contrats de mariage, testa-

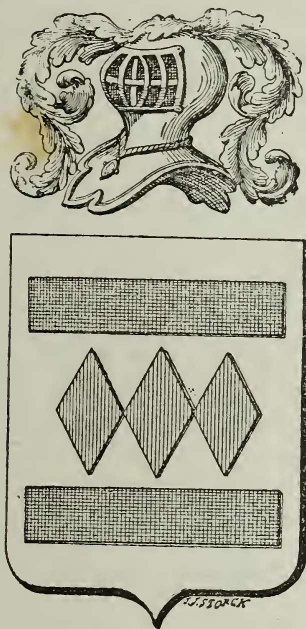
ments, une bulle de Grégoire XIII, nommant Jehan du Breuil abbé de Méobec, 1573 (1572), vieux style; lettres de Henry III, roi de France et de Pologne, 1581; requête de l'abbé et des religieux de l'abbaye de Méobec au roi Henry IV, 1589; les rôles des bans et arrière-bans du Berry et de la Marche; registres paroissiaux des diocèses de Bourges, Limoges et Poitiers; procès-verbaux de l'assemblée générale de la noblesse pour les États généraux, 1789; nobiliaire du Limousin; Thomas de la Thaumassière, l'Hermite-Souliers; cabinet de Saint-Allais; Moréri, etc.



BLANCHET DE FOUGÈRES.

Famille éteinte en tombant en quenouille dans celle de Brillaud de Laujardière.

(Voir la Notice suivante.)



Armes : d'argent, a trois fusées de gueules, accolées en fasce, abaissées sous une jumelle de sable.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

La filiation de cette famille, originaire de Bretagne, remonte à Pierre Blanchet, écuyer, seigneur de Fougères, échevin et sous-maire de Nantes en 1598–1599, conseiller du Roi au Présidial de Nantes, marié en 1580 à Jacqueline Rocays, fille de Jacques Rocays, dont le père, Jean Rocays, vivait en 1500, et de Julienne Collobel, dame de la Ville-au-Vay. René Blanchet, écuyer, seigneur de la Rouxélinière, mort en 1650, sans postérité.

Pierre Blanchet, écuyer, seigneur de la Ville-au-Vay, avocat à la Cour, mort en 1659.

Marguerite Blanchet épousa Jean Allaire, seigneur de la Rablais.

Louise Blanchet épousa René Spadmé, seigneur de la Landulle, conseiller du Roi au Présidial de Nantes.

Jean Blanchet, chevalier, seigneur de Fougères, avocat au Parlement, décédé en 1692, avait épousé en 1665 Marie Boucaud, demoiselle de Laujardière, fille de Jean Boucaud, seigneur de la Beaumondière, et de Marie d'Asseré.

Marie Blanchet épousa Jean de Biré, seigneur de la Hastière.

Claude Blanchet, chevalier, seigneur de Fougères et autres lieux (1680-1752), maintenu au Parlement en 1720, épousa le 25 février 1715 Louise de la Roche-Saint-André, fille de Louis de la Roche-Saint-André, chevalier, seigneur de Lépinais, Taron, Mareil, la Sicaudais, etc., et d'Élisabeth Gabard.

Gabrielle Blanchet épousa le chevalier Joseph de Cadaran.

Claude-Christophe Blanchet, chevalier, seigneur de Fougères et de Laujardière (1720-1753), décédé sans postérité.

Louise Blanchet de Fougères (1716-1780), dernière représentante du nom, épousa:

1° le 28 février 1753, Jean-Baptiste Brillaud, écuyer, seigneur du Noyer (1707-1761), seigneur de Laujardière ;

2° Charles-Victor Le Flô, chevalier, seigneur de Trémelo, mort sans enfants.

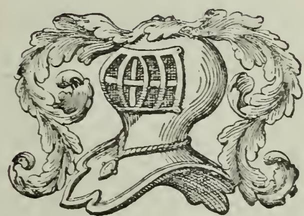
Claude-François-Constantin Brillaud, seigneur de Laujardière (1758-1830), tige de la famille actuelle des Brillaud de Laujardière.

Pierre-Auguste Brillaud de Laujardière (1755-1761).



BRILLAUD DE LAUJARDIÈRE

EN BRETAGNE.





Armes : d'argent, au rencontre de cerf de sable.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Par suite de la mort de Claude-Christophe Blanchet, chevalier, seigneur de Laujardière, décédé le 3 janvier 1753, Louise Blanchet de Fougères, sa sœur, unique héritière, devint propriétaire de toutes les terres nobles possédées encore aujourd'hui, en grande partie, par la famille Brillaud de Laujardière, originaire de la Saintonge et établie en Bretagne depuis 1748.

Ces terres sont: La Foucaudrie, au village du Verger, Laujardière et Boiscorbeau.

Par son testament olographe du 25 septembre 1791, René de la Roche-Saint-André, chevalier, lieutenant du Roi, commandant la place de Maubeuge, institua légataire universel son petit-neveu Claude-François-Constantin Brillaud de Laujardière, petit-fils de sa sœur, Louise de la Roche Saint-André de l'Epinais, épouse de Claude Blanchet, chevalier, seigneur de Fougères.

Membres décédés : Jean-Baptiste Brillaud, sieur du Noyer, écuyer, seigneur de Laujardière, conseiller, secrétaire du Roi, fils de noble homme Pierre Brillaud et de Jacqueline Regneteau, né en 1707, décédé le 15 mai 1761, épousa le 28 février 1753 Louise Blanchet de Fougères, née le 14 décembre 1716, décédée le 3 mars 1780, mariée en secondes noces à Charles-Victor Le Flô, chevalier, seigneur de Trémelo, mort sans enfant, fille de Claude Blanchet, chevalier, seigneur de Fougères et de Louise de la Roche Saint-André de l'Épinais. L'abbé Brillaud, grand-vicaire à Lyon. Pierre-Auguste Brillaud de Laujardière, 1755-1761. Claude-François-Constantin Brillaud, seigneur de Laujardière, né le 4 août 1758, conseiller de préfecture à Nantes, décédé le 19 mai 1830; il avait épousé, le 21 août 1787, Marie Pellard, fille de noble homme Nicolas Pellard et de Françoise Taillard, née le 20 mars 1762, décédée le 3 juillet 1851.

Claude-Camille Brillaud de Laujardière, né le 16 janvier 1792, conseiller général de la Loire-Inférieure, maire de Cheix, chevalier de la Légion d'honneur, décédé le 5 janvier 1874; il avait épousé, en 1818, Émilie Vallois, née en 1798, fille de Claude-Guillaume Vallois, écuyer, et de Marie-Thérèse de Müller (cette dernière, fille de Henri-Joseph de Müller, écuyer, et de Gertrude de Chazal), père et mère d'Émile-Camille Brillaud de Laujardière.

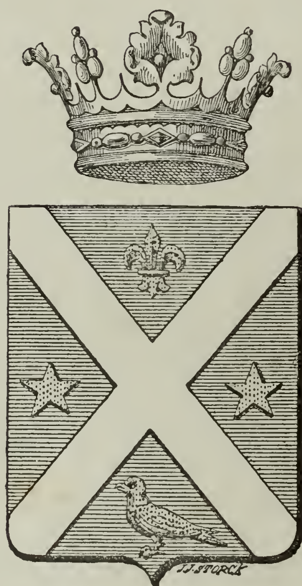
Membres actuels : Émile-Camille Brillaud de Laujardière, né le 23 avril 1821, marié, le 28 juin 1855, à Aline Demangeat, née le 16 décembre 1827, fille de Joseph Demangeat, procureur du Roi à Nantes, chevalier de la Légion d'honneur, et de Claire Demangeat.

De ce mariage :
Léon-Émile, né le 11 mai 1856;
Camille-Joseph, né le 6 mai 1858 ;
Aline-Marie-Claire-Émilie, née le 20 août 1865.

Résidence : La Foucaudrie, au Pellerin (Loire-Inférieure).

BROSSE (GUILLET DE LA)

EN BRETAGNE.



Armes : d'azur, au sautoir d'argent, accompagné en chef d'une fleur de lis d'or, aux flancs de deux étoiles d'or, et en pointe d'un tiercelet aussi d'or.
Couronne : de marquis.
Supports : deux sauvages au naturel.
La branche cadette porte depuis 1786 un tiercelet d'argent, à la place de la fleur de lis d'or.

Cette famille originaire du Lyonnais, établie vers 1650 en Bretagne, est actuellement fixée dans la Loire-Inférieure.

Elle a donné : en 1693, un conseiller du roi, receveur général des consignations en la baronnie de Vitré ; en 1724, un conseiller du roi, directeur général de ladite baronnie ; en 1750, un conseiller d'honneur au présidial de Nantes ; en 1796, un secrétaire du roi en la chancellerie du parlement de Bretagne.

Auteur à consulter : d'Hozier de Sérigny.

ÇAGARRIGA (DE)





Armes : écartelé, aux 1 et 4, d'argent, aux trois demi-vols de gueules qui est d'Alemany; aux 2 et 3, d'or, au cerf passant d'azur qui est de Cervellon; et sur le tout, de gueules aux branches de chêne-vert arrachées et entrelacées de sinople qui est de Çagarriga.

L'écu posé sur une aigle éployée d'or, colletée d'une couronne de baron, et sommé d'une couronne de marquis.

Listel ondoyant d'or avec légende : des neuf barons de Catalogne.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Tous les anciens historiens catalans racontent que les troupes de Charlemagne ayant conquis la Catalogne occupée par les Maures, ce prince érigea neuf baronnies en faveur de neuf chevaliers qui tentèrent avant lui la délivrance du pays.

Au nombre de ces neuf chevaliers était Gérard Alemany de Cervellon, dont la descendance s'illustra dans toutes les guerres de l'Aragon et de la Catalogne.

Un de ses descendants, Roger Alemany, seigneur de Belpuig, épousa, vers 1400, Barthélemine de Çagarriga, fille et héritière de Raymond de Çagarriga, seigneur de Pontons, gouverneur pour le roi d'Aragon des comtés de Roussillon et de Cerdagne, et nièce de Pierre de Çagarriga, archevêque de Tarragone, un des neuf grands de l'État qui furent nommés par les États-généraux du royaume en 1411 pour élire un successeur à la couronne.

Il y eut six enfants mâles du mariage de Roger Alemany avec Barthélemine de Çagarriga. Gaspard, qui était un des cadets, fut institué héritier par sa mère sous la condition qu'il prendrait le nom et les armes de Çagarriga. Il est le huitième aïeul de François-Xavier de Çagarriga, chevalier de Saint-Louis, maréchal des camps et armées du Roi, décédé en 1817, et neuvième aïeul d'Augustin de Çagarriga, chevalier de Saint-Louis, ancien officier aux gardes wallones, décédé en 1866.

Cette famille est représentée aujourd'hui par:

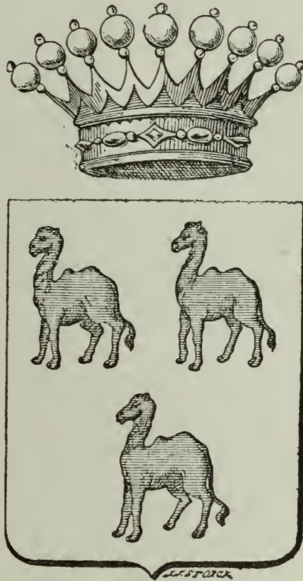
MM. Gaspard et Raymond de Çagarriga, fils d'Augustin, domiciliés à Perpignan.

Auteurs à consulter : Zurita, Féliu de la Peña, Bosch, etc.



CALMELS D'ARTENSAC (DE)

EN LANGUEDOC.



Armes: d'argent, à trois chameaux arrêtés d'azur, posés 2 et 1.
Couronne : de comte.
Supports : deux lions d'or.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Ancienne famille originaire d'Auvergne et qui est venue se fixer en Languedoc, vers le milieu du XVIe siècle. Ses différentes branches furent maintenues dans leur noblesse par plusieurs jugements rendus par Bazin de Besson, intendant du Languedoc en 1668 et en 1669.

Cette maison, qui a fourni des hommes distingués à la magis-

trature et à l'armée, a possédé les seigneuries d'Artensac et de Montvalent en Quercy ; de Barbeirac, de Madirac, de Saint-Julien, Montirac, Fonsesquine, Congues, La Bastide, Marguerite, Fortincas, Tastours, La Landrette, Lagrange, Fossat, etc., en Languedoc et en Gascogne.

Elle a aussi donné des avocats distingués au Parlement de Toulouse (Pierre et Thomas de Calmels). Vers la fin du XVIIe siècle, Pierre de Calmels, seigneur d'Artensac, marié à demoiselle de Verdot, était sénéchal de Cahors.

L'auteur des deux branches existantes était brigadier des gardes du corps, sous Louis XVI.

Il obtint des lettres de don de prélation pour l'achat de la châtellenie de Montvalent et il rendit foi et hommage au Roi pour la dite terre, le 1er novembre 1783.

De son mariage avec demoiselle Tauran de Lavaysse il eut trois fils dont deux seulement ont formé souche.

Le premier, Antoine, marié avec Adeline de Laval, est mort sans enfants.

La branche aînée, issue du mariage d'Alix de Calmels d'Artensac avec Ursule Bouzzon, est actuellement représentée par Sulpice de Calmels, comte d'Artensac, propriétaire au château de Montvalent (Lot) et à Paris, rue Saint-Georges, 25.

Émile de Calmels d'Artensac, notaire à Gramat (Lot) ;

Irma de Calmels d'Artensac, à Gramat.

La deuxième branche issue du mariage d'Alban de Calmels d'Artensac, ancien officier des gardes du corps de LL. MM. Louis XVIII et Charles X, chevalier de l'ordre du Lis, avec Noémie de Tulles Fontestelle, a pour représentants :

1° Gustave, propriétaire au château de Thégra (Lot) et juge de paix à Gramat ;

2° Henri, propriétaire à Toulouse ;

3° Ernest, secrétaire agent comptable de la Cie des agents de change de Toulouse ;

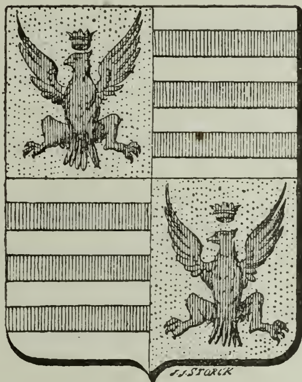
4° Élodie, épouse Ludovic de Bercegol de Lille, propriétaire à Cahors ;

5° Zénobie, épouse Grabié, à Castel-Sarrazin ;

6° Joséphine, en religion sœur Germaine, fille de la Charité à Buenos-Ayres;

7° Eudoxie, épouse de Mézamat de Lisle, propriétaire à Castel-Sarrazin;

8° Élise, épouse Castelbert, avocat à Toulouse.



CALONNE (Marquis de Courtebourne de)

PICARDIE, COMTÉ DE GUINES.

Armes : d'argent, à l'aigle de sable languée, becquée et membrée de gueules, sortant d'une couronne de marquis sur le casque de front.
Couronne : de marquis.
Supports : deux griffons.
Devise : antiquitas et nobilitas.

Seigneuries : Marquisat de Courtebourne et de Licques; duché de Quintin; baronnie de Bouquefrault, etc.

Honneurs : Plusieurs lieutenants généraux; gouverneurs de de places; connétables héréditaires du Boulonnais; plusieurs commandeurs de l'ordre de Malte, etc.

Alliances principales : Bourbon-Busset, Bournonville, Fiennes, Humières, Gouffier, Nedonchel, Thiennes, etc.

Membre décédé : Alphonse-Jean-Joseph, comte de Calonne, marquis de Courtebourne, décédé le 28 juin 1857.

Membres actuels : Marie-Joseph-Paul-Amédée, comte de Calonne, marquis de Courtebourne, né le 16 avril 1830;

Marquise de Courtebourne, née Marie-Joséphine-Amélie-Caroline de Nedonchel, épouse du marquis, et leur fille mademoiselle de Courtebourne;

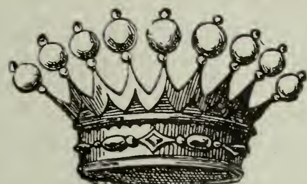
Marquise douairière de Courtebourne, née Marie-Thérèse-Thècle-Joséphine de Nedonchel.

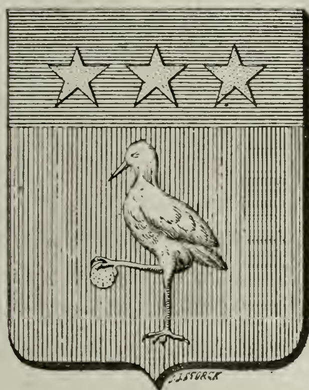
Auteurs à consulter : *Recherche de la noblesse de Picardie* par Begnou et Bernage; *Dictionnaire des Gaules* par Expilly; *Tablettes* de Charjot de Nantigny; Dictionnaire de la Chesnaye des Bois, etc.

Résidence : Anseghem, Belgique et Paris.

CAMPOU (DE)

EN PROVENCE.





Armes : De gueules, à la grue d'argent, à la vigilance d'or ; au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.
Supports : Deux lions.
Couronne : De comte.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

La famille de Campou, primitivement del Campo, originaire de Malte, vint s'établir, en 1254, à Marseille.

L'an 1349, Étienne de Campou eut à soutenir un procès important contre la reine Jeanne, comtesse de Provence.

En 1361, le noble Pierre de Campou, intendant de la santé, fut nommé député du commerce.

Des contrats passés en 1469 et en 1495 chez maîtres Rampan de Gilly et Davenry, notaires à Marseille, qualifient de nouveau de nobles Guillaume et Michel de Campou, écuyers.

En 1621, Louis de Campou, chevalier de Malte, fut nommé gouverneur du Bastion de France.

Jean-Joseph de Campou fut reçu conseiller du Roi, secrétaire en chancellerie près le parlement, par lettres de provision du 23 mars 1724 (Artefeuil).

De Campou fils, écuyer, prit part à l'assemblée de la noblesse tenue en 1789 (sénéchaussée de Marseille), pour l'élection des députés aux états généraux.

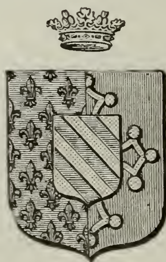
En 1705, un incendie détruisit une grande partie des titres nobiliaires.

De 1254 à 1874, la famille de Campou a toujours eu des descendants mâles.

Ses représentants actuels sont :

Pour la branche aînée : 1° Jules de Campou, capitaine de dragons; 2° Henri de Campou, chevalier de la Légion d'honneur, capitaine de dragons.

Pour la branche cadette : 1° Raymond de Campou, vice-consul du Japon, assureur maritime; 2° Pierre de Campou, officier du Mividje, ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé de l'Université de France, professeur de mathématiques au collége Rollin à Paris; 3° Henri de Campou, ex-officier de cavalerie, filleul de monseigneur le comte de Chambord; 4° Ludovic de Campou, élève chez les Pères jésuites à Vaugirard.



CARMEJANE-PIERREDON DE VESC

(BARON DE)

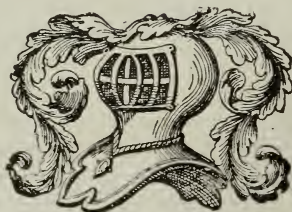
COMTAT VENAISSIN ET PROVENCE.

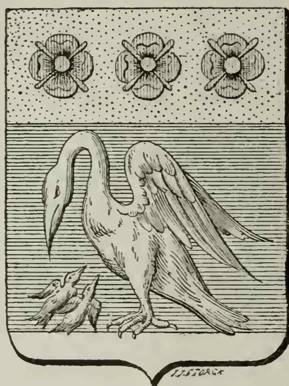
Armes : Écartelé : au 1, palé d'argent et d'azur de six pièces, au chef d'or (qui est de Vesc); au 2, de gueules à l'épée haute d'argent (qui est des barons tirés de l'armée); au 3, de gueules au lion d'argent tenant une grenade de sable allumée d'argent; au 4, d'or à la bande d'azur chargée de trois étoiles d'argent (qui est de Pierredon); sur le tout, d'or au chevron de gueules accompagné de trois flammes du même, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent (qui est de Carmejane ancien).
Couronne : De baron.
Supports : Deux lions.
Devises : Deus, Patres, Patria;
et encore : Pas une ne m'arreste (qui est de Vesc).
Cri de guerre : Nostre-Dame-Pierredon.

Chef actuel : Alexis-Henri-Marie-Paul, baron de Carmejane-Pierredon, chef d'escadron d'artillerie, chevalier de la Légion d'honneur, fils de Charles-Joseph, baron de Carmejane de Pierredon, maréchal de camp d'artillerie, chevalier de Saint-Louis, officier de la Légion d'honneur, chevalier de la Couronne de fer, et de Camille-Marie-Thérèse-Stéphanie Trono de Bouchony, marié, le 1er décembre 1855, à Marie-Joséphine de Revel de Vesc, fille de Gabriel-Marie-Isidore-Joachim, comte de Revel de Vesc, et de Marie-Louise-Eugénie des Isnards-Suze; de ce mariage : deux fils, substitués par transmission héréditaire aux nom et armes de la maison de Vesc : 1° Henri-Augustin-Marie-François-Régis de Carmejane-Pierredon de Vesc, comte de Beconne, né le 5 décembre 1856; 2° Charles-Marie-Jules-Stéphane de Carmejane-Pierredon de Vesc, marquis de Vesc, né le 19 novembre 1857.

Pour les autres membres actuels et la généalogie de la famille,

voir : Artefeuil, Mistarlet, d'Hozier, Saint-Allais, le marquis de Piolenc, Borel d'Hauterive, Tisseron, *le Chartrier français,* de Magny, Bachelin-Deflorenne, de Saint-Maurice Cabany, Poplimont, La Chesnaye des Bois.





CARRIER DE BOISSY

BRANCHE CADETTE DE LA MAISON ANNE DE BANNE DE BOISSY
(SEIGNEUR DE MONTREGARD), FAMILLE DE ROBE

LANGUEDOC, AUVERGNE, VELAY, FOREZ.

Armes : D'azur, à la tête et cou d'âne d'or ; au chef d'argent, chargé de trois têtes de maure de sable, tortillées d'or.
Couronne : De vidame.
Supports : Deux renards au naturel, ayant entre les oreilles une étoile d'or.
Devise : « Bois si tu es vainqueur. »
Cri de guerre : A la carrière, Boissy !

I. La branche aînée de Banne de Boissy porte : de gueules à un cerf passant d'or et un chef cousu d'or, chargé de trois croissants d'argent.
II. Le docteur de Boissy du Bois (de Clairac, Lot-et-Garonne) porte : d'or à l'aigle de sable.
III. Les de Boissy portent aussi : cinq points d'argent équipolés à quatre d'azur.
IV. Boissy la Tombe, maison très-ancienne du Forez, porte : d'azur, à six fleurs de lis d'or.
V. Boissy d'Anglas : de sable, au chevron d'or abaissé ; au chef d'argent, chargé à sénestre de trois étoiles d'or.
VI. Les Rouillé de Boissy du Coudray portent : de gueules à trois gants sénestres d'or ; au chef du même, chargé de trois molettes d'éperon de gueules.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

La famille *Carrier* (*aliàs Carier*) était originaire de Vienne en Dauphiné où elle comptait en 1562 un consul qui donna des preuves de dévouement au parti catholique contre les protestants.

Elle a fourni, vers 1775, un chirurgien renommé, le docteur Carrier, à Lhuis en Bugey, élection et bailliage de Bellay, qui sauva la vie à l'abbé de la Porte, vicaire de la paroisse, et l'abbé Carrier, son frère, curé d'Illiat-en-Dombes, en la baronnie de la Colonge, dont M. du Pizay (de Bas) était seigneur.

Le nom de Boissy vient, du côté maternel, de Boissy-en-Forez, seigneurie érigée vers le XIV[e] siècle, et de Boissy-en-Velay.

Fiefs et seigneuries : Boissy-des-Estables (Fay-le-Froid), le

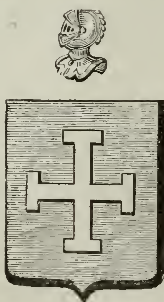
Cros-Tiranges; Crisalloux-de-Bas; Chanal de Saint-Julien-du-Pinet; Lachomette; Foly-Carrier; la Scie-de-Boissy (Montregard).

Alliances : Favier de Lachomette de la Chanal, Trouilloud de Lanversin, Muel (un abbé Muel fut curé de Champagne, Vivarais).

Honneurs : Un conservateur des hypothèques, un receveur des domaines, plusieurs jurisconsultes, un notaire honoraire, un conseiller de ville (vice-président des hôpitaux).

Membres actuels : Marcellin Carrier de Boissy, ancien notaire à Yssengeaux, fils d'un conservateur des hypothèques, marié à Victorine Favier de Lachomette de la Chanal, dont deux enfants : *a.* Aloysia, mariée à Théophile Demeures, grand industriel du canton de Berne (Suisse); *b.* Francisque, marié à Léonie Muel, fille de Gabriel Muel, ex-capitaine de gendarmerie et major de l'armée territoriale, chevalier de la Légion d'honneur, à Riom, dont deux enfants : Gabriel, né en 1874, Maurice, en 1876. Tous résidant au château de Crisallous la Chanal sur Bas-en-Basset (Haute-Loire).

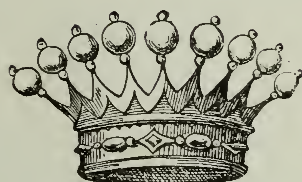
Auteurs citant la famille : *Tablettes historiques du Velay; Annuaire de la noblesse 1876; Archives du Velay.*

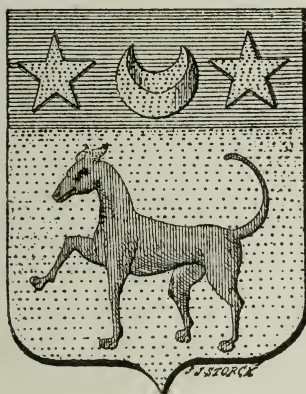


CAUBET (DE)

(BARON DE BARDIES-MONTFA)

GASCOGNE, COMTÉ DE FOIX.





Armes : D'or, au lévrier passant de gueules, au chef d'azur chargé d'un croissant d'or, accosté de deux étoiles du même.
Couronne : De comte.
Supports : Deux griffons.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

L'origine de cette maison n'est pas bien connue.

On trouve Pierre de Bardies, damoiseau, en 1350, Favien de Caubet, archer, en 1515, Alexandre de Bardies, évèque de Saint-

Papoul, président des états du Lauraguais, député aux états généraux de Blois en 1576.

Les archives publiques contiennent la mention de l'exercice des droits seigneuriaux par les de Caubet, qui possédaient le château et la seigneurie de Bardies, la baronnie de Montfa, les terres nobles de Montgelous et de Courillac en Soulan, etc.

Cette famille, dont étaient sorties trois branches aujourd'hui éteintes, Monségu, Dampierre et Lapla, a donné des officiers, des majors et commissaires provinciaux d'artillerie, des gardes du corps en France et en Espagne, plusieurs chevaliers de Saint-Louis et des dignitaires ecclésiastiques.

Par ses alliances, elle tient aux grandes familles du Midi et elle remonte aux anciens comtes de Foix par Isabeau de Villemur et Angélique de Foix-Rabat.

Le chef actuel est François-Victor-Louis-Oscar de Caubet, baron de Bardies-Montfa, né à Soulan, le 25 août 1819, fils de François-Jean-Louis-Marc de Caubet, baron de Bardies-Montfa, capitaine, chevalier de Saint-Louis, et d'Augustine de Casteras-Seignan, résidant à Oust, Soulan et Saint-Girons (Ariége).

Charles, son frère, est mort sans alliance après s'être distingué aux spahis et avoir été cité à la bataille d'Isly.

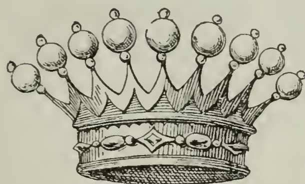
Mathilde, sa sœur, a épousé Émile Michaud, capitaine, chevalier de la Légion d'honneur.

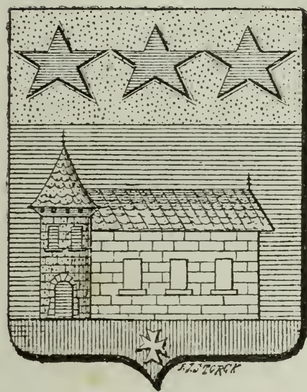
De son mariage avec Sophie Arnaud, décédée, est né à Saint-Girons, le 7 septembre 1855, Guillaume-Louis de Caubet-Bardies-Montfa.



CAZENEUVE (DE)

EN DAUPHINÉ.





Armes : D'azur, à la maison adextrée d'une tourelle d'or ouverte et ajourée et maçonnée de sable, au comble d'or chargé de trois étoiles d'azur rangées en fasce, à la champagne de gueules, au signe des chevaliers de Saint-Louis.
Couronne : De comte.
Devise : « Semper nova, semper integra. »

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Vers 1400, un gentilhomme du nom de Casanova, faisant partie de la suite de Marie d'Anjou, fille de Louis II, roi de Sicile, tomba malade à Tallard et se maria dans le pays que ses descendants continuèrent à habiter.

En 1622, Esprit de Cazeneuve épousa noble demoiselle de Flotte.

En 1650, un de Cazeneuve était avocat au parlement du Dauphiné et député de cette province.

11 décembre 1684, lettres patentes du roi qui nomment Étienne de Cazeneuve à l'effet de présider les consistoires protestants tenus à Gap et dans diverses autres localités.

Plusieurs membres de la famille de Cazeneuve ont été consuls de la ville de Gap.

Ignace de Cazeneuve, député à la Convention, membre du conseil des Cinq-Cents, évêque constitutionnel du département des Hautes-Alpes, est décédé à Gap, le 10 mai 1806.

Étienne-Grégoire de Cazeneuve, colonel de cavalerie en retraite, chevalier des ordres de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, créé chevalier de Bellevue le 9 septembre 1810, est aussi décédé à Gap.

Jules de Cazeneuve, fils d'Étienne-Grégoire, président du tribunal civil de Gap, est décédé le 27 mai 1858, laissant trois enfants :

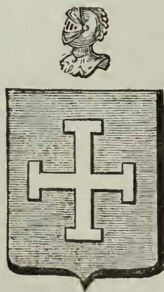
1° Jules, décédé en 1861;

2° Camille, juge au tribunal civil de Gap, marié le 4 juin 1867 à Mlle Virginie Dode de la Brunerie, petite-nièce du vicomte Dode de la Brunerie, maréchal de France, et dont deux enfants, Jules et Jeanne;

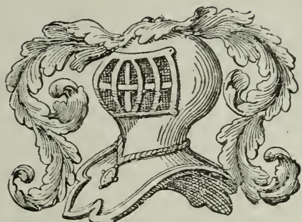
3° Alice.

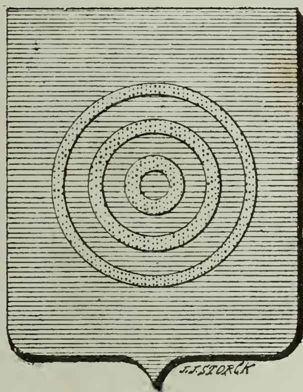
Alliances : de Galbert, de Montvallon, etc., etc.

Auteurs à consulter : Adolphe Rochas, *Biographie du Dauphiné;* Charronet, *Histoire de Gap.*



CESSO (BAS DE)





Armes : D'azur, à trois vires d'or.
Timbre : Un casque de chevalier orné de ses lambrequins.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Cette famille remonte à Jean, vivant en 1500. Pierre continua la lignée dont le dernier membre décédé est André-César, mort le 22 mai 1863. La filiation est établie par différentes pièces authentiques, entre autres deux actes notariés, en date, l'un du 30 avril 1501, l'autre du 30 novembre 1731.

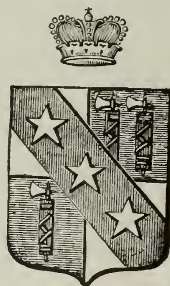
Jusqu'en 1789, les aînés s'appelèrent Bas de Cesso, et les cadets de Bas. Depuis cette époque, ils se sont tous appelés indistinctement Bas de Cesso.

Honneurs : Plusieurs membres dans le régiment des cadets; un capitaine de la compagnie d'Olargues; plusieurs magistrats, des avocats au parlement de Toulouse. — Décorations du Lys.

Alliances : Les de Cesso se sont alliés aux familles de Guy, de Bédarieux, de Molinier, de Saint-Pons, de Boyer, de Béziers, de Mougé, de Pierreségade, de Corte, de Saint-Gervais.

Membres actuels : André-Jules Bas de Cesso, membre du conseil général de l'Hérault, et ses deux fils, Jean-Émile et André-Louis Bas de Cesso.

Résidence : Cesso, près Olargues (Hérault).



CHABRON (DE)

AUVERGNE, LANGUEDOC, VELAY.

Armes : D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois pattes de griffon d'argent.
Aliàs : D'azur, au chevron d'or, surmonté de trois pattes de griffon du même.
Couronne : De comte.
Supports : Deux pièces de canon sur leur affût.
Devise : « Mori pro et patria est. »
Cri de guerre : En avant !

Fiefs et seigneuries : de Bohac, de Chassagnoles, de Solilhac, de Limandres, de Mortat, en Velay et en Auvergne.

Alliances : de Varennes, de la Garde, de Charbonnel, de la Rochette.

Honneurs : Un ambassadeur, un aide-major général de l'armée, deux députés, un colonel, un général, plusieurs chevaliers de Saint-Louis, un sénateur, plusieurs maires de Monistrol.

Membres actuels : I. Marie-Étienne-Emmanuel-Bertrand de Chabron, général de divison, conseiller général, député de la Haute-Loire, sénateur inamovible, frère d'Hippolyte de Chabron, maire de Monistrol-sur-Loire (marié à N. de la Rochette) l'un et l'autre sans enfants, et fils de Bertrand de C. et de Marie-Louise-Félicité de Charbonnel.

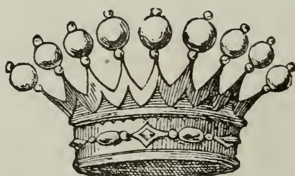
Résidence : Monistrol-sur-Loire (Haute-Loire).

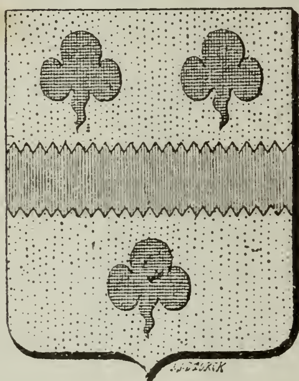
II. Joseph de Chabron Solilhac, ancien officier de cuirassiers, marié à Anne-Jeanne-Gabrielle de Varennes, dont deux enfants : *a.* Jean-Baptiste-Gabriel-Georges ; *b.* Émilie-Gabrielle-Marthe.

Auteurs à consulter : d'Hozier, Bouillet (*Nobiliaire d'Auvergne*), de Magny, *Annuaire de la noblesse,* de 1875.

CHANDON DE BRIAILLES ROMONT

(COMTE)





Armes : D'or, à la fasce de gueules denchée de sable, accompagnée de trois trèfles de sable, 2 et 1.
Couronne : De comte.

Jean-Rémy-Gabriel Chandon de Briailles Romont, chevalier de Charles III d'Espagne, de Saint-Étienne de Toscane et de Saint-Jean de Jérusalem, ancien conseiller d'arrondissement, marié à Aurélie-Louise Micheau de Chassy; Paul de Briailles Romont, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, marié à Marie de Mordant de Massiac.

René-François-Philibert de Briailles Romont.

Auteurs à consulter : La Chesnaye des Bois, Caumartin, Jouffroy d'Eschavannes, Palliot.

Résidence : Château de Romont à Meilly (Marne).



CHARNAGE (DE)

EN FRANCHE-COMTÉ.

Armes : D'azur, à la croix d'or accompagnée en chef de deux étoiles du même.
Timbre : Un casque de chevalier taré de profil, orné de ses lambrequins.
Devise : « Toujours en bon lieu. »

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Cette famille s'est éteinte dans la première moitié du XVIII[e] siècle en la personne de Claude-François-Gaspard de Charnage qui, n'ayant pas eu d'enfants de Marie-Angélique des Bordes de Nercia, sa femme, laissa les biens de sa branche à sa sœur Anne de Charnage, mariée en premières noces au comte de Divonne, puis, le 23 juin 1716, à Charles, comte de Dillon. Elle mourut le 18 novembre 1732.

François-Ignace Dunod, écuyer, professeur de droit en l'université de Besançon, célèbre par ses nombreux et excellents travaux sur l'histoire de la Franche-Comté, et par ses ouvrages de droit, principal héritier de la branche aînée de Charnage du chef de Salomé de Charnage, son aïeul paternel, fut autorisé à relever le nom et les armes de Charnage par lettres patentes données à Versailles en juillet 1737.

Fiefs et seigneuries : Le Châtillonnais (en partie), paroisse de la Rixouse, la Tour des Villards et la Tour de Saint-Lupicin.

Honneurs : Originaire de Saint-Claude, cette famille est connue dès le commencement du XV[e] siècle. Elle a fourni un grand juge-adjoint à la grande judicature de Saint-Claude, en la personne de Claude de Charnage, le vieux, mort en 1560.

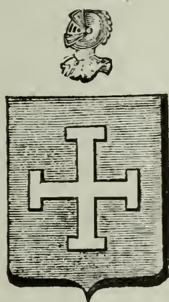
Alliances : La famille de Charnage a fait de très-belles

alliances. Par contrat du 28 janvier 1444, Guillaume de Charnage épousa Jacquette, fille de Jean de Châtillon Michaille, coseigneur dudit lieu et du Châtillonnais.

La devise : « Toujours en bon lieu », fut adoptée par Pierre de Charnage pour marquer les bonnes alliances de sa famille, lors de son mariage, en 1610, avec Jeanne, fille et unique héritière de Claude de la Tour de Saint-Lupicin, gentilhomme de nom et d'armes, prévôt héréditaire dudit Saint-Lupicin. François de Charnage, petit-fils de Pierre, épousa Anne Barbe de Ronchaux, dont il n'eut que deux filles. Enfin, Claude-François-Gaspard de Charnage, en qui la famille s'éteignit, avait épousé Marie-Angélique des Bordes de Nercia.

Auteurs anciens ou modernes citant la famille. Dunod de Charnage, *Mémoires pour servir à l'histoire du comté de Bourgogne,* Besançon, 1740, t. III. p. 250. La Chesnaye des Bois, *Dictionnaire de la noblesse,* t. IV. p. 225. Jouffroy d'Eschavannes, *Armorial universel,* Paris, 1844, t. II. p. 85. Désiré Monnier, *Annuaire du département du Jura,* 1849, p. 427.

Bonvalet, *Armorial de Franche-Comté,* Besançon, 1863, p. 17. A. Rousset, *Dictionnaire géographique des communes de la Franche-Comté,* Lons-le-Saulnier, 1866; t. II, p. 236; t. IV, p. 49; t. V, p. 435 et t. VI, p. 209.



CHATRE (Baron de la)

EN POITOU.

Armes : De gueules, à la croix ancrée de vair.
Cri de guerre : A l'attrait des bons chevaliers.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

La famille de la Châtre remonte à Laune, prince de Déols, en 890.

Le pape Grégoire VII écrivit en 1078 à Elbes de la Châtre, comme étant un des premiers barons du Berry.

Vers 1120, Émery de la Châtre fut créé cardinal par le pape Calixte II.

En 1140, Pierre de la Châtre fut nommé archevêque de Bourges.

En 1450, Philippe de la Châtre était grand-fauconnier de France, et en 1496, Jean était échanson du roi.

Jean de la Châtre épousa, vers 1570, Françoise de Menou.

René épousa, en 1659, Pierre de Chamborant.

Françoise de la Châtre épousa Henri de la Grange, marquis d'Arquion, qui, étant veuf, embrassa l'état ecclésiastique et fut nommé cardinal.

De son mariage est issue Marie-Casimire de la Grange, épouse de Jean Sobieski, élu roi de Pologne, le 20 mai 1674.

Gabriel fut maître des cérémonies, chambellan et maître d'hôtel du roi. Il mourut en 1538.

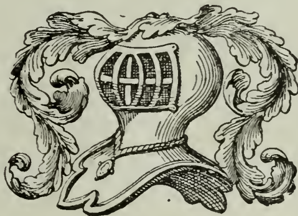
Claude de la Châtre fut créé maréchal de France. Il épousa, en 1564, Jeanne de Chabot de Jarnac.

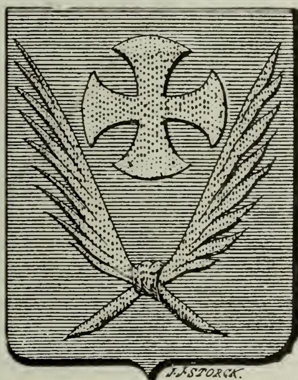
Son fils Louis fut aussi créé maréchal de France, en 1616.

Louise-Antoinette Thérèse de la Châtre épousa le 8 mars 1693, Louis de Crévant, duc d'Humières, maréchal de France.

Louise-Élisabeth épousa, le 25 novembre 1743, Michel de Dreux, marquis de Brezé, lieutenant général des armées.

Le dernier descendant mâle est Marcellin, baron de la Châtre, né le 13 avril 1802, marié à Louise-Ernestine de Collard, dont une fille.





CHELLET (DE)

COMTE DE KERDREAN.

NORMANDIE, TOURAINE, BRETAGNE, BEAUCE ET PERCHE.

Armes : Écartelé : aux 1 et 4, d'azur, à trois chevrons d'argent, accompagnés de trois étoiles d'or, posées 2 et 1; aux 2 et 3, de sable, à sept mâcles d'argent, posées 3, 3 et 1.
Couronne : De comte.
Supports : Deux lions.
Devise : « Et cœlo et solo Chele. »
Cri de guerre : Dieu y ait part.

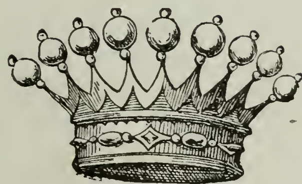
La famille est actuellement représentée par Olivier-Marie-Augustin-Yves de Chellet, comte de Kerdréan.

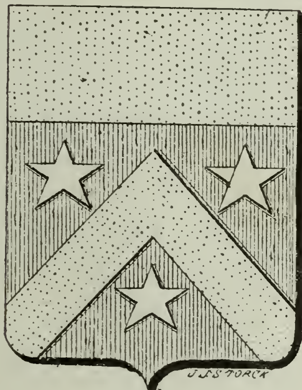
Résidence : Château de la Pihourdière (Eure-et-Loir).



CHEVESSAILLES DE LALEVRIE (DE)

PERCHE, GÉNÉRALITÉ D'ALENÇON.





Armes : De gueules, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles d'argent 2 et 1, au chef cousu d'or.
Couronne : De comte.
Supports : Deux lions affrontés.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

La filiation de cette famille est suivie régulièrement jusqu'à nos jours depuis : I. de Chevessailles, grand maître des eaux et forêts de la province de Tours, marié, le 22 août 1641, à Catherine-Charles, fille de Charles, lecteur-docteur de la Faculté de Paris.

II. Louis de Chevessailles, né le 22 septembre 1647, marié, le

30 avril 1691, à Élisabeth Forcet et décédé à Paris, le 9 novembre 1731.

III. Henri-Louis de Chevessailles, écuyer, seigneur de Lalevrie, né le 7 février 1692, chevau-léger, aide-major de brigade, vice-consul à Naples, chevalier de Saint-Louis, marié, le 14 février 1745, à demoiselle de Caumargon.

IV. Jacques de Chevessailles de Lalevrie, seigneur des Vergers, né le 10 février 1741, marié à Charlotte-Louise de la Haye de la Barre et décédé le 10 février 1783.

V. Henri-Jacques de Chevessailles de Lalevrie, né le 21 février 1780, marié à demoiselle de Chaudebois de Bellegarde et décédé le 9 février 1865, dont : *a.* Adolphe-Alexandre-Henri qui suit; *b.* Delphine, mariée à Le Tessier de Launay.

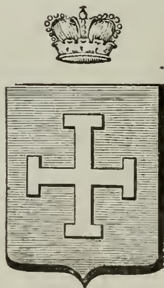
VI. Adolphe-Alexandre-Henri de Chevessailles de Lalevrie, dont : *a.* Henri-Ernest-Marie qui suit; *b.* Amaury-Marie-Paul, décédé en 1859.

Seigneuries : Lalevrie, les Vergers, Tournanfils.

Membres actuels : 1° Henri-Ernest-Marie de Chevessailles de Lalevrie, propriétaire, père de Marguerite; 2° Émilie Le Tessier, mariée à Optat de la Besnardière, fille de Delphine de Chevessailles de Lalevrie.

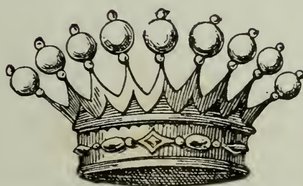
Auteur à consulter : d'Hozier.

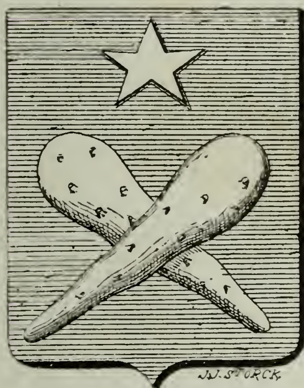
Residence : Château des Vergers, par Nocé (Orne).



COMBLES (MASSE DE)

EN PICARDIE.





Armes : D'azur, a deux masses d'argent en sautoir, surmontées d'une étoile de même.
Couronne : De comte.
Supports : Deux lions, l'un couché, l'autre debout.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Cette famille de noblesse d'épée compte depuis le règne de Louis XIV une suite non-interrompue de représentants dans l'armée, la plupart chevaliers de Saint-Louis. A la fin du siècle dernier, Jean-Baptiste-François-Furcy Masse de Combles réunissait encore plusieurs seigneuries à celle du Priez et de Combles, apanages

depuis plus de deux cent cinquante ans dans la famille et qui ont pu s'y conserver jusqu'à ce jour.

Depuis 1650, les alliances pour la ligne qui suit la filiation sont : Jean Masse, seigneur de Combles et du Priez, marié à Madeleine Hugot.

Daniel, capitaine au régiment de milice de Picardie, conseiller du roi en l'élection de Péronne, épousa, en 1682, Marie Lescars, fille de Marguerite de Bouteville. Ils eurent cinq fils dans l'armée.

Jean-Baptiste, officier des bombardiers, marié à Catherine Delaire de Canteresse, dont trois fils dans l'armée.

François-Mathieu, capitaine au régiment de Cambise, marié à Marguerite Le Vaillant de Bovent.

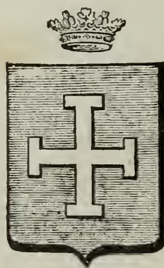
Jean-Baptiste-François Furcy, capitaine au régiment de la Fère, marié à Marie-Louise Huet d'Hebécourt, dont trois fils dans l'armée.

Marcellin Masse de Combles, chef d'escadron d'état-major, chevalier de la Légion d'honneur, conseiller général de la Somme, né en 1814, décédé en 1865, avait épousé, en 1844, Camille d'Argent de deux Fontaines, dont trois enfants.

Marie-Marguerite de Combles, mariée en 1869, à Georges le Cousturier de Courcy;

Marie-Blanche de Combles;

Henri-Daniel de Combles, né en 1858, dernier représentant de la famille.



CONTE (LE)

EN POITOU ET EN FOREZ.

Armes : Coupé : Au 1, d'azur, au lion passant d'or ; au 2, d'argent, à trois merlettes de sable, posées 2 et 1.
Couronne : De comte.
Supports : Deux lions.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Famille originaire de la Basse-Marche en Poitou. Elle possédait, au XVIIe siècle, les seigneuries du Poloteau, de la Morge, de la Carte et du Peyrat. Elle a donné plusieurs conseillers du roi et trois représentants à l'Assemblée de la noblesse du Forez en 1789.

Elle s'est alliée aux de la Mure, de la Plagne, Périer du Palais, de Quirielle, Hüe de la Blanche, Ravier du Mugny, etc.

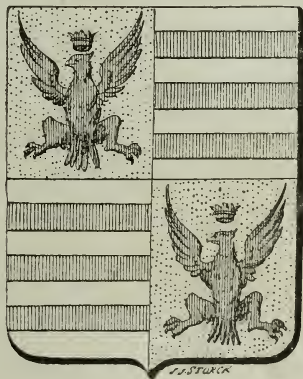
Membres décédés : Jacques-Jean-Marie-Hubert Madeleine le Conte, ancien officier du régiment de la Couronne, ancien magistrat ;

Stanislas le Conte, officier supérieur d'infanterie, chevalier de la Légion d'honneur.

Membres actuels : Étienne le Conte, au château de Champ ;

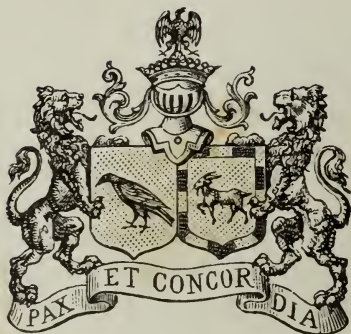
Jean-Jules le Conte, maire de Vivans, au château de la Curée (Loire).

Auteurs à consulter : D'Assier de Vallenche *(Assemblée bailliagère du Forez)* ; L. P. Gras *(Armorial général du Forez.)*



CORBIÈRE (DE LA)

ALIAS DE CORBERIA, DE LA CORBERI.



Armes : Les héraldistes donnent : d'or, à la chèvre de sable, à la bordure componée du premier et du second.

Cet écusson fut ensuite changé pour celui : d'or, au corbeau rampant de sable.

Ces dernières armoiries, qui furent portées par la plupart des de la Corbière établis à Genève, se trouvent sur des sceaux et cachets de 1352 à 1625.

L'héritière de cette maison, Jaquemette, fille de Raymond de la Corbière, damoiseau, ayant porté ses terres à Richard de Confignon, son époux, la noble famille des seigneurs de Confignon réclama la possession absolue des armes des de la Corbière. Cette contestation, qui dura longtemps entre les deux familles, fut tranchée par une décision arbitrale prononcée, le 19 juillet 1510, devant témoins nobles.

Par cet acte, rénové le 20 septembre 1650, noble et puissant seigneur Claude de Confignon, seigneur de Corsier, coseigneur de Chalex, Dardagny, Marval et Russin, renonça à ses prétentions, reconnaissant à la famille de la Corbière le droit absolu de porter plein et entier, sans barre ni différence, dans les exercices, joutes et tournois, l'écu *d'or muni d'un corbeau sablé, béqueté, membré de ses autres membres et rampant.*

Au XVIe siècle, quelques membres prirent *d'or* ou *d'argent, au corbeau éployé de sable, membré et becqué de gueules,* l'écu sommé d'un casque ayant pour cimier un corbeau éployé.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Cette famille, originaire d'Espagne, quitta, vers 1050, la province d'Aragon, pour aller se fixer dans l'évêché de Genève. Elle

fonda sur la rive droite du Rhône, près de Chalex, le château de la Corbière, forteresse qui paraît avoir été construite pour garder le passage sur ce fleuve et qui joua un grand rôle, au commencement du XIVe siècle, dans les hostilités du comte de Genève, Amédée III, révolté contre son suzerain.

Dans l'Armorial genevois de MM. Galiffe et de Mandrot, il est dit que tant qu'il y aura des descendants mâles dans la famille de la Corbière, elle aura le droit de *citoyenneté à Genève (pièce historique)*.

On voit dans les actes conservés à Genève, à Saint-Cergues des Voirons et à Ferney, que Pierre de la Corbière, damoiseau, vivait en 1236, mais la filiation ne peut être suivie régulièrement que depuis :

A. — I. André de la Corbière, damoiseau, seigneur de Chalex, fit hommage, en 1298 et 1312, au prince-évêque de Genève, pour les hommes, terre et mouvances qu'il tenait en fief de lui à Chalex, à Dardagny, à Marval et à Marnex ou Mornex du Jura; il reconstruisit le château en 1300.

II. Raymond de la Corbière, damoiseau, connu par des actes de 1331 à 1358; après la ruine de son manoir, l'évêque le créa châtelain de Peney, charge dans laquelle il figure en 1337.

Il fut père de : 1° Jacquemette, héritière universelle de son père, femme de noble Richard de Confignon; 2° Nycolet, qui suit.

III. Nycolet de la Corbière, reçu bourgeois de Genève en 1379; son père ne lui laissa que la mestralerie de ses fiefs et quelques biens.

Il épousa Guigonne..., qui vivait avec lui en 1389, et dont il eut : 1° Raymond, qui suit; 2° Jeannette, épouse de François Perreta; 3° Jeannette, épouse de Jean Grossi.

IV. Raymond de la Corbière, qui vivait au commencement du XVe siècle, fut père de Claude qui suit.

V. Claude de la Corbière fut père de : 1° Thibaut, qui suit; 2° Pierre; 3° Claude.

VI. Noble et égrége Thibaud de la Corbière, de Chalex, châtelain de Corsier, fut père de : 1° Antoine, qui suit; 2° Maurice; 3° Claude.

VII. Noble égrége Antoine de la Corbière, châtelain de

Pomiers, héritier universel de son père, reconnu au prieuré d'Asserens, pour sa succession en 1544, commissaire à Peney, 1547 (son sceau se voit sur un acte de sa châtellenie), épousa noble Perronnette Bonjean, vivant en 1537, dont il eut : 1° Balthazar, qui suit; 2° Ami; 3° Maxime; 4° Françoise; 5° Pernette; 6° Jean-Baptiste.

VIII. Noble Balthazar de la Corbière, bourgeois de Genève, reçut, le 2 juin 1594, la quittance dotale de sa sœur Françoise; il épousa Jeanne, fille de noble Pierre Chenelat, premier syndic, et de Guillauma de Roches, sa première femme.

Il en eut : 1° Jeanne, qui testa, en 1625, en faveur de son frère et de sa tante Étienna Grifferat; 2° François.

VIII *bis*. Noble Ami de la Corbière, B. G., testa, le 1er avril 1624, épousa Étienna, fille d'Antoine Grifferat et de Françoise Villiet, sa seconde femme, qui testa, le 28 novembre 1625, et mourut âgée de 52 ans, le 23 janvier 1626. Il en eut : 1° Marie, femme de noble Jacob Dupan; 2° Sara; 3° Marguerite; 4° Jean, qui testa, le 14 avril 1625, en faveur de ses sœurs; 5° Antoine, mort avant le testament de son frère.

VIII *ter*. Noble et égrége de la Corbière, notaire et commissaire, B. G. Épousa 1° Pernette, fille d'Antoine Grifferat et de Françoise Villiet; 2° Jeanne Dupuis.

Il eut du premier lit : 1° David qui suit; 2° Marie, femme de Robert Vaudenet; 3° Étienna, femme de Jean Genoyer; 4° Nicolarde, femme de Jacob Briffault; 5° Diane, femme de Michel Chenaud.

IX. David de la Corbière épousa Jeanne, fille de Jean-François Argou, citoyen de Genève, et d'Esther Chenu, dont il eut : 1° André, qui suit; 2° Marie, épouse de Zacharie Mollet; 3° Esther, épouse de ... Sales; 4° Jeanne, épouse de noble et spectable Jacques Gauthier, auditeur.

X. André de la Corbière épousa, en 1677, Judith, fille de noble Jacob de la Rive, conseiller, et de Marie de Normandie, dont il eut : 1° Jean, qui suit; 2° David, qui suivra; 3° François et plusieurs autres enfants.

XI. Spectable Jean de la Corbière, né le 27 février 1680, auditeur, épousa, le 18 février 1710, Ève, fille de Léonard Chouet et de Michée le Fort, dont il eut neuf enfants.

XI *bis*. David de la Corbière, fils d'André et de Judith de la Rive, épousa, le 5 janvier 1715, Renée, fille d'Ésaïe de Normandie, dont il eut : 1° Catherine; 2° Andrienne; 3° Toussaint-Pierre, qui suit; 4° Jean-Jacques, né le 19 mars 1721.

XI *ter*. François de la Corbière, fils d'André et de Judith de la Rive, épousa, le 1er mai 1718, Henriette, fille de Louis Boutillier dit Beaumont, dont il eut : 1° Susanne, née en 1719, mariée en 1751, avec Jean-Louis, fils de Pierre Charton, C. G.; 2° Jeanne-Marie-Judith, née en 1721, mariée, le 6 janvier 1749, avec noble Jean, fils de noble Gabriel Girard des Bergeries, C. G.; 3° Jean-Nicolas, qui suit, et d'autres enfants.

XII. Toussaint-Pierre de la Corbière, né le 28 octobre 1718, épousa... dont il eut Frédéric, qui suit.

XIII. Frédéric de la Corbière, épousa : 1° Justine-Marie du Pottère, dont il eut Charles-Frédéric; 2° Françoise Megevand, qui lui donna François-Alexandre-Louis, né le 29 novembre 1792.

XII. Jean Nicolas de la Corbière, né le 5 novembre 1723, épousa, 1° le 21 juin 1750, Marie, fille de Gaspard de Harsu, C. G.; 2° à Paris, le 23 février 1766, Anne-Ester, fille de Richard-Philippe-Gouyn. Il eut du second lit : 1° Auguste-François, né le 17 janvier 1767, à Paris.

VII. Noble et égrége Mauris de la Corbière, fils de Thibaud, vivant avec lui, en 1528, épousa Jenette, fille de feu Pierre Marion dit Perreaud, qui vivait en 1543 et 1547, et dont il eut : 1° Antoine qui suit; 2° Louis qui suivra; 3° Balthazar; 4° Gaspard.

VIII. Égrége Antoine de la Corbière testa le 26 juin 1574 (Pivery, notaire ducal). Épousa Clauda, fille de feu Claude Martin de Bretigny, veuve de Claude Curlet. Elle testa le 6 mars 1591 (de Choudens, notaire), et il en eut : 1° Maxime de la Corbière, résidant à Signy; 2° Charles, mort sans enfants, avant sa mère; 3° Étienna.

VIII. Noble Louis de la Corbière, de Signy, épousa : 1° Jeanne, fille de feu Pierre Colliard le puîné; 2° Marie, fille de noble Pierre d'Arlod et de Marguerite de Châteauneuf, tutrice de ses enfants, en 1601, 1610. Il eut de la première : 1° Louise, femme de Guillaume, fille de feu Martin Roch, de Chevry, et de la seconde : 2° Pierre qui suit, 3° Jacques, sous la tutelle de leur mère et d'Isaac

de la Corbière en 1610; 4° Gaspard, habitant à Bretigny; 5° Pernette, femme de noble Gaspard de Croso, baron de la Bastie-Champion; 6° Susanne, femme de Pierre Colliard.

IX. Noble Pierre de la Corbière, B. G., épousa Dorothée de Croso, dont il eut: 1° Sara, femme de Zacharie Martin, 1686.

VI. Pierre de la Corbière, fils de Claude, et frère de Thibaud, vivait à Chalex en 1528, et fut père de: 1° François, qui suit; 2° Peronette, femme de François Baillet, avec qui elle vivait en 1531.

VII. François de la Corbière, de Chalex, vivait en 1528 et 1541. Épousa Ayma Cusin, dont il eut Jean qui suit.

VIII. Jean de la Corbière vivait en 1551.

Pierre de la Corbière, du Chargion, reçu B. G. en 1401, est probablement le même qui fut conseiller en 1433.

Les de la Corbière ayant des propriétés au pays de Gex, y naissaient pour la plupart, et c'est sans doute pourquoi ils ne sont presque jamais qualifiés citoyens, mais seulement bourgeois, ce qui ne leur permettait pas d'exercer des magistratures. Sept furent du C. C., un, auditeur.

Durant les guerres de religion, la famille de la Corbière ayant dû émigrer, il y a, après le milieu du XVIe siècle, une lacune dans sa filiation. En consultant au greffe du tribunal de Saint-Julien les archives de Saint-Cergues, on peut rétablir cette filiation et la suivre jusqu'à nos jours.

Jean-Marie de la Corbière, fils de François, né à Chalex, vivait en 1551; il eut Thomas et Louis, dont le fils Hudry présenta, le 2 avril 1600, un enfant pour le baptême.

Mamme, Mamad, Mammat ou Mammert de la Corbière, né en 1584, père d'Hudry, né en 1604, paraît avoir été la souche des de la Corbière, *aliàs* Hudry que l'on retrouve plus tard.

Bernard de la Corbière, *aliàs* Bosson, père de Janua, née en 1604 et de Bernard, né en 1605, forma une nouvelle branche qui s'éteignit en 1737. Un de ses descendants, renonçant à la particule et à la religion de ses ancêtres, obtint, le 15 août 1668, sous le nom de Bernard Corbière, la bourgeoisie de Genève. Amédée de la Corbière, né vers 1584, *ensépulturé dans l'église de Saint-Cergues*, le 5 mars 1659. Sa femme Jeanne Gobel ou Goubel, décédée l'année suivante, fut aussi inhumée dans l'église.

Jacques de la Corbière, né vers 1585, fut également inhumé dans l'église, le 23 juin 1660.

Ces inhumations, sans requête spéciale, dans le lieu saint, *en place de leurs prédécesseurs*, prouvent la noblesse des de la Corbière.

Jean-Aimé, Aymé, Aymed ou Amédée de la Corbière, né vers 1624, décédé le 16 février 1695, épousa Dominique Dunand, dont il eut : Claude-Charles, qui suit.

B. — I. Claude-Charles de la Corbière, fils de Jean-Aimé, épousa à Saint-Cergues, le 29 novembre 1686, Françoise Jordan ou Jourdan, dont il eut : 1° Jean-Pierre, né le 15 novembre 1690, marié, le 21 octobre 1721, à Guérine Mulat; 2° François, né le 22 février 1693; 3° Jacques, qui suit; 4° Antoine, connu par un acte de 1747.

II. Jacques de la Corbière, né à Saint-Cergues, le 8 octobre 1695, épousa Charlotte Boccard, dont il eut : Pierre, qui suit.

III. Pierre, né à Saint-Cergues, le 31 mars 1716, épousa, par contrat du 26 avril 1732, Marie La Pierre ou de la Pierre, dont il eut Marc, qui suit.

IV. Marc de la Corbière, né à Vernier, le 18 juin 1733, décédé le 14 décembre 1816, eut de Marie Bramerel : 1° François, qui suit; 2° Jean-Claude, né le 30 mars 1770; 3° Pierre, né le 18 décembre 1771, tué au siége de Mayence, en 1792; 4° Jacques, né le 19 août 1777, décédé à Ferney, ainsi que Jean-Claude, sans avoir contracté d'alliance.

V. François de la Corbière, né à Ferney, le 10 octobre 1768, décédé le 30 octobre 1841, épousa, le 13 décembre 1815, Louise Bastian, dont il eut : 1° Jean-Louis, né le 24 novembre 1816, décédé le 5 avril 1818; 2° Jean-Marie, qui suit; 3° Jean, né le 22 août 1822, décédé quelques jours après.

VI. Jean-Marie de la Corbière, né à Ferney, le 10 août 1818, épousa, le 26 août 1839, Félicité-Joséphine Cartier dont il eut : 1° Louise, née le 14 mars 1840, décédée le 13 février 1874; 2° Benoît-Marie, qui suit.

VII. Benoît-Marie de la Corbière, né à Ferney (Ain), le 8 décembre 1844, n'a pas encore contracté d'alliance.

Alliances : I. Noble Amied Chenu, du C. C., en 1563, conseiller en 1575, épousa, le 12 janvier 1556, Claudine, fille de Guillaume Dupuis et de Pauline Guinet dont il eut : Marie, femme de Gaspard de la Corbière.

II. Noble Pierre Chenelat, conseiller en 1562, syndic en 1573, premier syndic, mort en 1596, testa en 1594, épousa Guillauma, fille de noble François de Roches, dont il eut : Jeanne, femme de Balthazar de la Corbière.

III. Noble Jacques Chenelat, épousa : Jeanne, fille de Claude de la Corbière.

IV. Noble Jean du Four, lieutenant de Colonges-la-Cluse, en 1547, 1562, 1567, 1572, épousa Georgea, fille de feu égrége Vincent de Ville, commissaire ducal et épiscopal, et de Claudine du Villars. Il en eut Rolette, deuxième femme de Claude de la Corbière.

V. Spectable André Dunant, né en 1651, du C. C. en 1677, auditeur en 1601, hopitalier en 1703, épousa, le 11 septembre 1676, Camille, fille de noble Michel de Normandie, syndic, et d'Anne Grenus, sœur du premier syndic Jacques et du syndic Théodore Grenus. De ce mariage naquit Antoinette, femme de Jean-Jaques de la Corbière.

VI. Pierre Martin, fils de Pierre Martin et de Jeanne Thomas, né le 11 janvier 1630, épousa, le 23 septembre 1649, Marguerite, fille de noble Zacharie Buisson et de Françoise Colladon. Il en eut : Zacharie, marié avec Sara de la Corbière, dont il n'eut point d'enfants.

VII. Robert Mallet, fils de Gabriel et de Judith Trembley, né le 30 avril 1603, épousa, le 22 avril 1627, Sara, fille de feu noble Ami de la Corbière. C. G.

VIII. Noble et spectable Jean Sarasin, ministre, épousa Madeleine, fille de noble David de la Corbière et de Jeanne Argou, dont il eut Jean.

IX. Noble Ésaïe de Normandie, du C. C., épousa, le 4 juillet 1675, Catherine, fille de Pierre Duhamel, dont il eut : Renée, femme de noble David de la Corbière.

X. Noble Jacques Gauthier, fils de Jean et d'Élisabeth Voisine, auditeur, châtelain de Jussy, épousa, en deuxièmes noces, Jeanne, fille de noble David de la Corbière et de Jeanne Argou.

XI. Willin ou Wilhelm Aygre, B. F. épousa, en troisièmes noces, Jeannette, fille de noble Claude de Corbières.

XII. Jaquet Aygre, banneret de Fribourg, 1458, eut pour fils Petreman Aygre. B. F., en 1453, en 1467, marié en deuxièmes noces avec noble Marguerite, fille de feu noble Pierre de Corbières, conseigneur de Bellegarde, vivante en 1479[1].

1. Les familles nobles du nom de *Corbière* et originaires des Abruzzes, du Languedoc et de cinq ou six autres localités de France, ne paraissent avoir aucun rapport avec la maison de l'évêché de Genève. Il n'en est peut-être pas de même des *Corbière*, sires ou barons dans l'Uchtland, connus depuis le XIIe siècle, et dont les armoiries ont la plus grande analogie avec celles de la famille *La Corbière* ou *de la Corbière* de l'ancien territoire genevois.



CORBIÈRE (DE LA)

Armes : D'argent, au lion de sable, armé, lampassé et couronné de gueules.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Maison d'origine chevaleresque qui a pris son nom d'un fief seigneurial situé dans le diocèse du Mans, avantage qui est particulier à la noblesse de nom et d'armes, la plus recommandable et la plus pure dans son principe.

Hubert de la Corbière fut témoin vers 1080 dans une donation faite au couvent de Saint-Serge d'Angers.

Philippe et Guillaume de la Corbière se croisèrent en 1248.

Mgr Guillaume de la Corbière, chevalier, fut présent à l'ost du roi Philippe VI à Bouvines avec quatre écuyers en 1340.

Elle a constamment figuré dans les bans et arrière-bans aux armées de nos rois.

Lors de la recherche générale de la noblesse ordonnée par Louis XIV, les chefs de cette famille ont été déclarés d'ancienne extraction de chevalerie et maintenus dans la qualité de chevalier par arrêt du 8 novembre 1670.

Elle a fourni des officiers généraux, des abbés commendataires, des aumôniers à la cour de France, des pages du roi, des chevaliers de Malte et de Saint-Louis, des conseillers au parlement de Bretagne.

Alliances : De Carhaix, de Villiers, de Charnacé (ancien), de Bastard, du Buat, de Poulpry, des Nos, de Maquillé, d'Armaillé, de Chabot, Guyot de la Cour, etc.

Représentants actuels : Ernest, marquis de la Corbière-Juvigné, né le 25 juin 1816.

Isabelle de la Corbière, épouse du comte Jules de Chabot. (Voir l'*Ouest aux croisades*, de M. de Fourmont.)

CORCORAL (DE)

ALIAS COCURAL.

EN ROUERGUE ET EN LANGUEDOC.

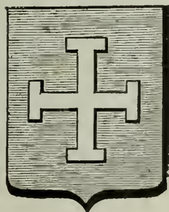
Armes : D'azur, au massacre de cerf d'argent, accompagné, au centre de la ramure, d'une couronne ducale d'or.
Couronne : De comte.
Supports : Deux aigles éployées ayant une couronne de comte.
Devise : Honneur et fidélité.
Cri de guerre : Cours au péril !

Fiefs et seigneuries : Corconac (Rouergue); Nougairolles sur Saint-Rome de Tarn; Saint-Loup (Languedoc).

Alliances : de Solages (Languedoc), de Peyre (Gévaudan), de la Porte (Dauphiné et Velay); de Mijollat (Velay-Forez).

Membres décédés : Jean-Pascal (1873), veuf de Marie-Augustine de Galinier, père et mère des représentants actuels : *a.* Hyppolite, ex-officier de la Marine du commerce; *b.* Jean, viticulteur, mariés; *c.* Marie-Anna, mariée au marquis de la Porte (1869), dont trois enfants : *a.* Olga; *b.* Arbogaste; *c.* Alice-Marie; (1870-76).

Auteurs à consulter : Recueil d'armoiries (G. de Genouilhac); *Dictionnaire de la noblesse; Nobiliaire universel; Annuaire de la noblesse.*



COUFFIN DU VALÈS (DE)

EN LANGUEDOC.

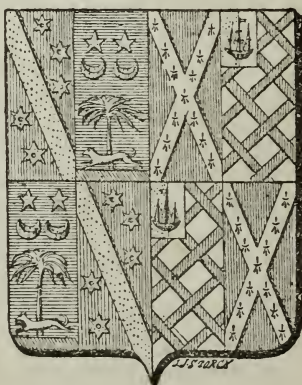
Armes : De gueules, à la bande d'or chargée de trois étoiles de sable, accompagnée en chef d'un lion d'argent marchant sur la bande; en pointe de trois besants d'argent mis en bande.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Le 31 décembre 1583, Jean-Antoine de Couffin, venu de Bretagne, fit acquisition de la terre féodale du Valès, au diocèse de Saint-Papoul, avec toute justice, au chapitre de Saint-Étienne de Toulouse.

François, fils de Jean de Couffin, fut maintenu dans sa noblesse par Bazin de Besons, intendant de Languedoc, le 16 janvier 1669, en vertu de la charge de secrétaire du roi près la chancellerie de France, exercée par son père. Ses descendants assistèrent à l'assemblée de la noblesse tenue à Castelnaudary en 1789.

Cette famille était représentée par de Couffin du Valès, propriétaire à Saint-Félix (Haute-Garonne) et décédé récemment.



COUSIN DE MAUVAISIN

EN LANGUEDOC.

Armes : D'or, au chevron de gueules, accompagné de trois cousins au naturel, posés deux en chef et un en pointe.
Couronne : De comte.
Supports : Deux lions d'or, lampassés de gueules, la tête contournée.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Famille originaire du Languedoc où elle possédait les terres et les seigneuries de Mauvaisin et de Daujas.

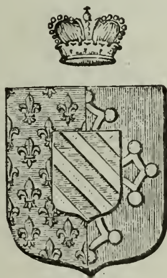
Le 13 juin 1785, la veuve de Pierre-Gabriel-Jean-Joseph Cousin, seigneur de Mauvaisin et de Daujas, née Thècle de la Mothe, dénombra ses fiefs nobles devant les trésoriers généraux de France en la généralité de Toulouse.

Représentants actuels : 1° Albert-Louis-Gabriel Cousin de Mauvaisin, marié en première noce en 1846 à Thérèse Guiraud, dont : Roger, né en 1853; marié en seconde noce en 1858 à Amélie d'Adhémar de Cransac, dont : *a.* Marguerite, née en 1860; *b.* Gabrielle, née en 1861;

2° Henri Cousin de Mauvaisin;

3° Édouard Cousin de Mauvaisin.

Résidence : Toulouse.



COUSTURE-RENOM DE BEIREIX (DE LA)

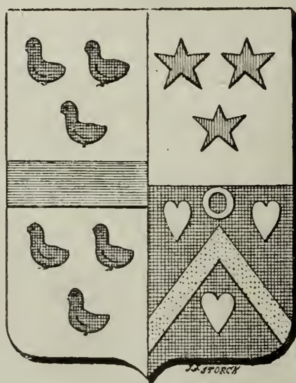
Armes : De gueules fretté d'or.
Couronne : De comte.
Supports : Deux hercules armés de massues supportant la couronne.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Cette famille, dont la filiation s'établit depuis 1355, a retenu son nom du fief de Cousture relevant du duché de la Rochefoucaud.

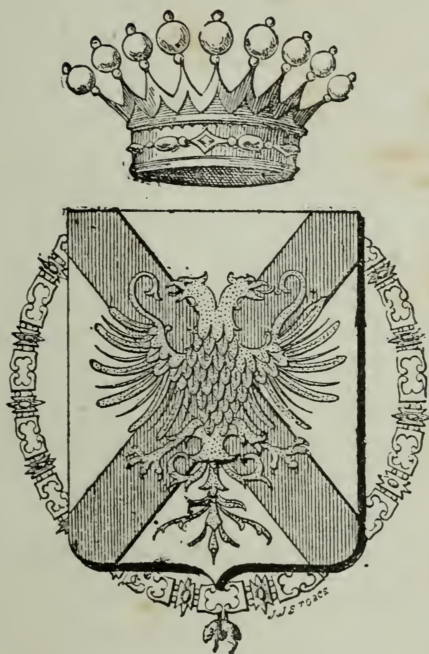
Sous Henri IV, elle s'est divisée en trois branches : la première et la troisième se sont éteintes. Un des de la Cousture, seigneurs de Richemont, a siégé avec le titre de baron aux états généraux de 1789 (seigneuries : Beireix, Ville-Ragousse et Lagerie). La deuxième branche a pour chef actuel : Joseph-Alexandre de la Cousture, renom de Beireix, marié à demoiselle de la Salinière, dont : trois enfants, deux garçons et une fille.

Résidence : Beireix (Haute-Vienne).



CRENNEVILLE (Comte Folliot de)

EN NORMANDIE.



Armes : D'argent, au sautoir de gueules, à l'aigle d'or à deux têtes, le vol éployé, brochant sur le tout.
Couronne : De comte.
Devise : Honneur et devoir.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Cette famille, qui remonte à Jean Folliot, sieur des Carreaux, avocat au parlement en 1580, a obtenu en 1654 des lettres de noblesse, et en 1697 des lettres de maintenue, les premières ayant été brûlées dans un incendie qui détruisit son château. Jean-Jacques Folliot, écuyer, sieur des Carreaux, de Fierville, des Moitiers,

d'Argence, obtint, par lettres du mois d'août 1720, que ces différents fiefs fussent réunis en un seul sous le nom de Fierville, dont elle prit le nom comme seigneur de cette paroisse.

Elle a donné des conseillers au parlement, un colonel, des capitaines de cavalerie, des commandeurs et des chevaliers de Saint-Louis.

Elle s'est divisée en trois branches. La première a pour chef : Charles-Louis-Victor Folliot de Fierville, ancien officier d'infanterie, marié en 1851 à Palmyre-Josèphe Gossard, dont deux enfants.

La seconde : Émile Folliot d'Urville, né en 1807, marié à Mlle Le Conte d'Ymouville.

La troisième est établie depuis 1793 en Autriche, où elle s'est alliée aux maisons des comtes Kinsky, Chotek et Lazanzky. Elle est actuellement représentée par : 1° Louis, comte de Crenneville, sans enfants; 2° François Ier, comte de Crenneville, général, grand chambellan de S. M. l'empereur d'Autriche, chevalier de la Toison d'or, etc., père de Victor; Henri et François II.

Le comte Charles de Crenneville, qui est décédé laissant deux fils, François-Charles et Louis, était un des membres de la troisième branche.

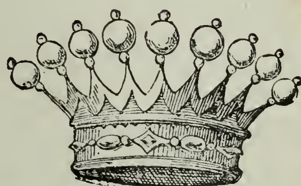
Auteurs à consulter : Bibliothèque impériale à Paris. Manuscrits, famille Folliot. Section administrative, série E, n° 1988. De Magny, *Nobiliaire de Normandie.* Divers auteurs autrichiens.

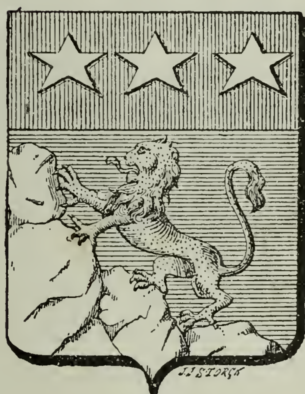


DEL'PECH (OU DEL'PUECH)

DEL'PÉRIÉ, DE FRAYSSINET

PRIMITIVEMENT DE PODIO OU DU PUY
SEIGNEUR DU PÉRIÉ, DE FRAYSSINET, DE LA BORIE
DES MAZIÈRES ET LAS ROQUES, ETC.





Armes : D'azur, au lion d'or, grimpant sur une montagne adextrée d'argent, au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'argent. (Enregistrement officiel à l'armorial de 1696.)
Supports : Deux lions affrontés.
Devise : Je suis plus fort que la force.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Les nombreux documents que possède cette famille et ceux qui existent dans diverses archives établissent son ancienneté et sa

noblesse; des chartes de 1200 prouvent qu'à cette époque reculée elle était établie en Rouergue, où elle possédait des fiefs sous le nom primitif de de Podio, d'où vient celui de Du Puy, Del'pech ou Del'puech.

Un titre du 10 *febvrier* 1285 mentionne Géraldus de Podio, de Najaco (du lieu de Najac), à propos de divers *homatges, dénombrements, recognoissances,* de fiefs et terres à Najac, et *baliatge* du dit Najac, *faicts* au roy Philippe le Bel, et serment de *fidellité, es-mains* de l'*archevesque* de Narbonne et *mareschal* de Mirepoix, commissaires *desputés.* Cette famille était donc fixée, à cette époque, dans le baliatge de Najac et Villefranche de Rouergue, où divers de ses membres exercèrent des fonctions consulaires de 1311 à 1432, et où elle se perpétua jusqu'en 1680 environ, époque où la branche aînée se retrouve, toujours en Rouergue, mais dans le comté de Rodez. D'autres branches cadettes vivaient en Quercy et en Albigeois. Les belles alliances de cette famille, les hautes fonctions qu'elle ne cessa d'occuper dans la magistrature pendant plusieurs siècles, ses dignités dans le clergé, et les charges qu'elle exerça dans l'armée à toutes les époques, lui assignent un rang distingué dans les annales du Rouergue, qui compte des familles si considérables. On connaît plusieurs familles du même nom qui doivent avoir une commune origine, notamment les Del'pech de Lomède et les Del'pech de Comayras. En 1830, M. Del'pech Del'périé de Frayssinet, faisant partie de l'expédition d'Alger comme médecin militaire, attaché à la personne de M. le maréchal de Bourmont, fut accueilli comme un parent à Palma, dans l'isle de Mayorque, par les Despuich de Monténégro. Le chef de cette branche était un chevalier de la maison de Du Puy qui suivit Jacques d'Aragon à la conquête des isles Baléares. Cette branche a donné à l'Espagne des capitaines et des lieutenants généraux, et un cardinal, archevêque de Séville. (Lettres du maréchal de Bourmont.)

Le cadre de cette notice ne comporte pas d'assez amples développements pour faire usage des titres nombreux que possède et que produit cette famille, dont la filiation précise remonte à la fin du xve siècle, et que des recherches ultérieures feront remonter bien plus loin. Nous nous bornerons à indiquer certains documents et les principales alliances et les fonctions qu'elle a exercées dans les lignées paternelle et maternelle. Ainsi : charte de 1285 citée plus

haut; statuts de 1292, relatifs aux consuls de Najac, contre-signés par Del'puech; charte de 1355 signée, *ne varietur*, par Del'puech; charte du 13 avril 1393, concernant Joannes Pollierus (Jean Polier) (lignée maternelle); charte du 14 novembre 1460, pour une vente faite aux consuls de Najac d'un hort (jardin) de Gabanel, signée Del'puech, procureur du roy. Titre, en espagnol, de 1476 extrait du livre terrier de la commanderie de Ginolhac, Pibrac et Martiel, de *recognoissances faictes* à *noble home*, frère Anthoine Montlauzeur, commandeur de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem (lignée maternelle), déterminant une délimitation du claux de Del'puech. Autre extrait, en latin, des registres de la commanderie des Augits, de Lugan et de la Trinquière, concernant noble Aymeric de Montlauzeur, aussi commandeur de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem (lignée maternelle). Charte d'*aoust* 1592, signée : Guillaume de Pollier (lignée maternelle), à Lunac, commandant vingt hommes d'armes, levés et équipés à ses frais, sous l'obéissance du Roy, et en donnant la liste pour preuve de noblesse. Contrat de vente de 1580, à Del'puech, de rentes et terres ayant appartenu à noble Pol du Rieu (ce dernier de la lignée maternelle). Contrat du 23 mars 1583, concernant les consuls de Najac, signé, deux fois, par Delpuech; lettre d'un Delpech Delpérié, donnant le récit de la bataille de Dettingen où il assista comme capitaine de cavalerie. — Hommage, du 24 novembre 1607, de Pierre Delpuech, procureur du roy en la cour royale de Villefranche de Rouergue, à la reine Marguerite, duchesse de Valois, d'un jardin et deux *vinhes*, situés en la juridiction de Villefranche, franches et allodiales, et d'autres fiefs, rentes et *pocessions* nobles ou allodiales, qu'il a et peut tenir dans le *dict* comté de Rouergue, *rellevant* du roy. Charte de 1650, concernant Jean Delpuech Delpérié, servant dans la compagnie du duc de la Force. — Dénombrement, du 11 septembre 1730, baillé par Antoine Delpuech Delpérié, habitant de Villefranche de Rouergue, devant les seigneurs présidents trésoriers de France, de la Généralité de Montauban, des fiefs francs et honoraires qu'il tient de Sa Magesté des villages de Douzoulet et Mazières et terroir de Las Roques, et de diverses rentes, avec censive annuelle, droits de lods et ventes, directe juridiction jusqu'à *60 sols* et autres droits, la justice haute appartenant au roy, à cause de sa châtelainie de Najac.

Dans la période de 1600 jusqu'à nos jours, très-nombreux docu-

ments et titres concernant les Delpuech Delpérié de Frayssinet.

Les alliances sont établies d'une manière précise depuis le commencement de 1600, époque où Jean Del'puech Delpérié, escuyer, est marié avec demoiselle de Bonald.

Son fils, Pierre, escuyer, conseiller et procureur du roy à la ville et viguerie de Najac, épouse, le 2 mai 1683, Marguerite de Montlauzeur, fille de Claude et de Marie Du Rieu; témoins : Claude de Montlauzeur, noble Claude d'Agens, seigneur de Riberon; noble F. de Lautrec, seigneur de Lavaur.

Joseph, fils du précédent, qualifié escuyer, seigneur de Frayssinet, épouse, le 13 avril 1723, demoiselle Marie-Anne de Marquisan; il hérite de sa mère, Marguerite de Montlauzeur, par testament du 11 janvier 1726, et meurt sans enfants.

Son frère, François, qualifié, escuyer et noble et seigneur Delpérié, dans divers actes de janvier 1728 et avril 1732, épouse, le 11 novembre 1732, demoiselle Françoise Périé, fille de Joseph et d'Anne de Landes, petite-fille du sieur Jean de la Terrisse, seigneur du Bourguet et mousquetaire du roy... Plusieurs enfants de ce mariage, entre autres Joseph, capitaine de dragons au Royal-Navarre, chevalier de Saint-Louis, et Antoine, qualifié chevalier de la Grifoul, capitaine au régiment du Maine, tué dans les guerres d'Amérique.

Pierre, fils du précédent, eut une fille et un fils; ce dernier, Jean-Antoine, avocat au parlement, condamné à mort en 1793 et sauvé par le 9 thermidor, se distingua sous la Terreur par un trait digne de Régulus. Incarcéré à Rodez et désigné pour une prochaine exécution, il obtint de son geôlier de sortir la nuit pour se rendre chez lui et embrasser sa femme agonisante et ses jeunes enfants, promettant de se réintégrer à sa prison avant le jour. Il franchit à cheval dans la nuit une distance de 65 kilomètres, revit sa famille une minute, reçut le dernier soupir de sa femme et, avant le jour, était rentré dans sa prison. Il avait épousé, le 13 juillet 1784, demoiselle Thérèse-Geneviève Mazars de Bellefon de Colombiés, petite-fille de M. de Gaston de Pollier, comte de Vauvineux, chef d'escadre, chevalier de Saint-Louis, commandeur de l'ordre de Cincinnatus d'Amérique, baron de Landorre, seigneur de Salmiech et petit-fils d'Albert, capitoul de Toulouse. Le mariage fut béni dans la chapelle du Colombiés, par Mgr de Gaston, oncle de la mariée,

abbé de la couronne, évêque de Thermes, sous-gouverneur des trois derniers rois quand ils étaient enfants de France, et aumônier du comte d'Artois. De ce mariage : une fille et quatre fils; 1° Jean-Antoine Delpech Delpérié de Frayssinet, ancien médecin en chef de l'hôpital militaire de Lyon, qui suit;

2° Charles, ancien garde du corps, officier de la Légion d'honneur, marié à demoiselle Zélia de Ricard de Lacaze;

3° Marcellin, décédé aux gardes du corps;

4° Rosalie;

5° Édouard, ancien doyen de la faculté de droit de Toulouse, chevalier de la Légion d'honneur et de Saint-Grégoire-le-Grand, homme aussi éminent par ses vertus et son caractère que par sa vaste science du droit. Marié à demoiselle Léonie d'Arassus de la Terrasse, alliée aux marquis de Dampierre et aux barons d'Auxion. — De ses deux fils, l'un, Victor, est missionnaire au Maduré; le second, Xavier, est aumônier de la garnison de Toulouse, et décoré de la Légion d'honneur pour son dévouement pendant la guerre de Prusse.

Il a laissé, de plus, quatre filles : 1° Joséphine;

2° Gabrielle;

3° Marie, religieuse de Saint-Maur;

4° Delphine, mariée le 31 mai 1866 au vicomte Jean d'Armagnac de Castanet, tenu, avec ses frères, Bernard et Jacques, sur les fonts baptismaux par le roi et la reine d'Espagne, et fils de François-Casimir, comte d'Armagnac de Castanet, grand d'Espagne, issu de l'illustre maison princière des anciens comtes d'Armagnac, descendant, par femmes, de la dynastie mérovingienne, et par leur filiation masculine de la seconde race des ducs héréditaires de Gascogne (voir chartes et chroniques par André Duchesne, du Fourny, Le Laboureur, Expilly, Brequigny, Chérin, *Histoire générale du Languedoc,* par Dumége, livre XXVIe page 68, et Barreau, volume Ier, page 230 et suivantes, et volume III, page 573 et suivantes). Ces savants généalogistes rattachent d'une manière précise, sur titres indiscutables, la famille d'Armagnac actuelle à la grande famille princière du même nom, qui descendait des ducs d'Aquitaine, issus de la première race royale de France, et qui remontait ainsi à Clotaire II (613), fils de Clovis, et fut la tige des rois de Navarre, de Castille et d'Aragon.

Par le mariage précité, demoiselle Delphine D. Delpérié de Frayssinet est devenue la nièce du comte de Toulouse-Lautrec. (Cette maison de Toulouse-Lautrec prouve sa descendance directe et masculine des anciens comtes souverains de Toulouse, ou ducs bénéficiaires issus du duc de Théodoric qui commandait en Saxe en 721 (*Histoire générale du Languedoc*, par dom Vayssette; *Dictionnaire de Moreri*, de Courcelles, tome Ier). Le comte François-Casimir d'Armagnac, précité, avait épousé, le 16 février 1835, noble Antoinette d'Héliot, fille de Louis et de Jeanne de Chotait. Bernard, frère du vicomte dont il est question plus haut, est marié à demoiselle de Freyssinous, nièce de l'ancien évêque d'Hermopolis.

Jean-Antoine Delpech Delpérié de Frayssinet eut de son mariage avec demoiselle Rivière cinq enfants : 1° Jean-Antoine, conseiller de Cour d'appel, marié à demoiselle Anne Boutarel, dont le père occupa de hautes fonctions dans les finances, et qui est alliée aux de Ruffi et aux marquis de Constantin. A une certaine époque, quatorze membres de cette famille furent en même temps officiers dont plusieurs officiers supérieurs dans l'armée du roi de Sardaigne, et l'un d'eux gouverneur de Thonon. Jean-Antoine est sans enfants;

2° Delphine;

3° Édouard, prêtre;

4° Céleste, mariée à M. Joseph Mercadier, magistrat dont un fils, Xavier, s'est marié le 8 avril 1875 avec demoiselle Marie-Antoinette de Poumayrac de Masredon;

5° Charles, qui continue la filiation, ancien officier du commissariat de la marine, actuellement percepteur à Voreppe (Isère), marié, le 4 août 1844, avec demoiselle Mary-Laure Close, fille de M. Close, écuyer, d'origine anglaise, et ancien consul général de la reine d'Angleterre à Rochefort. De ce mariage, trois enfants : 1° Alfred, tenu sur les fonts baptismaux par son parrain, l'amiral-sénateur baron Grivel, a fait avec distinction la campagne de Prusse dans le bataillon du comte de Carayon-Latour. Marié, le 8 décembre 1872, à demoiselle Hélène Grognier; il a deux fils : 1° Raymond-Gaston-Joseph; 2° Pierre-Justin.

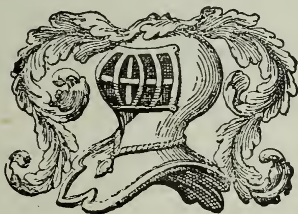
2° Angèle;

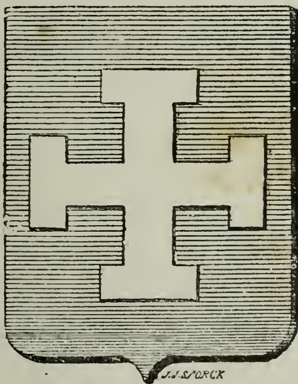
3° Édouard, engagé à dix-sept ans au 6e de hussards.

Nous insistons sur les alliances de la famille Delpech Delpérié

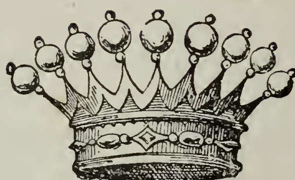
de Frayssinet avec les maisons : de Bonald, de Montlauzun ou Montlauzeur, de Pollier (antérieures à l'an 1000, et qui fondèrent Villefranche avec Raymond de Saint-Gilles, comte de Toulouse, et famille d'ancienne chevalerie et de grande noblesse), du Rieu (connue dès 1100 et alliée aux plus grandes familles de Rouergue, notamment aux Morlhon de Sauvença, aux de Montlauzeur et en 1560, aux Turenne d'Aynac de la Tour d'Auvergne, etc.), du Bruel, de Marquisan, de Savignac, de Gaston de Vauvineux, de Bellefon, de La Bastide-Teulat, de la Valette, de Montmoton, d'Arribat de Jalenques et de Salvagnac, seigneurs du Soulcé, de Cammas, de l'Estang de la Brousse (alliée aux comtes d'Arpajon, issus de la première race comtale de Rodez, descendant des anciens vicomtes de Rouergue, établis par Charlemagne), avec la maison d'Armagnac et par celle-ci avec celle des comtes de Toulouse-Lautrec, etc.

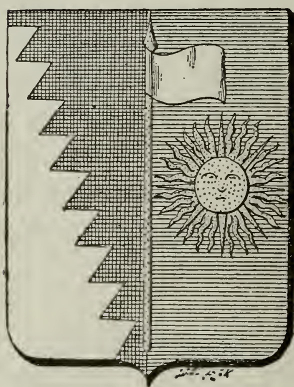
Quant aux charges et dignités dans les lignées paternelle et maternelle, on voit figurer : trois prélats, un chef d'escadre, un capitoul, des sénéchaux et des juges-mages, deux commandeurs de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, des militaires distingués des gardes du corps et plusieurs siècles de magistrature.





DELSOL





Armes : Mi-parti au 1er, tranché, endenté de sable et d'argent ; au 2e, d'azur, au soleil d'or et une bannière d'argent fûtée d'or, brochant sur le parti.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Très-ancienne famille originaire du Limousin et dont l'illustration remonte au XIIe siècle.

Elle s'est divisée en plusieurs branches qui se sont répandues dans différentes provinces de France, Auvergne, Languedoc, Guienne, Aunis, Orléanais et en Piémont.

Elle a possédé les seigneuries de Grisolles et de Grenade.

En 1597, Pierre Delsol fut créé par Emmanuel de Savoie mestre et capitaine général de l'artillerie.

Son fils, Bertrand-Gilles Delsol, fut capitaine du château de Verdun en 1602.

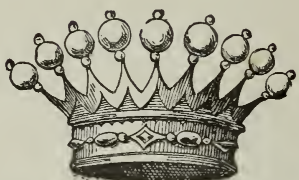
Le général royaliste Delsol de Grisolles se signala en Vendée en 1815.

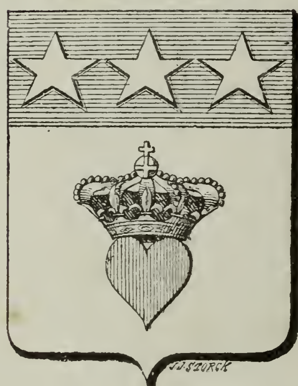
Elle est actuellement représentée, pour la branche du Périgord, par Abraham-Sébastien Delsol et Ibrahim-Jacques Delsol, membre de plusieurs académies et sociétés savantes, marié à Angèle-Marie de Veyssières, résidant à Saint-Meme (Charente); pour le rameau de Pécontal, par Mathieu Delsol.

Auteurs à consulter : Nobiliaires universel, toulousain et de Bretagne; la Gallia christiana; de Magny, etc.



DOUGLAS (Comte)





Armes : D'argent, au cœur sanglant, surmonté d'une couronne royale, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'argent.
Supports : Deux sauvages de carnation.
Devise : Jamais arrière.
Cri de guerre : Douglas, Douglas, au cœur fidèle.
Couronne : De marquis.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Très-ancienne famille originaire d'Écosse, établie en 1400 en Bretagne, en 1500 en Picardie et en Bugey depuis 1600.

Elle a fourni six évêques dont Valentin, évêque de Laon, pair de France, chevalier du Saint-Esprit; en 1424, un lieutenant général des armées, et duc de Touraine, deux brigadiers des armées du roi, quatre colonels de Languedoc, du Royal-Écossais, etc.; un ambassadeur à Venise, un député en 1815; vingt chevaliers de Saint-Louis, de Saint-Michel et de la Légion d'honneur, etc.

Elle s'est alliée aux : de Wignacourt, de Vassan, Berthould d'Hauteclocque, de Brouilly, de Moyria, de Seyssel, d'Espinais, du Molard, de Sallmard, de Paroy.

Elle a pour chef : Louis-Archambaud, comte Douglas, ancien membre du conseil général de l'Ain et maire de Montréal, marié à Mlle de Monval, dont : 1° Joséphine-Marie-Marguerite Douglas, mariée, le 23 octobre 1860, au vicomte de Sallmard de Ressis, dont quatre garçons et deux filles;

2° Georges, vicomte Douglas, lieutenant au 2e bataillon de chasseurs, mort des suites de quatre blessures reçues à Saint-Privas (1870);

3° Jacques, vicomte Douglas, capitaine démissionnaire au 73e de ligne, chevalier de la Légion d'honneur, marié, le 15 mai 1872, à Yvonne, fille du marquis de Paroy et dont : Georges, né le 17 avril 1873.

Auteurs à consulter : d'Hozier, La Chesnaye des Bois, Moréri, le Chartrier français, *Hist. de Charles Édouard; les Écossais en France; Hist. des grands officiers de la Couronne.*

Résidence : Châteaux de Montréal et de Volognat par Nantua (Ain).



DUNOD DE CHARNAGE

EN FRANCHE-COMTÉ.

Armes : Écartelé : aux 1 et 4, de gueules, à la fasce d'argent accompagnée de trois besants d'or, qui est Dunod; aux 2 et 3, d'azur, à la croix d'or accompagnée en chef de deux étoiles de même, qui est de Charnage.
Couronne : De comte.
Devise : Toujours en bon lieu.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Famille originaire de la ville de Saint-Claude, connue dès le XVe siècle.

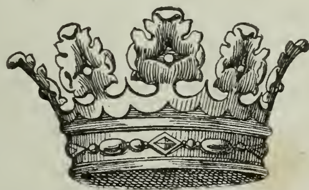
Antide Dunod, diplomate au service de l'empereur Léopold Ier, remplit avec distinction plusieurs missions importantes. Son frère, Claude-François Dunod, commandant d'un corps de volontaires au service de l'Empire, fut tué, en 1683, au siége de Vienne où il se signala.

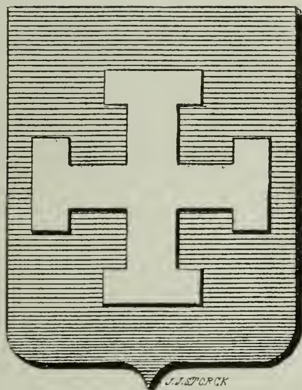
François-Ignace, neveu des précédents, né en 1679, célèbre auteur de l'*Histoire du comté de Bourgogne*, principal héritier de la branche aînée de Charnage, releva le nom des Charnage et écartela leurs armes avec les siennes, en vertu de lettres patentes données à Versailles au mois de juillet 1737. Il mourut en 1752.

Sa sœur, Marie-Françoise, avait épousé, en 1730, Joseph-Grégoire de la Tour, avocat au parlement de Besançon, maire de Saint-Claude, membre d'une branche cadette de l'antique famille de la Tour de Saint-Lupicin. Elle mourut en 1770.

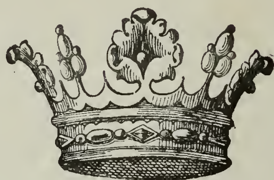
La postérité de François-Ignace Dunod de Charnage a donné plusieurs officiers, deux conseillers au parlement de Franche-Comté, un maire de Besançon, un intendant de la Carinthie qui fut ensuite aide de camp civil de l'empereur Napoléon Ier, puis préfet de la Lozère; il préserva ce département de la guerre civile.

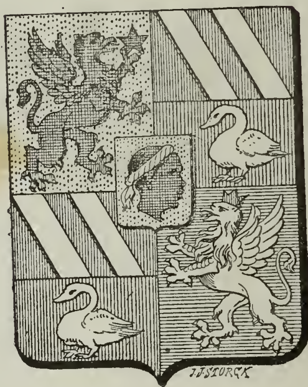
Auteurs à consulter : La Chesnaye des Bois; Dunod de Charnage; Bachelin-Deflorenne, *État présent de la noblesse française,* Paris, 1868; Borel-d'Hauterive, *Annuaire de la noblesse,* 1866, page 384; Rousset; Bonvallet; Poplimont; de Feller, *Biographie universelle,* Paris, 1838, t. II, p. 649. Bouillet, *Dictionnaire universel d'histoire et de géographie,* Paris, 1860, p. 527; Jouffroy d'Eschavannes, etc.





ECKSTEIN D'EHRNEGG (Marquis de)





Ecartelé : au 1, d'or, au griffon contourné de sable, armé et lampassé de gueules, tenant de la patte sénestre une étoile de sable; aux 2 et 3, coupés : le 1er de gueules, à deux bandes d'argent, le 2e de gueules, au cygne d'argent; au 4, d'azur, au griffon d'argent, couronné et lampassé de gueules; sur le tout, d'or, à la tête de More de sable, contournée et tortillée d'argent.
Couronne : De marquis.
Supports : Deux griffons.
Devise : « Ut lapis angularis firmus et constans manebo. »

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Originaire de la basse Autriche, où elle possédait, dès 1280, le château fort d'Eckstein (ou Ackstein, aujourd'hui Eggstein ou Aggstein) sur une montagne près du Danube, cette famille s'est continuée avec gloire en Allemagne pendant plus de cinq siècles.

Georges d'Eckstein était lieutenant général de l'Empereur et gouverneur de l'Italie, sous Charles-Quint.

Albert d'Eckstein, fils du précédent et officier supérieur, obtint, le 3 octobre 1616, le titre de chevalier d'Ehrnegg.

Christophe d'Eckstein d'Ehrnegg, ou d'Ernegg, conseiller aulique et lieutenant général, et son frère Pancrace furent confirmés dans la noblesse équestre du Saint-Empire romain, et le dernier dans la qualité de membre des états provinciaux par lettres patentes données à Vienne le 22 mai 1627. Le titre de conseiller impérial fut confirmé à Christophe par un diplôme de Ferdinand III, daté de Ratisbonne le 11 juin 1641.

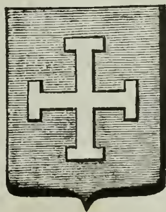
Les descendants de Christophe s'établirent à Naples, où ils obtinrent, au XVIIIe siècle, le titre de marquis.

Jean-Jacques d'Eckstein vint s'établir en Alsace où il épousa, en 1760, noble demoiselle Anne-Marie de Lignac.

Aujourd'hui le seul représentant de cette famille est Jean-Baptiste-Léopold d'Eckstein, officier d'académie, professeur agrégé de l'Université, né à Mulhouse en 1830, capitaine adjudant-major au 2e bataillon de la garde nationale mobilisée de la Charente-Inférieure pendant la guerre de 1870-1871.

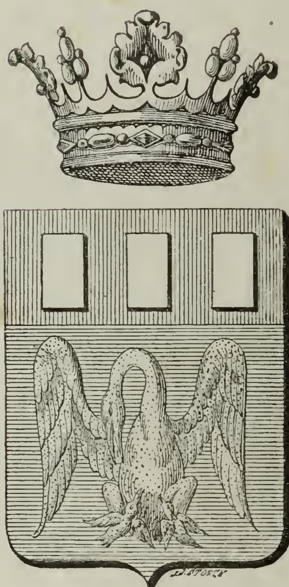
La branche cadette s'est éteinte, le 23 novembre 1863, par le décès de Ferdinand-Frédéric, baron d'Eckstein, ancien ministre plénipotentiaire au congrès d'Aix-la-Chapelle, ancien officier des chasseurs de Lutzow, « philosophe, poëte, publiciste, orientaliste, un brahme d'Occident, méconnu des siens, vivant dans un siècle, présent dans un autre », a dit Lamartine (*Cours de littérature*, 1re année, page 14).

Auteurs à consulter : Wisgrill, t. II, p. 350; Siebmacher, *Armorial de l'Allemagne*, 1655, planche 52; baron d'Hoheneck; *Nobiliaire de l'Autriche*, t. III, p. 112 et 113; Vapereau, *Dictionnaire des contemporains;* Egger, *Mémoires de littérature ancienne;* Brockhaus, *Conversations-Lexicon;* comte de Carné, *Souvenirs de ma jeunesse*, etc.



ERM (D') OU D'ERMO

EN BRETAGNE.



Armes : D'azur, au pélican d'or, au chef cousu de gueules, chargé de trois billettes d'argent.
Couronne : De marquis.
Supports : Deux aigles.
Devise : « Non sanguine parcus. »

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Cette maison, originaire de Toscane, tire son nom de l'ancien fief d'Ermo qu'elle y posséda primitivement et qui, au siècle dernier, était dans la maison Cervini avec titre de comte.

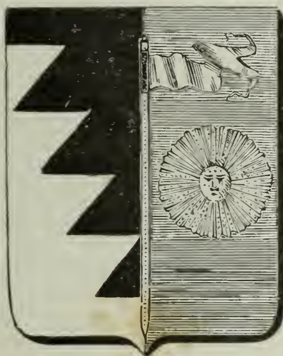
Jean d'Ermo fut un des seigneurs toscans que s'attacha l'empereur Henri III, dit le Noir, lorsqu'il vint en Toscane, l'an 1055,

pour s'opposer au mariage de Godefroy le Barbu, duc de Lorraine, avec Béatrix de Toscane, et qui accompagnèrent ce monarque à son retour dans ses États.

C'est ainsi que la maison d'Ermo s'établit en Allemagne où son nom, perdant sa désinence italienne, devint d'Erm, qu'abusivement on a parfois écrit Derm.

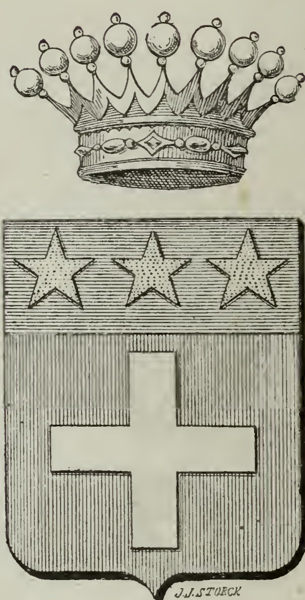
Une de ses branches s'est transplantée par la suite en Pologne, une autre en France. Elle y a passé du pays d'Aunis en Bretagne où elle existe encore. Un de ses membres, le comte d'Erm, Julien-Marie-Hyacinthe-Guillaume, ancien officier de cavalerie de la maison du roi Charles X, a été admis dans l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem (Malte), par bulle du 16 août 1838.

Résidence : Morlaix (Finistère).



ESCLANS ou ESCLANDS (FÉRY D')

EN PROVENCE.



Armes : De gueules, à la croisette d'argent; au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.
Couronne : De comte.
Supports : A dextre, une aigle de sable armée et languée d'argent; à sénestre, un lion au naturel, armé et lampassé d'or.
Devise : Féry d'Esclans. « Ferro foroque ferri. »

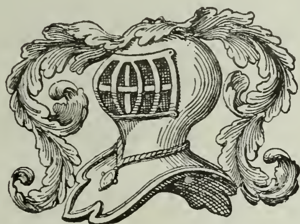
Cette famille, qui est à la tête des plus anciennes maisons de la Provence, ainsi que l'atteste entre autres preuves authentiques et nombreuses son nom porté par trois communes des environs de Draguignan, s'est alliée notamment aux familles nobles de Casabianca, de Castelnau d'Essenault, de Dampierre, de Grandval, Hémart de la Charmoye, de Keating, de Lacoste, de Lastic, de

Matharel, de Montfort, de Nanteuil, de Pontajon, Reynaud de Belleville, de Richemont, de Rosemont, de Sabran-Pontevès, de Sigoyer, etc.

Elle est actuellement représentée en France par Charles d'Esclans (Féry), propriétaire du château de Paillet (Gironde); par son fils, Alphonse d'Esclands (Féry), conseiller à la Cour des comptes, lieutenant-colonel commandant le 44e régiment d'infanterie de l'armée territoriale, ancien commandant des éclaireurs parisiens, chevalier de la Légion d'honneur; officier d'académie, commandeur de Notre-Dame de Viçoza, etc., et par les deux fils de ce dernier.

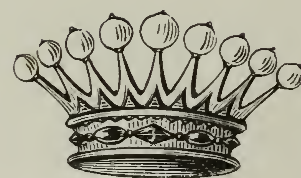
Auteurs à consulter : La France héraldique, par Ch. Poplimont; tome IV, page 36; *le Panthéon de la Légion d'honneur,* par A. Boudin, Paris, rue Cauchois, 8.

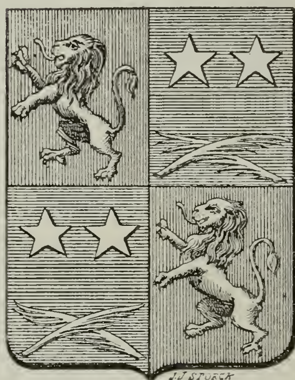
Résidence : Paris, rue de Marignan, 16.



ESGAULX DE NOLET (DES)

EN LANGUEDOC.





Écartelé : Aux 1 et 4, de gueules, au lion rampant d'argent, qui est de des Esgaulx ; aux 2 et 3, d'azur, à deux palmes d'argent, passées en sautoir, surmontées de deux étoiles de même, qui est de Nolet.
Couronne : De comte.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Cette famille est une branche de la maison des Égaulx.

Le 27 février 1709, les capitouls de Toulouse accordèrent à messire Jean-Jacques des Esgaulx, écuyer, la décharge de l'imposition de la taille personnelle, attendu ses actes de noblesse ou de nobilité.

Il existe à Toulouse un assez grand nombre d'actes où les des

Esgaulx sont qualifiés de nobles et où il est fait mention de leurs belles alliances.

Avant 1789, ils ont aussi donné plusieurs officiers à l'armée.

Le quartier situé à l'extrémité du faubourg Saint-Michel de Toulouse et qu'habitait cette famille a conservé le nom de des Esgaulx.

Le premier qui prit le nom de des Esgaulx de Nolet est Jean-Joseph des Esgaulx de Nolet, procureur du roi au parlement de Toulouse, département des eaux et forêts, de 1748 à 1755.

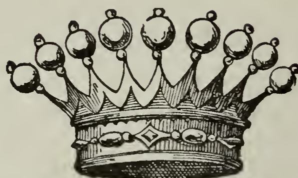
Représentants actuels : Jean-Pierre Alexandre des Esgaulx de Nolet, marié à Marie de Nossay, fille de feu Charles, comte de Nossay;

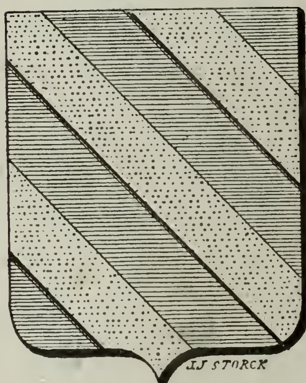
Henry des Esgaulx de Nolet.

Résidence : Bordeaux.



ESTIENNE (D')





Armes : D'azur à trois bandes d'or.
Couronne : De comte.
Supports : Deux griffons d'or.
Devise : Courage, honneur et foy.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

La filiation de cette famille, qui descend des premiers comtes souverains et indépendants de Cerdagne, s'établit depuis Guillaume Estienne, seigneur de Las-Tortes en 1229, surnommé (Cap de biou) Tête de bœuf, assassiné dans la grosse tour de son château de Conques par un traître vendu aux croisés albigeois.

Raymond Estienne, du bailliage de Montgiscard, et Gaillard Estienne, du bailliage de Caraman, signèrent, en 1271, avec les nobles seigneurs du comté de Toulouse, le *Saisimentum comitatus Tolosæ.*

Hugues Estienne entra au capitoulat en 1311, et depuis cette maison a donné à Toulouse plusieurs capitouls.

Bernard d'Estienne fut du nombre des chevaliers qui furent aveuglés par des poignards rougis au feu, pour avoir prêté serment de fidélité sous l'orme du château à Roger Trencavel, vicomté de Béziers et de Carcassonne.

Pierre Estienne de Conques (Petri Stephani de Cauquis), consul de Carcassonne en 1318, fut enseveli dans l'église de Conques.

En 1323, son frère élu sur les registres du Vatican évêque de Carcassonne.

Sire Jehan Estienne, procureur du roi à Conques, battit les huguenots, en 1546, à la porte de Toulouse.

François d'Estienne, célèbre jurisconsulte du XVIe siècle, fut président à mortier au parlement de Provence.

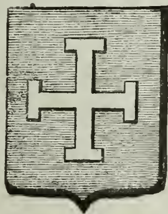
Le célèbre Robert Estienne, imprimeur, fut ami de François Ier.

Gaspard d'Estienne et Claude son fils furent maintenus dans leur noblesse, le 28 février 1668 et en 1671, par Bazin de Bezons, intendant de Languedoc.

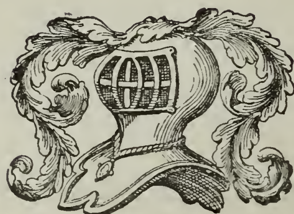
La famille d'Estienne de Conques est actuellement représentée par François d'Estienne, allié à la maison Bonnet de Maureilhan-Blazens et père de Marie Claude; Angélina Claude et Henri Claude d'Estienne.

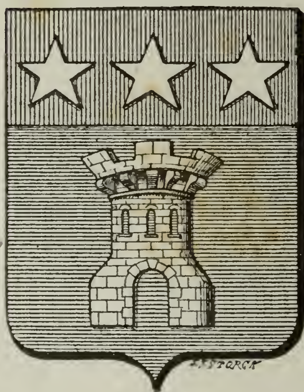
Auteurs à consulter : le Père Bouges, *Histoire civile et ecclésiastique du diocèse de Carcassonne;* Mahul : *Armorial toulousain.*

Résidence : Conques (Aude).



ÉTIVAL (SERRURIER D')





Armes : D'azur, à une tour d'argent, au chef de gueules chargé de trois étoiles d'argent.
Supports : Deux lions ; l'un à dextre debout, l'autre à sénestre, assis tournant le dos à l'écu et le regardant.
Timbre : Un casque d'écuyer.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Famille originaire de Nevers.

Théodore Serrurier de la Fuye, écuyer, seigneur de la Fuye, commune de la Suze (Sarthe), autrefois province du Maine et de la châtellenie d'Étival, commune de Saint-Germain d'Arcé (Sarthe), autrefois province d'Anjou, garde du corps de Louis XV comme gendarme rouge de la garde ordinaire du roi, lieutenant de cava-

lerie, se fixa en 1774 à la Flèche, où il fut conseiller du roi, président de l'élection et subdélégué de l'intendance de Tours. Son fils prit le nom de la terre d'Étival comme le portent ses descendants.

Résid nce : Saint-Germain-d'Arcé (Sarthe).



FAVIER DE LA CHOMETTE

Armes : D'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois fèves d'or; au chef d'azur, chargé de trois merlettes d'or.
Couronne : De baron (*aliàs* de comte).
Supports : Deux dragons ailés (*aliàs* deux aigles).
Devise : Mon chaume je défends.
Cri de guerre : Au plus dru !

Fiefs et seigneuries : la Chomette et Crisailloux en Velay.

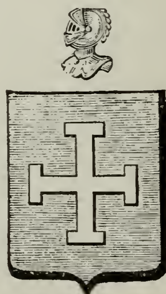
Alliances : Carrier de Boissy, Gursell, Capella.

Membre décédé : Jacques-Prosper Favier de la Chomette, licencié en droit, conseiller général et maire de la ville de Bas-en-Basset dont il fut le bienfaiteur.

Membres actuels : Aimé Favier de la Chomette, directeur des cornues à gaz de Vaise (à Lyon), marié à Mathilde Gursell, dont une fille; Saint-Ange Favier de la Chomette, dont une fille, Euphémie, mariée à Lorenzo Capella, directeur du gaz à Florence, père d'Aimé.

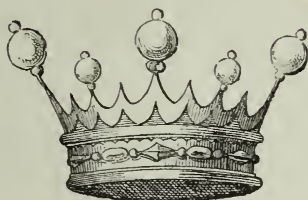
Auteurs citant la famille : État présent de la noblesse; Archives de Bas; France héraldique.

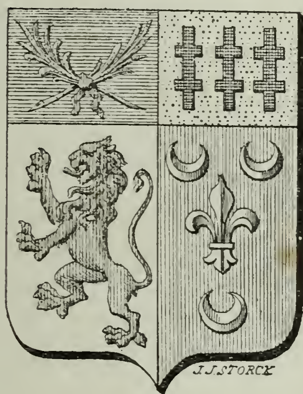
Résidence : Le château de Crisailloux-Favier (célèbre par ses eaux sulfureuses-sodiques), à Bas-en-Basset (Haute-Loire).



FAYOLLE DE MANS (LA)

DAUPHINÉ, VELAY, FOREZ, LYONNAIS, VIVARAIS.





Armes : Parti : Au 1, d'argent au lion de gueules, au chef d'azur chargé de deux palmes d'or liées de gueules et passées en sautoir ; au 2, de gueules à une fleur de lis d'argent, accompagnée de trois croissants du même, deux en chef et un en pointe et un chef d'or chargé de trois croix recroisetées de sable.

L'ingénieur Noël la Fayolle de Mans charge ces armes de l'écu des d'Escrivieux (sa famille maternelle) qui est : d'argent, au chevron de gueules ; pour tenants deux sauvages.

Couronne : De vicomte.

Supports : Deux lévriers.

Devise : « Tendit ad gloriam. »

Cri de guerre : Vengeance !

SOMMAIRE HISTORIQUE.

La famille la Fayolle de Mans, qui est originaire des environs de Romans (Dauphiné) et qui s'établit en Velay et plus tard en Forez,

est la branche cadette de la maison La Fayolle la Tourne, encore représentée en Dauphiné où elle est connue depuis 1250. Une troisième branche existe dans le Velay et le Lyonnais sous le nom de La Fayolle de Mans.

Fiefs et seigneuries : La Tourne et Clonas (Dauphiné), la Fayolle, Cublaize, Astier et Mans (Velay), Mans (Provence), Monistrol. (Le premier fief fut *Mans* près Artias, qui existait au XIIe siècle).

Alliances : De la Chapelle, Quioc, Marnas, d'Escrivieux, Cozon de Valbreuze, Trouiller, Bartro de l'Aigle.

Honneurs : Un procureur du roy à Crest, deux avocats au Présidial du Puy, deux députés aux États du Dauphiné (en 1788 à Romans), un garde-du-corps de Louis XVI, un abbé mort curé de Tiranges-du-Velay (en odeur de sainteté), un maire de Beauzac.

Membres actuels : Marie-Zénon-Marcellin la Fayolle de Mans, maître de forges, ancien maire du Chambon-Feugerolles (Loire), ex-membre de la chambre de commerce de Saint-Étienne, chevalier de la Légion d'honneur, fournisseur de la marine et des arsenaux, marié en 1842 à Claudine-Hélène-Caroline d'Escrivieux, dont un fils, Benoît-François-Noel, ingénieur civil, directeur des usines de son père. Remarié en secondes noces (1856) à Philiberte-Pierrette-Marie Roidot, dont une fille Marie-Jeanne-Gabrielle-Alice. A épousé en troisièmes noces (1864) Marie-Geneviève-Gabrielle Cozon de Valbreuze (fille d'un conseiller à la cour d'appel de Lyon), dont deux fils : Marie-Adolphe-Eugène-Hippolyte-Benoît et Marie-Noël-Alphonse-Anne.

Résidence : le château de Monistrol-sur-Loire (Haute-Loire).

Auteurs anciens et modernes mentionnant la famille : Guy-Allard *(Nobiliaire du Dauphiné)* ; Chorier *(État politique du Dauphiné)* ; la Roque *(Armorial du Languedoc)* ; d'Hozier *(Armorial des généralités)*, *Tablettes historiques du Velay* (n° 1, tome VI), Borel d'Hauterive *(Annuaire de la noblesse*, de 1876).

Supplément historique : La famille de Mans, originaire de la seigneurie de ce nom, en Provence, transmit son titre aux de la Fayolle du Velay, par le mariage de l'unique descendante, Anne de Mans. Zénon de Mans, époux d'Eudoxie Bartro (famille corse d'origine patricienne de Gênes) de Cassis-sur-Mer, céda avec son frère et son neveu, la seigneurie de Mans aux de Meyran (1602), seigneurs de Carqueiranes et d'Ubaye ; Etienne-Joseph de Meyran Lasset, fit ériger la même année la baronnie de Goy, y compris le fief de Mans, en marquisat; il fut maire d'Aix en 1716, il descendait des de Meyran qui furent viguiers d'Arles et consuls d'Aix.

Collombet, dans son *Histoire de la Sainte Église de Vienne*, tome III, page 149, parle de l'abbé de la Fayolle (branche de Mans du Velay) qui était curé de Champagne-en-Vivarais (sur la rive droite du Rhône), au diocèse de Vienne, de 1772 à 1801, né à Quintenas.

Champagne était une paroisse, *Ecclesia et prioratus Champagniaci*, sous le vocable de Saint-Pierre, en l'archiprêtré d'Annonay. L'abbé de la Fayolle de Mans était encore à son poste lorsqu'éclata la révolution, traqué comme réfractaire il ne cessa d'administrer les sacrements, durant la tourmente, à Andance, à Champagne, à Serrières et à Sablon. En 1801, il fut nommé curé de Davézieux.

Les armes communales de Champagne sont : d'argent à une colonne milliaire romaine, de gueules sur une terrasse de sable.

La branche Zénon la Fayolle de Mans (du Forez et du Velay) possède l'important château de Monistrol-sur-Loire que mentionnent deux bulles des papes Alexandre III (1164), et Clément IV (1267). Guigon, seigneur de Saint-Didier-Nérestang (la Séauve), céda, en 1280, ce manoir aux évêques du Puy qui y établirent leur résidence, et y rendirent la haute justice du pays.

Restauré en 1309 par Bernard de Castanet, Jean de Bourbon fit construire la grosse tour, et au siècle dernier l'évêque du Puy, Marie-Joseph de Galard de Terraube (du diocèse de Lectoure) y fit faire de magnifiques réparations. Délaissé durant de longues années par la famille de Brie (ancienne maison champenoise qui avait pour armes : d'azur, à deux haches adossées d'argent, et qui compte des branches en Bretagne, en Limousin, en Anjou et en Velay), il a été restauré de nouveau et rendu à son antique splendeur par le chevalier Zénon la Fayolle de Mans qui fera revivre dans Monistrol le

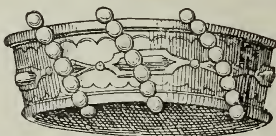
souvenir de ses ancêtres qui y résidèrent durant plusieurs siècles. L'album historique des châteaux du Velay donne une vue de ce manoir avec une notice intéressante et résumant son histoire.

Les de Mans de Provence et les de Mans du Velay portaient en 1673 les armes suivantes : de sable à une maison d'argent crénelée de gueules et flanquée à dextre d'une tour du même[1].

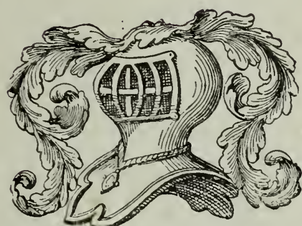
Plusieurs héraldistes donnent une origine commune aux de Mans (de Provence et du Velay) et aux de Mans de Chalais, cette dernière famille possède actuellement les châteaux de Ronceray, de Giroidière et du Bourg-l'Evesque, dans la Mayenne ; cette dernière branche, *du Mans*, faisait partie des États généraux de Bretagne avant 1789, elle porte : d'or, à la fasce de gueules, chargée de trois étoiles d'argent, accompagnée en pointe d'une merlette de sable. *La France héraldique* (tome VI, page 37) et l'*État présent de la noblesse* (4e édit., col. 1172) en parlent à l'article *Mans*.

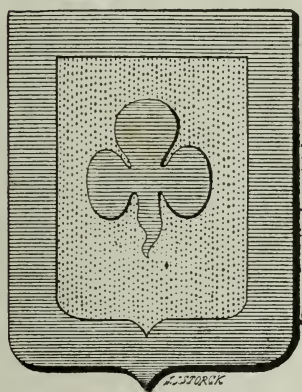
Voir dans ce livre les articles : de Mans, la Tourne, la Vidalle.

1. Cependant après l'édit de 1696, Joseph de Mans la Vidalle, capitaine des vaisseaux du roi, fit enregistrer les armes suivantes : « d'azur, à deux bâtons écotés, alaizés, passés en sautoir d'or, accompagnés de trois larmes d'argent, une en chef et deux aux flancs. » Joseph de Mans avait épousé à Marseille (1691), Marie-Sophie Trouiller d'une ancienne maison noble qui compta d'illustres branches en Forez, Vivarais, Lyonnais et Velay, il n'en eut pas d'enfant.



FLON DE ROYAULCOURT (LE)





Armes : D'or, à un trèfle d'azur et une bordure de même.
Timbre : Un casque de chevalier orné de ses lambrequins aux couleurs de l'écu.
Cimier : Un trèfle d'azur entre deux vols d'or bordés d'azur.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Famille originaire d'Écosse où elle jouissait de tous les priviléges de la noblesse, venue vers 1515 en France où elle fut anoblie en 1619 dans la personne de Jacques le Flon, seigneur de Royaulcourt, de Marest, de Tupignes et de Pinon. Daniel-Cornil le Flon de Royaulcourt, fils de Jean-Jacques et d'Agnès de Lannoy, s'établit, en 1690, dans l'Artois où il mourut en 1738.

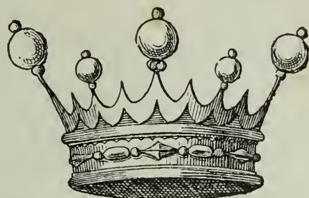
Chef actuel : Henri-Louis-Prosper, conseiller général du canton

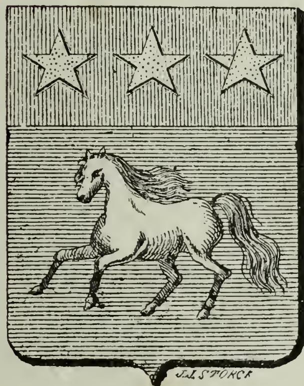
d'Hesdin et aussi le représentant d'une branche éteinte de la maison de Créquy, celle des seigneurs de l'Epaule et de Thonville. Il a une sœur, Henriette-Louise-Victoire, mariée à Albert de Dalmas.

Auteurs à consulter : Visiano; J. Le Roux; de Herckenrode, etc.



FONTENAY (Vicomte de)





Armes : D'azur, au cheval gai et passant d'argent, au chef de gueules chargé de trois étoiles d'or, rangées en fasce.
Couronne : De vicomte.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Cette maison est originaire de Bourgogne. Elle descend de Guillaume Pherdt dit Cheval, conseiller du duc Charles de Bourgogne (lettres patentes du 24 janvier 1473).

Le surnom de Cheval a été changé en celui de Fontenay par le roi Louis XV (lettres inscrites au parlement de Bourgogne en 1724).

Anne-Paul de Fontenay, écuyer, seigneur de Sommant, ancien mousquetaire du roi, élu député suppléant aux états généraux par la noblesse du bailliage d'Autun, était né en 1732. Il avait épousé Mlle Dareste de Marieu; il mourut en 1790.

Anne-Louis-Gabriel de Fontenay, créé vicomte par le roi Charles X, ancien ministre plénipotentiaire, grand officier de la Légion d'honneur, grand-croix de Saint-Stanislas, de Frédéric, de Wurtemberg, etc., né en 1784, avait épousé Mlle Nathalie Sumter, fille de M. Sumter, ambasssadeur des États-Unis près l'empereur du Brésil. Il mourut en 1856.

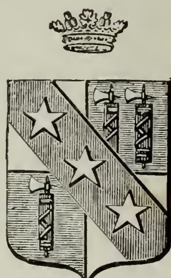
François-Charles-Gabriel-Antoine, vicomte de Fontenay, consul de France, chevalier de la Légion d'honneur et de Saint-Grégoire, etc., fils d'Anne-Louis-Gabriel, est né le 24 septembre 1829; il a épousé sa parente, Marie-Madeleine de Fontenay, dont :

1° Joseph, né à Cassel en 1864;

2° Antoine, né à Autun en 1866, décédé la même année;

3° Françoise, née à Brême en 1868;

4° Maria, née en 1870 à Gibraltar, où elle est morte quelques mois après.



FORGEMOL DE BOSTQUÉNARD

EN LIMOUSIN.

Armes : D'azur, à la fasce d'argent chargée de deux molettes d'éperon de gueules et accompagnée en pointe d'un vol d'épervier d'argent.
Supports : Deux licornes.
Devise : « Ad alta virtute. »

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Ancienne famille d'épée, originaire de la Souterraine, en Limousin. L'honorabilité de ses services lui valut l'anoblissement en 1775, et un de ses membres fut créé vicomte au mois de juin 1829, en récompense de son dévouement à la cause royale pendant et après la Révolution.

Cette maison compte cinq chevaliers de Saint-Louis, un chevalier du Lys, plusieurs membres de la Légion d'honneur (dont un commandeur) et de nombreux officiers (dont un mestre de camp) dans le régiment de Saint-Germain Beaupré (1650-1710), dans la compagnie d'ordonnance des gendarmes d'Artois (1748-1778), dans les gardes du corps, compagnie de Villeroy (1741-1776), dans l'armée de Condé (1791-1795), dans les armées de terre et de mer (1789-1876). De plus, un de ses membres est actuellement général de brigade et chef d'état-major général de S. A. R. Mgr le duc d'Aumale.

Elle forme présentement deux branches : celle des de Bostquénard (aliàs de Beauquénard) du Coudert et celle des de Bostquénard de Crosmont qui ont pour chefs actuels :

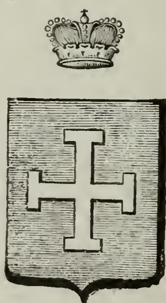
La première, Jean-Jacques-Hector Forgemol de Bostquénard, chevalier du Coudert, chef des nom et armes de cette maison, docteur en médecine, membre du conseil d'arrondissement de Melun (Seine-et-Marne), chevalier de la Légion d'honneur, né à Agerables (Creuse), le 3 mars 1819, fils d'Antoine Forgemol de Bostquénard,

docteur en médecine, chirurgien-major de 1[re] classe, chevalier du Lys et de la Légion d'honneur, et d'Ursule Appé, marié le 9 décembre 1843 à Louise-Élisabeth Boué, dont postérité. Il a deux frères (dont le général de brigade) et une sœur.

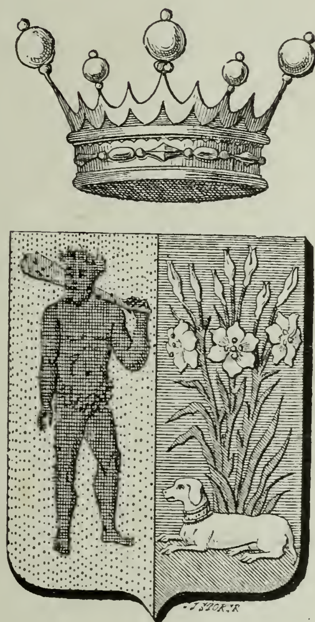
La seconde : Armand-Antoine Forgemol de Crosmont, directeur de l'octroi d'Angoulême, né à Domme (Dordogne), le 16 mars 1833, fils de Léonard-Joseph-Hubert et de Marguerite-Geneviève-Armande de Puifferrat, marié le 22 août 1855 à Jeanne-Jenny Berbesson, dont postérité. Il a deux frères (l'un capitaine d'infanterie, l'autre médecin militaire) et une sœur.

Alliances : de Niort, de Bonneuil, de Moras, de Jouhet, de Tessières de Boisbertrand, Bétolaud, de Laforest, Choppy, de Montlebeau, de Puifferrat, etc.

Auteurs à consulter : Annuaire nobiliaire, de d'Hozier; *Dictionnaire des anoblissements de Gourdon de Genouillac et de Louis Paris; Aventures et combats de Louis Garneray;* archives nationales; Bibliothèque nationale; *Archives de la guerre et de la justice.* Deux de ces auteurs se sont trompés, l'un en enregistrant l'anoblissement comme il suit : « Forgennol du Condé (François), lettres patentes de 1775, » au lieu de Forgemol du Coudert (François), l'autre en signalant comme anobli en 1829 Forgemol du Coudert (André-Silvain), qui n'a été que créé vicomt , etant noble déjà (son père ayant été anobli en 1775).



FORMIGNY DE LA LONDE (ROUXELIN DE)



Armes : Parti : Au 1, d'or, au sauvage de sable, tenant une masse de gueules, qui est de Rouxelin; au 2, d'azur chargé d'un lis au naturel à trois tiges, mouvant d'une terrasse de sinople, au chien braque couché, d'argent, accolé d'or, brochant sur le tout, qui est de La Londe.
Devise : « Bonum fac. »

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Originaire de basse Normandie, paroisse du Mesnil-Rouxelin, près Saint-Lô, la famille Rouxelin ou Rousselin s'est divisée en plusieurs branches et rameaux qui, établis dans la Normandie et le Maine, ont porté les surnoms de du Hautbourg, du Lomboy, de Briant, des Chambres, de la Prairie, des Landes, d'Arcy, de Montcour, de la Bourserie, de Formigny, de Formigny de La Londe, etc.

Honneurs : En récompense du zèle et du dévouement de François-Richard de La Londe envers son pays, la ville de Caen, dont il a été un des hommes remarquables, a donné son nom à un de ses quais; deux chevaliers de la Légion d'honneur, etc.

Représentants actuels : Arthur-Richard Rouxelin de Formigny de La Londe, écuyer, membre de plusieurs sociétés agricoles, scientifiques et littéraires, marié à Rouen à Henriette-Marie-Lucienne-Gabrielle Arnois de Captot, dont :

1° Robert-Richard-Henri;
2° Edgard-Lucien-François;
3° Marie-Marguerite-Léonide;
4° Marie-Thérèse-Henriette.

Mère : Marie-Catherine-Pauline de La Londe.

Sœur : Marie-Léonide, mariée au marquis de Gilbert d'Haleine, dont un fils.

Résidence : Caen et les châteaux de La Londe et de Mutrecy (Calvados).

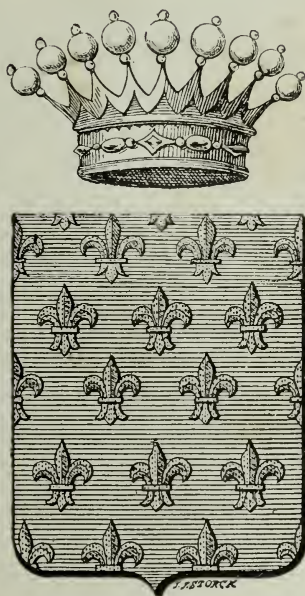
Ouvrages à consulter : Recherches de Rouissy, 1596; *de d'Aligre,* 1622; *de Chamillart,* 1666; l'*Armorial général,* par d'Hozier, 1696; manuscrits de la Bibliothèque nationale; *Histoire de Normandie* par Masseville, tome VI; *Annuaire du département de la Sarthe,* 1840; Saint-Allais, tome VI; *Nobiliaire de Normandie,* par de Magny, *Annuaire de la Noblesse,* par Borel d'Hauterive, etc.





FOUCAULT

BRANCHE CADETTE DES COMTES DU DAUGNON.



Armes : D'azur, semé de fleurs de lis d'or sans nombre.
Couronne : De comte avec casque de tournoi aux lambrequins d'or et d'azur
Cimier : Une double fleur de lis d'or.
Supports : A dextre, un lion au naturel et à sénestre un griffon aussi au naturel.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

La famille Foucault, désignée aussi sous le nom de Fulcaudus, est originaire de la haute Marche, et elle remonte au temps de Pépin le Bref, qui avait un officier appelé Fucald ou Foucauld.

En 1624, Foucauld du Daugnon, dit aussi Foucault d'Aubusson, quitta la France pour se fixer en Hollande, où il fut admis à la Cour et surnommé le chevalier Cluvart à cause d'une modification qu'il fit à son écusson ou plutôt à cause de sa devise académique particulière.

Son fils le suivit avec sa famille, et, après sa mort, il revint dans les terres qu'il tenait de sa mère près de Gray. Veuf peu de temps après, il alla habiter les environs de la Ciotat, où vivait un parent de sa femme.

Son petit-fils Julien laissa à son fils Michel sa fortune qui devint considérable par la vente du bois des forêts que ce dernier acheta.

Attaqué durant la Terreur, comme gentilhomme par des forcenés dans la boutique d'un forgeron, Michel ne dut la vie qu'au courage de cet homme, qui parvint à le faire évader après l'avoir bravement défendu. Ruiné par la révolution de 1789, il se réfugia d'abord à Toulon et ensuite en Italie.

Plusieurs petits-fils de Michel existent encore en France.

Jean Foucault du Daugnon, fils de Michel, épousa Caroline, fille de Pierre, baron Grasso (de la branche sicilienne originaire de Rome et descendant de Licinio, consul romain) et de Rose de Primerano, famille ancienne des hauts barons du royaume de Naples, en Calabre, depuis le XII[e] siècle. De ce mariage sont nés : Michel, deuxième du nom, Adélaïde et François, qui soutiennent toujours l'honneur de la maison à Naples et en Toscane.

Michel II épousa Antoinette Mazio, fille du noble D. Philippe, de famille patricienne romaine, et neveu du cardinal Mazio. De ce mariage sont issus Jean II, Philippe et Arthur.



FREMIN DU SARTEL



Armes : D'argent, à trois lions de sable; au chef d'azur chargé de trois besants d'or.
Timbre : Un casque ouvert ayant pour cimier un cygne essorant.
Supports : Deux lions armés et lampassés de gueules.
Devise : « Fides et caritas. »

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Noble et ancienne famille patricienne du Cambrésis où, dès le XIe siècle, elle tenait un rang élevé parmi celles de la province, comme on le voit dans une charte de l'abbaye de Saint-Auber, constatant une donation faite à cette abbaye en l'an 1089 par Jean Fremin, citoyen sénateur du Cambrésis.

A partir de cette époque, tandis que les uns suivaient la carrière des armes, on trouve les aînés de la famille siégeant presque constamment au sénat et dans les assemblées du Cambrésis.

Melchior Fremin, en 1222, sous l'évèque Godefroy, comparait

au procès-verbal de la réformation du sénat de Cambrai. Son fils, Jean Fremin, franc-fieffé et échevin de Cambrai, fait avec sa femme Marguerite Fuselier plusieurs donations pieuses, comme il appert d'un titre de 1266. Un peu plus tard, un autre Jean Fremin, membre du sénat, avec Marie Le Thellier, sa femme, et du consentement du prince-évêque, fonde en 1387, en la cité de Cambrai, le béguinage de Saint-Fremin qui, suivant Le Carpentier dans son histoire de Cambrai, subsista jusque vers 1700. Le même auteur, dans son *État de la noblesse du Cambrésis*, cite la plupart des alliances des Fremin avec les nobles familles : Beaufremez, Grenet, Valois, Le Roux, Cuvellier, de Famas, etc.

Jean Fremin, qui forma une nouvelle branche, était échevin de Cambrai en 1601 et il fut nommé premier conseiller pensionnaire en 1622 par Sa Majesté catholique ; il écrivit un traité sur le droit et les coutumes du Cambrésis.

Son tombeau en marbre, qui se trouve à Cambrai dans l'église de la Madeleine, le représente avec sa femme Marguerite Maille, tous deux couchés aux pieds de la Vierge, avec leurs armoiries devant eux. Il portait d'argent, à trois lions d'azur, au chef de même chargé de trois besants d'or.

Pierre Fremin, haut bailly de Saint-Aubert, échevin et premier conseiller pensionnaire de Cambrai en 1638, épousa Françoise Creteau, dont :

Alphonse Frémin, qui fut échevin en 1677. Il eut de sa femme Marguerite de La Marre :

Robert Fremin, mort religieux à Saint-Aubert, et Gery Fremin, qui épousa : 1° Thérèse de Le Court ; 2° Louise de Bourchault. Conseiller au Parlement et échevin de Cambrai de 1703 à 1723, il obtint par ordonnance royale, enregistrée par d'Hozier dans l'*Armorial général de France*, le 24 juillet 1699, de porter pour différent : de sable, à trois lions d'argent, au chef d'azur chargé de trois besants d'or.

Il possédait entre autres la seigneurie de Sart-le-Sartel, qui fut érigée en franc-fief en 1716, et il devint ainsi, en même temps que son frère aîné, un des vingt-quatre francs-fieffés du Cambrésis. A la mort de celui-ci et par suite de l'extinction de la branche aînée, il reprit les armes pures de la famille en continuant à porter le nom de Fremin du Sartel que conservèrent ses descendants.

Jean-Philippe Fremin du Sartel, fils du précédent, était seigneur de Quesnines, Baratte, Sart-le-Sartel, franc-fieffé de la haute cour du palais archiépiscopal, échevin de Cambrai. Il fit partie du bureau permanent des États du Cambrésis et il fut plusieurs fois député vers le Roi pour régler les affaires de la province. Il épousa en 1752 Adélaïde de Bergerand, dont : Jean-Philippe-Joseph Fremin du Sartel, membre du conseil communal et des commissions administratives de Cambrai, vice-président de la Société d'agriculture, sciences et arts du département du Nord; il fut choisi en 1815 par les villes de Cambrai, Douai et Valenciennes pour aller représenter à S. M. Louis XVIII que les bonnes villes du Nord étaient surchargées et encombrées par les armées des alliés et régler l'importance des garnisons que chaque ville aurait à supporter. Il avait épousé Prudence-Catherine Desmaretz de Sancourt, d'une famille dont l'illustration remonte au temps des croisades; il en eut :

Jean-Philippe Fremin du Sartel, garde du corps du roi Louis XVIII, chevalier de la Légion d'honneur, marié en 1813 à Eugénie-Adélaïde de Carondelet Potelles, fille de messire François, vicomte de Carondelet, et d'Angélique de Turpin-Crissé.

Lesdits Jean-Philippe Fremin du Sartel et dame Eugénie de Carondelet Potelles, morts en 1855 et 1864, inhumés en la chapelle du château de Potelles (département du Nord), laissèrent :

1° Adèle-Cornélie, mariée en 1837 à Joseph Erard, comte de Lavaulx; de cette union, quatre enfants.

2° Jean-Philippe-Léon-Eugène Fremin du Sartel, né le 14 novembre 1817, ancien élève de l'École des eaux et forêts, épousa le 3 septembre 1845 Louise-Eugénie Barbier de la Serre, dont deux enfants :

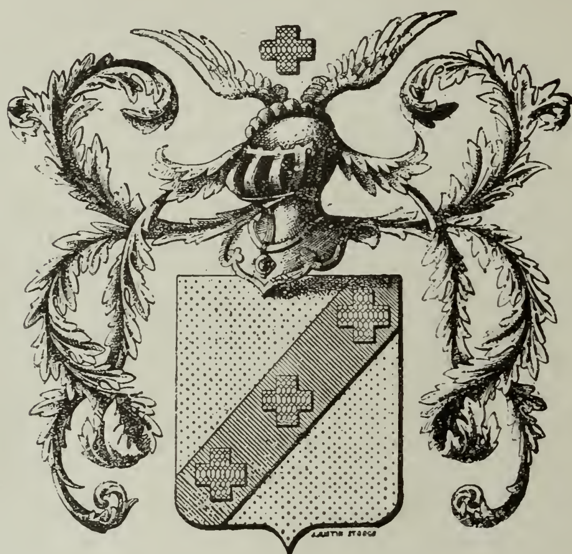
Jeanne-Marie-Léontine, née le 10 avril 1849, mariée à Gustave de Preux; de cette union, trois enfants.

Eugène-Joseph-Fernand, né le 8 mai 1851, élève de Saint-Cyr, officier d'infanterie.

3° Octave-Charles-Woldemar Fremin du Sartel, né le 6 janvier 1823, ancien élève de l'École navale et officier de marine, épousa à Bruxelles, le 12 janvier 1847, Mathilde-Marie van Alstein, d'une ancienne famille d'origine allemande qui, vers 1625, vint s'établir aux Pays-Bas, où elle fit preuve de bonne et ancienne noblesse, comme il résulte entre autres des lettres patentes octroyées

le 17 janvier 1771 par S. M. Marie-Thérèse d'Autriche et le 5 août 1786 par S. M. Charles III d'Espagne.

Les van Alstein portent :



Armes : D'or, à la bande de sinople chargée de trois croix diamantées, surmonté d'un heaume d'argent grillé et liséré d'or fourré de gueules portant en cimier deux ailes d'aigle essorant avec une croix diamantée.

De cette union sont issus :

Georges-Jean-Philippe-Woldemar, né à Bruxelles le 20 octobre 1847, officier de la garde mobile attaché à la défense du fort d'Issy sous Paris pendant la guerre de 1870-1871, marié à Gand, en septembre 1871, à Herminie de Smet de Naeyer, dont Woldemar et Marthe;

Marie-Mathilde-Antoinette, née à Bruxelles le 26 mars 1849, mariée à Paris en 1868 à Furcy-Pierre-Gaston Ferdinand Leroy de La Brière, ancien élève de l'École polytechnique, avocat à la cour de Paris et ancien sous-préfet, d'où deux enfants : Hélène et Jean;

Gaston-Léon-Jean, né à Bruxelles le 6 mars 1850;

4° Maria-Charlotte, née le 24 avril 1829, mariée en 1854 à Gustave-Émile Hamoir, dont trois enfants.

GALBERT (Comte de)

Armes : D'azur, au chevron palé d'or, accompagné en chef de deux croissants de même.
Couronne : De comte.
Supports : Deux lions.
Devise : « Pro patriâ virtus. »
Cri de guerre : En avant.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Cette famille, une des plus anciennes du Dauphiné, a contracté des alliances avec les principales maisons de cette province.

Elle a possédé les seigneuries de Commiers, d'Étapes, de Trinconnières et Rochenoire, des Fonds, la Motte Chalençon, etc.

Elle compte parmi ses membres des chevaliers de Malte, des saints Maurice et Lazare, de Léopold, de Medjidié, etc.

N. comte de Galbert, chevalier de Saint-Maurice et de Saint-Lazare, administrateur fondateur de la compagnie universelle du canal de Suez, membre de nombreuses sociétés savantes, est décédé en 1873.

Représentants actuels : Jean-Marie-Alphonse comte de Galbert, conseiller de préfecture de l'Isère, marié à Louise-Pauline-Gabrielle de Prandière, dont Maurice et Marie-Antoinette ;

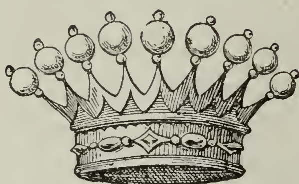
Marie-Adrien-Henri-Raymond, vicomte de Galbert, marié à Marie-Thérèse-Mathilde de Monléon, dont Marie ;

Comtesse douairière de Galbert.

Auteurs à consulter : Guy-Allard, d'Hozier, Saint-Allais, Le Laboureur, Mazas, etc.

Résidence : Château de la Buisse (Isère).

GALZAIN (Comte de)



Armes : Écartelé : au 1, d'or, à la croix de sinople, cantonnée de 18 billettes de sable, 5 aux cantons du chef et 4 à ceux de la pointe, qui sont les armes pleines et anciennes. Au 4, d'or, à la croix (plus développée de sable), cantonnée de 18 billettes de sable, le lion de sinople, brochant sur le tout. Au 2, parti d'or et de sable, au lion de sinople, brochant sur le tout, qui est du Languedoc. Au 3, échiqueté d'argent et de sable, au lionceau d'or brochant sur le tout.

Cimier : Une tête et un col de coq hardi, de sable et d'or, crêté et barbé de gueules.

Supports : Un lion et un coq.

Légendes : Firma fides. Serment sans gage. Tiens bien Galesien.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Le nom de Galzin est un de ceux qu'on rencontre le plus souvent dans les Chartes de Provence et de Flandres depuis les temps mérovingiens jusqu'aux guerres de religion.

Il a été porté par plusieurs branches dont les trois principales furent : celle de Provence, implantée de bonne heure en Languedoc, celle de Bretagne et celle établie en Flandre, qui s'éteignirent l'une et l'autre au XVe siècle. Elles ne cessaient de s'unir entre elles par des mariages.

La branche de Gualzin, en Artois, posséda pendant plusieurs siècles le château et la terre de son nom dans le pays d'Oisy. François Ier, après y avoir résidé trois jours, le réduisit en cendres en le quittant. La branche actuellement existante, celle des Galzain, possédait aussi, jusqu'aux guerres du XVIe siècle, des terres du nom en Rouergue.

Un titre original du 7 mai 1497, vidimé en 1734 par le juge d'armes de France, établit que les preuves de noblesse furent faites alors par les Galzin du Rouergue. L'on y voit que Jacques Galzin fut reconnu à cette occasion et déclaré noble, de noble lignée, lui et les siens, d'ancien temps et de mémoire d'homme.

Cette maison s'est alliée aux du Caylard, de Corneillan, de Couderc, de Montastruc, de Monteil Adhémar, de Grignan, d'Arzac, de Suze, de Layre, de Longueval, d'Assignies, de Croï, de Sémur, de Saint-Amour, de Beauville, de Rosmadec et de Tréanna, de Kerlhelon, de Kératry, de Crugy, de Pontbriant, etc.

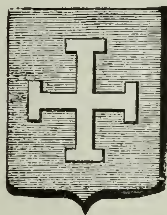
Elle est actuellement représentée par :

Benjamin, comte de Galzain, commandeur de Saint-Grégoire-le-Grand;

Fils aîné, Albert de Galzain, marié à Clotilde Desbassayns de Richemont, dont deux enfants ;

Fils puînés, Henri et Louis, non mariés.

Résidence : Au Desmier à Saint-Séverin (Charente).



GARDIER (DU)





Armes : D'azur, à un lion d'argent, regardant un soleil d'or mouvant de l'angle dextre de l'écu.
Devise : La droite voie et nul souci.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Ancienne famille d'épée, originaire du Dauphiné et du Vivarais. Elle a donné à l'armée des officiers distingués et des chevaliers de Saint-Louis.

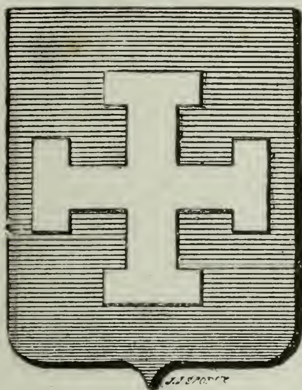
Elle s'est alliée aux maisons d'Urre, de Montchenu, de Chambonnas, de Lestocq, etc.

Représentants actuels: Alfred du Gardier, conseiller général, père de Raoul du Gardier, lieutenant au 3e régiment de chasseurs à

cheval, chevalier de la Légion d'honneur et de Jeanne du Gardier, mariée à Proust de la Gironnière, propriétaire à Nantes.

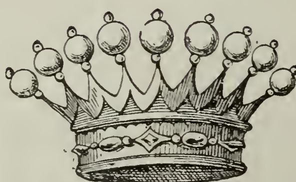
Auteurs à consulter : De Magny, de Milleville.

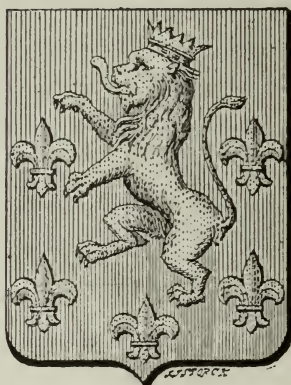
Résidence : Arc-en-Barrois (Haute-Marne).



GAUDART D'ALLAINES (DE)

BOURGOGNE, BEAUCE ET GATINAIS.





Armes : De gueules, au lion d'or, couronné, armé et lampassé de même, accompagné de cinq fleurs de lis d'or, posées 2, 2 et 1.
Couronne : Un casque de face surmonté d'une couronne de comte.
Supports : Deux pucelles (ou Jeanne d'Arc) soutenant d'une main l'écu et de l'autre une épée, portant sur la poitrine une fleur de lis d'or.
Devise : Spe et fide.
Cri de guerre : Gaudart. Gaudart.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Famille remontant à Louis de Gaudart, chevalier et seigneur de Mieugre; il fut inhumé, le 17 novembre 1327, dans l'église d'Arthenay.

Elle a donné de nombreux officiers à l'armée, un gentilhomme

de la maison du Roi, en 1653, un maréchal des logis général, quatre chevaliers de Saint-Louis et un du Lys.

Seigneuries : les Champarts d'Allaines, de Saint-Étienne, de Tracy, de Lauray, de la Motte, etc.

Alliances : De Vaucouleurs, d'Orléans, d'Alès de Corbet, Costé de Bagnaux, de Conflans, etc.

Membres décédés : Étienne-Antoine-Alfred de Gaudart d'Allaines, décédé le 26 août 1867;

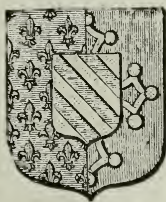
Arthur et Emmanuel, décédés les 25 et 3 mars 1872.

Membres actuels : Maximilien-Étienne de Gaudart d'Allaines, chevalier, né le 10 vendémiaire an IX, père de Maximilien-François-Léon de Gaudart d'Allaines, chevalier, né le 29 mars 1831 ;

Maximilien-François-Paulin de Gaudart d'Allaines, né le 30 septembre 1867.

Auteurs à consulter : Ceux qui ont écrit sur la noblesse de l'Orléanais, de la Beauce et du Gâtinais.

Résidence : Orléans.



GAY DE LAPORTE

DAUPHINÉ, LYONNAIS.

Armes : D'azur, à la bande d'argent chargée d'un croissant.
Timbre : Un heaume de chevalier ancien.
Tenants : Deux chevaliers croisés.
Cri de guerre : Courage !

Fiefs et seigneuries : Gontard de Gontin ; Champlard, la Porte sur Beaurepaire, Égabuse, Tardivon, Auberives, Chabanier.

Alliances : De Dijon de Cumane, Servonnat, Dorey, de Gay de Roussillon, de Mijollat de la Porte.

Honneurs : Un capitaine d'artillerie, chevalier de Saint-Louis, inhumé en 1767 dans l'église Saint-Pierre, à Beaurepaire, Gay, châtelain de la côte Saint-André, pendu par ordre de Lamothe-Gondrin (durant les guerres de religion) ; Brutus, qui fut sauvé providentiellement au passage de la Bérésina. Jean Gay, au XIIIe siècle, qui représenta les Lyonnais contre leur archevêque, fut le chef de cette famille.

Membres actuels : Dominique-Œdipe Gay de la Porte, ancien pharmacien, époux de Coralie Chabanier (de Saint-Remy), résidant à Valence-sur-Rhône et à sa villa de la Barrière, près Beaurepaire d'Isère, dont deux filles : *a.* Valentine, mariée à Me Clémençon, avoué près le tribunal civil de Valence ; *b.* Isabelle, mariée à M. Raginel, grand industriel lyonnais. Sœur du chef de la famille, Alexandrine Gay de Laporte, rue Saint-Félix, à Valence-sur-Rhône.

Membres décédés : Dominique Gay de Laporte, ancien receveur des contributions, père du précédent ; Annette et Victoire ses sœurs.

Auteurs citant la famille : Pouillés du XVIIIe *siècle du diocèse*

de Vienne; Fastes de la ville de Vienne; Histoire de la Ville de Beaurepaire; État présent de la Noblesse de France.

La France héraldique (tome IV, pages 135-136), donne une notice intéressante des Gay qu'elle classe en quatre branches :

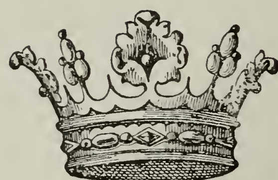
De la Porte (l'aînée), du Palland, de Vernon, de Puydanché.

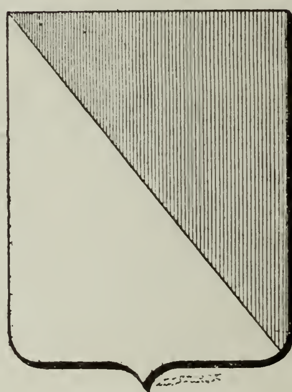
« Originaire de Poligny, dit-elle, et établie à Salins, vers la « fin du XVIe siècle, la famille de Gay a donné Odet Gay, seigneur « de Montafroy, maire de Poligny en 1583. »



GEOFFROY DU ROURET (DE)

EN PROVENCE.





Armes : Tranché de gueules et d'argent.
Couronne : De marquis.
Devise: Sine lege antiqua nobilitas.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Ancienne famille originaire de Nice et dont la noblesse est constatée depuis 1469.

Elle a possédé d'abord la seigneurie de la Cainée et elle acquit ensuite, le 19 septembre 1761, celle du Rouret dans la sénéchaussée de Grasse.

Elle a donné des officiers distingués à l'armée et à la marine, un ontre-amiral, un capitaine de vaisseau, un capitaine de frégate,

quatre chevaliers de Saint-Louis, dont un dans la première compagnie des mousquetaires.

Elle s'est alliée aux maisons de Grimaldi, de Chabaud, de Lombard-Cuébris, Lascaris, de Flotte d'Agoult, de Galléan-Châteauneuf, de Vitalis, de Maliverny, de Barbaroux, de Mérignon, de Villeneuve-Bargemont, etc.

Elle s'est divisée en deux branches, dont les représentants actuels sont pour la première : le marquis Adolphe du Rouret, marié à Aricie de Saint-Martial, dont une fille unique;

Pour la seconde : Félix du Rouret, ancien maire de Grasse, marié à demoiselle Boulay-Comte, dont :

1° Louise-Henriette-Valérie du Rouret, mariée à de Mougins de Roquefort, conseiller à la cour d'Aix, dont Louis-Marie-Camille;

2° Ernest-Henri du Rouret, capitaine de frégate, membre de la Légion d'honneur et chevalier de plusieurs ordres;

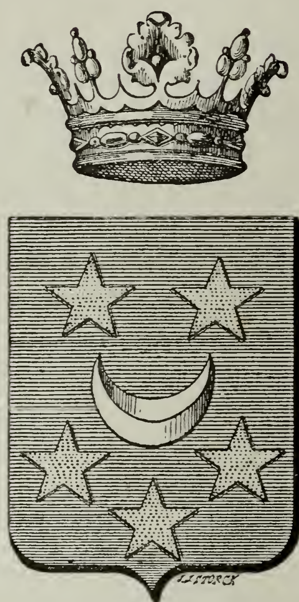
3° Henri-Jules, officier d'infanterie.

Résidence : Grasse, Paris.



GÉRARD DU BARRY (DE)

EN PÉRIGORD.



Armes : D'azur, au croissant d'argent entouré de cinq étoiles d'or, rangées en orle.

Couronne : De comte ou de marquis sommant un casque de cinq grilles, posé de face.

Supports : Deux lions, la tête contournée.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Ancienne famille originaire du royaume de Majorque, établie dans le Périgord depuis 1480.

Fiefs et seigneuries : Les paroisses de Saint-Quentin, Marcillac, Sainte-Nathalène, les châteaux du Barry, le Mas, la Tour, les fiefs de la Ricardie, la Boissière, Palonnières, les Yvières, la

Gasconnerie, la Veyssière, la Boulenie, Bonnefonds avec droits de haute justice et les fiefs de Perignac, Falgueyrac Pechauriol et la Thière, sous simple droit de directité.

Alliances : De Carbonnières de Jayac, de Blancher de Peyrac, de Salignac, de Guiscard, de Gondin, de Costes de Bars, la Calprenède, de Javel-Giverzac, du Boys de Gasque, de Foucaud de Lardimalie, de Testas, de Salis, de Fillol de Marans, de Brons.

Représentants actuels : Toussaint-François-Eugène de Gérard du Barry, marié en février 1843 à Emma de Testas de Folmont, dont :

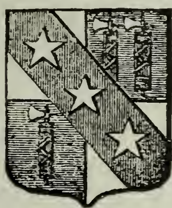
1° François-Eugène-René, né le 29 avril 1844, marié, le 2 février 1870, à Marie de Yermoloff, dont : Anne, née le 25 mars 1874 ;

2° Gaston, né le 9 janvier 1851 ;

3° Robert, né le 8 octobre 1875.

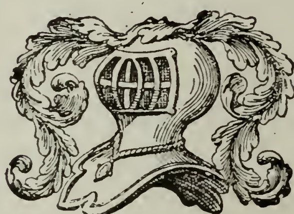
Ouvrages à consulter : Maintenues de Guyenne par Mgr Dellot, intendant 1666 ; Armorial de d'Hozier 1698 ; Indicateur nobiliaire du président d'Hozier 1818.

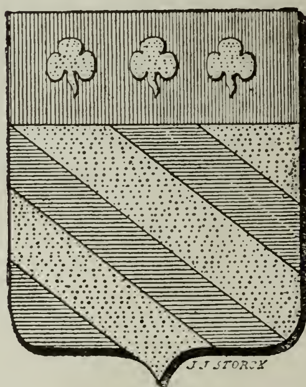
Résidence : Château du Barry, près Sarlat (Dordogne).



GIRARD DU PINET

AUVERGNE (RIOM ET VIVEROLS)
FOREZ ET LYONNAIS (BAS-EN-BASSET ET LYON)
VELAY.





Armes: Bandé d'azur et d'argent de six pièces; au chef de gueules chargé de trois trèfles d'or.
Timbre: Casque d'anobli orné de ses lambrequins.
Devise: Extinguo.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Cette famille de robe, qui illustra le barreau en Languedoc, est la branche aînée de la maison originaire de Riom. Établie en Forez et à Lyon, elle forma deux autres tiges (éteintes), Girard de Lamure et Girard du Moncel.

Fiefs et seigneuries : le Pinet, la Mure, le Moncel, Crémerolles (en Forez).

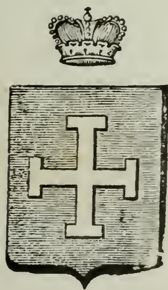
Alliances : du Lac de Fugères, de Lagrevol de Villedemont, Vissaguet, de Suquet.

Honneurs : Un avocat au Parlement de Toulouse, un échevin de Lyon, un capucin, célèbre prédicateur, notaires royaux de père en fils durant trois siècles, deux châtelains du Marquisat et de la Baronnie de Rochebaron, un chanoine (Maurice), célèbre par ses démêlés avec un archiprêtre, qui vinrent en Parlement de Paris (juillet 1748); son neveu fut plus tard condamné à mort par le tribunal révolutionnaire pour fidélité à la royauté.

Membres actuels : Jean-Claude-Melchior-Théophile Girard du Pinet, ancien notaire et ancien maire à Bas-en-Basset, marié le 19 mars 1868 à Marie-Caroline-Marthe Suquet, fille du chevalier Joseph Suquet (avocat distingué) et de Louise-Caroline Gontard de Gontin, de Sisteron. De ce mariage, quatre enfants : *a.* Marie-Louise-Joséphine-Rosalie (née fin décembre 1868); *b.* Charles-Maurice (né en juin 1871); *c.* N... (1876); *d.* Un décédé, enfant (1869-70).

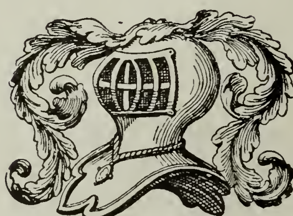
Membres décédés : Augustin, père du précédent, époux de feu Rosalie-Anne Freydier de Lapte.

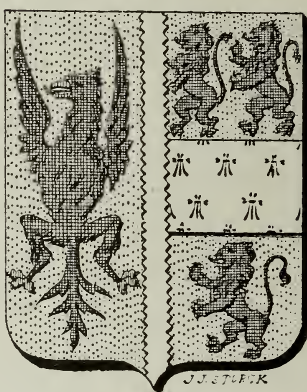
Auteurs citant la famille : Bouillet (*Nobiliaire d'Auvergne*), almanachs de Lyon (*de 1711 à 1789*), Montfalcon, *Livre d'or lyonnais,* abbé Theillère, *Les châteaux du Velay,* IIIe livre, Borel d'Hauterive, *Annuaire de la noblesse 1876,* Archives de la ville de Bas-en-Basset.



GODIVIER DE BOIS-TALVAT DE LA RAINIÈRE

EN ANJOU.





Armes : D'or au pal denché d'argent, adextré de trois lions de sable posés 2 et 1, à une fasce d'hermine brochante, sénestré d'une aigle de sable, becquée et onglée de gueules.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

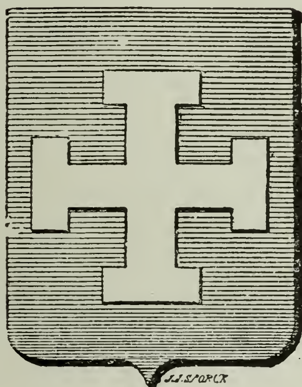
Cette famille originaire de la province d'Anjou tire son nom du fief de la Rainière qui était situé dans la commune de Saint-Denis d'Anjou et qu'elle habitait au XVIe siècle.

Elle s'est alliée à plusieurs maisons illustres de Bretagne et d'Anjou ; elle a aussi contracté alliance en 1859 avec la maison Huguet de Touraine.

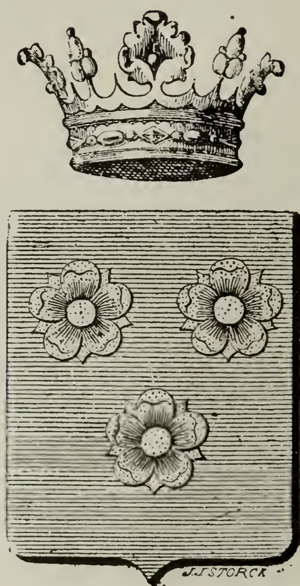
Elle a fourni des chevaliers de différents ordres.

Représentant actuel : Dominique Godivier de la Rainière, propriétaire.

Résidence : Château de Brion-sur-Ber (Mayenne).



GOISLARD DE MONSABERT (DE)



Armes : D'azur, à trois roses d'or, 2 et 1 ; écartelées de celles des Ryants, par suite de la substitution du marquisat de Villeray-au-Perche, faite par Marie-Louise de Ryants aux enfants mâles de Anne-Charles de Goislard v[e] du nom, son époux.

Couronne : De marquis.

Supports : Deux griffons.

Cimier : Une Thémis tenant un glaive de la main dextre et de l'autre une balance.

Devise : Patriæ impendere vitam.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Ancienne famille noble de Paris et distinguée dans la robe.

Jacques de Goislard, premier du nom, chevalier, seigneur de Gravelles, né en 1535, fut nommé secrétaire du Roi du grand collége par provisions du 6 octobre 1600.

Marc-Anne de Goislard, quatrième du nom, chevalier, baron de

Richebourg-lez-Toureil, prit le titre de seigneur de Monsabert à la mort de son beau-père Claude Le Maître de Monsabert, dont il avait épousé la fille unique en novembre 1676.

Anne-Louis de Goislard, sixième du nom, fut fait comte de Richebourg-lez-Toureil et de Monsabert par lettres d'érection en forme de chartes, du mois de mai 1752, enregistrées au parlement de Paris, le 15 juillet 1756 et le 20 août suivant.

Cette famille s'est divisée en trois branches: l'aînée représentée par le petit-fils de Anne-Louis-Marie-François de Goislard, chevalier, vicomte de Monsabert, huitième du nom, chevalier de Saint-Louis, ancien chevau-léger de la garde de Louis XVI; pendant l'émigration, il reçut des comtes de Provence et d'Artois une mission secrète pour Louis XVI auquel il fit un rempart de son corps, dans la journée du 10 août; les deux cadettes représentées par les deux derniers enfants du même.

Seigneuries : Gravelles, Lucé, Andonville, Regmalard, Voré, Vendor, Baillé, Richebourg-lez-Toureil, Monsabert, etc.

Honneurs : Dix conseillers au parlement de Paris, un procureur général, deux avocats généraux, deux présidents à mortier, deux premiers présidents, un premier président à la cour des aides, un garde des sceaux, deux ministres des finances, un premier ministre, plusieurs officiers généraux; Anne-Marc, fils de Marc-Anne, seigneur de Monsabert, fut inscrit comme noble Vénitien sur le livre d'or de la république : Anne-Gustave, père de Anne-Gabriel qui suit, était chevalier pensionné de l'ordre royal et distingué de Charles III.

Alliances : de Baussan, Sévin, cousine de Colbert, de Treton, de Machault, Berti famille du doge, de Ryants, etc.

Représentants actuels : 1° Anne-Gabriel de Goislard, chevalier, comte de Monsabert, chef des noms et armes, marié à Berthe Dulac, dont: Anne-Henri-Gustave; les deux frères du précédent, Henri et Charles ; 2° Anne-Charles de Goislard, vicomte de Monsabert, père de Gabrielle, Maxence, Alice, Marguerite, Arthur et

Gustave; 3° Anne-Timothée de Goislard, baron de Monsabert, père de : Anne-Louis, ingénieur des Arts et Manufactures; Anne-Charles, officier d'infanterie, et Anne-Marie.

Ouvrages à consulter : Journal historique. 1772, 29 mai, 15 et 30 juin; Crétineau Joly; Thiers, *Histoire de la révolution*, H. Martin, *Histoire de France.*



GONTARD DE GONTIN

DAUPHINÉ, PROVENCE.

Une des plus anciennes maisons du Dauphiné (de Serres) qui habita longtemps Marseille et qui n'a plus de descendants mâles.

Armes : De gueules, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles du même 2 et 1 et soutenu d'un croissant d'argent.
Couronne : De marquis.
Supports : Deux aigles.
Devise : Vaincre ou mourir.
Cri de guerre : Justice.

Fiefs et seigneuries : Gontin (dans les baronnies); Vergons de Serres; Ayguières (Eyguières); Remolon ; Chorges.

Alliances : de Rabasse (d'Aix), Faure du Pré, Suquet (famille patricienne de Nice). En 1519, Lazare Gontard de Gontin épousa Ildegarde de la Porte d'Aiguières, fille de Pons de la Porte, d'une ancienne famille de Sorgues près Avignon. Lazare Gontard fut capitaine de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille.

Membres décédés : Louis Gontard de Gontin, licencié en droit, mort notaire à Serres en 1870; Louise-Caroline Gontard de Gontin, veuve du chevalier Suquet, en 1874.

Membres actuels : Madame veuve Bertrand, née Anaïs Gontard de Gontin, en son château près Embrun; Madame Victor Callandre, née Eudoxie Gontard de Gontin, à Gap.

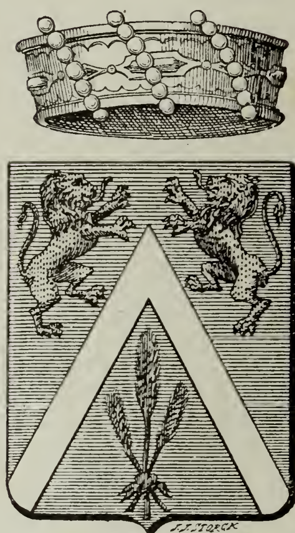
Auteurs citant la famille : d'Hozier, *Armorial général*, La Bâtie, *Armorial du Dauphiné*, G. de Genouilhac, *Nobiliaire des Bouches-du-Rhône*, Histoire de la famille de la Porte.

Les armes de cette famille, sans rejetons mâles, ont été prises par les Suquet qui les ont jointes aux leurs et qui ont conservé les archives et les propriétés domaniales des Gontard de Gontin.

GRAINDORGE D'ORGEVILLE

(BARON DE MESNILDURAND DE)

EN NORMANDIE.



Armes : D'azur, au chevron d'argent accompagné en chef de deux lions affrontés d'or, armés, lampassés de gueules, en pointe d'une gerbe de trois épis d'or, liés de gueules.
Couronne : de baron.
Supports : Deux lions debout.

I. Richard Graindorge, Escuyer, sieur du Rocher, Vicomte de Falaise, anobli par lettres patentes (1577, d'Henri III, enregistrées à Rouen le 5 août).

II. Jehan Graindorge, Escuyer, sieur du Boys, marié (1606, à noble demoiselle Marie-Bonnet, fille de Robert Bonnet, Escuyer, sieur de Neauphe).

III. (1607) Paul Graindorge, Escuyer, sieur des Hays, marié

(1634, à damoiselle Marie Deschamps, fille de Louis Deschamps, Escuyer et d'Anne de Grieu).

IV. François Graindorge Escuyer, sieur du Teil, marié (1683, à demoiselle Charlotte Pollin, fille de Charles Pollin, Escuyer, sieur de la Frémondière, conseiller du Roi, et d'Isabelle Morin de Mondeville).

V. (1684), François-Nicolas Graindorge d'Orgeville, chevalier, seigneur et patron de Mesnildurand, vicomte de Trun, conseiller du Roi, marié (1729, à demoiselle Marguerite Lefèvre, fille de Jean Lefèvre et de Marie Couture).

VI. (1729), François-Jean de Graindorge, sieur d'Orgeville, seigneur et baron de Mesnildurand, page du Roi (1745), colonel, chevalier de Saint-Louis, maréchal de camp (1784), tacticien, marié (1759, à noble demoiselle Louise-Élisabeth de Nicolle de Livarot, fille de Jacques de Nicolle, seigneur et patron de Livarot, chevalier de Saint-Louis et de noble dame Jeanne-Françoise Davy de Vesins).

VII. (1762), Louis-César-Adolphe de Graindorge d'Orgeville, baron de Mesnildurand, major de dragons, chevalier de Saint-Louis, marié (1806, à noble demoiselle Antoinette-Henriette-Adèle Thibaud de la Carte, fille d'Antoine Thibaud de la Carte, marquis de la Ferté Senectère et de Marie Amelot de Chaillou).

VIII. (1814), Louis-Marie-Gaston de Graindorge d'Orgeville, baron de Mesnildurand, marié (1839, à demoiselle Laure-Émilie de Sade, fille de Claude Armand, comte de Sade, Mazan, et de dame Louise-Gabrielle-Laure de Sade d'Aiguières).

IX. (1846), 1° Paul-Edmond-Marie de Graindorge d'Orgeville de Mesnildurand, marié (1875, à Marie-Françoise-Nathalie le Bastier de Rainvilliers, fille d'Auguste le Bastier, comte de Rainvilliers et de Marie-Charlotte-Nathalie Mac Cuir de Crux); 2° Louis-Faustin-Marie de Graindorge d'Orgeville de Mesnildurand; 3° Marie-Thérèse de Graindorge d'Orgeville de Mesnildurand; 4° Louise-Madeleine de Graindorge d'Orgeville de Mesnildurand, vicomtesse Robert de Saint-Vincent.

GRENTE (Vicomte de)

Armes : D'argent, à la fasce d'azur, à une croix ancrée de gueules, brochant sur le tout.
Couronne : De comte.
Supports : Deux levriers.
Devise : Tenons ferme.

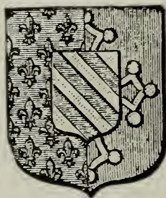
SOMMAIRE HISTORIQUE.

Cette maison qui s'est divisée en deux branches, dont l'une s'est éteinte au commencement du XVIIe siècle, a pour premier auteur Guillaume Grente, chevalier vivant en 1240. Elle a fait ses preuves en 1463, en 1540, et elle a été maintenue dans l'élection de Falaise par jugement du 11 février 1669.

Elle compte parmi ses membres: deux compagnons de Guillaume le Conquérant dont les noms sont inscrits dans l'église de Dives, deux chevaliers de Malte, un ambassadeur en Portugal, des chevaliers et des magistrats. En 1739, Louis-Anne de Grente, comte de Grécourt, était premier président au parlement de Rouen.

Yves de Grente-Mesnil commandait à la bataille d'Ascolou, Bohencoud, prince d'Antioche, étant malade.

Chef actuel : Félix-Edmond, vicomte de Grente, né en 1812, marié, le 18 juin 1845, à Marie-Octavie du Hamel.



GRUBIS

VIENNOIS, LYONNAIS, FOREZ.

Armes: D'azur, à la ramure de cerf d'argent accompagnée de trois croissants d'or.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Cette famille, originaire de Condrieu-sur-Rhône, descend du célèbre docteur Louis Grubis, qui vint s'établir à Vienne vers le milieu du XVIIe siècle. L'histoire de Condrieu et la France par cantons d'Ogier, mentionnent cette noble famille qui est représentée dans le Forez par M. Grubis, notaire depuis 1854, à Saint-Etienne (Loire), marié à N. Porral qui descend du célèbre Claude Porral, médecin de Catherine de Médicis, dont plusieurs enfants.

Les Porral du Forez (de Saint-Chamond) firent enregistrer, en 1696, les armes suivantes : d'azur, au lion d'or, accompagné de trois étoiles du même.

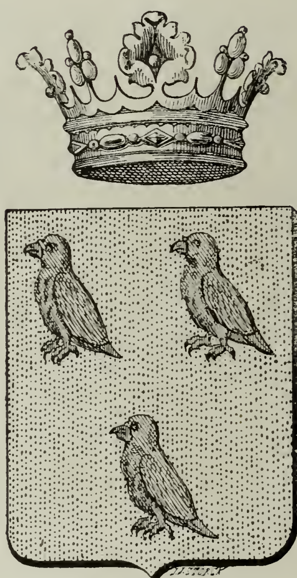
Les Porral du Velay se sont éteints dans les de Lussigny par le mariage de la fille de vivant Claude Porral, docteur-médecin et ex-conseiller général (au Puy).



GUIOT, Marquis D'ASNIÈRES

ET CHEREIL DE LA RIVIÈRE

GRAND COMMANDEUR DE LA MARKHE.



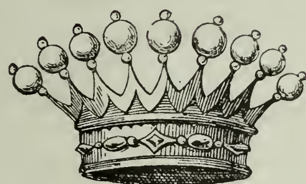
Armes : D'or, à trois perroquets de sinople, becqués, guidonnés, membrés et pattés de gueules, posés 2 et 1, de dextre à sénestre.
Couronne : de marquis.

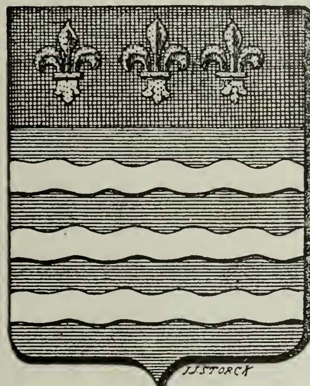
Représentant actuel : Léon-Pierre Guiot, marquis d'Asnières, propriétaire.

Résidence : Château des Roches, à Moussac-sur-Vienne (Vienne).

GUIRONNET DE MASSAS

GUYENNE ET LANGUEDOC.





Armes : D'azur, à trois fasces ondées d'argent, au chef de sable, chargé de trois fleurs de lys d'or.
Couronne : De comte.
Supports : Deux léopards.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

A la suite de la confiscation de ses biens, 29 septembre 1608, au profit de Pierre de Beringhen, seigneur d'Armainvillers, premier valet de chambre du roi, cette famille, qui appartenait à la religion protestante, vint se fixer à Bozas, commune de l'Ardèche, dans un manoir qui a conservé son nom et qu'elle posséda jusqu'en 1793.

D'après des titres authentiques, des ascendants directs avaient le titre de comte.

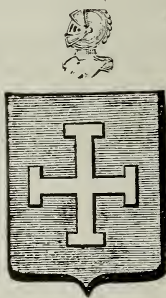
La famille de Massas, qui compte plusieurs membres du parlement de Toulouse, s'est alliée aux maisons de Roquelaure, de la Valette, de Poix, d'Audeyer, de la Tourette, de Tournon, etc.

Elle est représentée par :

1° Alexandre-Louis-Paulin Guironnet de Massas, ancien conseiller général de l'Isère, chevalier de la Légion d'honneur, propriétaire au château de Rivoiranche (Isère); son fils Charles-Alexandre, et Charles-Gaston, fils du précédent.

2° Adrien Guironnet de Massas, colonel d'artillerie en retraite, officier de la Légion d'honneur, en son château de Selles-sur-Cher (Loir-et-Cher); sa fille, mariée à Eugène du Moulinet, vicomte d'Hardemar.

Auteurs à consulter : La Chesnaye des Bois, Courcelles, d'Hozier, P. Anselme.



GUYOT DE SALINS

Armes: D'argent, à trois poissons au naturel, celui du milieu contourné, nageant au-dessus d'une mer ondée d'azur.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Cette famille, qui réside actuellement en Bretagne, sort d'une ancienne maison d'Artois.

Charles fut le premier qui d'Ypres vint en Bretagne.

Il s'allia, le 15 février 1762, à Cécile le Maistre de la Garlaye, d'une famille de vieille noblesse qui portait : D'azur au lion d'argent, accosté de deux épées en pal de même, garnies d'or, les pointes en haut.

Son fils aîné, Pierre-Antoine-René, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, épousa, le 5 avril 1785, Marguerite-Jeanne-Hyacinthe le Verger du Cosquer.

Cette famille, à laquelle d'Hozier donnait pour écusson : De gueules à la fasce de vair, portait plus généralement d'argent à l'arbre de sinople, chargé d'une fasce de gueules.

De leur union naquit François-Louis-Auguste, conseiller général du Morbihan, marié, en janvier 1814, à Louise-Marie-Joseph Glain de Saint-Avoy.

La famille Glain ou Glyn, d'origine irlandaise, portait d'argent, à trois glands de sinople, deux et un.

L'aîné des neuf enfants qui naquirent de ce mariage, Jen-Vincent-Marie, chevalier de première classe de Charles VII d'Espagne, épousa à Vannes, le 1er septembre 1846, Françoise-Marie-Anne-Louise-Henri de Kergoet, dont postérité.

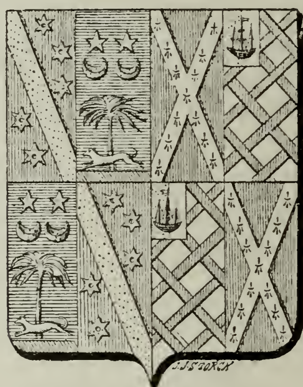
La famille de Kergoet porte de gueules, à trois épées d'argent, la pointe en bas.

La famille de Salins est actuellement représentée par :

Charles de Salins, fils de Victor-Marie-Joseph, commandeur de l'ordre de Charles III d'Espagne, chevalier de l'ordre romain de Pie IX et chevalier de première classe de l'ordre de Charles VII

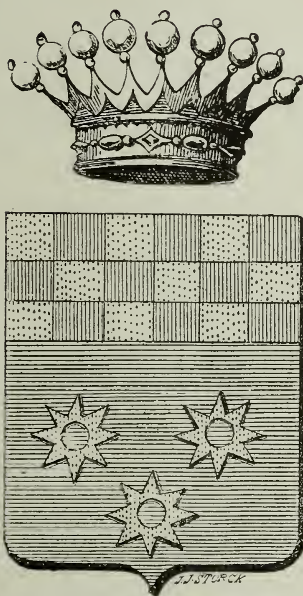
d'Espagne, fils lui-même de François-Louis-Auguste et de Marie-Antoinette la Vallée de la Gilaidre, fille de Henri, chevalier de Ferdinand VII d'Espagne, officier démissionnaire en 1830, et de Constance de Gilède de Lestang.

Résidence : Lorient.



HÉBRARD (D')

QUERCY ET GUYENNE.



Armes : D'azur, à trois molettes d'éperon d'or à huit pointes posées 2 et 1, au chef échiqueté de trois traits d'or et de gueules.
Couronne : de comte et de vicomte.
Supports : Deux griffons.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Cette ancienne famille, originaire du Quercy, a possédé les seigneuries de la Croze, du Rocal, de Palandray et de Veyrinas, comme le prouve un extrait des registres du Conseil d'État du Roi, en date du 27 août 1785.

Elle s'est alliée aux maisons d'Apremont, de Baulac, de Bonald, Duplessier de Fonchette et de Lor, de la Lande, Moulard de Torcy, de Saint-Marsault, de Sanzillon, de Sart et de Vilmarest.

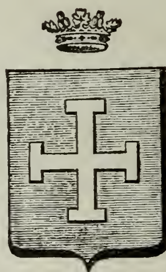
Elle a donné un évêque de Cahors en 1600, deux chevaliers de Malte en 1549 et 1594, un colonel au régiment de Menou, des chevaliers de Saint-Louis, et en 1855 un commandeur de la Légion d'honneur.

Elle est actuellement représentée par :

Charles d'Hébrard, capitaine de cavalerie; Alfred d'Hébrard, propriétaire du château de Torcy en Artois, marié en 1858 à Clémence Loyaerts, dont : Marthe, née en 1859, et Fernand, né en 1864.

Auteurs à consulter : Armorial général de la Guyenne, folios 301 et 312, d'Hozier, troisième volume, et Chérin.

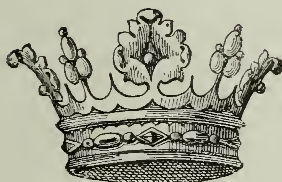
Résidence : château de Torcy, par Fruges (Pas-de-Calais).



HEILLY (D')

EN PICARDIE.

MARQUIS D'HEILLY, VICOMTES DE BONNAY PRÈS CORBIE,
SEIGNEURS DE RUMILLY, ENGLEBELMER,
ATHIES MARTINVILLE, BERTRIES ENNEVELIN,
AVESNES, ETC., ETC.



Armes: De gueules, à une bande d'or fuselée de cinq pièces.
Couronne: De marquis, heaume, casque de chevalier.
Cimier: Une tête de sanglier: *alias* un griffon posé ou une tête d'ours.
Cri de guerre: Heilly-Heilly.
Devise: « Heilly tout a par li. »

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Noble famille de chevalerie, connue en Picardie au VIII[e] siècle où des manuscrits de la bibliothèque d'Amiens mentionnent Karl d'Heilly, seigneur dudit lieu, duc et pair de Charlemagne.

Le château d'Heilly fut commencé, dit-on, du temps des rois Childebert I ou Clotaire I. Il reste encore de ces constructions primitives une vieille tour appelée Gannelon où, selon une tradition légendaire, Charlemagne fit jurer au perfide Gannelon d'Hautefeuille qu'il ne l'avait pas trahi dans la vallée de Roncevaux. A peine avait-il prêté le serment que la tour se fendit et elle resta en ruines jusqu'en 1846.

Peu de temps après, Gannelon, convaincu de trahison, fut écartelé dans les fossés du château et ses biens furent donnés à un de ses cousins, Karl d'Heilly, duc et pair de Charlemagne. C'est alors que le village et la seigneurie d'Hautefeuille substituèrent à leur nom celui de leur nouveau propriétaire (manuscrits de la bibliothèque d'Amiens).

Les d'Heilly de la maison d'Heilly, dont la Morlière et plusieurs autres historiens donnent la notice, possédèrent la terre à laquelle ils avaient donné leur nom jusqu'à Thibault III d'Heilly, chevalier, dont la fille, Alix, épousa Baudoin, baron et sire de Créqui, son cousin, et lui apporta le château et le fief d'Heilly : le second fils issu de cette union, Philippe, quitta le nom de Créqui, malgré son illustration, pour prendre celui de sa mère. Afin de se distinguer de la branche directe et masculine des d'Heilly qui se continuait par Raoul d'Heilly, vicomte de Bonnay, frère de Thibault III, Philippe prit dans ses armes huit fusées au lieu de cinq que portent les d'Heilly.

Parmi les rejetons de la maison d'Heilly, on trouve dans le nécrologe de l'abbaye de Saint-Laurent-des-Bois, près Amiens, noble Thibaut 1er d'Heilly, seigneur dudit lieu en 990; Gauthier Ier d'Heilly, chevalier, en 1060; des chartes de 1136 mentionnent messire Eustache d'Heilly bienfaiteur des abbayes de Saint-Lucien de Beauvais. On cite Thibaut d'Heilly, évêque d'Amiens de 1161 à 1204; Raoul d'Heilly, archidiacre de Ponthieu de 1141 à 1178; Gauthier III d'Heilly, qualifié comte d'Amiens en 1138; Gauthier IV, fondateur de l'Hôtel-Dieu d'Amiens où il a son obit fondé; Robert d'Heilly (tige de la branche représentée par le marquis Léonce d'Heilly), chevalier, cousin germain de Guillaume de Champagne, archevêque de Reims (régent de France pendant la croisade de son neveu Philippe-Auguste), qui le chargea, lorsqu'on apprit la mort du comte de Flandres en Palestine, d'aller, à la tête d'une forte troupe de cavalerie, sauvegarder les droits du roi sur cette province. Ce Robert était le cousin de Philippe-Auguste-Raoul d'Heilly, vicomte de Bonnay.

Jacques d'Heilly, chevalier banneret, seigneur de Rumilly, fils de Jean et d'Isabeau de Coucy, combattit à Nicopolis ainsi que son cousin, Jacques d'Heilly Créqui, père de Jacques d'Heilly Créqui, maréchal de France, tué à Azincourt en 1415. Ce Jacques

d'Heilly, seigneur de Rumilly, eut la vie sauve du sultan Bajazet pour son renom de valeur; il fut chargé de venir apporter en France la nouvelle de cette défaite et de négocier le rachat des prisonniers. Mathieu d'Heilly, gouverneur de Guise et de Beaurevoir. Jacques d'Heilly, chevalier banneret, gouverneur de Beauguesne, puis chambellan du roi Charles VII. Grégoire d'Heilly, seigneur de Villers, chevalier en la compagnie du sire de Willaucourt, épousa Berthe de Halescourt, dame d'honneur de Médicis. Louis d'Heilly, seigneur de Villers, Rumilly, qualifié en 1620 marquis de Rumilly dans une charte de l'abbaye de Saint-Aubert, près Cambrai, et son fils Jean, qualifié de même dans les chartes de donation à l'abbaye de Saint-André en Cambrésis. Firmin IV, marquis d'Heilly, né le 25 février 1753, fils posthume de Firmin III et de Geneviève de Suply, émigra en 1789 et servit dans l'armée des princes ; il avait épousé, en 1780, Élisabeth, fille d'Henri, seigneur de Varennes, dont il eut : 1° Firmin-Léonard qui suit, 2° Claude-Hubert d'Heilly, marié, en 1810, à Joséphine d'Houdain, d'une ancienne famille noble d'Artois, alliée à celle des Saint-Pol, du Gard, de Bourbourg-Courtenay, etc.

Firmin-Léonard, marquis d'Heilly, né le 6 novembre 1782, épousa, en 1813, Madeleine Croizet d'Estiaux, dont : 1° Alphonse-Léon qui suit; 2° Florence-Anne, née en 1820 et qui, veuve de Jean Degeorge, se remaria à Charles Tessier, officier du génie. Alphonse-Léon, marquis d'Heilly, né le 14 novembre 1825, a épousé, en 1839, Charlotte-Émilie Drion, dont: Léonce-Charles-Joseph, marquis d'Heilly, né le 30 décembre 1841, capitaine d'état-major, décoré de la médaille de Mentana, officier du Medjidié de Turquie, chevalier de la Légion d'honneur, chef actuel de la branche aînée de la maison d'Heilly, a épousé, le 9 mai 1870, à Vic-le-Comte (Puy-de-Dôme), Marie-Sophie Tixier de Brolac, fille d'Amable-André Tixier de Brolac, écuyer, qui porte d'azur, au chevron d'or accompagné de trois roses de même, et de Louise de Matharel, fille du comte Auguste de Matharel et de Lucette de Boisluisant; de ce mariage sont issues : 1° Anne-Éléonore-Marie-André d'Heilly, née à Vic-le-Comte, le 9 septembre 1871 ; 2° Marguerite-Élisabeth-Emilie-Augustine d'Heilly, née à Vic-le-Comte, le 6 octobre 1875.

Les principales alliances des d'Heilly sont prises dans les maisons d'Encre, Picquigny, Miraumont, Créqui, Mauvoisin-Rosny,

Brie, Ham, Honnecourt, Rumilly, Armoises, Ghistelles, Wallincourt, Coucy, Champagne, Hamel, Soyecourt, Mailly, Luzarches, Sarcus, Saveuse, Le Josne-Contay, Chabot-Jarnac, Laval, Barbançon, Pisseleu, Varennes, Le Bailly d'Inghuem, Coesme-Raineval, Rubempré, Coquerel, Lavallard-Bertries, Lette, Gondy, Gouffier-Choiseul, Suply, de Monecove, Houdain, Abancourt, Tixier de Brolac, etc.



HIBON DE FROHEN (DE)[1]

COMTE DE FROHEN, MARQUIS DE CAMPSART ET DU QUESNOY

VICOMTE DE FLERS, BARON DE FONTAINES

SEIGNEUR DE LA MOTTE, DE BAGNY, ETC., ETC.



Armes : D'argent, à trois bustes de reines de carnation, couronnées.
Couronne : De marquis.
Supports : Deux dauphins.
Devise : Dieu aide au bon chevalier.
La branche des Hibon, sires du Quesnoy, porte les trois bustes de reines avec cette devise : « Reines par la grâce de Dieu. »

1. Cette famille est entierement distincte de celle de Hibon de la Fresnoye, originaire de Picardie, qui a donné un gouverneur de Calaisis sous Louis XVI et un maire d'Abbeville, Hibon de Mervoy, en 1836.
Armes : de gueules au Hibou d'or, au chef du même, chargé d'une givre d'azur accostée de deux croisettes du même.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

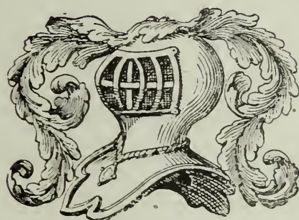
La maison de Hibon de Frohen, dont le nom s'était écrit souvent Frohens et Frohan, connue en Boulonnais dès l'an 1069, était représentée en 1098 par Jacques Hibon, sire de Frohen, qui accompagna Godefroy de Bouillon à la croisade (dom Grenier). Robert de Hibon, 1178, coseigneur de Flers, en Picardie (titre de l'église de Soissons). Guillaume de Hibon, chevalier, et Pierre son fils, 1212 (titre de Gaucher de Châtillon, comte de Saint-Pol). Jehan de Hibon, sire du Quesnoy, haut justicier, 1245. Thibaut Hibon, qualifié *Monseigneur*, 1247, et son fils Jehan, châtelain de Villers (titre du sire de Gaucourt). Jehan de Hibon, chevalier, sire de Campsart, fonde l'église et l'hospice de Campsart, 1313 (charte du roi Philippe le Bel). Richard Hibon, seigneur de Frohen, fait les preuves de sa famille (1493) devant la lieutenance générale du Boulonnais. Les mêmes preuves, 1574, devant les commissaires généraux du Roi, et en 1695-1697, pour Saint-Cyr. En 1846, Ferdinand de Hibon, comte de Frohen, grand-croix de l'ordre du Christ de Rome, a été substitué, par clause de son contrat de mariage avec Yolande de Brancas, grande d'Espagne de première classe et duchesse de Brancas, aux noms, titres et armes du duc de Brancas et de Villars, pair de France, grand d'Espagne, dernier représentant mâle de cette maison princière, son beau-père. La transmission, confirmée également par le testament du même duc, est rappelée dans l'arrêt souverain de la Cour suprême d'Espagne, le 19 janvier 1866, qui a déclaré que la grandesse de première classe et le titre de duc de Brancas appartiennent légitimement à la famille de Hibon de Frohen.

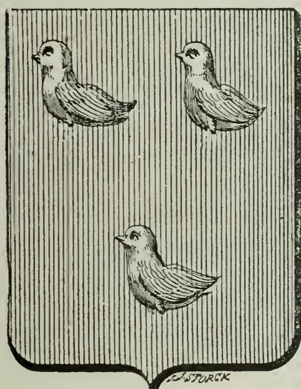
La descendance masculine et féminine d'Yolande de Brancas avait reçu de ses aïeux, les comtes de Rodoan de la Marche, souverains de Fontaine-l'Évêque, Belgique, le droit de porter la couronne ducale fermée et les titres de comtes et de comtesses, transmissibles indéfiniment.

Du mariage du comte de Frohen sont issus : 1° Henri-Marie-Désiré-Ferdinand; 2° Yolande-Marie-Julie; 3° Mathilde-Marie-Fernande. (Voir de Brancas de Villars.)

HORTS (DES)

EN AUVERGNE.





Armes : De gueules, à trois merlettes d'argent.
Timbre : Un casque d'argent, taré de profil avec panache.
Supports : Deux lions.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

On trouve dans l'ouvrage intitulé : *Noms féodaux*, par dom Bétencourt, cette énonciation : « Besseyre Jean, fils d'Antoine, fils de Jacques, fief noble, etc., etc., — et seigneurie de Chaudire, *aliàs* Champdoire, paroisse de Besse en la baronnie de la Tour, seize cent soixante-neuf. Michel Besseyre, son frère, est héritier, idem, dix-sept cent vingt-trois.

« Gilbert, capitaine d'infanterie, *fief et maison, nobile* des Orts,

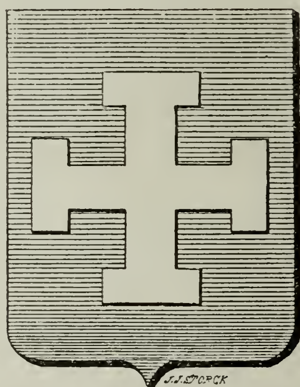
aliàs Horts, sans justice, paroisse Saint-Floret, dix-sept cent vingt-trois. »

On voit aussi dans les Archives de France que, le 17 octobre 1723, Gilbert Besseyre, sieur des Horts, aide de camp du marquis de Bouzol, capitaine au régiment d'Entragues, infanterie, étant désarmé, tête nue, sans gants, sans manteau, sans éperons, les genoux en terre et les mains jointes sur les SS. Évangiles, a fait le serment de fidélité, foy et hommage qu'il est tenu de faire au Roy pour raison du *fief et maison noble* des Horts, sans justice, situés dans la paroisse de Saint-Floret, élection de Clermont.

Membres actuels : 1° Madame des Horts, mère de :

a. Octave, substitut du procureur de la République à Gannat; *b.* Félix; *c.* Henri; *d.* Marie.

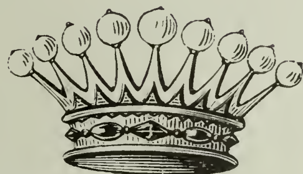
2° Evélina des Horts (sa belle-sœur), mariée à Félix Tézenas du Montcel, ancien receveur particulier des finances à Issoire.

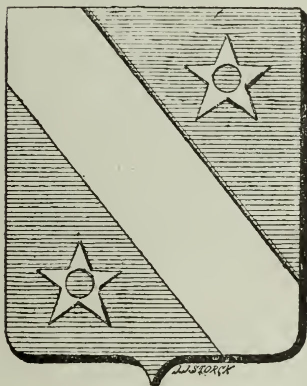


IMBERT DE LA BASECQUE

COMTE DE LA PHALECQUE.

FLANDRE ET ARTOIS.





Armes : D'azur, à la bande d'argent, accompagnée de deux molettes d'éperons du même.
Couronne : De comte.
Cimier : Un léopard assis.
Supports : Deux léopards au naturel, tenant chacun une bannière aux armes de l'écu.
Devise : Fæcundat Imber.
Cri de guerre : Imbert. Imbert.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Colart Imbert vivait en 1270. Jehan Imbert ou Hibert, secrétaire de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, 1426, auditeur du Scel

secret, premier greffier de la Toison d'or, mort en avril 1462, inhumé dans le tombeau de la famille en la Collégiale de Saint-Pierre à Lille. Son fils, Jehan Imbert, acquit le fief de sénéchal, le 9 mars 1454. Allard Albert Imbert, créé comte de la Basecque le 14 juillet 1749, fut lieutenant-général, gouverneur de la citadelle de Lille et ministre plénipotentiaire près de l'électeur de Trèves, page de la grande écurie en 1696. Le chevalier de la Phalecque, chevalier d'honneur au bureau des finances à Lille, fut capitaine de l'artillerie. Albert-François-Marie Imbert, comte de la Basecque et de Zutphen, colonel de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, ancien membre des états d'Artois, député sous la Restauration, mourut en 1840.

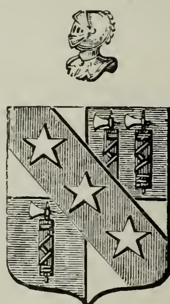
Cette famille, qui a contracté des alliances avec des maisons nobles de Flandre et de France, prouva 16 quartiers de noblesse et sa noblesse de nom et d'armes en France.

Représentants actuels : le comte de la Phalecque, demeurant à Douai;

Le chevalier de la Phalecque, son oncle, demeurant à Lille;

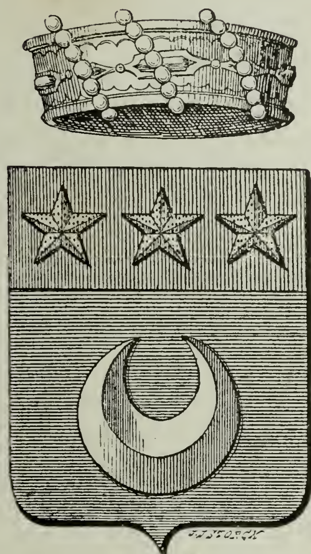
Le chevalier Antoine de la Phalecque, son cousin.

Auteurs à consulter : Baillet, Daniel de la Feuille, etc.



JASSAUD (VITON DE)

EN PROVENCE.



Armes : D'azur, au croissant d'argent ; au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'or.
Couronne : De baron.
Supports : Deux licornes.
Devise : Crescendo virtus tollitur ad astra.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

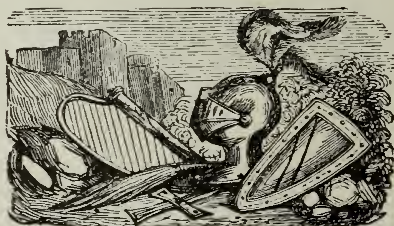
Maison fort ancienne en Provence où elle a occupé un rang élevé dans la noblesse, tant par ses alliances avec les plus illustres familles du pays que par ses services militaires. Elle s'est divisée en deux branches qui sont éteintes.

La filiation suivie et non interrompue des de Jassaud, barons de Thorame, seigneurs de la Mouthière, de la Valette, des Combes, du Villars, de la Batie, de Château-Garnier et du Moutier, s'établit

d'une manière authentique à partir de Hugues de Jassaud, vivant en 1416. Il suivit en Italie Louis III d'Anjou, comte de Provence, et fut tué en 1429, à la bataille d'Aquila. XII. Bienvenu-Victorien-François-Secret, baron de Jassaud de Thorame, dernier membre de la maison de Jassaud, naquit le 13 mars 1767.

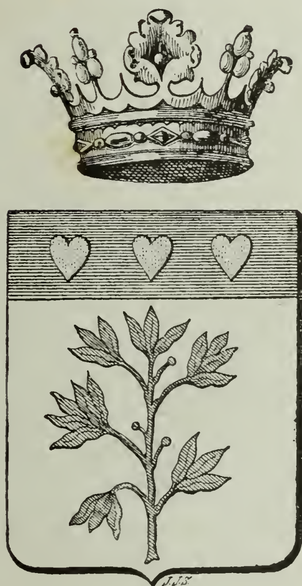
Maire de la ville de Digne en 1821, conseiller de préfecture en 1825, il remplit pendant la révolution de 1830 les fonctions de préfet des Basses-Alpes. Par sa prudence et sa fermeté, il garantit alors le département de toute agitation. Refusant la récompense qui lui était offerte pour sa conduite remarquée et signalée dans ces circonstances difficiles et pour ses longs et bons services rendus au pays, il rentra volontairement dans la vie privée, estimé et honoré de ses concitoyens.

Le baron de Jassaud de Thorame est mort, le 5 janvier 1850, célibataire et sans enfants; mais il a voulu que son nom ne s'éteignît pas, et à cet effet, il l'a transmis légalement à un de ses neveux, M. Just-Bruno-Annibal Viton de Jassaud, lieutenant-colonel en retraite à Nîmes, officier de la Légion d'honneur, lequel a été autorisé, par décret du Président de la République, en date du 15 juin 1849, à ajouter ce nom au sien.



JESSÉ (Baron de)

LANGUEDOC ET PLUS AVANT AQUITAINE ET NORMANDIE.



Armes : D'argent, au laurier naissant de sinople, au chef d'azur chargé de trois cœurs d'or, mis en fasce.

(Armes parlantes, l'arbre de Jessé). Le chef fut une distinction militaire du temps de Charles VII.

Couronne: De baron et de marquis.

Supports: Deux agneaux (symbolisme de la couleur de l'écu ou de l'arbre). On a voulu y voir une allusion à la venue du Sauveur.

Devise (pour les représentants et héritiers des Cadenet-Charleval) : « Nec spe nec motu. »

Cri de guerre (pour les mêmes): « Nec timeas, nec optes. »

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Famille des plus anciennes et dont une branche continue en Angleterre depuis Guillaume le Conquérant. Elle fut maintenue dans

sa noblesse par jugements souverains rendus, le 23 et le 27 septembre 1668, par Bazin de Besons, intendant de Languedoc.

Jessé, évêque, signa le testament de Charlemagne.

Guillaume de Jessé fut 1er capitoul de Toulouse en 1593.

Le baron Henri de Jessé-Levas fut président de l'Assemblée constituante en 1790.

Le baron Auguste de Jessé, maréchal de camp, fut député de l'Hérault en 1816.

Seigneuries : Levas, Preignes, Charleval, Punctous, etc.

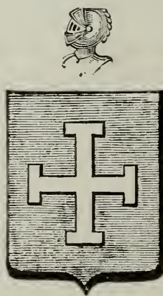
Alliances : De Bully, de Belloc-Chamborant, de Surian-Bras, de Romeuf.

Membres décédés : Arnould de Jessé, lieutenant au 24e de ligne, blessé mortellement à Sedan ;

Émilien de Jessé-Charleval, lieutenant de vaisseau, mort en mer en 1872.

Membres actuels : Le baron Émilien de Jessé-Levas, chef de famille, et ses cousins le baron Alfred de Jessé et Victor, marquis de Jessé-Charleval, frères, ayant tous trois des fils dont un, Alphonse de Jessé-Charleval, lieutenant-colonel du 3e chasseurs d'Afrique.

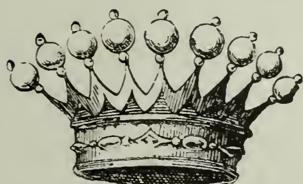
Ouvrages à consulter : La Morlière, *Histoire d'Amiens ; Annales de Toulouse; Armorial de la généralité de Toulouse,* etc.

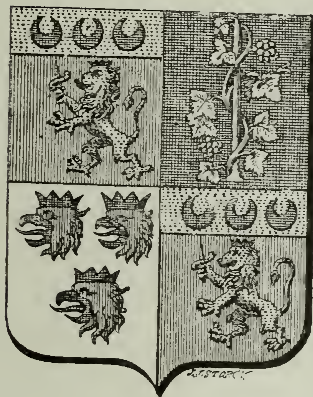


JUILLAC (DE)

(DE TRONCENS, DE TOURDUN, DE PEYRUSSE)

EN GASCOGNE.





Armes : Écartelé : aux 1 et 4, de gueules, au lion d'or, armé, lampassé et couronné de sable, tenant en dextre une épée en pal d'or, au chef d'or, chargé de trois croissants de sable (qui est de Juillac) ; au 2, de sable, au cep de vigne d'argent contournant un échalas de même (qui est de Vignoles) ; au 3, d'argent à trois têtes d'aigles, arrachées de gueules, becquées, languées et couronnées de sable (qui est de Piquet) ; surmonté d'un heaume de comte, couvert d'une couronne comtale.

Lambrequins : Les trois couleurs des armes de Juillac.

Cimier : le lion de l'écu, tenant en sénestre une banderolle, portant le cri de guerre : Nunquam impune.

Devise : Semper audax et fortis.

Supports : deux lions cabrés, la tête contournée et couronnée.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

L'histoire de cette maison forme deux époques distinctes. Dom Brugelles la fait remonter à 1055 dans la personne de dom Garcie de Troncens. Le chanoine Monlezun, qui n'a pu découvrir le troisième degré, signale Arnaud de Troncens, fils du précédent, en 1060 et il coordonne ainsi les suivants :

IV. Bernard Ier, seigneur de Troncens, de Tourdun, de Peyrusse, de Juillac, marié, en 1136, à Béatrix de Montaut d'Andoufiele, dont : 1° Arnaud, auquel il donna, comme chef de la première branche, les fiefs de Troncens et de Tourdun ; 2° Odon, chef de la seconde, reçut le fief de Peyrusse ; 3° Jeyme ou Jean, le fief de Juillac. Les deux premières sont éteintes depuis longtemps. La troisième, qui se continue de nos jours, eut pour chef :

V. Jean Ier, seigneur de Juillac, qui réunit ses armes à celles du vieux Raymond, comte de Toulouse, pour reprendre la capitale de ce comté, alors au pouvoir de Guy de Montfort, frère de Simon. Jean épousa, en 1169, Pétronille de Samatan, dont : un fils.

VI. Bertrand Ier, seigneur de Juillac, marié, en 1220, à Guillaumette d'Arcamon, dont : un fils.

VII. Guilhem-Amalvin Ier, seigneur de Juillac, qui se joignit à Arnaud-Guilhem III, comte de Pardiac, pour combattre Pierre d'Aragon. Le comte Arnaud lui donna en nue propriété sa seigneurie de Juillac érigée en vicomté. Veuf, sans enfant mâle, Guilhem se remaria, en 1242, avec Monique de Beaumarchez, dont il eut :

VIII. Guilhem-Amalvin II, confirmé dans sa vicomté de Juillac, combattit le roi Édouard d'Angleterre jusqu'à la trêve de 1347. Blessé et fait prisonnier à la bataille de Crécy, il reprit les armes pour soutenir le roi Jean, mais il fut tué au combat de Maupertuis.

De son mariage avec Berthe de Biran, il eut :

1° Pierre, archidiacre d'Eauze ; 2° Armand, chanoine d'Auch.

IX. 3° Jean II, vicomte de Juillac, marié, en 1339, à Jeanne de Rochemont, qui lui donna un fils unique, Jean III qui suit. Jean II prit part, en 1336, au combat de Navarette, en Espagne, à l'attaque des grandes compagnies avec Duguesclin et à la conquête définitive de la Guienne.

SECONDE ÉPOQUE.

X. Jean III, vicomte de Juillac, marié en 1397 à Régine d'Antras, prit part en 1410 à la ligue du comte d'Armagnac et en 1415 à la bataille d'Azincourt. En 1419, il échappa au massacre du château de Coucy, livré par trahison, mais il reçut un coup d'arquebuse dont il mourut bientôt. Il laissa deux fils.

XI. Arnaud-Bernard Ier, vicomte de Juillac, capitaine de Saint-Béat, marié, en 1423, à Catherine de Vignoles, sœur de son compagnon d'armes, Étienne de Vignoles, surnommé Lahire, qui, décédant sans postérité en 1448, légua son nom et ses armes à toute la descendance de sa sœur et de son beau-frère. Arnaud eut un fils.

XII. 1° Bertrand II, vicomte de Juillac, baron de Vignoles, capitaine de Lombez, marié, en 1475, à Isabeau de Saint-Loup, eut trois fils : 1° Bertrand III, qui suit; 2° Pierre Ier de Juillac, marié, en 1500, à Odete de Puypardin, mais qui s'éteignit dans la personne de Pierre II, son fils, marié à Jeanne de Roquetaillade; 3° Raymond, chanoine de Lombez.

XIII. Bertrand III, vicomte de Juillac, baron de Vignoles, capitaine de Lombez, marié, en 1515, à Florette de Polaston, dont il eut trois fils ;

1° Antoine non marié. 2° Branche A. XIV. Arnaud-Guilhem Ier, vicomte de Juillac, baron de Vignoles, épousa, en 1549, Jeanne de Larroquan. Veuf, il se remaria avec Marguerite de Lafite et ensuite avec Jeanne de Vimont Bassabat. Sans postérité.

3° Branche B. XIV devenue branche A. Jean IV fut, par la mort de son frère, vicomte de Juillac et baron de Vignoles. Il épousa, en 1557, Anne de Dufaur, dont il eut un fils qui continua la branche A. Veuf en 1559, il se remaria avec Denise de Picquet Méjanès, sous la condition qu'il prendrait, pour lui et ses descendants, le nom et les armes de Picquet. Il eut aussi un fils de sa seconde femme qui devint le chef de la branche B.

Branche B. XV. Arnaud-Guilhem II, vicomte de Juillac, se sépara de sa famille pour se fixer en Béarn, en y épousant Marianne

de Bivès. Sa postérité s'éteignit à la seconde génération. Ce qui fit que la branche C devint la branche B, laquelle va être ici continuée au même degré.

Branche B. XV. Dominique Ier, baron de Vignoles et seigneur de Picquet, devint possesseur du nom et de la vicomté de Juillac à l'extinction de la branche aînée; il épousa, en 1594, Marie de Cocy de Mangon et de Pordeac, dont il eut six fils qu'il conduisit au siége de Montauban où trois furent tués; il en perdit aussi deux autres au siége de La Rochelle. Pour doter ses six filles, il vendit la seigneurie de Juillac, en la morcelant, afin que nul ne pût en prendre le nom et le titre.

XVI. Abraham, vicomte de Juillac, baron de Vignoles et seigneur de Picquet, revenu des siéges de Montauban et de La Rochelle, épousa, en 1628, Anne du Barry de Verger et de Serre, dont il eut : Pierre-Daniel, chanoine de Lombez.

XVII. 2° Dominique II, vicomte de Juillac, baron de Vignoles et seigneur de Picquet, enseigne dans le régiment de Chambelle, épousa, en 1678, Anne de Lamezan, dont deux fils : 1° Marcel, chanoine de Lombez.

XVIII. 2° François Ier, vicomte de Juillac, baron de Vignoles et seigneur de Picquet, épousa, en 1700, Marguerite de Gatignol dont il n'eut qu'un fils.

XIX. Cosmes Ier, vicomte de Juillac, baron de Vignoles et seigneur de Picquet, lieutenant-colonel de cavalerie, commandeur de Saint-Lazare et chevalier de Saint-Louis, fut créé premier gentilhomme de Mademoiselle de Clairmont, princesse du sang: puis, maître d'hôtel de la Reine, et bientôt après comte à brevet. Il épousa, en 1758, Zélie Morin, dont il eut trois enfants: 1° François, nom marié.

Branche A. XX. 2° Cosmes II, comte de Juillac, de Vignoles, de Picquet, lieutenant-colonel de cavalerie et chevalier de Saint-Louis, ancien émigré, aide de camp du duc de Lorge à l'armée des princes, épousa, en 1800, Élisabeth de Toussaint-Panage, dont il eut deux fils : 1° Elzéar, lieutenant-colonel de cavalerie en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, marié à Marie Desclaux dont trois filles.

XXI. 2° Henri Ier, comte de Juillac, de Vignoles, de Picquet,

colonel de cavalerie, commandeur de la Légion d'honneur, marié à Victoire de Goujon, dont : un fils.

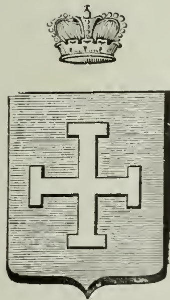
XXII. Cosmes III, comte de Juillac, de Vignoles, de Picquet, capitaine de dragons, chevalier de la Légion d'honneur, veuf sans postérité.

Branche B. XX. Joseph Ier, vicomte de Juillac, de Vignoles, de Picquet, élève de l'École militaire en 1772, sous-lieutenant en 1783 au régiment royal de Champagne-cavalerie, fut pris et emprisonné, à Bagnères-de-Bigorre, au moment où il se disposait à émigrer en Espagne. Relaxé en 1794, il épousa, en 1795, Joséphine de Bertran de Palmarole, dont deux fils : 1° Adolphe-Louis, chanoine titulaire de Toulouse.

XXI. 2° Joseph II, vicomte de Juillac, de Vignoles, de Picquet, nommé en 1815 sous-lieutenant aux chasseurs d'Angoulême-cavalerie, lieutenant en 1823 pendant la campagne d'Espagne dans ce même régiment, devenu chasseurs des Pyrénées; il se retira du service, en 1828, comme capitaine honoraire.

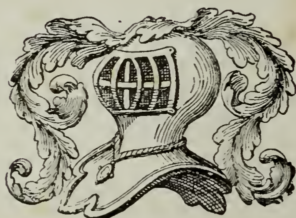
Il a épousé, en 1839, Marie-Louise de Lanusse-Boulemont, dont : un fils.

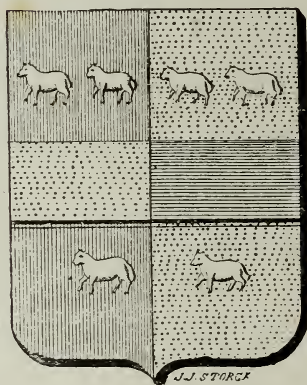
XXII. Joseph III, baron de Juillac, de Vignoles, de Picquet, ex-maréchal des logis au 1er régiment de lanciers; fait prisonnier à Sedan, il a été envoyé à Posen (Pologne), où il a épousé Mme la comtesse veuve Plater, née comtesse Bobrinskoi.



JULLIOT DE LA MORANDIÈRE

EN BOURGOGNE.





Armes : Mi-parti de gueules et mi-parti d'or, à la fasce baissée, mi-parti d'or et mi-parti d'azur et aux six moutons paissants, rangés quatre en chef et deux en pointe.

Timbre : Casque de chevalier orné de ses lambrequins.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Ancienne famille originaire de la Bourgogne et tirant son nom de la seigneurie de la Morandière.

Elle a occupé, de 1352 à 1560, des postes honorables dans l'administration et dans les troupes de cette province.

Elle a donné des membres au parlement, au conseil d'État, un directeur des domaines du roi, en 1696, des chevaliers de la Légion d'honneur et du lys.

Membres décédés : Frédéric-Alexandre Julliot de la Morandière, avocat, décédé en 1847, au Mans; Auguste Julliot de la Morandière, conseiller général du département d'Eure-et-Loir, maire de la Bazoche-Gouet, décédé en 1848, frère du précédent.

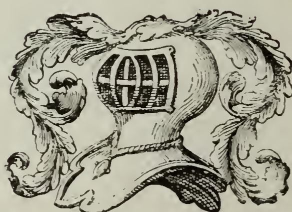
Membres actuels : Françis Julliot de la Morandière, conservateur des hypothèques, père de : 1° Auguste, receveur des domaines; 2° Gabriel; 3° Marie.

Frédéric Julliot de la Morandière, architecte attaché aux travaux de la ville de Paris.



KÉGUELIN DE ROZIÈRES (DE)

ALSACE, MAINE ET LORRAINE.





Armes : Coupé d'or et d'argent par une fasce d'azur chargée de trois roses d'or, accompagnée en chef d'une aigle de sable les ailes étendues, et en pointe d'une grappe de raisin de gueules pendante, la tige et les feuilles au nombre de deux de sinople, timbré d'un casque de front couronné d'or et sommé d'une aigle à demi corps de sable les ailes étendues becquée et couronnée d'or.

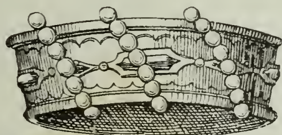
SOMMAIRE HISTORIQUE.

Famille d'Alsace dont les armes étaient : Parti : d'or et de sable à deux cornets adossés de l'un en l'autre. Elle est issue de la maison de Rozières, originaire du Maine où elle était attachée aux princes de la maison d'Anjou, qu'elle suivit en Lorraine lorsqu'ils prirent possession de cette couronne et elle descend des anciens comtes de

Castille, par l'alliance de la maison de Rozières avec celle de Lara, d'Espagne. Maintenue dans sa noblesse par lettres de René II, duc de Lorraine, en 1486, par diplôme de Ferdinand II, empereur d'Allemagne, en 1628, et par lettres de Louis XV en 1731, la maison de Rozières vit successivement s'introduire des modifications dans ses armes, qui sont depuis 1731 celles décrites plus haut.

Le nom de Rozières, éteint en ligne directe masculine en la personne de Paul-Louis-Antoine, général de division, inspecteur général du génie, grand-croix de Saint-Louis, mort en vendémiaire an III, fut, par le mariage de Louise-Barbe-Marie, fille de ce général, avec Jacques-Charles-Alexandre de Kéguelin, capitaine au régiment royal Hesse-Darmstadt, chevalier de Saint-Louis, relevé par les enfants issus de cette union, lesquels furent autorisés à le porter, suivant décret impérial en date du 31 janvier 1813.

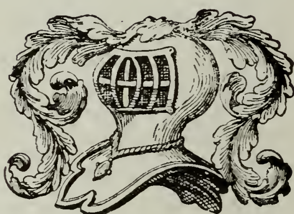
L'unique représentant de cette famille, Auguste-Clément-Paul-Justin, juge de paix à Auxi-le-Château (Pas-de-Calais), a de son union avec Nelly Louvet deux fils : Raoul et Georges.



KERCADIO

(EN BRETON KCADIO, QUINTIN DE)

EN BRETAGNE.





Armes : D'argent, au lion morné de sable, accompagné de trois molettes, d'éperon de même, 2 en chef et 1 en pointe.
Devise : Calcaribus recalcitra.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Cette ancienne famille, qui a possédé la terre noble de Kcadio en la commune de Louargat, près de Belle-Ile-en-terre, et qui possède encore cette terre devenue *Bien de Kcadio,* compte parmi ses membres le bienheureux Pierre Quintin, de l'ordre des franciscains.

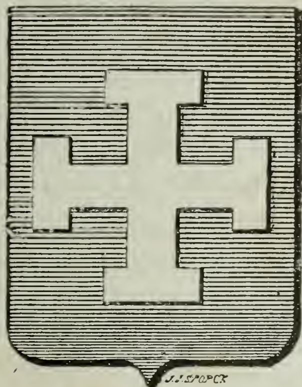
Représentants actuels : 1° Pierre, chef de nom et d'armes, curé de Saultain, diocèse de Cambrai; Paul, capitaine de gendarmerie, chevalier de la Légion d'honneur, frère du premier et père de quatre enfants, Pierre, Paul, Jean, Jacques;

2° Jean, oncle des précédents, sans postérité, à Lamballe;

3° René, cousin des premiers, neveu du deuxième et père de deux enfants, René et Louis, à Pleurtuit.

4° Louis, frère de René, sans postérité, à Pleurtuit.

Ouvrages à consulter : Manuscrits de la bibliothèque de Saint-Brieuc; *Vie des Saints de Bretagne; Armorial* de dom Lobineau; Lachesnaye-des-Bois; *France héraldique,* de Ch. Poplimont; *Armorial* de Bachelin-Deflorenne, etc.



KERGARADEC (Le Jumeau, Comte de)

EN BRETAGNE.

Armes: De gueules, au léopard d'or.
Couronne : De comte.
Supports : Deux lions.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Famille d'épée, originaire d'Anjou, établie en Bretagne depuis l'an 1600, par le mariage d'un cadet de la maison Le Jumeau avec une demoiselle de Kerguelen, héritière de Kergaradec en Léon.

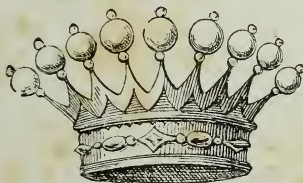
La branche d'Anjou étant éteinte, celle de Bretagne est devenue aînée et elle a hérité de ses titres et de ses seigneuries, dont la principale était la baronnie de Blou en Anjou. Elle fut maintenue à la réformation de 1668, en Bretagne comme en Anjou, et déclarée noble d'ancienne extraction. Il ressort d'une maintenue datant de la réformation ordonnée par le roi en 1587, qu'à cette époque la famille Le Jumeau était noble de temps immémorial et qu'elle possédait le manoir et la seigneurie des Perrières depuis plus de deux cents ans. Elle a donné plusieurs chevaliers de Malte dont le dernier fut commandeur de la Feuillée dans le grand prieuré d'Aquitaine; il mourut à Malte en 1780. Le comte de Kergaradec, obligé d'émigrer, se réfugia à Saint-Pétersbourg où il mourut chez le sénateur Narisch Kine qui l'avait recueilli.

Elle s'est alliée aux maisons de Montaignac, de Chansanec, de Plœüc, de Courson, Gratien de Comorre, de Roissy.

Représentants actuels : Alexandre-Camille Le Jumeau, comte de Kergaradec, lieutenant de vaisseau, chevalier de la Légion d'honneur et de divers ordres étrangers, chef de nom et d'armes. Le titre de comte lui a été confirmé par un décret impérial, en date du mois de décembre 1865.

Branche cadette : Jacques-Alexandre Le Jumeau, vicomte de Kergaradec, grand-oncle du précédent; Georges, son fils, marié, en 1869, à Marie de Roissy, dont : deux fils et une fille.

Auteurs à consulter : De Courcy, *Armorial de Bretagne*, etc.



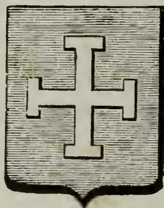
LAIRE (DE)

Armes : D'azur, à la bande d'or.
Alias: D'azur à la bande d'or chargée de trois étoiles de gueules.
Cri de guerre : Layre.
Devise : Tout droit.

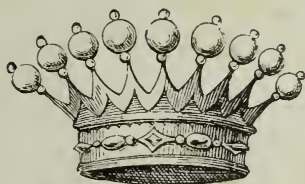
SOMMAIRE HISTORIQUE.

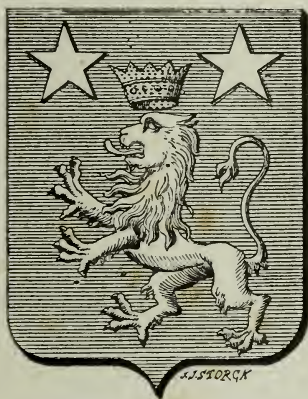
Maison d'ancienne chevalerie de la province d'Auvergne, connue depuis Jean de Laire qui fut présent, en 1196, à l'acte de vente du château de Chamalières à Robert, évêque de Clermont. Cette famille compte un gentilhomme de la maison du roi en 1601, des hommes d'armes, des chanoines-comtes de Brioude, plusieurs officiers de cavalerie, deux chevaliers de Saint-Louis : Jean de Laire, lieutenant dans le régiment de Royal-Piémont, et Guillaume de Laire, capitaine au corps royal du génie, porté sur la liste des émigrés. Elle s'est alliée aux maisons du Lac, de Saint-Pardoux, d'Oradout, de Drudy, de Pellinière, etc. Elle a été maintenue dans son ancienne extraction en 1666, par M. de Fortia, intendant d'Auvergne. Elle est représentée actuellement par Édouard de Laire, percepteur des finances à Montet-aux-Moines (Allier), par Maurice de Laire de Ris et son fils Roger de Laire, domiciliés à Laire, près Vertaizon (Puy-de-Dôme).

Ouvrages à consulter : Dictionnaire universel de la noblesse de France, par de Courcelles; D. Coll, *Armorial de 1450; Catalogue de Brioude; Noms féodaux de 1666; Nobiliaire de la généralité de Riom; Collége héraldique*, etc.



LALEU (DE)





Armes: D'azur, au lion rampant d'argent, couronné d'or, accompagné en chef de deux étoiles aussi d'argent.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Famille originaire de Paris et remontant à 1540.

L'arbre généalogique ayant été détruit dans un incendie, sa filiation ne peut être suivie d'une manière régulière.

Étienne de Laleu, dit Dumesnil, né à Paris, le 30 juillet 1743, retraité lieutenant-colonel du régiment du Maine, en 1788, fut nommé, en 1789, un des cinq majors de la garde nationale de Paris et adjudant général; il a été massacré à l'Abbaye, le 2 septembre 1792.

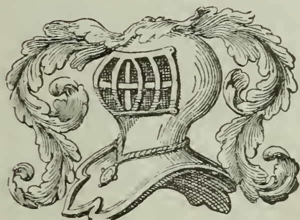
Jean-Baptiste-Étienne de Laleu, né à Paris le 3 décembre 1738, marié, à l'Ile-de-France, le 16 décembre 1782, à Jeanne-Catherine

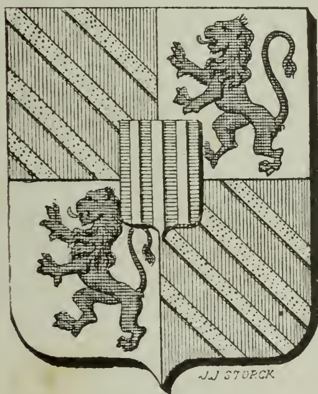
Chenard de la Giraudais, a été président du conseil supérieur de l'Ile-de-France où il est mort en 1815, laissant plusieurs enfants dont l'aîne est venu s'établir à Marseille et le cadet à Bordeaux.



LARD DE RIGOULIÈRES (DE)

GUYENNE.



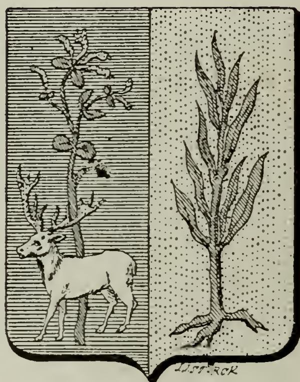


Armes: Écartelé : aux 1 et 4, de gueules, à quatre cotices d'or ; aux 2 et 3 d'argent, au lion de sable, lampassé et armé de gueules ; sur le tout, d'azur, à trois pals d'argent.
Supports : Un lion à dextre et une panthère à sénestre.

Cette famille, qui s'est alliée à la maison de Coste, est actuellement représentée par madame veuve de Lard de Rigoulières et par son fils Jean-Barthélemy-Hippolyte de Lard de Rigoulières.

Résidence : Agen (Lot-et-Garonne).

LARFEUL (DE)



Armes: Parti : au 1, d'azur, au cerf d'argent, ramé d'or, passant sur une branche de chèvrefeuille d'or tigée de sinople ; au 2 d'or, à un laurier arraché de sinople.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

La famille de Larfeul est originaire de la paroisse de Condat en Auvergne, qui dépendait de la baronnie d'Herment appartenant à la maison de Rohan-Soubise et de l'ancienne sénéchaussée de Riom. Elle remonte, par actes authentiques, au XIVe siècle. Son nom s'écrivait Larfeuille, Larfeuil, Larfeuld, Larfeuilh, Larfeul. Cette dernière orthographe a prévalu ; c'est celle dont se servent actuellement les membres de cette famille, qui a occupé des emplois importants et possédé de nombreuses seigneuries, entre autres celles du Cheval-Blanc, Montchaumeix, Marsanges, le Mas, Larfeul, Besseix, etc.

Les Larfeul ont pris leurs alliances dans les maisons de Saint-Julien, de Montglandier, de la Cour, de Diane, de Gaschier, Chau-

seyr de la Prade, etc. Pendant la tourmente révolutionnaire, tous les biens de cette famille ont été mis sous séquestre et huit de ses membres furent incarcérés durant neuf mois dans la maison de reclusion de Riom.

Raymond de Larfeul fut nommé chanoine prébendé au chapitre de Martignes-Briand, en Anjou, en 1714. Gilbert de Larfeul, qui servit dans l'armée de Condé, fut fait chevalier de Saint-Louis, au retour des Bourbons.

Jean-François de Larfeul, seigneur du Mas, etc., fut député aux états provinciaux d'Auvergne, en 1788. Henri de Larfeul ayant négligé de se soumettre à l'ordonnance de Louis XIV de 1696, et de faire enregistrer ses armoiries, d'Hozier lui donne pour armes : « d'or, au laurier arraché de sinople. » Il l'appelle Henri de Larpheulie.

Représentants actuels : 1° Pierre-Charles-Gilbert-Ferdinand de Larfeul, magistrat à Moulins, né le 23 décembre 1826, fils de Jean-Charles-Henri, propriétaire de l'ancienne seigneurie du Mas, etc., et de Jeanne-Joséphine-Marie-Adèle de Larfeul-Grandville, marié, le 9 juin 1852, à Antoinette-Marie Jourde, fille de Gilbert-Amable et de Sophie Fournier de Tony.

La famille Jourde, très-ancienne et originaire d'Auvergne, a contracté de belles alliances; elle a occupé d'importantes fonctions, notamment dans la magistrature. Elle porte d'or, à la fasce ondée de sable, accompagnée en chef de deux merlettes et en pointe d'une fleur de lis du même.

La famille Fournier de Tony, originaire de Bourgogne, a été anoblie par le roi Louis XV, dans la personne de Pierre-Simon Fournier, chevalier de Saint-Michel. Le père de Sophie était Antoine Fournier de Tony, seigneur de la Ramas en Bourbonnais, secrétaire du roi Louis XVI, en la grande chancellerie de Versailles. Sa sœur cadette, Hortense Fournier de Tony, a épousé Annet Psalmet-Geoffroi-Thélis Rudel du Miral, d'une noble et ancienne famille d'Auvergne.

Les Fournier de Tony portent : d'azur, à trois besants d'or, au chef cousu de gueules, au buste de femme de carnation (symbole de la typographie).

Du mariage de Ferdinand de Larfeul avec Marie Jourde sont

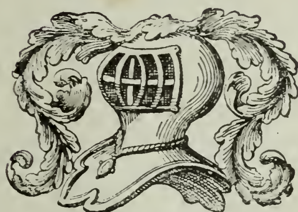
issues deux filles : *a.* Louise-Sophie-Marie-Thérèse; *b.* Louise-Anne-Adèle-Lucy.

2° Gilbert-Marie-Alfred de Larfeul, frère du précédent, né en 1837, habitant le château de Pontcharan dans la Marche, célibataire.



LE CAMUS DE MOFFET

BOULONNAIS.





Armes : d'argent, à la bande d'azur chargée de trois molettes d'éperon à six pointes d'or et de trois croissants d'argent, alternant et accostés de deux flammes de gueules.
Timbre : Un casque d'anobli.
Supports : deux lions léopardés au naturel.
Devise : Crescendi Stimulus Ardet.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

La famille Le Camus qui a possédé, de 1350 à 1725, les fiefs de Guiermont, du Lucquet, de Warnes, d'Houlouve, de la Neuville, de Moffet, d'Albinthon, etc., etc., dans le Boulonnais, s'est alliée aux Morel de Valois, Géneau de Fort-Manoir, Larné de Saresme, de Parenty, Wilnrines de Bonningue, Narquart de Hodique, de Champ-Major, de Lamirand, d'Achery, etc.

Elle a donné des écuyers du Roi, des échevins de Boulogne-sur-Mer, des officiers supérieurs de l'armée et des fonctionnaires civils.

Des pièces authentiques établissent qu'Élisa-Louise d'Achery, mariée à Hippolyte Le Camus de Moffet et décédée à Paris en 1872, descendait de Pierre d'Achery, dit l'Hermite.

Après la mort de sa femme, Anne de Roussy (belle-sœur d'Enguerrand, sire de Coucy), dont il eut trois enfants, Pierre devint ermite et prêcha la première croisade en 1096. Pour honorer la mémoire de l'illustre Pierre d'Achery, dit l'Hermite, Pie IX a nommé duc de Sandonnino et prince romain le neveu d'Élisa-Louise d'Achery, Edmond d'Achery, le seul représentant de Pierre.

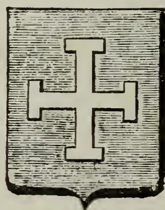
La branche aînée des Le Camus est actuellement représentée par : 1° Jules Le Camus de Moffet, à Paris, marié à Marie de Montigny, dont : Valentine et Hélène ;

2° Henri Le Camus de Moffet, à Bordeaux, marié à Georgette Mortier, dont : Élisabeth et Henriette ;

3° Anna Le Camus de Moffet à Paris, mariée à Armand Liasse.

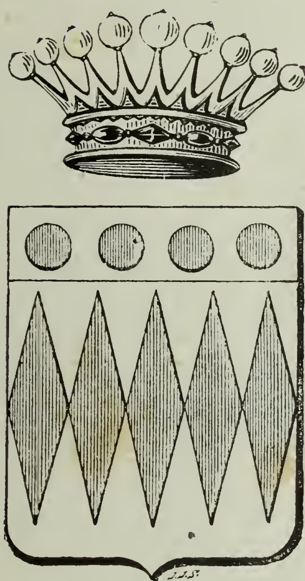
La branche cadette des Le Camus est actuellement représentée par : 1° Charles Le Camus d'Albinthon, à Saint-Quentin, célibataire; 2° Maria Le Camus d'Albinthon, mariée à Legrain; 3° Anaïs Le Camus d'Albinthon.

Ouvrages à consulter : Coutumes du Boulonnais, par Le Camus d'Houlouve; *Histoire de Boulogne-sur-Mer; Registre aux déclarations de fiefs de l'arrondissement de Boulogne; Registre aux insinuations de l'évêché de Boulogne (1729-1734). Recherches généalogiques sur le Comté de Ponthieu, de Boulogne, de Guignes et pays circonvoisins*, par de La Gorgue Rosny.



LE GALL DE KERLINOU

EN BRETAGNE.



Armes: d'argent, à cinq fusées de gueules en fasce, accompagnées en chef de quatre tourteaux de même.
Couronne: de comte.
Supports: deux lions.
Devise: Doué Hag Arvor.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Nicolas, vivant en 1355, eut deux fils, Pierre et Gallays. Pierre est l'auteur des seigneurs de Cunfiou, éteints en la personne de Simone Le Gall, épouse de Bertrand Eder, vivant en 1530. Louis II Le Gall, arrière-petit-fils de Pierre, seigneur de Cunfiou, eut deux enfants : Charles Le Gall, écuyer, seigneur de Ménéguen, dont la postérité s'éteignit au XVIIIe siècle, et Pierre I Le Gall, écuyer, sei-

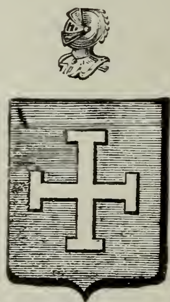
gneur de Kerlinou, auteur de la seule branche actuellement existante. Les descendants de Charles et de Pierre ont gardé, sans alliance ni brisure, les armoiries de leur maison.

Alliances: Le Gall de Cunfiou: de la Haye; Le Bouteiller; Kermerien; Le Digoudec; Kerjézéquel; Eder. Le Gall de Méné-guen: Blot; Sauvageau; Goleron; Le Roy. Le Gall de Kerlinou: Du Bot de Pouleriguen; Le Lédan; Lohéac; Clec'h; Stéphan; du Fresne; Le Bouteiller; Millon de Villeroy; Glain de Saint-Avoye; *Le Trancher; Hardy de la Largère*, etc.

Représentants actuels: Christophe-Marie Le Gall de Kerlinou, juge à Rennes;

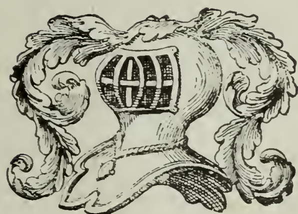
Eugène-Marie-Adrien Le Gall de Kerlinou, né en 1850, neveu du précédent.

Auteurs à consulter: Livre des réformations de Bretagne, d'Hozier, Potier de Courcy, *État présent de la noblesse.*



LEHARDY

EN NORMANDIE.





Armes: de gueules, au chevron d'or, accompagné de quatre lions d'argent, affrontés et posés deux en chef et deux en pointe.
Devise: Nec leporem feroces procreant imbellem leones.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Louis et Philippe Lehardy reçurent leurs titres de noblesse à Rouen au commencement du xve siècle. Ils furent maintenus le 21 avril 1521 et confirmés le 26 juin 1568.

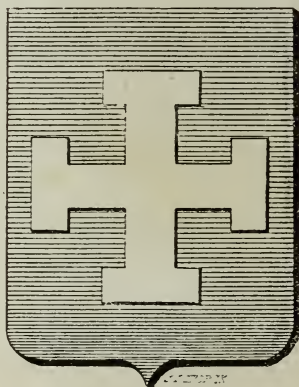
Cette ancienne famille s'est alliée aux Le Harivel, de Baudre, d'Esmalleville, de Brébœuf, de La Rivière-Missy, Boutry du Manoir, etc.

Elle a donné, en 1301, un abbé de Blanchelande; des magistrats au parlement de Normandie.

En 1739, Philibert Lehardy, sieur de la Philonière, sauva la ville de Vire, menacée d'être mise à sac à la suite de la révolte des Ruds-Pieds.

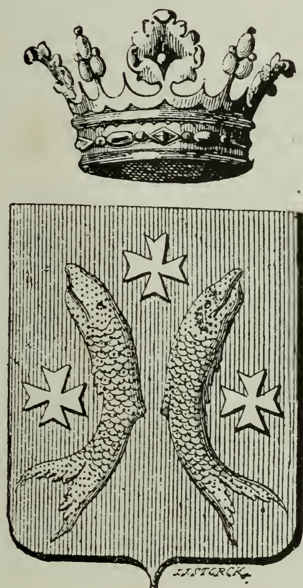
Elle est représentée aujourd'hui par: Pierre Lehardy, propriétaire à Taillebois (Orne), et Jacques Édouard Lehardy, curé de la Bazoque (Orne).

Auteurs à consulter: La Chesnaye-des-Bois; Recherches de J. de Mesmes de Roissy; de Caumont, *Nobiliaire de Normandie;* Notes manuscrites de d'Hozier, etc.



LEUSSE (Comte de)

EN DAUPHINÉ.



Armes: de gueules, à deux brochets, adossés d'or, accompagnés de trois croix de Malte, au pied fiché d'argent.
Couronne: de marquis.
Devise: Onor in terra. Lo spirito in cielo.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Cette famille, originaire d'Italie, est établie en France depuis le XIIe siècle. Son nom primitif était Luccio et celui qu'elle porte n'a été adopté qu'après plusieurs modifications (Leuczonis, Luxonis, Lussonis, Leutzonis, Lutzonis).

En 1212, au passage de l'empereur Henri III en Dauphiné, Guillaume de Leusse accompagna ce prince à Rome. En 1301, Aynard de Leusse, chevalier, fut témoin d'un traité entre le Dau-

phin et le comte de Savoie. En 1336, Raymond de Leusse, chevalier, fut chargé d'un règlement de frontières entre le Dauphin et le comte de Savoie. En 1350, Jordan de Leusse (13e degré ascendant de la génération actuelle) fut un des dix-neuf seigneurs dauphinois, spécialement nommés, entre les mains de qui le dernier Dauphin Humbert II confirma au fils du roi de France la cession de ses États. Guy de Leusse, chevalier, fut chambellan de ce premier Dauphin de la maison de France. Louis de Leusse, seigneur de Givret, des Côtes-d'Arey, de Montseveroux et de Saint-Oblas, fut, en 1623, page de Monsieur, frère de Louis XIII ; plus tard, il eut un commandement dans l'arrière-ban du Dauphiné et il fut élu procureur-syndic de la noblesse de la province. Son frère et ses trois fils furent tués au service.

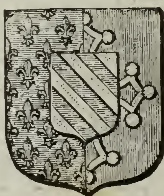
Alliances : Vers 1390, Guy de Leusse épousa Jeanne d'Amezin ; en 1764, Louis, marquis de Leusse, seigneur des Côtes-d'Arey et de Mézieu, épousa Antoinette de Laube, baronne de Corcelles, en Bourgogne, et dame de Bron en Dauphiné, héritière de sa maison, morte en 1831.

Les de Leusse se sont aussi alliés aux de Laigue, Maubec, Langon, Pellisson, Chabons, Vesc, etc. Par les de Laube et les de La Poype, ils descendent de Marguerite de Budos, sœur de la dernière connétable de Montmorency.

Représentants actuels : André-Hippolyte, comte de Leusse et ses enfants.

Auteurs à consulter : Chorier; Guy-Allard; Louis Perrin, etc.

Résidence : Château de Colombier (Isère).



LHERM (DE)

ALIAS DE CÉNAT DE LHERM ET DE FLOSSAC.

BOURGOGNE, VELAY.

Armes: d'argent, à une autruche de gueules tenant en son bec un fer de cheval d'azur; *alias*, d'azur à la branche d'or.
Timbre: Casque de bâtard (tourné à sénestre, visière baissée).
Supports: deux cerfs.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Cette ancienne maison, originaire de la Bourgogne, figura avec honneur aux Croisades; sa filiation suivie remonte au XIIIe siècle: Pierre de Cénat est qualifié noble dans le contrat de son fils Hérail, en 1330. De ce mariage naquit Artaud Ier, brillant capitaine de cavalerie, dont le frère Pierre (officier des troupes de Bourgogne) fut tué devant Nancy. Nobles Hérail IIe et Artaud IIe, fils d'Artaud Ier. Artaud épousa, en 1535, Delphine de Chastel et en 1545 Françoise de Maurin, dont Jean, seigneur de Lherm et de Flossac, père de Gabriel, qui épousa Valérie de Parand, dont un fils Charles Ier: Charles épousa, en 1634, Anne d'Argenson; il eut Charles IIe marié. en 1684, à Marie de Fonbonne et en 1716 à Marie de la Baume de Giraud, dont Louis-Gabriel-César de Cénat de Lherm, père d'Antoine-Benoît, décédé en 1836.

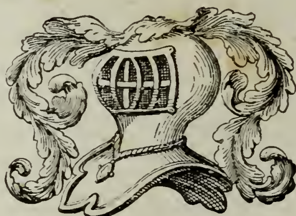
Alliances directes des lignes collatérales: de Flossac, 1539; de Chasse, 1624; du Roure des Sauvages, 1670; de Veyrac de la Valette, 1639; de Bronac, 1818; Abouzit et Grasset, XIXe siècle.

Maintenue de Noblesse: Cette famille, qui a été maintenue dans sa noblesse, à Montpellier, le 15 janvier 1661, a possédé le château de Mercuret: de nos jours elle réside à Bas-en-Basset, sur la Loire.

Membres actuels : a. un officier d'infanterie, dont le frère, *b.* Félix de Cénat de l'Herm, négociant, a épousé, en 1876, Mariette Grasset, résidant à Bas-en-Basset (Haute-Loire), fille de N. Grasset, premier adjoint au maire de la ville de Bas-en-Basset, banquier.

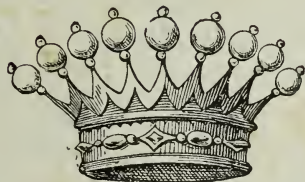
Membres décédés : l'abbé de Cénat de Lherm, curé de Bas-en-Basset, et sa nièce, M[me] Abouzit, née C. de Lherm, décédés ces dernières années à Bas-en-Basset.

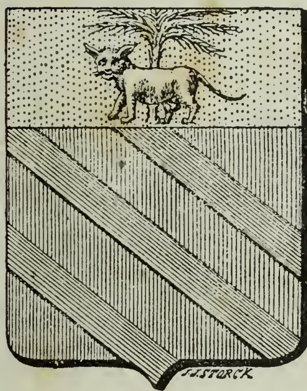
Auteurs à consulter : Armorial du Languedoc. Archives de la Haute-Loire. Histoire du Monastère, de la ville et des châteaux du Monastier (le Puy, 1855), par l'abbé Théodore de Cénat de Lherm.



LINGUA DE SAINT-BLANQUAT (DE)

COMTÉ DE FOIX.





Armes: de gueules, à trois bandes de sinople; au chef d'or, au lynx au naturel, passant sous un palmier.
Couronne: de comte.
Supports: deux lions.

SOMMAIRE HISTORIQUE

Originaire du Piémont, la famille de Lingua vint s'établir en France en 1585. Le sire Innocent de Lingua suivit alors son frère Jérôme, nommé évêque à Saint-Lizier et dont le tombeau existe encore dans l'ancienne chapelle de l'évêché, transformé en asile d'aliénés depuis 1793.

Les armes de cette famille se trouvent sur une des portes de

la ville de Mondovi en Piémont, depuis 1200. Elles y furent placées pour rendre hommage au courage du sire Bernard de Lingua, qui défendit la ville et en fit lever le siége. Il s'établit au versant nord de Saint-Lixier, où il fonda le domaine de Saint-Blanquat. (La famille est aujourd'hui plus connue sous ce nom que sous celui de Lingua.) Le sire Jean de Lingua de Saint-Blanquat, grand-père des de Lingua actuellement existants, a été représentant aux États généraux du Languedoc. Il acquit la baronnie d'Esplas, en 1782, et il mourut en 1813. Louis de Lingua de Saint-Blanquat, propriétaire du château de Saint-Blanquat, est le cadet de la branche cadette; il n'a qu'un frère aîné et trois fils, Henri, Maurice et Gérard de Lingua de Saint-Blanquat.

La branche aînée, fixée au château de Capcius (Haute-Garonne), est représentée par quatre frères, dont l'aîné porte le titre de baron.

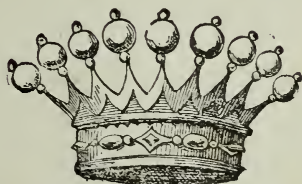
Cette famille, qui possède des parchemins très-curieux, revêtus des sceaux et des signatures d'Henri IV, Louis XIII et Louis XIV, a contracté toutes ses alliances avec les meilleures familles de la noblesse du Languedoc.

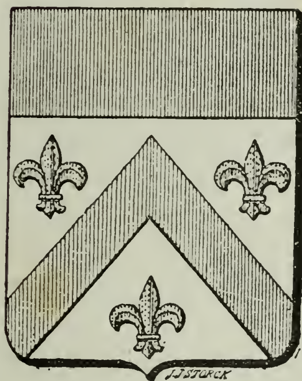


LOMBARD DE MONTCHALIN

(COMTE)

BOURGOGNE, BUGEY, DAUPHINÉ.





La branche aînée, éteinte en 1678, portait :

Armes : d'or, au chevron de gueules, accompagné de trois fleurs de lis de sable, au chef d'azur (auteurs anciens).

La branche cadette, faisant souche depuis cette époque, a conservé la brisure : D'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois fleurs de lis de sable, au chef de gueules.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Il est dit en la sentence des États de Vezelay (1462) que noble Hugues de Lombard, vivant en 1330, jouissait de tous les privilèges accordés à l'ancienne noblesse du royaume.

Simon, son petit-fils, fut écuyer du duc de Bourgogne Charles le Téméraire (21 mai 1472).

Les titres entre les mains des représentants actuels établissent une filiation suivie et non interrompue depuis Hugues.

Cette famille, dont la plupart des membres ont suivi la carrière des armes comme écuyers, chevaliers, lieutenants généraux, de bailliages généraux, officiers des armées de terre et de mer, s'établit en Dauphiné par le mariage de Charles de Lombard, seigneur de Montgrillet (sur Lagnieu, Ain), gentilhomme ordinaire de S. A. monseigneur le duc prince de Condé, avec Marie-Françoise-Guigonne de la Balme, dame de Courtenay et de Montchalin (10 août 1711).

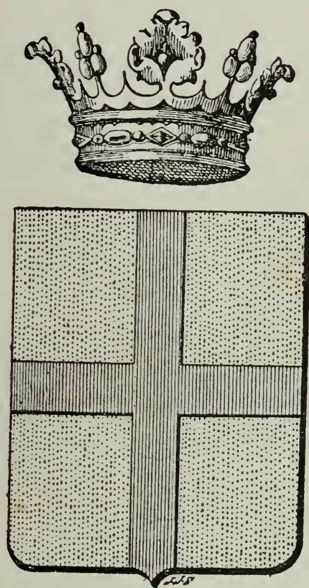
Par son testament (16 mars 1711), Jean-Baptiste de la Balme, vicomte de Montchalin, avait légué à sa nièce Guigonne, depuis dame de Lombard, son fief de Montchalin, à la condition que son second enfant mâle porterait le nom, le titre et les armes des la Balme Montchalin ajoutés aux siens.

Représentants actuels : Comte Charles de Lombard de Montchalin (Primarette, Isère); vicomte Joseph de Lombard de Montchalin (château de Montchalin Courtenay par Morestel, Isère).



LORDAT (Marquis de)

COMTÉ DE FOIX ET LANGUEDOC.



Armes: d'or, à la croix de gueules.
Couronne: de marquis.
Supports: deux lions.
Devise: Pro fide.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Cette maison aussi ancienne qu'illustre était alliée aux comtes souverains de Foix. Elle gouvernait au XIIe siècle la vallée de Lordat dans les Pyrénées, au comté de Foix. Guillaume de Lordat, son premier auteur connu, mourut avant l'an 1095, laissant veuve Adeleis sa femme. Leur fils Arnaud rendit hommage pour le château de Lordat à la vicomtesse Ermengarde, cessionnaire conditionnelle et héritière éventuelle du comte Roger II, comte de Foix. Jehan de

Lordat fut du nombre des seigneurs qui accompagnèrent le comte de Toulouse à la première croisade. Elle fut maintenue dans ses différentes branches par M. de Besons, intendant de Languedoc. En 1719, Louis de Lordat acquit une baronnie des États de Languedoc, dont il fit transférer le titre sur la terre de Bram.

Seigneuries : Lordadais, châtellenie composée de seize villages; Cazenove, Castagnac, La Bastide en comté de Foix; Bram, Carlipa, Villesplats en Languedoc.

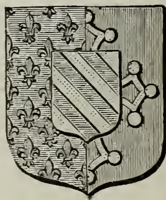
Honneurs : Elle a été admise aux honneurs de la Cour, après avoir fait, en 1755, les preuves de noblesse exigées.

Elle a donné : Un patriarche, un prince du Saint-Empire, des évêques, un légat du pape, des ambassadeurs, des officiers généraux, un grand prieur et plusieurs chevaliers de Malte, de Saint-Louis, etc.

Représentants actuels : Charles-Louis-Marie, marquis de Lordat, membre du conseil général de l'Aude, marié à Marie-Pauline-Thérèse de Pins, dont : *a.* Paul-Jacques ; *b.* Louise ; *c.* Jeanne.

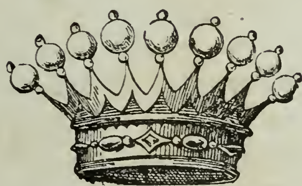
Auteurs à consulter : Lafaille, Durozoi, Percin, Rossi, d'Hozier, Lainé, tome XI.

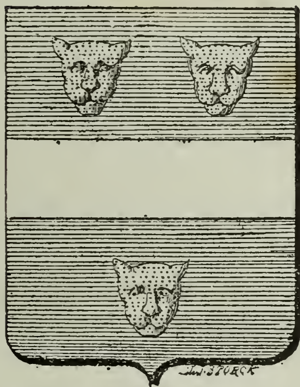
Résidence : Château de Saint-Gemme, par Bram (Aude).



LYONNE (Comte de)

DAUPHINÉ, ILE DE FRANCE.





Armes: d'azur, à la fasce d'argent, accompagné de trois têtes de lionnes léopardées d'or.
Couronne: de comte.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Cette famille s'est divisée en deux branches : l'une en Ile-de-France, Lyonne de Servon, du nom d'une terre passée dans la famille sous Claude, seule existante aujourd'hui; l'autre en Dauphiné, éteinte, en 1713, dans la personne de Charles-Hugues de Lyonne, mort brigadier.

I. Pierre II de Lyonne, père de l'auteur commun des deux branches, eut un fils, Jean, qui suit, II.

II. Jean de Lyonne, trésorier de l'écurie du roi, épousa :

1° Claudine Brun; 2° Marguerite Godefroy. Il eut du second mariage, un fils Claude II, qui suit, III.

III. Claude II de Lyonne épousa, en 1599, Marie de Longueil, dont un fils, Henri, premier du nom, qui suit, V.

V. Henri I de Lyonne, épousa, en 1639, Marie Berault, dont un fils, Henri II, qui suit, VI.

VI. Henri II, comte de Lyonne, par érection en comté de sa terre de Servon, en 1681, pour services de guerre, épousa, en 1662, Françoise de Selvoys, dont un fils, Jean II, qui suit, VII.

VII. Jean II, comte de Lyonne, épousa, en 1699, Anne de la Salle, dont un fils, Charles-Henri II, qui suit, VIII.

VIII. Charles-Henri, comte de Lyonne, épousa, en 1732, Catherine Doré de Meneville, dont un fils, François, qui suit, IX.

IX. François, comte de Lyonne, épousa, en 1758, Adélaïde Quentin de Lorangère, dont deux fils :

a. Henri, quatrième du nom, qui suit, X.

b. Charles-Léopold, comte de Lyonne, épousa N... de Saint-Germain, dont un fils, Charles, comte de Lyonne. Il épousa N... Dumanoir, veuve du comte de Grisenoy, et il adopta son beau-fils qui prit le nom de comte de Grisenoy de Lyonne. Il est marié à Mlle de Montesquiou.

X. Henri IV, comte de Lyonne, épousa, l'an VI de la République française, Marie-Antoinette Charrier de Bellevue, dont un fils, Henri V, qui suit, XI.

XI. Henri V, comte de Lyonne, épousa, en 1835, Amélie Breton des Chapelles, dont un fils, Henri VI, qui suit, XII.

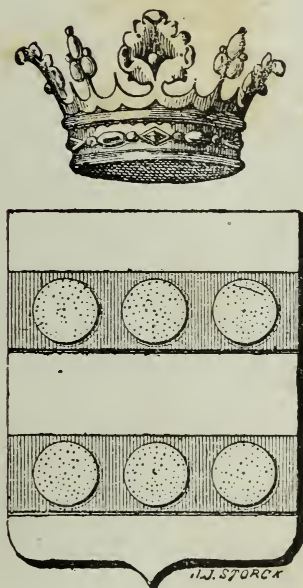
XII. Henri VI, comte de Lyonne, capitaine d'artillerie, chevalier de la Légion d'honneur, chef de nom et d'armes de sa famille, épousa en 1868, Suzanne Mazuyer.



MAISNIEL D'APPLAINCOURT

(VICOMTE DE)

EN PICARDIE.



Armes: d'argent à deux fasces de gueules chargées chacune de trois besants d'or.
Couronne: de marquis.
Supports: deux lions.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Jean du Maisniel a été anobli, pour services rendus à l'État, par le roi Charles VII, par ses lettres patentes du mois d'octobre 1447. Cette noblesse a été reconnue par jugement des commissaires établis sur le fait de francs-fiefs du 4 mai 1517, par d'autres jugements des 28 avril 1573, 19 octobre 1590 et même par lettre

patentes du roi datées de Marly, 6 juin 1761, enregistrées à la Chambre des Comptes de Paris, le 2 juillet 1762, au Parlement, le 26 mars 1768, et en l'élection de Ponthieu, le 19 mai 1768.

Seigneuries : Applaincourt, la Triquerie, Ouville, Cauchy, Bellifontaine, Grandsart, Etalmesnil.

Fiefs : de la Salle et autres lieux.

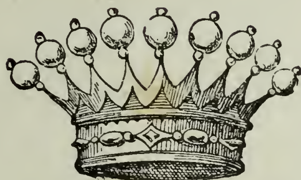
Honneurs : Plusieurs chevaliers de Saint-Louis, entre autres, un grand-oncle du chef actuel de la famille, a obtenu, à dix-huit ans, la croix de Saint-Louis, sur le champ de bataille à la prise de Port-Mahon; il était à sa mort le plus ancien chevalier de Saint-Louis. — Grands services militaires. — Nominations dans la vénerie du roi. — Maïeurs d'Abbeville.

Représentants actuels : M. le vicomte du Maisniel d'Applaincourt, MM. Pierre et Jean du Maisniel d'Applaincourt.

Auteurs à consulter : Noblesse et chevalerie de Picardie, par Roger, p. 396. *Annuaire de Picardie.* Pages 187, 122 et 124 des *Recherches du blason*, etc.



MALEZIEUX DU HAMEL (DE)





Armes: d'azur, à l'aigle d'or, aux ailes éployées, fixant un soleil levant au canton dextre.
Couronne: de comte.
Devise: Rien de bas ne m'enflâme.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Famille originaire de Picardie et habitant la Bretagne depuis deux siècles. Elle s'est divisée en deux branches : l'aînée est actuellement représentée par François-Henri-Jean de Malezieux du Hamel, directeur des contributions directes du département de la Mayenne, marié à Clotilde Payen, dont : Ernest et Henri;

La cadette, par Isidore-Marie-Louis de Malezieux du Hamel, capitaine commandant au 7e régiment d'artillerie.

MALHERBE (DE)

EN NORMANDIE.

Armes : d'hermine, à six roses de gueules, posées, 3, 2 et 1.
Couronne : de marquis.
Supports : deux lions.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

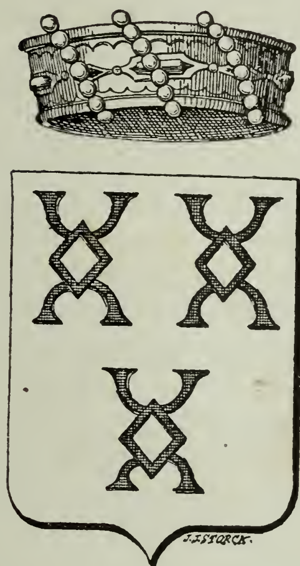
Cette famille, d'origine noble danoise, eut pour auteur un des trois compagnons de Rollon; elle portait le nom de La Haye, auquel fut ajouté le surnom de Malherbe, qu'elle conserva depuis l'établissement de Rollon en Normandie.

Outre le célèbre poëte, elle compte parmi ses membres Pierre de Malherbe, conseiller de Louis XVI, membre de l'Académie des sciences de Dijon.

Membres actuels : Augustin de Malherbe, marié à Julie Klein, d'une famille alliée à une ancienne maison ducale d'Allemagne; Victor-Joseph de Malherbe, chef de service des lignes télégraphiques, marié à Marie-Martin, petite-fille parente, selon Guy, des ducs de Bourgogne.



MALINGUEHEN (DE)



Armes : d'argent, à trois fers à moulin de sable.
Couronne : de baron.
Supports : deux lions tenant une banderolle semblable à l'écu.
Devise : Faict ce que vouldrait avoir faict quand mourra.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Cette famille, originaire du comté de Nivelle, était représentée en 1284 par Robert de Malinguehen ; ses armes étaient de gueules, à trois fers à moulin d'or ; mais, en 1334, elle dut porter d'argent, à trois fers à moulin de sable, en signe de deuil perpétuel.

En 1416, Robert fut obligé de s'expatrier et de venir en France, pour s'être révolté contre Jean de Bourgogne, son prince. C'est de lui que descend la branche actuellement en France ; quant aux autres branches établies en Belgique, en Autriche et en Prusse, leur filiation ne peut être suivie que jusqu'en 1684, sur la généalogie dressée par le baron de Launay, signée et approuvée par les quatre

héraults d'armes du Brabant, du Luxembourg, de la Flandre, du Hainaut et indiquant en filiation directe tous les membres de la famille, leurs titres et leurs charges depuis 1284 jusqu'en 1684.

Depuis 1284, la filiation de la branche française, ses titres et ses charges sont prouvés par les contrats de mariage. Avant cette époque, l'on trouve à la cinquième croisade un de Malinguehen (Flandre, charte de Damiette 1218) et deux au siége d'Oisy, en 1254.

Dans son histoire du Cambrésis, Carpentier inscrit cette famille comme une des patrices.

D'Hozier lui donne d'azur, qui est France, à un fer à moulin d'argent, armoiries qui furent données, par une ordonnance de 1698 à Pierre, en récompense de ses services; mais la famille préféra reprendre d'argent, à trois fers à moulin de sable.

La devise étant complétement illisible sur les titres, Pierre prit en 1686 celle qui figure sous les armes.

Les titres de la famille sont : en Flandre, baron de Malinguehen et du Saint-Empire, 1618;

Comte de Marnef et du Saint-Empire, 1620;

En Prusse, baron de Pletemberg, 1667;

En France, baron de Bretizel, 1680;

Baron de Malinguehen reconnu en 1815 (comme le prouve le brevet de la décoration du lys donné à Pierre, baron de Malinguehen, signé Louis XVIII).

Seigneurs, en France, d'Ipre, Troussure, Fouquerolle, Evasseau, Viel-Rouen, Bretizel, Hodenquen-Bosc, Ranival, la Vallée, Sertival, Douy;

En Flandre, Autriche et Prusse, de Torteguesne, Tarenge, Piermont, Womel, Morengi, Blancmaisnil, Sartel, Feuilly, Lestine, Melincourt, Sart, Souvignies, Winantsroode, Ferière, Auernas, Turbais, Janval, Blierstein, Pletemberg, Taldembourg, Bangard, Soussigmef.

La famille de Malinguehen s'est alliée aux maisons de Vianne, Hellemont, Ranst de Berghem, Hoghevorst, Kessel, Bommale, Tibermont, Bouxtel, Hamayde, Joigny de Blondel, Redelghen, Parceval de Blois, Boufflers, Rochechouart, Carette, Walten de Mérode, de Lorière, etc.

Elle a donné plusieurs abbés, des officiers distingués dont un

maître de camp, un grand fauconnier de Jean I[er] de Brabant, des gouverneurs du château de Gemappe, des conseillers aux États de Flandre, un chambellan du Brabant, des maïeurs de Nivelle, deux secrétaires de Charles-Quint, un contrôleur de la maison du roi, un envoyé extraordinaire d'Isabelle d'Autriche dans différentes Cours, un président du conseil de l'amirauté de Flandre, un député de la noblesse belge vers Philippe III, un chancelier de la reine de France, Anne d'Autriche, plusieurs maires de Beauvais, un gouverneur du Catelet, des conseillers du roi à Beauvais et un au Châtelet, des présidents, lieutenants généraux civils et militaires au bailliage et siége présidial de Beauvais.

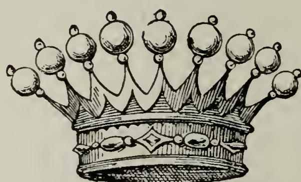
Elle est représentée par : 1° le baron Octave de Malinguehen, veuf de demoiselle Picquenon, fille de M. Piquenon et de M[lle] de Laffaire, autrefois de La Fère. De cette union sont issus : *a.* Pierre, marié à M[lle] de Boislinard dont : Suzanne, Enguerrand et Thérèse; *b.* Robert; *c.* M[lle] de Malinguehen, mariée à M. Billard de Lorière, dont Marie-Henriette;

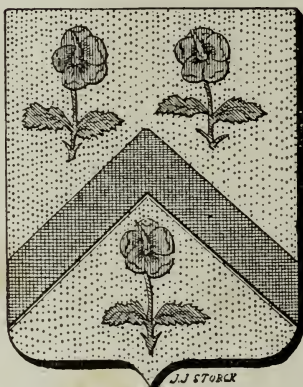
2° Alfred de Malinguehen, marié à M[lle] de Boislinard;

3° M[lle] de Malinguehen, mariée à M. Millon de Montherlant, dont : *a.* Charles, marié à M[lle] Hue, dont un fils; *b.* Frédéric, marié : 1° à M[lle] de Latouche, dont deux enfants, 2° à M[lle] Billecoq, dont deux enfants; *c.* Camille, marié à M[lle] de Latouche, dont trois enfants; *d.* M[lle] Millon de Montherlant, mariée à M. le Grand, dont quatre fils.



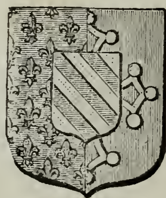
MALVES DE PONS





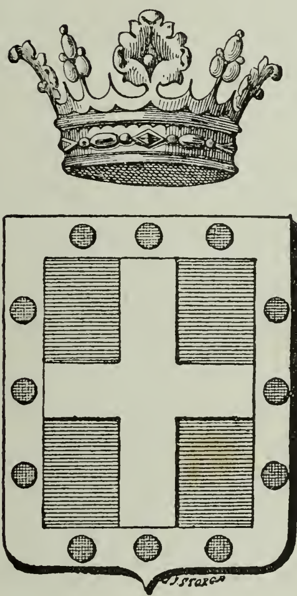
Armes : d'or, au chevron de sable, accompagné de trois mauves de gueules, tigées et feuillées de sinople, posées 2 et 1.
Couronne : de comte.
Devise : Numquam recessum.

Cette famille est représentée par M. Malves de Pons, avocat publiciste, commandeur et chevalier de plusieurs ordres, comte romain, conseiller de préfecture à Tours.



MANAS (DE)

EN GASCOGNE.



Armes : d'azur, à la croix d'argent, à la bordure de même, semée de tourteaux de sable.
Couronne : de marquis.
Supports : deux griffons.
Devise : Memini et permaneo.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Une tradition de famille, fortifiée par l'avis de Lafaille, historien de la noblesse des capitouls, qui en admet la probabilité en raison de la similitude des armes, ferait descendre les Manas des anciens comtes de L'Attarec.

Cette ancienne maison, qui figure en 1329 sur les listes des

capitouls, a été maintenue dans sa noblesse, dans ses différentes branches, en Languedoc et en Gascogne. Pierre de Manas, chevalier, figure aussi sur le rôle manuscrit des barons et chevaliers français qui prirent part à la première croisade.

Seigneuries : Manas, Trie, Cons, Durfort, Montbardon, Montmorin, Avezan, Homps, Lamezan, Sabazan, Estramiac, Saint-Gernier, Perreguines, etc.

L'église de la seigneurie de Manas fut donnée à l'abbaye de Simorre, en 1055, par Raymond Sanche de Manas et Arnaud son fils. (Chartier du séminaire d'Auch.)

Parchemins à l'appui : 17 janvier 1241, quittance de 37 écus d'or, par Raymond Sanche de Manas, grand maître de l'ordre de la Foi et de la Paix, seigneur d'Avezan, pour la dot de sa femme, Jeanne d'Armagnac.

Du 20 janvier 1469, pacte de mariage de Raymond Garcie de Manas, baron de Durfort, avec Madeleine de Foix.

Du... 1516 (nom du mois et date altérés sur l'original par la vétusté), pacte de mariage de Bernard de Podenas, seigneur de Marambat, et Catherine de Manas (expédition légalisée), notaire Gibouin à Durfort.

Du 2 août 1515, testament de Madeleine de Foix, qualifiée *nobilis domicella*. Jeanne, sœur de Madeleine, avait épousé J., vicomte de Lautrée.

Du 29 janvier 1496, testament d'Antoine de Manas, seigneur d'Avezan.

Pièces légalisées : Quatre arrêts de maintenue de noblesse, rendus pour les différentes branches existant alors, les 20 janvier 1699, 26 septembre 1699; 7 avril 1702 et 19 août 1719. Signés Langeais D'Imbercour, Lepelletier, de Lahoussaye et Lefranc, intendants de Montauban.

Du 4 mai 1861, jugement de rectification de noms rendu par le tribunal de Castelsarrazin.

Honneurs : Un grand maître de l'ordre de la Foi et de la Paix (archives du grand prieuré de Toulouse); plusieurs gouverneurs de

villes; un capitaine aux gardes; plusieurs capitouls de Toulouse; deux colonels sous Louis XIV; grand nombre d'officiers; un trésorier général de France; des chevaliers de Saint-Louis, de Malte et de la Légion d'honneur.

Alliances : de Foix; de Gallard, d'Armagnac, de Goth, de Montlézun; de Marissang; de Sanguinède; de Gramont-d'Asté; de Saint-Pastou; de Vezin; de Montaud; de Bouzet; de Faudoas; d'Abzac; de Batz; de Benque; de Coste; de Lasserre et grand nombre d'autres familles de l'ancienne noblesse.

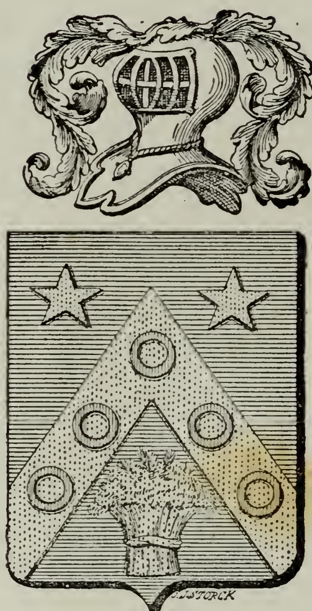
Membres actuels : Dominique-Étienne de Manas, ancien garde du corps, ancien maire de Beaumont; ses fils, Antoine, propriétaire à El-Arouch, Algérie; Armand, juge de paix à Philippeville; ses frères, Armand, propriétaire, Victor, chevalier de la Légion d'honneur, médecin en chef des établissements civils de Philippeville; ses neveux, Gaston, vicaire de Notre-Dame-de-Lorette, Albert, percepteur, Jules, propriétaire au château de Perréquines; Rientor, volontaire.

Auteurs à consulter : Armorial de France; les Rôles gascons et normands; les nobiliaires d'Auch et de Montauban; la Chesnaye-des-Bois, le P. Anselme, de Magny, Bremond, etc.



MANGEON DE LA BARRE (DE)

EN LORRAINE.



Armes : D'azur, au chevron d'or, chargé de cinq annelets de gueules, accompagné en chef de deux étoiles d'or et en pointe d'une gerbe de blé liée du même.
Timbre: Un casque de chevalier orné de ses lambrequins aux couleurs de l'écu.
Cimier: Un annelet de gueules.
Supports: Deux lions accroupis.
Devises : Virtus, honos, patria, « Deo juvante sit victor. »

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Très-ancienne famille originaire de la Lorraine où elle occupait un rang distingué.

Joseph de Mangeon, homme d'armes d'une compagnie de Morte-paye établie par le roi au château d'Antibes sous la charge

de François, vicomte d'Oraison, vivait en 1580. Son fils, Dominique, était conseiller et secrétaire de S. A. le duc de Lorraine, greffier au siége présidial du bailliage des Vosges et tabellion général du duché de Lorraine par lettres ducales du 16 décembre 1615.

Georges de Mangeon, écuyer, était maréchal des logis d'une compagnie de chevau-légers; il épousa, le 22 août 1665, demoiselle Larme de Goubaut.

Jean de Mangeon, écuyer, seigneur de la Barre, lieutenant au régiment des carabiniers, a fait enregistrer ses armoiries à l'*Armorial général de 1696*, folio 253.

Jacques de Mangeon, écuyer, seigneur de la Barre, épousa, en 1680, dame Jeanne, fille de Pinguet de Suzemont et de Catherine de Mageron, aux armes décrites à l'*Armorial général de 1695*.

Bernard de Mangeon, écuyer, capitaine, en 1698, au régiment de royal-cravate, épousa noble demoiselle Marguerite de la Haye, fille d'un conseiller du roi et son procureur en la prévôté de Saint-Michel, aux armes de gueules, à une croix d'or coupée d'argent.

Jean-Nicolas de Mangeon, écuyer, seigneur de la Barre et de Suzemont, capitaine de cavalerie en 1705, épousa noble demoiselle Anne-Marguerite de Fiquelmont, aux armes d'or, à trois pals de gueules abaissés, surmontés d'un loup passant de sable.

Jean de Mangeon, conseiller secrétaire de S. A. le duc de Lorraine, succéda à son père dans la charge de tabellion général du duché; il épousa noble demoiselle Jeanne de Terrage, aux armes d'argent, à la fasce de gueules, accompagnée de 15 billettes couchées, 9 en chef et 6 en pointe.

Représentants actuels : Charles-Édouard de Mangeon, chef d'escadrons au 3e de chasseurs d'Afrique, officier de la Légion d'honneur, marié à Isaure de Saint-Martin, fille du baron de Saint-Martin.

Charles-Romarie-Gustave-Adolphe de Mangeon, percepteur à Florac.

Auteurs à consulter : Dom Pelletier; *Ancienne Chevalerie de Lorraine,* par Rennel; *Armorial de France;* de Magny.

MANGON DE LA LANDE

Armes : D'or, au chevron de gueules, accompagné de trois gonds de sable; au chef d'azur, chargé d'une main sénestre en pal, issante d'une nuée d'or, accostée de deux étoiles du même.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Famille nombreuse, très-ancienne et originaire de l'élection de Valognes. Plusieurs de ses membres ont accompagné Robert Guiscard à Naples, ou Guillaume de Normandie en Angleterre.

Le plus connu ajoutait à son nom patronymique celui du Houguet, et ses fils ont porté ceux de Mangon de Longuemare et de la Lande.

1. Pierre Mangon du Houguet, vicomte de Valognes, savant archéologue, né en 1630, eut trois fils :

2. René, mort jeune; Jean-Pierre, entré dans les ordres, et Julien Mangon de la Lande, qui a fait souche :

3. Son fils unique, Louis, né en 1693, capitaine de cavalerie, eut trois fils : le premier et le troisième sont entrés dans les ordres;

4. Le deuxième, Louis-Jacques, qui a fait souche, a servi dans la maison militaire du Roi; grièvement blessé, en 1759, à la bataille de Minden, il fut nommé receveur des domaines du Roi, à Roye, où il se maria; il eut un fils :

5. Charles-Florent-Jacques Mangon de la Lande.

Cette famille, qui s'est alliée aux : d'Aigremont, de Boscher, de Bazon de Montberaut, de Croisilles, etc., a pour représentants :

Amédée-Charles-Louis Mangon de la Lande, né le 2 juillet 1793, général de brigade, passé, par limite d'âge, au cadre de réserve, le 4 juillet 1855, rappelé à l'activité (à soixante-dix-huit ans) le 17 juillet 1870, et son fils, Charles Mangon de la Lande, né le 1er mars 1826.

MANS (LA FAYOLLE DE)

EN VELAY.

Armes : D'après Gourdon de Genouillac (*Rec. d'Arm.*, p. 188) et Jouffroy d'Eschavannes (*Dict. de la Noblesse*, p. 155), l'écusson des la Fayolle, branche de Mans, qui diffère de celui enregistré par d'Hozier en 1697 (une seule croix en chef au lieu de trois), est : de gueules, à la fleur-de-lis d'argent, accompagnée de trois croissants du même ; au chef d'or chargé d'une croix recroisetée de gueules.
Couronne : De baron.
Supports : Deux cerfs à une fleur-de-lis dans la ramure.
Devise : Il aspire à la gloire.
Cri de guerre : Saint Hubert aide-moi !

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Cette famille, branche cadette de l'illustre maison la Fayolle de Mans, originaire du Dauphiné (de Romans), n'a pris le nom du fief de Mans sur Monistrol-l'Évêque qu'à la fin du XVII[e] siècle, par une alliance avec Catherine, dame de Mans, qui descendait par sa mère des de Volny.

La branche qui nous occupe ici est connue en Velay sous le nom de Mans et elle réside depuis plus d'un siècle au bourg de Beauzac-en-Velay, en l'archiprêtré de Monistrol-l'Évêque, diocèse du Puy.

Membres actuels : Jean-Baptiste-Marius la Fayolle de Mans, premier adjoint au maire de Beauzac, né en 1816, marié, en 1847, à Christine-Jeanne-Frémiole *Fraisse-Martel* (d'une ancienne famille bourgeoise de Bourg-Argental), dont deux filles : *a.* Valentine-Jeanne-Magdeleine, née en 1848, filleule de son oncle paternel Toussaint-Georges la Fayolle de Mans, notaire, et de Magdeleine Fraisse ; *b.* Blanche-Clotilde-Marie-Neltie, née en 1854, filleule de Charles *Cellard-Martel* et de Clotilde Marnas, née la Fayolle de Mans (sa tante).

Branche non titrée : Toussaint Fayolle Demans, sans titre ni fonctions, né le 31 octobre 1806, dont un fils et une fille, et frère de Clotilde, veuve de Marnas.

Membres décédés : Benoît la Fayolle de Mans, père du chef de cette branche (dite branche de Mans), maire de Beauzac, surnommé le père des pauvres, auxquels il ouvrit sa bourse et ses greniers, et dont la mort fut un deuil général dans la contrée.

L'aïeul maternel de la branche actuelle fut un magistrat distingué : Moret de la Chapelle, président du tribunal d'Yssengeaux, donateur de l'hospice du Bon-Édouard, à Monistrol-sur-Loire, et auquel cette dernière ville a élevé un monument commémoratif.

Mme Sainte-Thérèse, donataire du monastère des Ursulines, de Monistrol, morte en odeur de sainteté, appartenait à cette famille.

Fiefs et droits seigneuriaux : Cublaize, dont les ruines imposantes viennent d'être renversées; *Mans,* qui existe encore et qui a donné son nom à cette branche ; *Beauzac :* la famille y avait des droits de chasse, à elle accordés par Louis XIII, et elle percevait un cens en gibier (cens qui se payait encore en 1789).

La chapelle de Notre-Dame de Bon-Secours, érigée par la famille de Mans sur une des portes fortifiées du bourg, avec promesse de l'entretenir à perpétuité ou jusqu'à extinction des trois branches.

Auteurs : Consulter, pour autres détails historiques et pour les auteurs, la notice : *La Fayolle de Mans* (lettre F), de cet ouvrage, et qui concerne la première et la plus importante branche de cette ancienne maison.

Autre branche d'origine commune : On trouve en Velay (à Tence), en Vivarais (près Annonay) et en Lyonnais (à Lyon), une troisième branche des la Fayolle du Dauphiné (ou de la Tourne), dont les de Mans sont la ligne cadette : c'est la famille de la Fayolle de Mars, à laquelle l'*État présent de la noblesse* et la *France héraldique* donnent les armes suivantes, qui n'ont aucune analogie avec l'écusson authentique des la Fayolle la Tourne (en Dauphiné, à Clonas, près Roussillon, Isère), des la Fayolle de Mans (en Forez,

au Chambon-Feugerolles, Loire) et des de Mans (en Velay, à Beauzac, Haute-Loire); ces armes sont : Écartelé : aux 1 et 4 d'azur, à la tour d'argent; aux 2 et 3 d'or, au fayard de sinople, terrassé du même.

Les Fayolle de Mans et les de la Fayolle de Mars ont conservé religieusement le souvenir de leur origine commune, et ils se traitent encore en bons parents et en compatriotes.

On trouve encore en Velay (à Tence) des la Fayolle de Labruyère; à Dunières (Velay) et en Vivarais (à Rochepaule), des Fayolle d'Angles, n'appartenant pas à la famille qui nous occupe.

La famille de *Mans* était originaire de la seigneurie de *Mans* en Provence (citée page 309 dans le *Dictionnaire des fiefs*), dont elle prit le nom en 1327; Zénon de Mans, frère de Benoît, qui s'établit, en 1688, à Monistrol-l'Évêque, vendit, en 1702, cette seigneurie aux de Meyran.

La branche du Forez (Chambon-Feugerolles) possède l'antique château de Monistrol, qui, durant plusieurs siècles, fut la résidence des évêques-comtes du Velay.

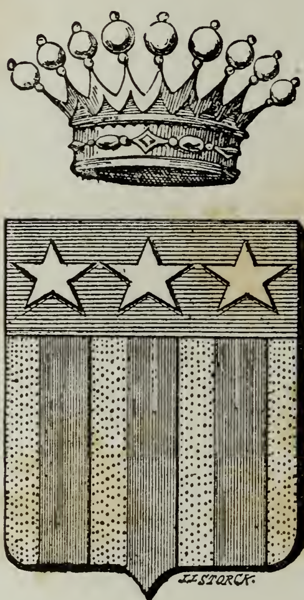
Les *Cozon*, alliés de la famille *la Fayolle de Mans,* très-ancienne maison du Bugey et des Dombes, possessionnés en Dauphiné, portaient les armes suivantes : d'or, au trident surmonté d'une étoile d'argent sur une rivière d'azur; couronne de comte; devise : *Stella duce*. M. Scipion Cozon représente ce nom à Lyon, où son père était conseiller à la Cour royale.

La famille Martel, à laquelle appartient Mme Marius de Mans, était fort ancienne dans le Velay et le Forez : en 1701, François-Raymond *Martel*, sieur de *Costaros* (fief, de la paroisse de Cayres, qui compte 54 maisons et 292 âmes), en la sénéchaussée du Puy-en-Velay, fit enregistrer ses armes (parlantes) : d'azur, à une main d'argent tenant un marteau du même, frappant sur un rocher d'or (d'Hozier).

En 1774, on trouve un *Martel*, receveur du Grenier à sel, à Bourg-Argental.

M. Marius *la Fayolle de Mans,* de Beauzac, a accolé à ses armes (des la Fayolle, du Languedoc) celles des Martel.

MARGON (LE MOINE DE)



Armes : D'or à trois pals de gueules ; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'argent.
Couronne : De comte.
Supports : Deux lions lampassés.
Devise : Per tenebras lucent.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Cette ancienne famille a formé plusieurs branches, qui se sont illustrées en Bretagne, en Picardie, en Angleterre, à Naples, en Sicile, en Auvergne et en Languedoc.

Robert Le Moine fit partie de la première croisade et se signala au siége d'Antioche; André Le Moine fut évêque et comte de Noyon, pair de France, etc. Jean Le Moine, son frère, fut évêque de Meaux, cardinal (1294) et légat du pape Boniface VIII.

La terre de Margon, seigneurie foncière, avec toutes justices, relevait immédiatement de la Couronne.

Les seigneurs de Margon ont été qualifiés barons avant le XVe siècle, comtes aux XVIe et XVIIe, et quelquefois marquis au XVIIIe.

La généalogie de cette famille est établie depuis :

I. René Le Moine, cousin du cardinal, fit, en 1285, donation de plusieurs terres au monastère de Saint-André, en Auvergne. Il eut pour fils : Jean Le Moine, chevalier du Temple, brûlé vif en 1313, et

II. Joseph Le Moine, chevalier, marié, en 1305, à Gabrielle de la Roque, dont il eut :

III. Joseph-Michel Le Moine, tué à la bataille de Poitiers. De son mariage avec Jeanne-Madeleine de Monthieu (1343), il eut :

IV. Pierre Le Moine, qui épousa, en 1379, Anne de Marcillac, dont :

V. Guillaume Le Moine. Appelé à Naples par le roi d'Aragon, Alphonse V, il devint son premier ministre, grand-maître de l'artillerie; il eut pour fils : Aloïse et François *Monachi* qui furent la souche de deux branches qui s'illustrèrent dans le royaume de Naples et en Sicile.

VI. Aloïse Le Moine (Monachi), haut et puissant seigneur à la cour du roi de Naples, épousa, en 1465, Cornélia Carassa. Il eut plusieurs enfants, entre autres :

VII. Jean Le Moine (Monachi), qui s'établit à Riom et épousa (1496) Jeanne de Virieu, dont :

VIII. Jean-François Le Moine, marié, en 1528, à Éléonore de Faget, fille unique, dont :

IX. François Le Moine, seigneur de Faget, capitaine qui se distingua à la bataille de Saint-Quentin (1557). Il avait épousé, en 1550, Jeanne de Calvet, dont : Jean-Adrien, tué au service du roi, et

X. Gabriel Le Moine, écuyer d'Henri III; il épousa, en 1587, N. de Massip, dont :

XI. Nicolas Le Moine, écuyer, marié, en 1620, à Marie Polleau de la Combe, dont :

XII. Nicolas Le Moine, capitaine de dragons, marié, en 1650, à Madeleine de Lépine de Chomart, dont :

XIII. René Le Moine, seigneur et comte de Margon, qualifié marquis dans plusieurs actes, marié, en 1698, à Élisabeth de Surirey de Saint-Remy, dont :

XIV. Michel-Auguste Le Moine, comte de Margon, seigneur de Montblanc et d'Arênes, officier au régiment de Vivarais, marié, en 1742, à Marie-Anne de Malafosse, dont :

XV. Joseph-Michel Le Moine, comte de Margon, seigneur de Montblanc et d'Arênes, marié, en 1774, à Anne-Françoise de Lavit de Vignes, dont :

XVI. Michel-Louis-René Le Moine, comte de Margon, chef de bataillon des chasseurs d'Angoulême, marié, en 1800, à Hélène de Vinas de Prèmerlet, dont :

XVII. Joseph-René-Camille Le Moine, comte de Margon, lieutenant de vaisseau, marié, en 1840, à Augusta Le Coat de Kervéguen, dont :

XVIII. Gabriel-Marie-Joseph-René Le Moine, comte de Margon, capitaine de hussards, marié, le 20 octobre 1874, à Jeanne d'Ecriennes.



MARGUERYE OU MARGUERIE (DE)

EN NORMANDIE.

Armes : D'azur, à trois marguerites tigées et feuillées d'argent.
Devise : Cherche qui n'a.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Cette ancienne famille, originaire de la Normandie, s'est divisée en plusieurs branches :

A. Branche aînée, dite de Neuville d'Argence : Arthur-Louis-Gustave, comte de Marguerye de Vassy.

B. Branche de Colleville : 1° Antoine-Bon-Henri-Gustave, marquis de Marguerie; 2° Évrard-Henri; 3° Maurice-Henri, marié à Marie-Sophie de Carmoy, dont : Marguerite-Marie et Bon-Henri-Jean-Baptiste-Joseph-Marie.

C. Branche cadette de Colleville, représentée par Arthur-Charles-Louis, comte de Marguerye, marié à Delphine-Blanche Moisson de Vaux, résidant au château de Colleville, par Trevières (Calvados).

D. Branche de Montfort : Nicolas de Montfort de Marguerie, commissaire de la marine.

E. Branche de Sorteval : 1° Frédéric-Gabriel de Marguerye, évêque d'Autun; 2° Gabriel-César de Marguerye, frère cadet, ancien sous-préfet, marié à Ernestine-Henriette Le Maistre de Vauvert, dont : *a.* Henri-François-Gabriel de Marguerye, officier de cavalerie; *b.* Richard-Ferdinand-Gabriel de Marguerye; *c.* Olivier-Charles-Gabriel de Marguerye, officier de marine; *d.* Gabrielle-Ernestine de Marguerye.

Auteurs à consulter : La Chesnaye-des-Bois; *Histoire de Normandie*, par Masseville; *Conquêtes des Normands*, par Dumoulin.

MARNAS (DE)

ALIAS CHABANACI ET CHABANASSIS DE MARNAS.

DAUPHINÉ, LYONNAIS, VIVARAIS, VELAY.

Armes : D'or, à un chêne de sinople croisé de deux voiles de moulin à vent d'argent, enregistrées par d'Hozier, page 707, nº 98, *Armorial général,* nº 15, 1er juillet 1701, pour la branche établie dans le Velay ; ou d'azur, au sautoir d'or; à l'arbre terrassé de sinople brochant sur le tout, d'après tous les héraldistes, pour la branche résidant en Dauphiné et en l'Ile-de-France.
Couronne : de baron.
Supports : Deux faucons éployés.
Devise : Je rends la justice.
Cri de guerre : Au danger !

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Cette famille, originaire du Dauphiné, de Saint-Pierre-de-Marnas (annexe de Chanos, en l'archiprêtré de Saint-Vallier, au diocèse de Vienne) s'illustra dans la magistrature; elle s'établit à Lyon et à Montfaucon-du-Velay (ancienne viguerie royale) où elle jouit encore d'une grande considération. Elle est divisée en deux branches : I. branche de Marnas ou Chabanaci de Marnas, en Velay, où elle possédait le fief de Marnas, paroisse de Saint-Julien-Molhesabate (qui compte encore 7 habitations et 45 habitants), et la terre de Marnas sur Saint-Jeures, près de Tence; II. branche de Chabanassis de Marnas, en Dauphiné, qui sous le second Empire compta un sénateur et s'allia aux de Douglas; elle possède les châteaux de Labouroux près Fleury (Rhône) et de Quincieux près Crémieux (Isère).

Honneurs : I. un juge de la viguerie royale de Montfaucon, Charles-Ch. de M. (1700); II. un avocat du Parlement de Lyon, Pierre-Maurice-Ch. de Marnas (1770); III. un notaire, juge sup-

pléant, qui remplit les fonctions de maire de Montfaucon, Paul-Vincent-Isidore de Marnas; ces trois membres appartenant aux de Marnas de Velay, originaires du Valentinois.

Alliances : La Fayolle de Mans, ancienne famille dauphinoise (branche cadette des de la Tourne) qui s'établit en Forez où elle édifia le château de la Fayolle dans le fief de la Godinière en la paroisse de Saint-Martin-d'Estraux et se fixa ensuite dans le Velay; Marnas (ou de Marnas) du Velay, les Chabanacy de Marnas et les de Marnas ne firent qu'une tige; Lioud, très-ancienne famille du Vivarais alliée des de Clavières (qui portaient : de gueules, à une main d'argent soutenant deux faucons affrontés du même; d'Hozier, *Arm. gén.*, n° 15, 157) et des Tavernier originaires du Lyonnais et qui fournit : 1° un curé de Saint-Vallier, au siècle dernier; 2° un échevin de la ville de Lyon. Jean-Antoine, 1785, avocat du Parlement, qui portait d'or, au cep de vigne de sinople, fruité de pourpre et soutenu d'un échalas d'argent; au chef d'azur chargé d'un soleil d'or.

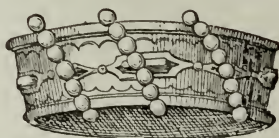
Membres actuels : Marie-Joséphine-Clotilde la Fayolle de Mans, née le 18 mai 1819 (sœur du chevalier Zénon de la Fayolle de Mans, châtelain de Monistrol-l'Évêque), mariée, le 16 janvier 1846, à Paul-Vincent-Isidore de Marnas, notaire à Montfaucon du Velay, veuve le 17 juillet 1866. Isidore de Marnas était fils de Claude-Louis-Sylvestre et de Marie-Claire-Chabanaci de Marnas; il mourut à l'âge de quarante-huit ans. De cette alliance naquit une fille, Jeanne, mariée, le 25 août 1869, à Pierre-Louis-Ferdinand Lioud, né le 1er novembre 1843 à Annonay, fils de Pierre-Antoine-Eugène et de Catherine-Amélie Tavernier (par ce mariage, la descendance mâle des de Marnas étant éteinte, les armes passent aux Lioud). De cette union sont nés : Eugène et Frank Lioud (1871 et 1876).

M. Pierre-Louis-Ferdinand Lioud réside à Annonay (Ardèche); il a pour armes l'écusson de sa mère, auquel il a accolé celui de son épouse.

Mme veuve de Marnas, née de la Fayolle de Mans, réside l'hiver à Annonay et l'été en sa terre de Montfaucon-du-Velay (Haute-Loire).

Les Chabanassis de Marnas, du Dauphiné, même famille que la précédente (tige mère), sont représentés par M. Chabanassis de Marnas, commandeur de la Légion d'honneur, avocat général à la Cour de cassation, à Paris.

Auteurs à consulter : France héraldique (tome VI, page 56); *État présent de la noblesse* (4e édit. col. 433); *Dict. des lieux habités de la Haute-Loire*, page 76; *Tablettes historiques du Velay*, tome VI nº 1, page 100; *Livre d'or lyonnais*, page 133, etc.



MARS (DE)

(OU DE LA FAYOLLE DE MARS).

VIVARAIS, VELAY, LYONNAIS.

Armes : Limousin, Languedoc, Dauphiné : Écartelé : aux 1 et 4 d'azur, à la tour d'argent; aux 2 et 3 d'or, au fayard de sinople terrassé du même.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

D'après le *Nobiliaire du Dauphiné* de la Bâtie, cette maison descendrait (indirectement) des de la Fayolle du Dauphiné.

Vers la fin du premier Empire, elle était connue sous le seul nom de Fayolle Demars.

Les armes ne figurent pas dans l'*Armorial général* de d'Hozier et ne se rapportent en rien à celles (enregistrées) des la Fayolle de Mans. Tous les héraldistes sont du reste muets sur cette famille, qui a vécu ignorée dans le Velay.

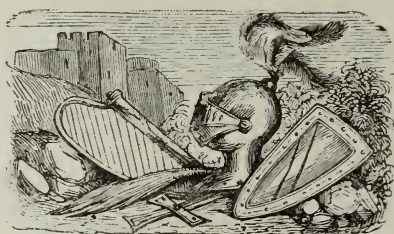
Fiefs : M. G. de Genouillac mentionne un fief du nom de Mars, dont un Le Garaumer fut seigneur, et le livre d'or lyonnais en signale un autre, la paroisse de Mars, au diocèse de Mâcon, sur les confins du Lyonnais et du Beaujolais, mais ni l'un ni l'autre n'ont appartenu à cette famille. Elle possède près Tence, en Velay, le château de Joux qu'on a récemment flanqué d'une tour.

Alliances : du Ranc; de Lestrange.

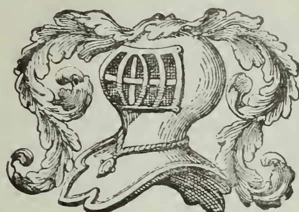
Représentants actuels : Jean-Joseph-Eugène-René de la Fayolle de Mars, inscrit depuis 1858 au tableau des avocats près la Cour d'appel de Lyon, maire et conseiller général à Tence (Haute-Loire).

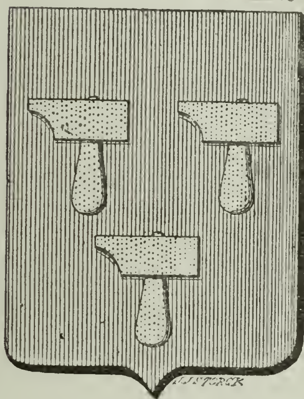
B. N. — On trouve encore en France deux familles de ce nom et n'ayant aucune attache avec celle du Velay : de Mars (Dombes et Languedoc) : *Palé d'or* et de gueules de six pièces; au canton dextre d'azur. Mars de Liviers (Provence) : d'azur, à la bande d'or accompagnée de deux étoiles du même; au chef d'argent.

Auteurs à consulter : Seuls l'*État présent de la noblesse* et la *France héraldique* donnent le blason des la Fayolle de Mars.



MARTEL DE GAILLON





Armes : De gueules, à trois marteaux d'or, posés 2 et 1.
Timbre : Un casque de chevalier.
Supports : Deux nègres au naturel.
Devise : Faire le bien.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Les Martel remontent authentiquement au XIVe siècle. Le premier connu est Jean Martel, compagnon d'armes de Duguesclin en 1357. Guillaume Martel, son fils, était en 1347 capitaine et gouverneur du château de Falaise. En 1401, un autre Guillaume Martel, écuyer, seigneur de Bacqueville, était chambellan du roi.

Originaire de Normandie, cette famille s'établit en Touraine et fut maintenue dans sa noblesse en 1666. Elle habitait la paroisse de Rigny, élection de Chinon.

La terre de Magesse et la vice-royauté d'Acadie au Canada furent données à Jean Martel, qui vint en ce lieu, le 27 mars 1683, par Louis de Buade, comte de Fontenac, gouverneur de cette colonie pour le roi, qui le nomma, en 1696, gouverneur de Québec.

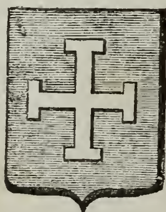
Son fils aîné, Jean-Baptiste-Grégoire Martel, seigneur de Magesse, né à Québec, le 26 septembre 1710, quitta cette colonie en 1756, après la bataille où périt Montcalm; il revint en France et fut reçu conseiller au Parlement de Bordeaux, dans la séance du 27 juin 1760. Il mourut à Tours, le 18 mai 1767, et il fut inhumé dans l'église Saint-Hilaire de cette ville.

Cette famille est éteinte, dans la branche aînée, en la personne d'Antoine-Gustave Martel de Gaillon, décédé le 11 avril 1871, laissant une fille unique, mariée, le 21 juin 1864, à Louis-Paul Nobilleau, membre de la Société archéologique de Touraine. Françoise-Joséphine-Anna Prevost, son épouse, est morte le 30 octobre 1874. Cette famille a pour blason : D'argent, à deux fasces danchées de sable.

Ouvrages à consulter : Armorial de Touraine; Calendrier de la noblesse pour 1867, page 329, par de Busserolle; Histoire de Duguesclin, par Simon Luce.

« Antoine Martel de Gaillon, seigneur de Chemillé, d'Épeigné-sur-Dème et de Saint-Christophe (province de Touraine), épousa, en 1800, Marie-Maguerite Fremiot Chantal Marie. Ce nom est celui d'une noble famille du bas Maine, établie dans le Vendomois. Ses armes sont : D'argent, à trois couronnes d'épines de sinople entrelacées l'une dans l'autre, à la bordure crénelée de gueules.

« Cette famille s'est éteinte dans les mâles au mois de novembre 1865. »



MARTEL

PAYS TOULOUSAIN, VELAY, FOREZ.

Armes: D'azur, à une main d'argent, tenant un marteau du même, frappant sur un rocher d'or (enregistrées reg. n° 15 (Velay), par d'Hozier, 1er juillet 1701, en l'*Armorial général*, n° 52, coût 20 livres).
Supports: Deux griffons.
Timbre: Un heaume d'ancien gentilhomme avec un panache à trois plumes.
Devise: Martel frappe toujours.
Cri de guerre: Brise et tue.

(Ces armes sont accolées à celles de la 2e branche dès la Fayolle de Mans.)

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Originaire de la seigneurie de *Martel* en Guyenne, qui passa au XVIe siècle aux La Vergne, cette famille s'établit d'abord à Toulouse où elle fut anoblie par ses fonctions municipales, le capitoulat (échevinage ou consulat propre à la ville de Toulouse). De là elle s'établit dans le Velay, au Puy et en l'archiprêtré de Cayres où on la trouve au commencement du XVIIIe siècle; cinquante ans plus tard, elle occupait des postes publics dans le Forez, au diocèse de Vienne, maintenant elle s'éteint en Velay.

Les Martel ou de Martel, capitouls et avocats à Toulouse, descendaient des seigneurs italiens Martelli, dont une branche vint en France au XVe siècle, branche qui donna les *Martel de Costaros*, en Velay. Cette dernière tige compta plusieurs représentants à Lyon, au siècle dernier; un d'eux était à la cour de Charles X, un autre, Joseph de Martel-Masson, officier sous les ordres de Kléber, périt durant la campagne d'Égypte, à Bethuni. Sous la Terreur, plusieurs de Martel se réfugièrent en Italie chez leur parent *il signor Martelli cavaliere*.

Honneurs : Un capitoul en 1661, dans le haut commerce,

Guillaume *Martel* fut maintenu dans sa *noblesse,* en vertu du capitoulat, par jugement souverain, rendu par M. de Besons; le 4 novembre 1669, il prit la particule. Un avocat célèbre au Parlement, capitoul en 1697, Raymond *Martel;* un riche commerçant de la ville du Puy, François-Raymond *Martel,* sieur de *Costaros* en Velay, qui fit enregistrer ses armoiries en 1701 ; un receveur du Grenier à sel, Charles-Jean *Martel,* au Bourg-Argental ; un prêtre, célèbre prédicateur, l'*abbé Martel,* sociétaire en l'archiprêtré dudit Bourg-Argental, vers 1775; un général sous le premier Empire. L'abbé Jean de Martel, prieur de Saint-André-le-Bas de Vienne, joua un certain rôle en Dauphiné, vers 1511, sous le cardinal Saint-Séverin.

Fiefs : le Martel, en Guyenne, cité par M. Gourdon de Genouillac dans son *Dict. des fiefs,* page 315, au XVIe siècle ; Costaros, aux XVIIe et XVIIIe siècles, en Velay, sénéchaussée du Puy, paroisse de Cayres, qui comprend actuellement 54 maisons et 292 âmes.

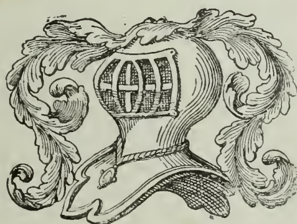
Alliances : au XIXe siècle cette famille s'est alliée à celle de *Fraisse* qui descendait de N. *Fraisse,* procureur-notaire et chargé du bureau général de correspondance du subdélégué de l'intendant de la province (1770) ; il était l'oncle du sieur *de Marnas,* greffier de Riotord et de Dunières en Velay, d'où les *Fraisse-Martel* actuels.

Membres actuels : Christine-Jeanne-Frémiole *Fraisse-Martel,* mariée, le 24 mai 1847, à Jean-Baptiste-Marius *la Fayolle de Mans* (des barons de Mans en Languedoc), dont deux filles : *a.* Valentine-Jeanne-Magdeleine (née le 20 septembre 1848), filleule de son oncle paternel Georges-Toussaint et de Magdeleine Fraisse ; *b.* Blanche-Clotilde-Marie-Neltie (née le 20 mai 1854), filleule de Charles-Celard Martel et de sa tante paternelle Clotilde la Fayolle de Mans, épouse de Marnas. Cette famille réside en sa terre domaniale (ancien franc-fief à Beauzac (Haute-Loire) par Monistrol-sur-Loire.)

Auteurs à consulter : Armorial général de France (d'Hozier); *Nobiliaire toulousain,* tome II, page 136 (Bremond); *Tablettes*

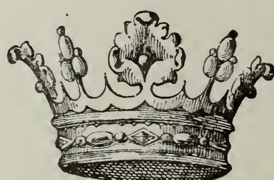
historiques du Velay, tome VI, n° 1, page 96 (Édit. de 1696); *Almanach de Lyon pour l'année 1775* (État de la généralité, pages 24 et 25); *Éléments de statistique générale et Dictionnaire des lieux habités de la Haute-Loire; Archives départementales du Rhône et de la Loire.*

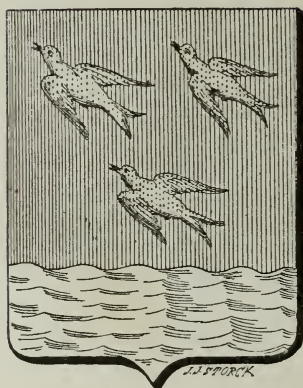
Voir l'article *de Mans,* dans cet ouvrage.



MARTIN DE VIVIÉS (DE)

EN LANGUEDOC.





Armes : De gueules, à trois oiseaux d'or volant sur une rivière d'argent ondée de sable.
Couronne : De marquis.
Devise : Auxilium meum a Domino.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

La famille de Martin ou de Martiny est originaire de Castres où les documents et les chroniques la trouvent dans les rangs supérieurs des dignités consulaires (*Connaissances locales,* par A. Combes). Pierre Borel, dans ses *Antiquités de Castres,* cite une épitaphe de la famille de 1382.

Lors des guerres de religion du XVIe siècle, tous les chroniqueurs

citent au premier rang des chefs catholiques Antoine de Martin, seigneur de Roquecourbe, qui supporta de grandes pertes dans sa fortune pour la cause de la religion.

A cette époque la famille de Martin possédait la seigneurie des Avalatz en Albigeois; elle acquit, en 1543, de la couronne, la seigneurie de Roquecourbe dans le diocèse de Castres avec tous ses droits de haute, moyenne et basse justice. C'est sous le nom de seigneur de Roquecourbe que la famille a été connue au XVIe siècle. Antoine de Roquecourbe acquit en 1565, de Jacques de Castelper, vicomte de Panat, la seigneurie avec haute, moyenne et basse justice de la place de Viviez-Viviés ou Viviers-les-Montagnes dans le diocèse de Lavaur. C'est sous le nom de Viviés, qui est resté depuis la propriété de la famille, qu'elle a continué a être connue.

Elle a donné deux chevaliers de Malte et des officiers aux armées du roi où plusieurs furent tués ou blessés.

Ses alliances de père en fils sont :

Jacques, uni à Huguette de Montpezat; Antoine à Paule de Sonnens, 1536; Antoine, 4 janvier 1557, à Catherine de Sabatery; Jean, 20 février 1598, à Claire Dupuy-Cabrille; Jean, 5 juin 1633, à Françoise de Montfaucon de Rocles; Timoléon, 15 avril 1665, à Gabrielle de Béringuier de Sémalens; Louis, 13 avril 1702, à Isabeau de Bertier; Timoléon, 3 novembre 1733, à Élisabeth de Clauzade de Riols; Jacques, 20 mai 1771, à Marie-Anne de la Prune-Montbrun; Joseph, 24 février 1824, à Alodie d'Imbert de Corneillan.

La famille de Martin de Viviés, qui fut maintenue dans sa noblesse par M. de Besons, possède les actes établissant sa filiation depuis 1550, les preuves de Malte du chevalier Louis en 1666 et celles du chevalier de Mailholas en 1668, presque tous les contrats de mariage, un grand nombre de testaments, des pièces telles que congés, passe-ports, notes établissant les services militaires rendus, divers dénombrements et plusieurs procès de juridiction.

Elle est actuellement représentée par :

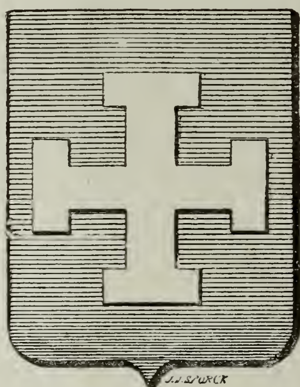
1° Marie-Charles-Timoléon, marié à Marie-Jeanne de Pins et résidant au château de Viviés (Tarn.)

2° Marie-Auguste-Charles-Henri, ancien officier de marine,

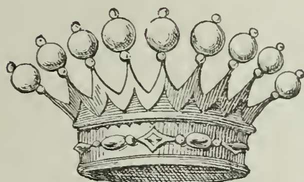
marié à Pauline de Durand de Bonne de Sénégas et résidant au château de Saint-Urcisse (Tarn).

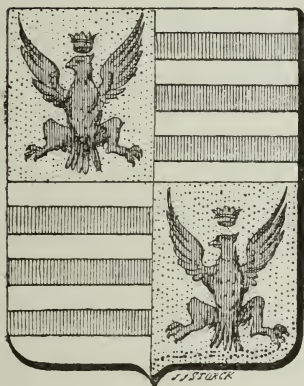
Marie-Denis-Paul, ancien officier d'artillerie, marié à Marie-Jeanne-Pauline de Bonafos de Bélinay et résidant au château de Tauriac (Tarn).

Auteurs à consulter : Pierre Borel, *Antiquités de Castres;* d'Aubigné, *Histoire universelle; Mémoires* de Gaches; marquis d'Aubaïs, *Pièces fugitives pour servir à l'Histoire de France,* page 908; abbé de Vertot, diocèse de Lavaur; *Histoire des chevaliers de Malte,* tome VII, page 58; *Chroniques albigeoises,* etc.



MARTRIN-DONOS (DE)





Armes : D'or, à l'aigle couronnée de gueules, qui est de Martrin, écartelé de gueules, à trois fasces d'argent qui est de Donos.
Couronne : De comte.
Supports : Deux lions.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Famille originaire de Martrin en Rouergue, substituée en 1563 à celle de Donos en Languedoc.

Gomezinde, seigneur de Donos, en faveur de qui la terre de Donos fut érigée en seigneurie par le roi Charles le Chauve, par charte donnée et signée au palais d'Attigny en 859, avait rendu des services signalés à ce prince.

Jean de Martrin obtint du roi Charles VIII la chapellenie de Roquecésière en Rouergue, en 1484, en reconnaissance des services

qu'il avait rendus à la couronne; il fut pourvu, en 1487, de la charge de capitaine de la place de Bennaven et Montezie.

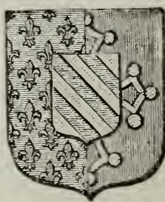
La famille de Martrin a été maintenue dans ses différentes branches en 1666, en 1668 et en 1718.

Elle a possédé les seigneuries d'Esplas, de Ferrayrolles, de Saint-Martin, de Bladiès, du Pouget, etc.

Membres décédés : Martial, frappé mortellement à la tête des volontaires de l'Aude en défendant la ville d'Orléans, 1870; Amédée, mort des suites de blessures reçues en 1870 à l'armée de la Loire.

Membres actuels : a. Ernest, au château des Bruyères (Tarn); *b.* Gustave, au château de Lebrettes (Aude); *c.* Victor, à Lafeinal; *d.* Léon, en religion Père Regis, chevalier de la Légion d'honneur, premier abbé de Staouëli, procureur général de l'ordre des Trappistes à Rome; *e.* Achille, conservateur des hypothèques à Fontenay-le-Comte, chevalier de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, seul représentant de la branche établie à Valence (Tarn), marié à Ermence de Champigny, dont : 1° Marie, 2° Marguerite, 3° Jean et 4° Charles.

Auteurs à consulter : marquis d'Aubais, de la Roque, de Milleville.



MASIN (DE)

Armes : Fascé d'or et de gueules de six pièces, à une tige de chanvre de sinople mise en pal.
Couronne : De comte.
Devise : Ferme, toy.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Famille italienne descendant en ligne directe des comtes de Valpergues Masin, dont une branche est établie en France depuis le XVIe siècle, remonte à Ardouin, marquis d'Ivrée, comte de Valperga-Masin, mort en 1081.

Fiefs et seigneuries : Champagne et Nivernais, seigneuries de Bouy, Saint-Phal, Dampierre, Arquien, etc.

Membres décédés : Gaston de Masin, capitaine au 16e léger, tué en Afrique, en 1854; le comte de Masin, ancien officier des gardes du corps et lieutenant-colonel de cavalerie, décédé en 1868, avait épousé Mlle de Chabrillan, décédée en 1866.

Membres actuels : comte de Masin, Alfred, chef actuel de la famille, préfet de la Haute-Saône, marié à Mlle de Louvois, dont cinq enfants : *a.* Maurice; *b.* Marie; *c,* Jeanne; *d.* Joseph; *e.* Pierre. — Frères : comte Richard de Masin, major au 5e cuirassiers, marié à Mlle Jeanne de Louvois, dont quatre enfants; vicomte Léonce de Masin, capitaine d'état-major, marié à Mlle de Jouvenel, dont deux enfants : Laurence de Masin, religieuse au Sacré-Cœur; Marie de Masin, sœur de Saint-Vincent-de-Paul.

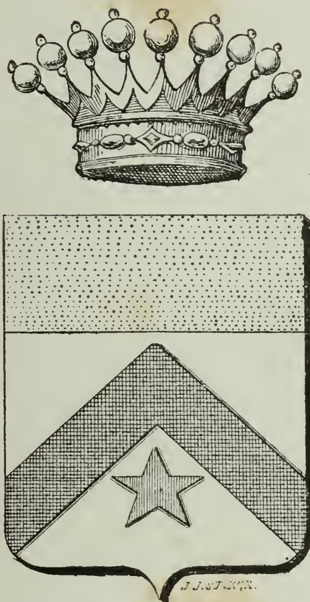
Alliances : Chabrillan, Valori, Louvois, etc.

Auteurs citant la famille : Voir les histoires de Guichenou Brantôme; preuves pour l'ordre de Malte, de Notre-Dame du Mont-Carmel, de Saint-Lazare. *Généalogie* dressée par Chérin, généalogiste du roi. *Annuaire de la noblesse.*



MAUMIGNY (Comte de)

EN NIVERNAIS.



Armes : D'argent, au chevron de sable, accompagné en pointe d'une étoile de gueules, au chef cousu d'or.
Couronne : De comte.
Supports : Deux sauvages.
Devise : Retrocedere nescit.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Famille d'ancienne race, originaire du Nivernais, attachée, au XVe siècle, au roi Charles VI et à la maison de Bourgogne.

Fiefs et seigneuries : de Maumigny, Boux, La-Boue, Saint-Michel-en-Longue-Salle, Rivière, Chevannes, Riéjot, Morand,

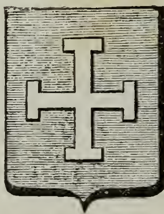
Villecay, La Brosse, Verneuil, Selines-sur-Loire, Laubret, baronnie de Peyrat.

Alliances : de Boux, de Chevenon, de Breschart, de la Perrière, du Verne, du Loron, de la Rochette, le Long, de Juysard, de Lamoignon, de Reugny, de Babute, de Bar, de Charry, d'Ymontvillé, du Pré, des Près, de Berthier, de Bongards, de Lichy, de Marcelanges, de Bonnay, de Girard, de Las, de Selines, de Barentin, de Marsanges, des Maisons, de Bouillé, du Pré de Saint-Maur, de Caissac, de Falaiseau, de Cordon.

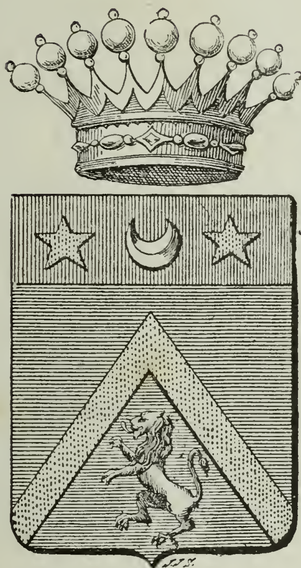
Honneurs : deux croisés, un écuyer d'honneur du roi Charles VI, plusieurs écuyers et conseillers de Charles de Bourgogne, comte de Nevers; cinq pages des rois Louis XV et Louis XVI; deux chevaliers de Malte.

Membres actuels : Marie-Joseph-Victor, comte de Maumigny, père de : 1° Paul-Pierre-Gabriel-Albert-Louis, chef d'escadron d'état-major; 2° René-Charles-Henri-Joseph, religieux jésuite; 3° Jean-Marie-Paul; 4° Marie-Pauline-Philomène, mariée à Joseph-Marie, comte de Cordon. Sœurs : 1° Louise-Gabrielle-Marie, mariée à Hypolite du Pré de Saint-Maur; 2° Marie-Thérèse-Sophie, mariée à Charles, marquis de Falaiseau.

Auteurs à consulter : Lainé, *Archives de la noblesse de France,* tome VI. Ch. Poplimont, *France héraldique,* t. VI. Abbé Baudiau, *Histoire du Morvan,* t. I, p. 474; noms des chevaliers croisés à Vezelay, en 1146. *Inventaire des titres de Nevers,* par l'abbé de Marolles, publié par le comte de Soultrait. De Magny, *Livre d'or de la noblesse.*



MAZADE (DE)



Armes : D'azur, au chevron d'or, accompagné en pointe d'un lion rampant du même ; au chef cousu de gueules, chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles d'or.
Couronne : De comte.
Supports : Deux lions d'or.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Cette ancienne famille, originaire de Languedoc, a donné des secrétaires du roi, maison, couronne de France près les chancelleries du Parlement de Toulouse et de la cour des aydes de Montpellier ; des capitouls, en 1541, en 1562 et en 1569.

Elle s'est alliée à de nobles et illustres maisons de cette province ; elle est actuellement représentée par : Mme de Mazade mère, veuve de Jean-Louis de Mazade, ancien maire de Beaumont-sur-Oise ; M. Alexandre-Louis de Mazade, manufacturier, notable,

licencié en droit, ancien vice-président de chambre syndicale, à Paris, boulevard Sébastopol, 71 et 73;

M. Édouard-Louis de Mazade, négociant à Paris, rue du Sentier, 39;

Autre branche : Charles de Mazade, homme de lettres, rue Saint-Jacques, 33;

Charles de Mazade, fils du précédent (dans l'armée);

Valentin de Mazade, ingénieur, frère de l'écrivain.



MAZELIÈRE (Rous, Marquis de la)

Armes : D'azur, au lion d'argent.
Couronne : De marquis.
Supports : Deux levrettes.
Cimier : Un cygne essorant d'argent couronné et colleté d'or.
Devise : In deo tuta fides.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Famille originaire d'Italie, issue des Rossi, patriciens de Parme, réfugiée à Château-Dauphin, dans le marquisat de Saluces, où Jean et Guigne Rous figurent comme nobles possédant fiefs en 1339.

Elle s'est établie en Dauphiné, lorsque ce marquisat tomba au pouvoir du duc de Savoie, à la faveur des troubles de la Ligue. Le capitaine Jean Rous vint se fixer à Embrun, où sa postérité s'est perpétuée jusqu'à présent et a toujours occupé un rang distingué par ses services et ses alliances.

Honneurs : Des magistrats, des officiers de terre et de mer, des chevaliers de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, de hauts dignitaires dans le clergé, dont : Jacques-Joseph de la Mazelière, vicaire général, administrateur du diocèse d'Embrun pendant la terreur.

Représentants actuels : Antoine-Camille-Louis-Victor Rous, marquis de la Mazelière, né à Paris, le 28 septembre 1864, chef de nom et d'armes ;

Frère et sœur du précédent :

I. Adolphe-Pierre-Marie-Olivier, né à Paris, le 11 octobre 1865 ;

II. Antoinette-Louise-Élodie, née à Paris, le 12 novembre 1862.

Mère : La marquise de la Mazelière, née Jeanne-Charlotte-Marie de Rougé, fille d'Adolphe, comte de Rougé, et de Marie de Saint-Georges de Vérac, mariée, le 10 mai 1859, à André-Théodore Rous, marquis de la Mazelière, veuve le 24 novembre 1873.

MÉRY, Comte de la Canorgue (DE)



Armes : D'argent, au dauphin de sable, au-dessus d'une mer de sinople ; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.
Couronne : De comte couvrant un casque d'acier poli, taré de profil, la visière fermée de grilles.
Supports : Deux tritons.
Devise : Pro patria liberanda, ou Il merito segué la virtù.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Comme on le voit dans le nobiliaire de Provence, le nom paronymique de cette ancienne famille était *Méri*, qui s'est écrit *Méry* depuis 1793.

La plupart de ses actes ayant été détruits à cette époque, sa filiation ne peut pas être établie d'une manière régulière.

Joseph de Méri fut créé, en 1693, comte palatin par bref d'Innocent XII, et son fils Joseph de Méri fut créé, en 1747, comte de la Canorgue.

Septième degré: Joseph Méri, quatrième du nom, comte de la

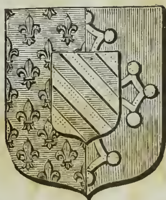
Canorgue, épousa, par contrat du 24 juillet 1731, Angélique de Boyer, fille de Pierre-Jean, marquis d'Argent. De ce mariage sont issus : *a.* Joseph-Pierre qui suit ; *b.* Jean-Baptiste, aide-major dans le régiment royal des vaisseaux ; *c.* Xavier, officier des vaisseaux du roi ; *d.* une fille, mariée dans la maison de Giraud-Monroc ;

Joseph-Pierre de Méri, cinquième du nom, comte de la Canorgue, né à Aix en Provence, le 28 novembre 1733, nommé conseiller au Parlement de Provence, le 12 octobre 1757, avocat général au conseil supérieur de Corse, le 15 juin 1773, épousa 1° le 5 mai 1764, Gabrielle-Brigitte-Amable de Garcin, qui ne lui donna que des filles, dont une, Clémentine, épousa son cousin-germain, Jean-Baptiste-François-Xavier de Méri de la Canorgue ; 2° Élisabeth-Françoise de Paul de Lamanon d'Albe, par acte du 13 fructidor, an III. De cette union il eut : *a.* Joseph-Antoine de Padoue de Méry, comte de la Canorgue qui suit ; *b.* Angélique, décédée ; *c.* Adèle, décédée ; *d.* Colombe, célibataire ; *e.* Christine, décédée.

Joseph-Antoine de Padoue de Méry, sixième du nom, comte de la Canorgue, capitaine en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, médaillé de Sainte-Hélène, chef actuel de nom et d'armes, a épousé, le 31 mai 1843, Caroline-Jeanne-Joséphine-Rouzaud, dont : un fils unique, Joseph-Jules de Méry, vicomte de la Canorgue, officier d'infanterie.

La deuxième branche est représentée par 1° Jean-Baptiste de Méry de la Canorgue ; 2° Victor de Méry de la Canorgue ; 3° Édouard de Méry de la Canorgue, intendant militaire.

Auteurs à consulter : Artefeuille, généalogiste de la noblesse de Provence ; Borel d'Hauterive.



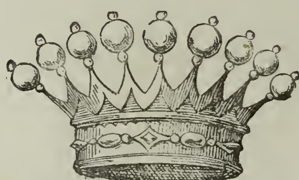
MIJOLLAT DE LA PORTE (DE)

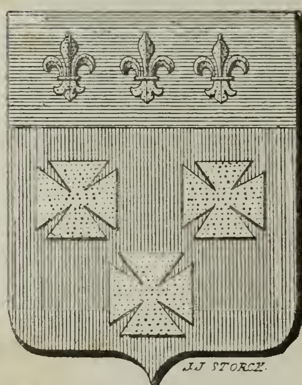
BRANCHE AÎNÉE.

MIJOLLAT DE MEYSSIGNAC (DE), BRANCHE CADETTE.

MIJOLLAT DU CROUZET (DE), ISSUE DE LA CADETTE.

ANDORRE (VALLÉES ET SOUVERAINETÉS),
VELAY, DAUPHINÉ, FOREZ.





Armes : De gueules, à trois croix pattées d'or au chef d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'or.

Les branches de Meyssignac et du Crouzet portent les trois croix pattées d'argent.

Couronne : De comte sur un heaume de chevalier ancien.
Supports : Deux lions, l'un couché et l'autre affronté, le tout dans deux guirlandes de chêne et de laurier.
Devise : Pour mon roi.
Cri de guerre : Sus aux mécréants !

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Cette famille, une des plus anciennes et des plus considérées du Velay, est originaire de la république d'Andorre où elle compte encore des homonymes et parents; elle s'établit en France sous Charles VI. Le roi Charles VII, revenant d'Espaly où il venait d'être proclamé, s'arrêta à Meyssignac avec sa suite; accablé de fatigue, il reçut un accueil princier dans la maison seigneuriale des Andorrans Mitjoulla (nom primitif) et il crut devoir les remercier de leur cordiale hospitalité en les créant nobles. Ce fait figure du reste dans les annales du Velay. Cette famille patriarcale a conservé toutes ses archives à Meyssignac même, depuis cinq siècles.

Fiefs et seigneuries : Messignac, le Crouzet, la Touraille, en Velay; la Porte (du Forez), la Porte de Traine (en Dauphiné), l'Héronde et Magny (en Lyonnais), la Porte-Josat (Velay).

Alliances : de Forneyrie (xve siècle), Chappart et Saby (1540-1572), de la Vèze (1582), Margherit (1612), de Jerphanion du Fraisse et de Jabie (1635).

En 1680, Pierre de Mijollat, fils d'Antoine et de Marguerite de Jerphanion, intendant du marquis de Roussillon (seigneur de Veauches et de Lignon), épousa l'unique fille de Jean-Baptiste de la Porte, seigneur de Charrey, maintenu dans sa noblesse le 2 avril 1670 avec son frère Joseph (Marie-Hélène-Marthe) et fut le chef de la branche dauphinoise de Mijollat de la Porte.

Honneurs : Syndics de la République d'Andorre au XIIe siècle, un chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem (commandeur de Bessamorel), un curé de Glavenas; les branches de Meyssignac et du Crouzet restèrent dans le Velay, vivant dans leurs vieux manoirs sans ambitionner les honneurs.

Membres décédés : François de Mijollat, marquis de la Porte, fils de Georges-Joseph-Nicolas et d'Anne de Burlon; l'abbé de Mijollat de Meyssignac, curé de Saint-Just-Malmont.

Membres actuels : I. Veuve de Mijollat de la Porte, née Anne-Thérèse Gay de Laporte de l'Artaudière, dont un fils, Joseph-Étienne, ancien médecin de marine, et une fille, Marie-Thérèse, en religion sœur Marie-Eustoquie, de la congrégation de Sainte-Marthe de Romans, en Dauphiné.

II. Victor de Mijollat de Meyssignac, résidant à Meyssignac (berceau de la famille) sur Bessamorel, près Yssengeaux, époux de Mijollat de la Touraille N, dont trois enfants : Rose, Alfred et Clémentine, non mariés.

III. Claude de Mijollat du Crouzet, receveur des postes à Saint-Chamond (Loire), marié à Marie-Victoire-Joséphine Flouriou (de Marvejols), dont huit enfants.

Auteurs anciens et modernes citant la famille : Archives de Bessamorel; Minutes des notaires de Monistrol ; les Châteaux du Velay, par l'abbé Theillière ; *État présent de la noblesse; Nobiliaire universel,* XI[e] volume.



MILA DE CABARIEU

Armes : De sinople, au milan d'argent, sur un rocher à trois coupeaux de même.
(Armorial d'Hozier, de 1696, Toulouse-Montauban, f° 236)

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Originaire d'Espagne et établie en Languedoc au XVIe siècle, la famille de Mila a ajouté, avant 1789, à son nom patronymique, celui du fief de Cabarieu, qui lui est advenu par mariage en 1714.

Honneurs : Un capitaine en 1586; un magistrat au présidial de Montauban en 1697; un officier de la maison militaire du roi en 1771; un préfet en 1868, etc.

Documents : Rôle d'une montre d'hommes de guerre, 28 décembre 1574. Commission de capitaine et ordonnance y relative, 1er juillet et 1er novembre 1586. Provisions de l'office de conseiller du roi à la cour présidiale de Montauban, 13 septembre 1697. Provisions de la charge de capitaine exempt des gardes de la Prévôté de l'Hôtel, 24 décembre 1771; de la charge de lieutenant au régiment provincial de Montauban, 17 avril 1775. Brevet de chevalier de l'ordre du mérite militaire, 25 avril 1816, etc.

Actes de l'état civil, antérieurs à 1789, avec la qualification de messire et d'écuyer, entre autres des extraits du registre des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse Saint-Jacques de Montauban, à la date des 16 janvier 1780, 27 août 1781, 23 mars 1783, etc.

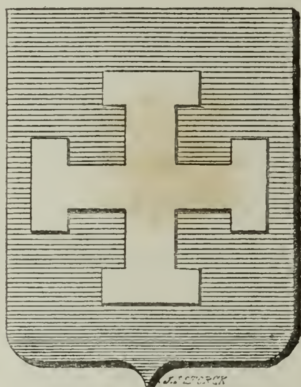
Membres actuels : Du mariage de noble Jean-Daniel-Bernard-Jacques Mila de Cabarieu et de dame Hélène Sartre de Salis sont issus trois fils, seuls représentants de la famille :

Jean-Marc-Antoine-Almaïde-Henri, ancien préfet, officier de la Légion d'honneur et de l'instruction publique, marié à Caroline Guiot du Repaire, dont deux filles. Domicile, château de Cabarieu.

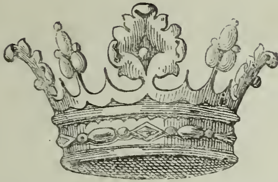
Jean-Daniel-Antoine-Frédéric, chevalier de la Légion d'honneur, non marié. Domicile, Paris.

Anne-Daniel-Auguste, ancien officier de la garde mobile, 1870-1871, non marié. Domicile, Paris et Montauban.

Auteurs à consulter : Ammirato, Escolano, Marianna, Tisseron, de Magny, *Livre d'or de la Légion d'honneur*, etc.



MONLÉON (DE) (MONLEONE A GÊNES)









Armes : Parti d'argent, à une croix haussée sur un coupeau de trois pièces, mouvant de la pointe, de sable et de gueules au lion d'or.
Supports : Deux lions.
Devise : Omnia a Deo.

Les Monleoni de Gênes n'ont pas la croix dans leurs armes; le lion occupe tout le champ de l'écusson. La croix se rapporte à la fondation, en 1618, dans l'église paroissiale de Menton, de la chapelle de *La Croix*, qui n'a jamais cessé depuis d'appartenir à la famille. Louis XIII constata le fait par lettres patentes de 1642, et depuis lors, les de Monléon de France ont porté la croix dans leurs armes.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Originaires de Savone, les Monleoni ont joué un rôle considérable dans les corporations de cette ville, bien avant le XIIIe siècle.

Vers 1250, ils remplissent successivement à Gênes un grand nombre de charges parmi les plus élevées.

Dès 1299, Isembaldo Monleone est *abbate di Genova;* en 1317, Francesco Monleone occupe le même poste.

Au XVI[e] siècle, les Monleoni figuraient déjà au *vieux Livre d'or* de la République de Gênes; en 1528, ils furent inscrits à l'*Albergo Cicala,* ce qui range tous le membres de la famille parmi les marquis gênois.

Les de Monléon français ont pour auteur Bartolomeo, dont le fils Antonio, nommé arbitre dans le différend entre le prince de Monaco et la commune de la Turbie, vint s'établir à Monaco.

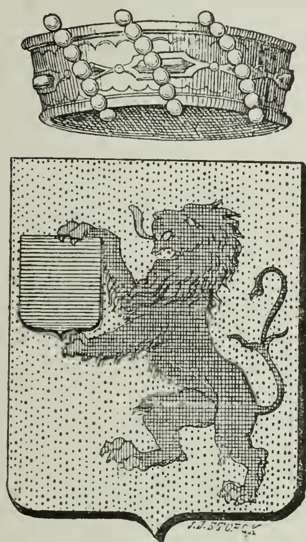
Jean-Jérôme de Monléon, gouverneur de Menton, ayant contribué puissamment à chasser les Espagnols de Monaco et à remettre cette importante citadelle au cardinal de Richelieu, reçut, en 1642, de Louis XIII des *lettres patentes de naturalisation et de noblesse françaises.*

Membres actuels : branche aînée : 1° Paul-Jean-Jérôme; 2° Mathilde-Marie-Thérèse, mariée à Reymond, vicomte de Galbert; 3° Henriette, veuve du commandeur Trenca, et 4° Sylvie, mariée à Jean-Baptiste, baron de Parlouneaux, sœurs du père de Paul et de Mathilde.

Branche cadette : 1° Charles-Félix-Julien; 2° Marie-Caroline, femme du précédent; 3° Sylvio-Laurent, leur fils; 4° Joseph; 5° Céline, fille du précédent, mariée au commandant Bertrand.



MONTIFAULT (LE MAIRE DE)



Armes : D'or au lion de sable, armé et lampassé de gueules, tenant entre ses pattes un écusson d'azur.
Couronne : De baron.
Supports : Deux lions contournés.
Devise : Monter. Tovs. Jovrs. Il. Favlt.
Cri de guerre : Maior ! Svlly.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Famille originaire de l'Orléanais et d'ancienne chevalerie vérifiée par les commissaires réformateurs en 1769, par arrêt du conseil d'État du Roy en 1770, par l'élection provinciale d'Artois en 1774.

Sa généalogie se suit sans interruption depuis Raoul ou Radulphe le Maire, chevalier (Radulphus Maiormiles), seigneur de la Mairerie et châtelain de Briou, vivant en 1200.

Seigneuries : La Mairerie, Montifault, Briou, le Charmoy,

Changy, Varennes, Longuevaux, Courtigy, Saint-Phalle, Vielle-maisons, Courbovin, en Orléanais; Montifault en Berry; Montifault en Auvergne; Beaumont en l'Ile-de-France; Saint-Blaise en Artois; Applaincourt en Picardie; Kervouyen et Kermoysan en Bretagne.

Honneurs : Preuves pour Saint-Cyr, pour les chapitres nobles, pour l'École militaire, pour les ordres de chevalerie. Ordres de Saint-Michel, de Saint-Louis, de la Légion d'honneur, de l'Aigle Rouge, du Mérite de Saint-Michel.

Documents : Actes de l'état civil, contrats et testaments depuis 1789.

Alliances principales : De Beauharnais, de Tascher de la Pagerie, de Chastres, de Saint-Phalle, de Beaumont, de Ladmirault, de l'Enfernat, de Thianges, de Refuge, de Mauléon, de Machault, d'Houdetot, d'Amphernet.

Membres actuels : Le maire de Montifault, Victor, chef de nom et d'armes, né à Abbeville (1803), a épousé à Verdun (Meuse), en 1829, Joséphine de Lahaut, dont : A. Victor, né à Verdun (1832), ancien sous-préfet, chevalier et officier de plusieurs ordres, officier d'académie, a épousé à Quimper (1854) Eugénie, fille unique du baron Richard, préfet du Finistère, commandeur de la Légion d'honneur, officier de l'instruction publique. Il est substitué au titre de baron de son beau-père. De ce mariage est issue : Gabrielle, née à Quimper (1860).

B. Édouard, né à Verdun (1834), vérificateur des douanes, a épousé à Haguenau (1871) Sophie, fille du colonel du génie de Marquet, commandeur de la Légion d'honneur. De ce mariage sont issus :

a. Renée, née à Saint-Dié (1873);

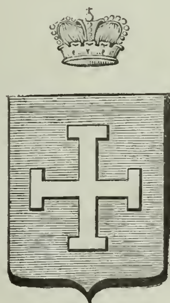
b. Gaston, né à Saint-Dié (1874);

c. Lydie, née à Verdun (1839), a épousé à Quimper (1861) le baron Henri d'Amphernet dont trois filles.

d. Arthur, né à Quimper (1848), ancien élève de Saint-Cyr, lieutenant au 100e de ligne, officier d'ordonnance, a épousé à Périgueux (1873) Thérèse, fille de Lionel Chanard de Lachaume,

consul de France à Zurich ; il a un fils : François, né à Narbonne (1874).

Auteurs à consulter : d'Hozier, Chérin, *La Chesnaye-des-Bois;* dom Morice, dom Hubert, le conseiller Michel, connétablie et maréchaussée de France, *Étrennes à la noblesse;* le président Jeantin, de Vassal, *Chronique de l'Orléanais:* Jouffroy d'Eschavanne, Gourdon de Genouillac, de Magny, V. Bouton, Bessas de la Mégie, Maigne, *le Hérault d'armes, État présent de la noblesse, France héraldique,* etc.



MONTJUVIN (DE)

(OU DE CHAZEAUX DE MONTJUVIN).

Armes : De gueules, à une bande d'or et une colombe d'argent passante au-dessus, surmontée de trois étoiles d'or ; enregistrées par d'Hozier, registre n° 15 (Velay), page 376, verso, n° 170, reçu 20 livres.
Couronne : De vidame.
Supports : Deux chats la tête contournée enflammés de gueules.
Devise : Courage, pardon.
Cri de guerre : Saint-Claude, Montjuvy !

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Les de Chazeaux étaient originaires du Poitou; leurs armes primitives étaient : D'azur, au chat d'argent; au chef du même. Au XVI[e] siècle, cette famille se fixa à Lapte (gros bourg de la juridiction d'Yssengeaux); elle fournit plusieurs officiers et divers fonctionnaires publics. Claude fit enregistrer ses armes après l'édit de 1696.

Fiefs : Montjuvin, en Velay, où l'on admire encore les vestiges d'un château redoutable : il forme maintenant un village de 59 maisons et de 258 âmes ; les de Chazeaux y sont possessionnés.

Branche cadette : La France héraldique donne, tome VI, p. 188-89, une notice à une seconde branche de cette maison, les Barallon de Montjuvin, dont l'abbé Barallon de Montjuvin, curé d'Albigny-sur-Couzon (Rhône).

Armes : parti : au 1 d'argent, au lion de gueules; au 2 de gueules, au sautoir engrelé d'or.

Membres actuels : 1° de Chazeaux de Montjuvin, maire à

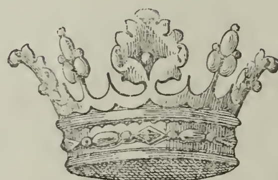
Lapte (Haute-Loire); 2° de Chazeaux, receveur des postes à Yssengeaux; 3° l'abbé Barallon de Montjuvin, curé à Albigny-sous-Couzon (Rhône), savant antiquaire.

Auteurs à consulter : Tablettes historiques du Velay, t. VI, n° 1, p. 91; *France héraldique,* tome VI; *État présent de la noblesse de France,* 4e éd., col. 482; *Dict. des lieux habités de la Haute-Loire,* p. 83; *Archives de la famille.*



MONTLAUR (DE VILLARDI, MARQUIS DE)

COMTAT-VENAISSIN ET LANGUEDOC.





Armes: D'azur, au dextrochère armé d'argent, mouvant de sénestre et tenant une palme d'or.
Couronne : De marquis.
Supports : Deux hommes d'armes.
Devise : Virtuti palma.

Alliances : Le cousin-germain de M. de Montlaur, le baron de Veauce, député, a épousé, en 1865, Mlle Jeanne de Wykerlooth, fille de Mme la baronne Wykerlooth, née princesse de La Trémouille.

Membres actuels : Le marquis de Montlaur, député de l'Allier

et ses enfants : *a.* Humbert-Eugène-Léopold ; *b.* Charles-Joseph, attaché à l'ambassade de France en Bavière ; *c.* Bénigne-Solange-Gontran-Christine.

Anatole-Léopold-Auguste, comte de Montlaur, frère du marquis, ex-capitaine de dragons, colonel pendant la guerre de 1870, a épousé, le 7 mars 1850, Aimée-Fanny-Léonie-Lydie Vaissière de Saint-Martin, dont :

René de Montlaur;

Mathilde de Montlaur ;

Léopoldine de Montlaur;

Georges de Montlaur;

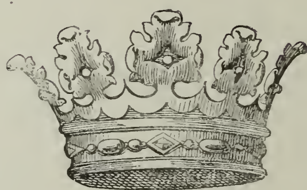
Un cousin du marquis de Montlaur, sous-préfet de Thonon (Savoie) et habitant le château de Pondres (Gard).

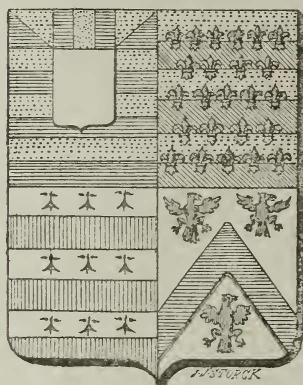
Auteurs à consulter : de La Roque, *Armorial de la noblesse du Languedoc*, 1860, tome II, page 240; *État présent de la noblesse française*, Bachelin-Deflorenne, Paris, 1873-74.



MORTEMART DE BOISSE (Baron de)

COMTE DE MARLE, DUC DE CASOLE.





Écartelé : au 1 armes pleines, fascé d'or et d'azur de six pièces, au 1, tranché d'or et d'azur, à l'écu d'argent; sur le tout tenant au chef qui est de Mortemart (Aquitaine et Angleterre).

Au 2, fascé d'or et de sinople, de six pièces à vingt-quatre fleurs de lis de l'un en l'autre, qui est de Mortemer (Normandie).

Au 3, fascé d'argent et de gueules, de six pièces, les fasces d'argent chargées de trois mouchetures d'hermine de sable, qui est de Boisse (Limousin).

Au 4, d'argent, au chevron d'azur, à trois aigles de gueules, qui est de Marle (Normandie).

Couronne : Ducale, ayant pour cimier un dextrochère lançant un pal.

Supports : Deux chevaliers bannerets.

Devise : A ton cheval noble duc.

Cri de guerre : Drutus a Mortuo mari.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Famille originaire du Limousin. Une de ses branches s'établit

en Normandie; une autre passa en Angleterre avec Guillaume le Conquérant et y fonda la puissante maison de Mortimer, dont un membre, Roger de Mortemart-Mortemer, *alias* Mortimer, fut proclamé héritier présomptif de la couronne, par un acte du Parlement de 1382.

Alliances : Rochechouart, La Rochefoucauld, La Trémoille, Tailleyrand, de Marsac, de Toustain, les comtes de Vars, de Santa-Rosa, de Cavour, de Revel, de Sonnaz, de Castel Vecchio; les comtesses de Beccaria, d'Incisa, de Châteauneuf, de Riccardi, de Stella; les comtes de Garciez et de Saint-Mars y Mortemar.

Honneurs : Trois chevaliers croisés, deux gouverneurs des provinces, deux grands sénéchaux, un gentilhomme du roi, trois chevaliers de Saint-Louis.

Représentants actuels : François-Jérôme-Léonard, baron de Mortemart de Boisse, comte de Marle, duc de Casole, ancien chambellan de S. A. I. et R. le grand-duc de Toscane, et de S. A. R. le duc de Parme, grand officier de Saint-Marino et Saint-Lazaro, grand cordon de Saint-Michel, commandeur de Saint-Grégoire-le-Grand, chevalier de la Légion d'honneur, du Lion-Néerlandais, de Gustave Wasa, du Lion de Zœringhen, de Saint-Georges-Constantinien, du Mérite militaire, de Saint-Jean-de-Jérusalem, etc., ancien officier d'état-major, faisant fonctions de sous-chef d'état-major près le maréchal duc de Reggio.

Fils et fille : 1° Enguerrand, baron de Mortemart, chevalier de Saint-Louis, de Saint-Georges, des S. S. Maurice et Lazare.

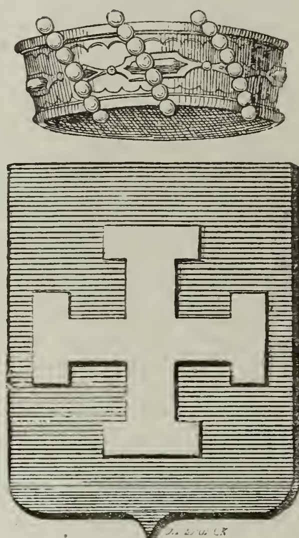
2° Palamède de Mortemart, comte de Marle, chevalier de Saint-Oloff de Norvége, de Saint-Georges, de Saint-Louis, de Saint-Maurice et de Saint-Lazare, marié à Sophie-Clarice Noël, dont : *a.* Cécile; *b.* Pauline.

3° Léonie, comtesse de Mortemart, chanoinesse de l'ordre de Saint-Anne de Bavière, grand cordon de l'Ordre.

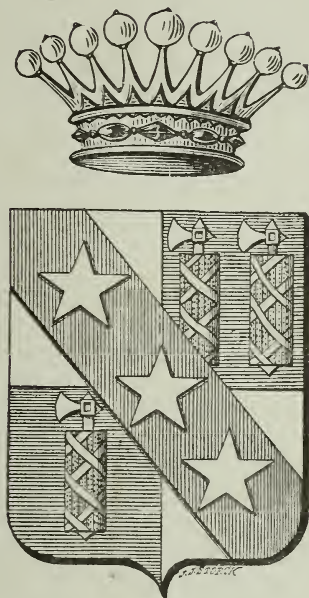
Auteurs à consulter : Michaud, *Histoire des Croisades :*

Moréri, P. Anselme, La Chesnaye-des-Bois, *Le Livre d'or de la noblesse européenne, La salle des croisades à Versailles,* etc.

Résidence : Paris, en son hôtel, rue Jean-Goujon, 9, et en Italie.



NADAULT DE BUFFON



Nadaud-Nadault (souche du Limousin) aujourd'hui Nadaud de Charvieux porte :

D'or à trois pals de gueules ; au chef d'azur chargé de trois fers de lance antique d'argent posés en pal.
Devise : Tout vient de Dieu.

La tige du Limousin est aujourd'hui représentée par M. Nadaud de Charvieux, fils d'un ancien premier président de la cour de Grenoble, volontaire au siége de Paris, 1870-1871, au château de Charvieux par Pont-de-Chérui (Isère), père de plusieurs enfants, dont deux garçons.

Nadault de Buffon (branche de Bourgogne) porte :

D'azur, à trois haches d'armes ou consulaires d'argent entourées d'un faisceau de verges d'or liées d'argent posées 2 et 1.
Couronne : De comte.

Supports : Deux sauvages de carnation avec cette devise : « Fortuna infortuna, fortior fortuna. »

Ces armoiries, écartelées ou plutôt confondues à la fin du XVIII[e] siècle, par suite d'une double alliance avec celles des Leclerc de Buffon dont les Nadault portent aujourd'hui le nom, donnent le blason suivant :

Écartelé : aux 1 et 4 d'argent plein ; aux 2 et 3 d'azur, à trois haches d'armes ou consulaires d'argent entourées d'un faisceau de verges d'or liées d'argent posées en pal, 2 sur le deuxième quartier et 1 sur le troisième ; sur le tout, une bande de gueules, chargée de trois étoiles d'argent.

Cette branche est actuellement représentée par M. Nadault de Buffon, ingénieur en chef des ponts et chaussées en retraite, ancien professeur à l'École impériale de la Société centrale d'agriculture, de l'Académie de Turin, officier de la Légion d'honneur, et par M. Henri Nadault de Buffon, avocat général à Rennes, chevalier de la Légion d'honneur, sans descendants mâles.

Nadaud, marquis de Vallette (branche du Berry), porte :

D'argent, au chevron de gueules, accompagné de deux étoiles d'or en chef et d'un croissant de même en pointe, surmonté d'une merlette de sable.

La branche du Berry a pour dernier représentant la marquise douairière Nadaud de Vallette, née de l'Aubespin, dont la fille unique a épousé le comte de Beaufort.

Nadaud des Escures (branche de la Marche), porte :

De sinople, à la croix ancrée d'argent, chargée d'une molette d'éperon de sable.

Cette branche paraît s'être éteinte, vers la fin du XVIII[e] siècle, dans la personne de Nadaud des Escures, conseiller du roi, avocat au Parlement de Paris.

Nadaud de Nouère (branche de l'Angoumois), porte :

Palé et contre-palé d'or et de gueules de six pièces.

Cette branche est représentée actuellement par M. Nadaud de Nouère, ancien officier de cavalerie, commandant des mobilisés de la Charente pendant la guerre de 1870-1771 ; marié et père d'un garçon, il habite alternativement Angoulême et sa terre d'Asnières.

Nadau du Treil (branche de la Saintonge, de l'Aunis et des colonies), porte :

De gueules, au sautoir d'argent, cantonné de quatre étoiles d'or.

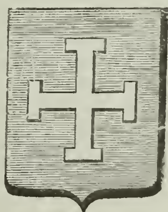
Cette branche est représentée 1° aux États-Unis (Nouvelle-Orléans) par M. Nadaud de Saint-Amand de Blouval et du Treil, lequel a de nombreux enfants mariés eux-mêmes et pères d'une descendance masculine; 2° en France, par Mme veuve Nadau du Treil et sa fille, habitant le château de Toignan par Saint-Loubès (Gironde).

Nadau des Islets (seconde branche des colonies).

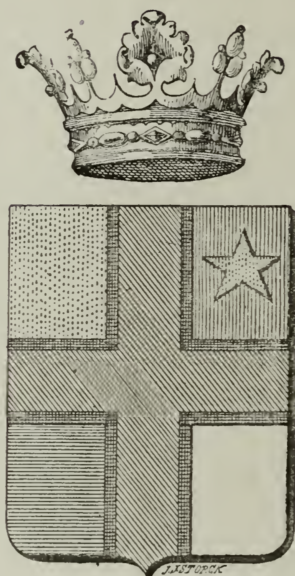
Mêmes armes que les précédentes.

Cette branche a pour représentants : 1° Mme veuve des Islets et sa fille; 2° M. Nadau des Islets, célibataire, habitant tous trois Paris.

Cette famille, qui s'est alliée aux maisons les plus considérables, a donné des consuls à Limoges, des sénéchaux, des baillis d'épée, un capitaine distingué sous Charles VI; deux historiens célèbres dont l'un reçut, au XVIe siècle, le surnom de *cicerone du Périgord;* un premier gentilhomme de la Chambre; deux gouverneurs des colonies, un maréchal de camp, un lieutenant-général, des chevaliers de Saint-Louis ; un membre de l'Académie française, deux de l'Académie des sciences; des conseillers et un avocat général aux parlements de Bordeaux et de Dijon, un premier président à la cour de Grenoble et un avocat général à celle de Rennes, chevalier de la Légion d'honneur à seize ans et demi, fondateur de la Société des Hospitaliers sauveteurs bretons, etc.



NAYVE (Marquis de)



Écartelé: au 1 d'or; au 2, de gueules, à une étoile d'or; au 3 d'azur; au 4 d'argent et une croix de sinople bordée de sable, brochant sur le tout.
Couronne : de marquis.
Cimier : Casque de face, d'argent et croix de Lorraine d'argent.
Supports : Deux aigles ayant croix de Lorraine, d'argent en sautoir.
Devise : Da l'ardor l'ärdire.
(L'excès de mon audace vient de mon ardeur).
Cri de guerre : Fer. Fer. Navyæ !

Fer, veut dire en gallois, jeune et intrépide guerrier, il correspond au vir latin.

Fer. Fer. Navyæ! signifie jeunes et intrépides guerriers de Nayves en avant!

SOMMAIRE HISTORIQUE.

On voit dans les *Archives du Barrois* et dans l'*Histoire de la Lorraine* par Chrétien :

Qu'en 419, les Marchis de Nayve étaient princes suzerains des marches du Barrois.

Qu'en 458, le sire Marchis de Nayve, prince suzerain des marches du Barrois, fait une donation pour fonder au village de Silmont le beau prieuré de bénédictins, dépendant de Saint-Bénigne de Dijon.

Qu'en 464, Téomad vint dans le Barrois à la rencontre de Childéric, fils de Mérovée, à son retour de Thuringe et s'arrêta au château de Nayves-devant-Bar.

Les membres de la maison de Nayve faisaient partie des pairs lorrains.

En 1611 est décédé à Nayves-devant-Bar le marquis François de Nayve. Il avait été le compagnon d'armes d'Henri, duc de Guise.

La famille possède une gravure du règne d'Henri III, représentant ce grand capitaine avec la légende :

Marquis François de Nayve, chevalier de Combles, seigneur de Joinville, de Noncourt, etc., et le cri de guerre : Fer. Fer.

Il est couvert de son armure de fer, le collier de la Toison d'or au cou.

Il avait épousé, en 1555, à Paris, dona Maria de Lune d'Aragon, de la famille des Guzman de Castille, fille de Claude de Quionnes, comte de Lune, grand d'Espagne, ambassadeur du roi d'Espagne et de dona Éléonore d'Albe.

En 1826 est décédé le marquis Louis-Marie de Nayve, ancien ordonnateur en chef de Saint-Domingue. Sa veuve, Élisabeth-Louise-Antoinette Mary du Harlay, marquise douairière de Nayve, est décédée à Paris, le 1er avril 1853. Elle a été inhumée au cimetière du Père-la-Chaise dans les caveaux du tombeau de son petit-fils, Victor Pierrugues, baron de Beaujour; la colonne de ce tombeau s'élève à plus de trente mètres et s'aperçoit de Saint-Cloud et de Saint-Germain.

La marquise de Nayve était la dernière des Harlay.

Le marquis Louis-Marie de Nayve a laissé :

1° Dominique qui suit;

2° Françoise-Augustine de Nayve, née au mois d'août 1808, veuve de Jean-François Pierrugues de Beaujour, chevalier de la Légion d'honneur, capitaine au corps royal d'artillerie, décédé le 17 octobre 1874, en son château de Corcières, près Lussac-les-Châteaux.

Le marquis Dominique de Nayve, né en avril 1806, ancien

officier de la marine royale, marié à Françoise-Baptistine Chavand de Boissieu, dont :

Baptistin-Lucien-Gaston-Anatole, comte de Nayve, admissible à l'École polytechnique le 9 septembre 1869, sous-lieutenant au 6e régiment d'artillerie le 25 janvier 1871, contrôleur des contributions directes le 1er avril 1874, marié, le 6 octobre 1875, à Blanche Massé de Baudreuille.

Le 28 juillet 1858, le marquis Dominique de Nayve, à l'occasion d'un procès, fut obligé de justifier de son ancienne noblesse pour se conformer au décret de l'empereur Napoléon III, en date du 1er mai 1858.

En conséquence de cette justification, il fut qualifié de son titre de marquis dans le jugement.

En 1505, Guichard de Nayve, seigneur en partie de Combles et de Nayves, IIe du nom, fut s'établir à Rennes. Il se qualifiait de chevalier de Combles et il a formé en Bretagne la branche des Combles.

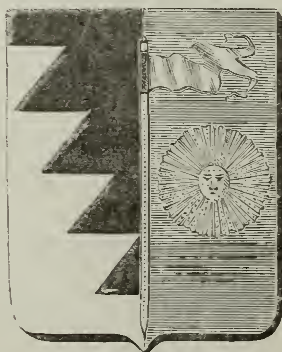
Elle est actuellement représentée à Nantes par :

1° Eugène-Antoine-François, chevalier de Combles;

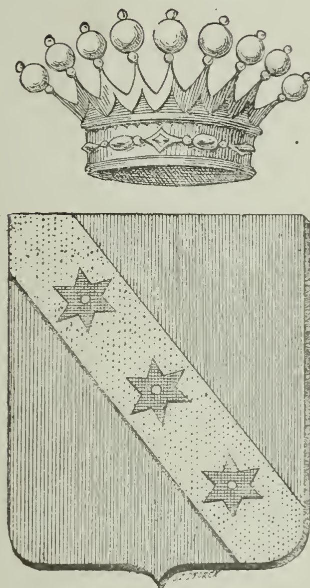
2° Athénaïs-Aimée-Antoinette, entrée au couvent des dames urselines de Nantes;

3° Henri-Guillaume-Marie.

Les représentants actuels de la famille de Nayve résident au château de Presle, par Cuffy (Cher), au château de Sidiailles, par Culan (Cher), et à Bar-le-Duc.



NÉGREL BRUNY (DE)



Armes : De gueules, au sautoir d'or, chargé de trois étoiles de sable.
Couronne : De comte.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Famille traditionnellement originaire d'Italie d'où elle vint, à une époque reculée, s'établir en Provence.

L'abbé Papon fait mention dans son histoire de Provence d'un évêque de Riez du nom de Pierre Négrel, mort en 1220.

Ce nom, très-ancien en Provence, se rencontre depuis le XIIIe siècle dans les histoires locales et dans les vieilles cartes du pays.

Pierre Louvet cite au nombre des officiers provençaux morts dans la guerre du Piémont en 15.. un capitaine Négrel, tué au siége de Turin.

Dans un acte passé devant Me Hazard, notaire à Marseille en 1770, collationné par un secrétaire du roi, Charles Négrel, fils de Pierre Négrel et de Marguerite de Bruny, prend le titre de chanoine théologal, comte de Brioude, en sa qualité de membre du chapitre noble de Brioude.

Les autres enfants de Pierre et de Marguerite furent : Pierre, décédé sans postérité mâle, Madeleine, mariée à Melchior de Beaumont, seigneur de Saint-Maurice, et François qui suit :

François de Négrel Bruny, juge des terres de l'abbaye de Saint-Victor et subdélégué de l'intendance, eut de son mariage avec demoiselle de Mayol Saint-Simon :

Jean-Baptiste-Sybille-Denis de Négrel Bruny, écuyer, avocat au Parlement de Paris, membre de l'administration de la province, du district et du département, marié à demoiselle Éléonore de Beaumont Saint-Maurice.

Représentant actuel : Hippolyte-Paulin-Joseph de Négrel Bruny, avocat.

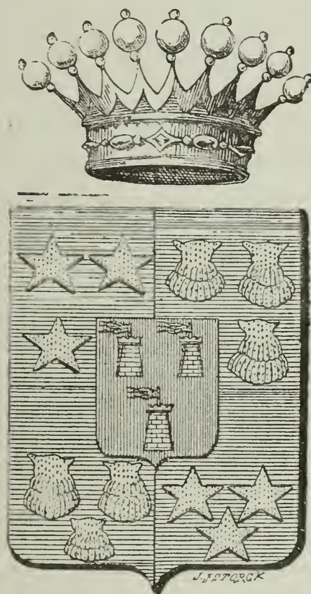
Résidence : Aix et Saint-Simon.





NESMES-DESMARETS (DE)

EN LANGUEDOC.



Ecartelé : D'azur, à trois étoiles d'or, 2 et 1 et à trois coquilles du même, aussi 2 et 1, sur le tout, de gueules à trois tours d'argent surmontées chacune d'un fanon de même posées 2 et 1.
Couronne : De comte.
Devise : Altius semper.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Cette famille tire son nom du fief Desmarets, acheté, en 1700, par Jean de Nesmes, seigneur du Bouchet, conseiller du roi, syndic, contrôleur général des rentes de l'hôtel de ville de Paris.

Jean de Nesmes, seigneur du Bouchet, fut nommé à Paris, le 1er février 1640, homme d'armes des ordonnances du roi, sous le titre de la Reine.

Pierre de Nesmes fut directeur général des postes.

Jean de Nesmes-Desmarets, seigneur du Bouchet, écuyer, premier serviteur de garde-robe de monseigneur le duc de Berry en 1709, fut aussi conseiller du roi.

Jean-Claude de Nesmes-Desmarets, seigneur du Bouchet, écuyer, était en 1730 receveur général et procureur principal, inspecteur des salines de Peccais, au département d'Aiguesmortes.

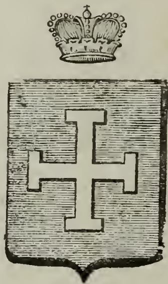
Jean-Arnaud de Nesmes-Desmarets, seigneur du Bouchet, écuyer, maire d'Aiguesmortes, a été, comme noble et protecteur de la religion, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Nîmes, le 3 thermidor an II de la République française.

Antoine de Nesmes-Desmarets, chevalier de Saint-Louis, lieutenant dans la gendarmerie du roi en 1788, émigré en 1791, premier brigadier à la formation du corps des hommes d'armes à cheval à l'armée des princes, a fait dans cette armée la campagne de 1792 et celle de la Vendée en l'an IV.

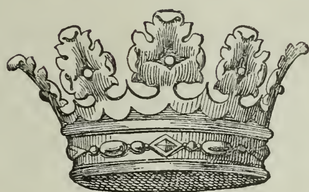
Jean-Baptiste-Pierre de Nesmes-Desmarets, élève au collége royal de la marine à Alais, supprimé en 1792, fut maire de la ville d'Aiguesmortes et de la commune de Saint-Laurent d'Aigouzes, pendant longues années.

Jean-Baptiste de Nesmes-Desmarets fut général de division, inspecteur général, membre du comité d'état-major, grand officier de la Légion d'honneur, commandeur des ordres de Medjidié, des Saints Maurice et Lazare, de la couronne de Vurtemberg, de Léopold de Belgique et grand-officier de Saint-Grégoire.

Représentants actuels : M. de Nesmes-Desmarets à Aiguesmortes; son fils, Joseph-Emmanuel-Achille de Nesmes-Desmarets, receveur des domaines à Loriol (Drôme).



O' GORMAN (Comte)





Armes : D'azur, au lion d'argent, passant en abîme, accompagné de trois épées antiques du même, garnies d'or, la pointe haute, posées deux et une en pointe.

Couronne : Ducale surmontée d'un dextrochère cuirassé à la main de gueules tenant une épée d'argent (signe de reconnaissance de trente-deux des plus anciennes familles d'Irlande, pour service rendu à leur roi).

Supports : Un cheval à dextre, un lion à sénestre.

Devise : Primi et ultimi in bello.

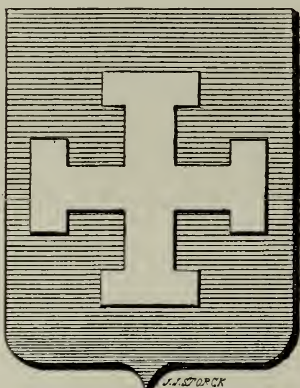
SOMMAIRE HISTORIQUE.

Famille originaire d'Irlande et passée en France (comté de Foix) en 1688 avec le roi Jacques.

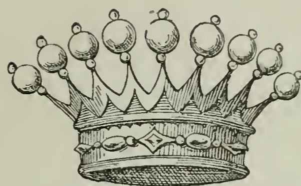
Arnold-Victoire-Martin, comte O' Gorman, capitaine à la suite du régiment irlandais de Borwick-infanterie, député de Saint-Domingue aux états généraux de 1789, fit ses preuves de noblesse pour

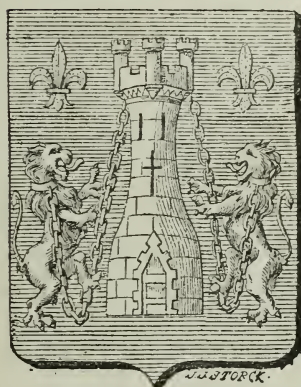
les honneurs de la cour. Nommé colonel d'infanterie française par Monseigneur Louis-Stanislas-Xavier de France, oncle du roi, régent du royaume au nom de Louis XVII, il reçut le brevet de ce grade à Hamm, en Westphalie, le 8 septembre 1793. Il est l'auteur de la branche fixée en 1805 à Toulouse, par le mariage d'Arnold-Henri-Ursule-Thomas, comte O' Gorman, avec Marie-Mélanie de Simorre.

Représentants actuels : Alfred O' Gorman, chef de la famille, marié à Albanie de Simorre, dont : *a.* Arnold ; *b.* Adrien, capitaine au 62e de ligne ; *c.* Marie ; *d.* Émile ; *e.* Gaston, capitaine au 78e de ligne.



Ô KELLY





Armes : D'azur, à une tour sommée de trois tourelles d'argent et accostée de deux lions du même colletés et enchaînés d'or, les chaînes sortant des créneaux de la tour.

Couronne : De comte.

Supports : En protection derrière l'écu, l'aigle à deux têtes de Connacie de sable, tenant dans ses becs, à dextre l'épée de maréchal de Connacie, à sénestre la clef d'or de trésorier des joyaux de la couronne.

Devise : Dia Dam tor Laidir. (Dieu est ma tour forte.)

Cri de guerre : Tor laidir abou! (vive la Tour forte.)

SOMMAIRE HISTORIQUE.

La famille O Kelly d'Imaney, originaire d'Irlande, descend de Maney-Môr, qui avait pour cinquième aïeul Carbry-Liffecar, roi d'Irlande (an 284).

L'abbé Malakie Ô Kelly d'Aghrim, aumônier de Louis XIV, fonda à Paris le collége des Irlandais.

Le colonel Georges Ô Kelly de Roscommon fut longtemps gentilhomme du prince Charles-Édouard Stuart, qu'il accompagna dans son expédition d'Écosse. Il fut enfermé avec lui à Vincennes.

William, baron Ô Kelly, général au service de l'Autriche, fut le second chevalier de l'ordre militaire de Marie-Thérèse.

Dillion-Jean Ô Kelly de Ticooly, comte du Saint-Empire, fut ministre de l'empereur auprès du roi de Saxe.

Jean-Jacques, comte Ô Kelly Farrel, fut admis, en 1776, aux honneurs de la cour, au titre de comte Ô Kelly. Il fut pendant plusieurs années ministre plénipotentiaire de Louis XVI auprès de l'électorat de Mayence.

Alliances : O'Brien, O'Loghlin, O'Grady, O'Conor, Mac-Mahon, O'Farrel, de la Mothe, Vedel de Termes, de Beauquesne, etc.

Membres décédés : Charles-Denis, chef de la branche aînée, décédé en 1875, dans sa quatre-vingt-septième année;

Robert-Denis, chef de la branche cadette, décédé en 1874, dans sa soixante-dix-neuvième année.

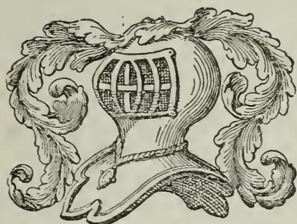
Membres actuels : Branche aînée de France : Conor-Denis, capitaine au 1er de ligne;

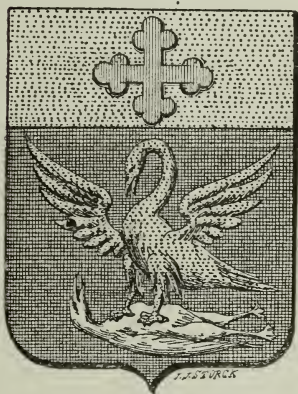
Branche cadette : Montroze-Denis et Malek Adhel Ô Kelly, capitaine au 21e de dragons, décoré de la médaille militaire, chevalier de la Légion d'honneur et de l'ordre impérial mexicain de Notre-Dame de Guadalupe.

Auteurs à consulter : La Chesnaye-des-Bois; de Courcelles; *Histoire d'Irlande,* de Keating; *Histoire de Mageoghegam;* Henri de Milleville.



O'MADDEN





Armes : De sable, au faucon éployé d'or, enlevant un malart d'argent ; au chef d'or chargé d'une croix tréflée de gueules.
Timbre : Un casque d'argent, grillé d'or, surmonté d'une aigle d'argent tenant la croix de gueules recroisetée.
Supports : Deux lions.
Devise : Fortior vicit.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

La famille O'Madden, de race ancienne et distinguée, était d'origine royale. On peut suivre son lignage par des preuves authentiques depuis Maine-Mor ou le Grand, prince de Hy Many, et ses chefs étaient Lords de Siol Anmchadha ou Hy Many du midi, un district connu maintenant sous le nom de baronnie de Longford, dans le comté de Galway.

D'après un poëme adressé à Owen O'Madden, chef de Siol

Anmchadha, qui mourut en l'an du Seigneur 1411, conservé dans un manuscrit du collége de la Trinité, Godhre Mor O'Madden, qui mourut en 1027, fut le dernier chef de tous les Hy Many.

A partir de ce Gadhra O'Madden jusqu'à Owen O'Madden, chef de Siol Anmchadha, qui vivait au commencement du xve siècle, on trouve une ligne de descendants non interrompue pendant dix générations. Quelques-uns de ces chefs se distinguèrent par des faits d'armes.

Owen O'Madden fut chef pendant plus de vingt ans. Dans sa jeunesse, il avait combattu les Anglais, et dès l'année 1306 il défit de Burgh, lord de Clanrikarde, et tua soixante-six de ses hommes. Il épousa, un peu plus tard, la fille de de Burgh, et à l'arrivée de Robert Bruce, en 1315, il se joignit aux Anglais et remporta de nombreuses victoires sur ses compatriotes.

Les chefs des O'Madden furent de généreux bienfaiteurs de l'Église; ils fondèrent pour les Pères franciscains le monastère de Meelick, sur le Shannon, et firent bâtir pour les mêmes religieux la chapelle et le village de Portumna. Les terres de Portumna furent acquises par la noble famille de Clanrikarde lors du mariage de la fille et héritière de Morogh Oge O'Madden de Portumna avec Richard More Mac William Burke of Clanrikarde.

Depuis Owen O'Madden, qui épousa la fille de de Burgh, jusqu'au chef Donell O'Madden, on trouve une descendance non interrompue pendant neuf générations. Ce Donell fut le dernier chef de Siol Anmchadha qui gouverna le territoire suivant les vieilles coutumes irlandaises. Il fut peut-être le plus puissant et le plus célèbre de sa race depuis Owen, qui mourut en 1349. Il accepta le commandement de capitaine de sa nation par lettres patentes de la reine Élisabeth, l'an 1567. Il assistait au parlement de l'English pale à Dublin, dans l'année 1585, mais en 1595 il entra dans la cause de Hug O'Neill, comte de Tyrone, alors en pleine rébellion. Dans cette année, le lord député sir William Russell somma les gens d'O'Madden de rendre Cloghan, un des castels principaux dans le district de Lusmagh; mais ils répondirent qu'ils ne voulaient pas se rendre, même si tous les soldats étaient députés. Le lord député fit alors l'assaut du castel, qui fut livré aux flammes, et une brèche ayant été faite, il fut pris après deux jours de combat; les gens d'O'Madden éprouvèrent une perte de quarante-six hommes. Il

rentra ensuite dans le parti de la reine Élisabeth et, en 1602, il attaqua le superbe rebelle O'Sullivan Beare.

Dans la guerre civile de 1641, les propriétés de Donnell O'Madden ayant été confisquées, cette famille se dispersa. Murtha O'Madden, fils de Jean, se fixa alors en France; il épousa Catherine Butler, dont les descendants continuèrent à porter le nom. De ce mariage est issu : Jean Butler O'Madden, né à Nantes en 1752, officier au régiment de Dilon, marié à Marie-Françoise Trochon, dont :

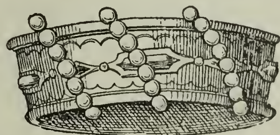
A. Alphonse-Édouard-Florimond Butler O'Madden, né à Nantes le 20 août 1779, marié à : 1° Demoiselle Coustard de Souvré, dont : Alphonse-Pierre Butler O'Madden, époux d'Hortense Cousin de la Briderais, dont : Alphonse, mort laissant deux filles, Charles-Henri Butler O'Madden, chef actuel, époux de Loïde-Marie-Hermine de Miomandre de Saint-Pardoux, dont : Charles-Édouard Butler O'Madden;

2° Demoiselle Lancelot de Quatrebarbes, dont : Augustin, décédé; Édouard Butler O'Madden, époux de demoiselle de Foucault des Bigottières, dont : Georges Butler O'Madden, officier de cavalerie; Augustin Butler O'Madden, officier des haras.

B. Louis-Gabriel Butler O'Madden, marié à Julia de Vieuxpont, dont : Gabriel, décédé, et Charles Butler O'Madden.

Ouvrages à consulter : Maddeu's History of Zewish Coinage, Histoire abrégée des coutumes du district de Hy-Many Adster, 1643.

Résidence : Château-Gontier et le château de la Faucille (Maine-et-Loire).



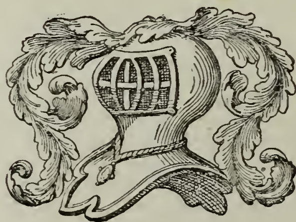
PARFOURU (ABAQUESNÉ DE)

EN NORMANDIE.

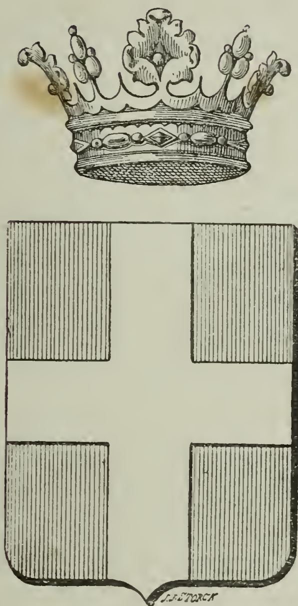
Armes : D'azur, à la fasce d'or accompagnée de trois étoiles du même, posées deux en chef et une en pointe.
Timbre : Un casque de trois quartiers, orné de ses lambrequins également d'or et d'azur.

Cette famille compte encore des représentants en Normandie, aux environs de Valognes et de Caen.

Elle a fourni un conseiller à la Cour des comptes, aides et finances de Normandie, un chef de bataillon au 1er régiment de la garde, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, et elle s'est alliée aux Duprey de Chanteloup, du Hecquet de Hauteville, de Lœuvre de Querqueville, de Brunville de Poussy, de la Valleinerie, de Bordes, du Rosel de Saint-Germain, Dumesnil des Gondinières, de Mesence, etc.



PATRAS DE CAMPAIGNO (Marquis de)



Armes : de gueules, à la croix d'argent.
Couronne : De marquis.
Supports : Deux licornes.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Cette famille, originaire de la Guyenne, est connue dans cette province depuis 1180. Elle prit part à la croisade contre la Morée, après laquelle elle reçut le duché de Patras, qu'elle céda, en 1408, aux Vénitiens.

Les descendants vinrent alors s'établir en Picardie et donnèrent à cette province plusieurs gouverneurs et sénéchaux dont le dernier, François-Omer de Patras de Campaigno, lieutenant des maréchaux de France, reçut le titre de marquis après avoir fourni les preuves de noblesse pour avoir l'honneur de monter dans les carrosses du roi.

Les de Patras étaient seigneurs de Ligardes, de Campaigno, d'Aigues-Mortes, de Pincthun, de Cohen, des Marets, du Pont-de Brique et autres lieux.

Représentants actuels : 1° Marquis de Patras de Campaigno, ancien capitaine de cuirassiers, officier de la Légion d'honneur, commandeur du nombre extraordinaire de l'ordre de Charles III, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Ferdinand d'Espagne, ancien maire de Toulouse, ancien député au Corps législatif, marié à Marie-Herminie du Chol de Signac;

2° Son fils, comte de Patras de Campaigno, ancien officier de cavalerie, marié à demoiselle Desazars de Montgaillard, fille du baron Desazars et petite-fille de l'ancien premier président à la cour de Toulouse.



PELGRIN

Nom d'une fort ancienne famille établie dans la Lorraine dès avant le xve siècle. On trouve en effet, dans l'*Armorial général* de ce duché, un article rédigé d'après des documents authentiques et donnant des renseignements précis sur plusieurs générations de cette famille, sur ses alliances et la transmission de son nom.

En 1433, Marguerite Pelgrin, ou Pelegrin, suivant l'orthographe de l'*Armorial,* fille unique du seigneur de Remicourt et dernière de son nom, épousa Jean de Thélod, vassal, conseiller et chambellan de Louis d'Anjou.

Le mariage eut lieu à condition que le puîné des fils reprendrait le nom de Pelgrin, dont la vieille noblesse était attestée par les armoiries de la famille, composées de trois panonceaux chacun chargé d'une croix recroisetée, au pied fiché.

Ce fils puîné, Pierre de Thélod, dit Pelgrin, devint ainsi une nouvelle souche de la famille Pelgrin, et obtint, en 1482, de René II, duc de Lorraine, des lettres-patentes reconnaissant qu'il était noble, issu d'une ancienne famille noble de la Touraine. Les mêmes lettres-patentes lui attribuèrent pour armes un champ d'azur à deux colombes affrontées d'or, les pattes d'argent, armées de gueules.

Les descendants de Pierre Pelgrin (de Thélod) possédèrent pendant longtemps différentes seigneuries : celles de Remicourt, Dombasle, Villers-le-Sec, Droitemont, Craincourt, Daulnoy, etc.; quelques-uns vécurent sur leurs terres; d'autres, surtout depuis la Révolution, qui confisqua la plupart des biens seigneuriaux, servirent avec distinction dans la magistrature, dans l'armée et dans l'administration.

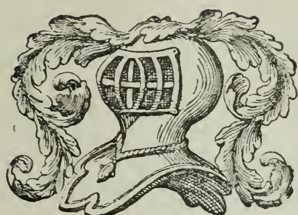
On compte parmi eux : Joseph Pelgrin, juge gradué, président de la haute justice des Voutons, décédé en 1724, et dont la tombe existe encore dans l'église de Vouton; Jean-Baptiste Pelgrin, écuyer, chevalier de Saint-Louis, guillotiné, en 1793, comme noble et comme brigadier des gardes du corps de S. A. R. le comte d'Artois; Fran-

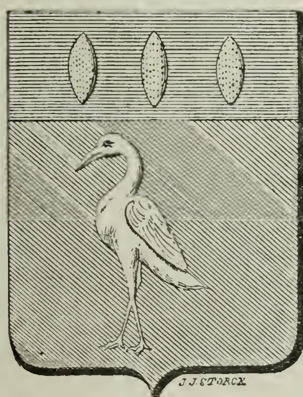
çois Pelgrin, baron de l'empire, colonel-directeur du 2e d'artillerie, mort dans la campagne de Russie ; Jean-Dominique Pelgrin, colonel des milices, et son frère Jean-Gabriel Pelgrin, conseiller à la cour impériale de Liége ; tous deux décédés à Bourmont, leur ville natale. L'un des enfants de ce dernier, Charles-Gabriel Pelgrin, receveur principal des douanes, a laissé de son mariage avec Henriette-Élisabeth Eichholtz, d'une ancienne famille baronale des Pays-Bas, deux fils (Louis et Charles Pelgrin) qui, aujourd'hui, semblent seuls, avec un petit-fils (Édouard Pelgrin), représenter la descendance mâle des Pelgrin (de Thélod).

Charles Pelgrin, comme son père, a rempli des fonctions supérieures dans l'administration des douanes ; Édouard Pelgrin occupe encore une position honorable dans les postes.



PERRAUDEAU DE BEAUFIEF.



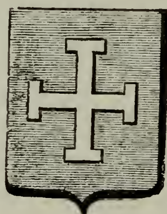


Armes: De sinople, à la cigogne d'argent; au chef cousu d'azur, chargé de trois pépins d'or.
Timbre: Un casque d'écuyer.
Supports: Deux griffons.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Cette famille, anoblie dans la première moitié du XVIIIe siècle, est originaire de la province de Saintonge. Elle a donné au siècle dernier plusieurs membres distingués à la magistrature ou au barreau. Les *Archives nationales* mentionnent un de ses membres dans le procès-verbal de l'élection aux états généraux de 1789 de l'ordre de la noblesse, dont il avait été choisi secrétaire. Un autre

émigra à l'armée des princes et ses biens furent confisqués et vendus. Cette famille figure parmi les indemnitaires de la loi du 27 avril 1825; elle est encore représentée dans les arrondissements de Saint-Jean-d'Angély et de Marennes (Charente-Inférieure).



PIERREDON DE FERRON (Baron de)

Armes: D'azur, au rocher en pyramide d'argent surmonté d'un soleil d'or, au chef cousu de gueules chargé d'un croissant d'argent, accompagné de deux étoiles de même.
Devise: Surgam et ibo.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Famille originaire des Cévennes où elle joua un grand rôle pendant les guerres de religion, dans le parti protestant. Au XVIIe siècle, elle était aussi très-connue à Nîmes.

Elle a possédé les fiefs de Falguière, Saint-Étienne, Val-Francesque, le Mazel, etc., en Languedoc.

Elle a donné des officiers distingués aux armées du roi, des chevaliers de Saint-Louis, de la Légion d'honneur, de Saint-Wladimir de Russie, de Saint-Grégoire-le-Grand, un secrétaire de l'amirauté russe, etc.

Membres actuels : Alexandre-Laurent, baron de Pierredon de Ferron, ancien garde d'honneur, ancien officier de cavalerie, décoré de la médaille de Sainte-Hélène, né en 1793, marié à Françoise-Jacqueline Arlaud de Caldezaigues, dont : Henri-Joly-Victor de Pierredon de Ferron, chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand, directeur des forges d'Imphy (Nièvre), né en 1826, marié à Louise de Grangent;

Berthe de Pierredon de Ferron;

Amélie de Pierredon de Ferron, mariée à Alfred Grépat, juge d'instruction au tribunal de Nantua.

Auteurs à consulter : D'Hozier, Saint-Allais; *Maison de Cabiron,* Bibliothèque nationale, section des manuscrits.

PINGRÉ DE GUIMICOURT (Comte de)

(ou GUIGNEMICOURT.)

Armes: D'argent, au pin arraché de sinople, fruité d'or surmonté d'une grive de sable; au chef d'Amiens qui est d'azur fleurdelisé d'or.
Couronne: De marquis.
Supports: Deux licornes.
Devise; Victoire en main d'une forte pucelle.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Famille originaire du Cambrésis et établie en Picardie depuis 1447.

Henri de Pingré fut créé comte, par lettres patentes de Henri IV, pour avoir contribué à placer la ville d'Amiens sous son autorité. Antoine et Philippe de Pingré furent maintenus en possession du titre de leur père par lettres-patentes du dernier jour de mars 1644, enregistrées à la cour des aydes le 11 juillet 1646.

Jean-Baptiste de Pingré fut fait marquis et brigadier général des armées du roi pour sa conduite à la bataille de Fontenoy.

Cette famille, qui s'est alliée aux de Rhune, de Louvencourt, de Septenville, etc., est actuellement représentée par Victor, comte de Pingré de Guimicourt, ex-lieutenant-colonel commandant la place de Boulogne, commandeur de l'ordre d'Isabelle-la-Catholique, membre de la Légion d'honneur.

Résidence : Boulogne-sur-Mer.



PLANTIN DE VILLEPERDRIX (DE)

Armes: D'or, au chevron de gueules, accompagné de trois arbres arrachés de sinople; au chef d'azur chargé d'un lion léopardé d'or, armé et lampassé de gueules (d'Hozier).
Aliàs: Au chef d'azur franc.
Couronne: De marquis.
Supports: Deux lions.

Origine : Cette famille, dont les titres antérieurs au XVIe siècle ont disparu, partageait anciennement avec les Malbos la seigneurie de Berrias, en Vivarais.

Fiefs : Villeperdrix, Lœux, Pavon, en Dauphiné; Valvignères, Saint-Marcel, Jonquerolles, Saint-Gervais, en Languedoc; la baronnie de la Mothe, au Comtat-Venaissin.

Services : A donné à l'Église des membres vénérables, aux armées des officiers distingués, et plusieurs conseillers du roi à la cour des monnaies de Paris et à la cour de Montpellier.

Alliances : De Rosières, de Malbos, Durand, Lantheaume de Broche, de Chappuis de Chanaleilles, de Pourret, de Roubins, de la Tour du Pin, le Blanc de Montlebourg, de la Roque, du Roure, d'Ornac Saint-Marcel, de Gas Saint-Gervais, de Pisançon, de Suffren Saint-Tropez, de Chazotte, de Saint-Victor, de Lisleroy, de Vibrac, de Labruguières.

Preuves : D'Hozier (*Armorial spécial*). Chérin (*Preuves nobiliaires*). *Catalogue des gentilshommes,* Courcelle, De la Roque, Magny, Poplimont, *Gazette de France,* 1759-1868. *Inventaire des Archives du Gard. Jugement rectificatif,* Uzès.

Le comte de Villeperdrix, ancien garde d'honneur à cheval de S. A. R. le duc d'Angoulême et maire sous la Restauration, a laissé deux enfants, dont deux fils officiers.

24

POIDEBARD

EN FOREZ ET EN LYONNAIS.

Armes : De gueules, au lion d'or, accompagné de trois étoiles d'argent.
Couronne : Vallaire.
Supports : Deux chevaux à la crinière hérissée.
Devise ; Puissant contre tous.
Cri de guerre : Viens à moi.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Famille d'origine sicilienne (de Noto, près Syracuse), qui résida longtemps dans l'île d'Ischia où elle compta un gouverneur et deux médecins, qui possédaient Gurgitello et Citara (sources minéro-thermales connues sous Auguste), ainsi que Castiglione, Santa-Restituta, Testaccio et San-Lorenzo (étuves naturelles). Plus tard elle devint française, et on trouve Gaspart Poidebard, lieutenant du capitaine Taillebart Taillebaston, à la tête d'une compagnie de Tard-Venus, lors de la bataille de Brignais, dans laquelle périt le connétable de Bourbon. Ce fut Gaspart, aidé de Guy du pain espiote, qui enveloppa la compagnie de Robert de Beaujeu et celle de Louis de Châlon, qui furent occies avec leurs chefs. Louis Poidebard, célèbre médecin, élève et ami du savant chirurgien viennois Louis Grubis (de Condrieu), résidait à Saint-Galmier-en-Forez vers 1674; il avait conservé les armes de sa maison telles qu'elles sont décrites ici (il négligea leur enregistrement).

Membres actuels : Anne-Marie-Hervier de Romans, fille de noble Jean-Pierre-Hervier de Romans, écuyer, chevalier de Saint-Sylvestre, et de Victoire de Beaupré, veuve de Claude-Joseph-Gaspart Poidebard de la Bâtie (qu'elle avait épousé en 1836), dont treize enfants (onze survivants) : Léon, Ernest, Marie, Noémie, Villiam, Anna, Élysée, Hélène, Isabelle, Céline, et Pie-Raoul.

Résidence : Le manoir de la Bâtie, à Saint-Paul-en-Jarrêt (Loire).

Sources historiques : Archives de Syracuse, de Noto, d'Ischia; Papiers des familles de la Villadorada, Chevalley de Rivaz, alliées italiennes des Poidebard; archives de Saint-Galmier (manuscrits du médecin Gaulmin de la Tronçay); manuscrits du Quirinal sur les Calabres.



POLI (DE)

ALIAS DE POL, COMTES DE POLI,

SEIGNEURS, BARONS ET COMTES DE SAINT-TRONQUET,

SEIGNEURS DE LAGNES ET BELFEUIL.

COMTAT VENAISSIN.

Armes : D'argent, à trois violettes d'azur, tigées de sable; au chef d'azur à la molette à huit pointes d'or.
Couronne : De comte.
Cimier : Dextrochère armé.
Devise: In sudore sanguinis.
Cri de guerre : Pol en vaillance est lion.

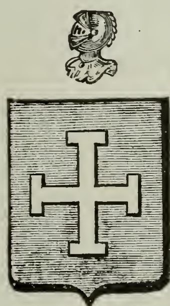
Alliances : Antioche-Chypre, Saluces, Ceva, Ferrero-Burriasco, Beggiana-Saint-Alban, Candia, Suarès, Caylus, Fogasse, Fortia, Jarente la Bruyère, Coriolis, Piolenc, Raffélis-Roquesante, Casabianca, Choiseul-Gouffier.

Honneurs : Deux consuls souverains d'Avignon (1216-1218); deux consuls de Nice (1306-1426); un capitaine des vaisseaux de Henri II et François II; un général des armées de Charles IX et du Saint-Siége; un secrétaire d'État, ambassadeur du duc de Savoie (1599); une abbesse de Sainte-Claire d'Avignon; deux protonotaires apostoliques; un premier consul de Turin (1640); un maréchal des camps, armées et logis du Roi (1656); un surintendant général des fortifications du Comtat (1665); des gouverneurs de villes; des officiers de marine, cavalerie, infanterie; quatre chevaliers de l'ordre du Roi; des membres de la Légion d'honneur; un grand commandeur de Charles III; un commandeur de Saint-Sylvestre; un chevalier-commandeur de l'ordre royal Constantinien; un chevalier des ordres

pontificaux de Pie IX et Saint-Grégoire-le-Grand ; deux chevaliers de première classe de l'ordre royal militaire de François I[er].

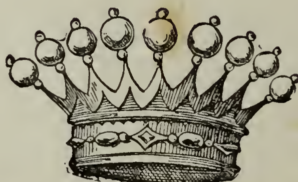
Représentants actuels : Le comte et le vicomte de Poli.

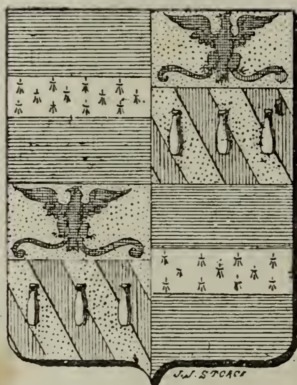
Auteurs à consulter : Lhermite de Soliers, Fantoni, Nostradamus, d'Hozier, Pithon-Curt, Borel d'Hauterive.



PORRY (Comte de)

PRIMITIVEMENT PORRO DEI PORRY.





Armes : Écartelé : aux 1 et 4, d'azur, à la fasce d'hermine; aux 2 et 3, bandés d'or et de gueules, six pièces; au chef d'or, à l'aigle de Souabe de sable.
Couronne : De comte.
Devise : « Fidus et Audax. «
Cri de guerre : « Virtutis præmium. »

SOMMAIRE HISTORIQUE.

La famille de Porry, originaire de Provence, est une branche de l'ancienne Maison des Porri de Milan et venue en France du temps de Louis XII.

La branche milanaise, qui possédait le comté de Polenza, s'est alliée aux Borromei, aux Lambertenghi, aux Pozzobonelli, aux

Serbelloni, aux Trivulzi, aux Visconti, nobles familles italiennes, et la branche française aux de Cambrai, d'Estienne de Bourglion, de Lenche, de Ruffi, nobles familles de Provence.

Représentants actuels de la branche française : Eugène, comte de Porry, membre de plusieurs Académies, chef de nom et d'armes.

Serenus de Porry, cousin au quatrième degré.

Honneurs : Plusieurs chevaliers de Malte.

Auteurs à consulter : d'Hozier ; La Chesnaye-des-Bois ; tous les nobiliaires d'Italie ; Tisseron ; de Piolenc ; Bachelin-Deflorenne, etc.

Résidence : Marseille, cours de Villiers, 32.

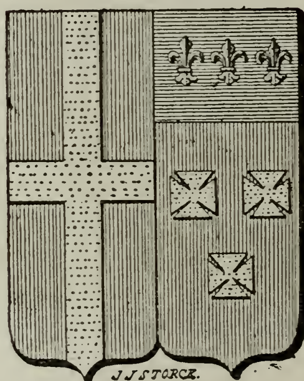


PORTE (DE LA)

BRANCHE AINÉE DE LA MAISON DAUPHINOISE DE CE NOM.

DAUPHINÉ, FOREZ, LYONNAIS, COMTAT-VENAISSIN, VELAY, LANGUEDOC.





Armes : Deux écus accolés; le premier, de gueules à la croix d'or qui est des de la Porte; le second de gueules à trois croix pattées d'or, 2 et 1, au chef de France qui est des de Mijollat de la Porte.
Couronne: De marquis, sur un heaume de marquis.
Supports : Deux griffons.
Devise: Pugnat, vigilat.
Cri de guerre : Saint-Mayeul! Ternay!

Fiefs et seigneuries : La Porte de Traine, près Grenoble, la Porte sur Paillarest (Forez), la Porte-Saint-Nizier (Lyonnais); Ternay, Chandieu, Toussieux, Buffières et Césarges, en Viennois;

Meyssignac, la Portale de Vals-le-Châtel, la Porte-sur-Josat, en Velay; Charrey, l'Artaudière (érigée en marquisat en 1729, en faveur des de la Porte), en Dauphiné.

Alliances : d'Aiguières et de Gontard de Gontin (Provence), des Adrets, du Mouchet, de Chandieu, Gay de Laporte, d'Ambuyant, de Buffévent, de Montchenu, de la Poype, de Servien, de Bressieu, de Virieu, de Bocsozel, de Simiane, en Dauphiné; de Mijollat, de Meyssignac, en Velay; de Corcoral, en Languedoc.

Honneurs : Deux chevaliers-croisés (Guigues et Herbert), en 1190; un prieur de Saint-Valier et un prieur de la Côte Saint-André (1282, 1326), qui descendaient d'Albert et Rolland de la Porte, bienfaiteurs de l'église Saint-Jean, de Lyon; Barthélemy fut un des cinquante citoyens que les Bourgeois de Lyon, en guerre avec l'archevêque, mirent à la tête de leurs affaires, 1269; Hugues, baron de Pont-de-Sorgues, 1358, aïeul de Pierre, citoyen d'Avignon (1428), Pierre et Johannin, seigneurs de Ternay, bienfaiteurs de Cluny et des Carmes de Vienne (1488-84), deux conseillers de ville (1520-56), Antoine et Pierre, à Lyon; quatre échevins lyonnais (quatorze fois élus), Amé, Hugues, Jean, Hugues II, de 1515 à 1585 : ces derniers formèrent une branche éteinte alliée aux de Laurencin, vers 1510. On compte en outre un chevalier de la Table ronde (Mador), un commandeur de Chazelles (ordre de Malte), un capitaine de des Adrets (André), un capitaine de Cravates du Roi (Joseph), une abbesse des Haies, un officier de l'amiral Ruyter, Jean-Baptiste, auteur de la branche de Mijollat de la Porte, quatre chanoinesses d'Alix, trois chanoines de Vienne, un premier Président au Parlement de Metz (Joseph, 1670), un maréchal de camp, un peintre célèbre (Rolland), un médecin de la maison de Louis XVI, plusieurs officiers sous l'Empire, un consul, un médecin de marine.

Membres décédés : Le marquis de la Porte, ancien consul et armateur, savant archéologue (1869). Anatole-Georges-Joseph-Étienne (1868), Anatole-Guigues-Herbert-Victurnien (1869).

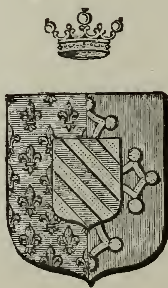
Membres actuels : La marquise douairière de la Porte de l'Artaudière, en Provence, dont un fils : le docteur de la Porte (Joseph-

Étienne-Mijollat), auteur de nombreux ouvrages historiques, ancien professeur de l'Université et ex-médecin de la marine; marié le 29 mars 1869 à Marie-Anna de Corcoral, dont trois enfants; *a.* Angletine-Lyonnette-Olga-Eudoxie, née à Marseille (1870); *b.* Arbogaste-Hugues-Foulques-Mayeul-Gaëtan, né à Pont-de-Sorgues en 1871; *c.* Alice-Marie-Marthe-Anna, née à Monistrol-l'Évêque (1er mars 1876).

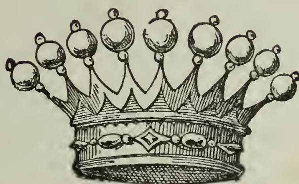
Le chef de la famille réside à Monistrol-sur-Loire (Haute-Loire) et à Agde (Hérault).

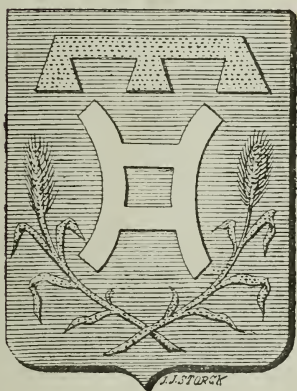
Auteurs anciens parlant de la famille : Guy-Allard (*Nobiliaire du Dauphiné*), Chorier (*Estat politique du Dauphiné*), Valbonnais (*Histoire du Dauphiné*), Le Lièvre (*Histoire de la Sainte Église de Vienne*), Paradin (*Histoire de l'antique cité de Lyon*), Ch. Segoing (*Trésor héraldique ou Mercure Armorial*).

Auteurs modernes : La Bâtie (*Nobiliaire du Dauphiné*), d'Hozier (*Armorial général*), tous les armoriaux et nobiliaires de France, Gras (*Recueil d'armoiries du Forez*), Collombet (*Histoire de l'Église de Vienne*), Armand de la Porte (*Histoire des familles du nom de de la Porte*), de Magny (*Nobiliaire Universel, XIe volume*, Poplimont (*la France héraldique*), Caise (*Histoire et cartulaire de Saint-Vallier*), Guigues (*obituaire de l'Église de Lyon*), l'abbé Chevallier (*Cartulaire de Saint-André, Pouillé de Vienne, Cartulaire de Saint-Hugues*), l'État présent de la Noblesse, l'Annuaire de la Noblesse, Montfalcon (*Livre d'or lyonnais*), le père Menestrier (*Recueil d'armoiries*), etc., etc.



PRINGY DE GONCOURT (JACOBÉ DE)





Armes : D'azur, au fer de moulin d'argent, surmonté d'un lambel d'or et accosté de deux épis de blé d'or, feuillés et tigés de même, se croisant à la pointe de l'écu.
Couronne : De comte.
Supports : Deux levrettes grimpantes.
Devise : Tantum prodest, quantum prosunt.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Cette famille, l'une des plus anciennes de la Champagne, est une de celles qui, après l'incendie de Vitry par Charles-Quint en 1544, reçurent de François Ier des terrains pour en commencer la reconstruction. Les titres de son origine ayant été brûlés à cette époque, elle ne peut établir sa filiation qu'à partir du xve siècle.

Plusieurs de ses membres firent constater leur noblesse : celle

des Jacobé de Frémont, seigneurs d'Ablancourt, fut reconnue par arrêt du conseil d'État du Roi, en 1668, comme de beaucoup antérieure à cette date. Pour se conformer à l'ordonnance de 1666, Louis, seigneur de Couvrot, fit confirmer en 1678 et insérer dans *l'Armorial général* les armes que ses pères portaient depuis plus de trois cents ans.

Nicolas, seigneur de Pringy, Soulanges et Vienne la Ville, fit enregistrer ses armoiries au catalogue dressé par l'État du mois de novembre 1696.

La famille Jacobé possédait en Champagne un grand nombre de seigneuries, qui sont pour la branche de Pringy-Goncourt : Pringy, Soulanges, Couvrot, la Noue, la Folie, les Landres, Goncourt, etc. Ces terres lui appartiennent encore et depuis plus de trois cents ans.

Diverses branches ont joint à leur nom patronymique ceux de Farémont, Frémont, Naurois, de Haut, Soulanges, de la Franchecourt, d'Arembécourt.

Honneurs : Soixante-douze charges de conseillers du Roi, échevins, lieutenants ou présidents au Bailliage, deux présidents en la Cour souveraine de Commercy, un trésorier de France, un maître d'hôtel de Louis XIV et son ambassadeur en Portugal, un aide de camp de Turenne, deux maréchaux de camp, vingt-cinq officiers, sept chevaliers de Saint-Louis, un chevalier des Deux-Siciles, un commandeur, un officier et trois chevaliers de la Légion d'honneur.

Membres actuels : Louis Jacobé de Pringy de Goncourt, né en 1830, marié à Marie-Cécile Becquey, dont : *a.* Louis-Marie-Joseph, né en 1863 ; *b.* Marie-Jean-Mathieu-Louis-Maurice, né en 1867 ; *c.* Marie-Louise-Marthe, née en 1870.

Auteurs à consulter : Nobiliaire de Champagne de Caumartin ; d'Hozier ; Moréri ; Michaud ; Magny ; catalogue des gentils hommes de Champagne, en 1789 ; archives nationales, etc.



PROVANSAL

(ALIAS PROVANÇAL), FAMILLE NOBLE DE ROBE.

DAUPHINÉ, PROVENCE.

Armes : D'or, au chevron d'azur, accompagné de trois bâtons écotés de gueules, deux en chef et un en pointe.
Couronne : De vidame.
Supports : Deux lévriers colletés de gueules.
Devise : Punir et pardonner.
Cri de guerre: Dauphiné ! Provence !

Alliances : Familles du chevalier Suquet et de Gontard de Gontin, de Ventavon.

Membres actuels : 1° Alfred Provansal, ancien avocat, notaire à Laragnes (Hautes-Alpes), marié en premières noces à Eugénie Suquet, fille du chevalier Joseph Suquet et dont : *a.* Henriette-Joséphine, *b.* Gustave; a épousé en secondes noces N.. Du Moulin (de Grenoble), dont deux fils et une fille.

2° Daniel Provansal, docteur en médecine dès 1869, maire de Laragnes (Hautes-Alpes), marié à Mathilde Roman de Remolon, dont un enfant.

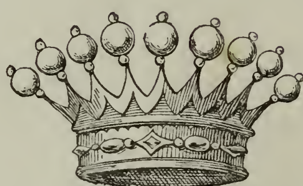
Membres décédés : François Provansal, ancien notaire et ancien maire, père des précédents; Eugénie Suquet, épouse d'Alfred Provansal, décédée en septembre 1868, âgée de trente ans.

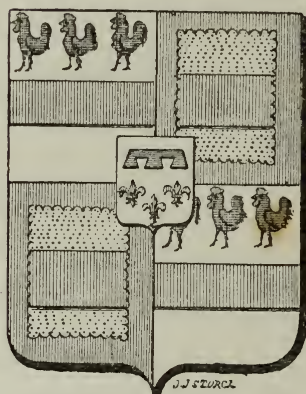
Auteurs à consulter : Nobiliaires de Provence et du Dauphiné; Annuaire de la noblesse; Armorial universel.



PUISIEUX (Le Roux de)

EN ARTOIS.





Armes : Écartelé : Aux 1 et 4, d'argent, à la fasce de gueules, chargé de trois coqs de sable, membrés et crêtés de gueules, mis en chef; aux 2 et 3, d'or, à la fasce de gueules, entouré d'une bordure engrêlée aussi de gueules et sur le tout un écusson d'argent chargé de trois fleurs de lys de gueules, 2 et 1, surmontées d'un lambel d'azur à trois pendants.
Couronne : De comte.
Cimier : Une fleur de lys ds gueules entre deux ailes du même.
Supports : Deux lions.
Devise : Je veille.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

D'Hozier rapporte la généalogie de cette famille dans le tome VI de l'*Armorial de France,* depuis Claude le Roux, anobli par l'empereur Charles-Quint pour ses faits d'armes; mais l'origine en est

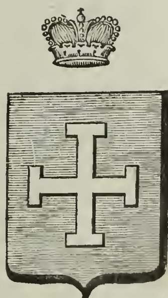
plus ancienne. Les le Roux apparaissent dès le XIIe siècle dans l'histoire de l'Artois, et ils contractent dès lors de hautes alliances dans cette province.

Seigneuries : Acheville, Boisleux-au-Mont, Boisleux-Saint-Marc; Boubers, le Chastelet, le Mez, Prévallée, Prouville, Puisieux-au-Mont, Puisieux-au-Val, Saint-Antoine, la Thieuloye, etc.

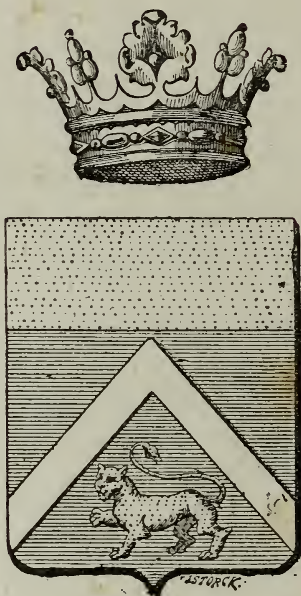
Alliances : D'Ambrines, de Barlois, Baudelet de Hautefontaine, Bayart de Gantau du Cloquant, marquis de Bernimicourt, Saluces, de Beugny de Pommeras, de Blaire, Blin de Bailleul, Boistel, de Bressant, de Camblain, le Capperon, de Carnin, Castellain d'Ecleps, marquis de Cherisey, de Cochet d'Hattecourt, de Colvert, Le Conte, de Corbehem, de la Croix, comtes de la Forest-Divonne, Havet, de Maillet, des Maretz, Petit, marquis du Peyroux, Poullain, Quarré de Chelers, barons de Romance, de Rosel dit Manchicourt, de la Vacquerie, Van Lathem, comtes de Vauban.

Représentants : La branche aînée est représentée aujourd'hui par : 1° M. René de Puisieux, au château de Contalmaison (Somme); Madame la comtesse de Laforest-Divonne, M. Alfred de Puisieux, à Arras; 2° M. Gustave de Puisieux, au château de Puisieux.

La branche cadette, connue sous le nom de le Roux du Chastelet, est représentée par Madame la comtesse de Vauban et Madame la marquise de Cherisey. Le dernier rejeton mâle a été M. Vincent de Paule le Roux du Chastelet, chef d'escadron dans la garde royale avant 1830.



PUYSÉGUR (DE CHASTENET, MARQUIS DE)



Armes : D'azur, au chevron d'argent, accompagné en pointe d'un lion léopardé d'or; au chef d'or.
Couronne : De marquis.
Supports : Deux licornes.
Devise : « Spes mea Deus. »

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Famille originaire de l'Armagnac et transportée en Soissonnais vers 1650. Deux rameaux de la branche aînée sont établis, l'un en Touraine, l'autre en Bordelais.

Seigneurie de Puységur. — Comté de Chessy. — Vicomté de Buzancy.

Preuves du maréchal de Puységur pour l'ordre du Saint-Esprit.

Preuves de sa sœur pour le chapitre de Remiremont.

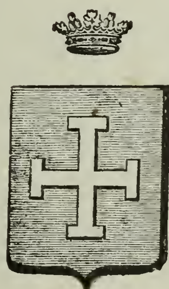
Maintenue de noblesse de Dorien, 1667.

Alliances : Foassin, d'Espagne, Pins, Fourcy, Flamarens, Sainte-James, d'Hennezel, Nettancourt, Le Pelletier d'Aunay, Saint-Arnaud, de Noue, d'Hérouville, Beaumont, Revel, Beauffort, La Roche-Gensac, Mailly, La Ferté-Sennecterre.

Honneurs : Un maréchal de France, cinq lieutenants-généraux, trois maréchaux de camp, un contre-amiral, un archevêque, un général des frères de la Doctrine chrétienne, trois gentilshommes de la Chambre, un ministre de la guerre, un pair de France, un député aux états généraux de 1789, deux grands-croix et sept chevaliers de Saint-Louis, quatre chevaliers de la Légion d'honneur, trois chevaliers de Malte, une chanoinesse de Remiremont, une chanoinesse de Sainte-Anne.

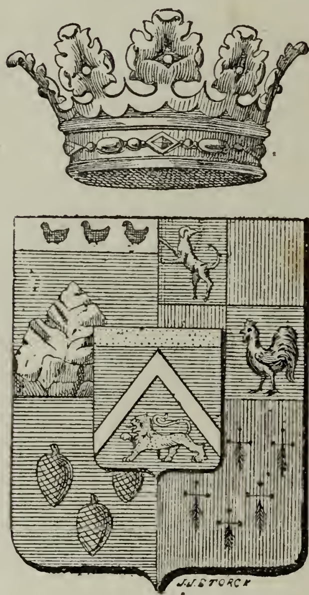
Représentants actuels : Branche ainée : Marquis de Puységur, Jacques-Maurice, colonel du 9e de dragons; comte René de Puységur, comte Léopold de Puységur, comte Armand de Puységur, habitant tous trois la Touraine; comte Ehrard et vicomte Jacques de Puységur, habitant le Bordelais; comte Jean de Puységur, conseiller général de l'Hérault.

Auteurs à consulter : La Chesnaye des Bois, Courcelles, André Duchesne, etc.



PUYSÉGUR (De Chastenet, Comte de)

EN ALBIGEOIS.



Armes : Écartelé : au 1 de Mua de Barbazan, au 2 de Caminade, au 3 de Pins, au 4 de Roux, sur le tout de Puységur.
Couronne : de duc.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

La filiation de cette branche s'établit régulièrement depuis :

XI. Hérard de Chastenet de Puységur, chevalier, seigneur de Barrast, second fils de Bernard, chevalier, seigneur de Puységur, et de Marguerite de Pins, conseiller au parlement de Toulouse, marié en 1595 à Catherine de Fillières.

XII. Jean-Jacques de Chastenet de Puységur, chevalier, sei-

gneur de Barrast, conseiller au parlement de Toulouse, marié en 1634 à Marguerite de Roux d'Alzonne.

XIII. Pierre de Chastenet de Puységur, chevalier, seigneur de Barrast, marié en 1663 à Gabrielle de Caminade.

XIV. Jean-Louis de Chastenet de Puységur, chevalier, seigneur de Barrast, marié en 1690 à Charlotte de Mua de Barbazan.

XV. Pierre-Hercule de Chastenet, chevalier, comte de Puységur, seigneur de Barrast, capitaine de dragons, épousa : 1° le 29 juillet 1726, Jacquette de Pagès de Beaufort; 2° le 25 août 1752, Marie de Rougués.

XVI. Pierre-Louis de Chastenet, chevalier, comte de Puységur, baron de Salvagnac et de Puycelsi, seigneur de Barrast, lieutenant-général, grand-croix de Saint-Louis, ministre de la guerre, commandant en chef les provinces d'Artois et de Picardie, né en 1727, marié en 1760 à Marie-Françoise Le Danois et décédé en 1807, sans laisser d'enfants.

Barthélemy-Athanase-Hercule de Chastenet, chevalier, vicomte de Puységur, marquis de Trévien, second fils de Pierre-Hercule de Chastenet, chevalier, comte de Puységur, et de Jacquette de Pagès de Beaufort, brigadier des armées du roi, maréchal de camp, inspecteur général d'infanterie, gouverneur de Thionville, chevalier de Saint-Louis, marié, en 1765, à Angélique-Anne-Charlotte de Petit du Petit-Val, mort en 1803.

XVII. Gaspard-Herculin de Chastenet, comte de Puységur, chevalier de Saint-Louis, pair de France, marié à Duncker de Cohem, mort, en 1848, sans postérité mâle.

Charles-Jacques-Louis-Maxime de Chastenet, comte de Puységur, second fils de Barthélemy-Athanase-Hercule et de Charlotte de Petit du Petit-Val, chevalier de Malte, de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, préfet sous la Restauration, démissionnaire en 1830, marié, en 1799, à Wilhelmine de Gottberg, mort en 1839.

XVIII. Charles-Louis-Guillaume de Chastenet, comte de Puységur, capitaine d'infanterie démissionnaire en 1830, marié en 1833 à Marie-Grâce Labat de Vivens.

XIX. Robert-Charles de Chastenet, comte de Puységur, élève de l'École de Saint-Cyr, officier de cavalerie démissionnaire, marié

à Marthe de Larsonneau, dont : *a.* Jules-Marie-Karl ; *b.* Hélie-Pierre ; *c.* Jeanne ; *d.* Marie.

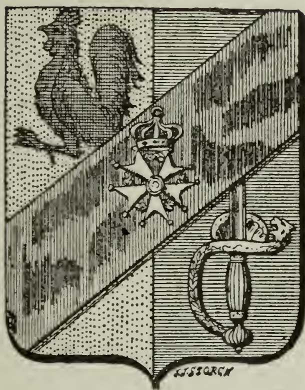
Alliances principales : Pins, Roux d'Alzonne, Caminade, Mua de Barbazan, Pagès de Beaufort, Saint-Sernin, Preissac Le Danois de Cernay, Rességuier, O'Kelly, Montcalm, d'Adhémar.

Représentants actuels : Branche cadette. — Comte de Puységur, Robert-Charles ; comte de Puységur, Jules, habitant le Bordelais ; vicomte Bernard et Gaspard de Puységur, habitant tous deux l'Albigeois.

Résidence : Villa Puységur, Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées).



QUÉRILHAC



Armes : Parti d'or et d'azur, l'or au coq de sable, l'azur à l'épée haute en pal d'argent ; barré du tiers de l'écu de gueules, au signe des chevaliers légionnaires brochant sur le tout.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Pierre Quérilhac figure sur la liste des capitouls de Toulouse de l'année 1370, lorsqu'il fallait être noble pour être admis dans ce conseil des comtes souverains.

Clément Quérilhac, ancien colonel, membre de la Légion d'honneur, inspecteur aux revues, né à Galan, département des Hautes-Pyrénées, fut créé chevalier de l'empire, par lettres patentes de l'empereur Napoléon Ier en date du 4 janvier 1811. Donataire d'un majorat de 2,000 francs de rente constitué par décret impérial du 12 mars 1812, il fut promu au grade d'officier de la Légion d'honneur et créé chevalier de Saint-Louis, le 16 août 1818.

Représentants actuels : Louis Quérilhac, seul du nom, conseiller-doyen à la cour d'appel de Toulouse, chevalier de la Légion d'honneur, fils de Clément Quérilhac, et sa sœur Mme Jeanne-Marie-Anne Quérilhac, veuve Sipière.

RABASSE (DE)

FAMILLE DE MAGISTRATS FORT ANCIENNE DANS LA PROVENCE.

PROVENCE, DAUPHINÉ, VELAY.

(UNE BRANCHE CADETTE S'ÉTABLIT AU PUY.)

Armes : D'azur à un chevron d'argent, accompagné en pointe d'un lion d'or et un chef de gueules, chargé d'un croissant d'argent accosté de deux coquilles d'or.
Supports : Deux dauphins sur une mer d'azur.
Devise : L'orgueil je rabattrai.
Cri de guerre : Suis-moi !

Alliances : Gontard de Gontin, Faure du Pré, Faure-Lascombe.

Honneurs : Jacques de Rabasse, nommé en 1554 au second office de procureur général rétabli au parlement d'Aix ; Balthasar, procureur en l'office de son père, 1572 ; Louis-François, même charge, 1605, en l'office de son père, seigneur de Vergons et de Gontard ; Guillaume de Rabasse, 1639, même charge ; Balthasar de Rabasse père, 1666, même office ; Balthasar fils, 1675, successeur de son père ; Guillaume de Rabasse, seigneur de Vergons, 1699, procureur général comme ses ancêtres. En 1697, Marguerite de Rabasse était veuve de Jean-Jacques Rabasse, riche bourgeois du Puy-en-Velay.

Membres actuels : 1° L'abbé de Rabasse du diocèse de Gap (prêtre retiré) ; Joseph-Albin de Rabasse, docteur en médecine dès 1858, à Serres (Hautes-Alpes) ; Mlle de Rabasse, supérieure de communauté religieuse à Beaune (Côte-d'Or).

Auteurs citant la famille : Nobiliaire du département des Bouches-du-Rhône. Tablettes du Velay.



RAMBURES (DE)

HISTORIQUE.

Certains généalogistes qui ont eu l'occasion de parler de la famille de *Rambures,* encore existante, ont dit qu'elle *revendiquait* une parenté avec les anciens sires de Rambures, dont il est question dans l'histoire de Picardie, comme grands officiers de la couronne et dont un est signalé comme ayant occupé la charge de grand maître des arbalétriers de France.

Par les titres authentiques qu'elle possède, la famille de Rambures n'a rien à *revendiquer.* Avant l'époque de l'extinction de la branche aînée, qui portait *d'or à trois fasces de gueules,* il existait une branche cadette du même nom, qui portait *de gueules à trois fasces d'or,* comme l'attestent les titres qu'elle possède et les manuscrits de dom Grenier.

Si, depuis l'extinction de son aînée, la branche cadette avait continué à porter ces dernières armes différentes de celles de la branche aînée par l'intervertissement des émaux, l'on aurait pu conjecturer que sous le même nom de Rambures il existait deux familles distinctes sans lien de parenté ni d'origine. La supposition d'affinité que l'on aurait pu induire de l'identité des émaux, comme indiquant, selon les règles héraldiques, les rapports de branche aînée à branche cadette, n'eût pas été suffisante pour écarter les doutes. Mais il résulte d'une généalogie en parchemin signée Bignon et Phélippeaux que possède la branche cadette existante que les armes de la branche aînée, *d'or à trois fasces de gueules,* lui auraient été dévolues par suite de l'extinction de la branche aînée. Que signifie cette substitution, si non qu'il y a eu dévolution d'une branche aînée à une branche cadette, non pas de biens, mais de position nobiliaire par suite d'une parenté résultant d'une commune origine.

La famille de Rambures *n'a pas de revendication à exercer,* elle possède les titres irrécusables de sa parenté avec les sires de Rambures. Cette possession écarte toute contestation que des prétentions

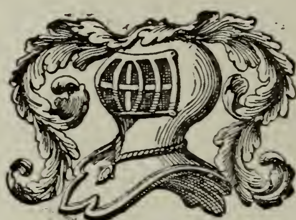
adverses voudraient faire surgir. M. Charles de Fontenilles, héritier par les femmes du château et des biens des anciens sires de Rambures, *n'est pas fondé* à porter le nom et les armes des Rambures, comme si cette famille était maintenant éteinte.

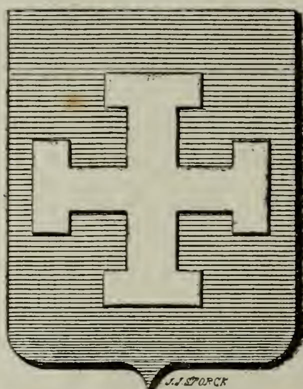
La famille de Rambures est actuellement représentée par :

1° M. le vicomte de Rambures, député à l'Assemblée nationale, conseiller général de la Somme, au château de Poireauville-lez-Vaudricourt;

2° Louis de Rambures, marié à Alliette Le Gentil de Paroy;

3° Prosper de Rambures, au château de Fresnoy-Audainville.





RASCLE DU SOGET (DE)

VELAY, FOREZ, VIVARAIS, LYONNAIS.

Armes : D'azur, à un lis naturel ; au chef d'argent chargé de trois roses de gueules.
Couronne : De vidame.
Supports : Deux tigres contournés.
Devise : Aquitas.
Cri de guerre : A la rescousse, Rascle !

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Les Rascle ou *de Rascle* seraient, d'après *du Solier*, originaires de Saint-Paul-des-Monts, diocèse du Puy, d'où ils se seraient établis à Satillieu et à Annonay, en Vivarais, pour venir s'éteindre à Montregard.

Le fief de la Bruyère, près Saint-Pal-de Mons, fut le berceau de la famille, comme le mentionne un acte de 1537 et un protocole de la même époque indique le pays d'où elle sortit. « Bartholomeo Rascle notario auctoritatibus regia et apostolica publico oriundo loci sancti Pauli de Montibus. »

Cette ancienne maison s'est éteinte dans notre siècle, en la famille Trouiller qui forma plusieurs rameaux célèbres.

Fiefs et seigneuries : Le Soget, le Mazel, en Vivarais; Montregard (une partie, en Velay).

Ancienne filiation : I. Barthélemy, qui épousa Marguerite de Solas, noble, notaire, vivait en 1510 et 1545. II. Jean I[er], fils du précédent, marié à Claudine Moline, eut sept enfants: Pierre, Michel, Michel II[e], Claude, Marguerite (épouse d'Antoine du Suc de Tence), les deux premiers étaient Jean II[e] et Barthélemy ; il testa en 1574. Jean III[e] épousa noble demoiselle de Boulieu du Mazel, dont un fils, ses deux frères Pierre et Barthélemy se fixèrent à Lyon comme industriels et s'enrichirent, il vivait en 1585, il aliéna une

partie de ses terres. IV. Paul, seigneur du Soget, qualifié noble dans ses deux testaments de 1601 et de 1602, le premier en faveur d'Isabeau de Solas et le second d'Aymar de Boulieu du Mazel, son cousin; ce dernier acte fait lors de son départ pour la guerre, en 1605 ; il eut un procès mémorable avec la famille Lioud (d'Annonay), ancienne maison noble qui, après avoir perdu pendant les guerres de religion son immense fief de Liouds-Roussillon, s'était donnée au commerce dans lequel elle prospéra. V. François de Rascle du Soget, neveu de Paul et auquel son oncle avait acheté une charge de notaire, continua la descendance jusqu'à nos jours.

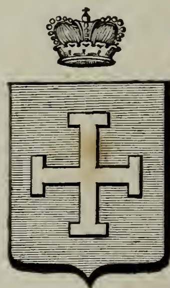
En 1605, les Lioud (de Roussillon et d'Annonay) avaient pour armes :

D'or à trois anilles de sable, 2 et 1.
Devise : Tout pour Roussillon.

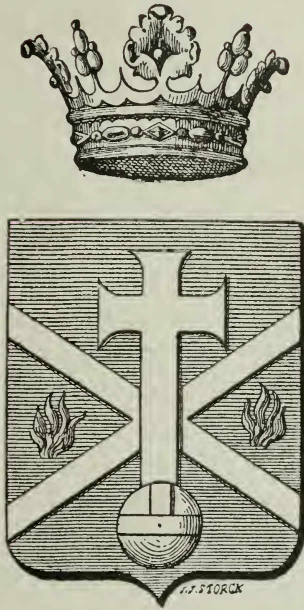
Membres actuels : Cette maison, citée comme une des plus anciennes et des plus honorables du Velay, est représentée actuellement par Catherine de Rascle du Soget, veuve de Jean-François-Joseph Trouiller, dont sept enfants, entre autres Marie-Sophie Trouiller (de Rascle), botaniste, membre de plusieurs sociétés savantes. C'est à cette dernière qu'on doit la conservation des titres des Rascle et des Trouiller, du XVe au XIXe siècle; elle porte les armes des deux familles.

Résidence : Saint-Etienne-en-Forez et Saint-Didier la Séauve.

Auteurs : L'important manuscrit du capitaine du Solier (sur la noblesse du Vivarais, 1754); il consacre un long article aux Rascle ; les archives de l'Ardèche et de la Haute-Loire. Voir aussi l'article Trouiller dans l'*Armorial spécial de France*, par A. d'Agnières.



RAYMOND (DE)



Armes : D'azur, à la croix de Saint-André, contournée à dextre et à sénestre d'une flamme et en pointe d'un monde soutenant une haute croix, brochante, le tout d'argent.

Couronne : De marquis.

Devise : Ubiquè charitas.

Ces armoiries sont parlantes : le globe terrestre surmonté d'une croix signifie terre sainte, la croix de Saint-André veut dire croisades et les flammes sont le symbole de la charité chrétienne.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

L'origine de cette famille se perd dans la nuit des âges. On la voit figurer dans le tableau historique du Rouergue en l'an 852, sous le titre de comte Raymond I, et finir en 1222 sous le même titre de Raymond VII.

La tradition la fait descendre de Raymond, comte de Toulouse,

et du Rouergue. Depuis, elle a toujours pris une part active aux affaires de son pays ; elle a donné de nombreux dignitaires, des chevaliers de Malte et des officiers distingués aux armées du roi, un ministre sous Charles X.

Le chevalier de Raymond, gentilhomme de la Cour de Louis XVI et père des trois branches existantes, a eu l'insigne honneur de sauver la reine à Versailles, la nuit du 5 au 6 octobre 1789.

Seigneuries : de Montjaux, de Costecalde.

Alliances : de Solages ; de Girels, de Rogier de Costecalde ; de Prévinquières ; de Roquetaillade, de Tolet, etc.

Représentants actuels : Louis-Étienne-Henry de Raymond, prêtre de Paris, Antoine de Raymond, propriétaire à Montjaux (Aveyron), Benjamin de Raymond et ses quatre enfants : Aristide, Élie, Henri, Célina, à Paris.

Ouvrages à consulter : Le tableau historique du Rouergue; les archives de Lodève ; *Histoire moderne; État présent de la noblesse française,* 1873-74, par Bachelin-Deflorenne.



REIFFENBERG (Barons et Comtes de)

Armes : D'argent à trois bandes de gueules.
Couronne : De baron du Saint-Empire.
Supports : Deux lions.
Cri de guerre : Vorwertz!

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Originaire de la Franconie, cette illustre famille se rattache à des maisons princières et souveraines.

Le premier membre connu est Guillaume de Reiffenberg, qui vivait en 886 et qui épousa Gertrude de Dietz dont il eut Engelhard, marié à Marie de Blanckenheim ;

Hedwige de Reiffenberg, fille de ces derniers, épousa Richard de Hatzfeld, par lequel commence la généalogie de cette famille aujourd'hui princière.

La maison de Reiffenberg a produit des personnages célèbres dans les armes, dans les sciences et dans la politique. Quantité d'historiens citent le *Chevalier noir* et ce valeureux Frédéric de Reiffenberg, colonel d'un régiment de lansquenets au service de la France, qui forma le noyau du régiment de Piémont créé en 1558 par Henri II.

Établis depuis le XVI[e] siècle en Lorraine et plus tard en Belgique et en Hollande, ses membres ont été revêtus des plus hautes dignités, ont possédé des fiefs importants, exercé des droits régaliens et les plus grands seigneurs ont recherché leur alliance. Il suffit de nommer les princes de Nassau, de Hatzfeld, de Hohenlohe, de Schwartzenberg et de Metternich, les marquis de Raigecourt et de Villeneuve ; les comtes de Stolberg, de Maillard de Landreville, de Gourcy, de Renesse, du Han de Martigny, etc.

Feller, dans son Dictionnaire, appelle la maison de Reiffenberg une des plus anciennes de l'Europe, et depuis, tous les généalogistes ont constaté son éclat et son illustration.

Représentants actuels français résidant en France : Frédéric-

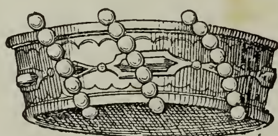
Guillaume-Emeric-Philippe-Cuno-Marsile, baron de Reiffenberg et du Saint-Empire, historiographe militaire, membre de la Société de l'Histoire de France, de l'Institut royal du Luxembourg, chevalier de l'ordre de la couronne de Chêne des Pays-Bas, etc., né le 28 août 1830, fils de F. A. F. T., baron et comte de Reiffenberg et du Saint-Empire, ancien officier d'infanterie, commandeur, officier et chevalier de plusieurs ordres, membre de l'Institut de France, etc. et de Marie-Adèle-Félicité Frantzen, fille du général de ce nom. *Chef actuel de la famille.*

Deux enfants : a. Frédéric-Edgard-Anatole-Adhémard-Fernand de Reiffenberg, né à Paris, le 27 janvier 1855, brigadier-fourrier au 22e régiment d'artillerie à Versailles; *b.* Marie-Marguerite-Clotilde-Manon-Frida de Reiffenberg, née à Ville-d'Avray, le 26 septembre 1859, dont la mère, noble demoiselle Marguerite de Dietz, appartenait à la famille de Nassau-Dietz que l'on fait remonter à Othon en 610. (Voir Humbracht 133.)

Maintenues de noblesse : La famille de Reiffenberg a obtenu reconnaissance du titre de baron transmissible à tous ses descendants directs nés et à naître de légitime mariage, sans distinction de sexe ni de progéniture, par arrêté royal du 2 septembre 1842.

BRANCHE BELGE.

La branche belge est représentée par Hermann-Frédéric-Lothaire, baron de Reiffenberg et du Saint-Empire, qui a servi dans la cavalerie belge, et son fils unique, le baron Hermann de Reiffenberg et du Saint-Empire, sous-lieutenant à l'école d'application d'artillerie et du génie à Bruxelles.



RENAULT DU MOTEY

Armes : D'argent, à la bande d'azur, chargée de trois étoiles d'argent.
Couronne : De comte.
Supports : Deux levrettes.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Cette famille noble, dont le chef actuel est M. le docteur J. Renault du Motey, est une des plus anciennes de la province de Normandie; elle remonte au XIIIe siècle.

Entre autres fiefs, elle a possédé, pendant des siècles, un fief militaire nommé le Motey. (Généralité d'Alençon.)



RÉVILASC (DE)

(AUTREFOIS ET DE NOS JOURS *DARNE* OU DARNE DE RÉVILASC)

PIÉMONT, DAUPHINÉ, VELAY, FOREZ.

Armes : D'argent, au lion de gueules. (*Armorial universel* de d'Eschavannes; *Recueil d'Armoiries* de Gourdon de Genouillac).
Couronne : De marquis sur un heaume d'ancien gentilhomme.
Supports : Deux dragons ailés.
Devise : Pour Dieu, pour le Roy.
Cri de guerre : Mort aux huguenots.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

« Famille noble originaire du Piémont, dit Rochas (dans sa *Biographie du Dauphiné,* tome II, page 339) et fixée dans le Gapençais, vers les premières années du XVe siècle. Gui-Allard, qui a écrit sa généalogie, la fait remonter à l'an 1230. Une de ses branches, celle de *Darne,* a donné lieu au personnage suivant..... »

Cette illustre maison se divisa en trois branches : la première resta en Gapençais (de *Revilasc* ou *Revigliasc*), la seconde s'établit en Viennois et plus tard en Velay (elle conserva le nom de *Darne*), la dernière se fixa dans le comtat Venaissin, au commencement du XVIe siècle (de Révilasc, seigneurs de Barroux).

Les *Darne* représentent actuellement les deux branches éteintes et ils ont conservé les armoiries primitives de la famille.

Darne était le nom d'une terre apportée dans sa famille par Catherine de la Tour, mère du célèbre capitaine Girard de Révilasc, qui prit le nom de Darne, le seul sous lequel il fut connu.

La branche avignonnaise des *Révilasc* ou *Darne* a fourni un poëte, Jean-Pierre de Révilasc, noble citoyen d'Avignon. Ce gentilhomme cultiva la poésie et laissa quelques ouvrages, entre autres une traduction en vers des psaumes (Grenoble, A. Bureau 1646, in-12)

et une Exaygesse des Évangiles (Avignon, 1648, in-12). Un membre de la branche dauphinoise des Darne, Mercurin de Revilasc (ou de Revigliasc), fut échevin de la ville de Lyon en 1566; Montfalcon le mentionne dans son livre d'or, page 131, et le père Menestrier lui donne pour armes : d'argent, au lion de gueules, couronné d'or.

Les *Darne* du Velay actuels, dont Jean-Marie Darne, pharmacien à Saint-Etienne, représentent les trois branches.

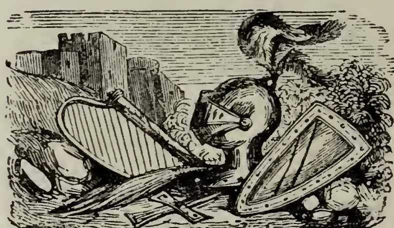
Honneurs : Darne (Girard ou Giraud de Révilasc), né en 1564, illustre guerrier qui joua un rôle dans les rangs du parti catholique. En 1580, il fit des prodiges au siége de La Mure; en 1585, il s'empara du château de Glandage pour le roi et il commanda sous La Valette aux siéges d'Eurre, de Vachères, de Chorges, près Sisteron, de Valence, etc. A Crest et à Aoste, il combattit les troupes de Lesdiguières. Après avoir secouru Aubagne et Cassis-sur-Mer, il s'empara d'Hyères, attaqua Romans et Grane et assiégea Grimaud. A la prise de Fayols en Provence, secondé par le capitaine de Mans la Vidalle, il sauva l'honneur à trois filles de condition qui étaient entre les mains des soldats (1589). En 1590, il défendit Salon, Barjoux, Fréjus, Draguignan, prit Givors et assiégea Grenoble. En 1592, il commandait Beaurepaire en Dauphiné et Moras; il fut le bienfaiteur du célèbre pèlerinage de N.-D. de Châtenay où l'on voit encore un reliquaire offert par lui. Il mourut en 1650, son testament est du 6 janvier. Sa descendance continua sous le nom de *Darne* et vint s'établir en Velay, juridiction d'Yssengeaux, non loin de Meyssignac (seigneurie érigée en franc-fief noble par Charles VII) et à Retournac. Plusieurs de ses représentants résidèrent en Auvergne (dépendance de Brioude), à Charraix, près Langeac, et à La-Besseyre-Saint-Mary, près Pinols, où ils possédèrent les deux fiefs du nom de *Darne* (ou *Darnes*); le premier compte actuellement vingt-six habitations et cent-quatre habitants, le second est moins important.

Représentants actuels : 1° M. l'abbé *Darne,* premier vicaire à Beauzac, près Monistrol-sur-Loire (Haute-Loire); sa mère, Mme veuve *Darne,* réside auprès de lui; 2° M. *Darne* jeune, chimiste distingué, reçu pharmacien en 1873, résidant à Saint-Etienne-en-Forez (Loire).

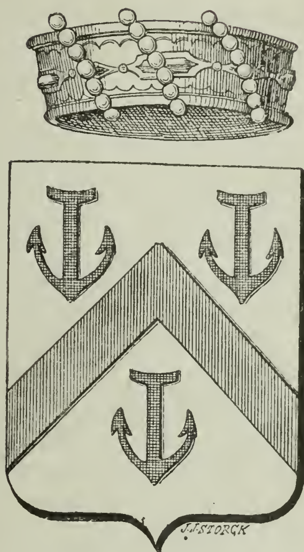
Les deux représentants du nom et des armes des *Darne* (et des de

Révilasc) ont pour oncle maternel un prêtre de grand mérite, l'abbé Bonhomme, chanoine-titulaire de la cathédrale du Puy-en-Velay.

Auteurs à consulter : Guy-Allard (*Nobiliaire du Dauphiné*); Rochas (*Biographie du Dauphiné*); de Mijollat (*Essai historique sur Beaurepaire d'Isère* et *Notice sur N.-D.-de-Châtenay*, in-8° et in-12, 1867, à Vienne et Bagnères-de-Bigorre); Barjavel (*Dict. hist. de Vaucluse*).



RICAUD (DE)



Armes : D'argent, à un chevron de gueules, accompagné de trois ancres de sable, posées deux en chef et une en pointe.
Couronne : De baron.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Famille originaire du Béarn où il existe une baronnie de son nom.

En 1588, Jean-Martin de Ricaud, vice-amiral en Espagne, commandait sous le duc de Médine la flotte l'invincible Armada.

Depuis, elle s'est établie simultanément en Agenais et en Provence et elle a toujours compté parmi ses membres des magistrats et des officiers distingués.

En 1696, d'Hozier, juge d'armes de France, chargé par Louis XIV du relèvement des armoiries, enregistra à la généralité de Montpellier, Montauban, page 525, n° 230:

« Mathieu de Ricaud, conseiller du Roy, receveur en titre des

finances unies de France, au bureau général de Villeneuve-lez-Avignon, porte (comme ci-dessus). »

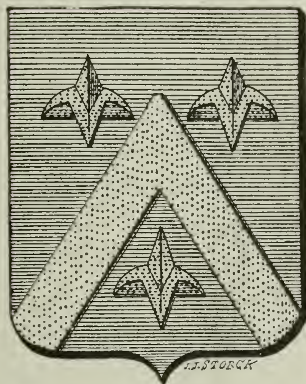
En 1778, Laurent de Ricaud était conseiller en la cour des aydes de Guienne.

La famille est actuellement représentée par ses petits-fils, de Ricaud juge à Marmande, et de Ricaud, conseiller municipal à Villeneuve (Lot-et-Garonne).



ROBAULX DE BEAURIEUX (DE)

EN FLANDRE.



Armes : D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois chausse-trapes de même, posées deux en chef et une en pointe.

Timbre : Un casque couronné de neuf fleurons et ouvert, doublé de gueules, surmonté d'une chausse-trape et deux ailes d'azur et d'or sortant du sommet du casque à dextre et à sénestre de la chausse-trape.

Devise : Quocumque ferar erectus.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

La généalogie de cette famille essentiellement militaire remonte sans interruption au XIVe siècle.

Elle se divise en deux branches :

1° Branche française : de Robaulx de Beaurieux ;

2° Branche belge : de Robaulx de Soumoy.

Sa noblesse fut souvent confirmée par les souverains qu'elle servit :

Elle obtint des lettres patentes de :

1° S. M. C. Philippe IV, roi d'Espagne, en date de Madrid, 24 août 1631. Contre-signé : Don Juan de Castille.

2° S. M. I. Ferdinand III, archiduc d'Autriche et empereur d'Allemagne, en date du palais de Lintz, le 20 juin 1646.

Contre-signé : Ferdinand, comte de Curtig, et Jean Valderode.

3° S. M. C. Charles II, roi d'Espagne, en date de Madrid, 18 septembre 1678. Contre-signé : Luis Antonio d'Aa.

4° S. M. I. Joseph Ier.

Le comté de Beaurieux fut transmis à la famille de Robaulx de Beaurieux vers 1623.

Le blason de Robaulx fut enregistré à l'*Armorial de France*, le 26 juin 1698, par le juge d'armes Charles d'Hozier.

Alliances : En 1410, le chevalier Jacques de Robaulx, seigneur de Brueil, épousa noble demoiselle Jeanne d'Ath.

Son fils Thierry, dit Théodoric, épousa, le 24 mai 1444, Jeanne de Roisin, fille du baron Baudry de Roisin et de Marie de Henin-Liétard. Elle était alliée par les Roisin aux Montmorency, Lannoy, Noircarmez, Gand, Henin-Liétard et d'Alsace (voir les lettres patentes d'érection de Roisin en marquisat par Charles II, 1686).

La famille de Robaulx de Beaurieux s'est alliée aux maisons d'Ath, baron de Roisin, comte de la Marche, Henin-Liétard, de Beeckman de Cologne, de Maretz, de Scockart, de Hulst, de Malapert, de Ville, de Facq, de Preumenteaux, de Montigny, de Fains, de Wery, de Tenremonde, de Croy de Corroy, de Sommaing, de la Falize, baron de Villenfagne, baron de Stenbier, vicomte de Baillet, d'Herbais, vicomte de Cambrai, de la Chevardière de Lagrandville, de Prigny de Querieux, comte de Roucy, comte d'Argy, de Ghennard, de la Mock de Sohier, de Watier.

Représentant actuel : Gustave-Auguste de Robaulx de Beaurieux.

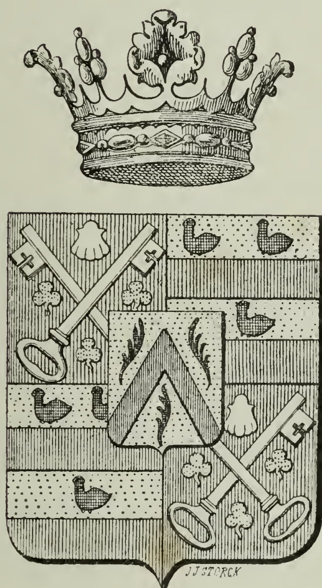
Ouvrages à consulter : Le recueil de la noblesse des Flandres et provinces de S. M. C. Bruxelles, Simon T' Serstevens 1715 ; *Annuaire du Nord*, année 1836.

Résidence : Château de Beaurieux, près Solre-le-Château (Nord).

ROBIN

MARQUIS DE LA TREMBLAYE, VICOMTES DE COULOGNE.

BRETAGNE, POITOU, BERRY, LANGUEDOC.



Armes : Écartelé, aux 1 et 4 de gueules à deux clefs d'argent en sautoir, surmontées d'une coquille de Saint-Jacques de même métal et cantonnées de trois trèfles (ou *triolets*) d'or ; aux 2 et 3, fascé d'or et de gueules de quatre pièces, l'or chargé de trois merlettes de sable posées 2 et 1 ; sur le tout, d'or au chevron de gueules accompagné de trois palmes de sable posées deux en chef et une en pointe, celles du chef adossées.
Couronne : De Marquis.
Supports : Deux palmes.
Devise : « *Esse quàm dici.* »

SOMMAIRE HISTORIQUE.

La maison dont il s'agit remonte par une filiation suivie à Guillaume Robin, gentilhomme anglais, qui faisait partie de l'armée

envoyée en 1230, par Henri III, roi d'Angleterre, pour appuyer les prétentions de Pierre Mauclerc, duc de Bretagne, et resta dans le pays au service de ce prince. Il maria en 1232 son fils Guillaume II à Marthe de Quimbert, dame de Sainte-Maltide au duché de Bretagne. Son petit-fils Jacques épousa en 1261 Radegonde de Mortagne, fille de Pierre de Mortagne et de Jeanne de Clisson; il en reçut la terre de la Tremblaye en Anjou, terre dont ses descendants ont depuis porté le nom. Son frère Eutrope et lui suivirent en croisade le saint roi Louis IX. De ce Jacques, mort prisonnier des infidèles sur la côte d'Afrique, sont sorties à différentes époques plusieurs branches.

La première s'est éteinte en 1851, par la mort d'Anne-Adrienne-Ernestine de Mortagne, marquise de Turin, fille unique d'Eugène Robin de la Tremblaye, marquis de Mortagne.

La seconde, aujourd'hui l'aînée, a été transplantée en Berry vers 1580. Thomas Robin, maître d'hôtel de la reine Marguerite de Valois, y devint seigneur de la terre de Coulogne, après le siége de Sancerre où il soutenait le parti du Roi. Le 26 avril 1605, il rendit foi et hommage en la chambre des comptes pour la vicomté de Coulogne, mouvante du Roi à cause de sa grosse tour de Bourges.

De ses deux fils, Barthélemy, prédicateur ordinaire de Louis XIII, évêque de Condom, mourut en 1656; Charles, gentilhomme de la chambre du Roi, envoyé en négociation (1620) près de l'empereur et des princes d'Allemagne, chevalier de l'Accolade après la bataille de Saint-Nicolas, où il commandait les enfants perdus, substitua en 1646 à tous ses enfants et descendants mâles, par une substitution régulièrement autorisée, les droits seigneuriaux et les ruines du château de Coulogne incendié vers la fin des guerres de la Ligue.

Plusieurs maintenues de noblesse, notamment en 1446 et 1504.

Membres décédés : Charles, connu au service sous le nom de chevalier de Châteaufer, inspecteur général d'artillerie, directeur des arsenaux d'Alsace, grand-père du chef actuel de la famille.

Charles-Jacques-Désiré, vicomte de Coulogne, chevalier des ordres militaires et hospitaliers de Saint-Lazare et de N.-D. du Mont-Carmel, de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, capitaine

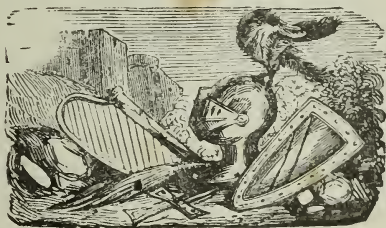
d'artillerie démissionnaire en 1791, plus tard député du département de la Marne, son père.

Charles, mort à Smolensk, officier dans la garde impériale; François, vicomte de Châteaufer, brigadier aux mousquetaires noirs en 1814; Maurice, capitaine d'artillerie, ses frères.

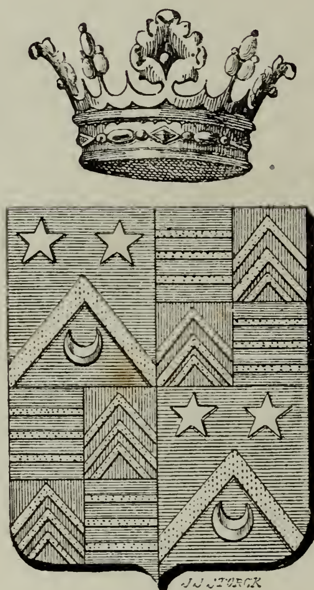
Représentants actuels : Jules Robin de Châteaufer, marquis de la Tremblaye et de Mortagne, vicomte de Coulogne, officier de cavalerie démissionaire en 1830, ancien membre du Conseil général du département du Cher, marié à Ève de la Cour. De ce mariage : 1° Charles Robin de la Tremblaye, vicomte de Coulogne; 2° Ève, mariée au comte de Simony, ancien colonel de cavalerie; 3° Constance, mariée au comte de Couzin de la Tour-Fondue.

Résidence : Château de Prégirault (Cher).

Auteurs à consulter : Dom Lobineau, *Histoire de Bretagne*; Dom Morice, *id.*; La Thaumassière, *Histoire du Berry*; L'avocat Pallet, *id.*; Moréri, *Dictionnaire historique*, édition de 1759; d'Hozier, *indicateur nobiliaire*; *Mercure de France,* tomes II et XXIII; La Chesnaye-des-Bois, *Étrennes à la noblesse*, année 1773. etc.



ROCHEBRUNE (Marquis de Guillaume de)



Armes : Écartelé : aux 1 et 4, d'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'un croissant de même; aux 2 et 3, d'azur à trois fasces d'or écartelé de gueules à trois chevrons d'or.

Couronne : De marquis.

Supports : Deux sauvages avec massues.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Cette famille, originaire du Limousin, ayant été dépouillée de ses biens à la Révolution (1793) vint s'établir en Vendée.

Ses premières preuves de noblesse sont de 1504.

Elle a donné des trésoriers généraux de France, des conseillers du roi, des officiers, des commissaires des guerres et des chevaliers de Saint-Louis depuis la création de l'ordre.

Charles de Guillaume de Rochebrune, d'abord cornette de cava-

lerie, servit, en 1680, en qualité de capitaine dans les mousquetaires noirs.

En 1748, Charles de Guillaume de Rochebrune servit également comme capitaine dans les mousquetaires du roi.

En 1792, Jean de Guillaume de Rochebrune, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, était commissaire des guerres dans l'armée de Condé ; il épousa Mlle de Failly.

Seigneuries : de Cormainville, de la Grange de Rochebrune, de Touviet, du Colombier, de Cordelas, de Terre-Neuve.

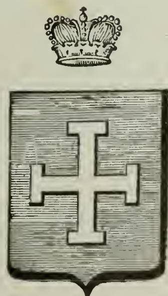
Alliances : Jean de Guillaume épousa, en 1656, la nièce de Nicolas de la Reynie, lieutenant général de la police à Paris et conseiller du roi. Nicolas de la Reynie, en mourant, laissa sa fortune à la famille de Rochebrune, qui depuis lors réunit ses armes aux siennes.

Membres décédés : Amédée de Rochebrune, père d'Octave ; Mme Amédée de Rochebrune, née de Vassé, Mme Octave de Rochebrune, née de Grelier du Fougeroux.

Membres actuels : Octave, marquis de Guillaume de Rochebrune, chevalier de la Légion d'honneur, père de : *a.* Raoul ; *b.* Henri ; *c.* Elisabeth de Rochebrune.

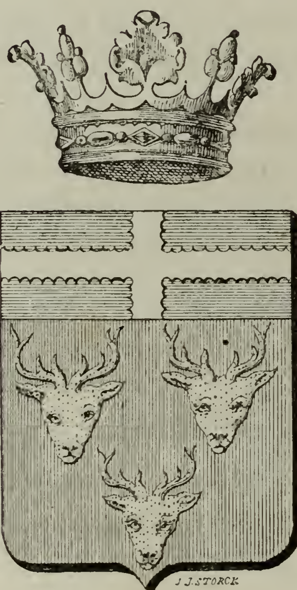
Auteurs à consulter : d'Hozier, Cherolier.

Résidence : Château de Terreneuve à Fontenay-le-Comte (Vendée).



ROCHEMACÉ (DE LA)

EN BRETAGNE.



Armes : De geules, à trois rencontres de cerf d'or ; au chef cousu d'azur, chargé d'une croix engrêlée d'argent, timbré d'une couronne de comte qui est au livre doré de Nantes et sur la cloche du Bouffay de Nantes, actuellement à l'église Sainte-Croix, et de marquis par lettres patentes de S. A. R. Madame, duchesse de Berry, Régente de France, conférant le titre de comte « pour services militaires » à la date du 10 juillet 1832.

Supports : Deux cerfs ou daims au naturel.

Devise : Inter aspera mitis, portée sur les jetons de la mairie de Nantes, argent et cuivre, année 1663, et sur la cloche précitée.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Le nom de cette famille, originaire de Bretagne et déclarée noble d'extraction, réformation de 1669, par arrêt du 16 février, Rennes, s'écrivait en 1663 Macé de la Roche ou de la Roche-Macé (lettres patentes royales) ; l'usage en a fait de la Rochemacé.

Elle a donné, en 1663, un maire de Nantes qui institua les premiers prix scolaires ; en 1815, un chef royaliste dans les guerres de l'Ouest, commandant la rive droite de la Loire à la prise d'armes de 1832 ; combats de Pannecé et de Riaillé.

Fiefs et seigneuries : la Guinaudière, la Jailletière, la Roche-Couffé, la Rigaudière, les Yonnières, Montigné-Beaucé, le Ponceau, la Pilardière.

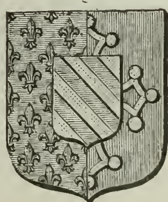
Alliances : de Kergauzon, du Pont des Loges, Pantin de la Guère, Pantin de Landémont, de Coniac, Thierry de la Prévalaye, de Treveret, Boin de Cacé, de Cadaran, de Fleurio Halna du Fretay, de Verigny et de la Jaille.

Honneurs : Trois auditeurs des comptes depuis 1593, deux conseillers au parlement de Bretagne depuis 1687 ; une victime de la Terreur à Nantes, Pierre de la Rochemacé, capitaine au régiment de Flandre, refusant de renier son Dieu, son roi, sa cocarde et ses pairs ; un sous-officier aux volontaires de l'Ouest (zouaves de Charette), combat de Brou, bataille de Patay.

Membres actuels : Bernadin-Maurice, chevalier de Saint-Louis et de Saint-Ferdinand d'Espagne, né en 1789 ; son fils Félix-Maurice, né en 1825, père de Maurice-Charles, ne en 1852, et de Caroline-Marie-Clémence ; Mme Félix de la Rochemacé, née de la Jaille.

Ouvrages à consulter : Nobiliaires de Bretagne ; Dictionnaire historique d'Ogée ; Potier de Gourcy ; le chevalier de Beauregard ; Poplimont.

Résidence : Château de la Roche, par Oudon (Loire-Inférieure).



ROUCY (DE)

CHAMPAGNE, SOISSONNAIS, PICARDIE.

Armes : D'or au lion d'azur.
Couronne : De comte.
Supports : Deux anges au naturel, ailés d'or et vêtus de robes du même semées de lions d'azur.
Devise: Fide et labore exspectans.

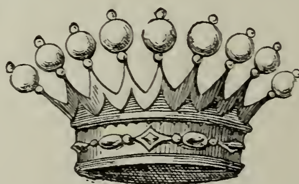
Fiefs et seigneuries : Sissonne, Sainte-Preuve, Origny, Grandchamp, Monceau.

Alliances : Sarrebruche, Roye, Coucy, La Rochefoucauld, Sully, Joyeuse, Luxembourg, Mailly, etc.

Auteurs à consulter : Généalogie historique de la maison de Roucy et de Roye par Moret de la Fayolle, 1675 ; le P. Anselme;

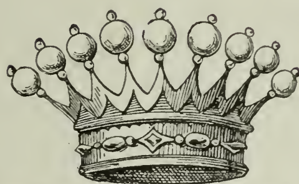
Nobiliaires divers : Pièces particulières. Quatrième registre du livre d'or de la noblesse par le marquis de Magny, etc.

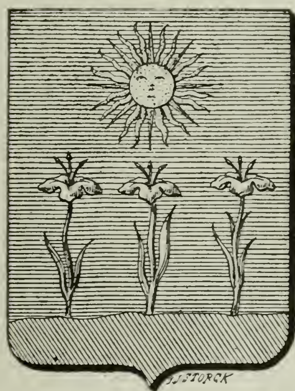
Représentant actuel : Albert de Roucy, président du tribunal civil de Compiègne (Oise), chevalier de la Légion d'honneur.



ROUX (Baron de)

EN PROVENCE.





Armes : D'azur, à trois lis de jardin au naturel, sortant d'une terrasse de sinople, mouvant de la pointe de l'écu et surmontés d'un soleil d'or.
Couronne : De comte.
Devise : Illustrat nos sola fides.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Pierre de Roux, qui suivit Charles d'Anjou à la conquête du royaume de Naples, est le premier auteur connu de cette maison de Provence qui s'est divisée en plusieurs branches.

L'aînée, anciennement établie dans l'antique cité phocéenne, a donné des personnages distingués dans les consuls, échevins et administrateurs, en première ligne, Pierre-Honoré de Roux, commissaire

lors de la peste qui affligea cette ville en 1720 et premier échevin lors de l'expédition de Mahon, en 1756.

Pierre-Honoré de Roux, membre de la Chambre des députés sous la Restauration, officier de la Légion d'honneur, petit-fils du précédent, avait épousé : 1° Anne-Marie-Catherine-Sophie de Roux, sa cousine, dont : Marie-Françoise-Anastasie de Roux, mariée à Alexis-Victor Legrand, sous-secrétaire d'État au ministère des travaux publics, vice-président au conseil d'État; 2° Marie-Antoinette-Honorine de Boissier, fille de François-Antoine-Jacques de Boissier, conseiller à la cour des comptes du Languedoc, dont :

1° Jean-Baptiste-Antoine-Albert-Marie, baron de Roux, commandeur de l'ordre royal de Charles III d'Espagne; 2° Ignace-Henri de Roux; 3° Marie-Eulalie-Natalie de Roux, mariée à Édouard-Charles-Havier, comte des Isnards, fils de Jean-Charles-Gaspard, marquis des Isnards: 4° Ernest-Raymond-Marie de Roux, marié à Valentine de Saubert-Larcy, fille du baron de Larcy, ancien ministre des travaux publics, député; 5° Maxence-Charles-Marie de Roux.

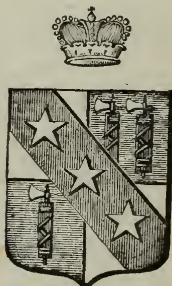
Domicile : Paris et Marseille.

La branche cadette est actuellement représentée par :

1° François de Roux; 2° Héliodore de Roux; 3° Thomas de Roux.

Domicile : Marseille et Valdonne.

Auteurs à consulter : La Chesnaye-des-Bois, d'Hozier, Borel d'Hauterive, marquis de Piolenc, Barcilon, etc.



ROUX (LE)

(DE NOS JOURS CHEMIN LE ROUX.)

NORMANDIE, ILE-DE-FRANCE, VELAY.

Armes : Deux écus accolés; le premier, de gueules, au lion d'argent couvert de mouchetures de sable, *aliàs* au lion rampant, d'hermine, qui est des *Chemin ;* le second, d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois têtes de léopard d'or, qui est des *le Roux.*
Couronne : De marquis.
Supports : Deux lions contournés.
Devise : Justice veult.
Cri de guerre : Suis-moi !

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Le nom de *le Roux,* porté en Bretagne par six maisons illustres et en France par quinze anciennes familles, ayant toutes leur blason spécial, fut aussi celui d'une ancienne race de chevaliers qui, après avoir suivi Guillaume le Conquérant en Angleterre, revint se fixer en Normandie, sa province originaire, et dans l'Ile-de-France.

Cette famille s'est perpétuée jusqu'à nos jours en conservant ses anciennes traditions d'honneur et de charité. Elle fournit, vers 1646, un célèbre avocat général à la Cour des Monnaies de Paris, Giraud le Roux. Une alliance avec la vieille maison *du Chemin (aliàs de Cuémin et Chemin),* d'origine normande, lui valut le nom sous lequel elle est connue actuellement dans la Seine-Inférieure, *Chemin le Roux.*

L'Armorial universel de d'Eschavannes (page 126, lettre C, et page 329, lettre R), et le *Recueil d'armoiries* de Gourdon de Genouillac (page 122, lettre C, et page 399, lettre R), donnent les armes authentiques des *Chemin* et des *le Roux,* cités par nous ainsi que par les principaux héraldistes de France.

Alliances : Une des principales alliances de la famille *Chemin le Roux,* qui posséda l'importante seigneurie d'Échaillon (*àlias* Eschallon) en Normandie (qui devait son origine aux seigneurs dauphinois d'Échaillon-Veurey) fut celle des Papon.

Les Papon, d'origine forézienne et auvergnate, représentés encore aujourd'hui à Royat (Puy-de-Dôme) et à Yvetot (Seine-Inférieure), avaient pour armoiries : « d'argent, à la croix d'azur; au chef danché de gueules », avec couronne de vidame et deux dauphins renversés pour supports.

Cette dernière famille, qui fournit un poëte forézien distingué, Louis Papon (XVIe siècle), a laissé ses propriétés domaniales d'Yvetot à une nièce, à défaut d'hoirs mâles : Mlle Annette-Adélaïde Chemin le Roux, résidant en son Grand-Hôtel-Richelieu, au Havre (Seine-Inférieure) et en sa villa à Monistrol-l'Évêque (Velay), née le 5 juin 1843 Yvetot, filleule de Sénateur-Adolphe le Roux (de Bolbec) et de Françoise-Adélaïde Leberguer, épouse de Charles-Juste Papon (d'Yvetot), fille de Pierre-Amand du Chemin et d'Aglaé-Joséphine le Roux, ces derniers décédés. Noble damoiselle Annette Chemin le Roux, célibataire, a chargé ses armes (des Chemin le Roux) de l'écu des Papon. Ses deux sœurs aînées (nées en 1830 et 1834), Euphroisine et Aline, ont conservé l'écu des Chemin le Roux entouré d'une cordelière (deux écus, Chemin et Leroux, accolés).

Membres actuels : La vieille famille normande Chemin le Roux est principalement représentée par trois filles, vivant ensemble, nées à Yvetot, du mariage d'Amand Chemin le Roux avec Joséphine N. (décédés); *a.* Euphroisine-Joséphine; *b.* Aline-Victoire; *c.* Annette-Adélaïde, toutes les trois célibataires. Elles portent les armoiries des Chemin et des le Roux, accolées.

Résidence : Le Havre (Seine-Inférieure) en leur Hôtel-Richelieu, rue de Paris; la plus jeune, Mlle Annette, réside l'été à Monistrol-sur-Loire (Haute-Loire), villa Fournier.

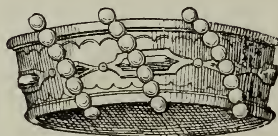
Auteurs citant la famille le Roux : I, *Armorial de la ville de Paris,* gravé en 1734 par Beaumont, 103-110; II, *Armorial royal de*

France de 1778, p. 583; III, *le Hérault d'armes,* p. 264-65; IV, *État présent de la noblesse de France,* 4e édition, col. 1633; V, *France héraldique,* tome VII, p. 309; VI, *Armorial général* de d'Hozier (Normandie); etc.



SACQUENAY (DE)

CHAMPAGNE, BOURGOGNE, FRANCHE-COMTÉ.





Armes : De gueules, au lion d'argent.
Couronne : De baron.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Cette famille s'est éteinte en 1702 dans celle de la Tour de Saint-Lupicin, par le mariage de Catherine de Sacquenay, dernière représentante du nom, avec Claude-Charles de la Tour de Saint-Lupicin.

Elle tirait son nom du village de Sacquenay, qui était situé sur les frontières des deux Bourgognes et de la Champagne, et qui fait aujourd'hui partie de l'arrondissement de Dijon.

D'ancienne chevalerie, elle était noble de nom et d'armes.

Fiefs et seigneuries : Sacquenay, Poinson, Foulain, Rouge-

mont (baronnie), Chargey, Morange, Vitrey, Massuot, en partie au bailliage de Grencey, Dammartin en partie, près Langres; Ranconnière, Mont-Saint-Léger en partie, Theuley, Saint-Prié, etc.

Honneurs : Cinq chevaliers reçus dans l'ordre de Saint-Georges, pour lequel il fallait prouver quatre lignes de noblesse :

1° Jean de Sacquenay, reçu en 1531, mort en 1545;

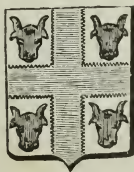
2° Martin de Sacquenay, reçu en 1546, mort en 1571;

3° Pierre de Sacquenay, reçu en 1551, mort en 1571;

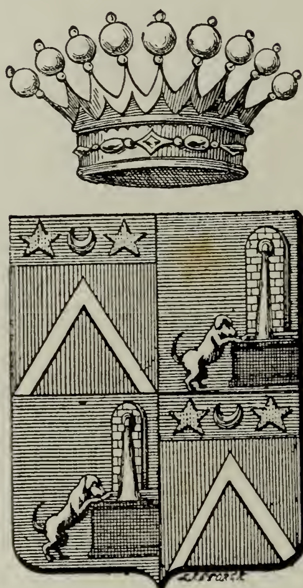
4° Jean de Sacquenay, seigneur et baron de Rougemont, reçu en 1582, mort en 1609. Il produisit pour quartiers : 1° Sacquenay; 2° Chasteigniers; 3° Saint-Andosse; 4° Chissey-Varenges;

5° Martin de Sacquenay, reçu en 1592, mort en 1595. Il produisit les mêmes quartiers que Jean.

Auteurs citant la famille : Gollut, *Mémoires historiques de la république séquanoise,* Dôle, 1592; réimpression du même ouvrage, Arbois, 1856; André du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Chasteigners,* Paris, 1634; *Mémoires pour servir à l'histoire du comté de Bourgogne,* par Dunod de Charnage, Besançon, 1740; *Mémoire généalogique de la maison de la Tour de Saint-Lupicin et des maisons de Sacquenay et de la Baume-Mont-Saint-Léger,* brochure du XVIIIe siècle; De Courcelles, *Dictionnaire universel de la noblesse,* Paris, 1820; *Aperçu de l'ordre des chevaliers de Saint-Georges du comté de Bourgogne,* par le comte de Saint-Mauris, Vesoul, 1833; *Armorial de la Franche-Comté,* par Bonvallet, Besançon, 1863.



SAINT-GINIEZ (DE)



Armes : De gueules, au chevron d'argent; au chef cousu d'azur, chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles d'or : écartelé d'azur, au chien rampant d'argent contre une fontaine sur son réservoir du même, maçonnée de sable à sénestre, dans laquelle il se désaltère.
Couronne : De comte.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Famille originaire du Quercy et transportée depuis plus de trois cents ans dans le Toulousain, château de Saint-Giniez, à Mauzac.

Guillaume de Saint-Giniez, avocat, capitoul en 1681, fut député, en 1684, par la ville de Toulouse, aux états généraux de Languedoc. Il dénombra ses fiefs nobles le 7 avril 1689. Son fils, Guillaume, procureur du roi en la viguerie de Toulouse, fut élu capitoul en 1705, et son petit-fils Guillaume a été député, en 1785

et en 1786, aux états généraux de l'assiette, à Rieux, par la ville de Saint-Sulpice-de-Lézat.

Représentants actuels : Pierre-Antoine de Saint-Giniez à Issus, et son frère Paul-Henri de Saint-Giniez, propriétaire à Mauzac, château de Saint-Giniez (Haute-Garonne).

Ouvrages à consulter : Histoire du Languedoc, Annales de Toulouse, preuves, page 9, anno 1271; *Annales de Toulouse, capitoulat,* années 1681-1704; *Armorial Toulousain,* 1869.



SAINT-JEAN (DE BALALUD DE)



Armes : D'or à la fasce de sinople, party de gueules. *Armorial de d'Hozier*, 1696, *Bibl. nat. Paris.* (*Armes modernes.*) Chargé en cœur d'un écu d'argent au Saint-Jean de carnation posé sur un roc de sinople, le pied dextre élevé en avant, la tête nimbée regardant une étoile d'azur rayonnant vers lui, la main dextre tendue en avant, la sénestre appuyée sur son bâton croisé et banderollé. Deux faces humaines, le soleil et la lune rayonnant des flancs dextre et sénestre de l'écu.

Couronne : De comte.

Testament et sceau de François de Saint-Jean. Archiv. dépt. Perpignan. (*Armes anciennes.*)

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Les généalogistes les plus véridiques de l'Espagne citent cette famille comme une des plus nobles, des plus illustres et des plus anciennes de ce pays.

Vers l'an 1200, plusieurs de ses membres quittèrent les montagnes de Burgos pour s'établir dans le royaume de Valence et en Catalogne.

Béranger de Saint-Jean et ses deux frères, Pierre et Bernard, accompagnèrent le roi d'Aragon Jaime Ier à la conquête de l'île de Mayorque, et ils furent compris dans la répartition des terres (1229).

Béranger, fils du précédent, était gouverneur de Mayorque en 1310.

Jean et Béranger de Saint-Jean furent des principaux qui intervinrent dans la confirmation des priviléges et franchises octroyés en 1332 et 1343 ; ils prêtèrent serment de fidélité et de vasselage au roi Pierre IV.

En 1405, Georges de Saint-Jean, lieutenant du royaume, eut l'honneur de recevoir et de fêtoyer le roi Martin de Sicile.

L'année suivante, Denys de Saint-Jean s'illustra dans les guerres de Cerdagne.

Guillaume de Saint-Jean fut vice-amiral de l'armée mayorcaine, dignité que le roi Alonze accorda plus tard à son fils (1440).

Hugo de Saint-Jean, conseiller d'Alonze IV, son lieutenant à Mayorque, fut, en 1442, alcade du palais de Sineu.

En 1505, Pierre et Georges accompagnèrent à Naples le roi Ferdinand le Catholique.

Hugo de Saint-Jean et sa famille, pris par les *comuneros* dans leur château de la Bastide, furent miraculeusement délivrés par trente-six bandits.

Il fut, en 1525, bailly général et lieutenant du gouverneur; il mourut en combattant les *comuneros.*

Michel et Pierre, son père, furent aussi contre eux d'une grande vaillance.

Gérôme de Saint-Jean, chevalier d'Alcantara, leva à ses frais une compagnie de 150 hommes avec laquelle il marcha à la conquête des îles de Provence. Il fut confirmé dans sa noblesse par Philippe III (1635).

Georges de Saint-Jean, chevalier de Jérusalem, fut conservateur de l'ordre à Malte.

Enfin Georges de Saint-Jean, chevalier de Saint-Jacques, un des plus vaillants capitaines du règne de Philippe IV, fut le dernier représentant mâle de cette race (1659).

Par les alliances que contractèrent avec d'illustres familles les femmes de cette maison, on la vit refleurir dans les marquis de la

Romana de Belpuig et de Balalud. Cette dernière en a relevé et perpétué le nom.

Balalud, nom qui vaut à lui seul un blason, dérive des langues primitives, et signifie seigneur vénéré.

Il était porté par un puissant duc sarrasin, dominateur de la province d'Huesca, qui envoya au roi Louis, fils de Charlemagne, pendant qu'il tenait ses états, des députés chargés de riches présents avec des propositions de paix (798). Ils furent accueillis avec distinction.

I. Pierre Balalud épousa Béatrix de Saint-Jean, sœur de Hugo de Saint-Jean, bailli général à Mayorque, dont il eut deux fils, Joseph et Jean.

II. Joseph eut de son mariage avec Marie Nuvez François, qui passa en France à la suite du Béarnais (1589), habita Paris et le Lyonnais.

III. François Balalud de Saint-Jean, commissaire des guerres, fut honoré du titre de citoyen de Perpignan, et il fut inhumé, en 1721, dans l'église Saint-Mathieu de cette ville. Il avait épousé Marie-Geneviève d'Achepte, dont : Joseph, capitaine au régiment vermandois ; Marie-Marguerite, mère du général de Canclaux, frère du pair de France de ce nom ; Guillaume et

IV. François-Antoine-Mathieu, qui fut syndic de la noblesse et premier consul de Perpignan, épousa Marie-Thérèse-Jeanne-Antoinette d'Estrada, dont : Antoine-Jean-Joseph, qui suit, et Jérôme-Albert-Jean, mort en odeur de sainteté après une longue carrière de charité, de modestie et avoir été pendant un demi-siècle chanoine de la cathédrale de Perpignan.

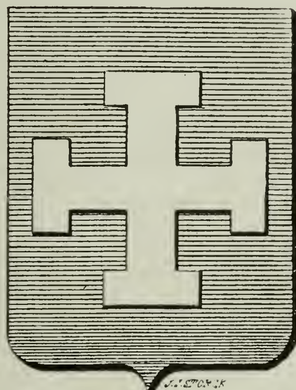
V. Antoine eut de son mariage avec Françoise Gelly Casamajor : François-Joseph-Antoine ; Françoise Fauste, mariée au baron de Satgé de Thoren, qui ajouta ce nom au sien (voir la notice de Satgé), et Dominique-Jean-Joseph-François, qui eut de Marie-Thérèse Laffon :

VI. Joseph sans postérité ; François qui suit et Antoine, marié à Sophie d'Argiot de la Ferrière, dont un fils, marié à Mlle de Romeu.

VII. François eut de Louise-Angélique-Joséphine-Zénobie Benet de Perraud :

1° Claude-Auguste-Justin-Dominique;
2° Gustave-Alfred-Édouard;
3° Marie-Thérèse.

Auteurs à consulter : Dameto, *Marca Hispanica*. Dom Vaissette, l'abbé Xaupy, etc.



SATGÉ (DE SAINT-JEAN, Vicomte de)

BARONS DE SATGÉ ET DE THOREN,
VICOMTES DE SAINT-JEAN ET DE CASTELNOU
(VALLSPIR)
HAUTS SEIGNEURS JUSTICIERS DE PY, MANTET, HUYTHEZA
ET AUTRES LIEUX.

EN ROUSSILLON.



Armes : Écartelé : aux 1 et 4 d'or, à la tour ajourée de sable qui est de Satgé et de Thoren, au 2 d'or à la fasce de sinople, parti de gueules chargé d'un écu, etc., qui est de Saint-Jean, au 3 échiqueté d'or et d'azur qui est de Castelnou.
Couronne : de vicomte.
Supports : deux lions.
Devise : Suivez-moy.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Cette ancienne famille possède depuis des siècles les terres et château de Thoren, qui était une des plus puissantes baronnies des

Marches pyrénéennes, avec la plénitude des priviléges royaux et de la haute justice.

Elle possède également Castelnou, siége de l'ancienne vicomté des Vallespir.

Plusieurs de ses membres prirent une part active et distinguée aux guerres du XVIe siècle, et perpétuèrent les plus nobles traditions de leur chevalerie héréditaire jusqu'à Cosme, baron de Satgé et onzième baron de Thoren, fils de N. de Satgé et de Marie, son épouse, lequel épousa, en 1762, Françoise-Fauste de Saint-Jean, héritière d'une des plus illustres familles de la monarchie espagnole et dont il joignit le nom et les titres aux siens.

Littérateur distingué et intime à la cour de Louis XVIII, il fut honoré de l'amitié particulière du vicomte de Chateaubriand et cruellement persécuté pour son dévouement à la cause royale. Son sang coula dans les rues de Toulouse, le 20 novembre 1815, et il reçut à cette occasion, de la municipalité et des députés de la Haute-Garonne, une adresse dans laquelle ils lui donnent un témoignage authentique de leur haute estime.

I. Ernest-Valentin, baron de Satgé, vicomte de Saint-Jean et Castelnou, etc., épousa, en 1832, Caroline, fille unique de Sherrigton Sparkes, esquire, sherif du comté de Brécon, pays de Galles (Angleterre).

De cette union sont nés :

1° Ernestine de Satgé, mariée, en 1862, à Gordon Sandeman, esquire, et décédée en 1864 à Sydney.

2° Ernest-Valentin-Léon de Satjé, vicomte de Saint-Jean et Castelnou, né en 1834, magistrat en Australie et membre de plusieurs sociétés scientifiques à Londres, marié, en 1866, à Marie-Lucas Tooth, fille aînée de Edwin Tooth, esquire, de Cleveland Square Londres, décédée en 1871, et en secondes noces à Henriette, fille unique de l'honorable W. Rous de Worstead Norwich et nièce du comte de Stradbroke, pair d'Angleterre.

De ce mariage sont issus : *a.* Ernest-Edwin, né en 1867; *b.* Ernestine, née en 1868 ; *c.* Oscar-Valentin, né en 1870; *d.* Marie Lucas, née en 1871 ;

3° Caroline-Élisabeth de Satgé, née en 1835;

4° Oscar-John de Satgé, membre de l'Assemblée législative de

la colonie de Queensland (Australie) et magistrat de ce pays, né en 1836;

5° Henri-Antoine de Satgé, né en 1838, magistrat de Queensland, marié, en 1874, à la troisième fille de Edwin Tooth, esquire, de Londres;

6° Georgina, née et décédée au château de Longpré en 1840.

II. Joseph-Oscar de Satgé, baron de Thoren, chevalier de la Légion d'honneur, marié, en 1836, à la fille unique de William Wall, esquire, de Worcester, en Angleterre.

De ce mariage sont issus :

1° Oscar-William de Satgé de Thoren, capitaine dans l'armée de Sa Majesté Britannique, né en 1837, marié, en 1871, à Alice, seconde fille du colonel Drury, de l'état-major de l'armée des Indes. De ce mariage est née, en 1874, une fille, Violet Jone;

2° Valentin-Antoine de Satgé de Thoren, né en 1838, décédé en 1846;

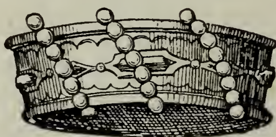
3° Sinclair-Ellis de Satgé de Thoren, né en 1843.

III. Antoine de Satgé, marié, en 1839, à l'honorable Henriette Rowley, fille de lord Langford, pair d'Angleterre.

De ce mariage sont nés :

1° Cosme-François-Antoine de Satgé, né en 1840, marié, en 1873, à Fanny, fille aînée de F. Knipe, esquire, de Worcestershire (Angleterre) et dont une fille, Henriette, née en 1874;

2° Marie de Satgé, née et décédée en 1848.



SAINT-MARTIN (DE)

POITOU ET SAINTONGE.

Armes : D'azur, à la croix d'argent, chargée d'un lambel à quatre pendants de même brochant.
Couronne : de comte.
Supports : Deux lions.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Famille protestante, éloignée de la cour par sa religion. Elle a donné des chefs de parti dans les guerres de religion en Saintonge.

Louis-Pierre de Saint-Martin, aïeul et père des membres actuels, a été qualifié comte de Saint-Martin à l'assemblée des états généraux à Saint-Jean-d'Angély, dans les procès-verbaux officiels des 20 et 23 mars 1789.

Froissard relate que Jean Chandos, grand sénéchal du Poitou pour le roi d'Angleterre, fut tué, le 2 janvier 1370, au pont de Lussac-les-Châteaux (Poitou) par un écuyer français nommé Jacques de Saint-Martin.

Seigneuries : Baronnie d'Aumagne en Saintonge; seigneuries de Paizay-le-Chapt (Poitou), des Granges d'Aumagne, La Cabourne, Fragne, Belair, etc. (Saintonge).

Alliances : De Laporte aux Loups, de Barro, de Lestang, de Saint-Gelais, de Foix, de La Faye, de Montalembert, de la Porte-Beaumont, duc de Brunswick.

Membres actuels : Édouard de Saint-Martin, chevalier de la Légion d'honneur, commissaire de marine;

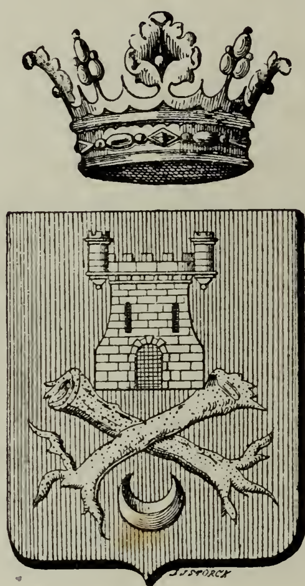
Auguste de Saint-Martin, chevalier de la Légion d'honneur;

Jacques-Jules de Saint-Martin, fils de Jacques-Louis de Saint-Martin, ancien officier de marine;

Auguste de Saint-Martin, ancien capitaine de cavalerie, chevalier de la Légion d'honneur, oncle des précédents.

SALLE DE ROCHEMAURE (DE LA)

BÉARN, LANGUEDOC, AUVERGNE, CHAMPAGNE.



Armes : De gueules, à la tour d'argent crénelée, maçonnée et ajourée de sable, donjonnée de deux pièces, soutenue de deux troncs d'arbre écotés et déracinés d'or passés en sautoir et au croissant d'argent en pointe.
Couronne: de marquis.
Cimier : un lion couronné tenant une épée.
Supports : Deux lions couronnés d'une couronne de comte.
Devise : Tue sien, toustem ligat amale. (En patois basque : la lutte me rend fort.)
Cri de guerre : Salla.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Barons de la Salle, en Languedoc, et comtes de la Salle, en Auvergne; marquis de Saint-Poncy et de Saint-Mary, barons de la Faurge et de la Rodde, seigneurs d'Aulhac, Brugnon, Chaussenac,

Chavigné, le Colombier, Fontecourbe, Montservier, Puygermaud, Saint-Sauves, Saint-Didier, Valle-Chastel, Credieu, Vialard, Rochemaure, etc., en haute et basse Auvergne, Combrailles et Languedoc.

Le nom de la Salle est une modification, ou plutôt la traduction de celui de Salla.

Un seigneur béarnais ainsi appelé s'illustra en combattant pour Alphonse le Chaste, roi de Navarre, aux côtés duquel il eut les jambes fracassées en 818. Élevé, en récompense de ses exploits, au rang des nobles, il rentra dans sa patrie, où ses descendants ont toujours figuré depuis parmi les bardes de France (*Chroniques du Béarn*).

Chassée du Béarn par les invasions, cette famille alla fonder en Languedoc la petite ville de la Salle, siége d'une baronnie, aujourd'hui chef-lieu de canton du Gard, et elle vint ensuite, vers 1300, se fixer en Auvergne, où réside depuis la branche aînée.

Plusieurs branches, aujourd'hui la plupart éteintes, se sont fixées en Périgord, Guyenne, Normandie et Champagne : c'est de cette dernière que naquit le bienheureux Jean-Baptiste de la Salle, fondateur des frères des Écoles chrétiennes.

Dans l'armée, elle a donné plusieurs mestres de camps, officiers supérieurs et commandants de place, deux chevaliers du Temple, une longue suite de chevaliers et dix-huit grands commandeurs de Malte, quatorze chevaliers de Saint-Louis;

A l'Église, plus de quarante chanoines comtes de Brioude, des supérieures générales de Saint-Cyr et plusieurs abbés mitrés.

Parmi les alliances de cette maison, l'on trouve les noms de : De Villemontiers, de Douhet d'Auzers, de Genestine, de la Fage, de Rochebaron, d'Alexandre d'Andelot, de Vichy, de Lignerac-Caylus, de Murat-Rochemaure, de Damas, de Pons, de Séguin de Bard, de Molen de la Versenne, de Bonnefoux, de Courthille de Giac, de Pellisson, de Sainte-Aulaire, de Pollallion, de Glavenas, etc.

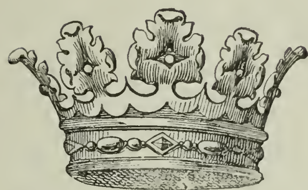
Depuis le mariage de Joseph, comte de la Salle, avec la dernière héritière des maisons de *Murat* (Armagnacs cadets) et de *Rochemaure*, la branche aînée joint à son nom celui de cette seigneurie.

Chef actuel : Louis-Anne-Hercule-François-Félix, comte de la Salle de Rochemaure, né le 3 avril 1856 de Louis-Désiré et de

Marie de Pollalion de Glavenas, héritière, du chef de sa mère, de la branche des marquis de Sales du Doux, fixée en Auvergne depuis le XIII[e] siècle.

Auteurs à consulter: Chroniques du Béarn; d'Hozier; *Nobiliaires d'Auvergne,* de don Coll et de Boulliet; Lainé, de Magny; Archives de la famille; *Vie du bienheureux de la Salle;* Borel d'Hauterive; *État présent de la noblesse,* etc.

SALVE (DE)





Armes : D'argent, à deux loups passant l'un sur l'autre, de sable, armés, lampassés et allumés de gueules, à la bordure de même.
Couronne : De marquis.
Supports : Deux sauvages; l'écu timbré d'un casque, taré au tiers, orné de ses lambrequins, d'argent, de sable et de gueules.
Devise : Mendaciis nolo salvus esse.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Cette famille, fort ancienne, est qualifiée de très-noble par Nostradamus, dans son *Histoire de Provence.* Elle a donné deux cardinaux, Martin de Salva, mort en 1403, et Michel de Salva, son neveu, mort en 1406. Elle fut maintenue dans sa noblesse par les commissaires départis pour la vérification des titres dans les provinces de Languedoc et de Provence, le 27 novembre 1668.

D'après les preuves faites à cette occasion, sa filiation directe s'établit ainsi jusqu'à nos jours :

I. Laurent de Salve, né vers 1480.

II. Isnard de Salve, marié en 1536.

III. Michel de Salve, marié, en 1565, à dame Marie Reynouard, veuve de Balthazar Berton.

IV. Jean de Salve, nommé, par commission du roi Henri IV, capitaine d'une compagnie de cent maîtres d'armes et très-connu dans les guerres religieuses de son temps. Il épousa, en 1597, Catherine de Giraud.

V. Hercule de Salve, sieur de Villedieu, arrière-fief apporté dans la famille par Catherine de Giraud; il fut lieutenant dans le régiment de royal-vaisseau et il épousa, en 1664, Claire de Gilles, fille d'Esprit de Gilles, seigneur de Fontvive.

VI. Gaspard de Salve Villedieu, né en 1665, épousa Gabrielle de Fabre Mazan.

VII. Louis-Hercule de Salve Villedieu, né en 1710, épousa Félicité de Candolle.

VIII. Pancrace de Salve Villedieu, né en 1755, commanda une demi-brigade, en 1792, dans l'armée des Pyrénées-Orientales. Il épousa Dorothée de Raspaud et en eut plusieurs enfants, dont un Pomponne, marié à Vachères, est devenu la tige d'une seconde branche.

IX. Victor de Salve Villedieu, né en 1783 et marié à Sophie de Giraud Monroc.

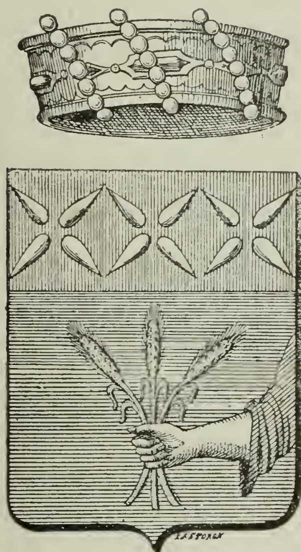
Des enfants nés de ce mariage, deux seulement ont survécu : Ernest, qui suit, et Édouard, né en 1817, chevalier d'Isabelle la Catholique, actuellement directeur des douanes.

X. Ernest de Salve Villedieu, né en 1815, officier de la Légion d'honneur et de l'instruction publique, commandeur du Medjidié, grand officier du Nitchan, inspecteur général de l'instruction publique, actuellement recteur de l'académie d'Alger. Il a épousé, en 1856, Césarie d'Herbès; de ce mariage sont nés trois enfants.

Preuves : Nostradamus, *Histoire et Chronique de Provence; Généalogies manuscrites de Provence*, par d'Hozier; *Armorial général de Provence; Armorial général de France; Nobiliaire universel de France*, par Viton de Saint-Allais; Artefeuille, l'abbé Robert, d'Aubais, de la Chesnay-des-Bois, etc.

SAMATAN (Baron de)

LANGUEDOC ET PROVENCE.



Armes : D'azur, au dextrochère de carnation, habillé de pourpre et tenant trois épis de blé d'or ; au chef de gueules, chargé de trois croix de Comminges d'argent.
Couronne : de baron.
Supports : Deux lévriers d'argent, colletés d'or.
Devise : Conscience et confiance.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

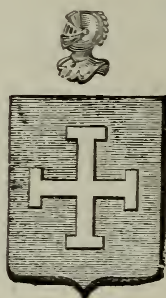
Très-ancienne famille qui a donné des Capitouls à Toulouse, en 1227, 1303, 1306, 1314, 1319, 1321, 1324, et des échevins à Marseille, en 1754, 1764, 1789.

Les de Samatan, qui ont possédé la châtellenie de ce nom, ont été créés barons par ordonnance du 30 janvier 1846.

Représentants actuels : Louis, baron de Samatan, et son fils, Odon de Samatan.

Auteurs à consulter : Dom Vaissette, Lafaille; *Institutions de Toulouse*, par du Mége ; *Histoire de Marseille*, par Augustin Fabre ; *La Noblesse de France aux Croisades*, par Roger, de Magny, de Piolenc, Bessas de la Mégie, etc.

Résidence : Marseille.



SAMBŒUF (DE)

EN CHAMPAGNE.

Armes : D'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux têtes de bœuf et en pointe d'une étoile d'argent.
Couronne : de marquis.
Supports : deux lions.
Cri de guerre : Vive le roi quand même.

Seigneurie : Hardoncelle (Ardennes).

Alliances : Randon de Pommery et Randon de la Tour, gardes généraux des meubles de la Couronne au XVIIIe siècle.

Membres décédés : Robert-Salomon-Guislain de Sambœuf, ancien maréchal des logis des gardes du corps, compagnie de Luxembourg, mort en octobre 1869, branche éteinte.

Membres actuels : Charles-Pierre de Sambœuf, marié à Marie-Madeleine de Dorlodot des Essarts, père de trois enfants, dont deux fils : Ferdinand-Marie-Léon, prêtre au diocèse de Langres, et Louis-Ernest, ancien capitaine d'infanterie, chevalier de la Légion d'honneur, décoré de la médaille militaire et chevalier de Stanislas de Russie, marié à Marie-Louise-Antoinette Jacobsen, de Noirmoutiers (Vendée).

Ouvrages à consulter : Annales nobiliaires de Tours (XVIIIe siècle); *Recueil nobiliaire du département des Ardennes,* publié à Reims depuis 1800.



SANHARD (DE)

BARON DE QUEYRIÈRES.

(BRANCHE AÎNÉE DE CETTE ANCIENNE FAMILLE.)

LES AUTRES BRANCHES SONT

I. DE SANHARD DE SASSELANGE.
II. DE SANHARD DE LA FRESSANGE.
III. DE SANHARD DE CHOUMOUROUX.

TOUTES EN VELAY.

Armes : D'hermines, à un chevron losangé d'argent et de sinople.
Aliàs : D'azur, à un sautoir d'or, écartelé d'argent, à trois chevrons de gueules.
Armes des autres branches : I. DE SASSELANGE (marquis) : D'azur, au sautoir d'or.
II. DE LA FRESSANGE (marquis) : D'azur, à une aigle éployée d'argent.
III. DE CHOUMOUROUX (comte) : D'azur, à un sautoir d'or, écartelé d'argent, à trois chevrons de gueules.
Couronne : De marquis, sur un haume de baron.
Supports : Deux licornes.
Devise : Fort contre l'ennemi.
Cri de guerre : Queyrières, cornette.

Fiefs et seigneuries : Le Sorbier, Fontelaire, le Vernet, Queyrières (une des dix-huit baronnies du Velay).

Alliances : De Jerphanion (1685), de la Page des Plantas, Maltet, Gouteyron, de Mijollat de la Touraille (alliée des de Mijollat de Meyssignac), Besson du Bouschet, de Choumouroux.

Honneurs : Barons de Queyrières : Jean offre au roi Charles VII, alors à Espaly (1349), les premiers drapeaux pris à l'ennemi dans le Velay, et l'accompagne jusqu'à Meyssignac; siégent aux États du

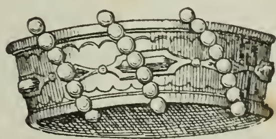
Velay, comme barons, en 1702, 1713, 1716, 1720, 1721 et 1723. Un maire, un conseiller général.

Membres actuels : Mme veuve Joseph-Félix de Sanhard, née Marianne-Françoise de Mijollat de la Touraille, résidant à Saint-Julien-Chapteuil (Haute-Loire), dont un fils unique, Félix, baron de Queyrières, né en 1853, ancien volontaire de la marine, marié en 1876, à Marie de Sanhard de Choumouroux, sa cousine, fille du comte Sanhard de Choumouroux, maire d'Yssengeaux, conseiller général, chevalier de la Légion d'honneur.

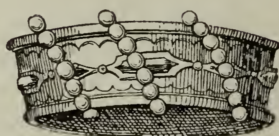
Membre décédé : Joseph-Louis-Félix de Sanhard, notaire, maire, conseiller général, époux et père des précédents, né le 16 juillet 1816, décédé le 7 juillet 1874.

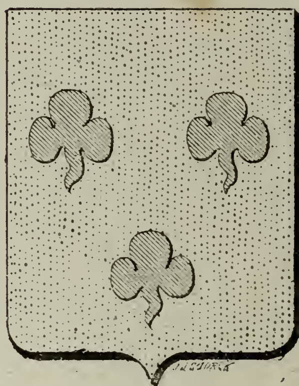
Résidence : Châteaux de Saint-Julien-Chapteuil et de Choumouroux (Haute-Loire).

Auteurs mentionnant la famille : Description de Queyrières, par Isidore Hedde; *Statistique de la Haute-Loire; Histoire du Velay,* par Arnaud; *Armorial général* (d'Hozier); *Tablettes du Velay.*



SAUVEUR DE LA CHAPELLE (Baron)





Armes : D'or, à trois trèfles de sinople, 2 et 1.

(Armes enregistrées à l'*Armorial général officiel* créé par édit royal du 20 novembre 1696 au registre de la généralité de Paris, tome I, f° 48.)

Couronne : De baron.

Devise : Salvavit.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Ancienne maison. — Pièces authentiques depuis 1440.

Sous Louis XIV, un des membres de cette famille, originaire de la Picardie, capitaine d'artillerie, ayant été tué au siége de Mons, sous les yeux du grand Vauban, son ami intime, ses enfants très-nombreux et peu riches, se disséminèrent. L'aîné alla se fixer en Bretagne et devint le chef de la seule branche existante aujourd'hui et qui prit, sous Louis XVI, le nom de la terre de la Chapelle.

S. M. Louis XVIII, remerciant M. Sauveur de la Chapelle, ancien conseiller au Parlement, des services rendus par lui à la cause

royale pendant l'émigration, lui donna dans une lettre autographe le titre de baron, qui a été porté depuis par cette famille.

Son ancienneté nobiliaire et son illustration sont établies par des titres authentiques :

1440. Charte passée sur parchemin par vénérable et religieux *seigneur messire Louis Sauveur*, chanoine et archidiacre de l'Église Sainte-Marie, de Nîmes.

1471. Ordre du conseil du roi de faire recevoir par Mathieu Beauvarlet, secrétaire du roi Louis XI, les sommes que doit *Jehan de Sauveur*, receveur général du grenier à sel établi à Pontoise.

1574. Rôle original de 48 hommes de guerre formant garnison au château de Beaufort, en Anjou, dont *Pierre Sauveur, seigneur de Villeneuve*, était lieutenant.

1653. Mainlevée de créance donnée au duc d'Épernon par *Jean Sauveur*, écuyer, commissaire général de la marine du Levant, et sa femme.

1696. Copie de l'enregistrement officiel des armoiries de la famille *Sauveur* à l'*Armorial du roi de la généralité de Paris.*

Elle a donné des membres à l'armée et au Parlement de Bretagne et elle s'est alliée aux Quemper de Lanascol, de la Boëssière, de Matignon, de Loc-Maria, de Quelen, de Goësbriand, de Kérampuil, de Boisboissel, de Carné, de Kérouarz, de Kermel, de Gouyon et à beaucoup d'autres familles de la noblesse bretonne.

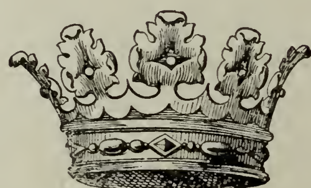
Membres décédés dans le siècle actuel : 1° Luc-Ange Sauveur de la Chapelle, ancien membre du Parlement de Bretagne; 2° Désiré-François Sauveur de la Chapelle, ancien député et consul général, décoré de plusieurs ordres.

Membres actuels : Eugène-Marie-Charles, baron Sauveur de la Chapelle, sous-préfet de Vire, et Jacques-René-François-Marie Sauveur de la Chapelle, son fils unique.



SCEY-MONTBÉLIARD (DE)

EN FRANCHE-COMTÉ.





Armes : De sable, au lion d'or, couronné de même, armé et lampassé de gueules, accompagné de neuf croisettes recroisettées, au pied fiché aussi d'or.
Couronne : Princière.
Supports : Deux lions d'or (comme celui de l'écu).
Devise : Changer ne veux. — Avant tous, malgré tout.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Ancienne maison remontant à l'an 900.

Alliances : Mâcon, Salins, Pesme, Bourgogne, Ferrette, Bryenne, Beauffremont, Cusance, Neufchatel, Saint-Maurice-Montlarey, Grammont, Reinach, Jouffroy, etc.

Membres décédés : Joseph-Pierre-Anne-Ferdinand, comte de Scey-Montbéliard et de la Mainglane, marquis de Scey et de Brun, baron de Buthier et de Chevroz, né en 1798, décédé le 20 janvier 1874.

Membres actuels : Marie-Pierre-Dieudonné, comte de Scey-Montbéliard et de la Mainglane, marquis de Scey et de Brun, baron de Buthier et de Chevroz ;

Gaëtan, comte de Scey-Montbéliard ;

Louis, comte de Scey-Montbéliard.

Auteurs à consulter : Gollut, Duchesne et la plus grande partie des auteurs franc-comtois.

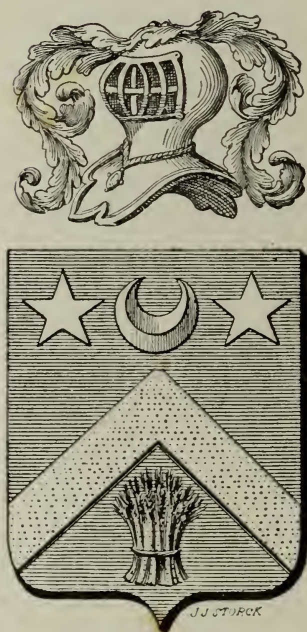
Résidence : Buthier, par Voray (Haute-Saône).



SERÉ (DE)

COMTÉ DE FOIX.

(DÉPARTEMENT DE L'ARIÈGE.)



Armes : D'azur, au chevron d'or, accompagné en chef d'un croissant d'argent, accosté de deux étoiles du même, et en pointe d'une gerbe d'or : l'écu timbré d'un casque taré de profil orné de ses lambrequins.

I. Bertrand, né en 1530 (praticien ès-loi), épousa en secondes noces, le 25 octobre 1594, Marguerite de Bellot, veuve de Roger d'Herraud.

II. Jean, né..., décédé le 5 juin 1631, épousa, en 1591, Jeanne d'Herraud seconde, née..., décédée en 1627.

III. Bertrand, né le 20 mars 1592, décédé le 10 mai 1682 (procureur du sénéchal au siége présidial de Foix, le 24 août 1633),

épousa, le 14 juin 1631, Paule de Bellouguet, née..., décédée le 25 mars 1674.

IV. Jean, né le 30 août 1637, décédé le 3 février 1710 (syndic général du pays de Foix, le 25 octobre 1689), épousa, le 28 novembre 1671, Françoise de la Barthe, née le 14 février 1649, décédée le 23 août 1719.

V. Volusien, né le 8 octobre 1687, décédé le 11 mai 1755 (consul de Foix), épousa, le 13 octobre 1714, Marie de Ricaud, née en 1689, décédée le 18 juillet 1759.

VI. Jean-Antoine, né le 9 décembre 1716, décédé le 17 septembre 1801 (30 fructidor an IX), (avocat au Parlement de Toulouse), épousa, le 5 novembre 1748, Marie-Agnès de Coustaud, née le 20 septembre 1720, décédée le 24 février 1757.

VII. Jean-Pierre-Antoine, né le 31 janvier 1757, décédé le 2 novembre 1817 (juge d'instruction au tribunal civil de Foix, anobli par ordonnance royale du 18 novembre 1814, avec la qualité d'écuyer), épousa, le 1er décembre 1780, Louise Duthil de Monségu, née le 7 janvier 1758, décédée le 28 juin 1801 (9 messidor an IX).

VIII. Antoine-*Volusien*-Marie, né le 28 septembre 1781, décédé le 3 septembre 1852, épousa, le 26 août 1811, Jeanne-Anne-Amélie de Boyer, née le 22 juin 1788, dont il eut :

1° Jean-Pierre-Antoine-Marie-*Victor*, né le 4 mars 1813, inspecteur des lignes télégraphiques, chevalier de la Légion d'honneur.

2° Marie-Thérèse-*Rose*-Saturnine, née le 17 février 1814, religieuse de l'ordre de Nevers, sœur Stanislas.

3° *Octavie*-Sabine-Louise, née le 15 mai 1815, épousa, le 16 septembre 1844, Charles Pauly, né le 27 mai 1806.

4° Antoine-Prosper-*Auguste*, né le 22 janvier 1818 (receveur des domaines), épousa, le 11 juin 1855, Joséphine de la Burgarde de Belmont, née le 10 janvier 1825, dont :

Marguerite, née le 1er mai 1863.

5° Pierre-Charles-Médard, dit Ferdinand, né le 8 juin 1819, (juge au tribunal civil de Foix), épousa, le 4 juin 1860, Mélanie Estaque, née en août 1829, décédée le 1er mars 1871, dont :

a. Charles, né le 1er août 1863 ; *b. Auguste*-Joseph, né le 9 janvier 1867.

6° Justin-Gustave-*Louis*-Joseph, né le 21 avril 1823 (docteur-médecin), épousa, en janvier 1855, Pauline-Adolphine Fontaine.

7° Pierre-Félicité-Marie-*Élisabeth*, née le 8 mars 1824, épousa, le 22 avril 1855, Jean-Marie-Hyacinthe Lavie de Sauvejunte, né le 18 juin 1817. (3 enfants.)

8° *Saturnin*-Henri-Casimir, né le 31 mars 1825 (directeur des contributions directes), épousa, le 6 septembre 1859, Henriette O'Shee, née le 14 juillet 1834, dont :

a. Pierre-Marie-Victor, né le 19 septembre 1860; *b. Amélie*-Marie-Adèle, née le 1er octobre 1861 ; *c.* Casimir-*Joseph*-Marie, né le 5 novembre 1862 ; *d. Paul*-Marie-Joseph, né le 22 septembre 1872.

9° Victor-Marie-*Joseph*, né le 11 mai 1826 (chef de bataillon d'infanterie, chevalier de la Légion d'honneur), épousa, le 20 avril 1875, Julie-Henriette de Morineau, dite Adrienne, née le 29 décembre 1843, dont :

Josephe-Marie-*Anne*, née le 15 janvier 1876.

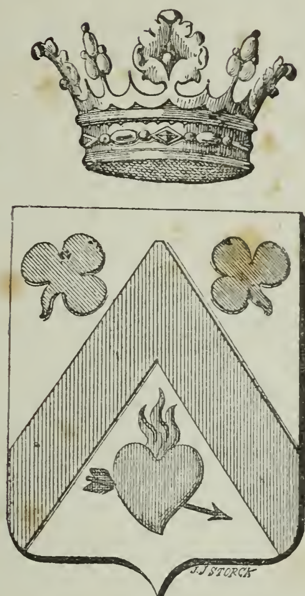
10° Louis-Augustin-*Eugène*; né le 1er novembre 1828, médecin-major au 58e, tué à la bataille de Sedan, le 30 août 1870.

11° Louis-Ferdinand *Charles*, né le 16 février 1830 (prêtre, aumônier supérieur de marine, officier de la Légion d'honneur).

12° Volusien-Saturnin-*Paul*, né le 9 janvier 1831 (enseigne de vaisseau), mort en mer le 7 août 1856.



SERÉZIN (GAIRAL DE)



Armes : D'argent, au chevron de gueules, accompagné en chef de deux trefles de sinople, posés dans le sens des branches du chevron et en pointe d'un cœur ardent de gueules, traversé d'une flèche de sable.
Couronne : de marquis.
Supports : Deux levrettes.
Devise : Semper ardens ictus etsi.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Famille originaire d'Espagne, où existe encore la maison Gairal de la Sierra, venue en France par un officier de gardes wallones et établie en Dauphiné.

André Gairal, officier d'échansonnerie de la maison du roi, acquit, le 2 décembre 1750, par-devant les commissaires délégués, les seigneuries de Soleyse, de Simandre et le marquisat de Saint-Symphorien-d'Ozon.

Son fils Jean-Baptiste épousa Laurence Giraud, dont :

Jean-André Gairal, officier dans la maison du roi, seigneur du

29

marquisat de Saint-Symphorien-d'Ozon, Soleyse et Simandre. En 1755, il acquit la seigneurie de Sérézin de Blaise Reynod, conseiller honoraire au Parlement de Dombes, qui la lui vendit avec tous les droits, honneurs et profits, tels que lui ou ses auteurs en ont pu ou dû jouir, sans rien réserver ni retenir.

Jean-André Gairal de Sérézin, seigneur de Sérézin, du marquisat de Saint-Symphorien-d'Ozon et autres lieux, épousa, en 1756, à Paris, Marguerite-Louise de Bourrassé, d'une famille de la Touraine et dont la tante, Catherine de Bourrassé, avait épousé le marquis de Noblet de Chennelette, maréchal de camp, gouverneur de Châtillon-les-Dombes. Par ce mariage, il devint seigneur de Saint-Avertin.

En 1776, le même Jean-André Gairal de Sérézin, alors conseiller au Parlement de Metz, reçut des lettres patentes reconnaissant sa noblesse, et, en 1777, il fit enregistrer ses armoiries.

Deux de ses enfants ont fait branche :

1° Jean-Baptiste-Louis-Joseph-Hector qui suit ;

2° Jean-André Gairal de Sérézin Morellerie, qui a laissé un fils, marié à Vienne, en Dauphiné, à demoiselle Donat, dont plusieurs enfants.

Jean-Baptiste-Louis-Joseph-Hector Gairal de Sérézin, conseiller à la cour royale de Lyon, né en 1756, mort en 1840, a laissé :

1° André-Eugène, aussi conseiller à la cour royale de Lyon, démissionnaire en 1830, marié à Élisabeth Schitly, sans enfants ;

2° Benoît-Édouard Gairal de Sérézin, marié, à Mâcon, à Philiberte-Sophie Tuffet, dont :

a. Antoine-Léonard-Henri, marié, en 1865, à Madeleine-Marthe Quarré de Verneuil, dont deux filles ;

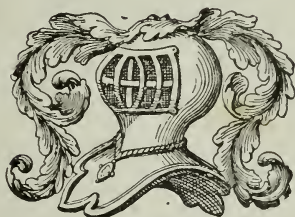
b. Marie-Louise.

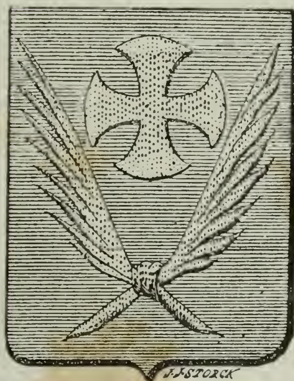




SERMIZELLES (Guillaume de)

BOURGOGNE ET NIVERNAIS.





Armes : D'azur, à la croix pattée, alaisée d'or et embrassée de deux palmes du même liées en pointe.
Timbre : Un casque de chevalier.
Supports : deux lions.
Devise : Spes et fides.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Les membres de cette famille sont qualifiés chevaliers depuis deux siècles; ils étaient seigneurs de Quemigny, Pressigny, Lautreville, Orbigny, Sermizelles, Moissy, etc.

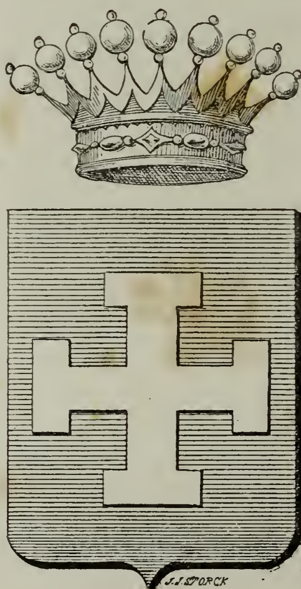
Ils ont donné plusieurs chevaliers de Saint-Louis et cordon rouge; ils ont fait leurs preuves de noblesse pour Saint-Cyr, pour les États de Bourgogne, pour l'École militaire, etc.

Membres actuels : Barthélemy-Marie-Ernest-Guillaume de Sermizelles aîné, chef de nom et d'armes, marié à Élisabeth des Ulmes, des comtes de Torcy, sans enfants;

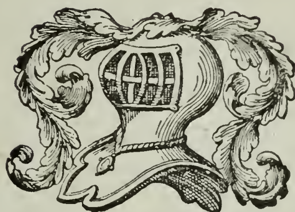
Gustave, son frère, marié à É. Rey, dont un fils, Gaston-Prosper-Ernest, marié en novembre 1872 à Alice de Dormy, fille du feu comte de Dormy et de N. d'Anstrude, dont une fille Marguerite-Geneviève, née le 3 janvier 1874.

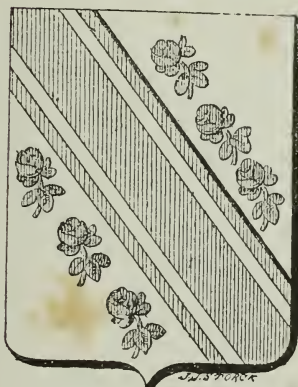
Ouvrages à consulter : Archives de la Côte-d'Or (B 457), titre de 1410; Archives de Quincize; Courtepée; *Catalogue des gentilshommes reçus aux États de Bourgogne;* Moréri; la Chesnaye-des-Bois; comte de Soultrait; Grandmaison, etc.

Résidence : Quincize, par Chassy-en-Morvan (Nièvre).



SÉVEDAVY (DE)





Armes : D'argent, a la bande de gueules, accompagnée de deux cotices du même, accostées de six roses feuillées de gueules.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Cette ancienne famille de Bretagne, qui a figuré à la réformation et aux montres des années 1427 et 1513, dans les évêchés de Dol et de Rennes, possédait les fiefs de la Fontaine, de Mottay, de Rimou et de Sévégrand, paroisse de la Chapelle-des-Fougerets. Une branche de la famille a tiré son nom de ce dernier fief.

En 1381, Pierre de Sévedavy, écuyer, ratifia le traité de Guérande (charte avec sceau).

Elle est actuellement représentée par :

1° Prosper de Sévedavy, docteur en médecine, chef de la branche aînée, marié en premières noces à Onésime Météreau, dont deux filles :

a. Léa, mariée à Joseph-Félix Hélie, commandant du génie;

b. Maria, mariée à N. Desrochers, avocat, et en secondes noces à Marie-Octavie Brossier, dont deux fils : Jean et Prosper de Sévedavy;

2° Jean-Marie-Louis de Sévedavy, chef de la branche cadette, marié à Alphonsine Thélohan, dont :

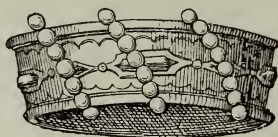
a. Auguste de Sévedavy;

b. Marie de Sévedavy;

c. Adrienne-Claire de Sévedavy.

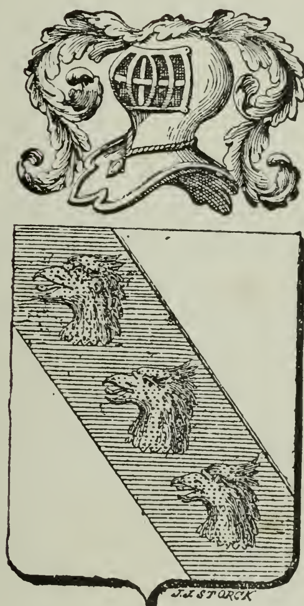
Auteurs à consulter : Froissard, page 116; *Chronique de Flandre,* année 1343; Guillaume de Saint-André; Henri Kington; Le Baud, page 294; *Histoire de Bretagne,* par Dom Maurice; Armoriaux de Bretagne.

Résidence : La Roë (Mayenne).



SILHOL

COMTAT-VENAISSIN, DAUPHINÉ, VIVARAIS.



Armes : D'argent, à la bande d'azur, chargée de trois têtes d'aigle arrachées d'or languées et becquées de gueules.
Timbre : Un casque d'argent, grillé et bordé d'or avec lambrequins d'argent et d'azur.
Devises : Si hault qu'elles. « Sic altius aspicio. » (Comme elles, je regarde plus haut.)

SOMMAIRE HISTORIQUE.

En 1393, la famille Silhol ou Silhot, en latin, Silhotus, était très-considérée à Avignon.

Dans un document authentique de cette époque, un de ses membres est qualifié de noble et puissant seigneur « *nobilis et*

potentis viri domini ioannis Silhoti ». Elle fut confirmée dans sa noblesse par lettres patentes d'Henri IV, données « a sainct Denys au moys d'octobre lan de grace mil cinq cens quatre vingtz douse, » à Loys de Silhol, du lieu de Grignan, en Dauphiné. Henri IV le déclara « gentilhomme » et le décora « du tiltre de noblesse et gentilhesse ». (Ce dernier mot est synonyme de chevalerie.)

Louis XIII la gratifia d'autres lettres patentes données « a Paris le second jour d'octobre lan de grace mil six cens seze », dans la personne d'Hervé, également de Grignan, désigné à tort dans quelques nobiliaires tantôt sous le nom d'Henri, tantôt sous celui d'Honoré et même d'Hélène. C'est la branche qui a orthographié Sillol ou Sillot.

Maintenue dans ses titres et honneurs par jugement rendu « le XVIe jeanvier 1669 », elle a perdu sa situation nobiliaire après la révocation de l'édit de Nantes. Deux documents la montrent, à ce moment, fugitive dans le Vivarais, le roi jouissant des rentes de ses biens, et classée, en 1692, parmi les familles *roturières et non nobles* par suite de la religion qu'elle professait. Le nom et les armes des descendants mâles de cette famille ne furent pas consignés dans l'*Armorial général*, manuscrit de Charles d'Hozier ; mais on y trouve celui de Madeleine de Sillot, veuve de Nicolas Feautrier, seigneur de Rac et de Vinsobres.

Alliances : De Vesc, de Villeneuve, de Raphaelis, de Bonne, du Rastel, d'Entraigues, de Bonot (cette dernière alliance de 1657 est mentionnée dans l'*Armorial* imprimé de L.-P. d'Hozier).

Seigneuries : Cléon-d'Andran, en Dauphiné ; Saint-Vincent-de Barrès, en Vivarais.

Représentants actuels : Jules Silhol, docteur en médecine, inspecteur des eaux de Saint-Laurent-les-Bains,

Et son fils, Léon Silhol.

Auteurs à consulter : Guy Allard, Chorier, Pithon-Curt, Maynier, Robert de Briançon, Barcilon de Mauvans, le père Anselme, Registre de L.-P. d'Hozier, de Courcelles, Jouffroy d'Eschavannes, G. de Rivoire de la Batie, Rietsiap, l'État présent de

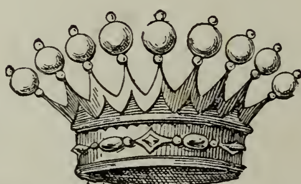
la noblesse française, 4e édition, l'*Annuaire de la noblesse de France*, 38e année, et l'*Arrondissement de Montélimar*, par Lacroix.

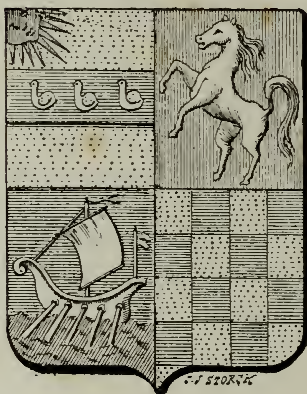
Résidence : Le Bourg-Saint Andéol (Ardèche).



SIMÉON (Comte)

PROVENCE.





Armes : Écartelé : au 1, d'or, à la fasce d'azur, chargée de trois merlettes d'argent; au soleil de gueules mouvant de l'angle dextre du chef; au 2, de gueules, au cheval cabré d'argent; au 3, d'azur, à la galère d'argent voguant sur une mer de pourpre; au 4, échiqueté d'or et d'azur.
Couronne: de comte.
Cimier : une tête de cheval issant de la couronne comtale.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Famille de jurisconsultes de Provence, parmi lesquels Ducange cite Jean Siméon qui fut, en 1358, à Aix, premier président de la chambre rigoureuse pour avoir délivré le pays des bandes d'Arnaud de Cervoules qui pillaient la Provence. (Abbé Tisserand, *Histoire de Provence.*)

Gabriel Siméon, littérateur italien et français qui fut envoyé

en ambassade auprès de François I[er] par la république de Florence, était de cette famille. Il vivait près du roi Henri II en 1547.

Sextius Siméon fut, en 1765, assesseur d'Aix et administrateur du pays de Provence. Il reçut une charge de secrétaire du roi et il était syndic de robe de la noblesse de Provence.

Ses armes, telles qu'elles sont décrites au premier quartier des armes actuelles de la famille, figurent au frontispice de l'*Histoire de la noblesse de Provence*, qui tint à Aix, le 3 juin 1754, une assemblée générale dont faisait partie Sextius Siméon.

Jérôme-Siméon, son fils, après avoir été avocat et assesseur d'Aix en 1784, était président du Conseil des Cinq-Cents, le 18 fructidor. Il fut déporté, prit part, comme tribun, aux travaux du Code civil et du Concordat, organisa la Westphalie en 1807, fut fait comte par Louis XVIII en 1816, devint ministre de l'intérieur en 1820 et pair de France en 1822.

Joseph Siméon, fils du précédent, remplit diverses fonctions diplomatiques en Italie et en Allemagne, fut ministre plénipotentiaire en Saxe, préfet, conseiller d'État et pair de France en 1835.

Le comte Henri Siméon, son fils, fut successivement attaché d'ambassade, préfet, conseiller d'État, député, puis sénateur en 1852. Adonné aux lettres, il a publié entre autres, en 1873, une traduction en vers des œuvres complètes d'Horace, à laquelle l'Académie française a accordé une mention honorable et exceptionnelle quelques semaines après la mort de l'auteur; le comte Siméon est mort à Paris, le 21 avril 1874.

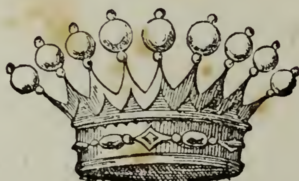
Cette famille a pour seul représentant actuel le comte Siméon, Edgar, fils du précédent, premier secrétaire d'ambassade, marié en Suisse, en 1853, à Olympe de Palézieux-Falconnet, veuf en 1854.

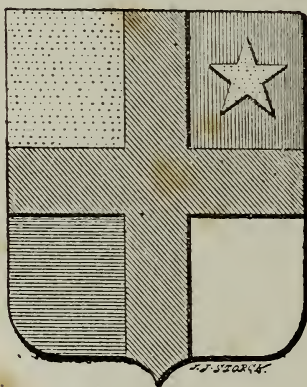
De ce mariage est issue une fille, mariée en 1875, au comte Hubert de Montesquiou-Fézensac.

Alliances : Familles Portalis, de Bondy, de Berghes, de Belbeuf, de la Ferronnays, de la Rochefoucauld, de Sagan, de Baillon, etc.

SIMONY (DE)

CHAMPAGNE, LORRAINE, BOURGOGNE GUYENNE, PROVENCE.





Armes : Écartelé, au 1 d'or; au 2, de gueules, à l'étoile d'or; au 3 d'azur; au 4 d'argent; à la croix de sinople brochant sur le tout.
Couronne : De comte.
Cimier : Un perroquet de sinople, becqué, membré et allumé d'or.
Supports : Deux griffons.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

La famille de Simony tire son origine de la ville de Sienne, en Toscane. Son premier auteur connu est Raynaldus Simoni, tué en 1231 dans une guerre entre les républiques italiennes et enseveli dans la cathédrale de Sienne.

Melitius Simoni, fils de ce dernier, et sa femme Eugenia

Petrucci firent donation d'une métairie à la même église, par charte latine du 15 janvier 1292.

Leur descendance italienne s'est éteinte vers le milieu du XVIIe siècle, après s'être alliée aux familles Politi, Piccolomini, Sozzini, Finetti, Fondi, della Gherardesca, Colombini, Tolomei et autres du Patriciat siennois.

Parmi ses membres, on peut citer Mino Simoni, ambassadeur de la République de Sienne près de celle de Florence, en 1301; Luca et Agnolo Simoni, également ambassadeurs, le premier à Arrezzo, en 1362, le second à Naples, pour conclure la paix avec le roi Ladislas, en 1410; Andrea Simoni, gouverneur de la citadelle de Sienne, en 1415 (père de François Simoni dont il sera question plus bas); Anselmo Simoni, camerlingue de Biccherna, en 1535; Paolo Simoni, chevalier de Malte, grand prieur de Lombardie, général des galères de la Religion en 1538; Adriano Simoni, parlementaire pour régler avec Florence les conditions de la capitulation de Lucignano, en 1553; le capitaine Girolamo Simoni, gouverneur de la ville de Campi, en 1622; plusieurs membres du Conseil de la Signoria; des chevaliers des Ordres de Malte et de Saint-Étienne.

La branche française, fixée d'abord en Lorraine, a pour tige François Simony, dit le Siennois, capitaine des bandes italiennes du duc Jean II et son chambellan, qui suivit ce prince lorsqu'en 1464 il rentra dans ses États paternels, après d'inutiles efforts pour reconquérir le royaume de Naples; plus tard, en 1477, il prit part, avec le duc René II, à la bataille de Nancy à laquelle il fut blessé. Définitivement établi en Lorraine, il maria son fils, Martin Simony, écuyer, baron de la Fauche en partie, à Marguerite de Combles, en 1497. De cette union sont issues différentes branches dont deux seulement subsistent encore.

Confirmation de noblesse par le duc de Lorraine en 1578.

Maintenues de noblesse en 1641, 1670, 1715 et 1716.

Entrée aux États de la noblesse de Bourgogne en 1712.

Titre de comte conféré, en 1815, par le roi Louis XVIII.

Fiefs et seigneuries : La Fauche, Orquevaux, Villeneuve, Germainvilliers, Roüelles, Azu, Saint-Romain, Varanges, Champfroy, Barraut, Saint-Michel, Saint-Seyne, Brouthières, Saint-Léger, Bettoncourt, etc.

Alliances : XVIe SIÈCLE. D'Hennezel, Le Vain d'Haccourt, Harodel, Reynel, Bourgogne, Petit de la Marnotte, Thabouret de Crespy, Houdreville, Roussat, Monginot, Combles (2e), du Houx, Choiseul, Philippy de la Chevalière, Réance.

XVIIe. Gondrecourt Le Sain, Mouchet, Pringles, Le Vacher de Morillon, Montendre, Brouthières, Saucières de Tenance, d'Albergue, Thelin, Geneste, d'Auzac, Gripière, Maurage, Cholet, Le Gendre, Brissac, Mouzin de Romecourt, du Terme, Le Moine, des André, Villers-le-Prud'homme.

XVIIIe. Ligneville, Tissart, Lyver, Girault de Vitry, d'Astour, Greslot, Husson de Vallerey.

XIXe. Montarby, Philpin de Rivières, Lyver (2e), d'Amedor, Roquefeuil, Cellès, Gantès, Fornier de Pradine, Rosnay de Villers, Cholet (2e), Beaufort de Gellenoncourl, d'Huart, etc.

Honneurs : Camille, écuyer de la reine Marguerite de Valois; Jean, capitaine des milices de la ville de Langres, en 1575; Claude, contrôleur des guerres, en 1622; Claude (fils du précédent), un des cent chevaliers de Saint-Michel conservés par le roi Louis XIV, après la grande réforme dudit ordre, en 1665, gentilhomme de sa Chambre, conseiller d'État, auditeur général des bandes françaises au régiment des gardes, etc., qui prit plus tard le parti de la robe et mourut président à mortier au Parlement de Metz; Bernard, gentilhomme ordinaire de la grande Fauconnerie, en 1701; Félix, alcade aux États de la noblesse de Bourgogne, en 1763; Louis Victor, contre-amiral, mort en 1828; Jules, aumônier de Mgr le comte d'Artois, évêque de Soissons, mort en 1849; nombre d'officiers de terre et de mer de divers grades, parmi lesquels neuf chevaliers de Saint-Louis et cinq morts sur le champ de bataille.

Membre défunt : Charles-Bénigne, comte de Simony, chevalier des ordres de Saint-Louis, de la Légion d'honneur et de Saint-Ferdinand d'Espagne, ancien garde du corps de S. M. le roi Louis XVIII, ancien officier supérieur d'infanterie, mort en son château de Rivières-les-Fosses (Haute-Marne), le 15 août 1873.

Représentants actuels : BRANCHE AINÉE : Félix-Marie-Antoine, comte de Simony, officier de la Légion d'honneur, ancien

colonel de cavalerie, chef actuel du nom, marié en 1858 à Ève Robin de Châteaufer de Coulogne. — *Domicile :* Langres (Haute-Marne).

Antoine de Simony (frère), marié, en 1868, à Caroline Nicolas de Marcilly, dont il a Charles, Félix et Henri.

Félix-Philibert, vicomte de Simony (cousin germain), chevalier de la Légion d'honneur et de l'ordre pontifical de Pie IX, commandeur d'Isabelle la Catholique, chambellan intime de Sa Sainteté, ancien capitaine d'état-major au service du roi Don Carlos.

BRANCHE CADETTE *dite* de Brouthières : Henri de Simony. — *Domicile :* Château de Brouthières, près Joinville.

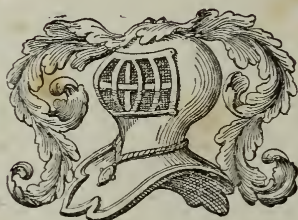
Auteurs citant la famille : Le Père Isidoro Ugurgieri Azzolini, *Le Pompe Sanesi,* tome II, Pistoie, 1649; Alessandro Sozzini, *Diario delle cose avvenute in Siena (1550-1555),* Florence 1842; frère Mathieu de Goussancourt, *Martyrologe de Malte,* Paris, 1643. — Archives du Municipe, à Sienne; Bibliothèque de la même ville (section des Manuscrits) : Benvoglienti, *Famiglie Sanesi;* Sestigiani, *Compendio storico di Famiglie nobili Sanesi; Libro del Signorista,* etc.

Caumartin, *Recherche de la noblesse de Champagne* (V. aussi le même ouvrage, *vol. de supplément*); Dom Pelletier, *Nobiliaire de Lorraine; Mémoires de Bassompierre;* La Chesnaye des Bois, *Dictionnaire généalogique; Catalogue et armoiries des gentilshommes qui ont assisté à la tenue des États de Bourgogne,* Dijon, 1760; Mazas, *Histoire de l'Ordre de Saint-Louis;* l'abbé Péronne, *Vie de Monseigneur de Simony;* Bourrousse de Laffore, *nobiliaire de Guyenne*, etc. — Manuscrits de la Bibliothèque nationale. — Archives domestiques.



SOURCE (MAGNIER DE LA)

BOULONNAIS.





Armes : De sinople à deux bandes engrêlées d'or.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Cette famille, de noblesse déjà ancienne, compte parmi ses membres décédés plusieurs hommes d'armes, entre autres Nicolas le Magnier, écuyer, sieur de la Source, capitaine commandant d'infanterie dans les armées du roi en 1661 ;

Pierre le Magnier, écuyer, sieur de Bouquehault, lieutenant d'infanterie, fils du précédent et de Jacqueline de Neuville, sa femme.

Et dans ses alliances : Jacques de Senlecque, célèbre fondeur

de caractères d'imprimerie du XVIe siècle qui grava les caractères samaritains, syriaques, chaldéens et arabes pour l'impression de la fameuse Bible polyglotte de messire Guy-Michel Lejay;

Pierre-Alexandre Monsigny, le compositeur si connu des partitions du *Déserteur*, de *la Belle Arsène* et de *Félix*.

Elle est actuellement représentée par Louis-Marie-Daniel-Ferdinand Magnier de la Source, percepteur à Grandvilliers (Oise).

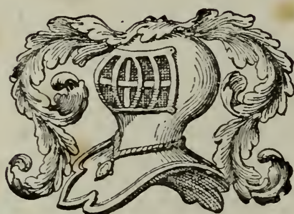
Ses deux fils : Hubert-Louis-Édouard-Victor-Ferdinand Magnier de la Source, docteur en médecine à Paris;

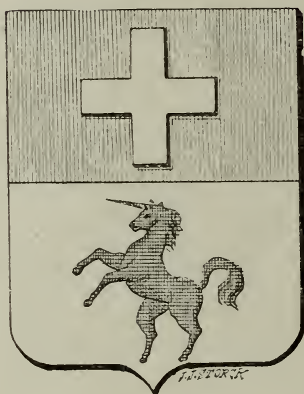
Gaston-Henri Magnier de la Source,

Et Pierre-François-Martial Magnier de la Source, propriétaire à Isques (Pas-de-Calais), leur oncle et grand-oncle.



SULAUZE (DE)





Armes : De gueules, à une croix d'argent, coupé d'argent à une licorne de sable.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Par lettres patentes délivrées le 8 décembre 1724 par le maréchal duc de Villars, confirmées par lettres patentes du roi du mois de mars 1725, un domaine appelé la Madelaine, avec d'autres tenements contigus situés de l'un et de l'autre côté du vallon de la fontaine de Sulauze, dans le territoire d'Istres, fut érigé en titre de fief, sous le nom de Sulauze, pour être tenu et possédé par tout ayant-droit aux titre et qualité de fief, avec toute justice haute, moyenne et basse, et faculté de se nommer et qualifier seigneur de Sulauze, et tous les autres droits, honneurs et franchises dont jouissent les autres fiefs de la province.

En 1743, la seigneurie de Sulauze ayant été mise en vente par arrêt de la Cour des Aides, fut acquise, le 1er avril 1748, ainsi qu'il résulte d'un acte du notaire Brémond, à Aix, par le sieur Henri-Joseph Jean, bourgeois et premier échevin de la communauté d'Eyguières, qui devint seigneur du fief de Sulauze, exerça les droits et prérogatives attachés à ce titre et les transmit à son fils aîné, André-Joseph-Christine Jean de Sulauze, qui en jouit jusqu'au moment où les titres et droits féodaux furent abolis. C'est ainsi que s'est formé le nom patronymique Jean de Sulauze, que le sieur Henry-Joseph Jean, seigneur de Sulauze, a transmis à ses descendants.

Joseph Jean, seigneur de Sulauze, eut trois fils; l'aîné, André-Joseph-Christine Jean, seigneur de Sulauze, avocat au Parlement de Provence; Jean-Pierre-Louis Jean de Sulauze, capitaine commandant la compagnie des grenadiers du régiment de Bretagne, chevalier de Saint-Louis, et Henri-Étienne-Dominique Jean de Sulauze.

Jean-Louis-Pierre Jean de Sulauze mourut célibataire, le 9 vendémiaire an II.

André-Joseph-Christine Jean de Sulauze eut une fille et un fils qui moururent sans postérité.

Henry-Étienne-Dominique Jean de Sulauze eut deux fils : Claude Jean de Sulauze, qui mourut avant lui sans descendants,

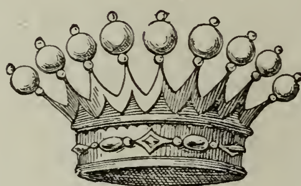
Et Thimothée Jean de Sulauze, seul représentant de la maison de Sulauze, qui est décédé le 28 octobre 1834, laissant deux filles et deux fils vivant encore aujourd'hui; l'aîné, Désiré-Alfred Jean de Sulauze, juge de paix à Alger; le cadet, Noël-François-Jules Jean de Sulauze.

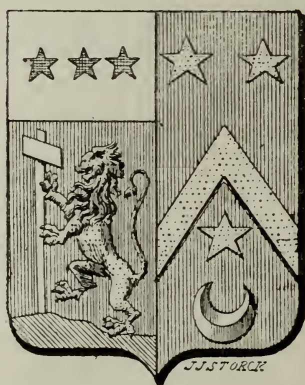


SUQUET (ALIAS SUQUETTI)

MAISON PATRICIENNE DU COMTÉ DE NICE QUI SE FIXA EN PROVENCE VERS LA FIN DU XVIIe SIÈCLE.

PROVENCE, ILE-DE-FRANCE.





Armes : Parti : au 1, de gueules au lion d'or adextré d'un guidon ou d'une croix, sur une terrasse de sinople, au chef d'argent chargé de trois étoiles de sable; au 2 de gueules au chevron d'or, accompagné de trois étoiles du même, 2 et 1, et soutenu d'un croissant d'argent, qui est Gontard de Gontin.

Le chanoine Emile Suquet a accolé à l'écu des Suquetti, conservé par les filles seules, celui des Gontard de Gontin, et M. Emile Suquet porte : Parti : au 1, des Suquetti, au 2, des Gontard de Gontin.

Couronne : Heaume de marquis timbré d'une couronne de comte.

Supports : Deux lions sur deux montagnes de sable.

Devise : Pati et compati.

Cri de guerre : Honneur! marche en avant!

Alliances : Gontard de Gontin, Esseyric, Provansal, Rabasse, Girard du Pinet.

Honneurs : Un procureur à Aix, plusieurs avocats distingués, plusieurs maires de Sisteron, un chanoine d'honneur de la cathédrale de Paris.

Membres décédés : Le chevalier Joseph Suquet, célèbre avocat, maire de Sisteron (1869) ; sa veuve, née Louise-Caroline Gontard de de Gontin (1874) ; Eugénie Suquet, épouse d'Alfred Provansal (licencié en droit), en 1868, fille des précédents.

Membres actuels : I. L'abbé Ernest Suquet, docteur en théologie, chanoine honoraire de Paris, premier vicaire de Saint-Eustache, auteur de plusieurs ouvrages ;

II. Émile Suquet, ingénieur des ponts et chaussées, chevalier de la Légion d'honneur, ex-élève de l'École polytechnique, sous-chef de l'exploitation du chemin de fer de Paris-Lyon-Méditerranée, marié à Berthe Cailleté, dont trois enfants : Henri, Marie-Louise et Louis.

III. Joseph Suquet, avocat, sous-chef au ministère de la justice, marié à Clotilde Spiquel, dont deux enfants : Joseph et Noémie.

IV. Hippolyte Suquet, avocat, adjoint au maire de Sisteron, marié à Héléne Bassac, dont deux fils : Louis et Georges.

V. Paul Suquet, ingénieur civil à Paris, marié à Berthe Spiquel, dont deux filles : Marthe et Marguerite.

VI. Élise Suquet, épouse d'Alexis Bouschet (de Saint-Flour), receveur des domaines au Chambon-Feugerolles (Loire), sans enfants.

VII. Marie-Caroline-Marthe Suquet, épouse de J.-C.-M. Théophile Girard du Pinet, ancien notaire et ancien maire à Bas-en-Basset (Haute-Loire), dont deux enfants : Marie-Louise-Joséphine-Rosalie et Charles-Maurice.

VIII. Joséphine Suquet, épouse de Paul Roudil, lieutenant de la garde républicaine de Paris, dont une fille : Paule-Ernestine.

IX. Ernestine Suquet, épouse d'Amédée Vernus, employé du chemin de fer Paris-Méditerranée, à Charenton.

Auteurs à consulter : Histoire de Sisteron ; l'*Annuaire de la noblesse* (1876) ; *Nobiliaires de Provence.*

TARADE (DE)

ALSACE, CHAMPAGNE, PICARDIE.

Armes : D'azur, à deux fasces d'argent, maçonnées de sable, de trois traits.
Couronne : De comte.
Supports : Deux lions.
Devise : Le courage l'a conquis, l'honneur le garde.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Jacques de Tarade, ingénieur du roi, directeur des fortifications d'Alsace, chevalier de Saint-Louis, reçut ses lettres de noblesse le 23 janvier 1683.

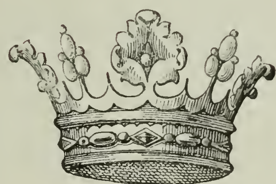
Alliances : Villedot des Forges, Martin de Moncelot, de Billy, Dubois de Crancé, Dubois de Chantrenne, de Cappy, de Beaufort. de Ménardeau, de Rotrou, Cœur de l'Étang, etc.

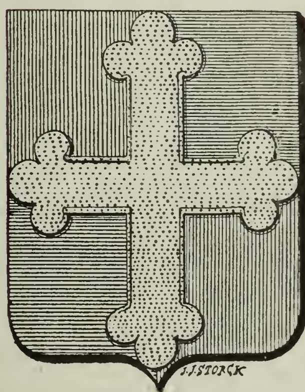
Membres actuels : Gilbert-Philippe-Émile, chevalier de plusieurs ordres, lieutenant de cavalerie en retraite, chef de la famille, au château de Belleroche (Amboise); François-Charles-Eugène, à Cérilly (Allier); Denis-Joseph Abel, à Moulins (Allier); Arthur-Sixte-Nicolas, à Paris; Odile-Marie, trésorier-payeur de la guerre, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre de Guadalupe, commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, au château de Corbeilles (Loiret); Gaston-Augustin; Arthur-Jacques-Odile; Arthur-Jean-Sébastien-Émile-Marie-Odile.

Auteurs à consulter · Dubuisson, d'Hozier, Bernard Chérin.

THOMAS DE SAINT-LAURENT (DE)

EN PROVENCE.





Armes : Ecartelé de gueules et d'azur, à la croix d'or tréflée.
Couronne : De marquis.
Supports : Deux lions.
Devise : A tort on me blasme.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Famille anoblie par lettres du 2 avril 1480 et remontant à Jean de Thomas, secrétaire et maître rationnel du roi René.

Seigneuries : Saint-Laurent et la Bastide.

Alliances : De Trinquelague, de Cabane, de Digoine du Palais.

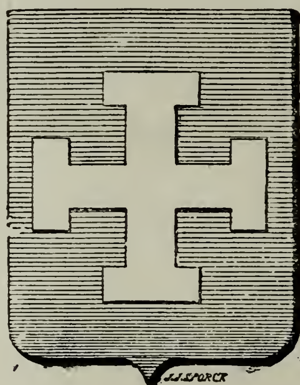
Honneurs : Un chef d'escadre, plusieurs capitaines de vaisseau, des officiers supérieurs de l'armée de terre, un président en la Cour des Comptes de Provence, des présidents à mortier au Parlement d'Aix, des chevaliers de l'ordre du Roi, des chevaliers et des dignitaires de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, un évêque d'Autun en 1752; son frère, Louis de Thomas, fut le septième général de la congrégation de l'Oratoire de Jésus.

Membres décédés : Jean-Joseph et Joseph-Marie.

Membres actuels : Henry-Joseph-Esprit-Marie de Thomas de Saint-Laurent, ingénieur des ponts et chaussées;

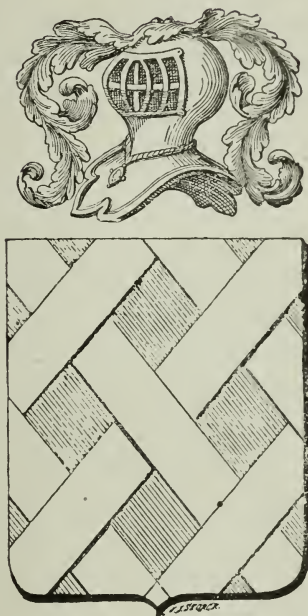
Joseph-Louis-Marie de Thomas de Saint-Laurent, fils du précédent.

Résidence : Lyon (Rhône).



TIENGOU DES ROYERIES

EN BRETAGNE.



Armes : De sinople fretté d'argent.
Timbre : Un casque de trois quartiers, orné d'une couronne de trois fleurs de lis.
Cimier : Un vol.
Supports : Deux lions lampassés.
Devise : Doué araok.
Cri de guerre : Kenkis !

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Famille originaire de Bretagne et dont le nom s'écrivait autrefois Quiengou, Quingou, en breton Quenguis (du Plessis). Raoul de Quiengou figure dans un *rolle de monstre* de la retenue de Jean Penhouet, admiral de Bretagne, daté de l'an 1420 (Dom Morice, *Mémoires pour servir de preuves à l'Histoire de Bretagne*, t. II, col. 1012.)

Éon de Quingou est au nombre des 145 premiers seigneurs bretons enrôlés contre les Penthièvre par le duc Jean VI et Richard en 1420 (Dom Lobineau, *Histoire de Bretagne,* t. I, p. 553).

Olivier Quengou figure parmi les nobles de Moncontour qui prêtèrent serment de fidélité au duc Jean VI, en 1437 (Dom Lobineau, t. II, col. 1054).

(Ces noms, qui apparaissent fréquemment dans l'*Histoire de Bretagne,* sont orthographiés tantôt avec un *g,* tantôt avec un *q.*)

Raoul du Boschet, nom porté par l'aîné de la famille, est maintes fois cité par Dom Morice et Dom Lobineau.

Seigneuries : Du Boschet, de Tréfériou, des Royeries.

Alliances : Blanchet de Sormont, Georgeon d'Archambault, de Vatry, Gruel de Saint-Hilaire, Gibert des Molières, de Glatigny, Éon de Beaumont, dont la chevalière d'Éon; de Gourlay, de Launay, Boisgontier, Baudouin, etc.

Membres actuels : Tiengou *aliàs* Quiengou et Quengou :

Jules-Fulgence Tiengou des Royeries, commissaire-adjoint de la marine; enfants : *a.* Jules-Fulgence-Antoine-Auguste; *b.* Élise-Marie-Antoinette.

Frère cadet : Auguste-Constant; enfant : Marie-Agathe.

Cousin : Amédée Tiengou des Royeries.

Honneurs : Un mareschal de salle de la duchesse de Bretagne (1420); un chambellan du duc (1454-55); un vice-chancelier de Bretagne (1474); des ambassadeurs du duc au pape Sixte IV (1474) et au roi de France (1477); un protonotaire (1498); un ambassadeur de la reine Anne à Rome (1498); des conseillers à la Cour de Rennes et des chevaliers de la Légion d'honneur.

Auteurs à consulter : Dom Morice, Dom Lobineau, Pitre-Chevalier, etc.

TIXIER DE BROLAC

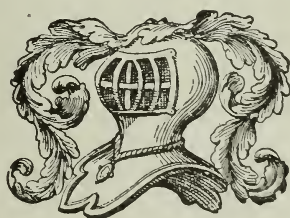
EN AUVERGNE.

Armes : D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois roses de même.
Aliàs de gueules, à la navette d'or accompagnée en pointe d'un rouleau de même.

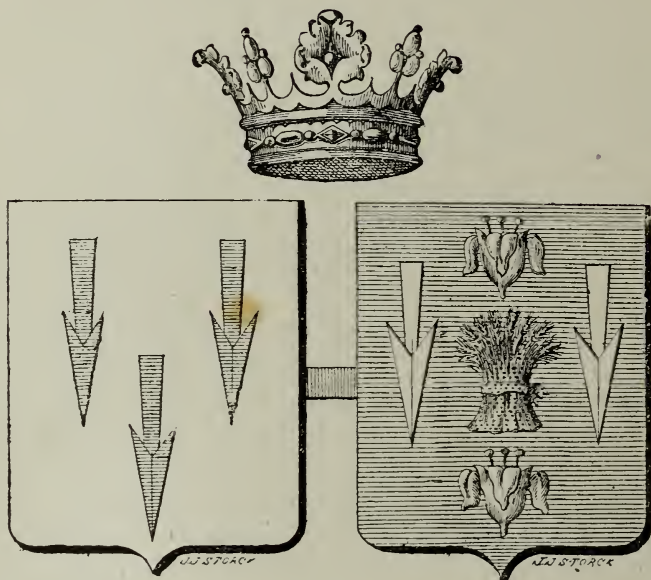
Famille noble d'Auvergne connue dès le XIII[e] siècle à Clermont, représentée actuellement par :

1° Aimable-André Tixier de Brolac, écuyer, à Vic-le-Comte (Puy-de-Dôme), marié à Louise de Matharel, fille du comte Auguste de Matharel, capitaine de frégate, et de Lucette de Boisluisant, dont une fille, Marie Tixier de Brolac, mariée au marquis d'Heilly, officier d'état-major;

2° Augustin Tixier de Brolac, frère du précédent, qui épousa Marie de Matharel, sœur de la précédente, dont un fils et deux filles : *a.* Henri, sous-préfet de Mauriac; *b.* Madeleine, religieuse du Sacré-Cœur; *c.* Louise : à Plauzat (Puy-de-Dôme).



TOULZA (DE)



Armes : D'azur, à la gerbe d'or, accostée de deux fers de lance d'argent la pointe en bas et accompagnée en chef et en pointe d'un lis de jardin d'argent.
Couronne: De comte.
Supports: Deux lions d'or,
Qui sont Toulza moderne.
Et : D'argent, à trois fers de lance d'azur, posés deux et un.
Couronne : De marquis,
Qui sont Toulza ancien. (Voir l'historique ci-dessous.)

HISTORIQUE.

Le nom de Toulza, Tolza, Tolsa, Tholza, écrit de différentes manières selon les temps et les idiomes, se trouve souvent dans l'histoire de notre pays et dans les actes anciens conservés dans nos archives, tels que : hommages, dénombrements de fiefs nobles, convocations du ban de la noblesse, reconnaissances féodales, etc.; c'est le nom d'une très-ancienne famille noble du Languedoc dont il est souvent question dans les vieux registres de l'Inquisition, dans la

Charte de Sicard d'Alaman, de 1247; dans le *Saisimentum comitatûs Tolosæ* de 1271, où plusieurs de ses membres sont nommés, dont Pierre Ier (de Vaudro) qui prêta serment à Philippe le Hardi avec autres chevaliers et barons le jeudi avant la fête de Saint-Denis; dans *La Bertat*, chronique rimée en langue romane (manuscrit d'avant 1502), où est cité Gaillard Toulza parmi les plus vaillants chevaliers qui accompagnèrent Duguesclin en Espagne en 1365, dans les *Annales de Toulouse*, dans *l'Histoire générale du Languedoc*, etc. Elle était établie primitivement au pays de Lauraguais, où elle possédait plusieurs fiefs nobles. Un de ses membres, Bernard II, frère de Gaillard Toulza, aussi chevalier, se fixa à Rabastens, en Albigeois, avant l'an 1367; il y fit branche, la seule encore existante, par son mariage avec Guilhemette de Fabri, d'une famille noble signalée dans nos guerres d'alors contre les Anglais.

Les armoiries de la maison de Toulza étaient :

D'argent, à trois fers de lance d'azur, la pointe en bas, posés deux et un;

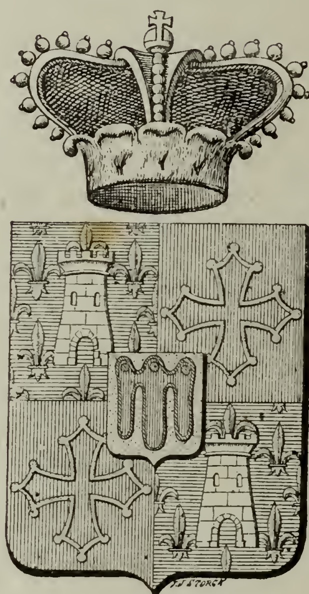
mais, lors de la concession des lettres patentes de confirmation de noblesse et des lis d'argent accordés par faveur royale en 1827, elles furent modifiées par le juge d'armes comme ci-dessus, en y maintenant les anciens fers de lance la pointe en bas, d'origine chevaleresque, qui sont de toute ancienneté dans son blason.

Cette famille considérable par elle-même et par ses alliances successives, a fourni des hommes distingués à l'armée, à la magistrature, à l'Église et aux lettres, elle est actuellement représentée par le comte Philippe de Toulza, propriétaire et littérateur, (voir le *Dictionnaire des contemporains*, édition de 1870, p. 1763), demeurant à Rabastens (Tarn) et à Paris, rue Godot-de-Mauroi, 39, marié à dame Marie-Henriette de Pontier-de-Laprade, et par son fils Étienne de Toulza, aussi propriétaire, auteur de plusieurs travaux d'économie politique et de droit administratif, secrétaire de cabinet à la chancellerie (janvier 1870), lieutenant de mobiles pendant le siége de Paris (1870-1871), marié en 1873 à dame Marie de Sambucy-de-Sorgue, fille du baron de ce nom.

Résidence : Rabastens (Tarn), et le château de Laumière (Aveyron).

TOUR D'AUVERGNE (Prince de la)

AUVERGNE ET LAURAGUAIS.



Armes : Écartelé, aux 1 et 4 de France, à la tour d'argent, qui est de la Tour; aux 2 et 3 de gueules, à la croix d'or, clichée, évidée et pommetée, qui est de Toulouse; sur le tout, d'or, au gonfanon de gueules, frangé de sinople, qui est d'Auvergne.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Cette maison remonte par titres à Bernard VI de la Tour, qui fut fait chevalier avec son frère Guillaume de la Tour, en 1244, par Raymond VII, comte de Toulouse, et que Justel et Baluze ont rattaché, par divers degrés, aux anciens comtes d'Auvergne, ducs d'Aquitaine.

A l'exemple de la branche d'Oliergue, tige des ducs de Bouillon, la branche de Lauraguais a repris le nom d'Auvergne à la fin du siècle dernier.

En 1816, Louis XVIII fit remettre les cœurs de Turenne et du premier grenadier de France au chef de la maison, le général Joseph-Denis-Édouard-Bernard de la Tour d'Auvergne Lauraguais, frère du cardinal de la Tour d'Auvergne, évêque d'Arras, grand'croix de la Légion d'honneur, né le 14 août 1768, mort le 20 juillet 1851.

Le général de la Tour d'Auvergne Lauraguais, né le 19 mars 1766, est décédé le 10 avril 1841. Il avait épousé Louise-Pétronille-Madeleine de Rigaud de Vaudreuil, fille du marquis de Vaudreuil, lieutenant-général des armées du roi, grand'croix de Saint-Louis, et de laquelle il eut :

Charles-Melchior-Philippe-Bernard, prince de la Tour d'Auvergne Lauraguais, né le 6 janvier 1794, mort le 18 mai 1849, officier de la Légion d'honneur, de Saint-Ferdinand d'Espagne, etc. Il avait épousé Laurence-Marie-Louise-Félicité de Chauvigny de Blot, décédée le 16 avril 1874. Elle était fille de Paul-Louis-Fortuné, comte de Chauvigny de Blot, maréchal des camps et armées du roi, et de Louise-Antoinette-Adélaïde-Geoffroi de Villebranche. De ce mariage sont issus :

1° Henri-Godefroy-Bernard-Alphonse qui suit ;

2° Prince *Charles*-Amable de la Tour d'Auvergne Lauraguais, né le 6 décembre 1826, archevêque de Bourges ;

3° Prince *Édouard*-Louis-Joseph-Melchior de la Tour d'Auvergne Lauraguais, né le 3 août 1828, colonel du 1er régiment de tirailleurs algériens ;

4° Princesse Henriette-Marie-Thérèse-Adélaïde de la Tour d'Auvergne Lauraguais, née le 30 janvier 1832, décédée le 7 août 1858, chanoinesse du chapitre royal de Sainte-Anne de Bavière.

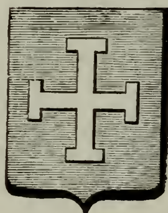
Henri-Godefroy-Bernard-Alphonse, prince de la Tour d'Auvergne Lauraguais, né le 23 octobre 1823, décédé le 5 mai 1871, ambassadeur de France à Rome, à Londres et à Vienne, deux fois ministre des affaires étrangères, grand'croix de la Légion d'honneur, etc., marié le 14 août 1851 à Émilie-Céleste Montault des Iles, morte à Livourne, le 8 mars 1857, n'a laissé qu'un fils :

Charles-Laurent-Bernard-*Godefroy*, prince de la Tour d'Auvergne Lauraguais, né le 20 juin 1852, chevalier de Pie IX, marié, le 8 mai 1875, à Marie-*Léontine*-Antoinette-Engadresme-Françoise Ysoré d'Hervault de Pleumartin, fille de Marie-Anne-Antoine

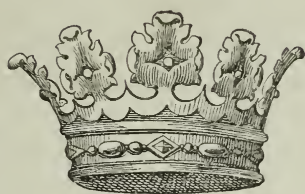
Ysoré d'Hervault, marquis de Pleumartin et de Marie-Élisabeth-Antoinette-Albertine-Césarine-Ida de Gars de Courcelles; dont :

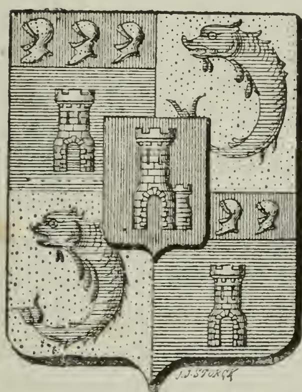
Prince Marie-Joseph-Édouard-Fortuné-César-*Henri* de la Tour d'Auvergne Lauraguais, né à Paris, le 18 mars 1876.

Auteurs à consulter : La Chesnaye-des-Bois, Baluze, Justel, *Almanach de Gotha, 1865,* etc.



TOUR-DU-PIN (DE LA)





Armes : Ecartelé : aux 1 et 4, d'azur, à la tour d'argent ; au chef cousu de gueules, chargé de trois casques d'or, tarés de profil ; aux 2 et 3, d'or, au dauphin d'azur, crêté, peautré et oreillé de gueules.
Couronne : L'écu sommé de la couronne ducale.
Cimier : Les attributs du Dauphiné et l'aigle de l'Empire.
Supports : Deux griffons au naturel, couronnés à l'antique.
Devises : Turris fortitudo mea ; courage et loyauté.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Parmi les nombreux auteurs qui ont parlé de cette antique maison, le Président de Valbonnais et son continuateur, M. J. B. Moulinet, secrétaire-archiviste de la Chambre des comptes de Dauphiné, dont un écrivain distingué comparait naguère avec éloge l'exactitude à celle du savant Président (*Histoire de Romans*), sont les plus complets que l'on puisse analyser, en demeurant dans les bornes que nous nous sommes imposées pour notre ouvrage.

« La baronnie de la Tour confinait les États de Savoie et de Dauphiné, et s'étendait fort avant dans la Bresse et le Bugey. La Valbonne et Coligny étaient dans sa dépendance. Les barons de la Tour tenaient leurs terres en franc-alleu, et ne voulaient point y reconnaître d'autre supériorité... Après la mort des derniers rois de Bourgogne, et grâce à l'éloignement des empereurs leurs successeurs, les principaux seigneurs avaient rendu leur propre autorité absolue. C'est alors que les barons de la Tour s'érigèrent en souverains, dans toute l'étendue de leurs terres, et ils s'y sont maintenus... jusqu'à ce que enfin, en 1273, par le mariage de Humbert I[er] de la Tour, avec Anne de Bourgogne, héritière de la seconde race des Dauphins, les deux États furent réunis pour ne former plus qu'une seule et même souveraineté » (*Hist. du Dauphiné.* Valbonnais, 1722, t. I, p. 155), transmise plus tard à la maison de France.

La possession de la baronnie, avec l'exercice de tous ses droits, se trouve constatée dans les actes produits, comme étant demeurée « indivise » entre les deux branches de la maison de la Tour, la branche des Dauphins et celle de la Tour, des sires de Vinay « co-seigneurs de la Tour-du-Pin ».

Humbert II ayant perdu son fils André, en 1338, et voulant assurer l'avenir de ses États contre l'ambition toujours menaçante de la Savoie, les donna à « son plus proche parent », Philippe VI, en 1343 et 1349, pour Charles, depuis Charles V, petit-fils du roi, à la condition de conserver le titre et les institutions des princes Dauphinois. Dans cette donation était comprise « la maison aux Dauphins », résidence des derniers Dauphins, ancienne demeure de la reine Clémence, leur tante, veuve de Louis X. C'est aujourd'hui l'Hôtel de Ville de Paris.

La seconde branche de la Tour, qui était issue de Berlion de la Tour, sire de Vinay et co-seigneur de la Tour-du-Pin, s'éteignit, dans ses aînés, en 1394, avec Antoine de la Tour, mort sans enfant. Il avait choisi pour héritier son neveu, François de Sassenage, fils aîné de Huguette de la Tour et de François de Bérenger, et avec ses grandes possessions il lui légua son nom et ses armes. Cette continuation de branche dura peu.

De Henry de la Tour, sire de Vinay, co-seigneur de la Tour-du-Pin, que les Dauphins qualifiaient de « très-cher cousin », et de

Béatrix des Baux, le second de leurs fils, Pierre I[er] de la Tour, chatelain, bailly et ambassadeur des Dauphins, associé dans plusieurs châtellenies à son frère Hugues de la Tour-Vinay, dit Turpin (*Turris pini*), a continué sa branche. Il eut pour fils Guigues II, qui au nom de son père, châtelain d'Oulx, assista avec Aynar III de la Tour, sire de Vinay, et en même temps que la noblesse dauphinoise, à la cession du Dauphiné, pour y prêter serment au roi et au futur Dauphin de la maison de France.

Guigues eut de Béatrix de Berenger de Morges, dame de Clelles et de Darne, dans le Trièves, un fils, Girard III de la Tour-Vinay, qui devint seigneur de Clelles et de Darne, et dont le fils, Girard IV, est l'auteur auquel remonta la généalogie présentée au Parlement de Dauphiné, en 1532, par Guigues III de la Tour-de-Clelles, et par ses fils, Hugues de la Tour, seigneur de Darne, son fils aîné, et Pierre II de la Tour, seigneur de Gouvernet, son deuxième fils. C'est également à lui qu'a remonté César de la Tour-Gouvernet, marquis de la Charce, lorsqu'il établit, en 1635, sa descendance. Au souvenir d'origine, qui se rattache aux trois derniers châtelains delphinaux, la tradition rapporte l'addition, faite à la tour, des trois casques ajoutés d'abord en dehors puis à l'intérieur de l'écu, et primitivement présentés de face. (D'Hozier, Bibl. du Roi. cab. des titres n° 383, reg. 15, p. 929 et n° 14, p. 315.)

Dans leurs savants travaux, les historiens du XVII[e] siècle ayant discuté la communauté d'origine des la Tour du Dauphiné et d'Auvergne, la distinction entre les deux familles se précisa par les désignations de la Tour-d'Auvergne et de la Tour-du-Pin, et pour celle-ci la Royauté en consacra l'usage et le droit par des actes publics, des érections de titres enregistrées au Parlement, et en dernier lieu par des lettres de pairie, où sont relatées les alliances nombreuses de la souche primitive avec la maison de France.

Les limites de cette notice ne nous permettent pas de citer les autres alliances avec plusieurs maisons souveraines et avec les plus grandes familles, ni d'énumérer les honneurs et dignités auxquels un grand nombre de membres sont parvenus, dans les armes, dans l'Église et à la cour. Une héroïne, Phylis de la Tour-du-Pin la Charce, si dignement récompensée par Louis XIV, qui fit mettre son portrait, ses armes et son écusson à Saint-Denis, et voulut y joindre une pension, ajoute une illustration exceptionnelle à celle

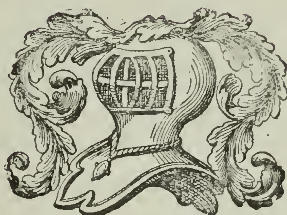
de la famille. On voit son portrait à Versailles, ainsi que les armes d'Albert II, qui sont aux Croisades.

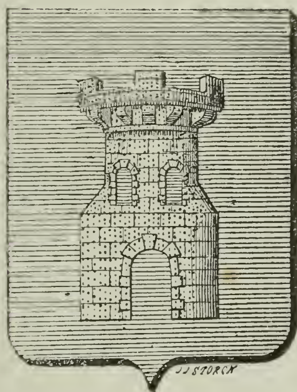
Par cette succession les la Tour–Vinay ont produit les branches existantes : des marquis de la Tour-du-Pin Gouvernet, des marquis de la Tour-du-Pin la Charce et la Tour-du-Pin Chambly de la Charce, des marquis de la Tour-du-Pin Montauban et des comtes de la Tour-du-Pin Verclause, dont chacune compte actuellement des représentants répartis dans nos diverses provinces.



TOUR DE SAINT-LUPICIN (DE LA)

FRANCHE-COMTÉ DE BOURGOGNE.





Armes : D'azur, à la tour d'or.

Ces armes étaient autrefois gravées sur plusieurs dalles de l'église de Saint-Lupicin (Jura), dont l'une, entre autres, du XIIIᵉ siècle, a été gravée page 35 de l'ouvrage du père Menestrier, intitulé : *De l'origine, de l'usage et de la pratique des quartiers* (Paris, 1683). Elles étaient aussi sculptées au-dessus de la porte du château de Saint-Lupicin et sur plusieurs maisons de Saint-Claude (Jura) et de Saint-Lupicin. On peut encore les voir aujourd'hui peintes sur un ancien vitrail de la chapelle Saint-André, dans l'église de Saint-Lupicin.

Timbre : Un casque de chevalier, orné de son bourrelet de chevalerie et de ses lambrequins.
Cimier : Un vol d'aigle.
Supports : Deux lions au naturel, la tête contournée.
Devises : Armis et togâ. — Age quod agis.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Fiefs et seigneuries : La Tour des Villards-lez-la-Rixouse (Jura), La Tour de Saint-Lupicin, la Prévôté de Saint-Lupicin.

Parchemins à l'appui : Un grand nombre de chartes, brevets, actes notariés, etc., des XIVe, XVe, XVIe et XVIIe siècles.

Pièces légalisées : De nombreux extraits des archives des préfectures du Jura et du Doubs, de celles de la grande judicature de Saint-Claude, déposées au greffe du tribunal de cette ville, tous les actes de l'état civil de la famille depuis 1636.

Honneurs : Hyérosme de la Tour de Saint-Lupicin, gentilhomme de l'empereur des Romains (l'empereur d'Allemagne) 1573. Un grand nombre d'officiers de tous grades, dont plusieurs se sont distingués par de beaux faits d'armes. Des moines reçus aux abbayes nobles de Saint-Claude et de Gigny pour lesquelles il fallait faire preuve de seize quartiers de noblesse. Des prêtres d'un mérite distingué et dont un vicaire général du diocèse de Versailles; plusieurs magistrats éminents; des chevaliers de Saint-Louis, des officiers et des chevaliers de la Légion d'honneur; plusieurs fonctionnaires d'un ordre élevé, dont un conservateur des forêts.

Les illustres maisons de Sacquenay et de la Baume Mont-Saint-Léger se sont éteintes, au commencement du XVIIIe siècle, dans la famille de la Tour de Saint-Lupicin, qui, en outre, a fait de très-belles alliances.

Renseignements généalogiques : Guillaume de la Tour vendit, en 1151, aux moines de l'abbaye du Miroir (Saône-et-Loire), quelques immeubles situés dans la Combe de Chalandigna (Jura).

Guyot de la Tour figure sur la liste des gens d'armes qui suivirent le duc de Bourgogne en Picardie en août 1377, et en Normandie en avril 1378.

Jean de la Tour figure sur le rôle des gens d'armes mandés, en 1394, par la duchesse de Bourgogne pour marcher contre le seigneur de Beaujeu.

Henri de la Tour est nommé parmi les chevaliers et les écuyers

qui accompagnèrent le duc de Bourgogne Jean-sans-Peur, en janvier 1413, à Arras et jusqu'aux portes de Paris, et qui le servirent en Artois, en 1414.

Loys de la Tour, moine de Saint-Claude, est un de ceux qui signèrent, les 20 avril et 16 novembre 1447, les nouveaux statuts de l'abbaye de Saint-Claude. Étant entré au prieuré de Gigny l'année suivante, il signa un acte du 27 mars 1448.

Un autre Loys de la Tour était moine au prieuré de Notre-Dame de Château-sur-Salins, le 17 septembre 1476.

Ce prieuré était une dépendance de celui de Gigny; ce même Loys de la Tour signa, le 13 juillet 1498, un procès-verbal d'assemblée des moines de Gigny, relatif aux dîmes de Soisia.

Estienne de la Tour, damoiselle, fit donation, le 26 février 1515, à Pierre de Dortan, son fils, de tous les biens qui lui appartenaient, tant *rière* la justice et seigneurie des Villards qu'en la terre de Saint-Claude.

Loys de la Tour de Saint-Lupicin, prévôt héréditaire de Saint-Lupicin, mourut en septembre 1556, laissant deux fils, Claude et Anthoyne. Il avait aussi un frère nommé Jacques, qui eut un fils nommé Hyérosme. Ce Hyérosme de la Tour de Saint-Lupicin fut gentilhomme de la sacrée Majesté de l'empereur des Romains (l'empereur d'Allemagne). Il mourut à la fin de 1573 ou au commencement de 1574, laissant pour héritiers ses deux cousins, Claude et Anthoine.

Claude de la Tour succéda à son père dans la prévôté de Saint-Lupicin et la seigneurie des Villars-lez-la-Rixouse; il mourut en 1610. Il eut un fils, Étienne, qui mourut avant lui et sans postérité, et une fille, Jeanne, qui épousa Pierre de Charnage. C'est par suite de ce mariage que le fief et la prévôté de Saint-Lupicin passèrent dans la famille de Charnage. Ainsi s'éteignit la branche aînée de la famille de la Tour de Saint-Lupicin.

Anthoyne de la Tour, second fils de Loys de la Tour, épousa Marguerite de Clermont. C'est de lui que descendent toutes les branches actuellement existantes de la famille de la Tour de Saint-Lupicin.

Plusieurs de ces branches restèrent à Saint-Claude ou dans les environs.

Une d'elles, qui eut pour auteur Nicolas, fils de Guillaume,

se fixa d'abord à Saint-Claude puis habita successivement Saint-Amour, Orgelet et la Tour-du-Meix.

Un de ses membres, Joseph-Grégoire, avocat en Parlement, épousa Marie-Françoise Dunod de Charnage, sœur de l'historien de la Franche-Comté. Deux de ses descendants, Charles-Marie, capitaine d'infanterie, et Marc-Hyacinthe, chef d'escadrons de gendarmerie, supprimèrent, à la Révolution, la particule de leur nom que leurs enfants n'ont pas tous reprise depuis. Marc-Hyacinthe est mort à Toulouse le 2 janvier 1830; il était chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur.

Une des filles de Charles-Marie, née à Orgelet le 5 ventôse an IV, a épousé, en 1813, le comte de la Barre de Nanteuil, demeurant aux Andelys.

L'aîné des fils de Marc-Hyacinthe, Jean-Baptiste-Auguste Latour, né en Italie, est mort conservateur des forêts à Pau en 1866, chevalier de la Légion d'honneur du 15 octobre 1862. Son second fils, Marie-Louis-Adolphe, ancien receveur entreposeur des tabacs, habite Grenoble. Son troisième fils, François-Gabriel-Émile, ancien capitaine d'infanterie, chevalier de la Légion d'honneur, est mort à Gaillac le 19 décembre 1867.

Une autre branche, dont l'auteur fut Sébastien, alla s'établir à Ornans. Il avait épousé à Saint-Lupicin, le 14 juin 1633, Denyse Dronier de Ravilloles, de la famille à laquelle appartenait M. Dronier, seigneur du Villard, près Moirans, et de Montfort, près Quingey.

Sébastien eut un fils, Claude de la Tour de Saint-Lupicin, qui, par traité du 14 avril 1672, reçu de Me Grillet, notaire à Besançon, épousa demoiselle Philiberte Saunier, proche parente de messire Joseph Saulnier, mort en 1681, évêque d'Andreville, suffragant de Besançon, et abbé de Saint-Vincent.

Du mariage de Claude de la Tour et de Philiberte Saunier sont issus : Claude-Charles de la Tour de Saint-Lupicin qui suit; un fils mort en bas âge; deux autres fils religieux bénédictins de la congrégation de Cluny, et une fille, religieuse à Sainte-Claire de Poligny.

Claude-Charles épousa, en 1702, Catherine de Sacquenay, fille unique de Jacques-Anthoine de Sacquenay, seigneur de Mont-Saint-Léger, et de dame Marie-Françoise de la Beaume-Mont-Saint-Léger, dernière de sa maison.

De ce mariage sont nés : trois fils : *a*. Claude-Joseph, brigadier des gardes du corps de Stanislas, roi de Pologne et duc de Lorraine; *b*. Pierre-Ignace, conseiller du roi et receveur de ses fermes à Geste, en Anjou; *c*. Jean-François, mort prêtre, et quatre filles : Antoine-Françoise, morte célibataire; Anne-Marguerite, morte en bas âge; Jeanne-Thérèse et Bonne-Gabrielle.

Claude-Charles mourut en 1732.

Pierre-Ignace ne paraît pas avoir laissé de postérité; sa femme mourut à Geste le 9 juillet 1772.

L'on ignore si Claude-Joseph a laissé des descendants.

Une des branches de la famille de la Tour de Saint-Lupicin, restées dans les environs de Saint-Lupicin et descendant de Humbert de la Tour par Jean-François et François-Joseph-Vincent, a produit, entre autres hommes remarquables, Denis, né en 1765, mort le 17 mai 1814 en odeur de sainteté, et Jean-Claude, son frère, né le 8 octobre 1767. Engagé volontaire en 1792, devenu chef de bataillon et officier de la Légion d'honneur, il fut blessé mortellement à la défense des défilés du Jura, en janvier 1814, et il mourut deux jours après à Genève.

Jean-Claude de la Tour avait supprimé la particule de son nom en 1793. Ses enfants ne l'ont pas reprise.

Il eut deux fils et deux filles : l'un mourut en bas âge; l'autre, Jean-André-Éléonor, se retira de l'armée après les cent jours avec le grade de lieutenant et entra dans la magistrature. Il est mort le 6 avril 1852, à Grenoble, où il était président du tribunal depuis nombre d'années.

La branche aînée, qui descend d'Anthoyne de la Tour et de Marguerite de Clermont, s'est fixée dans les environs de Paris au commencement du XVIIIe siècle. Elle a fourni Claude-Lupicin, fils de François, érudit et mathématicien, collaborateur de l'abbé Ladvocat pour un dictionnaire historique et géographique vingt fois réimprimé. Il fut aussi associé aux travaux du célèbre horloger mécanicien Antide Janvier, qui épousa plus tard sa nièce Sylvie, issue, comme lui, de la famille de la Tour de Saint-Lupicin.

Membres actuels : Branche aînée actuelle : 1° Joseph-Albert-Léon, percepteur à Nancray (Loiret), membre de plusieurs sociétés savantes, fils de Joseph-Marie, décédé à Versailles le 27 juin 1855.

à l'âge de soixante-dix ans, et de Marie-Angélique Naudot, fille d'un inspecteur général de l'administration civile de Saint-Domingue, décédée à Fontainebleau, le 7 septembre 1840, dans sa quarante-cinquième année.

2° Paul-Alfred, receveur principal des contributions indirectes à Chartres, et Joseph-Eugène, receveur des contributions indirectes à Nogent-le-Roi, tous deux fils d'Antoine-Joseph, décédé au Mans le 6 janvier 1869, à l'âge de quatre-vingts ans, et de Marie-Célestine d'Englehem, décédée à Nogent-le-Roi le 23 septembre 1873, dans sa soixante-seizième année;

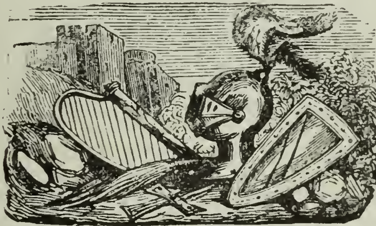
3° Joseph-Henri-Raoul, fils de Paul-Alfred, employé au ministère des finances, à Paris.

Branches cadettes : Il existe en outre plusieurs autres branches de la famille de la Tour de Saint-Lupicin en France, en Suisse, en Allemagne, en Italie et en Amérique.

Dépôts de documents à consulter : Archives nationales, Bibliothèque nationale, archives départementales du Jura, archives du greffe du tribunal de Saint-Claude, archives de la famille de la Tour de Saint-Lupicin, archives des mairies de Saint-Lupicin, Saint-Claude, la Rixouse, Lons-le-Saulnier, Fontainebleau, etc.

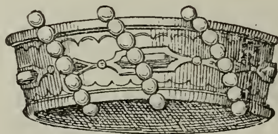
Auteurs anciens ou modernes citant la famille : Le Laboureur, *Tableaux généalogiques, ou les seize quartiers de nos rois,* précédé d'un *Traité de l'origine et de l'usage des quartiers,* par le Père Menestrier. Paris, 1683, p. 35 de la 1re partie. — Dom Plancher, *Histoire générale et particulière de Bourgogne.* Dijon, 1739-1781, t. III, p. 137-564-565-587 et 588. — D'Hozier, *Armorial général et officiel dressé de 1697 à 1710,* manuscrit conservé à la Bibliothèque nationale. — Dunod de Charnage, *Nobiliaire du comté de Bourgogne.* Bezançon, 1740, p. 250 et suivantes. — *Mémoire généalogique de la maison de la Tour de Saint-Lupicin et des maisons de Sacquenay et de la Baume-Mont-Saint-Léger,* brochure du XVIIIe siècle. — La Chesnaye des Bois, *Dictionnaire historique de la noblesse.* Paris, 1772, t. IV, p. 225. — De Courcelles, *Dict. universel de la noblesse de France.* Paris, 1820, t. II, p. 264 et 294; t. III, p. 52. — B. Gaspard, *Histoire de Gigny.* Lons-le-Saulnier, 1843. — Rousset, *Dict. historique et statistique des com-*

munes de Franche-Comté. (Besançon, 1853 et Lons-le-Saunier, 1856) Jura, t. IV, p. 49; t. V, p. 467; t. VI, p. 210. — De Ferroul-Montgaillard, *Histoire de l'abbaye de Saint-Claude.* Lons-le-Saunier, 1854-1855, t. II, p. 46 et 235. — Bachelin-Deflorenne, *État présent de la noblesse française.* Année 1867, col. 1048; année 1868, col. 1553. — Tisseron, *Annales historiques,* 2e série. Paris, 1867, t. 1er, p. 135. — Borel d'Hauterive, *Annuaire de la noblesse.* Paris, 1868, p. 194. — P. L. d'Hozier et d'Hozier de Sérigny, *Armorial général de France* (1738 à 1768 (réimpression). Paris, 1867. — *Revue historique, nobiliaire et biographique*, publiée sous la direction de M. L. Landret; Dumoulin, libraire-éditeur. Paris, t. VII, 1869, p. 466 et 474. — Ch. Poplimont, *France héraldique.* Paris, 1874, t. VIII, p. 190. — Larousse, *Grand Dictionnaire universel du* XIXe *siècle,* t. XV, p. 353. Paris, 1876.



TREMBLAYE (COUTEL DE LA)

Famille, de Touraine, descendant de Charles-François Coutel, sieur de la Tremblaye, bailli de Brulon (arrondissement de la Flèche), nommé conseiller du roi, président au grenier à sel de Sainte-Suzanne (arrondissement de Laval), généralité de Tours, par édit royal de février 1745, né à Brulon en 1692, de René Coutel, sieur de la Tremblaye, vraisemblablement neveu et filleul de René Coutel, sieur de Lamoricière, qui mourut à Brulon en 1691, et décédé à Sainte-Suzanne le 28 décembre 1760. Ainsi qu'il appert : 1° de l'acte de naissance de Julienne (avril 1746), fille dudit sieur Charles-François et de Marie-Marthe Pélisson, sœur de m^tre^ M. Jean-François Pélisson de Gennes, conseiller du roi et son président au siége royal de Sainte-Suzanne, et de m^tre^ M. Guillaume Pélisson de Gennes, capitaine, lieutenant de la grande prévôté de France (acte de naissance de Jean-Marie-François Pélisson de Gennes, 7 août 1739); 2° d'une ordonnance royale donnée à Marly, le 12 juin 1761, et nommant le sieur René Coutelle, sieur de la Houssaye, l'un des fils du dit Charles-François Coutelle, sieur de la Tremblaye, à l'office de conseiller du roi, etc., dont jouissait ce dernier; 3° de l'acte de naissance de Claude, fils de m^tre^ René Coustelle, sieur de la Tremblaye (Brulon, 11 janvier 1691), et 4° de l'acte de décès de m^tre^ René Coustelle, sieur de la Moricière (Brulon, 6 février 1691); ces deux derniers actes relatifs à la famille Coutel étant les plus anciens qu'on puisse retrouver, par suite de la disparition des registres de l'état civil.



TRÉMOILLE (DE LA)

Armes : D'or, au chevron de gueules, accompagné de trois aiglettes d'azur, becquées et membrées de gueules 2 et 1.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Maison illustre d'origine chevaleresque et descendant des anciens comtes de Poitiers.

Sa filiation remonte à Pierre, seigneur de la Trémoille, vivant en l'an 1040. Il signa vers cette époque une charte dans l'église de Saint-Aubin, d'Angers, avec Guillaume, duc d'Aquitaine. On le croit père de :

Audebert, sieur de la Trémoille, Lussac-les-Églises, Villesalem. Il fut témoin d'une donation faite à l'abbaye de Vendôme par le duc d'Aquitaine et Agnès de Bourgogne, sa femme. Il donna à l'abbaye de Fontgombault la moitié de sa propriété de Villesalem. Il eut pour fils : Guy de la Trémoille (1096), qui fit partie de la première croisade et rebâtit l'abbaye de Saint-Remy, de Reims.

Titres : Vicomtes de Thouars et princes de Talmont en 1469; ducs de Thouars en 1563; pairs en 1596; princes de Tarente et héritiers des droits de Charlotte d'Aragon au trône de Naples par mariage de 1521. Les de la Trémoille avaient à la cour, avant 1780, le rang de princes étrangers et le titre d'Altesse. Le duc de la Trémoille est le plus ancien duc français.

Chef actuel : Charles-Louis, duc de la Trémoille et de Thouars, prince de Tarente et de Talmont, né le 26 octobre 1838 de Charles-Bretagne, duc de Trémoille, et de Joséphine Walsh de Serrant, marié, le 2 juillet 1862, à Marguerite-Églé-Jeanne-Caroline Duchatel, dont :

a. Louis-Charles-Marie de la Trémoille, prince de Tarente, né le 28 mars 1863 ;

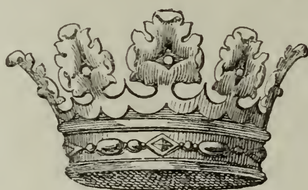
b. Charlotte-Cécile-Églé-Valentine, princesse de la Trémoille, née le 19 octobre 1864.

Tante : Auguste Murray, mariée, en 1834, à Louis, prince de la Trémoille, dont deux filles :

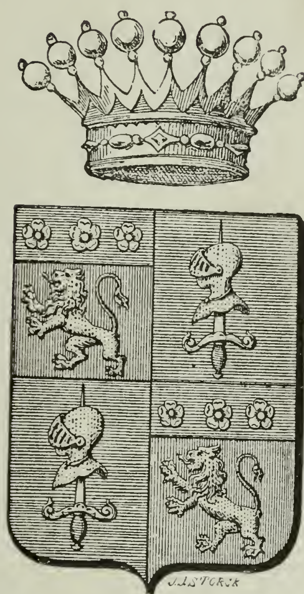
a. Félicie, princesse de la Trémoille, mariée, en 1865, au prince de Montlévart;

b. Marie, princesse de la Trémoille, mariée, en 1868, au prince de Torremuzza.

Sa sœur consanguine, fille d'un premier lit, princesse de la Trémoille, est veuve, depuis 1865, du baron de Wykersloth, chambellan du roi des Pays-Bas.



TRENTINIAN (DE)



Armes : Écartelé : aux 1 et 4, de gueules, au lion d'or grimpant, au chef cousu d'azur chargé de trois roses d'argent; aux 2 et 3 d'azur, à l'épée haute, posée en pal et traversant un casque de profil d'or.
Couronne : De comte.
Supports : Deux lions en regard; croix de Saint-Louis.
Devises : Potius mori quam fœdari.

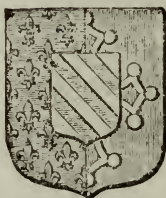
SOMMAIRE HISTORIQUE.

Famille de noblesse d'épée et originaire de Bretagne.

Titres : Chevalier et comte.
Preuves de noblesse pour l'École militaire de Tournon.
Certificats d'admission aux écoles militaires.

États des chevaliers de la Couronne (armée de Condé).

Membres actuels : Louis-Arthur-Ernest, comte de Trentinian, général de brigade, chef de la famille, et ses deux fils : Marie-Gaston, vicomte de Trentinian, et Louis-Edgard de Trentinian (seuls du nom).



TROUILLER

VIENNOIS, VIVARAIS, FOREZ, VELAY, PROVENCE.

Armes : D'azur, au portail d'argent maçonné de sable; au chef d'or chargé de trois roses de gueules, pour la branche du Velay.

La branche provençale portait : de gueules, à un rhinocéros d'or; coupé d'argent, à un chevron de sable.

Supports : Deux aigles tenant dans leurs serres deux branches de laurier.
Devise : Gratitudo, fidelitas.
Cri de guerre : Courage! suis-moi

SOMMAIRE HISTORIQUE.

La Maison Trouiller, une des plus anciennes du Viennois et du Vivarais, était originaire de la première baronnie du Forez, Malleval (près du Rhône) ; elle s'établit en 1490 à Saint-Julien-Molin-Molette, seigneurie comprenant bourg et château, en l'archiprêtré de Bourg-Argental, diocèse de Vienne, élection de Saint-Étienne, elle fut châtelaine.

Une branche se fixa à Marseille vers le commencement du XVIe siècle et y prospéra dans le grand commerce maritime.

En 1633, Joseph Trouiller fut attaché à la personne du capitaine Antoine-Hilaire de la Porte, comte de Magny et seigneur de la Porte (fief en la paroisse de Paillarest-en-Forez), il lui sauva la vie dans une escarmouche et il fut autorisé, en 1657, à porter les armes du comte en les brisant d'un chef d'or chargé de trois roses de gueules. Ces armes sont celles que ses descendants, malgré leurs revers qui datent de 1793, ont conservées religieusement.

Dans le courant de ce siècle, la famille Trouiller qualifiée *noble* jusqu'en 1793, dans tous les actes notariés, s'établit à Dunières en Velay.

Protégés par les de la Porte, plusieurs membres de la famille Trouillier (*aliàs* Trollier ou Troullier) se fixèrent à Lyon vers la fin du XVIIe siècle ; trois d'entre eux furent successivement échevins : Claude Ier 1681-1682, Pierre 1707-1708, Claude IIe 1713-1714.

Le P. Menestrier et Montfalcon donnent à cette troisième branche (éteinte), les armoiries suivantes qui furent enregistrées en 1697 :

D'argent, au lion de gueules; à la fasce d'or, brochant sur le tout.

Les premiers *Trouiller* qui s'établirent en Forez étaient originaires de la seigneurie de Bretagne *Trouiller* (aliàs Trouillé), dont ils portaient le nom ; ils cédèrent ce fief en 1600, aux Simon.

La tige provençale des Trouillier (*aliàs* Troullier et Trouilhier) fournit une branche secondaire distinguée, éteinte avant 1789 et représentée par les Trouiller du Vivarais, du Forez et du Velay, elle donna vers 1700 : Mathieu Troullier, courtier royal; Guillaume T., praticien ; Philippe T., capitaine de la ville de Marseille. L'*Armorial Général* d'Hozier leur donne :

D'azur, à une aigle d'or, s'essorant ou s'élevant au-dessus d'une fasce ondée d'argent, abaissée vers la pointe, à laquelle sont suspendues trois gouttes d'eau du même; au chef d'or, chargé de trois étoiles de gueules.

L'*Armorial* de la ville de Marseille les mentionne, pages 108, 175, 180.

La branche des Troullier (*aliàs* Trollier) du Lyonnais, qui réussit grâce aux de la Porte, de Magny, fournit encore plusieurs membres distingués : les Trollier seigneurs de Châtillon-de-Corneille en la paroisse de Saint-Jérôme en Bugey, près Ambournay et les Trollier (ou Troullier) seigneurs de Sénevas en Lyonnais, dont la justice comprenait la paroisse de Saint-Romain-en-Jarrest et celle de Saint-Christô-en-Jarrest.

Une seule branche, les Troullier actuels, représente les diverses tiges de cette ancienne famille et conserve religieusement ses titres, derniers souvenirs de son ancienne splendeur.

Le 23 mars 1789, Jean-François Trouiller (ou Trollier) de Fétau assista à Trévoux, à l'Assemblée de la noblesse, pour les

élections des États-Généraux; il était filleul et petit-neveu de M. Trollier seigneur de Fontcrenne en Beaujolais et cousin du chevalier d'Escrivieux.

Il faut encore citer un membre distingué de cette famille : Madame Trouiller, ancienne religieuse Ursuline ; chassée de son couvent de Condrieu par la Révolution, elle alla chercher un refuge à Annonay en Vivarais où elle fonda une maison d'éducation chrétienne bien appréciée après la tourmente de 93. Madame Trouiller fut, de 1812 à 1817, l'institutrice dévouée de Mlle Marie-Zoé de la Fayolle de la Tourne (née en 1800 à Champagne), un des derniers rejetons de la branche aînée des la Fayolle de Mans du Velay. Ce fut en quittant Mme Trouiller qu'elle se prononça pour la vie religieuse et en 1822 elle prenait l'habit chez les Dames Trinitaires de Valence sous le nom de sœur Césarine.

Le représentant d'une des branches éteintes des Trouiller (ou Trollier), Louis Trollier de Chazelles, chevalier, ancien officier d'infanterie, prit part à l'Assemblée de la noblesse lyonnaise, pour les États-Généraux, en 1789, avec Jean-Mathieu Girard (famille de Bas-en-Basset), écuyer, (représentée par Théophile Girard du Pinet).

Les armes primitives de la famille et tous les documents importants la relatant depuis plusieurs siècles, sont conservés religieusement par la digne héritière du nom, Marie-Sophie Trouiller, botaniste à Saint-Didier-la-Séauve (Haute-Loire) où elle se dévoue auprès de sa vieille tante Thérèse Trouiller.

Honneurs de la famille : I. Un lieutenant-justicier de Graix et de Saint-Sauveur, pour Saint-Julien-Molin-Molette en 1494, Jean-Trouiller dit le Fort ; II. un chanoine-comte de Saint-Pierre à Vienne, théologal de la cathédrale de Saint-Maurice, Hugues Trouiller, en 1509 ; III. deux religieuses bernardines à Vienne, Marie-Sophie et Thérèse-Rose, en 1527 ; IV. un châtelain de la baronnie de Malleval-en-Forez, en 1593 ; une religieuse Marie-Anicie, de l'abbaye de la Séauve-Bénite (Sainte-Marguerite), ordre de Cîteaux, au diocèse du Puy-en-Velay, archiprêtré de Saint-Didier-la-Séauve, 1617 ; V. un sergent d'armes et châtelain des fiefs de la Porte en Forez et de la Porte en Beaujolais, au comte de la

Porte de Magny, en 1633, Joseph Trouiller; VI. un bourgeois de la ville de Marseille, riche et charitable commerçant armateur, Esprit Trouiller, qui fit enregistrer ses armes (par d'Hozier) en 1697 ; VII. un défenseur de Lyon assiégée par la Convention, Augustin, qui fut décoré du lys en 1815 ; VIII. un agriculteur éclairé, Joseph, décédé en 1863 ; IX. une botaniste qui consacre ses loisirs à l'étude des plantes médicinales, Marie-Sophie (née en 1849), et qui correspond avec les principaux botanistes de France, membre de la société d'archéologie de la Drôme.

Membres actuels : Madame Trouiller, née Catherine Rascle (de Montregard, près Montfaucon-du-Velay), veuve le 12 janvier 1863, de Joseph Trouiller, résidant à Saint-Étienne-en-Forez (au Soleil), mère des sept enfants qui suivent : *a.* Mariette, épouse Sagnol, Jean-Marie ; *b.* Jean-Gabriel, époux Odin, Eugénie, une des victimes du puits houiller Jabin (en janvier 1876, à l'âge de 34 ans), laissant une fille, née en 1874, Catherine ; *c.* Mademoiselle Marie-Sophie Trouiller, botaniste, née le 10 octobre 1849, résidant chez sa tante paternelle Thérèse Trouiller, rentière, à Saint-Didier-la-Séauve (Haute-Loire) ; *d.* Jean-Marie, soldat au 94e de ligne, à Verdun (Meuse) ; *e.* Augustin ; *f.* Rosalie ; *g.* Marie (ces deux dernières à Saint-Étienne-en-Forez).

Auteurs citant la famille : Almanachs de Lyon, au tableau des généralités, 1711 à 1789 ; *Armorial de la ville de Marseille* par le marquis de Montgrand, page 396 ; *Armorial général* (d'Hozier) ; *Archives* de la Loire ; *Archives* de la cathédrale de Vienne ; *Archives* du Rhône ; *Titres* et *histoire* de la famille de la Porte, etc.

Provinces : La Maison Trouiller a résidé, du XVe au XIXe siècle, dans le Viennois (Dauphiné), en Vivarais, en Forez et en Beaujolais, en Provence et en Velay. On la trouve de nos jours en Velay et en Forez.

TROURNE OU TOURNE

(ALIAS LA FAYOLLE)

DE LA TOURNE, DE MANS ET DE MARS.

VIVARAIS, DAUPHINÉ, LANGUEDOC, PROVENCE, VELAY, FOREZ.

I. La Tourne ou Trourne :

Armes : D'argent au lion de gueules, au chef d'azur chargé de deux palmes d'or, liées de gueules et passées en sautoir.

II. De Mans (Manso) :

Armes : De gueules à une fleur de lys d'argent, accompagné de trois croissants de même, 2 en chef et 1 en pointe, et un chef d'or chargé de 3 croix recroisettées de sable.

III. De Mars :

Armes : Écartelé : aux 1 et 4 d'azur, à la tour d'argent; aux 2 et 3 d'or, au fayard de sinople terrassé de même.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

La famille de la Tourne est originaire du Dauphiné, où anciennement elle se nommait Trourne, elle était connue dès 1417; la famille la Fayolle, originaire du Vivarais, est mentionnée dans des chartes du XIIIe siècle; l'ancienne maison de Mans (en italien di Manso ou Manso et Manzi), était originaire de l'île d'Ischia, dans le royaume de Naples, elle figure sur le tableau des anciennes familles de l'île et compte un des fondateurs de l'hôpital du Mont-de-la-Miséricorde, Jean-Baptiste de Mans; la famille de Mars, la moins ancienne, remonte seulement au XVIIe siècle.

Des documents authentiques, produits au parlement de Paris il y a un siècle et demi, alors que la noblesse des Fayolle était contestée dans ses droits de fiefs, permettent d'établir la généalogie des trois branches, par degrés, du XIIIe au XIXe siècle.

I. Jean la Fayolle, notaire à Rochepaule, qui construisit la maison-forte de la Fayolle (aux d'Angle), épousa, le 3 janvier 1298, Marie de Ribes, dont il eut deux fils, André, qui suit, et Pierre, carme à Tournon dès 1348;

II. André de la Fayolle épousa, en 1326, Artaude Guironnet de Pailharest, dont

III. Jean, qui testa en 1372 et eut deux fils, Rolland et Guillaume, qui suit;

IV. Guillaume de la Fayolle se maria en 1374, dont

V. Pons de la Fayolle, époux de Marie Morand de Narbonne (Lara), qui vivait en 1410 et qui eut deux fils : Jean, chef de la branche la Fayolle de Mans, l'aîné; et le cadet, Jacques (chef des la Fayolle la Tourne).

I. BRANCHE LA FAYOLLE DE MANS.

VI. Jean, fils de Pons, était châtelain de Rochepaule en 1456, il avait épousé Hélène-Marthe de la Tourne, dont :

VII. Pierre, qui épousa Bernardine Armand d'Annonay en 1525, dont

VIII. Jean, époux de Anne Marcland d'Annonay, 1560, père de

IX. Louis, qui épousa Claudine le More en 1605, et dont le frère aîné, Jean, n'eut pas d'enfants; de cette alliance naquit

X. Laurent de la Fayolle hérita de son oncle du château de la Fayolle, sur Saint-Martin-d'Estreaux, en Forez, qui épousa, à Monistrol-l'Évêque, Anne-Catherine de Mans (des de Mans du Velay, de Provence et d'Italie); cette dernière, veuve, passait en 1641 une reconnaissance pour le clos d'Astier du Pinet;

XI. Pierre la Fayolle, sieur de Mans, avocat au présidial du Puy, propriétaire à Monistrol-l'Évêque, fit enregistrer ses armes le 21 février 1698;

XII. Claude la Fayolle de Mans et son fils unique vendirent à Jean Petit, en 1722, un fond au Pinet, appelé la *Saigne dou Chat;*

XIII. Georges, fils de Claude et son héritier universel, docteur en médecine, épousa en 1763, à Beauzac, damoiselle Marie-Anne Moret, sœur du président Moret de la Chapelle, fondateur de l'hospice du Bon-Édouard, de Monistrol, dont

XIV. Benoît, baptisé le 25 avril 1764, filleul de Benoît la

Fayolle de Mans (son oncle), marié, le 13 janvier 1806, à la fille du docteur Quioc (d'origine irlandaise), Marie-Marguerite-Dorothée, dont il eut trois fils et une fille, tous vivants.

De nos jours, la famille la Fayolle de Mans[1] est principalement représentée par le chevalier Zénon la Fayolle de Mans, membre de la Légion d'honneur, résidant au château de Monistrol-l'Évêque, et par son fils aîné, l'ingénieur Noël la Fayolle de Mans (époux de Marguerite Dauchez de l'Hervillier, de Paris), au Chambon (Loire). Ce dernier a une sœur cadette, Alice, et deux jeunes frères, Adolphe et Alphonse.

II. BRANCHE LA FAYOLLE LA TOURNE.

VI. Jacques, fils cadet de Pons, frère de Jean son aîné, épousa, le 5 janvier 1439, noble damoiselle de la Tourne, dont il eut

VII. Jacques, qui se maria en 1481 et qui fut père de

VIII. Étienne (époux d'Isabeau de Rochas, 1527), dont

IX. Gilles, qui épousa, en 1563, Gabrielle de Collumeau, dont

X. François, époux de Jeanne d'Urre, en 1596, chef de la branche des la Fayolle de Mars, dont deux fils, Antoine qui suit et Jean ;

XI. Antoine la Fayolle la Tourne épousa Marie de Bourchenu, dont il eut

XII. Joachim, père de

XIII. André, père de

XIV. Claude, dont

XV. Henri, qui épousa, en 1796, Élise de la Fayolle, dont il eut

XVI. Sylvain, né en 1807. Ce dernier, décédé en 1874, veuf d'Henriette de Levaux, laissa trois fils, Pierre-Sylvain-Alexandre (1835), Henri-François-Ernest (1836) et Georges-Aimé-Paul (1838).

1. Michelangio Ziccardi, dans son livre (Naples, 1838, in-8°) : *Descrizione delle acque termo-minerali e delle stufe dell' isola d'Ischia,* pages 34 et 64, cite la famille noble de Mans (di Manso) comme une des plus anciennes de l'île, et Jean-Baptiste de Mans comme un des fondateurs de l'hôpital.

Pons de Mans est cité dans une charte de 1213, passée à Grenoble, et qui figure pages 60 et 61 du *Cartulaire* d'Aymon de Chissé ; c'est une des plus anciennes.

XVII. Pierre-Sylvain-Alexandre, né à Saint-Vallier le 16 octobre 1835, a épousé Victorine Rouvier (de Morestel), sans postérité.

XVIII. Son frère cadet continue la descendance : Henri-François-Ernest, né à Clonas le 24 septembre 1836, marié, le 12 août 1867, à Louise Termier (de Vienne), dont deux enfants : un fils, Louis-Paul-Ernest, né le 23 septembre 1872, et X..., né en 1876. M. Henri-François-Ernest est maire de Clonas (Isère).

Le frère de ce dernier, Georges-Aimé-Paul, né le 24 juin 1838, marié en 1868, dont deux filles : Adèle-Marie-Henriette et Louise-Pauline, de son mariage avec Marie Roibin.

III. BRANCHE DE MARS (LA FAYOLLE).

XII. (*de la Tourne*). Jean, 2e fils de François et d'Isabeau d'Urre, marié en 1626 à Marie des Oches, dont :

XIII. Jean-Baptiste, marié en 1698 à Marie Pichon, dont :

XIV. Jean-Joseph, marié en 1732 en premières noces à Marie de Chazeaux et en secondes noces à Éléonore Vigne, dont :

XV. Jean-Baptiste, marié en 1748 à demoiselle du Ranc de Joux, dont :

XVI. Jean-Joseph de la Fayolle de Mars, sieur de Joux, marié à Hélène Moreton de Chabrillan, dont :

XVII. Jean-Joseph, marié en 1810 à demoiselle Lemoro de Lafaye, dont :

XVIII. Louis-Joseph-Auguste, marié en 1834 à Louise de Romanet de Beaudiné de Lestrange, dont :

XIX. Jean-Joseph-René de la Fayolle de Mars, avocat, conseiller général, maire de la ville de Tence-en-Velay, marié le 7 juillet 1866 à Hélène Vachon de Lestra.

N. B. — Les la Fayolle d'Angle revendiquent une origine commune avec les trois autres branches des de la Fayolle, ils résident à Rochepaule; le *Mercure Armorial* ou *Trésor héraldique* (de Ch. Segoing), de 1657, leur donne, pages 166-96, pour armes :

D'or, billeté d'azur, au lion de même.

TRUCHARD DU MOLIN

(ALIAS DU MOLIN ET DUMOULIN).

DAUPHINÉ, AUVERGNE, FOREZ, VELAY.

Armes : D'argent, à une anille de sable. (Borel d'Hauterive, *Annuaire de la noblesse de* 1876, page 167, planche B X.)
Timbre : Un casque taré de profil sur lequel est posé un mortier noir rehaussé de deux larges galons d'or.
Supports : Deux dragons.
Devise : Le droit chemin.
Cri de guerre : Malheur !

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Originaire de Bourges, selon Chorier, cette illustre Maison connue depuis Berthomier du Molin qui mourut en 1471, vint s'établir en Dauphiné où elle se divisa en deux branches ; la cadette se fixa sur les limites de l'Auvergne et du Forez, à Saint-Pal-en-Chalençon et à Bas-en-Basset. La dernière édition de l'*État Présent* de la noblesse, mentionne seulement, à la colonne 1839, la branche cadette, la seule représentée sous le nom de Truchard du Molin, celle qui nous occupe.

La famille de Courbon du Moulin (*aliàs* du Molin) a la même origine que les du Molin (Dauphiné, Berry, Velay), dont descendent les Truchard du Molin. M. de Magny, dans son Armorial de la France pour 1874, consacre pages 62 et 63 une bonne notice à cette famille qui porte les armes des de Courbon (le nom de du Moulin provenant d'une alliance) :

D'azur, à la fasce d'or, chargée de trois étoiles de gueules et accompagnée de quatre croissants d'or, trois en chef et un en pointe.

Membres actuels : Truchard du Molin, savant archéologue et auteur de nombreux ouvrages, octogénaire, conseiller honoraire de

la Cour de Cassation, officier de la Légion d'honneur, résidant à Monistrol-sur-Loire (Haute-Loire), dont une fille, Blanche Truchard du Molin, mariée à N. Collard, ex-notaire, ancien juge de paix et ancien maire à Bas-en-Basset, dont un fils unique qui continuera le nom de sa mère, Élie Collard-Truchard du Molin, né en 1870.

Membres anciens : 1° Mathieu du Molin, seigneur de la Bonnelière, capitaine au régiment de Lyonnais ; 2° François du Molin, capitaine de cavalerie au régiment de Ferron, puis mousquetaire du roi ; Maurice, vivant, ainsi que ses deux frères en 1671. L'on trouve encore, Jean du Molin ou Dumoulin, gouverneur de la ville et de la citadelle de Cervières, en faveur duquel la terre de la Bonnetière ou la Bonnelière fut érigée en fief, au mois de février 1633, par lettres-patentes vérifiées en la Chambre des Comtes, le premier décembre 1646 (fief qui passa en 1764 aux du Cerf de Croze).

Alliances : 1° Mathieu du Molin, déjà cité, épousa Charlotte de Monteynard, fille de Guy-Balthazar de Monteynard, co-seigneur de Theys avec Joseph de la Porte (époux de Charlotte-Christine Servien, nièce du Ministre et Chancelier Abel Servien) Premier Président au Parlement de Metz et d'Anne Alleman (de la Maison des Allemans), cousine d'Anne de Monteynard, femme de Gabriel Borel de Ponsonnas, seigneur d'Hauterive ; 2° Virginie du Molin, femme de Claude de Colomb, fut mère de François de Colomb, sieur de Bastines, maréchal des logis des mousquetaires du roi. Parmi les alliances modernes, citons celle avec les André et les Collart. Plusieurs auteurs ont confondu cette dernière famille du Bourg-Argental, avec les Colart, de Bourgogne, qui portent :

D'argent, à deux étoiles d'azur en chef et une tête de lion arrachée de sable en pointe.

Auteurs à consulter : Chorier (ouvrages sur le Dauphiné) ; *État Présent de la noblesse*, 4e édition, article Truchard du Molin ; *Annuaire de la noblesse de France pour 1876*, pages 167 et 168 (notice du Molin), et page 145 (notice Colomb de Battines) ; *Nobiliaire du Dauphiné* (article Molin), Archives départementales de

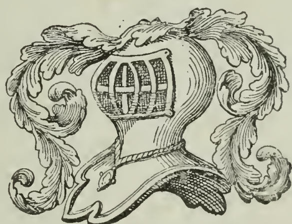
l'Isère, du Puy-de-Dôme et de la Haute-Loire ; Archives communales de Bas-en-Basset, Saint-Pal-en-Chalençon, etc.

Le nom de du Molin ou du Moulin vient de la seigneurie de ce nom, en Berry, aux de Prie en 1338, aux du Molin (ou du Mollins) en 1402, aux d'Apchier en 1550 et aux de Culant en 1600.

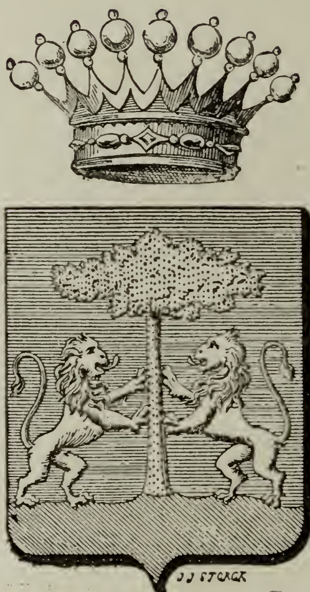
Les armes sont parlantes, l'*Annille* (pièce principale) étant un fer de moulin. La branche cadette fournit plusieurs notaires et des jurisconsultes.

La famille *Truchard du Molin*, possède à Bas-en-Basset, sur la rive gauche de la Loire, à l'entrée de la ville, la coquette propriété nommée *le Cluzel*, ancien fief du Velay, qui d'après Gourdon de Genouillac (*Dict. des Fiefs*, page 129) appartenait en 1700 aux Jerphanion alliés des Fay de Maubourg, des de Mijollat et des de Sanhard et seigneurs de Borne (1662), du Faisse, du Cluzel et de Jabie.

Le Conseiller honoraire de la Cour de Cassation, Truchard du Molin réside l'été au Cluzel et l'hiver à Monistrol-l'Évêque.



TRUCHI (COMTE DE)



Armes : D'azur, à l'arbre au pin d'or, aux deux lions grimpants et appuyés dessus, surmonté d'un casque fermé de profil, orné de panaches pendants et volants par les côtés, de la couleur du blason.
Cimier : Un lion naissant et tenant en dextre une épée en pal.
Devise : Virtute et viribus.
(La description de ces armes a été prise dans un acte authentique donné par Christine de Savoie le 22 juillet 1647.)
Cri de guerre : Es-tu erreur ou droit?

SOMMAIRE HISTORIQUE.

La famille des comtes de *Truchi,* suivant les authentiques italiens et *Truchis,* orthographe des États de Bourgogne est originaire de Centallo au marquisat de Saluces. Elle s'est fixée en Bourgogne après l'échange de ce pays contre la Bresse.

Elle a fourni un ministre des comptes à Turin en 1665 et un

membre du Conseil de régence institué par le testament de Charles-Emmanuel.

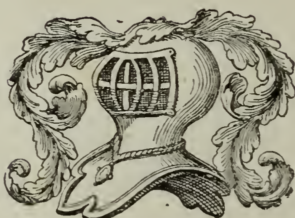
Cinq de ses membres ont été admis aux États-Généraux de Bourgogne.

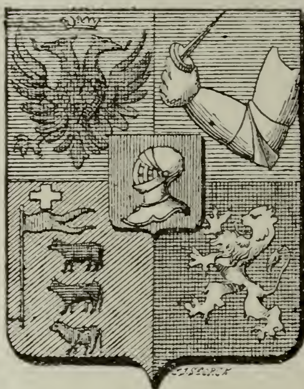
Parmi ses alliances les plus anciennes, elle compte celles avec les Canali, les Cumiana, les Cerruti, les Borromée, les de la Tour, les de Tanesde Bayard, et les Biolati.

Il n'existe actuellement que deux branches : celle de Truchi de Varennes représentée par M. Henri-Charles-Antoine, comte de Truchi de Varennes, à Varennes-sur-le-Doubs (Saône-et-Loire), et par M. Ludovic, vicomte de Truchi, à Verlin (Yonne), et celle de Truchi de Lays.



VACHIERI DE CHATEAUNEUF





Armes : Écartelé : au 1, d'azur, à l'aigle éployée à deux têtes d'argent couronnée de sable; au 2, d'azur, au sénestrochère d'or armé d'une épée de même; au 3, d'or à trois vaches de sable superposées en pal, à la bannière de gueules surmontée d'une croix d'argent. Sur le tout de gueules au casque taré de profil et grillé d'or.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Très-ancienne famille originaire d'Italie et descendant des barons de Châteauneuf (1585).

Ses armoiries primordiales étaient sculptées, depuis 1236, sur pierre de taille dans l'église et sur la place de Sospel. En 1497, Dominique, docteur, baron de Châteauneuf, remplissait la charge de juge mage de l'ancienne viguerie de Sospel. Par décret de Vienne, du 10 avril 1626, Ferdinand II, empereur des Romains et

d'Allemagne a donné à Barthelemy Vachieri les armoiries actuelles de la famille avec le droit de les faire appliquer partout où l'on voudra.

Par un autre décret donné à Vienne, le 5 novembre 1712, Charles VI a déclaré François Vachieri descendant d'ancienne famille noble et l'a nommé avec toute sa descendance sans distinction de sexe, chevalier du sacré Empire Romain.

Dominique mourut, en 1627, au service de ce souverain contre la république de Gênes. Au commencement du XVIIe siècle, François-Hyacinthe, capitaine, fut blessé au siége de Nice où servait aussi son fils Antoine. Jacques-Antoine, docteur, prêtre, aumônier de S. A. R. était envoyé extraordinaire près la cour de Rome, N. évêque de Giovenazzo en 1669 ; Ludovic, juge mage de Sospel en 1670 ; François, capitaine commandant les forteresses de Nice en 1690 et capitaine de la Viguerie de Sospel en 1703, chevalier du Saint-Empire ; François-André, préfet, sénateur de la province et de la ville de Sospel ; Antoine-Marie fut pendant quarante ans inspecteur des écoles des mêmes ville et province ; Jean-Baptiste-André, capitaine des invalides, mourut dans la forteresse de Saorgio et le capitaine Basile, à Dolce-Aqua pendant la guerre de 1789. Ange, juge mage distingué à Tende, a laissé : 1° Jean-Antoine, colonel en retraite, mort à Sospel en 1861 ; 2° Honoré, mort à Nice en 1852 et qui a laissé : 1° Ange, général en retraite, commandeur de la Couronne d'Italie, décoré de plusieurs ordres ; 2° Pierre-François Vachieri de Châteauneuf, chevalier du sacré Empire Romain, ancien maire de Sospel, père de : 1° Henri-Auguste-Jules ; 2° Remus-Antoine-Laurent-Ignace ; 3° Charles-Pepin-Ignace ; 4° Jean-Pierre-Charles ; 5° Romulus-Ange-Ludovic ; 6° Laurence-Cyrille-Marie-Anne de Châteauneuf.



VALBREUSE (DE)

(OU GILLET DE VALBREUSE)

LYONNAIS, BOURGOGNE.

Armes : D'argent, à deux palmes adossées de sinople (Montfalcon, *Livre d'or*, p. 108).

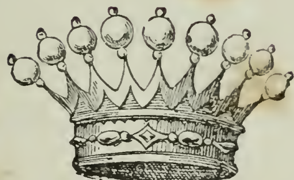
Cette famille qui a donné deux échevins à la ville de Lyon, 1738-1745, Claude et Jean-Pierre Gillet, avocats au Parlement, le second écuyer et assesseur criminel, prit après 1789 le nom d'un de ses domaines, Valbreuse. Alliée aux Cozon[1] (alliée des la Fayolle de Mans), aux de Montchenu, aux Montmorillon, elle compte un représentant près de Mâcon (Saône-et-Loire) et un autre au Château de Lurcy par Saint-Trivier (Ain). L'*État présent de la noblesse* la mentionne, article Valbreuse.

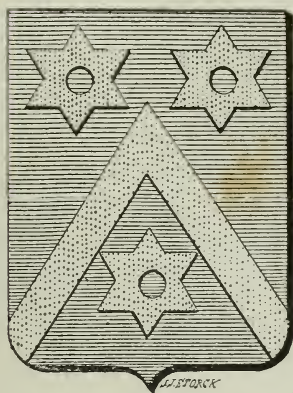
1. Les Cozon étaient originaires du Bugey (élection de Belley); l'un d'eux était en 1775, conseiller de ville à Ambournay. C'est à tort que plusieurs historiographes accolent le nom des de la Porte à celui des Cozon, ni décret ni jugement rectificatif n'ont autorisé une des branches des Cozon à porter ce nom et les de la Porte encore représentés s'y opposent.



VAUGELET (DE)

EN DAUPHINE.





Armes : D'azur, au chevron d'or accompagné de trois molettes d'éperon.
Couronne : De comte.
Supports : Deux levrettes.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Cette famille, originaire du Dauphiné, comptait avant 1578 des Consuls à Vienne. Elle fut anoblie sans finances, en 1660, pour services militaires brillants et signalés. Cette faveur fut accordée à Pierre de Vaugelet, capitaine de cavalerie, écuyer et seigneur de la maison forte de Chuzelles. Il eut pour fils et descendants :

1° Reynaud de Vaugelet, conseiller à la cour des Aides.

2° Corneille de Vaugelet, capitaine commandant une compagnie de Royal-Savoie.

3° Pierre de Vaugelet, capitaine dans les Gardes françaises.

4° Abel-Joseph de Vaugelet, Conseiller du roi et Procureur général de la maréchaussée du Dauphiné.

5° Abel-Jean de Vaugelet, lieutenant de dragons.

6° Abel-François, capitaine commandant. Sa valeur au siége de Staffarde et de Coni lui mérita un certificat de félicitations du maréchal de Catinat. Il fut tué à la bataille de Crémone.

7° Zacharie de Vaugelet, capitaine commandant d'artillerie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis en 1791.

8° Félix de Vaugelet.

9° Abel-Ferdinand de Vaugelet.

Cette famille s'est alliée à celles de Villette et de Costa en Savoie ; de Sallemard, de Loras, de Chastelard, d'André Blanc, de Garnier de Labareyre en Dauphiné, où la famille de Vaugelet est encore fixée et se divise en trois branches :

Jean-Félix de Vaugelet représente la branche aînée.

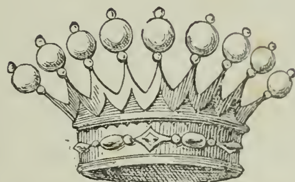
Émile de Vaugelet, capitaine et chevalier de la Légion d'honneur, la deuxième branche.

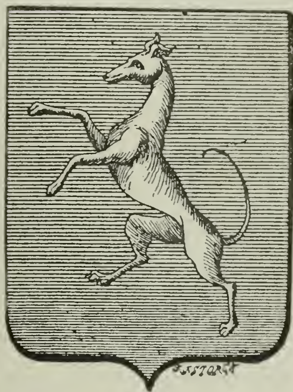
Paul de Vaugelet, la troisième. Cette dernière branche s'est fixée en Lorraine depuis plusieurs années.



VAURE (BUFFEL DU)

EN DAUPHINÉ.





Armes : D'azur, à la levrette courante.
Couronne : De comte.
Devise : Fides unica.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Cette famille, originaire de Crest, compte plusieurs personnages distingués :

1° *Antoine de Buffel du Vaure*, né à Crest en 1698, décédé à Lyon en 1770, officier de cavalerie et auteur dramatique, chevalier de Saint-Louis et de Saint-Jean de Latran, marié le 5 décembre 1747, à Béziers, à *Catherine de Bonnet de Maureilhan*.

Il fut successivement attaché, comme écuyer, à la personne

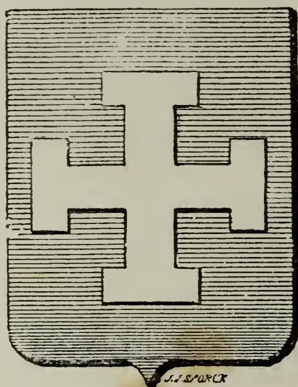
du maréchal de Montmorency, prince de Tingri, et, comme aide de camp, à celle du général marquis de Savines. Il prit part en cette dernière qualité, en 1733 et 1734, à la campagne d'Italie, et fut blessé à la bataille de Parme.

Obligé de renoncer à la carrière des armes, il se consacra à la culture des belles-lettres et donna plusieurs comédies au théâtre. Le *Faux savant* obtint plusieurs représentations aux *Français*, où il fit également recevoir le *Marquis campagnard*.

2° *Henri-Étienne-André*, son fils, né à Crest en 1755, décédé en 1823, agronome honoré de plusieurs récompenses nationales.

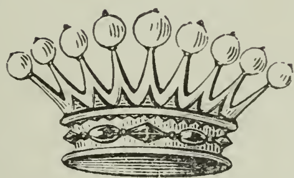
3° *Antoine-Louis*, fils du précédent, capitaine de frégate, chevalier de divers ordres, mort au champ d'honneur.

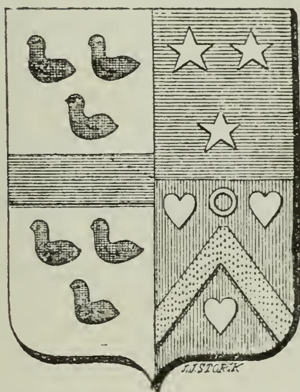
Elle est actuellement représentée par *Henri Buffel du Vaure*, fils de ce dernier, né en 1830, président de chambre au tribunal civil de Grenoble, et par ses trois enfants, *Wilhelmine*, *Raoul* et *Gaston*, nés de son mariage avec Mlle Marie de la Marre.



VAUVINEUX (POTTIN, Comte de)

EN NORMANDIE.





Armes : D'argent, à la fasce d'azur, accompagnée de six merlettes de sable, trois en chef et trois en pointe.
Couronne : De comte.
Supports : Un lion et une licorne.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Ancienne famille originaire de Normandie et remontant à 1309.

Michel Pottin, prêtre, noble homme, 1309.

Jacques Pottin, un des cent gentilshommes de la garde de François I[er].

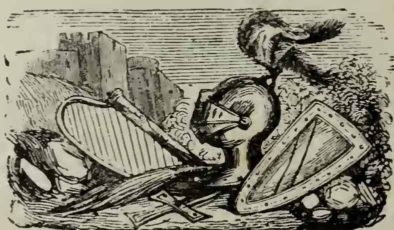
Robert Pottin, tué à la bataille d'Évreux, 1563.

Fiefs et seigneuries : Le Chesne, Burly, Mauléon, Oveaux, Brière, Saint-Martin d'Ablois, Vauvineux, la Chassaigne, la Faye, le Mée, Montgaudry, Viday, Saint-Quentin, Pervenchère, etc.

Alliances : Isabeau de la Porte, 1444; Marie de Beauvilliers, 1496; Béatrix d'Obi, 1550; Élisabeth de Morainvilliers, 1689; Jeanne-Marguerite du Plessis-Châtillon, 1735; Élisabeth-Geneviève de l'Advocat, 1773; Angélique-Philiberte d'Ormoy, 1786; Ambroise-Louise de Blois de Rabentel, 1795; Marie-Anne Morgan, 1819; Marie-Anne Charlotte Bayly-Swilt, 1860.

Membres décédés : Armand-Corentin-Martin-Philippe-Félicité d'Ablois Pottin, comte de Vauvineux, chef de bataillon, chevalier de la Légion d'honneur, mort à Pau le 8 mai 1853; Renée-Paule-Henriette, née à Caen le 7 juillet 1864, morte à Metz le 31 janvier 1871; Henri-Pierre-Philippe-Frédéric Pottin, comte de Vauvineux, chef de bataillon, officier de la Légion d'honneur, décédé à Grenoble, le 29 octobre 1875.

Membres actuels : Armand-Philippe-Auguste Pottin, comte de Vauvineux, né à Blois, le 10 mai 1862; Henri-Robert-Abel Pottin de Vauvineux, né à Strasbourg, le 4 mai 1866.



VÉRON (DE)

ANCIENS SEIGNEURS DE SOUVIGNIÈS ET DE MONTCOUDIOL.

VELAY, FOREZ.

Armes : De gueules, à un cerf ailé d'or. (161, Velay, *Armorial général* de d'Hozier.)
Couronne : De baron.

Membres actuels : I. De Véron, Norbert, marié à Constance Chemain, dont deux fils et deux filles, Théodore, Henri, Constance et Camille;

II. De Véron, Frédéric, docteur-médecin dès 1860;

III. De Véron, Théodore.

Auteurs citant la famille : d'Hozier; *Histoire du Velay; Tablettes historiques du Velay;* archives du département.

Résidence des trois frères : Saint-Didier-la-Séauve (Haute-Loire).

La famille Veron *(aliàs* Véron de Souvignés) aurait, d'après plusieurs héraldistes, une origine commune, remontant à 1394, avec les Véron-Bellecourt (ou Bellécourt), qui donna un écuyer à Paris (mentionné avec blason dans le *Hérault d'armes,* page 319) et dont les armes étaient :

D'azur, au chevron d'or accompagné de trois trèfles d'or, deux en chef et un en pointe, celui-ci soutenu d'un poisson d'argent.

Quelques historiographes font remonter l'origine des Veron (*aliàs* Véron) du Velay et de la Champagne, à Nicolas Véron, auquel l'empereur Charles-Quint accorda, le 7 juin 1540, des lettres

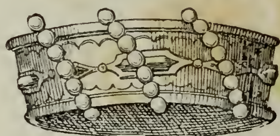
de noblesse, dont la famille fut maintenue dans sa noblesse par lettres-patentes du roi, de 1722. Cette branche (aînée) portait :

D'azur, à trois vérons d'argent miraillés de gueules, armes parlantes.

M. Véron, baron de Farincourt, ancien préfet de l'Ardèche, officier de la Légion d'honneur, descendant de N. Véron, baron de Farincourt, époux de Morand, né en 1786, maréchal-de-camp, commandeur de la Légion d'honneur et de Saint-Ferdinand, chevalier de Saint-Louis, représente actuellement cette tige-mère de l'illustre famille.

Voir sur cette famille : I. Courcelles, in-8°, tome II, page 446 ; — II. *Armorial historique de Milleville,* page 100 ; — III. *État présent de la noblesse de France,* 4e édition, colonne 686.

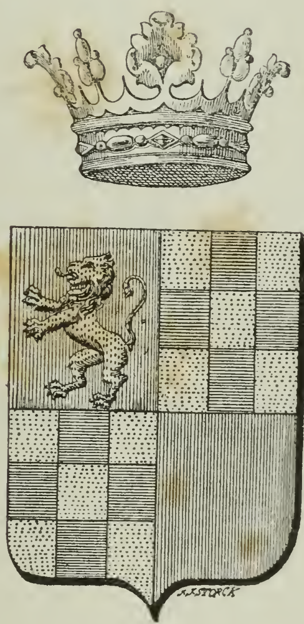
Le château-baronnie de Farincourt, dont la branche aînée des Véron porte le titre, est situé dans la Haute-Marne.



VERTHAMON (DE)

ANCIENNEMENT DE VERTAMON, DE VERTAMONT.

LIMOUSIN, ILE-DE-FRANCE, CHAMPAGNE, ORLÉANAIS, PÉRIGORD, POITOU, SAINTONGE, ESPAGNE, GUYENNE ET GASCOGNE.



Armes : Anciennement : De gueules, au lion d'or.
Depuis 1500 : Écartelé : au 1 de gueules, au lion d'or ; aux 2 et 3, cinq points d'or équipolés à quatre d'azur ; au 4, de gueules plein.
Couronne : De marquis, de comte et aussi le casque ouvert de face, à onze grilles.
Supports : Deux lions.
Devise : Fays que doys, advienne que pourra.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Ancienne famille dont les premiers auteurs connus sont : Arnaud et Jacques en 1180.

Fiefs : Barons de Chalucet, Andernos, Saint-Germain, Le Castera ;
Vicomtes de Castillon, la Ville-aux-Clercs ;
Comtes de Villemenon, Ambloy, Lavaud ;
Marquis de Bréau, Manœvre, Bussière, Tercis, Verthamon.

Alliances : D'Aligre, d'Aubusson, Comminges, Cossé-Brissac, d'Escars, de Pins, du Val, Ségur, etc.

Honneurs : Abbés, évêques, capitaines, colonels, conseillers et présidents au Parlement, maîtres des requêtes, président du Grand-Conseil, commandeurs des Ordres du Roi, chevaliers de Malte et de Saint-Louis.

État actuel : Le marquis de Verthamon, marié à demoiselle de Piis (de Pins), dont sept enfants :

1° Henri, ancien zouave pontifical, chevalier de Pie IX, engagé volontaire pendant la campagne de France, mort glorieusement à Patay; a laissé de son mariage avec demoiselle de Sainte-Aulaire, un fils et deux filles;

2° Déodat, marié à demoiselle de Chanceaulme de Clarens, dont il a un fils et deux filles;

3° Arthur, marié à demoiselle des Hermaux, dont il a trois fils et une fille ;

4° Odon;

5° Marie-Alix, mariée au baron de Saint-Surin ;

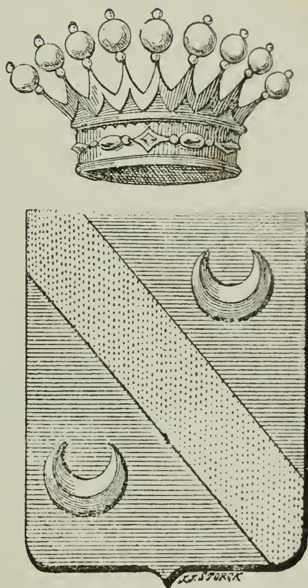
6° Marie-Hermine, mariée au vicomte de Gères, décédée.

7° Louise-Marie, mariée au baron de Royère.

Auteurs à consulter : Archives de la Tour de Londres, Moréri, le Père Anselme, La Chesnaye des Bois, de Courcelles, O'Gilvy, de Lafforre, Borel d'Hauterive.

VÉSIAN (DE)

EN LANGUEDOC.



Armes : D'azur, à la bande d'or, accompagnée de deux croissants d'argent, un en chef et l'autre en pointe.
Timbre : Un casque de comte.
Devise : Paulatim.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Cette famille a été confirmée dans sa noblesse par jugement souverain, rendu par M. Bazin de Besons, intendant du Languedoc, le 27 septembre 1669. Elle a compté parmi ses membres : trois capitouls en 1468, en 1472 et en 1674; quatre conseillers au Parlement de Toulouse et un conseiller au Grand-Conseil. Elle a été représentée aux assemblées générales de la noblesse, tenues en 1789.

Elle a possédé les seigneuries de Belcastel, Lansac, etc., en Languedoc.

Aux XVIe et XVIIe siècles les de Vésian étaient alliés aux familles de Catel, de Maynard, de Mansencal, de Richard, de Bénavent, de Prohenques, de Maleprade, de Caminade, de Pins, etc.

Cette famille comprend deux branches :

1° La branche d'Alby;

2° La branche de Limoux, représentée aujourd'hui par MM. : 1° François de Vésian, grand-père, Hyacinthe de Vésian, fils, et François et Albert de Vésian, petits-fils, tous à Castelnaudary; 2° Jules de Vésian et Alexandre de Vésian son fils, Gustave et Louis de Vésian, tous à Limoux.

La généalogie de cette famille depuis le commencement du XVIe siècle est établie par jugement du tribunal civil de Limoux, en date du 3 décembre 1866.



VIDALLE (LA)

(ALIAS DE MANS LA VIDALLE.)

Armes: D'azur, à deux bâtons écottés, alaizés, passés en sautoir d'or, accompagnés de trois larmes d'argent, une en chef et deux aux flancs.
Couronne : De comte.
Cimier : Une aigle naissante au naturel avec couronne comtale.
Supports : Deux aigles au naturel, l'une en pointe et l'autre en chef de l'écu (soutenant avec becs et serres).
Devise : Tout pour mon roi.
Cri de guerre : Provence, Saint-Rémy!

Origine : Cette ancienne maison, originaire de Nôla et d'Ischia (Italie), figure en 1213 et 1347 dans les chartes dauphinoises et foréziennes, par Ponce de Mans et Jean de Mans; elle posséda, dès 1200, la seigneurie de Mans (*aliàs* Manse, Manses et Nans), fournit plusieurs branches en Provence, en Languedoc et en Velay; les deux principales furent celles des *de Mans la Vidalle* et *la Fayolle de Mans,* qui vinrent se fixer en Velay, où elles sont encore représentées.

Fiefs : Mans (*aliàs* Manse et Nans) en Provence, XIIIe siècle; ce fief était situé près de Saint-Rémy (l'ancien *Glanam* des Romains), il passa aux de Meyran et il fut compris par lettres-patentes de 1702 (novembre) dans le marquisat de Lagoy (Castrum de Lagodes). Mans (*aliàs* Manse et Mans) en Languedoc, dont les de Mans furent barons vers la fin du XVe siècle et qui passa ensuite aux familles de Lévis, de Dieules, de Bourbon, de Portes et fut érigé en 1747 en marquisat de Portes. Mans en Velay en l'Archiprêtré de Monistrol-l'Évêque, aujourd'hui aux de la Rochette; la Vidalle en Gévaudan, paroisse de Saint-Front, près Fay-le-Froid; la Vidalle en Velay, paroisse de Riotord, en la juridiction de Montfaucon.

Honneurs: Un capitaine des galères du roi, à Marseille, Joseph

de Mans la Vidalle, qui vivait en 1700 et qui se distingua dans la marine par son courage et par ses travaux; il était filleul et neveu de Noël de Mans, qui fut, dès 1669, chanoine comte de Saint-Victor-de-Marseille. Les titres et les biens de la Vidalle passèrent aux la Fayolle de Mans.

Alliances : Bartro (de Cassis) des anciens patriciens de Gênes; cette famille adopta, en souvenir de son alliance avec les de Mans, un chef d'azur semé de larmes d'argent et pour supports deux lévriers; la Fayolle du Dauphiné et du Velay; Moret de la Chapelle (dont les armes étaient d'argent, à une chapelle de Saint-Hubert de gueules, au chef d'or chargé d'une pomme de pin au naturel, accompagnée de deux étoiles); Quioc, d'origine irlandaise, O'Quioc, qui portait : d'azur, à la coupe d'or tortillée d'un serpent; d'Escrivieux, qui, dès 1490, furent seigneurs d'Escrivieux en Bugey.

Représentants actuels : Le chevalier Zénon la Fayolle de Mans, en son château de Monistrol-l'Évêque (où se rendait autrefois la haute justice), père de trois fils et d'une fille; il perpétue par ses bienfaits le souvenir de ses nobles ancêtres.

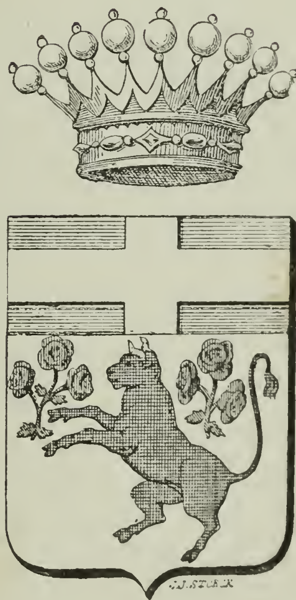
Auteurs à consulter : I. d'Hozier (*Armorial général de France*, numéro 46 du registre de Provence, aux archives de l'État); II. Le marquis de Montgrand (*Armorial de la ville de Marseille*, page 99); III. De Bresc (*Armorial des communes de Provence*, page 147); IV. Marquis de Piolenc (*Nobiliaires des Bouches-du-Rhône*, page 129); V. Gourdon de Genouilhac (*Dictionn. des fiefs*, page 309); VI. Malègue (*Dictionn. des lieux habités de la Haute-Loire*, page 122); VII. *Archives* (du ministère de la marine et de la ville de Marseille); VIII. B. d'Agnières (*Armorial spécial de France*, articles la Fayolle de Mans et de Mans; voir aussi l'article Bartro et les notices communales sur Monistrol et sur Beauzac); IX. Histoire généalogique de la famille la Fayolle de Mans, du XIIe au XIXe siècles, un volume in-4° oblong, par J.-E. M. de la Porte; ce précieux manuscrit se trouve au château de Monistrol-l'Évêque.

VOLONTAT DE MERVILLE (DE)

(ALIAS DE VOLUNTAT)

BARONS DE VACQUIÈRES, SEIGNEURS DE MERVILLE,
DE VAQUEIROLES, DE PARIGNARGUES, SAINT-MARTIN,
MONTPÉZAT, ETC.

EN LANGUEDOC.



Armes : D'argent, à un taureau furieux de sable, accorné d'or, accosté de trois roses de gueules, tigées de sinople, au chef de Malte; l'écu timbré d'un casque de chevalier sommé d'une couronne de comte.

Devise : Voluntas omnia vincit.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Famille d'ancienne chevalerie, une des plus anciennes du Bas-Languedoc, remontant au XIe siècle d'une manière bien établie.

A l'origine, elle a porté, selon l'usage, les différents noms de ses terres : Vaquières (*aliàs* Vacheriis, Vacheras), Merville, Vaqueiroles, Parignargues.

Dans les hommages et dénombrements, elle porte les titres de barons et de comtes.

Parmi ses alliances figurent les du Caylar d'Anglas, les de Lort, les Clarensac, les Bussi, les Pompadour, etc.

Elle a donné des seigneurs chevaliers de haut parage qui paraissent à côté des vicomtes Bernard Aton et Trancavel ; elle a fourni des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem (Malte), des lieutenants généraux, des députés aux états de la province, des ambassadeurs près le roi pour la province, des docteurs en théologie; une des branches a donné aux XIVe, XVe et XVIe siècles plusieurs consuls à la ville de Nîmes.

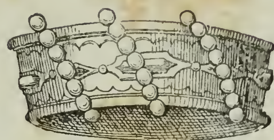
La filiation de cette ancienne famille s'établit par titres authentiques à partir de Bernard Voluntat, sire de Vaquières (lequel, en 1090 et 1101, prête serment de fidélité à Ermangarde, vicomtesse de Nîmes, et à son fils Bernard Aton), jusqu'à son jeune représentant actuel :

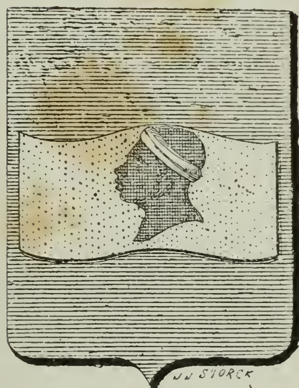
Dominique-Hyacinthe-Antoine-Rosario de Volontat de Merville, élève de l'École polytechnique, ingénieur des ponts et chaussées.

Preuves qui se corroborent en se complétant :

Voir *Archives du domaine;* dom Vaissette; *Trésor des chartes du roi à Toulouse; Privilèges, Hommages et Dénombrements de la sénéchaussée de Nîmes; Histoire de Nîmes,* par Ménard; *Martyrologe des chevaliers de Jérusalem;* actes conservés par les notaires François Blanc à Arles, Marsal et Pellerin à Montpellier, N. à Sigean; actes de l'état civil; archives de la famille.

WENGI (MORLOT DE)





Armes : D'azur, à une fasce ondée et alisée d'or, chargée d'une tête d'Éthiopien de sable, allumée d'argent.

Casque en cimier et tête d'Éthiopien aux deux pennes d'azur et or.

Couronne : De baron.

Supports : Deux aigles ayant au cou la croix pattée de Lorraine suspendue à une chaîne d'or.

Devise : Fay que doy advienne que pourra.

Cri de guerre : Immer Treulich.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Ancienne famille du duché de Bourgogne issue au XVe siècle de l'ancienne maison de Morelet, des sires de Bettancourt. Elle s'est divisée en plusieurs branches dont une est allée s'établir en Lorraine, puis en Suisse et en Franche-Comté.

En 1248, Guillaume Morlet, chevalier, accompagna Hugues.

duc de Bourgogne, à la croisade du roi saint Louis. Son fils Philippe mourut en Égypte en 1250.

Jacob Morelet, le cadet, appelé Morelot ou Morlot pour le distinguer de son aîné (maître ordinaire de l'hôtel de Philippe le Bon en 1435), était homme d'armes dans les ordonnances du duc Charles en 1440; nommé capitaine châtelain de Brazey, il fut confirmé dans cet emploi en 1477 par le roi Louis XI.

En 1576, Nicolas Morelot était procureur général au Parlement de Bourgogne; en 1636 Claude Morelot, chevalier, capitaine châtelain de Brazey, défendit Saint-Jean-de-Losne contre l'armée impériale commandée par le duc de Lorraine. En 1541, François Morlot était trésorier de l'Épargne pour le roi à Conflans, en Barrois; son fils, Jean Morlot, reçut le 22 septembre 1585, du duc de Lorraine, des lettres de confirmation de noblesse. Il est l'auteur de la seule branche existante aujourd'hui et qui a donné, en 1460, un chevalier du Christ, grand maître de l'artillerie de Portugal, en 1500 un abbé de Cherlieu, de nombreux officiers supérieurs, des bannerets, des baillis, des sénateurs et onze membres du Conseil souverain de Berne; un président du Conseil des guerres des Provinces-Unies des Pays-Bas et gouverneur d'Arnheim dans la province de Gueldre, en 1610. Abraham Morlot, capitaine d'infanterie, marié à Christine, fille et héritière du baron de Wengi, fut tué au siége de Steffisbourg.

Seigneuries : Bettancourt, Rieusoville, Port, Collonges, Prannay, etc., en France; Lichtenberg, Gleichter, Wengi, en Suisse.

Alliances : Bauffremont Salises, d'Achey Esperonnet, de Pringles, Ritter, de Graffenried, Bourboulon, Smith de Glasgow, etc.

Cette famille a pour chef actuel : Ulric-Napoléon Morlöt de Wengi, né le 21 janvier 1835, chevalier de la Légion d'honneur, officier supérieur d'infanterie, marié le 12 janvier 1875 à Dele-Antoinette-Louise-Hélène Margerin de Crémont, fils d'Alcibiade-Albert-Frédéric Morlöt de Wengi, décédé colonel d'état-major en activité de service, commandeur de la Légion d'honneur, lion

Belge, Saint-Sauveur (Grèce), Saint-Ferdinand (Espagne), Mérite, de Toscane, Nichan, Bain, etc., etc.

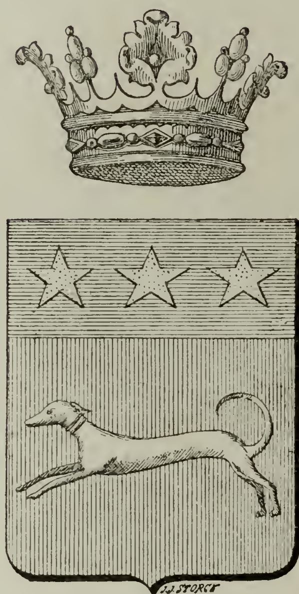
Ouvrages à consulter : Gallia christiana; Archives de Lorraine à Nancy ; *Archives de Berne.*



YZARN DE FREYSSINET (D')

MARQUIS DE VALADY.

EN ROUERGUE.



Armes : De gueules, à la levrette courante d'argent; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.
Couronne : De marquis (depuis 1664).
Supports : Deux griffons et une croix de Malte.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

La filiation de cette famille d'ancienne chevalerie remonte à Pierre d'Yzarn, chevalier croisé en 1248, et dont le nom et les armes ont été placés dans la troisième salle des croisades au château de Versailles.

Honneurs : Guillaume d'Yzarn, bailli du comte de Toulouse, Raymond VII.

Antoine d'Yzarn de Freyssinet, chevalier de l'ordre de Saint-Michel et gouverneur de Rouergue sous François Ier. La terre de Valady fut érigée en marquisat, en 1664, par Louis XIV. (Voir l'ouvrage sur le Rouergue du baron de Gaujal, premier président de la cour de Montpellier, tome IV, page 341.)

La terre de Freyssinet, canton d'Estaing, a été érigée en marquisat, en 1705, par Louis XIV. (Voir les *Mémoires* de Barrau, tome I, page 84.)

En 1783, le roi et la reine de France ont signé au contrat de mariage du marquis de Valady avec demoiselle de Vaudreuil; il obtint, en 1785, les honneurs de la cour. Jacques-Xavier d'Yzarn, marquis de Freyssinet et de Valady, député de l'Aveyron à la Convention nationale en 1792, proscrit et mis à mort à Périgueux, le 5 décembre 1793, pour avoir *défendu* la famille royale. (Voir le *Moniteur* du 18 janvier 1793, page 81.)

Douze membres de cette famille ont été reçus chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem à Malte avant 1798.

Alliances : d'Aubusson en 1530; de Thézan, 1562; de Pestelt de Lévis, 1604; de Polignac, 1640; d'Escorialles de Roussille, 1685; de Roqueseuil de Laguépie, 1716; de Clermont-Lodève, 1737; de Montjésieu, en 1765; de Vaudreuil, 1783; de Viguier de Grun, 1810; de Solages, 1821; de Casteras de Larivière, 1847; de Bony de Lavergne, 1863.

Membres actuels : 1° Louis-Henri d'Yzarn de Freyssinet, marquis de Valady, né à Rodez, en 1813, membre du Conseil général de l'Aveyron pour le canton d'Entraygues; a été élu *député* de l'Aveyron à l'Assemblée nationale par 58,523 suffrages, le 8 février 1871.

2° Casimir, comte de Valady, frère cadet, né en 1816, marié en 1847 à Albanie de Casteras de Larivière;

3° Eugène, vicomte de Valady, né en 1825, volontaire pontifical en 1861 et 1862 à Rome;

4° Ildefonse, vicomte d'Yzarn de Valady, quatrième frère, né en 1828, marié en 1863 à Jeanne de Bony de Lavergne, décédée le

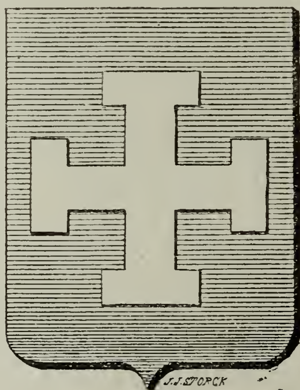
23 septembre 1870, dont trois enfants : *a.* Louis, né en 1864; *b.* Henriette, née en 1866; *c.* Pierre-Christian, né en 1868[1].

Chef de la branche cadette : Jacques d'Yzarn, vicomte de Freyssinet, né en 1846, à Paris, fils du vicomte Joseph d'Yzarn de Freyssinet et d'Élisa de Solages, décédés. Sa sœur, Mathilde d'Yzarn de Freyssinet, est veuve du marquis A. de Pardieu, décédé le 4 février 1873.

Le comte d'Yzarn de Freyssinet habite tantôt Paris, rue Bellechasse, 32, tantôt Nant-d'Aveyron.

Résidence des d'Yzarn de Valady : Rodez, Ales, châteaux de Valady et de Combret près Marcillac-d'Aveyron; château des Vergnettes, près d'Entraygues, châteaux de Grun, près Saint-Geniez-d'Olt, et de Cropières, près Vic-sur-Cère (Cantal.)

1. Le vicomte Ildefonse d'Yzarn de Valady est décédé le 4 avril 1875.



(SUPPLÉMENT A LA LETTRE *M.*)

MARY

ALIAS O' MARY ET DE MARY

IRLANDE, NORMANDIE, BRETAGNE, LYONNAIS, FOREZ, VELAY.

Armes : L'avocat Ch. Segoing, page 372 de son *Trésor héraldique* (in-folio, 1657), et l'archiviste Jouffroy d'Eschavannes, page 289 de son *Dictionnaire de la Noblesse* (in-4°, Paris), donnent aux Mary : « D'argent, au chef de gueules chargé de trois roses d'or rangées. »
Timbre : Un casque d'ancien gentilhomme.
Devise : Victori perpetuò.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Cette famille irlandaise, après avoir habité le Devonshire, vint s'établir en France vers la fin du xve siècle, en Normandie et en Bretagne, et obtint des lettres de naturalité à la suite de services rendus par ses armements maritimes. Un de ses membres s'établit à Lyon, et fit le commerce avec sa patrie primitive; il fut anobli par les fonctions élevées de conseiller de ville auxquelles il arriva, et forma une branche distincte encore représentée en Forez; il se nommait Mary Néri (1505), et Montfalcon le cite, page 65 de son *Livre d'or du Lyonnais* (in-8°). En 1775, le chevalier Mary, premier secrétaire-surnuméraire des commandements du duc d'Orléans, sous l'abbé de Breteuil, résidait à Paris, au Palais-Royal; il fut ensuite nommé secrétaire général du gouvernement du Dauphiné (voir page 185 de *l'Almanach royal de France de 1778*, un gros volume in-8°).

Cette ancienne maison, encore représentée en Irlande et en Angleterre, a pour chef de nom et d'armes le chevalier J.-F. Mary, résidant à Rive-de-Gier (Loire), dont la fille, noble demoiselle

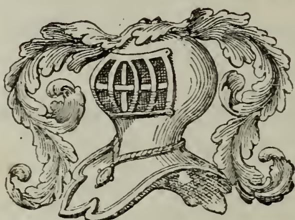
Antonia, a épousé, en 1876, M. Jean Depras (d'une bonne famille du Velay), pharmacien de première classe de l'École de Paris et inspecteur des pharmacies de la Haute-Loire.

Les *de Mary* ou *O'Mary* furent dès 1689 seigneurs de Bourville.

Observations : On trouve en Espagne et en Piémont deux familles nobles du nom de *Mari*, confondues par plusieurs héraldistes avec les Mary; elles ont les armes suivantes :

Coupé : au 1 d'argent à la fontaine de marbre à 4 jets d'eau; au 2, une mer d'azur agitée d'argent, et chargée d'une baleine de même, blessée et ensanglantée de gueules (Espagne).

« D'or, à quatre bandes ondées de sable. » (Piémont.)



(SUPPLÉMENT A LA LETTRE P.)

PONTIS (DE) ET DESPONTIS

SEIGNEURS DE PONTIS, D'UBAYE, DE CURBAN, D'URTIS, DE SAINTE-AVOYE, DU FRESNOY, DE FRETEVILLE, ETC.

BARONS DE SAINTE-AVOYE.

Armes : Coupé, au 1er de gueules, à un pont à deux arches d'argent maçonnées de sable sur une rivière du même de sable, qui est de Pontis ancien.

Au 2e d'azur, à trois épis d'or, tigés et feuillés d'argent, qui est Desponty Sainte-Avoye.

Couronne : De baron.

Devise : In Domino facit virtutem.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Noble de nom et d'armes, cette maison tire son nom de la terre de Pontis, située dans la viguerie de Seyne, au diocèse d'Embrun. C'est une des plus anciennes familles de Provence, dont la filiation remonte à Fouquet de Pontis, vivant en 1145.

Elle a formé trois branches, dont l'aînée, qui possédait encore la terre de Pontis en 1740, paraît éteinte à la fin du siècle dernier. Celle des seigneurs d'Urtis et de Courban ou Curban, maintenus en 1667 et dont on ne retrouve aucune trace ultérieure; 3° celle des seigneurs de Sainte-Avoye, formée par Nicolas de Pontis qui vint s'établir à Paris au temps de Henri IV, et qui est représentée aujourd'hui par M. le baron Desponty de Sainte-Avoye, officier supérieur.

L'orthographe du nom a varié ; on le trouve sous les formes de : de Pontis, de Ponthis, de Ponty, et enfin Desponty et Despontis, sous laquelle elle est connue depuis l'établissement à Paris de Nicolas de Pontis, mentionné ci-dessus.

La branche aînée, formée par Fouquet de Pontis mentionné ci-

dessus, s'est alliée aux familles d'Agoult (mariage de 1150 environ), d'Oraison, de Virieu, d'Orbessan, de Martin de Champoléon. Ses derniers rejetons furent : Louis de Pontis (16e degré depuis Fouquet de Pontis), gouverneur de Seyne en 1664, marié en 1665 avec Marie de Barras, fille unique de Pompée de Barras, seigneur de Mirabeau ; maintenu en sa noblesse le 7 septembre 1667 et ayant eu, de son mariage, trois fils dont on ignore la destinée.

BRANCHE DES SEIGNEURS DUPLESSIS SAINTE-AVOYE

BARONS DE SAINTE-AVOYE.

XIII. Nicolas de Pontis, mort le 20 décembre 1612, était le second fils de Jérôme de Pontis et de Catherine d'Orcières, qui formaient le douzième degré de la branche aînée. En changeant de pays il aurait aussi modifié son nom, car de son mariage avec Catherine de Mauré (morte le 7 mars 1647), il laissa cinq enfants. Michel qui suit : 2° Pierre Desponty, receveur des tailles ; 3° Jean, mort sans postérité, et deux filles, Adrienne et Jeanne.

XIV. Michel Ier Desponty, *procureur* au Châtelet, épousa Marguerite Routier, dont entre autres enfants : 1° Michel, deuxième du nom ; 2° Jean-Baptiste Desponty, seigneur de Freteville, secrétaire du roi, dont le rameau s'est éteint vers 1730.

XV. Michel II Desponty, conseiller du roi, payeur et receveur des rentes général de l'Hôtel de Ville de Paris, acheta en 1692 la terre du Plessis de Sainte-Avoye.

XVI. Michel III Desponty, payeur des rentes de l'Hôtel de Ville, né en 1624, marié avec Geneviève Le Mazier, eut entre autres enfants :

XVII. Nicolas-Toussaint Desponty, seigneur du Plessis de Sainte-Avoye, né le 11 mai 1699, marié, 1° 30 juillet 1733 à Marguerite Emery de Vandoy ; 2° 28 janvier 1771 avec Marie-Jeanne-Élisabeth des Essarts ; il mourut le 9 décembre 1771, laissant un fils et trois filles.

XVIII. Afroidire Desponty, seigneur de Sainte-Avoye, conseiller au Parlement de Paris, jeté dans les prisons de la Terreur, en sortit par les instances et l'intervention des habitants de Dammartin,

auxquels il avait rendu de grands services. Il épousa, le 11 août 1772, Angélique-Louise Petit de Leudeville, dont : 1° Amédée qui suit; 2° Amable, mariée à son cousin Augustin-Jules Pinon ; 3° Angélique-Louise, femme du comte de Beauvoir. Il mourut le 2 mars 1825.

XIX. Amédée-François de Sales Desponty, baron de Sainte-Avoye, né le 5 février 1785, sorti en 1805 de l'École militaire de Fontainebleau, colonel du 1er carabiniers depuis sept ans lorsque la révolution de 1830 brisa sa carrière; il était porté sur la liste pour passer maréchal de camp. La terre de Sainte-Avoye fut érigée pour lui en baronnie par lettres de 1822. Il avait épousé le 29 janvier 1822 Mlle Clotilde Rousseau de Chamoy, fille du marquis de Chamoy, veuve depuis douze ans, dont :

1° Henri-Anne-François Desponty, mort jeune;

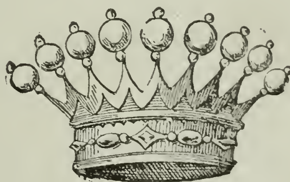
2° Alexandre-Henri-Louis, né le 29 mai 1832, chef du nom et des armes, officier supérieur de cavalerie, marié, le 21 mars 1865, à Jeanne Euzenou de Kersalaun;

3° Anne-Charles-Édouard, officier, parti pour la Cochinchine en 1861;

4° Henri-François-Amédée, né le 18 juillet 1829, mort le 29 octobre 1857;

5° Marie-Amélie-Caroline, née le 10 janvier 1823, mariée, le 25 février 1850, à Louis, comte de Beauvoir, son cousin, dont deux fils;

6° Mélanie-Louise-Amélie, née le 8 février 1826, mariée, le 24 avril 1843, au baron de Claybroock (Alexandre), et décédée le 21 décembre 1850.



(SUPPLÉMENT A LA LETTRE *S*.)

SERRE

ESPAGNE, FOREZ, PROVENCE.

Armes : Deux écus accolés : le 1er « d'azur à 3 serres d'aigle d'or, posées l'une sur l'autre », qui est des *Serre ;* le 2e « d'argent à un arbre arraché de sinople auquel monte une belette de même », qui est des *Robert.* (Écussons enregistrés, nos 494 et 1221, par d'Hozier, le 7 juillet 1699, généralité d'Aix, Marseille.)
Couronne : De comte.
Supports : Deux levrettes.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Originaire de Tarragone (Espagne), cette famille est connue en France depuis deux siècles environ, par le célèbre peintre provençal Michel Serre, né en 1658, à Tarragone, de Jacques Serre et de Marie Barbos. Arrivé à Marseille en 1676, Serre se distingua par son talent précoce; en 1685, le 1er maï, il épousa, à la paroisse des Accoules, demoiselle Florie Reymonde, native de Saint-Étienne-en-Forez, fille de Jean et de Jeanne de Montaignon du Chambon (baronnie de Feugerolles).

Admis en 1704 à l'Académie de peinture (à Paris), il obtint les brevets de dessinateur et de peintre du roi et obtint, en 1690, du Consulat le titre de citadin de Marseille; il eut plusieurs enfants. Louis XIV, par lettres données à Marly en 1712 (22 janvier), conféra à *Serre* la charge de lieutenant du Roy pour la ville de Salon; par autres lettres du 22 octobre suivant il fut nommé major, pour le Roy, de la ville de Gardanne; ces lettres conféraient aussi à *Serre* les priviléges de la noblesse.

Durant la terrible peste de Marseille (1720), Serre, aidé du capitaine de Mans la Vidalle (Joseph), se dévoua et, en 1722, il fut

nommé commissaire général pour la désinfection générale; son nom figure sur le monument élevé aux héros de la peste. Il avait sacrifié sa fortune pour secourir les pestiférés.

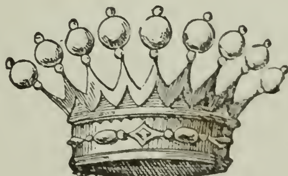
Ruiné, mais heureux d'avoir prouvé sa reconnaissance à sa patrie adoptive, il employa son talent à retracer les scènes horribles de la peste. On voit au Musée deux tableaux du fléau : dans l'un d'eux l'auteur s'y est peint; on y voit, outre divers tableaux de Serre, le portrait de son épouse Florie Reymonde. Il mourut le 10 octobre 1733, rue de l'Académie, et fut inhumé en l'église des Carmes-Déchaussés de Marseille, l'acte d'inhumation lui donne les prénoms de *Michel*-Jacques-Gaspard ; il avait possédé un domaine au Chambon (Forez).

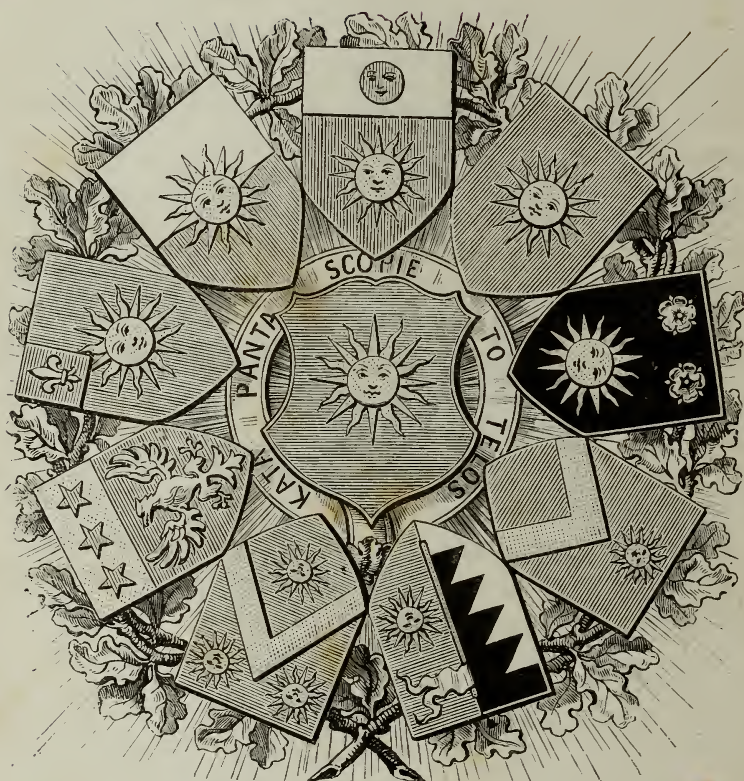
Membres actuels : L'ancienne famille *Serre*, qui a conservé fidèlement le souvenir de son glorieux passé, est représentée en Provence (Basses-Alpes) par deux médecins dévoués :

I. *Serre* Ferdinand, officier de santé (depuis trente-deux ans) à Reillanne, arrondissement de Folcarquier, praticien charitable, ancien maire ;

II. *Serre* Adolphe, le plus jeune des cinq médecins qui exercent à Manosque (Basses-Alpes), docteur en médecine depuis 1872 ; a épousé une des filles d'un de ses confrères de Sisteron, du docteur Robert (Auguste), qui exerce l'art médical depuis 1848, et qui est le neveu du chevalier Joseph Suquet. C'est à dater de cette alliance que les *Serre* ont accolé à leurs armes l'écu des *Robert*.

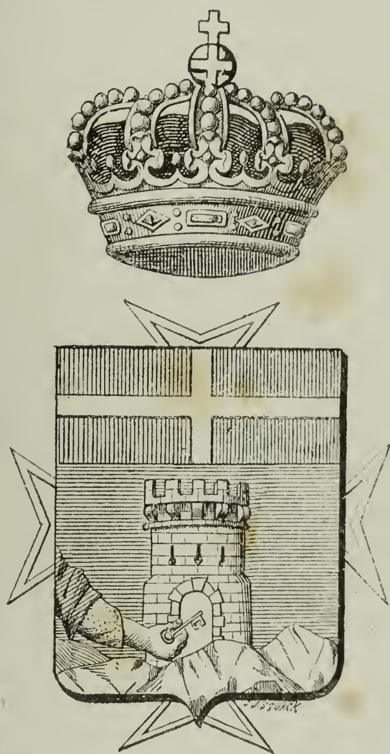
Auteurs à consulter : I. *Armorial de la ville de Marseille* (marquis de Montgrand), pages 181, 182, 183, donne une longue notice sur les *Serre* et reproduit leurs armes ; II. *Armorial général de France* (d'Hozier); III. Registre de la cour des Comptes de Provence (folios 257 et 277) ; Registres des paroisses Saint-Ferréol et Notre-Dame des Accoules.




KATA PANTA SCOPIE TO TELOS

APPENDICE

BRESCIANI (Baron de)



Dans l'écusson d'azur bordé d'or sur une roche grise s'élève une tour d'argent crénelée, à murailles égales de haut en bas avec des trous ; du bord dextre de l'écusson sort un bras habillé, de gueules, bordé d'or qui dans la main nue tient une clef d'argent dirigée à ouvrir la porte ferrée de la tour fermée. Le casque superposé, placé de front, ouvert avec sept barres, est d'argent, avec lisières d'or, orné d'un collier avec médaillon d'or et de quatre panaches de gueules et d'azur qui descendent du sommet aux deux côtés. Sur le casque est posée la couronne royale qui est surmontée d'une aigle

noire, simple, à une tête couronnée d'or, ailes déployées, bec ouvert, pieds écartés, queue déprimée. Le tout est entouré de feuillages d'azur et de gueules disposés symétriquement.

Le chef actuel de la famille ayant fait profession dans l'ordre souverain de Saint-Jean de Jérusalem est obligé d'ajouter à ses armes celles de Malte, c'est-à-dire de porter en chef la croix blanche (dite de caravane) sur gueules (armes de Malte).

L'écusson est posé sur la grande croix blanche octangulaire de Malte dont les huit pointes sortent des quatre côtés, et il est entouré du chapelet à grains de corail auquel est suspendue la petite croix blanche octangulaire de Malte.

HISTORIQUE.

A. *Religion :* Catholique.

B. *Résidence :* Udine dans le Frioul et Cervignano dans le comté de Gorice et Gradisca (Illyrie, Autriche).

C. *Titres de noblesse :* L'ancienne noblesse de la famille a été confirmée en 1589, par l'empereur Rodolphe II. Sous l'empereur Ferdinand III, avec diplôme du 20 mars 1653, les membres de la famille ont reçu le titre de nobles chevaliers du S. Romain Empire. Avec diplôme du 21 juin 1710, l'empereur Joseph Ier leur conféra le titre héréditaire de libres barons du S. Rom. Empire et des provinces hérédit. d'Autriche. Le 14 janvier 1740, inscrits membres hérédit. du collége noble des États de Gorice. Le 15 avril 1798, la famille est agrégée à la noblesse du Frioul, elle fait partie du magnifique Parlement du Frioul et elle est inscrite dans le livre d'or de Venise, parmi les patriciens vénitiens.

Notice : Dans la seconde moitié du xve siècle, un membre de l'ancienne famille noble *Pizzamiglio* de Brescia (Lombardie) est venu s'établir dans les comtés réunis de Gorice et Gradisca où il fit des acquisitions assez considérables. Il fut l'auteur d'une nouvelle branche qui commença à être désignée sous le nom des *Bresciani* (de leur patrie), nom qui a été adopté depuis et porté exclusivement.

Plusieurs membres de cette famille ont rendu d'éminents services militaires et civils à la maison impériale d'Autriche à laquelle

ils sont toujours restés fidèles et dévoués. Ils ont prouvé leur patriotisme par des sacrifices personnels et pécuniaires.

Entre autres, *Pierre de Bresciani* a obtenu des distinctions spéciales sous l'empereur Rodolphe II pour sa bravoure. *François de Bresciani,* capitaine impérial sous l'empereur Ferdinand II, s'est vaillamment battu contre la République de Venise et il a beaucoup contribué à la reprise de la forteresse de Gradisca, occupée alors par les Vénitiens. Entré le premier dans la ville, il planta le drapeau sur les remparts, à la tête des soldats qui le suivirent. Vers 1665, *Jean-Pierre de Bresciani,* défendant les droits de la couronne d'Autriche contre ladite République, fut banni et dépouillé de ses propriétés envahies par les Vénitiens.

Jean-Baptiste de Bresciani, docteur en droit, a été remarquable par ses études et connaissances en jurisprudence et science politique, comme le témoignent quelques ouvrages. Les distinctions nobiliaires susindiquées ont été conférées en récompense de ces mérites dont il est fait mention dans les diplômes.

Membres actuels : 1. François-Louis-Marie de Bresciani, lib. baron du S. Rom. Empire et de l'Empire d'Autriche, né le 3 juillet 1814, patricien du Frioul, de Gorice et de Venise, ancien conseiller près le tribunal I. R. de Venise, en retraite tempor. depuis 1866, commandeur profès de justice de l'ordre souverain de Saint-Jean de Jérusalem, chambellan actuel de S. M. Im. R. Apostolique, chambellan intime de Sa Sainteté le Pape Pie IX, chevalier grand-croix de l'ordre du Saint-Sépulcre de Jérusalem, commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, commandeur de l'ordre du Saint-Sauveur de Montréal, chevalier de l'ordre Imp. et R. de la Couronne de fer, chevalier de l'ordre de Saint-Sylvestre, décoré de la croix de Marianne dans l'ordre teutonique, décoré de plusieurs médailles de mérite en or, protecteur, président d'honneur, membre effectif, correspondant et représentant en Autriche de beaucoup d'académies et de sociétés scientifiques, littéraires, agricoles, humanitaires, etc., marié le 14 avril 1845 à Henriette-Louise-Marie-Thérèse, née à Paris, le 23 juillet 1823, décédée le 26 août 1857, fille de Charles-Marie-Antoine, baron *Bourlet de Saint-Aubin,* ancien capitaine d'état-major du roi de France Charles X, officier de

la Légion d'honneur, puis au service de la famille royale de France exilée, décédé le 3 octobre 1874.

Fille : Marie-Anne-Bernardine-Françoise-Philomène, née le 24 juillet 1853.

Frères : 2. Joseph-François-Marie, baron de Bresciani, né le 23 juillet 1813, décédé le 29 août 1858. Sa veuve, Françoise-Marguerite Palatini, née le 13 mars 1820, mariée le 15 mars 1843. Ses filles, Doralice-Jacinthe-Louise, née le 24 décembre 1843; Blanche-Doralice-Joséphine, née le 28 août 1853.

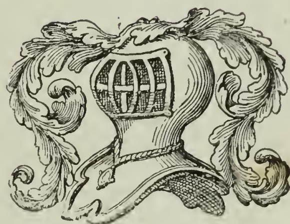
3. Nicolas-Daniel-Marie, baron de Bresciani, né le 25 novembre 1825.

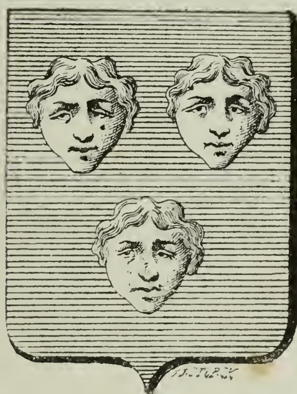
Mère : Doralice-Françoise, comtesse Beretta, née le 14 octobre 1793, mariée, le 14 septembre 1812, à Jérôme-Marie, baron de Bresciani, né le 5 février 1775, veuve depuis le 3 février 1850, décédée le 12 août 1876.



MARCHOT DE TOMBECKEM

HAINAUT, BELGIQUE.





Armes : D'azur à trois têtes d'hommes, 2 et 1.
Devise : Persévérance et discrétion.

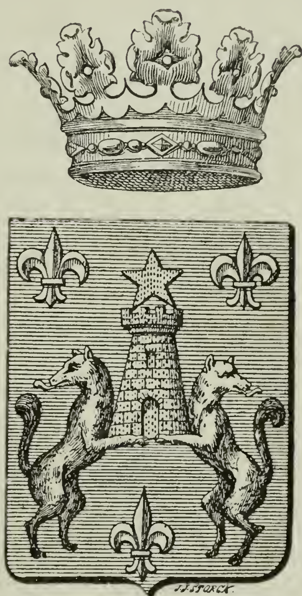
Cette famille, qui s'est alliée aux barons de Villers d'Olgrand, aux chevaliers de Kettenis, au chevalier de Gontreuil, aux maisons de Massoland et de Creeft, etc., est représentée actuellement par Louis-Octave-Désiré-Mériade Marchot de Tombeckem, grand officier et commandeur de plusieurs ordres, fondateur de la Société Royale et Centrale des sauveteurs de Belgique.

Membre décédé en dernier lieu : Louis-Rufin Marchot de Tombeckem de Massoland.

Auteurs à consulter : Dictionnaire de la noblesse de M. F. V. Gœthals; notices du chevalier de Schouteteh.



PORTALUPI D'ALBAVILLA



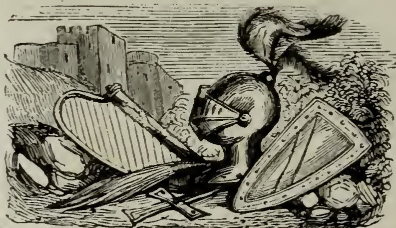
Armes : D'azur, à la tour d'or, sommée d'une étoile du même, soutenue par deux loups naturels contre-rampants et accompagnée de trois fleurs de lis posées, deux en chef et une en pointe.
Couronne : ducale.
Devise : In virtute et labore gloria.

Cette famille, qui s'est alliée aux maisons nobles de Sant'Ambrogio et des Velati di Castelletto, est représentée actuellement par Napoléon Portalupi, marquis d'Albavilla, né le 24 mai 1847, auteur de divers ouvrages historiques, juridiques, géographiques et littéraires, patricien de la République de Saint-Marin, des villes de Nicotera, Filadelfia, Torana, Castella, Oppida, Mamertina ; laureato in belle lettere dalla Reale Università di Pavia; in legge dall'Universita Romana, edin filesofia dalla Università americana di Filadelfia; membre de l'insigne Académie Pontificale des Arcades, du Lycée historique et de l'Institut numismatique de Buenos-Ayres ;

membre de plusieurs académies royales d'Italie, de France, d'Autriche, de Portugal, de Turquie, etc.; nommé consul de la Confédération argentine à Saint-Marin, décoré de médailles aux mérite scientifique, littéraire et de sauvetage, grand-croix de l'ordre du Rédempteur, grand officier de première classe de l'ordre du Nichan Iftikar de Tunis, commandeur de M. R. I. R. Malte; officier de l'ordre Équestre de Saint-Marin et chevalier de plusieurs autres ordres équestres, etc.

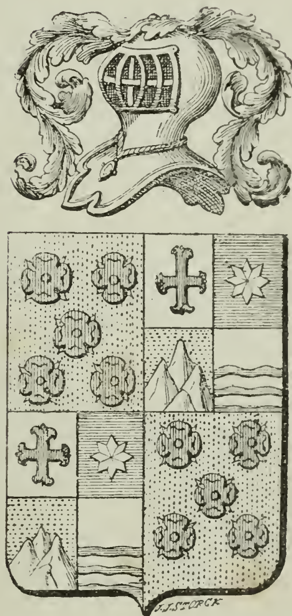
Membre décédé : Jean, chevalier de l'ordre impérial de la Couronne de fer, intendant des subsistances militaires de Lombardie.

Auteurs à consulter : Il baronne di Pancaldo, nella sua pregiata opera *l'Armezista Italiano;* e la *Bibliographia Sammarinefe.*



PRAT Y DE ABADAL (DE)

(EN ESPAGNE-CATALOGNE).



Écartelé : aux 1 et 4, d'or, à cinq roses de gueules en sautoir, qui est de Prat ; aux 2 et 3, écartelé, I d'argent, à la croix ancrée de gueules, II d'azur à l'étoile d'argent, III d'or au rocher au naturel, et IV d'argent, à trois fasce ondées d'azur, en pointe, qui tout est de Roca y Batlle.

SOMMAIRE HISTORIQUE.

Le nom de cette illustre et ancienne famille, héritière de la maison de Roca y Batlle, est, en latin, de Prato, en catalan des Prat, de Prat ou Prat.

Ayant pour berceau le manoir El Prat dans la paroisse de Moyá, elle devrait s'appeler del Prat, mais cette dénomination est peu usitée. Pour distinguer les membres de cette famille de leurs

homonymes, on les appelle généralement les seigneurs del Prat de Moyá.

Sa filiation s'établit régulièrement dès le commencement du XIIIe siècle, à partir de Berengarius de Prato qui reçut, en janvier 1227, de Bernard, châtelain de Clará, avec approbation de Jacques Ier, roi d'Aragon, comte de Barcelone et seigneur de Montpellier, la plaine de Moyá en entier et plein domaine avec les hommes et les femmes y demeurant ou qui pourraient y demeurer à l'avenir.

Bernard lui légua ensuite le château et le fief de Moyá. Au siècle dernier, cette famille se transporta à Barcelone où, comme à Moyá, elle jouit de tous les priviléges et honneurs qui appartenaient à la noblesse et qui furent reconnus à D. Joseph de Prat et de Codina, le 12 juin 1817, par D. Joseph d'Ansa, intendant de la Catalogne.

En 1826, Joseph-Michel de Prat fut nommé chevalier pensionnaire de Charles III, distinction assez rare alors, puisque pour tout le royaume d'Espagne le nombre des chevaliers était limité à deux cents et celui des grands-croix à soixante. Pour être admis dans cet ordre, il fallait prouver la légitimité, la pureté du sang des pères, aïeuls et bisaïeuls, la noblesse de race et non de privilége du père et aïeul paternel et aïeul maternel suivant loi d'Espagne.

I. Joachim de Prat et de Roca, chevalier Maestrante de la Royale de Ronda en 1832; syndic procureur général de Barcelone, un des fondateurs de l'Institut agricole de S. Isidore.

II. La famille d'Abadal, établie il y a plus de deux siècles à Vich (province de Barcelone), a exercé dans cette ville les fonctions les plus honorables et elle y a contracté des alliances avec les maisons les plus illustres.

Elle reçut d'abord le titre de citoyen honoré de Barcelone et ensuite celui de chevalier de la Catalogne donné par Charles IV, le 31 octobre 1792.

Le docteur François d'Abadal, Fontanellas et Pradell, fut syndic procureur général de la ville de Vich.

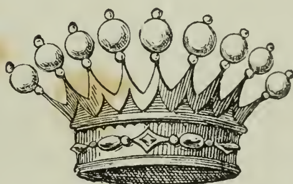
Elle a pour chef actuel D. Jean d'Abadal, chevalier Maestrante de la Royale de Ronda.

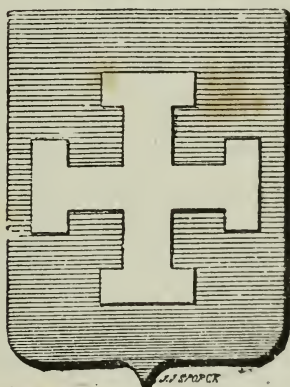
III. La maison de Roca obtint, le 13 avril 1795, le titre de chevalier héréditaire en la personne de Joachim de Roca y Batlle,

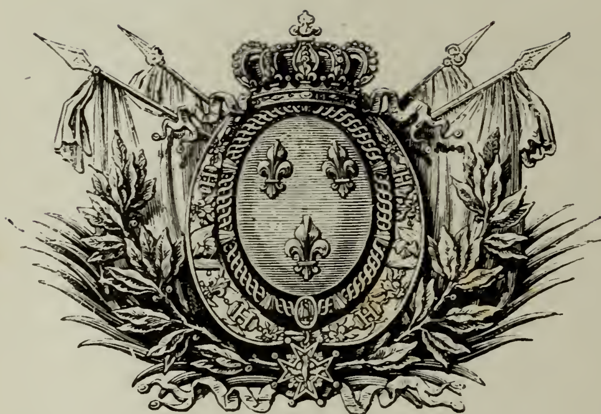
lequel acquit, en 1806, la baronnie de Marmellá avec haute et basse justice.

Le Conseil municipal de Badalone donna le nom de Roca y Pi à une des places de cette ville en reconnaissance des services rendus par les fils dudit Joachim de Roca y Batlle, les frères et sœur Vincent, Joachim et Raymonde de Roca y Pi.

Elle est tombée en quenouille dans celle de Prat par le mariage de Marie de las Mercedes de Roca y Pi avec Joseph de Prat et de Codina. De cette union est issu Joachim de Prat et de Roca, chevalier héréditaire de la Catalogne, né le 4 mai 1803, décédé le 4 décembre 1871; il avait épousé, le 3 août 1831, Marie-Venture d'Abadal, dont sept enfants : Joseph-Marie, Joachim, Fulgence, Faustin, Vincente, Filomène et Marie de las Mercedes.







TULIN DE LA TUNISIE

Charles Tulin, né à Tunis le 16 janvier 1837, fut anobli par S. A. R. le bey Sidi-Sadok. Ce prince, voulant récompenser les longs et bons services de la famille Tulin qui avait résidé pendant près d'un siècle, conféra par lettres patentes au père du chevalier Charles la prérogative de joindre à tout jamais à son nom patronymique les mots *de la Tunisie*. S. M. le roi de Suède et Norwége ratifia cette décision souveraine en autorisant régulièrement l'acceptation.

Charles Tulin de la Tunisie appartient à une illustre famille de Suède ; par son aïeule, il descend des célèbres Gordon, d'Écosse ; par sa mère, qui est Américaine, il est cousin du général Porter et de son frère l'amiral Porter, qui se distingua dans la guerre civile des États-Unis du Nord ; allié au général Renson, il est apparenté en France à la famille noble d'Herculais et à d'autres des plus illustres.

Il n'avait que treize ans lorsqu'il fut envoyé en Suède par son père, alors consul général de Suède et chargé des affaires de Prusse à Tunis. Doué d'une intelligence transcendante, il fit pendant douze années des études sérieuses qui lui ouvrirent la carrière des consulats du Levant et de la diplomatie.

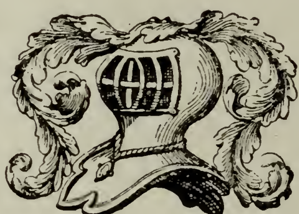
Vice-consul à Tunis de 1857 à 1865, il reçut trois fois de S. A. R. le bey de Tunis la mission d'accompagner, en qualité d'interprète officiel, les ambassades extraordinaires auprès de diverses cours.

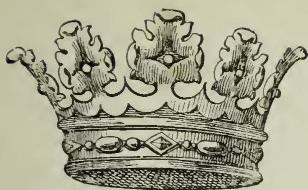
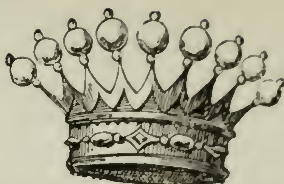
Connaissant et parlant sept langues avec pureté et élégance, il est non-seulement un bon diplomate, mais encore un écrivain distingué.

En 1864, il a publié en français un ouvrage très-remarquable et ayant pour titre : *Le Royaume tunisien et les Représentants des Puissances étrangères à Tunis.*

Consul depuis 1866, en remplacement de son père admis à la

pension de retraite, le chevalier Tulin de la Tunisie est grand cordon, grand officier et commandeur de plusieurs ordres, président et vice-président d'honneur de diverses sociétés scientifiques et littéraires.



ARMOIRIES

DE VILLES ET DE COMMUNES

(ANCIENS FIEFS)

AGDE-SUR-MER, ville ancienne près de Béziers.

Armes : D'or, à trois fasces ondées d'azur.

AUBESPIN-EN-JAREZ (L'), (bourg du Forest, arrondissement de Lyon), ancienne seigneurie aux d'Harcourt, aux de l'Aubespin et aux de Lapelin. Les Jerphanion (alliés des *de Mijollat*) y sont possessionnés.

Armes : D'or, à trois griffons d'azur, becqués et membrés de gueules.
Devise : Espérance.

AUREC, bourg sur les limites de la Loire et de la Haute-Loire.

Armes : D'azur à un soleil d'or, au chef d'argent sur lequel on lit en lettres de sable : *Nerestan*.
Cimier : Une aigle ayant une couronne murale de deux tours.

BAGNOLS-LES-BAINS (station thermale de la Lozère, près Mende), eaux sulfureuses, connues sous les Romains.

Armes : D'azur à une fontaine d'argent surmontée de deux étoiles d'or.
Couronne Murale de deux tours.
Supports : Deux lions.

Bas-en-Basset, petite ville de la Haute-Loire, faisait, avant 1789, partie du Forez, généralité de Lyon (eaux ferrugineuses-sodiques).

Armes : De gueules à une amphore romaine d'or.
Couronne : Murale de trois tours crénelées.

Ancienne station romaine, Bas fut fondée par le préfet de Rome, Bassus Junius (mort en 359), qui, durant son exil, développa dans les Gaules l'art de la poterie. Rappelé à Rome, il s'y fit exécuter un sarcophage retraçant des sujets religieux qu'on voit encore.

Beaurepaire-d'Isère (petite ville du Dauphiné, célèbre durant les guerres de religion). La famille *Gay de la Porte* y fut possessionnée.

Armes : De sable, au cyprès au naturel sur lequel est perchée une tourterelle d'argent.
Supports : Deux taureaux.
Couronne : Murale de quatre tours.
Devise : Repaire il fut, liberté il défendit !

Beauzac, gros bourg qui faisait partie du Forez avant 1790; de nos jours, commune importante de la Haute-Loire; son église est un monument historique. Les de Mans y avaient rentes-nobles.

Armes : D'azur, à un loup d'or.
Couronne : Murale de deux tours.

Bessamorel, commune du canton d'Yssengeaux, appartint aux Templiers et à l'ordre de Malte. La famille *de Mijollat* y réside, au franc-fief de Meyssignac (qu'elle possédait sous Charles VII).

Armes : De gueules, à la croix de Malte d'argent bordée d'or.
Couronne : Murale de deux tours crénelées.
Armes des de Meyssignac : De sable, à la croix ancrée d'argent.

Blaymard, bourg, chef-lieu de canton de la Lozère, ancienne seigneurie de Gévaudan. Les Bouschet (de Védrines) y résidèrent.

Armes : De sable, à une maison d'argent.
Couronne : Murale de trois tours.

Bolbec, ville normande (pays de Caux), patrie du comte Ruffin,

vaillant général du premier Empire; de l'historien Larrey. Berceau de l'ancienne famille Fauquet-Lemaître, dont Jacques *Fauquet*, fondateur-donateur de l'hôpital, de la bibliothèque publique et de la salle de spectacle. La 4e édition de *l'État présent de la Noblesse* mentionne, colonne 690, la famille Fauquet.

Armes de la ville (dès 1470) : De gueules au château ruiné d'or sur une montagne de sinople au pied de laquelle une rivière ondoyante d'azur et d'or, en pointe.
Armes des Fauquet-Lemaître (bienfaiteurs de Bolbec) : D'azur à trois soucis d'or.

(Ch. Segoing les mentionne page 376 de son Armorial, in-folio, 1657).

LE CHAMBON-FEUGEROLLES, ville du Forez, près Saint-Étienne (Loire). *Les Fayolle de Mans* y jouèrent un rôle important.

Armes : D'or, à la fasce de gueules chargée d'un croissant d'argent.
Supports : Deux lions.

DUERNE, commune du Lyonnais, célèbre par la mort de du Verdier de Valprivas (dont A. de Lagrevol a célébré les talents).

Armes : De sinople à un saint Jean-Baptiste d'or.

DUNIÈRES, petite ville du Velay où se trouvaient les trois célèbres tours de Polignac, patrie de l'éloquent député Malartre.

Armes : D'azur, à une roue engrelée d'or.
Couronne : Murale de trois tours.

FONTAINE, ancienne seigneurie qui donna son nom à une famille dauphinoise, près de Grenoble; château de Planta.

Armes : D'azur, à une montagne d'argent.

LAPTE, petite ville des environs d'Yssengeaux, en Velay, berceau des Freydier (de Suisse) alliés des Lagrevol.

Armes : D'argent, à un chêne de sinople, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.
Tenants : Deux sauvages.
Devise : Lapte est libre.

MALVALETTE-MAYOL, bourg du Velay.

Armes : D'azur, à un saint Mayeul (évêque) d'or.
Supports : Deux loups.
Couronne : Murale de deux tours.

MOIRANS, MORGINNUM, ville près Grenoble, station romaine.

Armes : D'or, à un vase étrusque de gueules, à une étoile en chef.

MONISTROL-SUR-LOIRE, autrefois Monistrol-l'Évêque, petite ville du Velay (Haute-Loire). (Le castel épiscopal aux la Fayolle de Mans.)

Armes : D'azur, adextré d'une main au naturel tenant une épée d'argent, sénestré d'une crosse d'or. *Aliàs* adextré d'une crosse d'or, sénestré d'une épée.
Couronne : Murale à quatre tours crénelées.
Supports : Deux aigles timbrées d'une couronne de comte; l'écusson et les supports reposant sur des nuages sur lesquels on lit : « Monistrol-l'Évêque. »

MONTAUT, ancien fief seigneurial aux de l'Échaillon; commune de l'Isère.

Armes : D'argent, à deux ours de sable, affrontés.

MONTBRUN-LES-BAINS, jolie station thermale de la Drôme, anciens bains romains. (Le chevalier J. Suquet en fit son séjour d'été.)

Armes : D'or, à la montagne de sable au sommet de laquelle jaillit une fontaine d'argent et d'azur.
Couronne : Murale de trois tours.
Supports : Deux béliers.

MONTEIL (le), commune du canton du Puy-en-Velay, berceau de la famille Bérard, qui y posséda les fiefs de Beaurepaire et de Durianne, et qui fournit, du XVII[e] au XIX[e] siècle, de nombreux membres au clergé diocésain (on en compte actuellement trois, l'oncle et les deux neveux). M. Jacotin, sénateur, y possède un château; un de ses ancêtres, l'avocat *Jacotin*, au Parlement de Paris (1770), y résida.

Armes : De gueules, à une montagne d'or.
Supports : Deux ours.
Couronne : Murale de deux tours.
Armes des Jacotin : D'or, au geai au naturel.

Les armoiries des Bérard sont :

D'azur, à un monde cintré et croisé d'or.
Supports : Deux anges.

MONTFAUCON-DU-VELAY, ville de la Haute-Loire, ancienne châtellenie royale; la famille de Marnas s'y distingua.

Armes : D'argent, à un rocher de sable, sur le rocher un faucon du même, becqué et membré de gueules.
Devise : Abrite faucon.

MONTREGARD, commune du canton de Montfaucon-du-Velay, arrondissement d'Yssengeaux, sur laquelle se trouvaient plusieurs fiefs importants : 1° Scie-de-Boissy (aux carriers de Boissy en 1695), 2° la Fayolle (aux la Fayolle de Mans, seigneurs de Cublaize, en 1774); 3° la Fayette et Lamartine (aux Bascles, alliés des Trouillier en 1782); 4° le Châtelard et la Dunière (aux Malartre, 1785).

Armes : De gueules, à la montagne d'or.

NOTRE-DAME-DE-BON-SECOURS, siége du prieuré de Saint-Julien) autrefois Notre-Dame des Oiseaux), sur la ville et paroisse de Bas-en-Basset en Forez (de nos jours en Velay), dont les Minimes de Rochepaule furent prieurs; l'abbé Théophile Girard du Pinet, qui eut en 1780-1788 une certaine célébrité comme prédicateur (franciscain), se retira dans ce fief prieuré; sa famille portait :

Écartelé aux 1 *et* 4 *de Forez,* aux 2 et 3 d'azur, à la bande d'argent, à la bordure d'or chargée de 14 besants de gueules.

Armes : D'azur, à une Notre-Dame d'argent, entourée d'oiseaux de même, sans nombre.

L'hôpital de Bas-en-Basset (fondé par un homme bienfaisant, originaire de Sisteron), possède sur cuir un ancien dessin de ces armes; les Girard du Pinet furent les bienfaiteurs de l'hospice

NOYAREY, fief aux Sassenage, bourg du Dauphiné.

Armes : D'or, au noyer de sinople.

LE PERTUIS, joli bourg, le plus élevé de la Haute-Loire, près

Saint-Julien-Chapteuil (une des branches *de Mijollat* y réside).

Armes : D'or, à une montagne de gueules surmontée d'une tour du même.
Couronne : Murale de deux tours.
Supports : Deux chamois.

Pont-Salomon, Haute-Loire, joli bourg situé dans des gorges pittoresques avec une église remarquable, doit sa prospérité à un homme de mérite, fils de ses œuvres, le conseiller général Binachon.

Armes : D'azur, à trois faulx d'argent, 2 et 1, à une S d'or, en cœur.
Couronne : Murale de trois tours.
Supports : Deux sauvages.

Raucoules, bourg près Montfaucon-du-Velay (Haute-Loire).

Armes : D'or, à un écureuil de gueules.

Raucoules fut le berceau d'une ancienne famille d'agriculteurs qui, par ses vertus patriarchales, jouit d'une grande estime en Velay et qui a produit : I. l'abbé *Michel*, curé de Saint-Just-Malmont; II. le docteur *Michel* (Adrien), praticien dévoué, médecin de l'hôpital et du tribunal civil d'Yssengeaux, inspecteur des pharmacies, digne successeur de son vieil ami le docteur Pipet (appelé le père des pauvres).

Retournac, ville connue par ses eaux minérales près Yssengeaux; l'abbé Theillière, savant archéologue, réside à Retournaguet.

Armes : D'argent, à un pont d'une arche de gueules.

Riotord, commune de la Haute-Loire, dont l'église est classée parmi les monuments historiques, comprend *la Vidalle* (aux de Mans).

Armes : De gueules, à un château donjonné de trois tours d'or, maçonnées de sable, sur une terrasse de sinople.

Rivière (la), ancienne châtellenie, village du Dauphiné.

Armes : D'azur, à une croix de Malte d'or.

Roussillon-sur-le-Rhône, gros bourg, ancien comté, célèbre par l'édit qu'y rendit Charles IX, en 1564, pour l'adoption

du calendrier grégorien. Berceau de l'ancienne famille Lioud.

Armes : Échiqueté d'or et d'azur.
Couronne : Murale à trois tours.
Devise : Ruscino.

RUINES, chef-lieu de canton, ayant possédé plusieurs fiefs importants, entre autres Pompignac, Ligonnet et Longevialle, dans le Cantal. Peuplé de 800 âmes, pays pauvre, sur la roche; église romane.

Armes : Coupé : au 1er d'or, à la croix de gueules, au 2e d'azur, à un pan de mur en ruines d'or.

SAINT-ANDRÉ-DE-CHALENÇON, bourg du Velay (Haute-Loire), ancien fief avec château fort ancien, aux sires de Chalençon et de Polignac.

Armes : D'azur, au château en ruines d'or.

SAINT-DIDIER-LA-SÉAUVE, ville de la Haute-Loire, autrefois aux Templiers; la famille Véron y posséda plusieurs fiefs.

Armes : D'or, à la tour de gueules, maçonnée et ajourée de sable, au chef d'azur à deux haches, en faisceau, d'argent, liées par une fleur de lys d'or.

SAINT-JOSEPH (congrégation de) à Yssengeaux, hospitalière et enseignante, fondée au Puy-en-Velay au XVIIe siècle.

Armes : D'azur, à un saint Joseph d'or; l'écu entouré d'un chapelet.

SAINT-JULIEN-MOLIN-MOLETTE, bourg de l'archiprêtré du Bourg-Argental, diocèse de Lyon, arrondissement de Saint-Étienne, en Forez, berceau de la famille Trouiller et de l'ancienne maison Bollioud de Saint-Julien, dépendait autrefois de trois justices : Saint-Sauveur (au collége de Tournon), Graix et Bourg-Argental, plus une partie en Vivarais dont les Trouiller (*aliàs* Trollier, échevins de Lyon) étaient seigneurs.

Il y avait une recette des Douanes (Bollioud de Burdignes étant receveur et Trouiller de Graix, fermier général, en 1760), plus une brigade d'employés des Fermes (sous les ordres de Trouiller de Saint-Sauveur).

Armes : De gueules, à un bourg d'or, bâti sur le bord d'une rivière d'argent et d'azur.

SAINT-JULIEN-VOCANCE, paroisse du Vivarais, en l'archiprêtré d'Annonay (Ardèche).

Les familles Seguin, de Mongolfier et Rascles de la Martine et de la Fayette y furent possessionnées.

Armes: D'azur à un cœur d'or enflammé de gueules; au chef d'or chargé des deux lettres S et J de sable.

SAINT-JUST-MALMONT, petite ville du Velay (Haute-Loire), autrefois en Forez et diocèse de Lyon (Jacques *de Mijollat* en fut curé).

Armes: D'or, à un rocher de sable au sommet duquel une flamme de gueules.
Timbre: Deux anges.

SAINT-MARCELIN-DE-MONISTROL, église collégiale et archiprêtré de Monistrol-sur-Loire, autrefois Monistrol-l'Évêque en Velay (Haute-Loire). Le petit séminaire a pour blason « les armes du Velay ».

Armes: Deux écus accolés, le premier : d'azur semé d'étoiles d'or, à une croix raccourcie du même, brochant sur le tout; le second : les armes de la ville.
Cimier : Un casque ouvert, de face, de prince souverain.

SAINT-MARTIN-EN-HAUT, petite ville du Forez-Lyonnais, aux chanoines de Lyon, avant 1789, ancien fief *de Chavagneu* aux de la Porte.

Armes: D'argent, au loup passant de sable, au chef de gueules à trois annelets d'argent.

SAINTE-MARTHE (congrégation de), ordre religieux de femmes, enseignant et hospitalier, fondé à Romans-sur-Isère (diocèse de Valence) en 1815 et approuvé par décret de 1826.

La France héraldique cite (vol. VIe, p. 139) Mlle Marie-Thérèse Mijollat de la Porte (sœur Marie-Eustoquie) comme un des membres distingués de cet ordre (son frère est le docteur de la Porte).

SAINT-MAURICE-DE-LIGNON, joli bourg des environs d'Yssengeaux et près duquel se trouve le célèbre manoir de la Tour-Maubourg.

Armes: De gueules, à un pont de trois arches d'or, à une rivière d'argent et de gueules.
Couronne : Murale de deux tours.

Saint-Pal-de-Mons, ancien prieuré du nom de Saint-Paul-de Mons, de nos jours gros bourg près Yssengeaux.

Armes : De gueules, à un cœur d'or, coupé d'or à un pal de gueules.
Couronne : Murale de trois tours crénelées sur un cartouche entouré de branches de chêne et de laurier.

Saint-Pierre-des-Salles, prieuré situé dans le hameau de Salles, dépendant de la ville de Bas-en-Basset, paroisse collégiale sur la Loire, en Forez, diocèse du Puy, élection de Montbrison, dont M. Favier de Lachomette fut curé en 1775.

Ce prieuré avait en 1770 pour prieur l'abbé Girard du Pinet, chanoine de Notre-Dame de Paris, et neveu du célèbre avocat au Parlement de Toulouse, Girard du Pinet.

Les Girard de la Mure et du Pinet, branche des environs de Montbrison, dont la famille posséda les châteaux et fiefs de Chantois, Chataubas et Bienvoyant, étaient possessionnés à Saint-Pierre-des-Salles et au Pinet dès 1582. En 1776, Hilaire Girard de Montméat (ou du Moncel) était vice-gérant du bailliage de Chauffour, s'exerçant à Saint-Bonnet (Forez).

Armes du prieuré : D'or, à un arbre de pin au naturel sur une terrasse de sinople.
Armes des Girard de Montméat : Deux écus accolés : le 1er d'azur, au héron captif regardant un soleil d'or ; le 2e d'azur, au chevron d'argent accompagné de trois croissants de même, au chef de gueules chargé de trois étoiles d'or.

Saint-Quentin. Ancien fief du diocèse de Grenoble, archiprêtré de Tullins, actuellement simple paroisse. Lantelme de Saint-Quentin s'illustra, au xiiie siècle, durant les luttes que soutinrent le duc de Savoie et le Dauphin.

Armes : Parties d'une aigle et d'une fasce de six pièces, sable et or.
Couronne : De deux tours crénelées.

Saint-Rémy, ville de l'arrondissement d'Arles (Bouches-du-Rhône), ancienne station romaine, en latin *: Fanum Sancti Remigii,* porte d'après d'Hozier, *Armorial* II, 137, blason, 1, 104 (Provence) :

D'or à quatre pals de gueules ; au chef d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'or.

En 1789, on réunit à Saint-Rémy la petite communauté de Lagoy (du diocèse d'Avignon et de la viguerie de Tarascon) qui

formait depuis 1702 un marquisat comprenant l'ancien fief de Mans (*Manse* ou Nans), berceau de l'ancienne famille de Mans.

Lagoy, d'après d'Hozier (*Arm.*, II, 711, bl., 1,897), portait :

De sinople à un lac d'argent.

La famille des marquis de Mayran de Lagoy est originaire de ce fief. Saint-Rémy fut encore le berceau de la maison de Chabanié, alliée des Gay de la Porte, du Dauphiné.

SAINT-ROMAIN-LACHALM, bourg de l'arrondissement d'Yssengeaux, berceau de la famille du Peloux (comte de Saint-Romain).

Armes : D'argent, à un sautoir engrelé d'azur, accompagné de trois roses de gueules, 2 en chef et 1 en pointe.

SAINT-SYMPHORIEN-LE-CHATEAU, ville du Lyonnais, patrie du cardinal Girard, la famille représentée par les Girard du Pinet (de Bas).

Armes : De gueules, au château flanqué de trois tours d'or, sur une rivière d'azur

SAINT-VOY, petite ville de la Haute-Loire, appartient à l'église réformée.

Armes : D'argent, à une bible fermée de gueules à tranches d'or.
Couronne : Murale de trois tours.
Supports : Deux moines capuchonnés.

SAINTE-SIGOLÈNE, ville du Velay, autrefois châtellenie.

Armes : De sinople, à une croix d'or posée en pal, côtoyée de deux palmes adossées du même.
Couronne : Murale de trois tours.

SASSENAGE, petite ville, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Grenoble (Isère), ancienne baronnie et ancien marquisat, célèbre sous la féodalité par ses seigneurs, célèbre de nos jours par ses cuves et ses grottes visitées par les touristes. Non loin *Veurey-Échaillon.*

Armes : « *Burelé de dix pièces, au lion brochant sur le tout.* »
Supports : Deux taureaux; autour de l'écu à l'antique, on lit : *Sigillum Ecclesiæ Cassenatico, dioc., Gratianop..* ✠.
Couronne murale de quatre tours crénelées.

La Séauve, autrefois la Séauve-Bénite, ancienne abbaye de l'ordre de Cîteaux, pour filles nobles, au diocèse du Puy et dont les bâtiments et la chapelle (dédiée à sainte Marguerite) existent encore. Présentement village d'environ mille habitants, tous occupés aux vastes usines fondées par la maison Colcombet (de Saint-Étienne-en-Forez).

Armes : De gueules, à trois roses d'or en chef, trois étoiles du même en pointe et la lettre M d'argent en cœur, avec cette devise : *Sauve-moi !*
Couronne : Murale de deux tours.
Supports : Deux vierges avec des chasubles semées de fleurs de lys.

La Séauve, section importante de l'archiprêtré de Saint-Didier-la-Séauve (Haute-Loire), possède une église coquette et vaste due à la générosité de la famille Colcombet, deux écoles congréganistes; un aumônier est chargé du service religieux.

Les armoiries anciennes, décrites, ont été conservées exactement.

Sisteron, ville de Provence (Basses-Alpes). La famille ischiote (italienne) Suquet s'y établit (XVIIe siècle).

Armes : De gueules, à une grande S d'or, couronnée du même, accompagnée de deux fleurs de lys d'or, posées une à chaque flanc et en pointe de deux annelets du même.

Tence, petite ville du Velay, arrrondissement d'Yssengeaux. La famille la Fayolle de Mars y possède Joux (château).

Armes : De pourpre, à un bélier passant d'or.
Couronne: Murale de quatre tours crénelées.
Supports : Un lévrier à dextre, un lion à sénestre.

Thurins, bourg du Lyonnais, ancien fief de l'église de Lyon. Le château appartient à une tige *de Marnas*, de Montfaucon.

Armes : D'or, à la tour de gueules, accompagnée de trois roses du même

Tullins, petite ville célèbre dans les fastes du Dauphiné, actuellement simple chef-lieu de canton de l'Isère, très-visité des touristes.

Armes : « D'or, à la tour de gueules, maçonnée de sable. »
Supports: Deux griffons (avec couronnes de comte) tenant dans leurs serres l'écu et une banderole où on lit : « Civitas Taulianesi ».

TRINITAIRES (religieuses enseignantes et hospitalières), à Valence.

Cet ordre religieux, fondé dans le Dauphiné et comptant de nombreuses maisons en provence, en Languedoc et en Velay, a adopté l'écusson suivant (insigne des membres de l'ordre) :

D'argent, à la croix de Malte, partie de pourpre et partie de gueules à chaque branche de la croix.

Les religieuses trinitaires (autre ordre plus récent) de Saint-Martin-en-Haut (Rhône) ont les mêmes armoiries.

VALPRIVAS, ancienne seigneurie, au célèbre du Verdier, bourg de la Haute-Loire; les *de Mans de Nôle* y étaient possessionnés (1240).

Armes : D'azur, à un valet de menuisier d'argent, au franc quartier d'argent, au V de sable.

VEDRINES-SAINT-LOUP, bourg près Saint-Flour (Cantal), comprend la seigneurie de Margeride et fut le berceau des Besson du Bouschet du Velay. Védrines compte 600 habitants, presque tous bûcherons.

Armes : D'or, à un loup ravissant d'azur, lampassé et armé de gueules, au chef d'azur chargé du mot *Védrines* d'argent.
Couronne : Murale de trois tours.
Supports : Deux renards. Inscription (cri) sur la bannière : « Saint Loup. »

VEUREY. (Castrum de Veurcy *aliàs* Ecclesias de Veuluredo). Dauphiné. Peuplé de 900 âmes; bourg où l'on voit une tour carrée de 1405.

Armes : « De sinople, à un rocher d'argent, posé entre deux rivières d'azur et d'argent, mouvantes des deux flancs de l'écu pour aller se joindre au-dessous de la pointe, et, sur le rocher, une fontaine d'or jaillissante de deux jets d'argent. »
Supports : L'écu posé sur une ancre et soutenu par deux lions; au-dessous de l'écu on lit : « Castrum de Veurcy ».
Couronne-Cimier : Couronne murale de trois tours, au lion issant adextré d'une épée.

Ancien fief compris, sous les Dauphins, dans la baronnie de Sassenage; les Romains y établirent une station, comme le prouvent

les débris d'urnes, de mosaïques, les pièces de monnaie et d'antiques baignoires découvertes au siècle dernier. Non loin de la voie romaine de Grenoble au Rhône, Veurey fut alors célèbre par ses eaux thermales sulfureuses-calciques (iodées) d'Échaillon. Les Romains utilisèrent les eaux (d'où anciennement le nom de bains Jules César) et ils employèrent ses pierres et ses marbres pour leurs constructions monumentales. Échaillon, situé sur la rive gauche de l'Isère, en face de la ville de Voreppe, non loin de Grenoble, dans un site pittoresque, est une station balnéaire appelée à reprendre son antique splendeur. Ses carrières, connues dans le monde entier, ont fourni les colonnettes du nouvel Opéra de Paris, la fontaine Médicis, le parc Monceaux, le piédestal de la statue de Mirabeau à Aix-en-Provence.

Veurey *ou* Veuray-Échaillon, de nos jours simple bourg-paroisse, canton de Sassenage (Isère), a conservé scrupuleusement son blason et le souvenir des *Vachon*, ses anciens seigneurs (XVe siècle).

Échaillon (*mendamentum de Eschalone*), fief noble comprenant Veurey, situé à l'ouverture des Alpes (Veurey vient de *Vorago*, ouverture), donna, au XIIe siècle, son nom à une famille d'illustres chevaliers dauphinois et lyonnais. Cette dernière s'éteignit au XIVe siècle, dans la personne de *Pierre d'Échaillon*, chanoine de Saint-Just, official de l'Église de Lyon, qui figure dans une procuration donnée à Jean de Charlieu (chanoine de Montbrison) pour examiner les diacres, en juin 1308. On a conservé le sceau armorié de ce chanoine, fils d'Arbogaste, seigneur d'Échaillon ; on y lit : « Sigillum Petri de Eschalone canonic., Sancti Just, offic., Lugdunensis. » L'écusson, avec les insignes de la dignité, est :

De sinople, à deux rochers d'argent mouvant, l'un du flanc dextre et l'autre du flanc sénestre, de chacun coulant une rivière (qui se joignent en pointe) d'argent.

La branche dauphinoise (dite *Saint-Ours l'Échaillon*), qui avait pour armes « *d'or à l'ours de sable* », comptait, avant la Révolution, un chanoine-comte de Saint-Pierre-de-Vienne qui, par ses vertus et surtout par sa charité inépuisable, fit bénir le nom de *l'Échaillon*. Saint-Ours faisait partie du fief *l'Échaillon* : on y a trouvé les derniers débris d'une chapelle fort ancienne et de trente-deux tombes ; les touristes visitent Saint-Ours, et au lieu de l'ancien

manoir seigneurial des l'Échaillon, ils trouvent la coquette maison de campagne de l'hospitalier Dupuy de Bordes.

L'établissement *thermo-minéral*, rétabli il y a un quart de siècle, porte pour armes : *parti : au 1 d'Échaillon, du Lyonnais; au 2 de Saint-Ours l'Échaillon.*

L'historien Aymar du Rivail mentionne le pas d'Échaillon (*Echallonii*) ; le *Dictionnaire général des Eaux minérales*, par Durand-Fardel, donne, page 602 (tome 1er), une notice sur les eaux d'Échaillon analysées par O. Henry et par Niepce). Il y a encore *l'Échaillon* près Saint-Jean-de-Maurienne et l'Échaillon (passage montagneux) entre les *Échelles* de l'Isère et de la Savoie.

La même famille donna son nom (Eschallon *ou* Échaillon) à un franc fief et châtellenie de Normandie qui passa aux d'Auvray (xve siècle), et en 1675 aux Leroux (*aliàs* Chemin-le-Roux). Échaillon en Dauphiné passa, vers 1338, aux de Sassenage en la personne d'Albert de Sassenage, fils du baron François et d'Agnès de Joinville. Leur fille Catherine, épouse d'Aymar de Fontaines, dut, vers 1360, la santé aux eaux d'Échaillon qui lui appartenaient et qui, après elle, passèrent aux seigneurs de Montrigaud et d'Izeron.

La famille de Sassenage, une des plus illustres du Dauphiné, qui posséda Veurey et Échaillon durant plusieurs siècles, tirait son origine du Forez et de l'Auvergne et elle était la branche cadette des Girard (aujourd'hui Girard du Pinet en Velay, Bas-en-Basset). Girard, comte arvernien et forézien, ayant aidé Izarn, évêque de Grenoble, à chasser les Maures de son diocèse, reçut en récompense Sassenage et Royans (950). Les Girard du Pinet représentent seuls cette famille (dont les Girard Saint-Paul, de la Côte-Saint-André, descendent), avec les de Béranger. Non loin de Veurey on admire le château de Beau-Plan à la famille d'Agoult.

Villettes (les) en Velay, ancienne ville et châtellenie.

Armes : D'argent à un calvaire de sable.

Voreppe. Coquette petite ville dauphinoise, sur l'Isère, célèbre par son couvent de Chalais (ancienne chartreuse, aujourd'hui aux disciples de Lacordaire). Son petit collége (institution secondaire

Dreveton) jouit d'une grande renommée. L'église de Voreppe (l'ancienne), avec ses trois nefs du xe siècle, mérite d'être visitée.

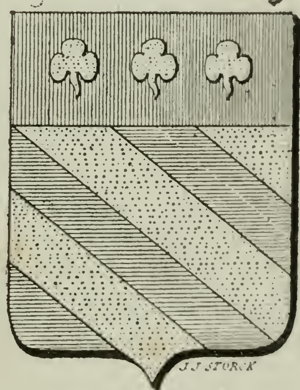
Armes : « D'azur, à un monde d'or sur lequel est une croix pattée de même. »
Supports : Deux moines vêtus de blanc; sous l'écu on lit : « Castrum de Vorapio. »

YSSENGEAUX, chef-lieu d'arrondissement.

Armes : D'azur, à cinq coqs d'or, crêtés et pattés de gueules, affrontés, posés 2, 1 et 2.
Couronne : Murale de trois tours.
Devise : Evocant auroram.

YVETOT, ancienne ville, capitale du petit royaume de ce nom, berceau de la famille *Chemin-le-Roux* (qui représente de nos jours les maisons normandes *du Chemin*, qui compta un agent général du clergé il y a un siècle, et le Roux dont un célèbre avocat à la cour des Aides de Paris). Un des derniers descendants de l'historien *Papon* (branche Papon de la Noüe) y est mort dans notre siècle Charles-Just *Papon*).

Armes : D'azur, à la bande d'or, accostée de deux coquilles (*aliàs* deux cotices) du même.



ANDORRE

Petite République qui doit son indépendance à Charlemagne et qui est située entre l'Espagne et la France.



Armes : Écartelé : aux 1 et 4 de Foix, aux 2 et 3 de Béarn.
Ces armoiries nationales sont un éclatant hommage rendu à la France sous la protection de laquelle est l'Andorre.
Couronne : De prince.
Supports : Un cartouche ancien, enfermé dans deux branches de laurier et de chêne, à un nœud de gueules.
Devise : To Goy se Gaousos.

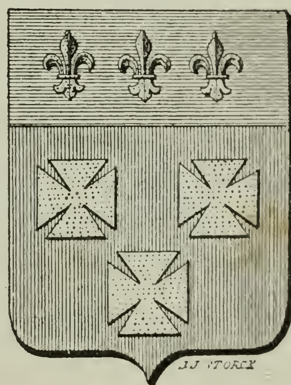
Familles nobles de l'Andore : cinq maisons seulement : I. don Calbo ; II. don Juan Antonio ; III. don Esteban de Mitjollat, famille qui a trois branches en France (dont une de marquis) ; IV. don Joaquin de Riba ; V. don Guilhem de Plandolid, qui est marquis et comte en Espagne et qui a fourni un président de l'Andorre.

Familles nobles par charge : I. il Senor Russelle ; II. il Senor Duran, l'un et l'autre anciens présidents ; III. don Juan Poussy d'Ordino et IV. don Picard d'Encamp, tous les deux du Conseil souverain ; V. don Mitchavilla (descendant des Senor de Mitjollat) notaire-greffier, procureur général et secrétaire de la République ; VI. il Senor del Rieu, savant chimiste du pays.

Familles françaises ayant rang noble en Andorre : I. de Roussillon ; II. Lucien de Saint-André ; III. de Foix, ces trois nobles maisons ayant donné à la République des viguiers français ou juges

souverains nommés par la France; IV. de Mijollat de la Porte, de Meyssignac et du Crouzet, familles dont la tige mère, originaire du mont Olivesa près San-Julia-de-Loria, suivit Charlemagne en France et fut anoblie par Charles VII; VII. del Rieu (branche lyonnaise qui compte un savant chimiste-botaniste).

Auteurs citant l'Andorre et ses familles nobles : L. Jaybert *(la République d'Andorre);* docteur de la Porte *(Histoire des Vallées et Souverainetés de l'Andorre);* Michel Chevalier, *l'Andorre, dans le routier des Provinces méridionales); Guide du voyageur en Espagne.*



ILE D'ISCHIA

ANCIEN ROYAUME DE NAPLES, ITALIE.

Cette île, la plus grande du golfe de Naples, ayant six lieues de circonférence, compta jadis soixante familles nobles qui jouèrent un grand rôle politique et dont plusieurs s'établirent en France. Patrie du pape Jean XXIII (Balthazard Cossa); les familles : Bartro, de Mans, Poidebard, Sebastiani della Porta, Suquet, Fauquet, aujourd'hui françaises, sont originaires d'Ischia.

Nous donnerons ici les armes des six divisions de cette île volcanique :

I. Ischia, chef-lieu de l'île, siége épiscopal, 6,100 habitants, vieux château.

Armes : D'azur, à la crosse d'or et à l'épée d'argent, en sautoir, en chef une tiare papale d'or.

II. Forio, résidence de la noblesse de l'île, 6,000 âmes ; sources minérales de *Lacco*, célèbre par le courage de ses marins.

Armes : De gueules, à l'ancre d'argent soutenue à une potence de même.

III. Moropano, ville de 3,000 habitants, célèbre sous les Grecs.

Armes : D'argent, à la tête de More de sable, tortillée de gueules.

IV. Casamicciola, ville de 3,700 âmes ; on y admire l'hospice de la Miséricorde dont J.-B. de Mans fut un des sept fondateurs ; sources thermo-minérales.

Armes : D'argent, à la montagne de sable de laquelle s'échappe un volcan.

V. Lacco, bourg maritime, peuplé de 1,600 habitants (pêcheurs).

Armes : D'azur, à un saint Nicolas d'or.

VI. PANOA, le plus petit village de l'île, 1,000 âmes.

Armes : D'or, au pampre de vigne au naturel.

De l'île d'Ischia dépendent encore :

VII. PROCIDA, île de 14,000 âmes, célébrée par Pline.

Armes : D'azur, à une galère à rames d'argent.

VIII. NISITA, ancien séjour de la reine Jeanne, patrie des Suquet.

Armes : D'or, à une tour de gueules, maçonnée de sable.

IX. VIVARA, petite île peuplée de pêcheurs de corail, lieu de promenade pour les baigneurs d'Ischia; les *Bartro* y résidaient.

Armes : D'or, à un arbre de corail de gueules.

X. CAPRI, ancienne île de Capri, peuplée de 5,000 âmes; l'empereur Auguste l'acquit des Napolitains, en échange d'Ischia.

Armes : D'argent, à une chèvre au naturel, au chef d'or chargé de trois cailles rangées en ligne, au naturel.




KATA PANTA SCOPIE TO TELOS

ADDITIONS ET RECTIFICATIONS

Page 53. Armoiries : remplacer la couronne de baron par une couronne de comte ; — ligne 5, *lisez :* Quebec *au lieu de* Tuebec.

— 54. Ligne 17, *lisez :* Joches *au lieu de* Taches ; — ligne 32, lorsqu'elle *au lieu de* lorsqu'il ; — ligne 35, Augugte *au lieu d'*Amour.

— 63. Ligne 2, *lisez :* Dessoffy *au lieu de* Desofly ; Tarko *au lieu de* Larko ; — ligne 3, Corgirnon par Hortes *au lieu de* Corginon par le Fayl-Billot.

— 74. Après la description des armes, *lisez :* les armes primitives étaient trois friquets ; à la suite d'une mission en Espagne, Philippe Bonneau leur substitua les grenades en mémoire de cette mission.

Même pag. Remplacer le premier alinéa par celui-ci : Famille originaire de Dijon où elle occupait, dès 1340, les fonctions de conseiller au parlement de Bourgogne. Pierre Bonneau, comme notaire apostolique, rédige, en 1491, à Tours, l'acte de mariage de Charles VIII avec Anne de Bretagne et fonde la branche de Bretagne.

Page 81. Armoiries : le demi-vol doit être tourné en sens inverse.

Page 98. Ligne 15, après 1669 *lisez :* et dans les maintenues du 4 septembre 1666 et du 17 février 1715.

— 99. Ligne 11, *lisez :* de Forges de Barreneuve *au lieu de* de Forges.

— 101 et 103, avant sommaire historique, *lisez :* supports : deux lions

— 102. Ligne 16, après la Sicaudais, *lisez :* commandant un escadron de gentilshommes nantais.

— 104. Ligne 28, après écuyer, *lisez :* fils de Claude-Pierre Vallois, écuyer, lieutenant du Roi à Romorantin, et de Françoise Pineau.

— 122. Ligne 25, *lisez :* Gautier *au lieu de* Charronnet.

— 124. Ligne 6, *lisez :* de Coste *au lieu de* de Corte.

— 128. Ligne 12, *lisez :* aïeule maternelle *au lieu d'*aïeul paternel.

— 134. Ligne 11, *lisez :* Chandebois *au lieu de* Chaüdebois.

— 173. Ligne 12, après de Nossay, *lisez :* et leur fille Marguerite-Marie-Jeanne.

Page 173. Ligne 13, après de Nolet, *lisez :* marié à Marie Lausiès de Cornède ; leur fils Pierre-Alexandre-Joseph-Henry des Esgaulx de Nolet.

— 188. Ligne 5, *lisez :* Forgemol de Bostquénard de Crosmont *au lieu de* Forgemol de Crosmont ; — ligne 19, Fergennol *au lieu de* Forgennol ; — ligne 22, vicomte *au lieu de* vicomt.

— 189. Ligne 1, *lisez :* massue *au lieu de* masse.

— 190. Ligne 18, *lisez :* Roissy *au lieu de* Rouissy.

— 281. Ligne 2, *lisez :* comte du *au lieu de* vicomte de.

— 282. Ligne 6, après la Salle, *lisez :* Le Bois-Fresnel, Bicourt, Bellinval, la Bucaille, Cornehotte, le Fayel, Grambus ; — ligne 13 : comte Aymar *au lieu de* vicomte ; — ligne 14, après d'Applaincourt, *lisez :* ses fils ; — ligne 16, après p. 396, Saint-Allais et Borel d'Auterive ; — ligne 17, après du blason, Nobilaire de Ponthieu et de Vimeu par le maquis de Belleval.

— 308. Après la dernière ligne, *lisez :* Le chef du nom et des armes est Pierre-Hector Martel de Saint-Antoine, né en 1812, marié en 1843 à Emilienne de Bucy d'une vieille et illustre maison de Picardie actuellement représentée par Léopold, comte de Bucy, chef d'escadron d'état-major en retraite.

— 312. Armoiries : Les ailes des trois oiseaux doivent être plus ouvertes.

— 382. Ligne 7, *lisez :* de *au lieu de* ds.

— 413. Ligne 20, *lisez :* né *au lieu de* ne.

— 418. Ligne 15, *lisez :* à Yvetot.

— 422. Ligne 1, *lisez :* de Baderon de Saint-Giniez en Languedoc *au lieu de* de Saint-Giniez.

Même pag. Dernière ligne, *lisez :* 1704 *au lieu de* 1705.

Page 429. Ligne 4, *lisez :* de Vallspir *au lieu de* des Vallespir.

Même pag. Ligne 26, *lisez :* de Satgé *au lieu de* de Satjé.

Page 447. Ligne 3, *lisez :* 13 *au lieu de* 3.

— 453. Ligne 1, *lisez :* à la *au lieu de* a la.

— 459. Ligne 10, *lisez :* Jérôme Siméon *au lieu de* Jérôme-Siméon.

— 462. Ligne 5, *lisez :* Gondrecourt, Le Sain, *au lieu de* Gondrecourt Le Sain,

— 477. Ligne 3, *lisez :* de Vauro *au lieu de* de Vaudro.

— 497. Ligne 6, *lisez :* coupé *au lieu de* coupe.

— 561. Ligne 11, *lisez :* Carrier *au lieu de* carriers ; — ligne 13, Rascles *au lieu de* Bascles.

— 575. Ligne 1, *lisez :* Pansa *au lieu de* Panoa.

TABLE

SUPPLÉMENT

APPENDICE

FIN DE LA TABLE.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Ce, rue Saint-Benoît. [illegible]



